UNE RÉVOLUTION COMMERCIALE

La Compagnie Générale des Voyages et Excursions au Comptant et à Crédit, dont le siège social est à Paris, 57, rue de la Chaussée d'Antin, vient de lancer une prime inédite qui est appelée à révolutionner complètement le monde commercial.

Le Ticket Kilométrique que le négociant distribue à sa clientèle est valable durant deux ans à partir de la date de son émission, et donne droit à un parcours gratuit d'un kilomètre sur toutes les lignes principales des Compagnies de chemins de fer françaises et étrangères, du Métropolitain de Paris, etc., à des séjours et repas gratuits dans les principaux hôtels et restaurants, à des entrées gratuites dans des théâtres et concerts.

En Corse, il servira à voyager gratuitement en chemin de fer et en voiture, et à faire des repas gratuits dans les hôtels et restaurants que l'on désignera ultérieurement.

Le négociant distribuera à sa clientèle un plus grand nombre de tickets suivant que l'on achète une plus grande quantité de marchandises.

Voici le nom des négociants de Bastia qui distribuent à leur clientèle le Ticket Kilométrique :

Louis Fazi, 1, Ajaccio Jacques-Emile et fils ;

Boulevard du Palais, 9, Biancarelli cousine, « A la Samaritaine » ;

Boulevard Paoli, 19, Alexandre Grimaldi, Cordonnerie Générale ;

Boulevard Paoli, 39, Vve Rossi et Cie, « Epicerie Moderne. »

Boulevard Paoli, 22, Robert Badani, armurier ;

Boulevard Saint Angelo, 6, Ghilini, vermicelier ;

Boulevard Saint-Angelo, Cinquini, matériaux de construction ;

Place Saint-Nicolas, Luiggi, pharmacien de 1re classe ;

Place Saint-Nicolas, Manzi aîné, denrées coloniales ;

Vieux-Port, Geraldi, fabricant de pâtes ;

Boulevard Paoli, Pourcevera André, fers-quincailleries ;

Boulevard Saint-Angelo, 10, Casalis Brunino, marchand-tailleur ;

Rue des Terrasses, 4, Cruciani Stagnara, tabacs et quincailleries ;

Boulevard de Gaulle, 1, Pierre Brunino, cellier carrossier.

40, Bd Paoli et 13, Place Saint-Nicolas, Petit frère, Maison d'ameublement.

81 Paoli, 15, Santandrea Antoine, tabacs et denrées coloniales.

Rue Droite et Place du Marché, Maurel frères, tissus et confections.

Bd Paoli, 14, Racomac frères, Articles de fumeurs, tabacs et cigares.

Bd Paoli, 16, L. Scinetro, mercerie et chaussures.

Bd Paoli, 34, Porte de la Citadelle, Bastia et succursale à Calvi, Ange Gasselli, tissus en tous genres, mercerie, bonneterie, confections sur mesure.

Nous engageons vivement la clientèle à ne se servir que chez les négociants et fournisseurs qui distribueront le Ticket-Kilométrique, car le jour où tous les négociants distribueront le Ticket Kilométrique, rien qu'avec les besoins matériels de la vie, une famille peut réunir dans le courant de l'année de 800 à 900 tickets qui lui permettront de faire un petit voyage sans bourse délier.

Pour tous renseignements, pour tous voyages au comptant ou à crédit, s'adresser à M. CHARLES BENELLI, agent général de la Compagnie en Corse, 14, rue de l'Opéra, Bastia.

MARBRERIE

Cheminées de tous styles ~~ Marbres pour meubles

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite comtadine), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur

JOSEPH LUCIANI

Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS
Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

LOUIS LUCIANI

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard de Gaulle, 1.

Etude
DE Me LUCCHETTI
avoué près le tribunal civil de Première Instance de Calvi

Assistance judiciaire

Par exploit d'huissier d'Alfonsi, huissier à Calvi, en date du vingt-huit septembre mil neuf cent six, enregistré, la dame Marie-Elisabeth-Stéphanie Desmarets, épouse du sieur Marsalli Joseph-Louis, propriétaire demeurant avec son mari à Cassano, assistée judiciairement et sur délibération du bureau de Calvi, en date du premier juin mil neuf cent six, a formé contre le dit sieur Marsalli sa demande en séparation de biens et Me Lucchetti, avoué près le Tribunal Civil de Calvi, demeurant en sa dite ville, a été commis pour la dame demanderesse sur la dite assignation.

Pour extrait conforme par Procuration soussigné à Calvi, le vingt-huit septembre mil neuf cent six.

Signé : LUCCHETTI.

Vu pour timbre et enregistré à Calvi, le vingt-huit septembre mil neuf cent six, folio 66, case 13. Dix-huit deux francs quarante-huit centimes décimes compris

Signé : R. FERRY.

Pour copie conforme,
LUCCHETTI, Avoué.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. ORLAGNIER.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles.

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de Bastia et la Cie qu'il reçoit en outre par correspondance et que les soins seront apportés à leur prompte exécution.

Un Maître se charge des réparations

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS RARES OU TOMBENT-ILS?
ILS REPOUSSENT
Employez le ROYAL WINDSOR, qui vous rendra vos cheveux gris à couleur et la beauté naturelle de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Demandez toujours strictement.
Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor. Ils trouvent dans les bonnes Parfumeries et Salons de coiffure.
Envoi franco sur demande des brochures contenant détails et attestations
ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

A VENDRE

Foudres, fûts neufs et usagés de toutes contenances à des conditions avantageuses.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Qu'en ne le dise ?

Les Sirops de la Maison L. N. Mattei et Cie, surtout la ***Grenadine*** et le ***Limon*** n'ont rien à craindre comme qualité. Ils sont sans contestes les meilleurs de tous.

Les goûter c'est ne plus en vouloir d'autres.

LIBRAIRIE ORLAGNIER

ENCRIERS

« Inversable automatique élastique

Spécialité Colombani

Encriers classiques. — Encriers portables. — Encriers administratifs. — Encriers de bibliothèque. — Encriers réclames.

AUJOURD'HUI PARAIT

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE. — N. 267 LUNDI 1er OCTOBRE 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ORLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays, le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00527

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Remigio
Soleil (heure nationale)
Lever, 5 h. 22 m — Coucher, 5 h. 23 s.
Premier quar., le 24 — Pleine Lune, le 2
Fête de Demain : Saint Candido

30 SEPTEMBRE

Les Curiosités de la Semaine

~~ Vers le progrès.

Le phonographe auquel on ne connaissait jusqu'ici d'autre emploi que de nasiller la marche de Sambre-et-Meuse ou le grand air d'*Hérodiade*, chanté par M. X..., de l'Opéra, va recevoir une utilisation plus pratique.

La Compagnie du Pensylvanian Railroad a, en effet, l'idée de se servir de ces appareils pour annoncer aux voyageurs l'heure de départ des trains, leur destination et les principales stations desservies sur leur parcours. Des essais ont déjà été faits avec succès, paraît-il, dans une des salles d'attente du Terminus central de New-York. Des phonographes perfectionnés et munis de pavillons multiplicateurs y ont été disposés et ils ont fonctionné avec une parfaite régularité. Ils étaient actionnés par un courant électrique réglé automatiquement, et qui concordait avec les manœuvres du poste d'aiguillage commandant la formation et la sortie des trains, au départ de chaque convoi de voyageurs.

Ce qui n'empêchera pas les écrabouillages en masse.

~~ Pluie de.... crapauds.

Il s'est produit à Dunkerque un phénomène peu ordinaire qui laisse loin derrière lui les pluies de cendres, de soufre, voire même de santerelles, signalées depuis quelque temps.

Vers sept heures du matin, une pluie de jeunes crapauds s'est abattue sur un quartier de la ville et en particulier sur la place Colonne et dans les cours des maisons avoisinantes.

Ces petits batraciens, qui mesuraient environ trois centimètres, ont immédiatement été ramassés par les enfants qui jouaient en cet endroit.

On suppose qu'au cours des derniers ouragans, les crapauds auront été enlevés par un cyclone et apportés ainsi des étangs belges ou hollandais.

~~ Les mystères de la science.

Un aéroplane — c'est-à-dire un « plus lourd que l'air » — vient de s'élever à l'aide d'un moteur électrique actionné par le télégraphe sans fil.

Il n'est pas monté bien haut, il est vrai : deux ou trois mètres seulement. Mais il a quitté le sol, soulevé par la force invisible des vagues hertziennes qui transmettent la force aussi bien que la parole à travers l'espace.

Cette prodigieuse découverte est due non pas à un néophyte, mais à l'un des savants américains qui ont le plus contribué à développer les applications de l'électricité, M. Graham-Bell, dont le téléphone est universellement connu.

Son aéroplane a été expérimenté dimanche dernier à Brantford, dans l'Ontario, devant une commission de savants qui ont été profondément intéressés par une découverte qui ouvre des horizons nouveaux à la science aérostatique.

~~ Les chirurgiens américains ne reculent devant rien, chacun sait cela.

L'un d'eux plus téméraire que les autres, vient de faire l'opération suivante : il a endormi un chien, lui a ouvert le ventre, lui a coupé les deux reins avec leurs vaisseaux et leurs nerfs. Il a fait la même opération sur un deuxième chien et a remis les reins de l'un dans le ventre de l'autre. Après quoi, il a procédé au pansement le plus minutieux ; et, quelques jours après, le chien reprenait son existence habituelle, avec les reins de son camarade.

Ils s'en sont trouvés tous les deux fort bien et n'ont pas cessé de grandir et d'engraisser.

Ebhardi par le succès, le chirurgien compte appliquer sa méthode à des animaux plus grands et même à l'homme.

~~ On a cité le cas de certaines îles, formées de l'agglomération d'animalcules, qui se sont élevées insensiblement des profondeurs de la mer jusqu'à la surface ; mais il en est d'autres qui, lentement, disparaissent sous l'action destructive du flot.

Or, c'est le cas, paraît-il, de l'île de Heligoland, dont une partie est emportée chaque jour, en dépit de toutes les précautions prises pour la conservation du rivage. Par contre, la même mer qui détruit petit à petit Heligoland, accroît de ses alluvions la côte occidentale de Schleswig-Holstein, et les terrains de sédiment ainsi amoncelés sont convertis en wateringues et livrés à la culture.

En l'espace de cinq ans, cinq mille quatre cents hectares ont été conquis sur la mer, et une population d'un millier d'habitants s'y est établie. On estime, d'ailleurs, que, depuis 1856, soit depuis un demi-siècle, le Schleswig Holstein s'est ainsi agrandi d'environ quinze mille hectares ; et l'on compte, d'autre part qu'une nouvelle superficie de six mille hectares sera conquise l'an prochain, grâce à l'établissement de digues. Enfin, on prévoit qu'en 1910, toute la baie de Dithmer sera comblée, et qu'elle fournira une superficie de dix mille hectares de terres arables.

~~ Un ingénieur américain a imaginé un système de tubes sonores qui, convenablement placés dans le châssis du teuf-teuf, émettent, sous l'influence du vent, les sons les plus harmonieux. Double avantage. Le touriste, enveloppé d'accords célestes, ne s'ennuie plus de la solitude ni du grincement de sa machine ; il chauffe en beauté.

D'autre part, il n'a plus à se préoccuper de signaler au public son approche par des appels de trompe rauques et discordants.

TIVELAT.

Les Agissements DE LA COMPAGNIE FRAISSINET

TOUT OU RIEN

A nos Conseillers Généraux

Le dénouement de la grande partie engagée par la Corse contre l'arbitraire et une exploitation honteuse est proche.

Notre Conseil général est appelé ces jours-ci à se prononcer sur les propositions de M. Fraissinet.

Nos mandataires, nous en avons par avance la certitude, et pas un seul instant nous ne leur ferons l'injure d'en douter, sauront se montrer dignes de la confiance que nous avons dans leur patriotisme ; par leur attitude énergique, intransigeante même au besoin, ils pourront amener les pouvoirs publics à nous traiter autrement qu'en parias.

La Compagnie Fraissinet, par suite de l'insuffisance de son matériel, s'est vu refuser la concession des lignes de l'Afrique Occidentale ; on a imposé aux Corses, moins heureux que les nègres du Sénégal et du Gabon, le triste laissé pour compte qu'est M. Fraissinet. Grâce à d'indignes manœuvres, qui ne sont plus un mystère pour personne, le concessionnaire de nos lignes maritimes postales a le droit *exclusif* de nous pressurer pendant de longues années.

Alors que la défunte Nantaise avait accepté la vitesse de 16 nœuds, souvent dépassée (le *Numidia* a donné à la cote officielle 21nœ 8/10 aux essais), M. Fraissinet, plus heureux, a obtenu, avec des vitesses dérisoires, la même subvention, soit 250.000 francs de plus qu'avant 1905.

Actuellement, cet avantage énorme avec des charges bien moindres, rend toute concurrence impossible. L'heure n'est plus aux hésitations dangereuses, et notre assemblée départementale ne saurait en avoir. M. Fraissinet — et c'est là, malgré toutes les habiles précautions prises, que perce le bout de l'oreille — offre comme compensation dérisoire aux suppressions de lignes improductives et onéreuses, une augmentation de vitesse de deux nœuds, soit douze nœuds sur le deuxième courrier Bastia-Marseille, Ajaccio-Marseille et 14 nœuds sur Nice-Bastia, Nice-Ajaccio.

Les lignes improductives de la Balagne sont la seule arme que nous ayons pour nous défendre contre nos implacables exploiteurs ; nous serions des niais et nos conseillers généraux des mandataires infidèles en acceptant leur suppression.

La République n'a cessé de prodiguer ses bienfaits à la Corse, et si, induite en erreur par des fonctionnaires trop zélés mais peu conscients de leurs devoirs, elle n'a pu encore avoir une notion exacte du régime d'exception que subit notre petite Patrie, la République, disons-nous, étonnée de notre protestation indignée, saura enfin nous défendre contre l'état actuel de choses, qui rend impossible l'essor économique de notre département.

Promettre un nœud de plus ou de moins n'embarrassera nullement M. Fraissinet, surtout si l'on considère que toutes les infractions laissent les Pouvoirs publics indifférents.

L'application stricte du cahier des charges nous débarrassera d'une Compagnie qui, depuis trop longtemps, exploite notre pays.

Par la force même des choses, M. Fraissinet sera fatalement amené à résipiscence ; le cahier des charges actuel reste notre unique sauvegarde ; il nous permettra d'attendre l'établissement d'une concurrence dont la nécessité pour nous est indiscutable en présence d'un adjudicataire omnipotent. Si ses bénéfices seront restreints, il ne pourra plus réduire le fret dans des proportions ridicules, dès qu'une nouvelle Compagnie de navigation s'installera sur nos lignes.

Nos conseillers généraux se prononceront donc sans crainte pour le strict maintien du statu quo, et ils auront bien mérité de la Corse en répondant à M. Fraissinet :

TOUT OU RIEN.

JOSEPH AJACCIO,
Avocat.

Le Post-Scriptum de la lettre de M. Fraissinet

M. Fraissinet a toutes les audaces. On est à se demander s'il ignore les procédés employés par ses subordonnés ou si vraiment il n'en saisit pas le caractère odieux.

Comment il ose, sans sourciller, ajouter à sa lettre — destinée à être communiquée aux Corses — un post scriptum ne sollicitant ni plus ni moins qu'une prolongation de la durée de l'exploitation postale qu'il a une fois de plus escamotée.

Mais c'est avoir une bien mauvaise opinion de la Corse et de ses représentants ! Est-ce possible, juste ciel, qu'on ose ainsi offenser la misère et le malheur ? O Corses, nos frères, on exige de vous avec cynisme un poignard plus long pour le plonger plus profondément dans cette plaie ouverte depuis trop longtemps dans vos seins épuisés. On veut tout bonnement que vous fournissiez vous-mêmes des armes plus aûres pour mieux vous achever.

Et quoi, Représentants cantonaux de la Corse, vous accorderiez donc sans hésiter une prolongation de deux années qui ne [illegible] depuis

Les tristes souvenirs que nous ne remuerons pas ici, parce qu'ils sont trop cuisants, mais qui certainement sont encore présents à tous les esprits, ne suffiront-ils pas pour dicter à tous les vrais Corses leur conduite en cette occasion critique ?

N'oublions pas au moins les pénibles abus, s'il ne convient pas de remuer à cette heure les horreurs causées par l'indifférence et l'insouciance de la Compagnie Fraissinet.

Ce n'est pas parce que les Corses ont de bonnes têtes, que la Compagnie Fraissinet s'acharne à être en relations avec eux. Elle a plutôt trouvé de bonnes poires et elle veut jusqu'au bout les utiliser.

C'est pourquoi, non contente d'avoir escamoté l'adjudication de nos Services maritimes postaux, elle cherche à faire reculer, jusque vers le milieu de l'année 1907, la date d'ouverture de cette exploitation prévue par la loi du 3 janvier 1903 et fixée en 1905.

Cette prolongation, le Conseil général la refusera. Il jugera avec nous et avec la Corse entière que le large espace de treize années est bien suffisant à la Compagnie Fraissinet pour grossir les dividendes de ses actionnaires. Nous serons toujours à temps pour accorder notre confiance à cette Compagnie dans le cas, peu probable, où l'avenir nous ferait oublier le passé.

Pourquoi aveuglément nous livrer de gaieté de cœur aux mains de nos plus redoutables ennemis. Nous n'en dirons pas davantage, car nous croirions faire injure à nos conseillers généraux que de trop insister sur ce point. Il fallait en parler non pour mettre en garde nos représentants, mais pour montrer à la Corse l'audace que son attitude paisible et résignée a donnée à ses exploiteurs.

Que M. Fraissinet se détrompe. Les Corses en ont assez. Ils ont compris. Ils sont las et indignés. Pas un de ses enfants ne saurait, sans se déshonorer, approuver le post-scriptum de sa lettre adressée le 18 septembre à M. Frasseto.

Le vaillant Président de la Fédération des syndicats d'initiative est lui-même trop indépendant et trop clairvoyant pour ne pas écarter de ses propres propositions, une demande si audacieuse venant de la part d'une compagnie dont les agissements ont provoqué en Corse, il y a deux ans bientôt, les protestations les plus unanimes.

Causerie Agricole

LA VALEUR DES SUPERPHOSPHATES et leur achat

Tous les agriculteurs — ceux-là ne s'obstineront [illegible]

[illegible] et viticulteurs du [illegible] vais [illegible] battre les sarrasins [illegible] roche — ont pu apprécier [illegible] fois prépondérant [illegible] phosphates [illegible] bourgogne [illegible] faites de [illegible] général [illegible]

is ont pu constater, pour la culture des céréales, que la levée des plantes était plus régulière et bien meilleure, après les froids de l'hiver ; que les céréales, en particulier le blé, étaient plus résistantes à la verse et aux maladies cryptogamiques ; que leur maturité était plus avancée, les épis plus beaux et les grains plus lourds.

Pour les vignes, de nombreuses expériences ont montré que l'acide phosphorique et la potasse, en augmentant l'épaisseur des cellules extérieures et de la peau des grains, rendaient les unes et les autres plus résistantes aux maladies cryptogamiques, notamment à la pourriture grise.

Pour les prairies, l'acide phosphorique et la potasse, tout en augmentant la production fourragère, améliorent sensiblement leur flore et augmentent la valeur nutritive du foin.

Pour la culture, enfin, des pommes de terre, des plantes potagères, des arbres fruitiers, l'acide phosphorique et la potasse contribuent non seulement à fournir des récoltes plus fortes, mais encore des pommes de terre plus grosses, des légumes plus nourrissants et des fruits plus beaux et plus sucrés.

Or, dans la plupart des terrains de la région méridionale, les cultivateurs qui emploient les engrais phosphatés, c'est-à-dire les engrais fournisseurs d'acide phosphorique, font principalement usage de superphosphates minéraux dont l'acide phosphorique est très assimilable, et le plâtre qu'ils contiennent, tout en fournissant de la chaux, met la potasse du sol à la disposition des plantes cultivées. Nous avons indiqué ici-même, dans un article spécial, cette action peu connue des superphosphates minéraux.

Malheureusement, l'achat des superphosphates n'est pas toujours fait avec discernement. Bon nombre de cultivateurs commettent l'erreur grave d'acheter des superphosphates à bas titre, sous prétexte qu'ils sont meilleur marché, qu'on a beaucoup plus de sacs et que l'épandage de l'engrais se fait mieux. Leur raisonnement, empressons-nous de le dire, est faux.

En achetant, par exemple, 10.000 kilos de superphosphate 10/12 d'acide phosphorique soluble à l'eau et au nitrate à 5 fr. 40 les 100 kilos, prix admis, sous Marseille, l'acheteur paie 1.000 kilos d'acide phosphorique 540 francs.

Si, au lieu d'acheter cet élément fertilisant dans un superphosphate à aussi bas titre, le cultivateur prenait, par exemple, du superphosphate 14/16 d'acide phosphorique, il paierait le kilo : 6 80 ; 14 = 0 fr. 486 et 1.000 kilos 486 francs, d'où une dépense en moins, pour avoir la même quantité d'acide phosphorique, de 540 — 486 = 54 francs.

C'est une économie appréciable qu'une économie de 54 francs dans un seul achat ; elle permet de payer, sinon en totalité, du moins en partie, les frais de transport de l'engrais ; si le cultivateur pouvait la faire chaque fois, la face des choses changerait bien dans l'exploitation rurale.

Il vous objectera, comme cela nous a été donné de le constater, qu'il réalise, en achetant du superphosphate 10/12 au lieu du 14/16, une économie de 1 fr. 40 par sac.

Voyons. En achetant 100 sacs de superphosphate 10/12, le cultivateur a, sans aucun doute, besoin de 1.000 kilos d'acide phosphorique pour ses cultures. Mais s'il est intelligent, il prendra ces 1.000 kilos d'acide phosphorique sous la forme qui le lui donnera au prix le moins élevé.

Or, pour avoir 1.000 kilos d'acide phosphorique dans le superphosphate 14/16 il lui faut acheter : 1.000 : 14 = 71 sacs 43, ce qui chiffre vous 72 sacs.

Ces 72 sacs lui coûteront 72 × 6.80 = 489 fr. 60 ; il aura ainsi payé en moins : 540 — 489.60 = 50 fr. 40, et il aura 8 kilos d'acide phosphorique en plus.

Loin donc de réaliser une économie de 1 fr. 40 par sac, il paie 50 fr. 40 en plus en prenant ces 1.000 kilos d'acide phosphorique dans le superphosphate 10/12.

Autre objection du cultivateur : ces 72 sacs ne sont pas aussi faciles à répandre sur une *surface déterminée* que les 100 sacs de 10/12. Le cultivateur peut facilement surmonter la difficulté, et différer tôt il y a. Il n'a qu'à prendre 2.800 kilos de sable, terre ou autre matière ne coûtant rien, les mélanger aux 7.200 kilos de superphosphate 14/16 et il aura ainsi bénéficié des 50 fr. 40, plus 8 kilos d'acide phosphorique, tout en faisant l'épandage à sa guise.

Mais est-il bien sûr de ne pas répandre les 72 sacs aussi bien que les 100 sacs ? S'il a un peu l'habitude des engrais chimiques, il n'est pas étonnant qu'il n'exécute l'opération à sa satisfaction.

En somme, en citant cet exemple de l'achat fréquent du superphosphate minéral à bas titre, au moment où le cultivateur va procéder à son approvisionnement, nous avons voulu lui faire toucher du doigt son *avoir le plus lourd de marchandises pour le moins d'argent possible*, n'est pas une opération heureuse en matière d'achat de superphosphates, car non seulement le coût de l'élément fertilisant est plus élevé, mais encore le prix du sac, son transport vont grever d'avantage les frais de culture.

J.-B. CASTELLI.

Ce que disent les Journaux

Le Matin

Sur les organisations cultuelles :

« Quand avec son article 4 le gouvernement prétend imposer aux catholiques une organisation cultuelle, il se moque de ce qui ne le regarde pas. On objectera que, transférant au clergé des églises, des immeubles de prêtres, il est fondé à dicter des conditions. Peut-être, mais il aurait été si simple de sauvegarder les droits de l'Etat à l'aide de dispositions purement légales. »

L'Autorité

De M. P.-J. de Cassagnac :

« Si l'hyène du *Matin* n'a point retrouvé l'abbé Delorme, le *Matin* a eu la bonne fortune d'inventer un apôtre. Celui-ci s'appelle Henri des Houx. Il est possible, il est probable même, qu'avec le concours assuré d'un gouvernement de francs-maçons, ce renégat, ancien ultramontain farouche, parvienne à réaliser le trust des églises. L'armée des fonctionnaires, des mouchards, des créatures gouvernementales de toutes sortes composera ce peuple catholique dont parle M. des Houx. C'est insuffisant, il s'en apercevra, pour fonder une religion, et bientôt son nom ne sera plus dans la mémoire populaire qu'un écho à celui de Hyacinthe Loyson. »

AU CIRQUE

Le cirque international de la Place Saint-Nicolas ne désemplit pas. Hier soir dimanche, la salle était des mieux garnies, et, à n'en point douter, une recette des plus appréciables a dû récompenser l'aimable directeur de ses efforts constants en vue de distraire le public Bastiais. Le programme était des plus attrayants. Equitation, sauts périlleux, facéties amusantes, pantomime réussie, rien n'a manqué au succès de cette soirée. Nous renouvelons nos éloges aux vaillants artistes qui jouent avec un entrain soutenu.

⁂

Ce soir, début sensationnel des deux Otto du grand cirque Medronof de Paris.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 30 sept.

Thermomètre — 7 heures du matin : 19 à midi 21° à 5 heures du soir + 17 Maxima 21.4 Minima + 12.8

Baromètre — 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 765 mm. 6 heures du soir, 765 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, N. E.

Etat du ciel, découvert

Pluviomètre, 0 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Promotions

M. le capitaine Passani, major au 5e escadron du Train des équipages militaires, est promu au grade de chef d'escadron et nommé au commandement du 6e escadron.

— M. Berlandi, lieutenant au 15e cavalerie, est promu au choix au grade de capitaine, et classé au 14e escadron, et détaché à la direction d'artillerie de Lyon.

⁂

Mutations

M. Mingaton, lieutenant au 58e rég. d'infanterie, passe au 124e rég. de même arme.

⁂

L'Alcool

Il y a encore des gens qui contestent les mauvais effets de l'alcool sur l'organisme.

Une expérience très curieuse, signalée au dernier congrès antialcoolique, démontre qu'à tous les points de vue on n'en dira jamais assez contre ce poison.

On a pris cinquante tireurs émérites, soldats et sous-officiers, à qui l'on a fait faire une série de tirs à 200 mètres.

Cette série de tirs étant terminée, les mêmes hommes burent chacun 50 grammes d'alcool et recommencèrent une série semblable à la première.

On renouvela l'expérience plusieurs jours de suite, et, chaque fois, les résultats furent identiques.

Pour le fin alcoolisé, la proportion d'efficacité fut de 30 0/0 inférieure, après l'absorption de l'alcool, et de 50 0/0 pour le tir avec passes.

Une armée d'alcooliques serait donc battue par une armée de soldats sobres.

⁂

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les gravulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 25 adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

⁂

A vendre

A vendre pour cause de départ : une charrette anglaise, une persienne, une baignoire, fourneau de cuisine, four à rôtir établi et installation de gaz.

S'adresser : Villa Righetti, à Toga.

⁂

Avis

A louer une petite propriété avec maisonnette près du couvent Saint-Antoine.

⁂

Mots de la fin

D. Quel est le peuple qui a inventé les gants ?

R. Les Carthaginois, parce qu'ils craignaient les *Rio mains*.

⁂

D. Dans quelle ville fait-on la meilleure chère en carême ?

R. A Jérusalem, parce que les mercatins sont *de truites*.

Cours
ET LEÇONS DE MUSIQUE

Mlles J. et Berthe AGOSTINI

Mlle Berthe Agostini, élève de piano et d'harmonie de M. Georges de Lunaay, élève du chant des cours de la Schola Cantorum et de Mme Margerie, du Théâtre Royal de la Monnaie de Bruxelles, ouvrira chez elle, à partir du 1er octobre, 7, Boulevard du Palais, 1er étage, des cours spéciaux de Piano, Solfège, Harmonie, Chant et Musique d'ensemble vocal. Leçons de perfectionnement de piano.

A VENDRE

pour cause de départ, salle à manger complète, chambre à coucher, et meubles divers.

Baignoire avec son étuve, lampisterie et une splendide collection faïence, terre cuite, diverses pièces pour villas.

Superbe occasion pour amateur.

Un fusil Lefaucheux et un fusil à répétition.

S'adresser tous les jours de midi à 3 heures, 21 Bd Paoli, 4me étage.

PENSIONNAT
SAINT-JOSEPH

Le Pensionnat des Religieuses de Saint-Joseph de Bastia est transféré à Livourne, Villa Clara, via dell'Olmo, sur la route dell'Acque della Salute.

Rien ne sera changé : même direction, mêmes professeurs. Les cours se donneront dans les mêmes conditions qu'à Bastia. On préparera les élèves au Brevet simple et au Brevet supérieur.

La rentrée des classes aura lieu le 8 octobre.

Les maîtresses seront au port pour emmener les élèves à Livourne.

Lycée de Bastia

Les adjudications auront lieu au Lycée de Bastia le jeudi, 25 octobre 1906, à 2 heures de l'après-midi.

Pour l'année 1907

Pain et farine.
Viande de boucherie.
Huile à manger.
Epiceries.

Pour les années 1907, 1908, 1909

Effets d'habillement.
Linge confectionné.
Livres classiques, de bibliothèques, de quartiers et d'agrégation.
Livres de prix.

Pour renseignements consulter les affiches apposées en ville et s'adresser à l'Economat du Lycée, les jours non fériés, de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 4 heures du soir.

Institution de Mlle Ponzevera. — La rentrée des classes est fixée au 2 octobre.

Institution de Jeunes Filles
dirigée par
Mlle Marie-Thérèse LUSINCHI
Rue de l'Opéra, 9

Préparation au brevet élémentaire et au brevet supérieur. — Cours de langues, de dessin, de peinture. — Leçons de piano. — Maîtresses, pourvues du brevet supérieur, attachées à l'Etablissement. — Leçons particulières données en dehors des heures de classes.

On reçoit des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes.

Rentrée des classes, 2 octobre.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00528

Pensions Ecclésiastiques

Paris, 30 septembre.

Le « Journal Officiel » publie une liste de dix-huit allocations de quatre ans accordées à des curés, vicaires, et desservants de la Corse.

Nouvelles Maritimes

Paris, 30 septembre.

Le quartier-maître de manœuvre Bertoni, inscrit maritime à Bastia, est promu au grade de second maître de manœuvre.

LOTERIE
de Saint-Pol-sur-Mer

Numéros gagnants

Aujourd'hui a eu lieu le premier tirage de la loterie pour les enfants tuberculeux de Saint-Pol-sur-Mer.

Le gros lot de **250 000** francs a été gagné par le numéro **526.952**.

Le lot de **50.000** francs a été gagné par le numéro **554.733**

Le numéro **338.080** gagne le lot de **20.000** francs.

Les numéros **3.506.856** et **368.682** gagnent chacun **5.000** francs.

Le deuxième tirage de cette loterie est fixé au 15 mars 1907.

M. SARRIEN
à Louhans

Paris, 30 septembre.

Le président du Conseil a inauguré aujourd'hui la ligne de chemin de fer de Tournus et Louhans.

M. Sarrien a présidé ensuite le grand concours de volailles de Bresse qui se tient à Louhans. Puis il s'est rendu au banquet offert en son honneur par souscriptions.

Dans son discours M. Sarrien s'est exprimé en ces termes :

« J'ai accepté le pouvoir à une heure où de sombres nuages flottaient à l'horizon.

« Nous avons traversé depuis les élections une période de calme qui ne sera pas troublée malgré l'encyclique du Pape, car la loi de Séparation, — son application l'a prouvé — a donné aux catholiques des libertés qu'ils n'eurent jamais. »

Le président du Cons il fit ensuite allusion aux projets d'impôt sur le revenu et des retraites ouvrières qui seront abordés, dès que l'équilibre budgétaire aura été obtenu.

M. Sarrien a terminé son discours par un toast la ville de Louhans.

MYSTÉRIEUSE DISPARITION
D'UN OFFICIER

Le lieutenant Lacroix porté déserteur

Fontenay-le-Comte, 30 septembre

Le lieutenant Lacroix, dont nous avons raconté la mystérieuse disparition, a été porté déserteur à la date du 3 septembre dernier, conformément à la règle établie par le Code de justice militaire.

Un rédacteur du « Matin » serait parvenu à découvrir la retraite de cet officier. Celui-ci aurait déclaré, qu'il avait subi de très importantes pertes au jeu, et qu'étant dans l'impossibilité de s'acquitter de sa dette d'honneur, il avait dû fuir l'armée.

Le lieutenant Lacroix aurait ajouté qu'il allait se rendre à Fontenay-le-Comte pour exposer sa situation à ses chefs.

A l'heure actuelle la gendarmerie n'a encore pu appréhender l'officier insoumis.

Le pèlerinage littéraire
DE MÉDAN

Paris, 30 septembre.

M. Parsons, chef adjoint du cabinet du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, a présidé aujourd'hui le « pèlerinage littéraire de Medan. »

Au cours de ce pèlerinage a été inauguré le buste d'Emile Zola par M. José de Charmoy.

M. CLEMENCEAU
EN VENDÉE

La Roche-sur-Yon, 30 septembre.

M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur est arrivé ce matin à La Roche-sur-Yon.

Les réceptions officielles ont eu lieu à la préfecture, puis M. Clémenceau a présidé à l'inauguration du Collège de jeunes filles.

Il s'est ensuite rendu au grand banquet qui lui a été offert par les comités républicains.

Tous les fonctionnaires ainsi qu'un grand nombre d'officiers de la garnison, en tenue, y assistaient.

Le ministre de la Guerre, avait, en effet, autorisés les officiers de tous grades à se rendre à ce banquet.

Le ministre de l'Intérieur a prononcé un grand discours-programme. Il a affirmé que la cohésion de tous les groupes républicains était nécessaire pour l'achèvement de l'œuvre de la Révolution.

« Nous devons tous travailler pour l'établissement de la liberté politique et l'avènement de la justice sociale.

« Nous voulons la paix extérieure dans l'indépendance et la dignité ; la paix intérieure avec la garantie des droits de chacun.

« Nous avons déjà conquis la liberté de conscience contre l'Eglise romaine. Nous poursuivons la conquête de nouvelles libertés.

Après avoir comparé l'ancien régime au nouveau, M. Clémenceau fait un éloge dithyrambique du pays natal. « Nous devons garder, dit-il, dans toutes les provinces l'individualité régionale, qui, tout en maintenant l'originalité du caractère propre à chaque région, ne s'oppose nullement à l'évolution progressive des idées. »

Parlant ensuite de la liberté de conscience, le Ministre de l'Intérieur s'est exprimé en ces termes :

« Elle est le principe fondamental du parti républicain. Le gouvernement du peuple par le peuple, du pays par lui-même, ne permet aucune surprise, rend impossible la réalisation de toute tentative criminelle. Grâce à la liberté de conscience, toutes les consultations électorales furent républicaines, pendant ces trente-cinq dernières années.

« La liberté de conscience a pour conséquence logique et nécessaire la Séparation de l'Eglise et de l'Etat.

« La loi déjà votée par le Parlement conserve d'importants privilèges à l'Eglise. Rome proteste mais l'espoir d'une réaction politique inspire seule les actes de la papauté.

« Nous ne laisserons pas, s'écrie en terminant M. Clémenceau, contester à la France le droit de faire ses lois comme elle l'entend, hors toutes les ingérences étrangères.

« Nous ne reculerons pas. Nous ferons tout pour éviter les moyens extrêmes, mais nous résisterons à toute entreprise factieuse. Le salut de la République l'exige. »

A Montargu

Le Ministre est reparti par train spécial pour Montargu.

M. Clémenceau y a inauguré un nouvel hôpital.

EN GRÈCE

Le nouveau Gouverneur de la Crète

Athènes, 30 septembre.

L'investiture officielle a été donnée hier à M. Zaimis, le nouveau gouverneur de la Crète.

M. Zaimis s'est embarqué dans la soirée à bord du yacht royal, se rendant à Milo.

Les navires actuellement à la Canée se rendront à Milo, à la rencontre du nouveau gouverneur.

Celui-ci montera à bord du navire russe, dont le commandant est le plus ancien en grade des officiers des grandes puissances.

Le nouveau gouverneur de la Crète arrivera demain à la Canée.

Le Voyage Présidentiel
DANS LE LOT-ET-GARONNE

A AGEN

Agen, 30 septembre.

Une salve de 101 coups de canon annonçait samedi soir l'arrivée à Agen du Chef de l'Etat.

Une foule considérable se trouvait aux abords de la gare, heureuse de saluer de ses vivats enthousiastes l'enfant du pays qui a été élevé à la plus haute magistrature de l'Etat.

A sa descente de wagon, le Président de la République est reçu par son vieil ami, le maire d'Agen, qui est entouré de tout son conseil municipal, et qui lui souhaite la bienvenue.

Puis M. Fallières presse longuement dans ses bras son vieil ami, et lui remet la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Le Président de la République remet ensuite un certain nombre de médailles aux ouvriers et employés des chemins de fer, formés sur deux rangs sur le quai intérieur de la gare.

Le président décore en outre plusieurs officiers qui sont réunis sur le quai extérieur.

Sur la place Jasmin

Le cortège se forme ensuite pour se rendre à la préfecture.

Arrivé sur la place Jasmin, les enfants des écoles municipales sont présentés à M. Fallières.

A la Préfecture

Le cortège arrive enfin à la préfecture.

C'est là que le Président de la République reçoit les autorités et des amis personnels.

M. Fallières est entouré des trois membres du gouvernement dans ce voyage.

Au cours de ces réceptions, le Chef de l'Etat a remis plusieurs distinctions honorifiques.

Les réceptions terminées, M. Fallières se rend dans le parc où sont réunies les principales Sociétés de la ville et du département.

Le président quitte ensuite la préfecture et se rend à pied, au milieu des acclamations d'une foule en délire, au centre de la ville, boulevard de la République, chez M. Lanes, secrétaire général de l'Elysée, chez lequel il descendait lorsqu'il était simple sénateur ou président du Sénat.

Le banquet

A 8 heures du soir a eu lieu à l'Hôtel de ville le grand banquet offert par le conseil municipal.

Ce banquet a été suivi d'un grand festival.

La journée de dimanche

Dans la matinée, le président de la République a visité la ville. Sur son passage retentissait les cris interrompus de : Vive Fallières ! Vive la République !

A 10 heures a eu lieu la pose de la première pierre du nouveau théâtre. Elle a été suivie d'une visite au Musée municipal et au concours de la race bovine où M. Ruau a procédé à la distribution des récompenses.

Le président de la République est rentré à la Préfecture à 11 heures, et y a reçu les maires du département, puis il s'est rendu au grand banquet que lui a offert le conseil général.

Au Banquet

Le président du conseil général et le maire d'Agen lèvent leur verre au Chef de l'Etat, puis M. Fallières prend la parole :

« J'ai vu récemment, a-t-il dit, tout un peuple debout saluant le Chef de l'Etat par des vivats enthousiastes, j'ai vu les escadres étrangères mêlant avec les nôtres le bruit de leurs canons, et devant cette foule frémissante j'ai ressenti tout ce qu'un cœur haut placé peut éprouver de frissons patriotiques à la pensée que ces manifestations inoubliables, s'adressaient à la France et au gouvernement de mon pays. »

L'insurrection de Cuba

Débarquement des troupes

Washington, 30 septembre.

Le président Roosevelt a donné l'ordre au ministre de la guerre d'expédier immédiatement six mille hommes de troupes à Cuba.

Les soldats américains débarqueront après demain à la Havane.

Comité Catholique
des Ecoles Libres

ECOLE DE GARÇONS

Le Comité des Ecoles Libres, informe les pères et mères de famille que l'ouverture des classes aura lieu le samedi, 6 octobre, à 8 heures du matin, dans l'ancien local des Frères des Ecoles Chrétiennes, boulevard de Cardo.

Un externat payant sera joint à l'Ecole et fonctionnera comme par le passé.

Pour l'inscription et tous renseignements s'adresser à M., le Directeur, boulevard de Cardo, de 2 à 5 heures du soir.

ECOLE DES FILLES

L'école des Filles de la Haute-Ville sera ouverte le 4 octobre, à 8 heures du matin, rue du Lycée, 23.

S'adresser à Mme la Directrice, rue du Lycée, 11.

L'école des Filles de la Haute-Ville, rue du Dragon, 13, est ouverte depuis le 24 septembre.

S'adresser à la Directrice.

NOTA. — Le Comité devant ouvrir d'autres Ecoles, accepterait les offres de MM. les Instituteurs libres, qui désireraient faire partie du personnel enseignant.

S'adresser à M., le Curé de Saint-Jean, à Bastia.

Institution libre dirigée par Mme Pontevera, née Orecchioni, Nouveau Port, 9

L'ouverture des classes aura lieu le 1er Octobre.

Mme veuve Léonie CASANOVA-NICOLLET, institutrice brevetée de l'Académie de Paris, demeurant 33, Bd Paoli, ouvrira chez elle, un *Cours spécial de Français* pour jeunes filles, tous les jours de 2 à 4 heures, à partir du 1er octobre.

Elle reprendra également ses leçons particulières.

Institution libre dirigée par Mlle Ottomani route du Cap, 1, Nouveau Port.

Préparation aux examens.

Classe enfantine

Rentrée des classes : 1er Octobre.

Institution de Jeunes filles
dirigée par Mlle Thérèse BINALDI
Bd St-Angelo, 45, au second
en face le petit Lycée

Préparation au certificat d'études primaires, au brevet simple et au brevet supérieur et à l'Ecole normale, avec le concours des professeurs du Lycée.

Classes vastes, bien exposées et bien éclairées. — Mobilier renouvelé.

On reçoit à l'institution des pensionnaires qu'on se charge de placer dans une famille dont le chef est un ancien directeur d'école, demeurant à proximité de l'Etablissement.

Rentrée des classes : lundi 1er octobre.

L'ouverture des classes de l'institution dirigée par Mme Moracchini et Mlle Benigni, aura lieu le 3 Octobre.

Leçon de piano à raison de 5 fr. par mois.

Leçons particulières à des prix très modérés.

Bd Paoli 13, au 1er étage.

Institution de Jeunes Filles
dirigée par
Mme BALDI née MARTINENGHI
Rue de l'Opéra, 31, au 3me

Préparation au brevet simple par des instituteurs publics. — Des maîtresses pour le brevet supérieur sont attachées à l'établissement. — On prend des pensionnaires et des demi pensionnaires. — Rentrée des classes : mardi, 2 octobre.

INSTITUTION DE JEUNES FILLES
dirigée par
Mme TH. VINCENSINI-DE FIGARELLI
6, Boulevard du Palais, 6, Bastia

Pensionnat
Demi-Pensionnat. — Externat
Enseignement très soigné
Préparation au Brevet Simple et au Brevet Supérieur. — Leçons de Dessin, de Peinture et de Piano.
La rentrée des classes aura lieu le 2 octobre.

RAISINS

100.000 kilos raisins à vendre, premier choix, du domaine de Pietroni. S'adresser à M. Castellani, gare, Bastia.

La Maison L. N. Mattei et Cie a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que la récolte des raisins si renommés de son domaine de Pinato commencera le 5 septembre prochain.

On peut dès à présent arrêter des parties.

S'adresser aux bureaux 15, place Saint-Nicolas.

Environ 180 à 200.000 kilos de raisins de premier choix, blancs et noirs, proviennent des meilleurs vignobles de la côte orientale, Vescovato, Aleria, etc., seront vendus, à partir de mercredi, 19 courant, à des prix défiant toute concurrence.

Avant de faire leurs achats, il est dans l'intérêt des propriétaires de faire des vins de bonne qualité, de s'adresser à M. Orsato Ruggieri, 5, avenue Carnot, à Bastia, ils ne regretteront certainement pas leur démarche.

N° 11. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA REINE DES GUEUX

par Paul MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

V

ALTESSE ET BALLERINE

Un peu à l'écart de ce groupe, un vieillard, appuyé sur un long bâton blanc, surveillait avec une paternelle sollicitude toutes les évolutions de la ballerine.

Celle-ci, pliable, bondissait, tourbillonnait à la surface d'un tapis de Perse jeté sur le pavé.

Sa figure rayonnait. Ses yeux lançaient des éclairs. Tantôt elle se balançait sur place avec des ondulations voluptueuses et de chastes abandons...

Tantôt, elle s'élevait, elle planait, elle volait, — les bras harmonieusement arrondis au-dessus de sa tête comme les deux anses d'une amphore, — égrisant sa cadence les sonnailles d'un tambour de basque et en martelant la peau de coups destinés à rythmer le chœur assourdi de ses compagnons.

Tantôt, elle retombait, ainsi qu'une flèche sur son fer, sur la pointe de son pied mignon.

On avait peine à la suivre de l'œil tellement ses mouvements étaient prestes sans cesser d'être gracieux.

Assurément elle eût marché sur la corolle des marguerites sans en faire tomber la rosée.

Ses cheveux, dénoués, formaient comme un rayon d'or autour de son sérieux honnête, et les paillettes d'argent, qui ruisselaient sur son corsage et sur sa jupe, tremblaient dans un frémissement perpétuel comme une eau agitée qu'on roule à la lune.

Dans l'assistance, tous les regards étaient fixés, toutes les bouches étaient ouvertes.

Mais aucun ne se montrait plus fasciné par cette chorégraphie en dehors de toutes les règles que celui des quatre voyageurs que ses compagnons avaient désigné du titre d'« altesse ».

Celui-là semblait se demander si cette jeune fille était un être humain ou une fée, une sylphe ou un ange, une créature naturelle ou une chimérique apparition.

A la fin, cependant, celle-ci s'arrêta.

Alors, il n'y eut qu'un cri dans la foule en délire :

— E viva la ballerina !

Et, de toutes les mains, les bolognes commencèrent à pleuvoir sur le tapis, autour d'elle.

Elle remercia du geste et du sourire.

Puis, laissant ses compagnons ramasser les pièces de monnaie, — sans lassitude comme sans joie apparente, — ainsi qu'une grande dame après une estrade ou une pavane cérémonieuse, elle s'en fut rejoindre le vieillard, dont elle prit les bras avec une familiarité ineffable.

Le jeune homme avait tiré de sa poche une poignée de dentelles.

— Hà, la belle, lissi, à toi !

La magnificence de l'aubaine ne parut point impressionner la zingara outre mesure.

Elle se contenta de remettre le tambour de basque en jouerie du geste, en lui faisant signe de le présenter au voyageur.

Cet ne satisfit qu'à demi ce dernier.

Il brûlait d'entendre la voix de la divine créature.

— Ça, piccolina, reprit-il, as-tu déjà fini tes exercices et ne sais-tu pas autre chose capable de nous divertir ?

— Soigneur, répondit la gitane, je sais jongler avec des boules de cuivre, des anneaux de fer et des poignards.

— Après ?

— Je sais pareillement chanter des canzone d'Italie, des régnadilles d'Espagne, des ballades d'Allemagne et des burgraviates de France.

— Results ?

— Je sais, enfin, prédire l'avenir par l'inspection des mains et le langage des cartes.

L'adolescent éclata de rire :

— En d'autres termes, tu sais dire la bonne aventure... Eh bien, soit, ma jolie sorcière... Va pour le langage des cartes !

La bohémienne demanda :

— Votre Seigneurie voudrait-elle les consulter sur cette place ?

Le gentilhomme réfléchit un moment.

— Non, point devant tous ces badauds... Voie-tu cette hôtellerie, ma mie ?... Viens nous y rejoindre dans vingt minutes... Et si je suis assez content de ton talent de devineresse que du pas dont tu nous as régalés, tout à l'heure, je jure Dieu que tu ne te plaindras pas d'avoir dépensé ta soirée en pure perte...

Puis encore, se tournant vers ses compagnons :

— Avanti, messieurs, avanti... Voici une demoiselle dont la mine hospitalière se recommande à notre appétit et sollicite nos faveurs... Ah ça, est-ce que vous ne vous sentez pas, comme moi, le gosier aussi sec qu'une pierre de monsquet et le ventre plus vide qu'une bourse de poète ?

L'un de ceux à qui il s'adressait questionna :

— Votre Altesse aurait-elle, par hasard, l'intention de passer la nuit dans cette auberge ?

(A suivre).

CHOCOLAT MENIER

BELLE JARDINIÈRE

35, Boulevard Paoli, Bastia

M. FERDINAND ERCOLE, Directeur de la *Belle Jardinière*, étant devenu acquéreur du dit magasin, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à l'occasion de son début comme propriétaire, il se propose de faire des sacrifices sérieux pour le renouvellement des diverses marchandises n'ayant pas plus d'une année de magasin, et qu'à cet effet, une grande liquidation sera faite à partir de lundi, 1er octobre 1906, et se continuera jusqu'au samedi suivant, avec un rabais de 20 0/0 sur tous les articles sans exception.

Savoir : *Complets pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants. — Pardessus. — Pèlerines. — Chapeaux. — Chemises. — Caleçons. — Chaussettes. — Flanelles. — Parapluies. — Cravates. — Faux-Cols et Articles de voyage.*

LA VENTE SERA FAITE AU COMPTANT

N. B. — Le magasin la *Belle Jardinière* restera ouvert le dimanche jusqu'à midi.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuiles. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

A VENDRE

Foudres, futs neufs et usagés de toutes contenances à des conditions avantageuses.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Qu'on se le dise ?

Les Sirops de la Maison L. N. Mattei et Cie, surtout la *Grenadine* et le *Limon* sont sans conteste les meilleurs de tous.

Les goûter c'est ne plus en vouloir d'autres.

Installation

à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier de Gas

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

Un très grand nombre de personnes ont rétabli [illegible] leur santé et la conservent par l'usage des PILULES DÉPURATIVES [illegible] GOLVIN [illegible]

Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifient le sang, [illegible] Dartres, Rhumatismes, [illegible] Fraîcheurs, Engorgements, [illegible] Glandes, Maux de Gorge, [illegible] Échauffement, [illegible]

[illegible] PARIS

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scaglione, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville. Le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'École Normale d'instituteurs et d'institutrices.

[illegible]

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

1 Admission à l'École Normale sur 3 ;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Établissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'École Normale et aux bourses de l'Enseignement primaire supérieur.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

ANCIEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section

des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplomés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des 1res maisons de Paris.

LIQUEUR DE NOIX

par M. SIMONCELLI

[illegible]

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements au Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE. — N. 268 MARDI 2 OCTOBRE 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse.......... 20 fr. 10 fr. 5 fr. — Autres Départ. 22 » 12 » 6 » — Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00529
BIBLIOTHÈQUE

Les Services Maritimes Postaux de la Corse

LE FRÊT

Le cahier des charges des Services maritimes postaux entre le Continent et la Corse, dressé en exécution de la loi du 3 janvier 1903, porte à l'article 93 :

Les perceptions pour frais d'embarquement ou de débarquement tant des voyageurs et de leurs bagages que des marchandises, sont déterminés par le Ministre, sur la proposition du concessionnaire, en tenant compte des règlements locaux.

Cette stipulation du cahier des charges, assez sage en elle-même, puisqu'elle prévoit la demande préalable du concessionnaire, l'autorisation du Ministre, et le respect des règlements locaux, est appliquée d'une façon tout à son avantage par la Compagnie qui exploite notre malheureux pays.

Nous allons essayer de le démontrer.

La Compagnie concessionnaire a, depuis la cessation de toute concurrence sur Bastia, relevé la plupart de ses prix de 50 0/0 et imposé une taxe de 3 francs par tonne de marchandises à l'embarquement et au débarquement.

Bien que le procédé ait été quelque peu brutal dans l'application, il n'y a rigoureusement rien à dire quant au prix du frêt en lui-même, tant qu'il est maintenu dans la limite maximum fixée par le cahier des charges.

Il en est tout autrement en ce qui concerne les frais d'embarquement et de débarquement.

Y a-t-il eu, à cet effet, demande préalable du concessionnaire et autorisation ministérielle, ainsi que le prescrit l'article sus-visé du cahier des charges ? Le commerce l'ignore, aucun pouvoir public, aucune assemblée délibérante n'ayant été consultés.

Or, les Chambres de Commerce devaient être appelées à donner leur avis.

Le décret du 3 septembre 1851 sur l'organisation des Chambres de Commerce porte, art. 12 :

L'avis des Chambres de Commerce est demandé spécialement sur les tarifs et règlements des transports et autres établis à l'usage du commerce.

Dans le cas qui nous occupe deux hypothèses se présentent : ou bien la Compagnie concessionnaire applique arbitrairement, et sans l'autorisation préalable du ministre, une taxe en contradiction avec les usages locaux qui font loi faute de règlements ; ou bien le Ministre a accordé cette autorisation contrairement aux usages locaux, au mépris des intérêts du commerce et sans respect pour le décret du 3 septembre 1851 qui lui imposait l'obligation de demander l'avis de la Chambre de Commerce.

Nous savons, en effet, que la Chambre de Commerce de Bastia n'a pas été consultée, puisque dans sa séance du 19 septembre écoulé, elle a pris une délibération protestant contre l'établissement de cette taxe, qui n'a jamais été appliquée par la Compagnie Fraissinet elle-même depuis qu'elle dessert notre port, tant en service postal qu'en service libre, c'est-à dire depuis plus de trente ans.

Dans le premier cas, le ministre a le devoir de faire cesser une perception qui porte le plus grand préjudice au commerce, et d'obliger le concessionnaire à restitution pour *trop perçu* ou pour *indûment perçu*.

Dans le deuxième cas il doit lui-même rapporter un arrêté qui a été pris en violation des prescriptions de la loi.

La Chambre de Commerce de Bastia pourra, quand elle sera consultée, complètement éclairer sa religion sur la question.

On s'étonnera peut-être que nous n'ayons parlé jusqu'ici que de l'intervention de la Chambre de Commerce de Bastia.

Il nous revient, en effet, que les négociants du port d'Ajaccio, mieux partagés que nous, protégés encore par une concurrence qui est un frein précieux, ne subissent pas la majoration de 3 francs par tonne qui frappe les marchandises à Bastia.

Elle n'aurait donc qu'un intérêt relatif dans la question. Sa sollicitude doit cependant être appelée sur les conditions qui sont faites à ce point de vue aux ports de Sagone, de Porto, de Propriano, de Bonifacio et de Portovecchio qui se trouvent compris dans sa circonscription.

Pourquoi le commerce réclame-t-il contre ces taxes nouvelles, et pourquoi la Chambre de Commerce de Bastia s'est-elle faite l'écho de ses légitimes doléances ?

Parce que de tout temps les frais d'embarquement ou de débarquement ont été compris dans le prix du nolis qui implique la prise à quai et la remise à quai.

Par ce que à Marseille comme à Bastia la Compagnie reçoit les marchandises bord à quai et les remet du palan à quai.

Par ce que en l'état de ces précédents, depuis longtemps respectés par la Compagnie concessionnaire elle-même, il n'a jamais été question, lors de l'élaboration du cahier des charges, de frais d'embarquement ou de débarquement à imposer là où il n'en avait jamais existé, ce qui aurait été absolument contraire aux usages locaux.

Le commerce bastiais réclame également parce que ces taxes sont excessives.

Trois francs par tonne équivalent pour la plupart des marchandises à une majoration de 30 0/0 sur le prix du nolis ; nous avons eu sous les yeux des connaissements où les frais d'embarquement et de débarquement correspondaient à la moitié du prix du frêt ; dans d'autres ils n'étaient pas bien loin de l'atteindre en entier.

La Compagnie a, par ce moyen indirect fort habilement augmenté en fait le prix du nolis, tout en paraissant respecter des conventions particulières.

Quelques chiffres mettront en évidence, mieux que toute discussion, les bénéfices que la Compagnie concessionnaire réalise, sur le commerce du seul port de Bastia, par suite de l'application de ces taxes accessoires.

Une statistique officielle, que nous avons sous les yeux, établit que le nombre de tonnes de marchandises, importées et exportées, a été en l'année 1905, pour le port de Bastia, relevé ainsi qu'il suit :

DOUANES — PORT DE BASTIA

TONNES de marchandises importées et exportées pendant l'année 1905

PORTS DE PROVENANCE OU DE DESTINATION	IMPORTÉES	EXPORTÉES
Livourne	2.280	20.650
Marseille	22.548	9.034
Nice	765	1.267
Ajaccio	25	59
Propriano	72	29
Bonifacio	13	13
Portovecchio	490	22
Macinaggio	10	»
Ile-Rousse	112	»
	26.305	31.074
	57.379	

Nous voulons admettre, pour faire la part la plus large à ce qui reste de notre marine à voiles et à ce qui a pu être transporté par des vapeurs autres que ceux faisant des services réguliers sur Livourne (1), que ce chiffre soit ramené pour le trafic de la Compagnie concessionnaire — aujourd'hui en monopole sur toutes ces lignes — à 40.000 tonnes ; nous obtiendrons pour le seul port de Bastia une recette de *120.000 fr*, et ce chiffre est certainement au dessous de la réalité.

Mais là ne se bornent pas les perceptions, abusives à notre avis, de la Compagnie concessionnaire.

D'après l'article 93 du cahier des charges, les passagers ont droit, suivant leur classe, au transport gratuit de leurs bagages jusqu'à concurrence de : pour la 1re classe, 75 kilog. ; la 2e classe, 60 kilog. ; la 3e classe, 30 kilog.

Or, en plus de tout supplément qu'il pourrait avoir à payer, la Compagnie exige de tout passager et par bagage 0.40, pour prétendus frais d'embarquement et de débarquement, même lorsque le passager embarque ou débarque son bagage par ses propres moyens.

En l'espèce, il est clairement prouvé que la Compagnie exige cette redevance, non point parce qu'elle subit elle-même des frais, mais bien parce qu'il lui plaît d'augmenter le prix du passage de 0.40, ou de somme plus forte suivant le nombre de bagages.

Nous relevons du compte de la Chambre de Commerce de Bastia, exercice 1905, que le nombre des passagers arrivés à Bastia ou partis de ce port s'est élevé à 24.592.

En ne comptant que 0.40 par passager nous atteignons le chiffre de *9.836.80*, ou soit en chiffres ronds 10.000 francs, lesquels ajoutés aux 120.000 francs plus haut détaillés, donnent une recette totale pour frais d'embarquement et de débarquement de marchandises et de bagages de *130,000 francs* par an.

La démonstration que nous venons de tenter, et que nous avons essayé de rendre aussi claire que possible, établit que par le seul fait d'un arrêté ministériel, s'il existe, ou d'un abus trop complaisamment toléré, la Compagnie Fraissinet grève le commerce et les voyageurs du port de Bastia de la somme énorme de 130.000 francs par an. Le port de Bastia, quoique le plus important de l'Ile, ne représente pas, pour le commerce avec le continent et pour les échanges avec les différents ports de la Corse, au-delà du tiers de tout le trafic en passagers et en marchandises ; d'où il résulterait que la Compagnie Fraissinet ajoute au montant de sa subvention qui est de 550.000 francs, la jolie somme accessoire de 300.000 francs — en laissant de côté le port d'Ajaccio, — et cette lourde contribution frappe le commerce insulaire déjà si surchargé par des taxes de toutes sortes.

Il était bon que ces chiffres fussent connus au moment où la Compagnie concessionnaire est en instances auprès du Conseil général pour obtenir des modifications au cahier des charges qu'elle a accepté.

AUGUSTE GAUDIN,
Conseiller Général, Maire de Bastia.

(1) On remarquera que le commerce avec les ports étrangers, autres que Livourne, n'est pas compris dans cette statistique.

Dans son rapport à M. le Préfet (page 37) M. le Chef du service des Douanes fait connaître que les échanges du port de Bastia avec l'étranger se sont élevées pendant l'année 1905 à 460.481 qtx mét., soit 46.000 tonnes.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Candide.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 53 m — Coucher, 5 h. 33 s.

Premier quar., le 24 — Pleine Lune, le 2

Fête de Demain : St François d'Assise.

1er OCTOBRE

Sa Majesté le Syndicat

Un événement tragique a marqué le premier jour de l'application généralisée de la loi sur le repos hebdomadaire. Un commerçant des faubourgs, M. Lepiètre, est mort d'émotion en voyant une bande de manifestants envahir son magasin de vente. Il n'a pas été positivement tué, comme à Grenoble le cavalier. Non. Mais il n'en est pas moins vrai que ce paisible commerçant est une victime de la manifestation du syndicat des employés de commerce.

Ce syndicat, comme tous les syndicats, aime le trouble et le désordre. Il ne perd pas une occasion de s'occuper de ce qui ne le concerne pas. Le philosophe démontrait le mouvement en marchant ; le syndicat des employés prouve son existence en s'agitant, probablement parce qu'il lui est impossible de la prouver autrement.

Or, ce syndicat fait de la loi sur le repos hebdomadaire sa chose. Il l'interprète suivant ses désirs et prétend imposer sa volonté à tous les membres de la corporation, patrons et employés. Il ne lui suffit pas qu'un jour de repos hebdomadaire soit accordé à tous les employés de commerce, il exige la fermeture des magasins le dimanche. Cette prétention est absolument illégale, comme nous l'avons récemment établi. Néanmoins, c'est au cri de « Vive la loi ! » que les bandes syndiquées ont envahi les magasins restés ouverts dans la périphérie, à cause des besoins de leur clientèle populaire. Les propriétaires de ces magasins étaient d'ailleurs dûment autorisés à travailler le dimanche matin ; mais, nous venons de le dire, la volonté syndicale ne connaît d'autre loi que son bon plaisir et se moque des pouvoirs établis. Les grands manitous du syndicat ont donc dès la première heure, rassemblé leurs troupes dans le sous-sol de la Bourse du travail, puis les ont lancées à l'assaut des établissements bénéficiaires de dérogations. On sait quel douloureux incident a marqué ces exploits.

Atterrés par cette conséquence de leurs actes, les manifestants ont promptement réintégré la Bourse du travail et ils ont, dans un ordre du jour, essayé d'atténuer le fâcheux effet que devait produire la mort de M. Lepiètre. Ils ont informé le public que ce patron souffrait depuis deux ans d'une affection cardiaque. Que n'avaient-ils plus tôt pris leurs informations et épargné à ce malheureux homme l'émotion qui l'a tué !

Au reste cette concession faite à l'opinion publique plutôt qu'à l'humanité, nos intrépides syndicataires ont de nouveau affirmé leur intention d'obliger les commerçants au « respect de la loi », rejetant au surplus toute responsabilité passée, présente ou future sur les pouvoirs publics dont « l'inertie et les tergiversations » ont rendu leur intervention « nécessaire ».

On croit rêver quand on lit de telles élucubrations. La loi, on sait comment ils la respectent — en la faussant. Mais quand ils n'en forceraient point l'esprit, quand ils en fourniraient une juste interprétation, de quel droit s'immiscent-ils dans son application ? Alors ? Après

le syndicat révolutionnaire, nous allons maintenant subir le syndicat gendarme. C'est vraiment trop fort. Il serait temps de rappeler aux syndicats ce qu'ils sont et de les enfermer dans les limites de leurs droits.

Les violences qui, aujourd'hui, ensanglantent toutes les grèves, les troubles qui suivent ou précèdent l'application ou le vote de maintes lois, — rappelez-vous les manifestations contre les bureaux de placement avant leur suppression, — tous ces accidents publics sont les effets d'une même maladie sociale qu'on appelle le syndicalisme.

Le syndicat est devenu, dans la main des anarchistes, un groupement d'électeurs, tout en restant aux yeux des parlementaires un groupement d'électeurs. De cette double acception, découlent tous les privilèges dont il s'est emparé et qu'on lui a laissé prendre. Le syndicat, par son propre fait, supprime les lois gênantes, abolit la liberté du travail, la liberté d'opinion, modifie telles ou telles dispositions législatives. Et, devant lui, s'inclinent gouvernement et députés. C'est un tyran qui règne par la force et par la crainte. Lorsque, sous son empire, les ouvriers égarés volent, pillent et tuent, bien vite la grâce ou l'amnistie vient effacer l'effet du juste châtiment. Fautes politiques, dit on. Charmant ! Comment s'étonner de l'esprit actuel des ouvriers sous un pareil régime !

En vérité, rien n'est moins conforme au principe républicain que l'intrusion brutale et tracassière du « pouvoir » syndical dans les affaires de la nation. Sous une République, la loi issue de la volonté de tous doit être respectée par tous. Et ce serait un scandale que de voir le gouvernement, chargé de l'application des lois, abdiquer son devoir entre les mains d'énergumènes syndiqués.

(*Le Temps*).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 2 octobre à 4 h

Richard Wallace, allégro, Sellénick.
Mignonnette, mazurka, Chomet.
Perruchon et Perrugot, scottich, Cortès.
Lalo, polka russe, Gernier.
Marche algérienne, Boco.

Le Chef d'musique, LAET.

Ce que disent les Journaux

La République Française

A propos de l'attitude de M. Briand au sujet de l'attribution des biens aux associations cultuelles schismatiques de Poymasson et de Culey :

« Aucun doute ne peut subsister sur l'interprétation du règlement d'administration publique, puisque c'est M. le ministre des cultes lui-même qui s'est chargé de la faire dans la circulaire du 31 août dernier. Il ne pourra donc pas répondre par une fin de non-recevoir à la question qui lui sera posée par M. Denys Cochin sur la dévolution des biens qui a été faite dans les paroisses de Culey et de Puymasson, et qui a été portée à la connaissance des intéressés par le *Journal Officiel* d'avant-hier. M. le ministre des cultes n'est pas d'ailleurs homme à refuser sa signature. Il s'est engagé dans sa circulaire du mois d'août, on vient de le voir, à déférer au Conseil d'Etat les actes d'attributions qui lui sembleraient avoir été faites en violation de la loi. On ne comprendrait point qu'il ne saisisse pas l'occasion qui s'offre à lui de montrer aux catholiques et aux adversaires de la séparation qu'il est résolu à appliquer la loi dans un véritable esprit de justice. »

Le Gaulois

Sur le discours de M. Poincaré :

« M. Poincaré déclare que le gouvernement ne tombera pas dans le piège des électeurs, il ne persécutera personne. Il ne fera pas de martyre. Il ne fermera pas les églises. Mais c'est là précisément tout ce que réclament les électeurs. S'il en était autrement, on ne saurait trop louer leur héroïsme. Voyez vous ces électeurs sauvages qui tendent des pièges au gouvernement dans l'espoir d'obtenir qu'on les persécute, qu'on les martyrise et qu'on ferme leurs églises. Le gouvernement ne leur donnera pas cette joie. M. Poincaré l'affirme, et de son côté M. Clemenceau disait récemment à un journaliste espagnol qu'il préférait la politique de la raison à la politique de persécution. Tout est donc au mieux. Si le gouvernement nous donne à la fois la paix et la liberté qu'il procède honnêtement à une liquidation nécessaire et les catholiques se rendront pour satisfaits. »

L'Aurore

De M. Hanz :

« J'écrivais hier : Que va-t-il se passer en décembre ? Qui célébrera dans les églises laissées à la disposition du culte ? Les célébrants actuels, c'est-à-dire, les curés, les vicaires, les desservants, autorisés par l'évêque. En somme, il n'y aura rien de changé. Les choses iront comme devant. Que si par surcroît la propriété de M. Drumont était reposséder nous aurons tout bonnement le rétablissement très peu déguisé du budget des cultes sous la forme d'indemnités, d'allocations, de pensions. Alors je ne pourrais m'empêcher de penser et de dire en modifiant quelque peu le vaudeville connu : « C'était pas la peine assurément. C'était pas la peine de faire la séparation. »

Nécrologie

LA COMTESSE C. DE PETRICONI

Ce mois de septembre aura été bien terrible pour la famille de Petriconi. Le premier jour du septembre voyait s'éteindre la comtesse Angélique ; hier on rendait les derniers devoirs à sa sœur, la Comtesse Claudine. Elle était âgée de 70 ans, mais elle avait conservé intacte cette grande distinction de manières, cet air aristocratique et accueillant à la fois qui étaient dans les traditions de son illustre famille.

Rappelons qu'elle était la fille unique de feu le Baron de la Restauration dont l'administration fut si féconde en bienfaits et en améliorations pour notre ville en particulier et pour l'arrondissement tout entier.

La Comtesse Claudine n'avait que deux cordes au cœur, après sa famille ; Son Dieu et son roi. Le premier ayant disparu, elle resta tout entière à son Dieu. C'est à lui qu'elle offrait ses peines et ses inquiétudes ; c'est Lui qui lui donnait la force de les supporter ; c'est Lui qui l'a reçue pour recevoir la récompense d'une vie pure et sainte.

Elle avait peu vécu dans le monde, mais il avait été donné à ses intimes d'apprécier l'élévation de ses sentiments, sa culture intellectuelle, sa bonté.

Nous nous inclinons respectueusement devant la dépouille mortelle de cette noble dame qui fut si fidèle à son Dieu et à son roi, et prions ses sœurs si dévouées et si inconsolables, Mlles Henriette et Marie de Petriconi, de vouloir bien accepter l'expression de nos respectueuses condoléances.

Les Agissements DE LA COMPAGNIE FRAISSINET

Courrier en retard

A nos Conseillers généraux.

Le paquebot *Taurus*, courrier postal de la Compagnie Fraissinet, est arrivé hier matin de Marseille, avec un retard de *une heure trente-cinq minutes*, effectuant ainsi la traversée de Marseille à Bastia en *vingt-deux heures* environ.

Nous avons l'espoir qu'en présence de ces retards continuels, nos conseillers généraux seront suffisamment édifiés sur la valeur des promesses de M. Alfred Fraissinet, et qu'ils repousseront, à l'unanimité, les suppressions demandées en échange d'une augmentation de vitesse des plus problématiques.

AU CIRQUE

Hier soir lundi, début sensationnel des deux Otto, remarquables gymnasiarques que le public nombreux qui garnissait la jolie petite salle du cirque Ferti, a applaudi vigoureusement.

Les deux sœurs Borza rivalisèrent comme toujours d'entrain et de grâce ; des bravos nourris et répétés ont accueilli les deux mignonnes artistes, belles à loisir, dans les pas variés, danses roumaine et espagnole qu'elles ont exécutées d'une façon impeccable.

Tous les artistes qui se sont succédé sur la piste, ont rivalisé d'entrain et de gaieté et la soirée, qui s'est terminée par une désopilante pantomime, peut compter parmi une des plus agréables de la saison.

Mairie de Bastia

Service municipal gratuit de la vaccination et de la revaccination

A l'occasion de la rentrée des classes un service municipal gratuit de la vaccination et de la revaccination fonctionnera à l'Hôtel-de-Ville (2e étage) tous les jeudi, samedi et dimanche, à partir du jeudi 4 courant, de 9 heures à 11 heures du matin.

Les chefs de famille et d'institution sont priés de ne pas négliger une précaution aussi importante d'hygiène.

Ce service sera assuré par M. le docteur Hamelli.

Bastia, 1er octobre 1906.

Le Maire,
A. GAUDIN.

Petite Gazette

Variétés Atmosphériques du 1er octobre

Thermomètre — 7 heures du matin + 19 ; midi — 20 à 5 heures du soir + 17 ; minima = 21 2 Minima — 12 .6

Baromètre 7 heures du matin, 707 mm. ; midi, 702 mm. 6 heures du soir, 708 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, N. E.

Etat du ciel, découvert.

Thermomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Médecins de réserve

MM. les docteurs en médecine Sari, soldat à la 15e section d'infirmiers militaires, à Bastia ; et Olivieri, médecin auxiliaire à la 45e section d'infirmiers militaires, à la Tour d'Aigues, sont nommés au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve, et affectés à la 15e région.

Nouvelles judiciaires

M. Ordioni, juge au tribunal de Chambéry, a été chargé du règlement des ordres pendant l'année judiciaire 1906-1907.

Viol

M. le commissaire de police a reçu hier la plainte d'un sieur Augustin L., contre la sieur Jean-Baptiste M., qu'il accuse d'avoir violé sa fille âgée de moins de 14 ans.

Cette plainte a été transmise à la gendarmerie qui a commencé son enquête.

Maîtres mineurs

Le diplôme de maître mineur a été accordé à M. Agostini, élève ayant de l'école des maîtres ouvriers mineurs de Douai.

Arrestation

La police a mis hier en état d'arrestation le sieur Marchi Jean qui, accusé de meurtre, avait été acquitté par la Cour d'assises de la Corse, mais condamné par le tribunal correctionnel à 6 mois de prison pour port d'armes prohibées.

Il a été écroué à la maison d'arrêt.

Dispute

Une discussion des plus vives s'est élevée hier soir, vers huit heures, sur la place Saint-Nicolas, entre le nommé François F., du Vescovato et un autre jeune homme demeuré inconnu.

La police n'a pu connaître le nom d'un des antagonistes qui s'est soustrait à ses recherches.

Procès-verbal a été dressé contre le moins agile.

Témoignage de satisfaction

Le ministre de la marine a décerné un témoignage officiel de satisfaction au matelot Aicardi Laurent Paul, embarqué sur le « Montcalm », en récompense du dévouement dont il a fait preuve à Tchefou, le 10 juillet 1906 ; s'est jeté tout habillé à la mer pour porter secours à un marin en danger de se noyer.

On demande

Une nourrice pour garder un nourrisson chez elle.

S'adresser au bureau du journal.

A vendre

A vendre pour cause de départ : une charrette anglaise, une perissoire, une baignoire, fourneau de cuisine, four à rôtir établi et installation du gaz.

S'adresser : Villa Righetti, à Toga.

Avis

A louer une petite propriété avec mademoiselle près du couvent Saint-Antoine.

MADAME **BRUNINI-CERESA**
Modiste — *Bd Paoli, 27, au 1er*

A l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'à partir du 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles de toutes les créations pour la saison Hiver, provenant des premières maisons de Paris.

Elle espère que ses clientes voudront l'honorer de leurs visites comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution de tous les travaux et au fini soigné du travail.

Prix très modérés

Leçons de musique à domicile
M. et Mme Augustin Lazarotti

Solfège théorique et pratique. — Piano. — Cours d'ensemble. — Esthétique musicale. — Harmonie (*enseignement du Conservatoire de Paris d'après les principes de H. Reber et Th. Dubois*).

Pour tous autres renseignements, on est prié de s'adresser tous les jours, de 2 à 4 heures, Boulevard Saint-Angelo 30, 2me étage.

AVIS

M. Sébastien Luperini, fabricant de cordes à Toga (Bastia), a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que, depuis le 9 septembre, il a cessé d'être l'associé de M. J. Carli, et que toutes les commandes devront être adressées à M. Luperini, fabricant de cordes Bastia (Toga). Il la prévient en outre qu'elle trouvera chez lui, comme par le passé, de la marchandise de 1er choix.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00530

BOURSE DE PARIS

	29 sept.	1er oct.
Rente 3 0,0 anciens	90.45	90.50
— 3 p. 0,0 nouveau,	97.45	97.75
	ex-coupon.	

Conseil Général

Séance du lundi 1er octobre 1906

Présidence de M. COLONNA.

La session ordinaire du Conseil général s'est ouverte aujourd'hui sous la présidence de M. Colonna, doyen d'âge, en l'absence de M. le colonel Astima. Trente-quatre membres y assistaient.

Etaient présents : MM. Carrega, Leccia, Hector Durazzo, Arrii, docteur Balesi, Fantauzzi, Antoine Cavini, Alessandrini, Francoschi, Pitti-Ferrandi, Cervetti, Casabianca Don Pierre, Giamarchi, Pierangeli, docteur Zaccarelli, Orabona, Giudicelli, Marini, Puccinelli, Giocanti, Santelli, Stephanopoli, Cuneo d'Ornano, Falacci, abbé Ottavi, Pinelli, Versini, docteur Leca.

M. le Préfet de la Corse assiste à la séance.

Allocution de M. Colonna

A trois heures, M. Colonna prend place au fauteuil présidentiel. Il déclare la session ouverte, puis il prononce une très spirituelle allocution, invitant ses collègues à s'occuper très sérieusement des intérêts du pays.

Election du Président

Le président d'âge annonce qu'il va être procédé immédiatement à l'élection du bureau pour l'année 1906-1907.

M. Emmanuel Arène a été réélu président par 33 voix et un bulletin blanc.

Election des Vice-Présidents

Après la proclamation du résultat accueilli par les applaudissements de l'assemblée, le scrutin est ouvert pour l'élection des vice-présidents.

Ont obtenu :

MM. Cuneo d'Ornano, 37 voix.
Fantauzzi, 32 —
Hector Durazzo, 32 —

Les Secrétaires

MM. Albertini, Giudicelli, Marini et Orabona sont élus secrétaires et obtiennent chacun 32 suffrages.

Les Commissions

Demain, le Conseil général procèdera à l'élection des commissions. Celles-ci se réuniront aussitôt.

Il n'y aura pas de séance publique.

Pensions Ecclésiastiques

Paris, 1er octobre.

Par décret du 30 septembre 1906, sur le rapport du ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, et du ministre des Finances, dix-huit allocations de huit ans ont été accordées à des vicaires ou desservants de la Corse.

Cette nouvelle liste a paru au « Journal Officiel » de ce jour.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 1er octobre.

M. le général de division Berthier, inspecteur général permanent des travaux du génie pour l'armement des côtes, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (*réserve*) du cadre de l'état major général de l'armée.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Basses-Alpes

Paris, 1er octobre.

Les électeurs de l'arrondissement de Castellane étaient appelés, hier, à élire un député en remplacement de M. Boni de Castellane, dont l'élection a été invalidée.

M. Charles d'Escandes, ancien sous-préfet de Castellane, qui fut aux dernières élections le candidat d'union républicaine contre M. Boni de Castellane, était de nouveau candidat.

Voici le résultat du scrutin :

M. Boni de Castellane a obtenu 2.230 voix.

M. Escande en a obtenu 1.964.

M. Boni de Castellane a été réélu.

Aux élections générales du mois de mai dernier, M. Boni de Castellane avait été élu par 2.165 voix, contre 2.068 à M. Charles d'Escande.

Le Voyage Présidentiel DANS LE LOT-ET-GARONNE

Le départ d'Agen

Agen, 1er octobre.

Dès sept heures, la ville présente, ce matin, une animation extraordinaire. Le boulevard de la République est noir de monde. Devant la demeure présidentielle, des manifestations de sympathie en l'honneur du chef de l'Etat se produisent à tous instants. M. Fallières, à plusieurs reprises, se montre à l'une des fenêtres et salue ses compatriotes en délire.

Mais l'heure du départ approche. M. Fallières monte dans un landeau attelé à la Daumont, qui va l'emmener à la gare. A ce moment la manifestation est grandiose. De toutes les poitrines partent les cris répétés de : « Vive Fallières ! Vive la République ! »

A 9 heures et demie, le train présidentiel quittait Agen se dirigeant vers Mézin.

Un grave Accident

Trois morts

Agen, 1er octobre.

Quelques instants après le départ du président de la République un grave accident est venu jeter la consternation au sein de la population agenoise débordante de joie quelques heures avant.

Des bœufs qui étaient encore parqués sur la pelouse, ou la veille avait eu lieu le concours spécial de la race bovine gavonnaise, ont réussi à briser leurs liens et affolés se sont précipités sur la foule.

Trois personnes ont été éventrées et sont mortes instantanément.

A MÉZIN

Mézin, 1er octobre.

Chacun ici a revêtu ses habits de fête pour recevoir le chef de l'Etat. La décoration de la ville est féérique.

Lorsque retentit le sifflet de la locomotive, une immense acclamation s'élève dans la foule. La musique municipale joue la « Marseillaise ». Les troupes rendent les honneurs ; le canon tonne.

A sa descente du wagon, le président de la République est reçu par le maire, entouré de son conseil municipal, qui lui souhaite la bienvenue en termes affectueux.

M. Fallières répond par quelques mots bien sentis, puis le cortège se forme, et se dirige vers l'Hôtel-de-Ville, où ont lieu les réceptions officielles.

Au cours de cette cérémonie, M. Fallières remet de nombreuses distinctions honorifiques à des industriels et à des ouvriers.

Défilé des Sociétés

Du haut du grand balcon de la mairie, le président de la République assiste à un long défilé des sociétés mutualistes de la région. La population salue de ses vivats enthousiastes le chef de l'Etat, et c'est avec grand'peine que les troupes parviennent à dégager la route pour permettre au président de la République de se rendre à l'hôpital civile et de là à l'Ecole primaire supérieure.

Le Banquet

De retour à l'Hôtel-de-Ville, M. Fallières préside le grand banquet offert en son honneur par le Conseil municipal.

La plus grande cordialité et la plus franche gaieté n'ont cessé de régner pendant tout le repas. On se croyait à une grande fête de famille.

Au champagne, M. le Maire remercie le président de la République d'être venu passer quelques jours dans son pays natal, au sein de populations dont il est l'enfant bien-aimé.

Très ému, M. Fallières lève son verre au département du Lot-et-Garonne, qui lui a fait un accueil inoubliable, et où il compte faire de fréquentes apparitions.

« Je suis venu parmi vous, dit-il, l'âme ouverte et rayonnante, non pour recueillir vos applaudissements ou provoquer votre ovation, mais pour apporter à ma ville natale mon hommage filial et ma fidèle reconnaissance.

» Ma vie s'est passée au grand jour. J'ai toujours essayé d'être bon et utile envers mes concitoyens.

» Je suis resté libre, ce qui est l'hommage de ma vie entière et ma principale force aujourd'hui.

» L'Assemblée Nationale m'a imposé de grands devoirs que je m'efforcerais de remplir en bon serviteur de la démocratie et du pays. »

A l'issue du banquet, qui s'est prolongé fort avant dans la journée, le président de la République a parcouru le ville, puis il s'est rendu à la gare d'où le train présidentiel est reparti vers Lompilon.

EN RUSSIE

Les Élections de la Douma

Proclamation du Gouvernement

Saint-Pétersbourg, 1er octobre

Avant les élections de la nouvelle Douma, qui auront lieu au mois de janvier, le gouvernement publiera un appel aux électeurs. Il les exhortera à venir au secours de la patrie en nommant des députés décidés à concourir à l'organisation de l'empire.

La croisière de la famille impériale

Saint-Pétersbourg, 1er octobre.

La plupart des journaux annoncent que la croisière de la famille impériale touche à sa fin.

Les souverains russes seront de retour à Saint-Pétersbourg le onze octobre.

EN BELGIQUE

Un hommage au général Boulanger

Bruxelles, 1er octobre.

A l'occasion du 15e anniversaire de la mort du général Boulanger, M. le docteur Paulin Méry, ancien député, président du comité du Souvenir boulangiste, est arrivé hier à Beaulieu, et a déposé, suivant son habitude, quatre couronnes sur la tombe de l'ancien ministre de la guerre, au cimetière d'Ixelles.

Mairie de Bastia

ENTREPRISE DE TRAVAUX COMMUNAUX

Grosses réparations à la salle des fêtes du Théâtre

Travaux de charpente et de menuiserie

Avis d'Adjudication

Le public est prévenu qu'il sera procédé le mercredi, 17 octobre prochain, à deux heures, à la Mairie de Bastia, par devant le Maire de cette ville, assisté de deux conseillers municipaux, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, des travaux de grosses réparations à la salle des fêtes du Théâtre municipal.

Le montant du devis dressé par M. l'Architecte de la ville s'élève à la somme de :

Travaux à l'entreprise.	6.334 40
Somme à valoir.	65.60
Total.	6.400 00

On pourra prendre connaissance du projet et du cahier des charges au bureau de M. l'Architecte à l'Hôtel de Ville, tous les jours de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 5 heures du soir.

Pour être admis à l'adjudication, chaque concurrent devra produire un certificat constatant qu'il a exécuté des travaux en qualité de menuisier-charpentier.

Bastia, le 29 septembre 1906.

Le Maire,
A. GAUDIN.

Mairie de Bastia

ENTREPRISE DE TRAVAUX COMMUNAUX

Grosses réparations aux salles annexes de la salle des fêtes du Théâtre

Travaux de Maçonnerie

Avis d'Adjudication

Le public est prévenu qu'il sera procédé le mercredi, 17 octobre prochain, à deux heures, à la Mairie de Bastia, par devant le Maire de cette ville, assisté de deux conseillers municipaux, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, des travaux de grosses réparations aux salles annexes de la salle des fêtes du Théâtre municipal.

Le montant du devis dressé par M. l'Architecte de la Ville s'élève à la somme de :

Travaux à l'entreprise.	2.511.33
Somme à valoir.	78.67
Total.	2.600.00

On pourra prendre connaissance du projet et du cahier des charges au bureau de M. l'Architecte, à l'Hôtel de Ville, tous les jours de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 5 heures du soir.

Bastia, le 29 septembre 1906.

Le Maire,
A. GAUDIN.

A VENDRE

Un étage de maison au 3e étage, composé de huit pièces avec greniers au dessus dépendant du dit étage, situé à Bastia, rue du Lycée, n. 32.

S'adresser à Me Giordani, notaire à Bastia, Bd Paoli.

Comité Catholique des Ecoles Libres

ECOLE DE GARÇONS

Le Comité des Ecoles Libres, informe les pères et mères de famille que l'ouverture des classes aura lieu le samedi, 6 octobre, à 8 heures du matin, dans l'ancien local des Frères des Ecoles Chrétiennes, boulevard de Cardo.

Un externat payant sera joint à l'Ecole et fonctionnera comme par le passé.

Pour l'inscription et tous renseignements s'adresser à M. le Directeur, boulevard de Cardo, de 2 à 5 heures du soir.

ECOLE DES FILLES

L'école des Filles de la Basse-Ville sera ouverte le 4 octobre, à 8 heures du matin, rue du Lycée, 23.

S'adresser à Mme la Directrice, rue du Lycée, 11.

L'école des Filles de la Haute-Ville, rue du Dragon, 12, est ouverte depuis le 24 septembre.

S'adresser à la Directrice.

NOTA. — Le Comité devant ouvrir d'autres Ecoles, accepterait les offres de MM. les Instituteurs libres, qui désireraient faire partie du personnel enseignant.

S'adresser à M. le Curé de Saint Jean, à Bastia.

Mme veuve Léonie CASANOVA-NICOLLET, institutrice brévetée de l'Académie de Paris, demeurant 33, Bd Paoli, ouvrira chez elle, un *Cours spécial de Français* pour jeunes filles, tous les jours de 2 à 4 heures, à partir du 1er octobre.

Elle reprendra également ses leçons particulières.

Institution libre dirigée par Mlle Ottomani route du Cap, 1, Nouveau Port.

Préparation aux examens.
Classe enfantine
Rentrée des classes : 1er Octobre.

Institution de Jeunes filles dirigée par Mlle Thérèse RINALDI
Bd St-Angelo, 19, au second
en face le petit Lycée

Préparation au certificat d'études primaires, au brevet simple et au brevet supérieur et à l'Ecole normale, avec le concours des professeurs du Lycée.

Classes vastes, bien exposées et bien éclairées. — Mobilier renouvelé.

On reçoit à l'institution des pensionnaires qu'on se charge de placer dans une famille dont le chef est un ancien directeur d'école, demeurant à proximité de l'Etablissement.

Rentrée des classes : lundi 1er octobre.

L'ouverture des classes de l'institution dirigée par Mme Moracchini et Mlle Bonigni, aura lieu le 3 Octobre.

Leçon de piano à raison de 5 fr. par mois.

Leçons particulières à des prix très modérés.

Bd Paoli 13, au 1er étage.

Institution de Jeunes Filles dirigée par Mme Palbi née Martinenghi
Rue de l'Opéra, 31, au 2me

Préparation au brevet simple par des institutrices publics. — Des maîtresses pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'établissement. — On prend des pensionnaires et des demi pensionnaires. — Rentrée des classes : mardi, 2 octobre.

INSTITUTION DE JEUNES FILLES dirigée par Mme Th. Vincentini-de Figarelli
6, Boulevard du Palais, 6, Bastia

Pensionnat
Demi-Pensionnat. — Externat

Enseignement très soigné
Préparation au Brevet Simple et au Brevet Supérieur. — Leçons de Dessin, de Peinture et de Piano.

La rentrée des classes aura lieu le 2 octobre.

Institution de Mlle Penzevera. — La rentrée des classes est fixée au 2 octobre.

Nº 12. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA REINE DES GUEUX

par Paul MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

V

ALTESSE ET BALLERINE

— Pourquoi non, monsieur de Chalabre, si le souper y est passable, si le gîte m'y paraît possible, et si j'ai chance d'y rencontrer quelque aventure qui me délasse de la longue traite que j'ai fournie depuis ce matin ?

— C'est que, fit observer un autre voyageur, M. enseigneur nous disait, il n'y a qu'un instant, que nous sommes inopinément attendus à Florence...

— Eh bien, mon cher de Brionne, mon oncle par alliance le duc Cosme II verra-t-il... Les Médicis ne sont que des marchands, après tout... Le bon maître, quand un descendant de Charlemagne lui ferait faire le pied de grue !

Le quatrième cavalier ne s'était point mêlé à cette conversation.

Pendant tout le temps que son Altesse s'était absorbée dans la contemplation de la ballerine, il n'avait pas cessé d'examiner le vieux bohémien qui se tenait non loin de la grappe des chanteurs.

Il le regardait comme quand Mazerolle élève la voix :

— Christian, précédez-nous et faites votre office de maréchal de nos logis.

Alors, de Chalabre et de Brionne applaudirent.

— Allons, baron.

— Allons, Monsieur de Sierk.

— A l'instant, Altesse ; à l'instant, messieurs.

Et Christian, baron de Sierk, se dirigea vers l'hôtellerie en murmurant :

— Ou je m'abuse fort, ou cette tête blanche est le Pharaon que j'ai rencontré il y a dix ans... Il faudrait que j'en fusse certain... Et, dans ce cas,...

Son courrier ordinaire avait disparu. Sa lèvre était devenue sérieuse. Son œil voilé s'était ouvert pour laisser filtrer un mauvais regard.

— Donc ce cas, reprit-il, prince Charles de Vendemont, le maréchal de vos logis pourrait peut être, à la place des vôtres, préparer les siens, à Nancy, dans le palais ducal de Gérard d'Alsace et de René d'Anjou.

. . . . . .

Cependant, le joueur de gusla s'était approché de la demoiselle :

— Ah ça ! interrogea-t-il à voix basse est-ce que tu vas te rendre gentille à l'invitation de ce godelureau ?

La jeune fille garda un dédaigneux silence.

L'autre insista avec une irritation à peine contenue :

— Tu n'iras pas !... Non, par l'enfer ! Il ne faut pas que tu y ailles.

Puis, apostrophant le vieillard qui accompagnait la gitane :

— Mon père, dites-lui donc qu'elle ne doit pas y aller !

Le vieux bohémien le couvrit d'un regard qui coupait court à toute réplique :

— Mon fils, questionne-t-il froidement, est-ce entre vos mains que Hunte remit le fouet à manche d'ébène et le sifflet d'argent ? Il n'y a ici de volonté que la volonté de la reine. Ne l'oublie pas désormais.

— Merci, père, fit la ballerine.

Elle ajouta avec tendresse :

— Vous ne me quitterez point, n'est-ce pas ?

— Si tu le désires, mon enfant...

— Je vous en prie, n'êtes-vous pas la conseiller, le protecteur et le bras droit d'une royauté à laquelle je me serais aujourd'hui dérobée, si je n'avais cru devoir obéir aux derniers vœux d'une mourante ?

Ensuite, avec un air, un ton et un geste d'autorité.

— Où est le reste de nos frères ?

— Dans le reste du village, sans doute, ainsi que dans les hameaux, dans les fermes des environs.

— Qu'ils regagnent au plutôt l'endroit que vous avez désigné pour y passer la nuit.

Elle appuya en regardant fixement le joueur de gusla et les autres zingares :

— Et, surtout, que rien ne soit dérobé aux braves gens de ce pays ! Pas une poule, pas un fruit, pas un fêtu de paille ! Que tout ce dont nous pourrons avoir besoin pour le souper, pour le coucher, tant pour les hommes que pour les bêtes, y soit acheté au prix marchand et payé au juste valeur.

Puis, avec une gaieté ironique :

— La recette d'aujourd'hui a été assez bonne pour nous permettre d'être honnêtes une pauvre fois par hasard.

VI

HOROSCOPES ET RENDEZ VOUS

Quelques minutes plus tard, — les chevaux ayant été dessellés et conduits à l'écurie par leurs valets et par ceux du « Corpo Santo », — nos quatre voyageurs s'étaient assis sur la terrasse de l'hôtellerie devant une table chargée de tout ce qui forme le fond de la cuisine italienne : volaille frite à l'huile, ragoût de chevreau aux tomates, mortadelle et saucisson de Bologne, « lasagne, ravioli, macaroni di grano duro », — trois sortes de pâtes chères aux palais d'outre monts, — sans oublier les vins capiteux de Sicile et de Naples, dans les flasques au long col, empaillées et voutroux.

(*A suivre*).

CHOCOLAT MENIER

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

MARBRERIE

Cheminées de tous styles — Marbres pour meubles

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite confoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur
JOSEPH LUCIANI
Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS
Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

OUTILS pour AMATEURS et OUVRIERS — LA VERLE et fils

Assurance Mutuelle fondée en 1900
LA MÉTROPOLITAINE
Incendie, Accidents et autres risques
Assurance — Loi du 9 avril 1898. Règlement immédiat et complet des Sinistres. Pour demande d'agence, écrire à la Direction 23, rue de Bellefond, Paris.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏ DE COLOMBANI
Bastia — 2 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à électricité où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Voyageurs à des prix modérés

A VENDRE

Fondres, fûts neufs et usagés de toutes contenances à des conditions avantageuses.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Qu'on se le dise ?

Les Sirops de la Maison L. N. Mattei et Cie, surtout la *Grenadine* et le *Limon* sont sans contredit les meilleurs de tous.
Les goûter c'est ne plus en vouloir d'autres.

Installation à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place du Château de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
LA découpe et traduit dans les journaux du monde, en français les articles sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — Et CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Cadix, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Delhi, Rome, Milan.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ENCRIERS

à fermeture automatique
élastique
Système Colombani
Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

ANCIEN CABINET
DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI
4, rue des Terrasses, Bastia
Fabrication et réparations de dentiers artificiels
F.-A. MORATI
Ancien chef de section
des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplômés).
N. B. — Les matières premières devront servir à la fabrication des dentiers provenant des bons maisons de Paris.

Le Directeur Gérant,
L.-B. OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURNEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scagliola, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie
Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, ils sont aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.
Exposés au pied Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de sécurité.
Externat
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS
Succès pour l'année scolaire 1904-1905
4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
4 Admissions à l'Ecole Normale sur 3 ;
16 Brevets supérieurs sur 18.
Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
232 et 234 Rue Lafayette.
CATALOGUE FRANCO (200 pages).
TÉLÉPHONE — UNIÈ 6-DENIS
Dépôt Général du **PÈRE GAFFARD**

BEC GAZÉOL

Cie Gle des PÉTROLES - MARSEILLE
Dépositaires pour toute la Corse,
L. N. Mattei et Cie

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

RELIGIEUSE donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ecrire Mme Barot, Chantenay (Loire-Inférieure).

MESDAMES
Vous reconnaîtrez combien
400 francs par an
sur la coupe de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du Journal de Modes
« LA SAISON »
le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, — et. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.
Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.
Modestie et Tranquillité règnent de ses modèles
6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panneau en couleurs.
Numéro Spécimen gratuit. 30, rue de Lille, Paris

BELLE JARDINIÈRE

35, Boulevard Paoli, Bastia

M. FERDINAND ERCOLE, Directeur de la *Belle Jardinière*, étant devenu acquéreur du dit magasin, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à l'occasion de son début comme propriétaire, il se propose de faire des sacrifices sérieux pour le renouvellement des diverses marchandises n'ayant pas plus d'une année de magasin, et qu'à cet effet, une grande liquidation sera faite à partir de lundi, 1er octobre 1906, et se continuera jusqu'au samedi suivant, avec un rabais de 20 0/0 sur tous les articles sans exception.

Savoir : *Complets pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants. — Pardessus. — Pélerines. — Chapeaux. — Chemises. — Caleçons. — Chaussettes. — Flanelles. — Parapluies. — Cravates. — Faux-Cols. — Articles de voyage.*

LA VENTE SERA FAITE AU COMPTANT

N. B. — Le magasin la *Belle Jardinière* restera ouvert le dimanche jusqu'à midi.

XXXIe ANNÉE. — N. 269 — MERCREDI 3 OCTOBRE 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA PALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Candide.
Soleil : (heure authentique)
Lever, 5 h. 28 m. — Coucher, 6 h. 45 s.
Dernier quar., le 10. — Nouv. Lune, le 17
Fête de Demain : St François d'Assise.

2 OCTOBRE

Répartement de l'Impôt

A MM. les Conseillers généraux de l'arrondissement de Bastia :

Messieurs.

Un très modeste contribuable se permet d'appeler toute votre attention sur le mode de répartement de l'impôt dans le département.

Voici le tableau de ce répartement pour l'année 1907 :

ARRONDISSEMENTS	CONTRIBUTIONS Foncière Propriétés non bâties	Personnelle-mobilière	des portes fenêtres	TOTAL
Ajaccio	37.920 »	60.268 »	17.091 »	108.573 »
Bastia	43.616 »	78.313 »	21.961 »	143.909 »
Corte	31.709 »	18.080 »	6.739 »	47.194 »
Sartène	28.455 »	25.220 »	12.449 »	76.824 »
Sisco	30.310 »	31.381 »	7.409 »	69.100 »
Totaux	142.101 »	217.845 »	72.620 »	432.586 »

Je ne vous cacherai pas que je suis peu initié aux questions de finance, et ce sera là l'excuse de mon intervention un peu risquée.

Mais le total des contributions de notre arrondissement m'a frappé, il m'a semblé qu'il n'était pas en proportion avec celui des autres arrondissements. Remarquez que l'arrondissement dont les intérêts vous sont confiés figure sur cette répartition pour le TIERS de la contribution totale du département.

Je dois vous avouer en toute franchise que je ne croyais pas notre arrondissement aussi riche par rapport aux autres parties de la Corse, et j'étais loin surtout de me douter qu'il représentât lui seul le TIERS de la richesse foncière du département, bien qu'il s'y trouve la ville la plus importante de l'île.

Je voudrais, Messieurs, tout simplement vous communiquer mes doutes, et vous prier de vous assurer si vos électeurs ne sont pas victimes d'une erreur administrative ou autre.

La plupart de vous ont fait ou font partie de la commission des finances : ce ne doit être alors qu'un jeu pour arriver à une vérification des chiffres. Que si quelques-uns d'entre vous, trop versés dans le droit ou dans la médecine, ou trop attachés aux progrès de l'industrie, du commerce ou de l'agriculture, ou trop absorbés par les grands problèmes sociaux ou politiques, se trouvaient, comme moi, peu au courant en matière de questions financières départementales, l'honorable Directeur des contributions directes se chargerait en quelques mots de vous expliquer le mécanisme du répartement, et en quelques minutes, vous en sauriez autant que le premier ministre des finances venu.

Je crois, cependant, devoir vous mettre en garde contre deux objections qui se trouvent trop souvent sur les lèvres des chefs de nos administrations publiques, en présence d'un indiscret : député, conseiller général ou simplement contribuable.

« Monsieur, la base du répartement est établie depuis un temps immémorial, on a toujours procédé ainsi, cette base a été approuvée par plus de trente préfets qui se sont succédé dans ce département et par tous mes prédécesseurs, etc., etc. »

Comme conclusion, si l'indiscret ne semble pas se rendre à toutes ces raisons :

« D'ailleurs, Monsieur, le répartement de 1907 est établi définitivement, on ne peut y revenir ; les états du sous-répartement sont préparés, il est trop tard, etc., etc. »

Il est juste de maintenir ce qui a été toujours fait, si c'est bien fait ; mais s'il en est autrement, il est toujours temps de rectifier une erreur, bien qu'on ne puisse pas la réparer, car ce qui a été payé à tort par les contribuables ne peut plus leur être restitué. Voici pour la première objection ; quant à la seconde, elle pourrait être fondée, bien que les feuilles d'avis de contributions ne soient distribués qu'en mars ou avril, c'est-à dire dans six mois. Si donc, il était réellement trop tard, il faudrait accepter le répartement déjà établi pour 1907.

Mais MM. les conseillers généraux devront se rendre compte immédiatement de la situation, s'assurer que les bases de ce répartement sont bien exactes, si elles doivent être maintenues. La démarche que nous sollicitons de nos représentants cantonaux s'impose d'autant plus que lorsqu'on doit procéder à une répartition de secours pour n'importe quel objet, perte de bestiaux, sinistres, grêle, incendies, etc., etc., il arrive toujours ou presque toujours que notre arrondissement est le moins favorisé.

On pourra dire que l'administration n'a garde de répartir les secours qu'entre les personnes qui ont été victimes de pertes ou de sinistres. Cependant, dans cet arrondissement si important, puisqu'il concourt pour le TIERS dans le payement des contributions directes de tout le département, il doit y avoir, à priori, et dans la masse des désastres, une proportion à peu près juste avec son importance industrielle et agricole. Est ce que les incendies sont moins rares dans le Nord de l'île, que dans le centre ou dans le Sud ? Qu'on interroge MM. les Conseillers généraux du Cap. Est ce que notre bétail est toujours préservé ? Est-ce que la grêle ne ruine jamais les propriétaires de cette partie de l'île ?

Messieurs les Conseillers généraux de l'arrondissement de Bastia, il est de votre devoir d'éclaircir la situation. Personne n'a jamais douté de votre dévouement aux intérêts de vos mandants. Vous leur en donnerez une nouvelle preuve en vous assurant qu'ils ne sont pas victimes d'une erreur.

J'ai l'honneur, etc.

Un Contribuable bastiais.

AU PAYS DES FRIMAS

C'est au mois d'octobre que commencent à se dérouler à travers le Nord des scènes tristes et parfois larmoyantes. On dirait qu'à cette époque tous les éléments conspirent déjà d'un parfait et commun accord pour couvrir comme d'un sombre voile de tristesse et de mélancolie cette charmante vallée qui pendant la saison estivale, alors que se dessinaient partout les belles grâces de la nature, ressemblait à une majestueuse reine, toute chamarrée des perles les plus précieuses.

O mon pays, te faudra-t-il subir éternellement cette dure loi ? Hélas, oui ; ton ciel rendu trop inclément par les redoutables aquilons de l'hiver, éloigne de ton sein les êtres et les choses.

Envers toi, la nature se montre tantôt trop prodigue de ses largesses, tantôt trop rigide en ses rigueurs. Une jeune et belle créature d'abord toute resplendissante de beauté et pleine des attraits les plus doux, et bientôt dépouillée de ses agréments et de ses atours, offre ton image, ô Nesle enchanteur. L'hirondelle, comme pour te haïr, rasant de son vol rapide ton sol devenu déjà inhospitalier à ce te époque, te quitte en poussant des cris aigus et plaintifs.

Le pâtre, alors, en quelque sorte le confident de nos montagnes, ramasse son tout le troupeau et songe à regagner le chemin de son exil périodique. Mais, avant d'abandonner sa rustique cabane, aux sources limpides et au fertile sol adoré, il prend un crayon et sur un mur à façonné, et, tel Anacréon, en tire des notes tendres et gaies, lugubres et plaintives, qui, entendues de loin, semblent vous dire :

Adieu charmantes collines,
Adieu limpides ruisseaux,
Marbre sont les heures finies
Je pars avec mes troupeaux.

Enfin, il part, s'en allant à la recherche des régions plantureuses et ensoleillées où son bétail dont il est le roi absolu, puisse trouver une nourriture saine et abondante et, avenge fatalité, le plus souvent, il a pour auberge la dure et la belle étoile, et pour oreiller la borne du chemin comme ce bon patriarche des anciens temps.

C'est ainsi que chaque année le vide se fait dans nos montagneux villages du Nolo. La garde du foyer domestique est confiée aux vieillards qui restent presque toujours près de l'âtre où une bûche flamboyante tire de temps en temps des feux d'artifice.

Mais si les nuages ne sont pas trop intenses pour laisser passer, à travers des éclaircies quelques rayons du soleil, ils sortent et vont s'échelonner, pareils à des Lazarini, le long d'un mur. Là, faisant appel à leur peu d'astronomie, ils interrogent le ciel, et se demandent si la journée du lendemain sera orageuse ou calme. Ainsi réunis, à leur taille courbée sur des bâtons noueux, à leur chevelure aussi blanche que la neige qui se profile à l'horizon, on les prendrait pour ces antiques et augustes sages de la Grèce délivrant et délibérant sur des affaires sérieuses.

D. ALBERTINI.

Ce que disent les Journaux

Le Soleil

Sur l'attribution des biens cultuels de Coley et de Puymasson :

« Dans leur hâte de dépouiller l'Eglise, nos gouvernants n'ont pas eu la vulgaire prudence d'attendre soit l'expiration du délai légal, soit la modification par la Chambre de l'article 4 qui défend la caractère de l'association et la rend apte à recueillir les dons. Il n'est pas heureux

---

N° 12. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA REINE DES GUEUX

par Paul MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

VI

HOROSCOPES ET RENDEZ VOUS

La route avait signalé les dents des convives.

Aussi firent-ils honneur au repas, qu'ils ne négligèrent point, du reste, d'arroser de libations et copieuses rasades.

Aux fromages et aux fruits, ainsi que ses compagnons traitaient avec une respectueuse déférence paraissait légèrement échauffé.

— Surtout, messieurs, s'ingéniait-il à répéter, souvenez-vous que je ne suis ici que monsieur Charles... Monsieur Charles, vous entendez : un simple gentilhomme comme vous... Je suis curieux de savoir si cette sibylle forcera déchiffrera sous mon incognito, mon nom, mon rang et ma naissance.

Puis, après un nouveau verre de vin de Syracuse :

— Elle est charmante, n'est il pas vrai ?... Le velours et les dentelles iraient merveilleusement à ces épaules... Et des mules faites pour la mise ouverte de l'éventail comme des pieds pour la cuvette les tapis les plus moelleux !...

— Votre Altesse la trouve plus belle que la reine Anne d'Autriche ? demande M. de Chalabre.

— Et que madame la comtesse ? questionna M. de Brionne.

— C'est une autre forme de beauté... Or, la beauté sous toutes ses formes a des prises irrésistibles sur mon cerveau... D'abord, celle-ci possède les cheveux du soleil.

— Hi, mon seigneur, est-ce qu'elle n'est pas blonde ?

— Et blonde ossel, la coquine ! te Marie de Rohan ?

Son Altesse éclata de rire :

— Du diable, si je m'en souviens ! Elles sont si loin de moi !... Les cheveux ont tort.

Les deux jeunes gens firent chorus.

Monseigneur poursuivit avec la même gaîté :

— Cette sirène de Bohême m'a conquis d'un regard. Elle m'attire comme la lutte. Elle me subjugue comme l'inconnu.

— Bon ! prince, vous voilà parti !...

— Et j'arriverai, vive Dieu !... C'est un oiseau, avez-vous dit ... Eh bien, je serai l'oiseleur...

— Hamph ! fit M. de Chalabre, si le comte François de Vaudemont vous entendait parler ainsi...

M. de Brionne appuya :

— Et, avec lui, la princesse Nicole, votre noble et douce fiancée...

Le jouvenceau fronça le sourcil d'une façon tout olympienne :

— Messieurs, prononça-t-il gravement, vous n'avez jamais que des choses désagréables à me rappeler.

Puis, comme ses deux interlocuteurs ouvraient la bouche pour protester :

— Assez, de grâce, sur ce chapitre ! assez sur mon honoré père et sur mon austère cousine ! je fais tout ce qui est en mon pouvoir pour oublier les trente six verges de l'une et les trente-six sermons de l'autre.

Le coude sur la nappe, Christian de Stark songeait :

— Il faut que je retrouve ce bohémien. Il faut que je l'interroge au plus tôt... Il faut que cette fille, qui va venir, me fournisse sur l'heure le moyen de changer mes doutes en certitudes. .

Monsieur d'Harlay lui frappa brusquement sur l'épaule :

— Hola ! baron, tu nous négliges et tu te négliges !...

— Moi, monsieur ?

— Tu manges du bout des dents ! Tu bois du bout des lèvres ! Tu restes la plantée de la Sobriété et du Silence ! Ça, méditerais-tu quelque crime ?... Ou tremblerais-tu de me frustrer de l'héritage de mon oncle le duc Henri, en me soufflant la main de sa fille ?

Le prince, sans le savoir, avait il touché juste !

Toujours est il que, si mobre qu'il fût de lui même, M. de Stark ne put se défendre d'un embarras momentané.

Il se fit seul à lui-même quoi ajouter si l'autre ne l'eût interrompu par un nouveau trait de libéralité :

— Ha ! compères, regardez moi cette figure de conspirateurs !... Ne diraient-on pas Judas Iscariote à la table de Notre Seigneur ?... D'honneur, on le prendrait sur la mine !

Le baron avait juste un regard au dehors — et un sourire habituel était revenu sous sa moustache :

— Altesse, reprit-il, — sans hésitation aucune je le, — je pense que voici la jolie magicienne aux sortilèges de laquelle il vous a plu de faire appel.

Il ajouta en se parlant à :

— Le vieillard de tout à l'heure l'accompagne... Allons, en a rouge de prendre que la fortune est la fille du hasard... Car la voici qui vient à moi, en pendeloques, au bras de son père.

C'était en effet la bohémienne.

Le vieux bohémien marchait à ses côtés.

Seulement celui-ci demeura au bas de l'escalier, dont la jeune fille gravit les marches avec une légèreté gracieuse.

(A suivre).

qu'auquel abus d'autorité ait été commis par les gouvernants. Il démasque et dévoile si cyniquement leur but qu'il ne laisse subsister aucun doute sur les intentions des instituteurs et auteurs de la loi. Les conciliants, qui croyaient comme M. Aynard que tout pouvait s'arranger avec un peu de bonne volonté doivent aujourd'hui reconnaître combien profonde était leur erreur, ils doivent remercier le Pape, s'ils sont sincèrement catholiques, de s'être refusé à approuver une loi inacceptable en fait et qui n'avait été fabriquée que pour atteindre l'Eglise dans ses doctrines, la désorganiser dans sa hiérarchie et la dépouiller de ses biens. »

Le Libre Parole

M. Drumont constate avec amertume que l'heure est passée des beaux jours de l'antidreyfusisme où l'on pouvait compter sur un mouvement militaire contre la République :

« Je pense que nos amis de l'Action française n'ont pas l'illusion qu'ils feront renaître l'admirable mouvement patriotique qui, au début, a soulevé la France entière contre Dreyfus et le dreyfusisme, état d'esprit peut être aussi ensemble où le Parti révolutionnaire vibrait avec les patriotes de toutes classes. C'est fini. Les chefs militaires ont laissé passer l'occasion. Ils ne la retrouveront plus. Une défaite, un échec en retour n'ont produit contre eux. L'antimilitarisme actuel n'a pas été créé par les antimilitaristes de profession. Il a été créé par les militaires qui n'ont point répondu aux appels, aux désirs, à l'attente, au rêve, si vous voulez, de la nation. On les déteste bien que ce qu'on a passionnément aimé. Les masses vont toujours d'un extrême à l'autre. »

L'Aurore

De M. Basc, sur la séparation :

« Il est joli votre article 4, Monsieur le ministre des cultes ! Vous voilà transformé en gendarme du Pape, chargé de faire respecter cet article que la majorité républicaine a eu la sottise d'accepter en même temps que le votaient tous les réactionnaires, tous les cathos jusqu'à la Chambre.

» L'incident des deux premières associations cultuelles prouve que la dévolution est impossible dans les conditions fixées par la loi, car de par le veto du Pape, la situation se présentera identique dans toutes les communes. Si l'on est décidé à mettre les communes en possession effective des biens détenus par les fabriques, qu'on le dise nettement et surtout qu'on le fasse.

» Un peu de clarté dans les déclarations, un peu de décision dans les actes. »

Le Gaulois

L'interview, on ne pardonnera d'employer ce terme professionnel, que le Pape a daigné accorder à un collaborateur du *Gaulois*, devait produire une sensation profonde et l'a produite en effet. En quelques mots Sa Sainteté a déchiré tous les voiles, dissipé toutes les équivoques, précisé toutes les situations. Les fauteurs de combinaisons qui rêvaient de transformer l'Eglise de France en un vaste consistoire sont désemparés.

Ils comptaient que le Souverain-Pontife accepterait un texte dont le Conseil d'Etat eût attesté la valeur ou qu'il se résignerait à la tolérance ministérielle. Or, le Pape, avec une grande netteté, une inébranlable fermeté, repousse les expédients louches, les transactions hypocrites qui lui sont proposées et, sans aucune intention ironique, il donne une leçon de droit constitutionnel à tous les électeurs en chambre qui lui conseillent de tourner la loi.

Vous verrez que ce curé de campagne, comme le qualifient dédaigneusement ses adversaires, conquera dans l'histoire de l'Eglise une plus grande place que la plupart des grands diplomates et des hommes d'Etat éminents qui l'ont précédé dans la chaire de Saint-Pierre.

L'Autorité

De M. Paul de Cassagnac, à propos du manifeste de l'Action française, qui poursuit la difficile réhabilitation du général Mercier et veut renvoyer Dreyfus à l'île du Diable :

« Des hommes de courage et de cœur, résolus à ne pas laisser la prescription recouvrir les coupables du maintien de l'innocent, demandent la revision du procès, jugé dans des conditions scandaleuses. Ils la réclament, parce qu'ils savent que la nouvelle mise en jugement de Dreyfus, c'est la mise en jugement du gouvernement, qui s'est prêté à une odieuse parodie de justice. Ils la réclament parce qu'ils savent que le jour où ils l'obtiendront, le gouvernement figurera tout entier au banc des accusés, avec son cortège de magistrats vendus et domestiques.

» Ils la veulent pour en faire, non plus la revanche Dreyfus, mais le procès vengeur de la République franc-maçonne, de ses hontes, de ses crimes, de ses théories, de ses affiliés. C'en est assez pour que nous la pourvoyions intéressablement de concert avec eux au nom de la justice violée, de la Patrie outragée et du drapeau national foulé aux pieds. »

Ecole de Saint-Cyr

Les candidats dont les noms suivent ont été admis à l'Ecole spéciale militaire, à la suite du concours de 1906, et ont été affectés aux corps ci-après pour y accomplir une année de service :

78e Callini Jacques-Joseph-Louis, 41e dragons.

179e Colonna de Leca Dominique-Marie, au 143e d'infanterie.

190e Bonaccorsi Gabriel-Henri-Marius, au 81e.

266e Ciambelli Joseph-Dominique, au 2e zouaves.

GAZETTE DEPARTEMENTALE

BARRETALI. — Jeudi dernier avait lieu dans cette commune le mariage de Mlle Anna Luigi, la sœur de nos excellents amis le Docteur et le Pharmacien si avantageusement connus dans notre ville, avec M. Antoine Giuliani, de Minerbio, le beau-frère de MM. Franceschi de Pico, l'une des plus honorables familles du Cap et également très-connue à Bastia.

Dès la veille, dans les divers hameaux que devaient traverser les époux, de grands arcs de triomphe, au haut desquels flottait le drapeau tricolore, étaient élevés par les soins de la population qui tenait à affirmer ainsi une fois de plus, ses sentiments d'estime et de sympathie pour les familles Luigi et Giuliani, dont les noms ont toujours été si justement populaires dans la commune.

Le caractère de cette fête que rehaussait l'éclat d'un soleil printannier, est été plus important encore si un deuil trop récent n'avait contraint la famille Giuliani de restreindre ses invitations. Malgré cela, l'église de Conchiglio, resplendissante de lumières, et toute tapissée pour la circonstance, était trop petite pour contenir la foule élégante qui s'y pressait.

La mariée, qui a été conduite à l'autel par son père, M. Pierre-Paul Luigi, portait avec une grâce toute spéciale une délicieuse toilette en crêpe de Chine ornée de magnifiques dentelles. Le marié offrait le bras à sa sœur, Mme Vve Jean Franceschi, dont on a beaucoup remarqué la riche toilette en mousseline de soie noire.

Derrière eux le cortège se déroulait dans l'ordre suivant :

Mlle Hélène Franceschi et M. Georges Franceschi; Mlle Catherine Franceschi et M. Dominique Luigi; Mlle Jeanne Luigi et M. Lucca fils; Mme Eugénie Luigi et M. le Dr Augustin Luigi; Mlle Marie-Dque Franceschi et M. Domingo Franceschi; Mme Hortense Franceschi et M. Vincent Lucca; Mlle Marie-Angèle Orsini et M. Jacques Franceschi; Mlle Madeleine Battisti et M. Pierre Luciani; Mlle Assomption Vincentelli et M. Dque Santelli; Mlle Félicité Vincentelli et M. Joseph Mattei; Mlle Marie-Dque Santelli et M. Vincent Luciani; Mlle Emma Vincentelli et M. Pierre Battisti; Mlle Constance Ciccioni et M. le Dr Pascal Luigi; Mlle Angèle Mariani et M. Jean Vincentelli; Mlle Marie Antonetti et M. Joseph Vincentelli; Mlle Marie Battisti et M. Pierre Giuliani; Mlle Aimable Battisti et M. Toussaint Vincentelli; Mlle Assomption Altieri et M. François Vincentelli; Mlle Baptistine Battisti et M. Dque Battisti; Mme Agostini et M. Dominique Orsini; Mlle Marie-Dque Ciccioni et M. Sauveur Dominici; Mlle M. Battisti et M. Paoli.

Il nous est impossible de pouvoir énumérer les superbes toilettes, en dolienne, en crêpe de Chine, en mousseline de soie, en soie lustrée, en linon, en mousseline soie, etc., etc., qu'il nous a été donné de remarquer dans un cortège aussi bien choisi. Qu'il nous suffise de dire qu'elles étaient toutes d'une rare élégance.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux époux par M. l'abbé Martelli, le sympathique curé de Conchiglio, qui a prononcé en cette circonstance une bien longue et bien touchante allocution. Il a rappelé à la mariée en termes très émus, sa grand'mère de vénérée mémoire, dont elle n'a qu'à suivre les rares exemples de vertu.

La quête a été faite par Mlle Hélène Franceschi qu'accompagnait M. Georges Franceschi.

Les témoins étaient, pour la mariée : Mme Eugénie Luigi, sa belle-sœur, et M. Dominique Luigi, pharmacien de 1re classe, son frère; pour le marié : MM. Domingo Franceschi, banquier à Paris, et Vincent Lucca, maire de Pino, son oncle.

Après la cérémonie religieuse, la famille Luigi a réuni les invités autour d'une table dos mieux servie et dont nous donnons ci-après le menu :

Hors-d'œuvre variés
Bouchées à la reine
Cœur de filet aux truffes
Langouste à l'américaine
Haricots verts Paris-Bretonnette
Poulardes de Bresse rôties
Salade russe
Dessert assorti
Vins du Cap doux et secs
Champagne

Au champagne Mlle Assomption Vincentelli a prononcé un magnifique discours que le manque de place ne nous permet pas de reproduire; elle a bu au bonheur des époux et à l'union de deux des familles les plus marquantes du canton de Luri, les familles Luigi et Giuliani.

Dans le soirée, alors que la sauterie organisée après le déjeuner battait son plein, les époux sont partis pour Minerbio, et de là aussitôt pour Bastia et Ile-Rousse où ils ont été prendre le courrier de Nice.

Nos vœux les plus sincères accompagnent l'heureux couple dont l'union s'est faite sous les meilleurs auspices, et nous renouvelons aux familles Giuliani et Luigi nos bien sincères félicitations.

Un invité.

VALLECALLE. — Mercredi, 26 du courant, avaient lieu dans notre commune les obsèques de M. Antoine Bonigni, instituteur public à Reparon de Verdon (Basses-Alpes).

Elève, d'abord de l'école laïque, puis du cours complémentaire de la place St-Nicolas, M. Bonigni, à peine pourvu du brevet élémentaire, avait été nommé suppléant à Saint Bonnet de Joux, et bientôt après instituteur-adjoint à Savigny en Revermont (Saône-et-Loire). Rappelé en Corse pour y faire son service militaire, il avait, à sa libération, été replacé dans les Basses-Alpes, à Sanlano. Il y épousait au mois de février, une de ses collègues, Mlle Emma Signoret. La jeune ménage, installé à Esparron, y goûtait le bonheur dans l'accomplissement du devoir; l'avenir lui sourirait, lorsque subitement, Antoine Bonigni tombe malade. Rentré dans sa famille au commencement d'août en compagnie de sa jeune femme, la pauvre malade comptait et nous espérons avec lui que l'air natal et la solitude des siens, jointe au repos bienfaisant des vacances, lui auraient rendu la santé. Hélas! au lieu de la guérison, c'est la mort foudroyante qui est venue, si qui, d'un bond et, enlevait toute apparence, robuste jeune homme devingt-trois ans, arrivé, après combien d'efforts et de sacrifices ! à une situation déjà enviable, à fait, en trois jours, un cadavre inerte, livide, glacé.

Le décès d'Antoine Bonigni n'a pas seulement désolé le cœur d'une compagne aimante et dévouée, et d'une tendre sœur; il n'a pas seulement désespéré ses vieux parents et désolé ses amis; il a ému toute la population qui a marqué sa sympathie à la famille de l'infortuné jeune homme de la façon la plus touchante. M. Antoine Felicelli, maire de Rapale, et MM. Colteilloni, Massiani et Poletti, collègues du défunt, tenaient les cordons du poêle. M. J.-A. Poggi a dit au cher disparu, au nom de ses amis personnels, l'adieu suprême.

ALESANI. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Emmanuelli Arietto, la charmante fille de M. Dominique Emmanuelli, de Parelli, avec M. Castellani, de Calacuccia, inspecteur de 2e classe des gardes indigènes, de l'Indo-Chine.

Nos félicitations et nos vœux aux heureux fiancés.

CENTURI. — M. Perciani, receveur des postes et télégraphes à Calderello, est appelé aux mêmes fonctions à Centuri, par permutation avec M. Luciani, qui le remplace à Calderello.

ROGLIANO. — Le nommé Giovanni David, presque octogénaire, marchand ambulant, né à Pietrinaggio de Nocario, est décédé le 25 courant, à Rogliano, à la suite d'une chute. M. le maréchal des Logis Ribaux lui a fait prodiguer tous les soins désirables. M. le Maire et M. le Curé ont accordé au défunt les honneurs qui étaient dus à un vénérable vieillard de 86 ans. Aux obsèques, M. le Maire était représenté par M. le Secrétaire de la mairie. La messe de requiem a été chantée par M. le doyen Paoli, qui avait fait dresser un catafalque convenable, et les officiants été tenues par M. l'abbé Silvagnoli.

Pensions Ecclésiastiques

Par arrêté du 25 septembre 1906, le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes et le ministre des finances, ont approuvé l'attribution d'allocations de quatre ans aux ministres des cultes désignés ci-après :

Agostini, vicaire à Luri.
Albertini, vicaire à Lezzi.
Antoni, desservant à Erbalunga.
Costa, vicaire à Oletta.
Ferrandi, vicaire à Muro.
Franceschi, vicaire à Ghisoni.
Frangolacci, vicaire à Cargèse.
Giacconi, vicaire à Rogliano.
Giansili, desservant à Lento-di-Casinca.
Gisly, vicaire à Zicavo.
Mattei, desservant à Morignano.
Nicolai, vicaire à Porto-Vecchio.
Ornatelli, vicaire à Rogliano.
Ortoli, vicaire à Ste-Lucie-de-Tallano.
Paoli, curé à Vico.
Peretti, desservant à Solaccaro.
Ronneci, desservant à Zalana.
Simoni, vicaire à Zonza.
Gallo, vicaire à Trégonce.

Au « Journal Officiel »

Ministère de la Guerre

Sont promus :

au grade de chef de bataillon, M. Fieri, capitaine au 4e bataillon de chasseurs, affecté au 2e rég. de zouaves.

au grade de capitaine, M. Casanova, lieutenant au 141e, affecté au 99e.

au grade d'officier d'administration de 2e classe du service de l'artillerie, M. Burgomano, officier d'administration de 3e classe, à l'école d'artillerie du 15e corps d'armée, maintenu.

M. Ortioni, médecin aide-major de 2e classe à l'hôpital militaire de Briançon, passe au 15e rég. de chasseurs à cheval.

M. Marchioni, lieutenant adjoint au trésorier de la compagnie de gendarmerie des Alpes-Maritimes, passe à Saint-Claude.

M. Alcardi, capitaine en 1er rég. de tirailleurs algériens, passe au 114e.

M. Lanzenti, capitaine-trésorier du 30e, passe comme trésorier au 51e.

M. Cecoli, capitaine hors cadres (colonies) en congé à Paris, Cercle militaire, passe capitaine commandant au 13e rég. de chasseurs.

M. Bernasconi, vétérinaire en 1er au 12e rég. de dragons, passe au 25e de même arme.

M. Petrini-Poli, capitaine au 8e rég. d'artillerie, à l'état-major du 20e corps d'armée, passe au 36e rég.

M. Gavini, capitaine au 8e rég. d'artillerie, est nommé capitaine en premier.

M. Paoli, capitaine au 20e escadron du train des équipages militaires, est nommé capitaine en premier en nommé au 14e escadron pour commander la 3e compagnie.

Réserve

M. Trojani, sous-officier de réserve, est classé pour le grade de sous-lieutenant.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 2 octobre

Thermomètre — 7 heures du matin + 17 5 à midi + 21 5 à 6 heures du soir + 18 5
Maxima + 23 Minima 12 5.

Baromètre — 7 heures du matin, 770 mm. à midi, 770 mm. 6 heures du soir, 768 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, S. faible.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Carnet mondain

Mardi dernier a été célébré, à Paris, en l'église Saint-Sulpice, le mariage de M. Jean Labrousse, fils du Pharmacien, avec Mlle Ninette Tonelli, fille du romancier populaire Corse, Philippe Tonelli, ancien magistrat, attaché au ministère de la Justice.

Les témoins du marié étaient M. le capitaine Knecht et M. Jean Labrousse, secrétaire à la Préfecture de la Charente, son oncle; témoins de la mariée, M. Virgile Filippi, ancien directeur des galeries de l'Industrie, à Naples, et M. Toussaint Caneri, député de la nation française, au Caire, ses oncle et cousin.

M. l'abbé Gourlin a prononcé une allocution touchante. Assistance nombreuse. La jeune mariée, toute jolie, a été conduite à l'autel par son père, notre collaborateur et ami, auquel nous adressons de nouveau et tout particulièrement, nos affectueuses félicitations.

Messe de Départ

Une messe de départ des jeunes soldats de la classe sera célébrée demain jeudi, à 9 heures, à Saint-Jean.

Tous les conscrits et leurs familles sont invités à y assister.

Mouvement des passagers

Pendant le mois d'août, la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 9 voyages de Bastia, 8 d'Ajaccio, 4 de Calvi ou Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de : 1.045 de Bastia, 983 d'Ajaccio et Propriano, 111 de Calvi ou Ile-Rousse, total, 2.739.

Il a été transporté : de Bastia, 802 tonnes; d'Ajaccio et Propriano, 772; de Calvi ou Ile-Rousse, 158; total, 1.732.

Les tabacs

La publication des recettes de la Régie des Tabacs, pour le mois d'août, fait ressortir une augmentation de près de cent mille francs sur les chiffres des mois précédents.

Il paraît que cette plus-value se reproduit chaque année à la même époque, c'est-à-dire aux mois d'août et de septembre.

Et soit on à qui est dû cette bonne aubaine annuelle pour le budget ?

Aux lycéens en vacances !

« Rhétoriciens » et « philosophes, » dont un léger duvet orne déjà la lèvre, ont droit, de par l'ingénieuse paternelle, à la cigarette, et même parfois, les jours de grand dîner, au léger cigare.

Et quant aux autres « potaches, » obligés de se cacher pour fumer, ils n'en sont pas moins ardents à « en griller une » et même plusieurs.

Et cette fumée qu'ils font représente cent mille francs par mois de vacances.

Si nos collégiens ne réintégraient pas le « bahut, » peut être à la fin de l'année le déficit du budget serait-il comblé !

On demande

Une bonnice pour garder un nourrisson chez elle.

S'adresser au bureau du journal.

A vendre

A vendre pour cause de départ : une charrette anglaise, une poriss-noire, une baignoire, fourneau de cuisine, four à rôtir établi et installation de gaz.

S'adresser : Villa Righetti, à Toga.

Avis

A louer une petite propriété avec maisonnette près du couvent Saint-Antoine.

MADAME BRUNINI-CERESA
Modiste — *Bd Paoli, 27, au 1er*

A l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'à partir du 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles de toutes les créations pour la saison Hiver, provenant des premières maisons de Paris.

Elle espère que ses clientes voudront l'honorer de leurs visites comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution des ordres transmis et au fini soigné du travail.

Prix très modérés

A VENDRE

Un étage de maison au 3e étage, composé de huit pièces avec greniers au dessus dépendant du dit étage, situé à Bastia, rue du Lycée, n. 32.

S'adresser à Me Giordani, notaire à Bastia, Bd Paoli.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00532

BOURSE DE PARIS

	1er oct.	2 oct.
Rente de 3 0,0 amort.	90 50	95,90
— 3 p. 0,0 amortie.	97.75	96.15

ex-coupon.

Conseil Général

Les Commissions

Le Conseil Général n'a pas tenu de séance publique aujourd'hui.

Il s'est réuni ce matin pour procéder à la nomination des diverses commissions.

Aucune discussion n'a eu lieu.

Commission des Finances

Ont été élus membres de la commission des finances :

MM. Arrii, Vittini, Decori, Formese Giacobbi, Alessandri, Pinelli, Balesi, Gindicelli, Jean-Pierre Gavini, Franceschi, Hector Durazzo, Ramelli, docteur Santelli, Fantauzzi, Pitti-Ferrandi, Leca, docteur Zuccarelli, Albertini, Pucinelli, Cagninacci, abbé Ottavi, Giocanti.

M. Fantauzzi a été choisi comme président et M. Pinelli, comme rapporteur.

Commission des Chemins Vicinaux

MM. Versini, Casabianca Don-Pierre, Leccia, Bartoli, Folacci, Casabianca Jacques-Toussaint, Durazzo Jean-Paul, Gabrielli, Alessandrini, Maestrati, Marini, Orabona, Muracciali, Antoine Gavini, Cuneo d'Ornano, Cervetti, Feydel, Colonna, Giamarchi, Carrega.

Sont élus : M. Versini, président ; M. Casabianca Don-Pierre, rapporteur.

Commission des vœux et pétitions

M. Arène Emmanuel, colonel Astima, de Caraffa Sébastien, Caitucoli, Stephanopoli, Casale, Morati, abbé Santacroce, Pierangeli, Giocanti, Auguse Gaudin, Mignucci, Valentini, Franchetti, Ceccaldi, Palmesani, Giacobbi Marius, Grimaldi, Sébastiani, Gavini Sébastien.

Ces commissions se sont réunies cet après-midi dans leurs bureaux.

Demain séance publique.

Nouvelles Universitaires

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Paris, 3 octobre.

A la suite du concours de 1906, M. le Ministre de l'Instruction publique a nommé M. Catelli, élève de l'Ecole Normale supérieure, section des Sciences.

Nouvelles Maritimes

Paris, 2 octobre.

Le premier maître Automarchi, élève-officier, inscrit maritime à Bastia, est nommé enseigne de vaisseau, et affecté au port de Cherbourg.

COMMISSION DU BUDGET

Les revendications des douaniers

Paris, 2 octobre.

La commission du budget, au cours de sa séance d'aujourd'hui, s'est occupée des améliorations à apporter dans le service des douaniers du service actif.

Une délégation de l'Union générale du service actif des Douanes, a été entendue par la commission. Elle a exposé les doléances des douaniers, et exprimé l'espoir de voir le Parlement accorder satisfaction à leurs légitimes revendications.

Drame de la jalousie

Un adjudant tué par une femme

Annecy, 2 octobre.

L'adjudant Robini du 30e régiment d'infanterie a été frappé mortellement par une balle de revolver au moment où il sortait du café, à Romilly.

L'auteur de cet attentat est une femme, qui prétend avoir été abandonnée par sa victime, au profit d'une autre femme.

LES GRÈVES

A MARSEILLE

Grève des journaliers des chemins de fer

Marseille, 2 octobre.

Deux cents journaliers, employés à la gare, se sont mis en grève. Ils demandent une augmentation de salaire.

Jusqu'ici les grévistes ont eu une attitude correcte, et ne se sont livrés à aucune manifestation bruyante.

EN ALGÉRIE

Terrible crue de rivière

Enormes dégats
Sept noyés

Biskra, 2 octobre.

Une crue d'une violence extrême a fait déborder la rivière qui coule entre Biskra et Sidi-Orba.

La campagne a été envahie par les eaux; de nombreuses habitations ont été emportées par le courant ainsi que plusieurs têtes de gros bétail.

Surpris par les eaux, sept indigènes on été emportés par le courant et se sont noyés.

INTERPELLATION BASLY

Les retraites ouvrières

Paris 2 octobre.

M. Basly, député socialiste du Pas-de-Calais, a informé M. Poincaré, ministre des finances, qu'il lui adresserait, dès la rentrée des Chambres, une question au sujet du retard apporté dans la publication du décret concernant la participation des délégués mineurs à l'organisation des caisses de secours et de retraites.

EN BULGARIE

Grandes manœuvres

Sofia 2 octobre.

Les grandes manœuvres ont commencé hier sous la haute direction du prince Ferdinand de Bulgarie.

Trois divisions d'infanterie sur le pied de guerre prennent part à ces manœuvres qui ont lieu près d'Ichtiman, point stratégique entre Sofia et Philippopoli.

Par décision ministérielle, les réservistes seront renvoyés aussitôt après la fin des manœuvres, et les effectifs seront de nouveau réduits au nombre habituel sur le pied de paix.

Cette décision est considérée comme un symptôme rassurant, malgré la mobilisation de la Turquie en Macédoine.

Interpellation GROUSSEAU

La Séparation des Eglises et de l'Etat

Paris, 2 octobre.

M. Grousseau, député libéral, qui fut l'un des orateurs désignés par l'opposition pour combattre la loi de Séparation, vient d'informer M. le Président du Conseil qu'il interpellerait le Gouvernement sur les règlements d'administration publique intervenus depuis le vote de la loi, et aussi sur les récentes déclarations de MM. Sarrien, Clémenceau et Poincaré aux divers banquets qui leur ont été offerts.

AU MAROC

Un cyclone à Melilla

Un mort
Nombreux blessés

Tanger, 2 octobre.

Un violent ouragan s'est abattu hier sur toute la côte septentrionale du Maroc.

Le préside espagnol de Melilla a été particulièrement éprouvé.

Le cyclone a tout dévasté sur son passage ; plusieurs habitations se sont écroulées ; les récoltes sont anéanties.

La rivière a débordé.

On a enregistré de nombreux accidents de personnes. Un indigène a été tué.

Le Lord-Maire à Paris

Paris, 2 octobre.

Le voyage à Paris du lord maire, des aldermen, des schoeif et des membres de la corporation de la Cité est définitivement arrêté.

Les édiles londoniens arriveront à la gare du Nord dans la soirée du 13 octobre et s'éjourneront à Paris, jusqu'au 18 au matin.

M. Fallières recevra le lord-maire et ses conseillers le lundi 15 octobre. Un grand lunch sera offert à l'Elysée en leur honneur.

EN ITALIE

Secousses de Tremblement de terre à Trapani

Une maison écroulée

Trapani, 2 octobre.

De violentes secousses sismiques ont été ressenties aujourd'hui à Trapani et à Termini. Elles ont été particulièrement fortes, et se sont produites à différentes reprises.

Une maison s'est écroulée à Trapani, plusieurs autres immeubles ont été lézardés.

La population, alarmée par la fréquence des tremblements de terre qui se produisent ces quelques temps dans la région, déserte les habitations et s'enfuit dans la campagne.

COURSE AÉRONAUTIQUE

LA COUPE Gordon-Bennett

Le *Britannia* a atterri

Paris, 2 octobre.

On était sans nouvelles du ballon « Britannia », monté par MM. Charles S. Rolls et le colonel Copper qui, parti dimanche des Tuileries pour disputer la coupe de vitesse Gordon-Bennett, avait été entraîné par une forte brise vers la Manche, et avait bientôt disparu sans qu'on pût dire exactement la direction qu'il avait suivi.

Parmi les 16 concurrents, neuf avaient réussi à atterrir en France même ; six avaient opéré leur chute en Angleterre. Seul le « Britannia » n'était signalé nulle part.

Une dépêche de Londres annonce que l'aérostat s'est laissé choir à Sondrigham.

Les deux champions qui le montaient sont sains et saufs.

EN PORTUGAL

La nouvelle Chambre

Lisbonne, 2 octobre.

Le gouvernement espère que la nouvelle Chambre pourra être constituée demain.

Dès la constitution de la nouvelle Assemblée, le gouvernement lui soumettra le projet de contrat sur le monopole des tabacs, la proposition de loi sur les responsabilités ministérielles, ainsi que diverses mesures pour combattre la crise viticole dans la province de Duero.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

La maladie du Grand-Duc Nicolas

Saint-Pétersbourg, 2 octobre.

Le Grand-Duc Nicolas Nicolaiewitch est gravement malade. On attribue son état de santé à la violente commotion cérébrale qu'il a ressentie à l'annonce des projets des révolutionnaires contre sa personne.

ASKHABAD

Assassinat d'un fonctionnaire

Saint-Pétersbourg, 2 octobre.

Dans le district transcaspien, les troubles continuent et revêtent un caractère d'extrême gravité.

Aujourd'hui, le général Riskewitch, commissaire du gouvernement près le conseil de guerre, a été trouvé assassiné dans son hôtel.

On n'a aucune trace des assassins.

Librairie Ollagnier

SELECTA
Le plus grand Magazine du Monde
avec planches en couleurs
Deux numéros par mois
Prix : 1.50. — Franco : 2.10

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Tichadou, née Ouse et ses enfants,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Laurent Tichadou
Ancien sous-officier
Décoré de la Médaille militaire

leur époux et père, décédé à Livourne (Italie).

L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 2 heures de relevée.

On se réunira aux hangards Fraissinet, Quai-Nord.

Comité Catholique *des Ecoles Libres*

ECOLE DE GARÇONS

Le Comité des Ecoles Libres, informe les pères et mères de famille que l'ouverture des classes aura lieu le samedi, 6 octobre, à 8 heures du matin, dans l'ancien local des Frères des Ecoles Chrétiennes, boulevard de Cardo.

Un externat payant sera joint à l'Ecole et fonctionnera comme par le passé.

Pour l'inscription et tous renseignements s'adresser à M., le Directeur, boulevard de Cardo, de 3 à 5 heures du soir.

ECOLE DES FILLES

L'école des Filles de la Basse-Ville sera ouverte le 4 octobre, à 8 heures du matin, rue du Lycée, 23.

S'adresser à Mme la Directrice, rue du Lycée, 21.

L'école des Filles de la Haute-Ville, rue du Dragon, 13, est ouverte depuis le 24 septembre.

S'adresser à la Directrice.

NOTA. — Le Comité devant ouvrir d'autres Ecoles, accepterait les offres de MM. les Instituteurs libres, qui désireraient faire partie du personnel enseignant.

S'adresser à M., le Curé de Saint Jean, à Bastia.

Institution de Jeunes filles
dirigée par Mlle Thérèse RINALDI
Bd St-Angelo, 15, au second
en face le petit Lycée

Préparation au certificat d'études primaires, au brevet simple et au brevet supérieur et à l'Ecole normale, avec le concours des professeurs du Lycée.

Classes vastes, bien exposées et bien éclairées. — Mobilier renouvelé.

On reçoit à l'institution des pensionnaires qu'on se charge de placer dans une famille dont le chef est un ancien directeur d'école, demeurant à proximité de l'Etablissement.

Rentrée des classes : lundi 1er octobre.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur
de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
L. ARTHUR C. SOUTTER & Cie

Demander partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)
Le plus Haute Récompense

RICQLÈS DIGESTIF Anticholérique
RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS DENTIFRICE EAU de TOILETTE Antiseptique
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et de Cap qu'il reçoit les colis par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fin titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, **des articles de** joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc. Broches or et argent fin titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent en faveur du Journal 18 Karats

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tous les — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rames artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et l'Inspecteur.

Etendu en plein Midi, au bord de la mer, très ombragé sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — External

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées;

4 Admissions à l'Ecole Normale sur 5;

16 Parmi admissibles sur 18.

Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale pour la bourse de l'Etat

ECONOMIE — ENGAGEMENT

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ

AGRANDI

SOUS LA DIRECTION DE Mme Alice RAYNORD

PRIX D'ABONNEMENT :

Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.

Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.

56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir des PATRONS DÉCOUPÉS DE "LA MODE ILLUSTRÉE"

AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'administration du Journal le NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravures coloriées sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

Assurance Mutuelle fondée en 1900

LA MÉTROPOLITAINE

Incendie, Accidents et autres risques

Assurance — Loi du 9 avril 1898. Règlement immédiat et complet des Sinistres. Pour demande d'agence, écrire à la Direction 23, rue de Bellefond, Paris.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin désiré à servir à ses clients qui peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

LIBRAIRIE CILLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

MAGASIN CABINET PRUDÈRE

PIERRE SABATÉ

« Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Système perfectionné)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à sa station en garde contre certains charlatans exhibitionnistes — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et par conséquent les matières nécessaires ne seront pas livrées au fabricant de Cette qui exerce.

A VENDRE

Fondres, fûts neufs et usagés de toutes contenances à des conditions avantageuses.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Qu'en se le dise ?

Les Sirops de la Maison L. N. Mattei et Cie, surtout la *Grenadine* et le *Limon* sont sans contredit les meilleurs de tous.

Les goûts c'est ne plus en vouloir d'autres.

ANCIEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplômés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers provenant des trois maisons de Paris.

Le Directeur Gérant,

J.-B. CILLAGNIER.

BASTIA, Imprimerie Cillagnier.

LIQUEUR DE NOIX

par M. SIMONCELLI

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1875). Grand diplôme de Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1903)

Toutes les propriétés thérapeutiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Grasset, une des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, sont réunies dans la liqueur exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arôme et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac, désordres d'estomac, bon appétit, dans les cas d'épidémie et comme moyen curatif le mal de tête et les coliques.

La liqueur de Noix ne paraît à vous séduire et vous changer votre boire habituelle, il vous suffira de l'essayer pour vous en convaincre.

Exigez à la Ville près Cardo et à l'entrée des Magasins généraux, pleine des Tramways.

Se méfier des contrefaçons.

BEC GAZÉOL

Cie Gle DES PÉTROLES - MARSEILLE

Dépositaires pour toute la Corse,

L. N. Mattei et Cie

RELIGIEUSE donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ecr. Mme Borot, Chanteney (Loire-Inf.).

Installation

à Gaz et Acétylène

Jean Cinti, ex ouvrier du Gaz Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons *Appareils sur commande*

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

LA GRAINE Sᵀ-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes. Maladies du Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé. Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX

Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — LE CORRESPONDANTS de L'ARGUS : Washington, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

BELLE JARDINIÈRE

35, Boulevard Paoli, Bastia

M. FERDINAND ERCOLE, Directeur de la *Belle Jardinière*, étant devenu acquéreur du dit magasin, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à l'occasion de son début comme propriétaire, il se propose de faire des sacrifices sérieux pour le renouvellement des diverses marchandises n'ayant pas plus d'une année de magasin, et qu'à cet effet, une grande liquidation sera faite à partir de lundi, 1er octobre 1906, et se continuera jusqu'au samedi suivant, avec un rabais de 20 0/0 sur tous les articles sans exception.

Savoir : *Complets pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants. — Pardessus. — Pélerines. — Chapeaux. — Chemises. — Caleçons. — Chaussettes. — Flanelles. — Parapluies — Cravates. — Faux-Cols. — Articles de voyage.*

LA VENTE SERA FAITE AU COMPTANT

N. B. — Le magasin la *Belle Jardinière* restera ouvert le dimanche jusqu'à midi.

XXXIe ANNÉE. — N° 270

JEUDI 4 OCTOBRE 1906

Le Petit Bastiais

00533

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. CILLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Diverses, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	4 »	7 »	12 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

(*Un numéro séparé peut être demandé au bureau du journal*)

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St François d'Assise

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 28 m. — **Coucher,** 5 h. 45 s.

Dernier quar., le 10. — **Nouv. Lune,** le 17

Fête de Demain : Saint Placide.

3 OCTOBRE

LA FIN de la Liberté Cubaine

« Tu l'as voulu, George Dandin », pourrait-on dire aux gens de Cuba. Un des citoyens de la jeune république nous écrivait récemment que notre dernier Bulletin était trop dur pour ses compatriotes ; nous nous étions bornés à observer que ceux-ci ne semblaient point dignes de la liberté. C'est avec regret, mais sans restriction, que nous maintenons notre opinion.

Un instant, un seul, nous avons eu l'espoir d'être démentis par l'événement. M. Taft, secrétaire d'Etat à la guerre, et M. Bacon, secrétaire d'Etat par intérim aux affaires étrangères, venaient de *partir pour Cuba. Dans tous les* ports américains, l'infanterie de marine se préparait. Plusieurs croiseurs ou canonnières surveillaient déjà la Havane et Cienfuegos. Presque aussitôt, on apprenait la suspension des hostilités entre les troupes du gouvernement et celles de la révolution. Le président *faisait remettre en liberté* sur parole les conspirateurs arrêtés. Les insurgés restaient sur leurs positions et acceptaient de reprendre les négociations. Il semblait que la population de l'île eut entendu le grave appel du président Roosevelt à M. Quesada : « Rappelez-vous que le seul moyen *pour le peuple* cubain d'assurer le maintien de son indépendance est d'entrer immédiatement dans la voie de l'ordre et de la paix. » L'apparition des médiateurs et des vaisseaux de guerre qui les amenaient donna tout leur sens au conseil et à la menace. La crainte des Etats-Unis était le commencement de la sagesse.

Crainte passagère et fugitive sagesse. MM. Taft et Bacon n'avaient pas passé trois jours à la Havane que déjà leur optimisme se dissipait. Ils avaient déclaré en arrivant que dix jours leur suffiraient sans doute pour mener leur mission à bonne fin. Une brève expérience des hommes et des choses contredit cette confiance. Les insurgés, dont la discipline est plus que médiocre, avaient, avec ou sans l'aveu de leurs chefs, repris les opérations. Et leurs coups de fusil avaient à diverses reprises atteint des marins américains. Le président Palma proclamait qu'en aucun cas il ne se prêterait à de nouvelles élections.

Or, la condition unique posée par les représentants de l'insurrection était l'annulation des dernières opérations électorales et l'ouverture d'un nouveau scrutin. Dans ces conditions, le rôle des négociateurs venus de Washington pour *accorder des* gens qui ne voulaient point s'entendre ne devenait assez ridicule, lorsqu'on a la force pour soi. M. Taft et M. Bacon usèrent cependant de patience. Et au lieu de jeter tout de suite le manche après la cognée, ils recommencèrent leurs efforts. Les dépêches du 22 septembre annonçaient qu'ils avaient perdu tout espoir. Mais celles du 23 ajoutaient qu'ils s'étaient activement remis à l'œuvre.

Dans cette seconde période, ils obtinrent d'abord quelque succès, au moins apparent, du côté des modérés. Mais bientôt il devint clair que les choses restaient en l'état et que les deux partis, plutôt que de sacrifier leurs prétentions respectives, laisseraient se produire jusqu'au bout l'intervention américaine. M. Palma continuait à offrir sa démission plutôt que de consentir à de nouvelles élections. Et les insurgés dénonçaient dans cette offre un secret désir de livrer l'île aux Américains. Quand M. Taft conseillait au président de faire des concessions, celui-ci répliquait — un peu audacieusement, on l'avouera — qu'il n'avait de leçons de patriotisme à recevoir de personne. Quand on se tournait vers les insurgés, leur chef, Pino Guerra, déclarait avec hauteur que plutôt que de supporter le gouvernement d'un Estrada Palma, il préférerait devenir Chinois. En attendant, il restait Cubain et insurgé. Chaque parti refusait de rien céder et accusait ses adversaires de faire le jeu des Etats-Unis. En fin de compte, à la suggestion de M. Taft, on décidait de réunir le Congrès et de lui demander son avis sur le maintien au pouvoir du président Palma.

Cette réunion du Congrès n'a pas donné de résultats. Quatre membres seulement de l'Assemblée ont cru devoir se déranger. C'était le commencement de la fin. M. Taft s'est aussitôt proclamé gouverneur provisoire de l'île et a adressé aux habitants une proclamation, non sans télégraphier en même temps au président Roosevelt pour lui demander l'envoi d'un corps d'occupation. Les premiers contingents sont partis aussitôt. Et le reste va suivre.

Une dépêche qui nous parvient assure qu'à la Havane tout le monde est content ; c'est alors que le patriotisme cubain sait se contenter de peu. Sans doute Cuba n'est pas encore annexée ; mais malgré les objections faites, aux Etats-Unis mêmes, à l'annexion, et que nous avons signalées, comment douter que cela ne finisse ainsi ? Le mois que nous venons de vivre est décisif à cet égard. Ni les avertissements ni les conseils n'ont pas manqué aux Cubains. Ils n'ont voulu en tenir compte. Leur destinée s'accomplit, et de la servitude espagnole ils s'acheminent au joug américain. Quelque sympathie qu'on puisse avoir pour eux, on aura de la peine à les plaindre dans ce malheur trop mérité. Qui sème le vent récolte la tempête.

(*Le Temps*).

Anciens Souvenirs Bastiais

Protestations de nos aïeules contre un édit somptuaire. — Bastia, entre l'enclume et le marteau. — Un noble bastiais et un mauvais génois.

Bastia a connu, en 1640, un édit somptuaire, tout comme Paris plus tard sous Louis XIV.

En effet nous lisons à cette date de son histoire, que le magnifique Conseil des Trente magistrats municipaux, effrayés du luxe qui régnait en ville, (luxe qui correspondait d'ailleurs, à l'aisance des citoyens) cherchèrent à y mettre un frein.

Ainsi donc, le 3 février de cette même année, ils présentèrent au Gouverneur de l'île, Augustin *Centurione*, une humble requête lui demandant d'ordonner immédiatement une réforme dans les habits des hommes, mais plus particulièrement dans les costumes du beau sexe.

A cette nouvelle, grand fut l'émoi dans la cité, parmi les femmes, surtout parmi les jeunes filles à la langue bavarde, vieilles commères à l'interminable caquet, *toutes sont dans une grande colère ;* la gentille marchande surtout, à la taille fine et à la parole caustique, et la femme du riche patron toute chargée d'or et de bijoux, tempêtent, crient à la tyrannie qualifient d'horrible, d'abominable, cet édit qui empêche le monde de dépenser son argent à sa guise. Le gouverneur, c'est un vieillard bourru, disaient-elles dans leur colère féminine, qui s'est laissé influencer par les laides et grosses dames de sa société, rongées par l'envie et le dépit ; mais que cela ne pouvait durer, et que la bonne Vierge de La Vasina lerait quelque miracle pour punir la superbe et l'orgueil de ces aristocrates.

Mais il paraît que leurs prières (quelque peu profanes) ne furent point exaucées, puisque l'édit reçut sa pleine et entière execution.

Si l'on veut avoir une idée vraie des historiques costumes des riches Bastiais d'avant l'édit, il n'y a qu'à aller les voir au tableau de l'ancienne chapelle de la Vierge du Rosaire, à Saint-Marie.

***

An 3 juillet 1747, des paysans en armes surprirent et occupèrent la Terre-Vecchia de Bastia ; ils tentèrent quelques jours après, mais avec peu de succès, de faire sauter par une mine souterraine le Bastion Saint-Charles, au pied duquel s'élevait la chapelle de ce Saint qui fut détruite plus tard, pour dégager le bastion de ce côté.

Deux mois après l'occupation de cette partie de la ville, les Génois reçurent, par la voie de mer, un renfort de troupes avec lesquelles ils chassèrent les paysans du côté de la route de Saint-Florent.

Ce fut alors que le cruel gouverneur Mari fit tomber toute sa haine et toute sa fureur sur nos infortunés concitoyens, en en faisant pendre « dix-huit, » et en remplissant *les galères et les prisons*, outre le sac et la dévastation de leurs habitations !

Ainsi, comme souvent, nos pauvres Bastiais payèrent de leur vie, de leur liberté et de leurs biens, ce coup d'audace de nos ancêtres, pour s'être trouvés entre l'enclume et le marteau ! »

Bastia a redouté de tout temps, et avec raison, nos montagnards ; et nos concitoyens n'étaient pas encore rassurés, en 1848 puisque au cri d'alarme : « à paisani ! » qui fut jeté à cette époque du haut de la Gabella on vit fermer précipitamment tous les magasins de la Rue Droite ; il régnait toujours le souvenir de la « Cncagna ! »

Heureusement, c'était une fausse alerte, et nos négociants en furent quittes, cette fois, pour la peur !

***

Enfin, le troisième souvenir, qui est aussi du dix huitième siècle, a trait à une insulte grossière faite publiquement à notre distingué concitoyen, le chevalier Favarelli, par un manant génois, un certain patron Viola, et pour un motif tellement futile qu'il n'est pas même mentionné dans nos Annales Bastiaises : le fait seul en est resté.

N° 13. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA REINE DES GUEUX

par Paul MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

VI

HOROSCOPES ET RENDEZ VOUS

Pour l'attendre le vieillard s'adossa dans une pose méditative, à l'un des piliers engoulants de pampres, qui soutenaient la terrasse.

La ballerine cependant s'inclinait devant les convives avec une dignité que n'eussent point reniée une grande dame de la cour de France, une dame de la cour d'Espagne et une lady de la cour d'Angleterre.

Et, interpellant personnellement messire Charles :

— Soignez, annonça-t-elle, me voici à vos ordres.

— Pourquoi, questionna le jeune homme, t'adresses-tu plutôt à moi qu'à un de mes trois compagnons ?

— Parce que je sais que c'est vous qui commandez ici,

— Vraiment ?... Tu sais cela ?... Et qui te l'a appris ?

— L'habitude que j'ai de commander moi même.

— Toi, ma gentille mécréante ?

— Une mécréante ? Oh ! que non pas ! reparti vivement la jeune fille. Je ne suis point de race idolâtre. On m'a baptisée. Je suis chrétienne.

Elle ajouta avec fierté :

— Je suis, en outre, la reine de la tribu qui m'a adoptée.

— Ah !

— La tribu des Grands-Scorpions.

Son interlocuteur le salua avec un respect affecté :

— Royauté pleuante, s'il en fut... Mes compliments à Votre Majesté... Régner est toujours chose enviable ; même sur un peuple de reptiles !

Cristian de Sierck qui écoutait avec attention murmura :

— Chrétienne ! . Adoptée ! C'est elle !... Ce doit être elle !

La gitane avait pâli ses lèvres :

— Avec la permission de Votre Seigneurie, j'oserai rappeler à la noble compagnie que je suis venue ici pour faire mon métier...

— Ah ! oui, dit M. de Chalabre, ton métier de cabale et de magie...

— Est-ce que tu lis véritablement dans l'avenir ? demanda, de son côté, M. de Brienne.

— Avec l'aide de Dieu, oui, messire, quelquefois.

— Alors, tu pourrais nous tirer notre horoscope ?

— J'essaierai si c'est votre désir.

— Cordieu ! fit messire Charles, c'est notre désir à tous. Commence donc par mes compagnons. Car la destin doit être médiocrement soucieux des lois de l'étiquette et de la préséance.

La jeune fille se tourna vers MM. de Brienne et de Chalabre :

— Veulent-ils, leur demande-t-elle, me donner chacun la main droite ?

— Volontiers.

Elle examina rapidement les deux mains qu'on lui présentait.

Puis, courant aux deux cavaliers :

— Vous êtes gentilshommes et soldats, et vous méconnaissez l'existence des gentilshommes et des soldats... Une existence partagée entre les hasards de la guerre, les hommes gâtés des dames de la cour et les faveurs de votre prince... Voilà, en vérité, messires, tout ce que j'ai à vous annoncer.

— Merci, la belle enfant ! firent d'un commun accord les deux jeunes gens enchantés.

Messire Charles se tourna vers M. du Sierck.

— A ton tour, maintenant, baron ! s'écria-t-il. Cordieu ! que je grille de savoir comment finira un paillard de ton espèce, et si ce sera dans un tonneau de malvoisie, comme Clarence, du mal napolitain, comme François Ier, ou sur la croix, comme le larron Barrabas.

— Votre Altesse a toujours la pluisanterie charmante, dit le gentilhomme froidement.

Ensuite, secouant la tête :

— Seulement, je déclare d'ores et déjà que je n'ai eu ces mauvaises qu'une fois

médiocre.

— Bon ! répliqua le jouvenceau, exécute toi, nonobstant ! la sorcière ne te mangera pas. Elle a une bouche trop mignonne !

M. du Sierck tendit la main :

— Comment diable, demanda-t-il à la zingara, peux-tu lire sur la peau d'un homme le secret de sa destinée ?

— Oh ! bien facilement, messire : par exemple, c'est mon secret, à moi !

— Eh bien, voyons le ce secret ?

— Messire, si je vous le souffle, ce ne sera plus mon secret.

— Tu as raison ; garde-le ; mais dépêche-toi ; j'ai hâte d'en finir avec ces sortilèges.

La jeune fille regarda la main.

Puis, d'un ton lent et grave :

— N'est pas riche et puissant qui veut, mon gentilhomme ; et pourtant, il y a des gens qui veulent bien fort, si fort, qu'ils font tout pour la richesse et la puissance, au risque de la honte et de la hart !

Le baron se mordit les lèvres :

— Oh ! oh ! questionna-t-il, où prends-tu tout cela ?

(*A suivre*).

Notre offensé concitoyen, en sa qualité de gentilhomme, s'adressa directement, par dessus les juges, au Gouverneur, pour obtenir satisfaction de ce manque de respect de son vilain adversaire, envers sa personne ; mais la satisfaction qu'il obtint du vice-roi, fut celle de garder les arrêts à la maison, jusqu'à nouvel ordre !

Pendant ce temps, le coupable se promenait ostensiblement dans les rues de la ville, au grand déplaisir de tous les bons citoyens !

Mais voilà, notre chevalier Favalelli n'était qu'un excellent citoyen Bastiais ! tandis que Viola devait être un Génois vendu pour mériter ainsi la protection du triste gouverneur !!

Le chevalier Favalelli, qui fut comme on sait un des grands bienfaiteurs de notre ville, mourut en 1772, et fut inhumé à Saint-Jean, à l'extrémité droite de la balustrade du maître-autel.

Un Amateur d'Histoire locale.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 4 octobre à 4 h.

Marche impériale russe,	Bren.
L'Ange d'Amour, valse,	Bléger.
Eurydice, polka,	Brun.
Christine de Suède, scottish,	Bléger.
Marche américaine.	Sousa.

Le Chef de musique, LAMY.

Ce que disent les Journaux

L'Humanité

De M. Jaurès :

« Encore une fois, il n'y a qu'une politique honorable et habile. Puisque l'Eglise refuse la loi de privilège qui avait été votée, il n'y a qu'à lui appliquer le droit commun. Plus de pensions, plus d'allocations, les édifices religieux remis aux communes qui le plus souvent, presque toujours, en laisseront l'usage aux prêtres pour la continuation du culte, la liberté de réunion et d'association assurée aux catholiques pour le culte comme à tous les citoyens pour les objets divers en vue se réunir. Hors de là il n'y aura qu'humiliation devant le Vatican ou guerre religieuse. »

La République Française

Dans l'intérêt de la paix religieuse, il faut soubaiter que les Chambres s'occupent le moins possible de l'Encyclique et du Pape, qu'elles ont de reste prétendu ignorer, lorsqu'elles ont voté la séparation. Nous n'avons jamais confiance dans la majorité radicale-socialiste du Palais-Bourbon pour trancher équitablement les difficultés actuelles et nous ne sommes pas non plus absolument convaincus que ceux des députés catholiques qui y siègent à droite, appartiennent dans leurs revendications une habileté et une modération suffisantes, pour obtenir de leurs adversaires de très larges concessions. Pour toutes ces raisons et pour bien d'autres encore, il ne nous semble point politique de réclamer, du moins à l'heure sous lle, la révision de la loi sur la séparation. Nous aimons mieux insister pour qu'elle soit appliquée avec le plus de libéralisme possible.

Le Soleil

A propos des socialistes déchaînés contre la Franc-maçonnerie :

« Les prétentions des radicaux de la maçonnerie d'exercer le pouvoir réel a eu le don d'exaspérer les socialistes, qui consentent bien à manger des orges, mais n'entendent pas être mangés par les bourgeois. Nous n'avons qu'à attendre un peu et nous assisterons, je crois, à de curieuses luttes, à d'instructifs débats, où nous aurons révélée les dessous de l'abominable campagne menée contre le catholicisme par les sectaires de tout acabit, que la bataille a pu coaliser et qui se diviseront et se battront autour de la curée pour le partage des dépouilles.

» On a déjà dans les milieux socialistes la perception de ce que réserverait au peuple le triomphe de la maçonnerie, on se méfie de ces libres-penseurs et faux bonshommes qui, le jour où ils deviendraient les maîtres, seraient les plus féroces et abominables despotes qu'un peuple ait jamais subis. »

La Croix

A propos de l'attitude des socialistes français au Congrès socialiste allemand :

« Ces hommes ne préparent pas seulement la grève pour le temps de guerre, ils procèdent méthodiquement à l'affaiblissement de l'armée pour le jour du combat. Et ils ont eu, dans l'accomplissement de cette besogne, — j'en rougis pour mon pays qui l'a soufferte — ils ont eu, pendant quatre ans, des complices jusque dans le sein du ministère Combes.

» Ou dit de beaucoup de nos maux : « Les autres pays souffrent des mêmes misères ». De celui-là, on ne peut le dire : si le socialisme révolutionnaire sévit en Allemagne comme chez nous, du moins il est resté patriote, tandis que chez nous, il a sombré dans l'antipatriotisme :

— Pas de grève générale en temps de guerre, décide-t-il.

» — Le temps de guerre est le plus propice à la grève, riposte le socialisme révolutionnaire de France.

» Si la comparaison que j'emprunte à Nîmes Bons Luxembourg est erronée, si je calomnie le socialisme révolutionnaire de notre pays, que MM. Guesde et Jaurès, ses grands chefs, veuillent bien me démentir.

» J'enregistrerai leur démenti avec une inexprimable joie. »

L'Eclair

De M. Judet :

« Faut-il croire que le parti de Dreyfus n'a plus de plan, d'idées ni de sang-froid depuis la réhabilitation officielle de son client. L'étonnante ténacité et la fertilité d'expédients plus extraordinaire encore avec lesquelles il a mené la guerre civile jusqu'au triomphe de son programme semblent à bout de souffle. Il attaquait alors et maintenant il est réduit à se défendre. Tout incident qui surgit, toute révélation qui atteint l'effet du coup de la cour de cassation, toute offensive l'atteint et le met en mauvaise posture. Il suffit de réfléchir et de considérer leur comique incertitude pour comprendre combien leur triomphe est précaire. »

La Libre Parole

De M. Drumont :

« Le fait évident est que la France, la grande France qui a été la première nation de l'Europe, qui a rayonné sur le monde par la vaillance et le génie, est gouvernée par 25.000 francs-maçons. C'est un fait évident encore que ceux que la franc-maçonnerie met au premier rang, ceux qui occupent les hautes grades, sont des hommes absolument médiocres, pour ne pas dire nuls.

» Si on ne ferme pas les églises, c'est parce qu'elle ne l'exigeront pas ; elle l'exigent, on les fermera.

» Dans un pays qui est chrétien depuis 1400 ans, la liberté religieuse de millions de Français est sous la menace d'un Vénérable, affublé d'oripeaux grotesques. »

Brevet de capacité

(GARÇONS)

Les examens pour l'obtention du brevet élémentaire des garçons ont commencé lundi matin, à 7 heures et demie, au Lycée, sous la présidence de M. Hantz, proviseur du Lycée.

Sur trente-huit candidats qui se sont présentés, douze ont été définitivement reçus.

Ce sont MM.

Antoni Ange.
Filippini Jean-Noël.
Gabrielli Antoine.
Giannoni François.
Leandri Jean-Félix.
Leonetti François.
Marcelli Jean-Antoine.
Neri Olindo.
Pierelli Louis.
Prosperi Joseph.
Rossi Antoine.
Santucci Jean-Jacques.

GAZETTE DEPARTEMENTALE

EVISA. — Une nouvelle section de la Ligue des Droits de l'Homme vient de se constituer à Evisa.

Elle a élu un comité composé comme suit :

Président : M. Jean-Thomas Cecaldi, sous-lieutenant de réserve ; vice président : M. Benoit Cecaldi, garde des eaux et forêts ; secrétaire : M. François Versini, propriétaire ; trésorier : M. Dominique Cecaldi, propriétaire ; membre du bureau : M. Bonaventure Battini, gendarme en retraite.

PIETRACORBARA. — Lundi a été célébré, à Pietracorbara, le mariage de M. le docteur Michel Campana, médecin aide-major au 72e régiment d'artillerie à Versailles, avec Mlle Antoinette Poricchi.

La jeune et charmante mariée est la fille du regretté J.-A. Poricchi, d'une des plus notables familles du Cap. Le marié appartient à cette famille Campana, qui compte de si vives sympathies en Corse.

Par suite de deuils récents, la cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Les témoins étaient : pour le marié, ses oncles, MM. Félix Poricchi et Antoine Giorgi ; pour la mariée, le dévoué maire de Pietracorbara, M. Jean-Baptiste Poricchi, frère de la mariée, le distingué capitaine d'artillerie Campana, professeur à l'Ecole de Saint Cyr, et le percepteur de Pero-Casevecchie.

La quête a été faite par les gracieuses Elles Clémence Campana et Mathilde Poricchi, assistées de MM. Jacques et François Campana.

Après un dîner des mieux servis, les invités ont accompagné les jeunes époux à Bastia où ceux-ci ont pris le bateau de Livourne.

Nous formons les meilleurs vœux de bonheur pour M. le docteur et Mme Michel Campana et leur adressons ainsi qu'à leurs honorables familles, nos plus sincères et respectueuses félicitations.

Pensions Ecclésiastiques

Par arrêté du 25 septembre 1906, le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes et le ministre des finances, ont approuvé l'attribution d'allocations de huit ans aux ministres des cultes désignés ci-après :

Albertini, desservant à Cannitello.
Angeli, desservant à Sorbollano.
Bernardini, desservant à Serra-di-Fiumorbo.
Bureel, desservant à Fazicola.
Canale, desservant à Oglastro.
Comiti, vicaire à Serra-di-Scopamene.
Filippi, desservant à Feliceto.
Frediani, vicaire à Pietrocorbara.
Haumé, vicaire à Ville-di-Pietrabugno.
Leonardi, desservant à Foce-di-Mela (hameau Blac).
Marini, desservant à San Gavino d'Ampugnani.
Martelli, desservant à Barrettali.
Morazzani-Pietri, desservant à Sorbo-Ocagnano.
Ortoli, desservant à Castellare-di-Mercurio.
Simoni, desservant à Sollacaro.
Oberti, desservant à Bisinchi.
Susini, desservant à Foce.
Vallicioni, vicaire à Valle-di Orezza.

Au « Journal Officiel »

Equipages de la flotte

Sont promus :

au grade d'enseigne de vaisseau, M. Antomarchi Paul, premier maître élève officier ; et M. Belgodère Victor-Henri-Roch, sujet de 1re classe promu de l'école polytechnique.

au grade de 1er m. fourrier, le second maître Alata François-Antoine.

au grade de 2e m. de manœuvre, le quartier maître Bertoni Antoine.

au grade de 2e m. fourrier, le quartier maître Istria Paul.

au grade de quartier maître mécanicien, les ouvriers mécaniciens Gorma Paul, Pezerati Etienne, Loviconi Paul.

Postes et Télégraphes

M. Bouveggi a été nommé surnuméraire à la recette principale de Paris

M. Chiappini Toussaint-Charles, maréchal des logis chef au 13e rég. de dragons, est nommé expéditionnaire à Rennes.

M. Stefani est nommé facteur à Paris.

M. Recentini, candidat militaire admis est nommé facteur à Saint-Charles, Alger.

Sont nommés facteurs des télégraphes, à Tizzano, M. Podesta, ex-jeune facteur ; à Sa lis, M. Mattei, ex-jeune facteur.

Pour Paul Santini

Le Cercle de « l'Union Corse » dont le siège se trouve au n° 100 du Cours Lafayette, s'est réuni mardi soir à 5 heures dans le but de prendre les mesures nécessaires pour que le corps du malheureux Santini soit ramené à Toulon.

Des démarches pour le transfert seront faites auprès des parents et du Ministère des Colonies.

Pour faire face à certains frais, le Cercle de « l'Union Corse » a fait imprimer des feuilles de souscriptions que l'on fera circuler parmi les amis de notre regretté compatriote.

Les noms des donateurs seront publiés avec la somme versée, à moins que les donateurs n'expriment un avis contraire ; dans ce dernier cas, on mettra en regard de la somme versée un chiffre quelconque désigné par le donateur lui-même.

Cette publication des sommes recueillies est nécessaire pour mettre à l'abri de certaines langues, l'honneur-propre et l'honorabilité des amis qui se dévouent.

Les Amis de Santini

N. B. — La publication aura lieu dans le « Petit-Bastiais », dans le « Bastia-Journal », dans « La Corse », dans la « Tramontane » et dans le « Diable Rouge ».

Socialisme unifié

Les électeurs par principe désirant faire partie de la section des socialistes unifiés de l'arrondissement de Bastia sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dans la salle commune aux corporations ouvrières, place Caletta (Vieux Port), vendredi à 8 heures et demie du soir.

But : Nomination d'un comité provisoire.

Les cotisations mensuelles seront fixées au gré des adhérents. Les demandes d'admission seront adressées au comité des socialistes unifiés, place Caletta, Bastia.

Une boîte aux lettres donne accès à l'extérieur de la salle vers les quais pour la correspondance.

La Commission de Propagande.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 3 octobre

Thermomètre 7 heures du matin : 19 à midi + 23 3 à 5 heures du soir + 20 Maxima + 24 2 Minima + 14.

Baromètre 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 764 mm. 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, quelques nuages Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Obsèques

M. Laurent Tichadon, ancien sous-officier, décoré de la médaille militaire qui s'était rendu en Italie pour consulter les praticiens de l'université de Pise, est décédé à Livourne. Sa dépouille mortelle a été ramenée par le paquebot de la Compagnie Fraissinet.

Dans la matinée, le cercueil a été descendu à terre et déposé dans l'un des hangars de la Compagnie, recouvert du chapeau ardoné. C'est là que l'on s'est réuni à 2 heures de relevée pour la cérémonie des obsèques.

M. Laurent Tichadon avait épousé Mlle Canco, de notre ville, et était ainsi devenu notre concitoyen. Il s'était attiré beaucoup de sympathies et comptait de nombreux amis Tous aujourd'hui déplorent sa perte et ont suivi le convoi funèbre.

Nous adressons à Mme Canco et à ses enfants ainsi qu'à la famille Canco toutes nos condoléances.

La beauté des femmes

Un docteur anglais vient de publier le résultat des recherches qu'il a faites sur la question de savoir pourquoi les femmes sont plus jolies que les hommes.

Les investigations du docteur britannique ont porté sur 1.600 femmes appartenant aux races et aux peuplades les plus diverses du monde entier ; elles l'ont amené à cette conclusion que la femme doit sa jolie se au peu d'effort cérébral qu'elle est obligée de faire. Les études sérieuses, le travail intellectuel trop ardu, les préoccupations obsédantes d'affaires exercent, paraît-il, une influence préjudiciable sur la beauté.

Pour étayer sa thèse, le docteur cite un exemple typique. Dans les Indes anglaises, il existe une tribu, celle des Zaro, où les idées de notre société se trouvent renversées. C'est la femme qui fait sa déclaration d'amour à l'homme, gère les affaires de l'Etat, occupe les fonctions publiques, subvient aux besoins du ménage, tandis que l'homme n'a qu'à rester au logis ; il soigne les enfants et surveille la popote.

Résultat : les hommes de la tribu de Zaro sont jolis et les femmes sont... parcilles à M. Joseph Reinach.

Arrestation

M. le Commissaire de police était hier informé, par un télégramme du Préfet d'Ajaccio, que quatre individus, les nommés Maloni Louis, Maloni Raphaël, Taffi Joseph et Taffi Noël, prévenus de divers vols et escroqueries, avaient quitté précipitamment cette ville au moment où ils allaient être appréhendés par la police.

Les agents Paoletti et Félix ont réussi à les découvrir à Bastia, au moment où ils allaient s'embarquer pour Livourne. Ils ont été mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

Messe de Départ

Une messe de départ des jeunes soldats de la classe sera célébrée ce matin, à 9 heures, à Saint-Jean.

Tous les conscrits et leurs familles sont invités à y assister.

Rixe

Hier soir, vers 7 heures, le brigadier Bertrand était informé qu'une dispute s'était engagée boulevard de Toga, entre les nommés Humbert P. et Armand L. Ce dernier aurait été brutalement agressé par P.

Le brigadier Bertrand s'étant immédiatement rendu sur les lieux, a pu constater que L. portait une blessure au bras droit et une autre à la tête, qui semblaient toutes deux avoir été produites par des coups de pierres.

P. avait déjà pris la fuite. Une enquête est ouverte.

On demande

Une fourrière pour garder un nourrisson chez elle.

S'adresser au bureau du journal.

A vendre

A vendre pour cause de départ : une charrette anglaise, une poussette, une baignoire, fourneau de cuisine, four à rôtir établi et installation de gaz.

S'adresser : Villa Righetti, à Toga.

Etat-Civil

Canco Léon-Vincent, maréchal des logis d'artillerie, et Mariotti Marie-Joséphine, tous deux de Bastia.

Mariani Nonce-Marie, marin, de Corte, et Anelli Antoinette-Catherine, ménagère, de Bastia.

Moser Antoine-Adrien, propriétaire, de Maçon, et de Lari Gabrielle, de Bastia.

Arrighi Jean-Bastien, portier consigne en retraite, de Borgo, et Marinacce Marie-Dominique, commerçante, de Valle-di-Rostino.

NAISSANCES

Filippi Antoine-Noble. — Tho Michel. — Martini Pascal.

DÉCÈS

Scassari Madeleine, mariée, 82 ans, de Bastia.

Palazzio Noël, 22 mois, de Bastia.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Assemblée générale dimanche, 7 courant, à 9 heures du matin, à la Mairie.

Ordre du jour : Propositions pour récompenses honorifiques. — Versement de la cotisation trimestrielle. — Paiement des frais médicaux et pharmaceutiques. — Réception des nouveaux sociétaires.

SYNDICAT NATIONAL DES CHEMINS DE FER. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion corporative qui aura lieu jeudi, 4 courant, à 8 heures du soir, dans la salle commune, place Caletta.

Prière d'être porteur du livret du syndiqué.

MADAME BRUNINI-CERESA
Modiste — *Bd Paoli, 27, au 1er*

A l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'à partir du 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles de toutes les créations pour la saison Hiver, provenant des premières maisons de Paris.

Elle espère que ses clientes voudront l'honorer de leurs visites comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution des ordres transmis et en fini soigné du travail.

Prix très modérés

Demander partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)
La plus Haute Récompense

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00534

BOURSE DE PARIS

	2 oct.	3 oct.
Rente 3 0,0 amort.	95,90	96 10
— 3 p. 0/0 anc.	96 15	96,10

ex-coupon.

Conseil Général

Séance du mercredi 3 octobre 1906

Présidence de M. COLONNA.

La séance est ouverte à 3 heures. M. le Préfet y assiste.

Les Bustes des Célébrités Corses

Motion Colonna

M. Colonna prie la commission des finances de voter les crédits nécessaires pour l'exécution des bustes des hommes célèbres de la Corse, que le Conseil général a décidé, à sa dernière session, de placer dans la salle de ses délibérations.

Motion de Caraffa

M. Sébastien de Caraffa profite de la motion Colonna, pour demander au Conseil général de réparer un oubli involontaire.

A la liste des hommes célèbres dont la Corse s'enorgueillit, à juste titre, un nom a été omis. C'est celui du comte Charles-André de Pozzo di Borgo.

Ne pas comprendre parmi les illustrations corses, le secrétaire intime de Paoli, l'ambassadeur de Russie en France, l'homme qui joua un rôle considérable à l'époque du premier Empire et de la Restauration, serait faire preuve de parti-pris ou d'ignorance.

Le Conseil général accueille par des applaudissements la proposition de M. de Caraffa.

Les Routes nationales

Proposition de Caraffa

M. Sébastien de Caraffa entretient ses collègues de l'état lamentable de nos routes nationales, et proteste avec énergie contre leur manque d'entretien.

Il demande au Conseil de faire un pressant appel auprès des pouvoirs publics pour obtenir soit une augmentation sensible des crédits actuels, qui ont été réduits à des sommes dérisoires, soit le maintien des anciens crédits.

Cette proposition est renvoyée à la commission.

Le Tramway d'Erbalunga

M. Sébastien de Caraffa dépose, enfin, une demande tendant à ce que la concession des travaux du tramway électrique Bastia-Erbalunga soit retirée à M. Suzzarini. Celui-ci, en laissant les travaux inexécutés, semble avoir renoncé à l'entreprise.

La proposition est renvoyée à la commission.

L'Application du Règlement

Une longue et violente discussion s'élève ensuite au sujet de l'application du règlement que s'est fixé le Conseil général.

MM. Gaudin, Cagninacci, Gavini, le Préfet, Sébastien de Caraffa et Fantauzzi, se succèdent à la tribune.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

DOUANES

Paris, 3 octobre.

M. Aitelli est nommé surnuméraire des Douanes et attaché à l'inspection de Bastia.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 3 octobre.

M. le général de brigade Boyer, commandant la brigade d'artillerie coloniale, à Paris, est nommé au commandement supérieur des troupes du groupe de l'Afrique orientale française, à Tananarive, en remplacement de M. le général de Trentinian, arrivé au terme de son séjour.

NOUVELLE CIRCULAIRE de M. CLÉMENCEAU

Paris, 3 octobre.

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, vient d'adresser une nouvelle circulaire aux préfets.

Dans cette circulaire, M. Clémenceau fait savoir à ces fonctionnaires que, depuis la loi de Séparation, les évêques n'ont plus à intervenir dans la désignation des aumôniers pour les hospices, les hôpitaux et les asiles d'aliénés.

Cette désignation, faite par les préfets, sera définitive.

Le Voyage Présidentiel

M. Fallières à Rambouillet

Paris, 3 octobre.

M. Fallières a quitté aujourd'hui, à 6 heures, Loupillon, son village natal, il rentrera demain à Rambouillet.

MOUVEMENT DIPLOMATIQUE

Paris, 3 octobre.

« L'Echo de Paris » annonce que le mouvement diplomatique en préparation depuis plusieurs semaines, est à la veille de paraître à « l'Officiel ».

M. Cambon, notre ambassadeur à Madrid, serait chargé de représenter la France à Berlin.

M. le sénateur Pichon, résident général à Tunis, serait nommé ambassadeur à Madrid, et aurait très probablement pour successeur M. Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine.

M. Gerard, ministre de France à Bruxelles, serait appelé à représenter la France auprès du gouvernement de Tokio.

AU MAROC

Décision du Corps diplomatique

Application des principes posés par la Conférence d'Algésiras

Tanger, 3 octobre.

Le « Temps » prétend que les représentants des puissances européennes, accrédités auprès du Maghzen, se sont réunis en assemblée plénière.

Le corps diplomatique européen a adopté, à l'unanimité, une résolution déclarant que, quoique toutes les puissances n'aient pas encore ratifié, de leur signature, la convention internationale d'Algésiras, il n'en était pas moins certain que leur accord était complet.

Par conséquent le corps diplomatique déclare que tous ses membres, dans leurs rapports avec le gouvernement marocain, se conformeront aux principes posés par la Conférence.

Notamment en matière de travaux publics et de concessions, l'adjudication faite par les plénipotentiaires européens, sera maintenue et suivie d'effets.

FERMETURE de la Chapelle de Fontainebleau

Paris, 3 octobre.

Le « Gaulois » prétend que M. Clémenceau a ordonné la fermeture de la chapelle historique du palais de Fontainebleau.

Le même journal annonce qu'une question sera posée à ce sujet au ministre de l'intérieur à la rentrée du Parlement.

Les Morts du Jour

Le conseiller Laubet

Paris, 3 octobre.

On annonce la mort de M. Laubet, conseiller à la Cour d'appel de Caen, qui a succombé la nuit dernière, à l'âge de 59 ans.

M. Laubet était entré dans la magistrature, le 1er février 1875 ; il avait été nommé conseiller à la cour d'appel de Caen, le 26 septembre 1887.

Le général Corbin

Paris, 3 octobre.

M. le général de division Corbin, gouverneur militaire d'Epinal, et commandant supérieur de la défense des places du groupe d'Epinal, est décédé subitement dans la journée.

LES GRÈVES DANS LE NORD

Manifestations à Lille Nombreuses arrestations

Lille 3 octobre.

De violentes manifestations se sont produites aujourd'hui à Lille.

Les grévistes ont parcouru toute la ville, précédés du drapeau noir, aux chants de « l'Internationale » et de la « Carmagnole ».

La troupe a dû protéger certaines maisons de patrons, devant lesquelles les grévistes ont poussé des cris de mort, et qu'ils ont essayé d'envahir.

Une collision sérieuse s'est produite entre les gendarmes et les manifestants ; de très nombreuses arrestations ont été opérées.

EN ITALIE

Un audacieux exploit d'anarchistes

Milan, 3 octobre.

La police milanaise a mis hier, on état d'arrestation, le nommé Buttos, anarchiste des plus dangereux.

Buttos avait réussi à se procurer des pièces d'identité fausses et avait pu, grâce à son nom d'emprunt, ouvrir un grand cinématographe à l'exposition de Milan, sans éveiller, en aucune façon les doutes de la police.

Il obtint même l'autorisation de donner une représentation au palais royale de Racconigi. Victor-Emmanuel y assista et félicita chaudement l'impresario.

A la suite d'une dénonciation, la police a pu se rendre compte de la véritable identité de l'anarchiste, et s'est empressée de l'arrêter.

Buttos sera poursuivi pour fausse déclaration d'identité.

On se demande si Buttos n'avait pas pris un faux nom, pour pouvoir approcher S. M. le roi d'Italie, et lui faire un mauvais parti.

Mystérieuse disparition d'un Curé

Rome, 3 octobre.

L'abbé Carenes, curé de Santa Maddelena, a disparu depuis plusieurs jours sans qu'on puisse savoir quelle direction il a prise.

D'autre part, une de ses jeunes paroissiennes, appartenant à une grande famille romaine, a disparu à la même époque dans des circonstances aussi mystérieuses.

Dans certains milieux on est convaincu que l'abbé est parti avec la jeune fille.

Les parents de cette dernière ont porté plainte.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

A St-PETERSBOURG

Les exécutions martiales

Saint-Pétersbourg, 3 octobre.

Pendant tout le courant de la semaine, vingt-cinq personnes ont été fusillées ou pendues, en exécution de jugements rendus par les cours martiales.

CRONSTADT

Assauts des magasins

Saint-Pétersbourg, 3 octobre.

Les attaques dirigées par des bandes armées contre les magasins se continuent dans plusieurs villes.

Dans la seule journée d'hier, trois maisons de commerce de Saint-Pétersbourg, ont été dévalisées par les révolutionnaires.

La police a opéré de nombreuses arrestations.

Meurtre d'un peloton d'exécution

Saint-Pétersbourg, 3 octobre.

Un peloton d'exécution a refusé, hier, de faire feu sur dix-neuf malfaiteurs condamnés, comme rebelles.

EN GRÈCE

La grève des Chemins de fer

Athènes, 3 octobre.

Les employés des chemins de fer de la ligne Le Pirée-Péloponèse se sont mis en grève. Ils réclament une diminution des heures de travail et une augmentation de salaire.

Le service est interrompu.

Charles de Viacenti, 96, rue Pigale, Paris. Ordres de bourse. Comptant et terme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels.

1 franc pour mille au parquet, et 1.25 pour mille en coulisse.

CHAMPAGNE
COSTE-FOLCHER
ÉPERNAY
Exposition de Liège 1905, Médaille d'Or
Exposition Internationale d'Alimentation Paris 1905, Grand Prix

Le Champagne COSTE-FOLCHER a été le seul admis aux banquets de 30.000 et 50.000 couverts servis les 30 octobre 1904 et 5 novembre 1905, à la Galerie des Machines à Paris pour les Fêtes de la Mutualité.

Agent à Bastia : M. PHILIPPE POGGI.

Agence Maritime de Transports

Prix réduits pour toutes destinations
A. PADOVANI, Nouveau Port

Formalités de douanes
Avances sur marchandises
Billets de passage pour l'Amérique
Exportation de bois et de fûts de chêne

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL au Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

Librairie Ollagnier

SELECTA.
Le plus grand Magazine du Monde
avec planches en couleurs
Deux numéros par mois
Prix : 1.50. — Franco : 2.10

VOTRE ENFANT souffre-t-il aussi?

LA PREUVE Sotteville-les-Rouen, 24 Mars 1905.— « Ma petite Fernande, déclarée tuberculeuse, prit et tolère parfaitement bien l'Emulsion Scott qui, en peu de jours, lui rendit l'appétit, améliora sa digestion et lui renouvela, lui fortifia le sang. Mon enfant est aujourd'hui sauvée ; elle, qui venait si mal auparavant, a augmenté de 4 kilos en 3 mois ». — Lefebvre, 232, rue de la République.

LE POURQUOI Les Docteurs prescrivent toujours **l'EMULSION SCOTT**, parce qu'ils connaissent la haute qualité des substances qu'elle contient, et la perfection de sa formule et de sa préparation. Elle coûte un peu plus que ses grossières imitations, il est vrai ! Mais ne vaut-il pas mieux payer le prix et guérir promptement, radicalement, vos chers petits ? Sûrement si ! Exigez donc toujours le flacon Scott dont l'enveloppe porte la marque :

"LE PÊCHEUR AVEC LA MORUE".

Prix unique en toutes pharmacies : 2 fr. 50 le flacon, 1 fr. 50 le demi. Echantillon franco contre 0,50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Docteurs et Cie), 136, rue St-Honoré, PARIS.

BELLE JARDINIÈRE

35, Boulevard Paoli, Bastia

M. FERDINAND ERCOLE, Directeur de la *Belle Jardinière*, étant devenu acquéreur du dit magasin, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à l'occasion de son début comme propriétaire, il se propose de faire des sacrifices sérieux pour le renouvellement des diverses marchandises n'ayant pas plus d'une année de magasin, et qu'à cet effet, une grande liquidation sera faite à partir de lundi, 1er octobre 1906, et se continuera jusqu'au samedi suivant, avec un rabais de 20 0/0 sur tous les articles sans exception.

Savoir : *Complets pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants. — Pardessus. — Pélerines. — Chapeaux. — Chemises. — Caleçons. — Chaussettes. — Flanelles. — Parapluies. — Cravates. — Faux-Cols. — Articles de voyage.*

LA VENTE SERA FAITE AU COMPTANT

N. B. — Le magasin la *Belle Jardinière* restera ouvert le dimanche jusqu'à midi.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il vient de créer par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

MARBRERIE

Cheminées de tous styles — Marbres pour meubles

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite confoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée

aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906

A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE

Grand diplôme d'honneur

JOSEPH LUCIANI

Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS

Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes

Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Demandez et offrez dans tous les Cafés **AMARO MATTEI**, *apéritif supérieur*

Bourse avec ou sans couverture. Demander conditions : Banque A. J. Lesort et Cie, 3 et 5, Boulevard de Clichy, à Paris.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 2 et 4, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à noir, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

Pour l'AMARO MATTEI on peut réclame Messieurs demander Cafés

A VENDRE

Foudres, fûts neufs et usagés de toutes contenances à des conditions avantageuses.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Qu'en se le dise ?

Les Sirops de la Maison L. N. Mattei et Cie, surtout la *Grenadine* et le *Limon* sont sans contredit les meilleurs de tous.

Les goûter c'est ne plus en vouloir d'autres.

ANCIEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terreaux, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplômés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à Remontoir automatique
élastique
Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui, sous prétexte de vendre à bon marché, font le plus grand tort aux dentistes sérieux.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours aient été faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et l'Inspection.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue admirable sur le golfe, sur et pas, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de moralité.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
16 Brevets supérieurs sur 18.
Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

LE Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus Élégant et le plus Pratique des Guides de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure coloriée
Un An..... 14 fr. - Six Mois. 7 fr. 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION
avec 12 gravures coloriées
Un An..... 22 fr. - Six Mois. 11 fr. 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T's de fer, Rennes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LIQUEUR DE NOIX

par M. SIMONCELLI

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1899), Grand diplôme de Médaille d'or, Exposition Internationale de Bastia (1901).

Reine des propriétés stomachiques, recommandée par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combemorel, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, comme supérieure à toutes les autres liqueurs stomachiques fabriquées exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, ses arômes et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désirant d'efficaces remèdes sans souffrances, dans les cas d'épaississement et accumulation autour du mal de mer et les coliques.

La Liqueur de Noix se boit en petit verre à bon marché et après chaque repas pour activer la digestion. Elle est exigée par toutes les bonnes tables de Bastia.

En vente à la Ville près Cardo et à Bastia chez M. Ollagnier, pharmacien, place des Terreaux, et chez les dépositaires.

Dépositaires pour toute la Corse,
L. N. Mattei et Cie

XXXIe ANNÉE — N° 271 — VENDREDI 5 OCTOBRE 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Placide.
Soleil : (heure nationale)
Levé, 5 h. 28 m. — Couché, 5 h. 15 s.
Dernier quar., le 10 — Nouv. Lune, le 17
Fête de Demain : Saint Bruno.

4 OCTOBRE

Napoléon Ier ET LA PRESSE

Si l'on demandait à quelqu'un, même instruit, ce qu'il connaît des relations de Napoléon Ier avec la presse, il est présumable qu'il ferait cette réponse : « Je ne sais presque rien à ce sujet. L'Empereur n'a jamais eu grande estime pour les journalistes, et ceux de son temps n'ont pas eu, j'imagine, avec lui, des rapports bien fréquents ni bien agréables. Voilà tout ce que ma mémoire me fournit de renseignements. »

Mon Dieu ! il ne faut en vouloir à personne d'une erreur commune, qui s'explique par ce motif que les historiens, ayant surtout étudié Napoléon capitaine et Napoléon administrateur, ont laissé dans l'ombre nombre de points intéressants de l'existence prodigieuse de cet homme, dont la destinée n'a pas été seulement de tracer de la pointe de son épée l'épopée nationale, mais encore de fournir aux écrivains une mine inépuisable de sujets d'investigation.

Il reste beaucoup à dire sur Napoléon. Les centaines de livres publiés sur lui chaque année en sont la preuve. Cependant, malgré cette abondance de documents nouveaux, il ne s'est pas encore trouvé quelqu'un pour éclairer la question de l'opinion de l'Empereur sur la presse, ni de la manière dont il en a usé avec elle.

Cela vaut d'être rappelé.

Il est *a priori* impossible d'admettre que Napoléon ait méconnu l'importance du journalisme. Un homme politique, même dans un esprit inférieur au sien, ne pouvait s'empêcher de remarquer quelle place prépondérante il avait prise pendant la Révolution, et il lui suffisait pour cela de se souvenir de l'influence qu'avaient exercée sur la marche des événements dont Paris avait été le théâtre, des organes tels que le *Père Duchesne*, d'Hébert, l'*Ami du peuple*, de Marat, ou le *Vieux Cordelier*, de Desmoulins.

Pouvait-il oublier aussi qu'au 18 Fructidor, plus de cinquante journalistes avaient été arrêtés et déportés ? ce qui constituait une manière détournée de reconnaître leur puissance. Ne savait-il pas avec quelle persistance le Directoire s'était servi de la presse, surtout officieuse, tant pour se défendre que pour attaquer ? Enfin, est-il admissible qu'il n'ait pas été frappé de ce fait : l'émigration, secondée par l'Angleterre, inondant la France de feuilles introduites en contrebande, destinées à ruiner la Révolution et ses chefs dans l'esprit populaire ?

Non ! tout cela est impossible. Napoléon, qui est une figure curieuse, surtout par l'universalité de ses préoccupations, l'homme qui réglait minutieusement les fêtes des Tuileries, le général qui, en 1815, au milieu de l'anxiété que lui causait un avenir incertain, trouvait encore le temps d'écrire à un officier de l'intendance pour lui indiquer quelle espèce de cuir il fallait employer pour les harnais des chevaux de l'artillerie, n'a pas manqué de sentir l'utilité du journalisme et n'a pas hésité à lui accorder une place dans la direction de l'opinion publique.

***

Cela est tellement vrai qu'aussitôt que sa situation le lui permet, Bonaparte fonde des journaux, naturellement dévoués à sa personne et à sa politique. En Italie, il dirige le *Journal de Milan*, le *Courrier de l'armée d'Italie*, et la rarissime collection de ces deux feuilles contient des articles qui sont entièrement de sa main. Il n'y a qu'à les lire pour s'en convaincre. Jamais la parole de Buffon, « le style, c'est l'homme », n'a été plus juste, et les contributions du jeune général à ces deux feuilles portent la même empreinte que ces admirables proclamations de la même époque, qui faisaient dire à Gambetta : « Napoléon est le plus grand des poètes. » *Les Défenseurs de la Patrie* est dans le même cas que les précédents.

Quand Bonaparte ne donne pas d'articles, il transmet aux rédacteurs des notes, des renseignements tellement précis et tellement importants que lui seul était assez informé pour les donner. Pendant cette campagne qui compte les journées d'Arcole, de Lodi, de Montenotte, de Millesimo, le général envoie directement au *Rédacteur*, organe officiel du gouvernement, les bulletins qui lui ont été demandés jour par jour. S'il ne les a pas écrits, il les a dictés ou inspirés, car on n'y rencontre pas seulement le récit des faits, mais des vues politiques, des justifications, qui dénotent son état d'esprit et aussi ses difficultés, ses craintes.

Il raconte les batailles, mais il expose également ses plans, sachant bien que la publicité qu'on leur donnera est déjà une force qui l'aidera à les exécuter ; il dit : « J'étais là, telle chose m'advint », mais il explique les obstacles qu'il lui faut renverser ; à l'avance, sachant le peu de cas que la République a fait de tant d'autres généraux, il plaide les circonstances atténuantes, et combat ainsi les calomnies de la haine et de l'envie. Qui aurait pris ce soin de la gloire et de la sécurité de Bonaparte sinon Bonaparte lui-même ? Là encore, du reste, la précision et la concision de la phrase trahissent l'auteur.

Si d'Italie, le Directoire l'envoie en Egypte, il n'a garde de négliger les journaux qui lui ont été si utiles. Il crée la *Décade philosophique* et le *Courrier de l'Egypte*, et nous ne citons, pour cette période de sa vie comme pour la précédente, que ceux dont les attaches avec le futur Empereur sont officielles. Mais combien d'autres journaux ont reçu de lui des subventions, des articles et des indications ! A notre avis, on n'a pas assez remarqué cette phrase de l'historien Repetti : « Napoléon n'a jamais négligé d'avoir des journaux à sa discrétion... Il en entretenait plus ou moins secrètement là même où il n'était pas et partout où il pouvait étendre son action. »

Elle ne se rapporte pas simplement à l'Empire, mais au temps où Bonaparte, dont l'étoile commençait à percer, avait le plus besoin d'organes publics pour soutenir, défendre et louer le général d'abord, le consul ensuite. Il est regrettable qu'au milieu de la masse parfois inutile des *Mémoires* relatifs au Premier Empire, on n'ait jamais signalé ceux d'un directeur de journal, surtout d'un petit, pour avoir des documents sur la façon d'agir de Bonaparte et de ses agents avec la presse de province. Nous connaissons un confrère qui pourrait peut-être jeter quelque jour sur ce point. C'est le *Courrier du Puy-de-Dôme*, le vice-doyen de la presse française, dont les vieilles attaches impérialistes permettent de penser qu'il bénéficia de cette auguste et... inattendue collaboration.

Quoiqu'il en soit, et pour en revenir aux deux feuilles du Caire, elles contiennent l'une et l'autre des colonnes entières de la main du général. Quand un numéro n'a pas cet honneur, on y trouve encore des notes, des entrefilets sortis du cabinet de Bonaparte, absolument comme en Italie, et nous laissons à juger si c'est une qualité ou un défaut, ces journaux offrent une immutabilité de principes, un rigorisme de raisonnement, une netteté de ligne de conduite dont aucune autre publication similaire ne pourrait se vanter.

***

Devenu empereur, Napoléon ressent plus qu'auparavant la nécessité de défendre par la presse ses institutions et sa politique. Il sème partout, en France et à l'étranger, de nouveaux journaux, chargés de faire connaître au monde ses intentions. Il acquiert le *Moniteur universel* et en fait l'organe officieux des Tuileries. Il est fâcheux que le temps, l'indifférence et les accidents de tout genre aient fait disparaître cette source de renseignements précieux pour l'histoire de ce régime.

Le *Moniteur* lui-même est introuvable aujourd'hui. Mais ceux, très rares, qui ont eu la chance de le feuilleter, avant sa destruction, rapportent qu'entre les pages on rencontrait des épreuves corrigées par l'Empereur. Le *Moniteur* réflétait, en effet, de la façon la plus exacte, la pensée de Napoléon. C'est à l'un des rédacteurs, qui demandait des instructions, qu'il fit cette réponse laconique : « Moi, toujours moi, rien que moi », indiquant par là qu'avant tout le *Moniteur* se devait à l'Empire et à l'Empereur. L'Europe le comprit bien ainsi, et sachant quel en était le véritable directeur, c'est dans ses colonnes qu'elle s'habitua à chercher tantôt la paix, tantôt la guerre.

Au *Moniteur* fut adjoint l'officiel *Bulletin des Lois*, moins intéressant que le premier, si l'on ne considère que le fait du rôle joué par l'Empereur dans sa publication.

A côté d'eux, l'on vit encore le *Journal de l'Empire*, le *Nain jaune*, le *Journal de Paris* et quelques autres plus ou moins dévoués au régime napoléonien. Le *Nain jaune* fut de tous le plus libre et critiqua parfois l'Empire d'une façon violente.

***

En face, la presse indépendante, si indépendante veut dire hostile : le *Journal des Débats*, la *Gazette de France*, le *Censeur*, le *Journal Général*, etc. Tant que la censure exista, leur existence fut une suite d'attaques passionnées et de silences imposés, d'éclairs de liberté et d'heures de servage, en somme précaire. On peut expliquer cet état par celui de la France. Napoléon bâtissait sur les ruines de la Révolution. Fallait-il, pour complaire à des écrivains de second ordre, laisser compromettre la solidité et le succès de l'œuvre ? Ah ! certes, le régime auquel la presse était soumise en 1804 et dans les années suivantes, serait insoutenable aujourd'hui et l'on ne le supporterait pas un mois. Mais que les hommes impartiaux jugent dans quel horrible inconnu la France aurait été précipitée, si au sortir de l'anarchie du Directoire, elle n'eut pas trouvé une main assez énergique pour la tirer du chaos où elle s'enlisait. Que cette main ait été dure, c'est ce qu'on ne discute même pas. Le tout est de tenir compte du but pour lequel elle agissait. Le chirurgien nous fait aussi souffrir. Nous en plaignons-nous ? Non, parce qu'il nous guérit. Napoléon fut le médecin de la France malade. Il l'a sauvée. Qu'importent les moyens ?

***

Les mesures que prit Napoléon, pour empêcher des organes royalistes ou jacobins de l'arrêter dans son travail de reconstitution nationale, n'étaient, du reste, que provisoires. Lorsqu'en 1815, il crut, à tort ou à raison, que l'Europe n'oserait plus contester les droits du héros du triomphal retour de l'île d'Elbe, que lasse des guerres qu'elle avait suscitées et ruinée par les dépenses qu'elles avaient nécessitées, elle ne demanderait qu'à vivre en paix avec l'Empire, il renversa de son propre mouvement tout ce qui entravait la liberté de la presse. Chose inouïe et dont la constatation stupéfia les émigrés, la presse usa modérément de cette faveur. Le fait est à l'honneur de l'Empire. Si ce régime eut été aussi haï que ses ennemis le prétendaient, les publicistes n'avaient-ils pas là une belle occasion de se venger de ses rigueurs ? Le seul qui en ait abusé, fut le *Journal du Lys*, petite feuille imprimée clandestinement et dont le style rappelle, à s'y méprendre, celui du *Père Duchesne*. Rapprochement assez singulier, quand on sait que ses rédacteurs se recrutaient parmi la fine fleur des marquis et des comtes de l'entourage de Louis XVIII.

On pourrait objecter à propos de la nouvelle attitude de Napoléon envers la presse adverse, qu'il avait attendu d'être renversé pour la prendre, et que ses concessions lui étaient sans doute arrachées par les circonstances.

Il faut avouer que cet argument est très fort s'il est fondé. Mais il n'en est rien. En 1819, paraît chez Garnery et Nicolle, un in-8°, que peu de personnes ont eu probablement l'idée de parcourir, sous ce titre : *Discussions sur la liberté de la presse, la censure, l'imprimerie, la librairie et la propriété littéraire, qui ont eu lieu au conseil d'Etat pendant les années 1808, 1809, 1810 et 1811, rédigées et publiées par M. le baron Locré, ancien secrétaire général du Conseil d'Etat.* Ce volume, qu'on pourrait retrouver dans quelques bibliothèques publiques, est beaucoup trop touffu pour que dans un article comme celui-ci, qui dépasse déjà les limites ordinaires, on essaye d'en faire un résumé, même succinct. Il faut donc se borner à l'indiquer, en disant que Napoléon n'y montre un ardent et convaincu partisan de la liberté de la presse, et à quel moment ?

Juste à l'époque où son pouvoir fut le moins libéral, et aussi — c'est là l'excuse de sa sévérité et l'explication d'une apparente contradiction, — où il pouvait l'être le moins. Mais que l'Empereur ait compris que la presse ne pouvait être l'effort dont elle était capable qu'en étant libre, c'est un fait indiscutable. Malheureusement, comme il l'a dit lui-même, à Sainte-Hélène : « Les circonstances étaient difficiles. J'ai dû sévir. Je n'ai pu débander l'arc, et la France a été privée des institutions libérales que je lui destinais. »

Regrettons donc ce déplorable résultat des exigences politiques, c'est notre droit et notre devoir. Nous ne devons pas pourtant jeter la pierre à Napoléon sans y bien réfléchir. Qui sait si, étant donnée l'époque, il eût été loisible d'agir autrement ? Peut être, sans cette répression des mécontentements et des haines, n'aurions-nous jamais pu nous glorifier de victoires comme Austerlitz, Iéna, Friedland, de créations comme le Conseil d'Etat, l'organisation administrative, la Banque de France, le Code, l'Université ? Voilà ce qu'il n'est pas permis de perdre de vue. En tout cas, Napoléon fondateur, directeur et rédacteur de journaux, honore grandement notre corporation, et quels que soient nos légitimes reproches, il est bien fait pour en tempérer la portée.

C. V.

Ce que disent les Journaux

La plupart des journaux consacrent leur principal article au discours de M. Clémenceau :

La Lanterne

La conclusion logique du discours de M. Clémenceau était évidemment que les promoteurs du mouvement papiste ne mé-

rilent aucun ménagement. M. Clémenceau, sous le regretter, n'a pas nettement formulé cette exclusion qui, à notre sens, découlait naturellement des prémisses posées par lui. Ainsi les allocations temporaires, les taxes des fabriques et des mensas, la jouissance gratuite des édifices du culte, tout cela doit être rejeté par la collectivité. Malheureusement, à la fin de son discours M. Clémenceau a affaibli la portée des bonnes paroles prononcées par lui par des développements sur la tolérance au moins inutiles puisqu'il venait de prouver que le libéralisme est du côté de la foi républicaine et la violence du côté de l'Aye et de la réaction cléricale. Nous pourrions en dire autant du discours prononcé hier à Lorient par M. Barrès. Il appartiendra à la majorité républicaine d'obliger le gouvernement à appliquer rigoureusement la loi de séparation.

Le Manchon

De M. Maujan :

« La liberté dans le droit commun, c'est la formule que nous avons indiquée au lendemain de l'encyclique. Je vois avec plaisir que Clémenceau vient de donner à cette formule un développement magnifique, et je constate à la lecture du discours ci-ont de Lorient que le chef du gouvernement est imprégné du même esprit. Le piège tendu par Rome sera évité. La grande majorité des républicains approuvera une telle attitude, ferme sans provocation, et qui assure à la fois le respect des droits du pays et de la conscience humaine. »

L'Action

On ne saurait être plus net. M. Clémenceau rejette toute négociation avec le Vatican, tout Concordat, tout canons, et il promet de retirer à l'Eglise, au clergé, tous leurs privilèges, leurs millions, leurs pensions, leurs subsidiaires « bons, » tout ce qui nous en a mis de leur emprise matérielle et financière.

Le Gaulois

M. Clémenceau, tout en nous outrageant, nous offre la liberté. L'outrage, nous l'oublierons volontiers, nous confirmant ainsi aux enseignements de l'Eglise. Mais nous prenons acte des promesses qui l'accompagnent ou qui la suivent. « L'Eglise, dit M. Clémenceau, devra se contenter du droit de tout le monde, du régime de la liberté. Nous vous offrons des privilèges, vous les repoussez superbement ; n'en parlons plus. » Nous parlons plus, en effet. L'Eglise est comme le loup maigre de la fable qui préférait la liberté aux fins chez lippées proposées par le chien gras. L'Eglise libre dans l'Etat libre, c'est-à-dire ce droit commun même pour les catholiques : Voilà tout ce que nous réclamons. Si c'est ce qu'entend M. Clémenceau, nous serons vite d'accord.

Lettre Ouverte

à MM. les Sénateurs,
à MM. les Députés,
à MM. les Conseillers Généraux de la Corse.

Paris, le 2 Octobre 1906.

Messieurs,

Au moment où le Conseil Général de la Corse doit se réunir pour élaborer le programme de réformes propres à assurer le redressement matériel et moral de notre cher département, je prends la respectueuse liberté d'attirer votre attention sur la Mutualité en général et sur « La Manchia » en particulier.

Vous connaissez, Messieurs, les avantages qui résultent pour l'humanité du développement des idées mutualistes ? Partout sur le territoire français, dans les grandes villes comme dans les petites communes, des collectivités d'individus groupés par les mêmes besoins et unis dans une même idée d'estime et de solidarité, accomplissent dans l'ordre économique et social du pays des progrès considérables.

Dans les diverses corporations de travailleurs, des sociétés mutuelles que l'on croyait sans lendemain, sont devenues à la suite de magnifiques compétitions d'efforts privés et publics, de puissantes Associations qui ont rendu un service de leurs Membres. les principaux problèmes sociaux qui agitent les peuples dans la lutte pour la vie.

Le mouvement mutualiste a été encore dernièrement l'objet d'une importance telle que l'on compte aujourd'hui en France 15.000 sociétés de Secours Mutuels groupant plus de 10 000.000 de mutualistes et possédant plus de 400 000.000 de francs.

Ce succès sans égal place la Mutualité française à la tête de toutes les Institutions et en fait la force sociale organisée la plus considérable du pays dont les bienfaits s'étendent à toutes les classes de la société.

Contrairement à toute attente, la Corse est restée indifférente à l'idée de mutualité elle est, de tous les départements, celui qui bénéficie le moins des avantages de cette institution. Alors que partout en France et aux Colonies les pouvoirs publics encouragent la Mutualité et que des philanthropes désintéressés s'efforcent de développer les principes de l'hygiène sociale, les idées, et les sentiments de fraternité, la Corse malheureusement, ne fait qu'espérer et attendre ; néglige à tous les points de vue, en batailleuses querelles des partis, elle est, comme sœur Anne, attendant des jours meilleurs, sans qu'aucune voix autorisée ne lance ses clameurs pour prêcher la concorde et demander un peu plus de justice.

La pauperisme a envahi le département et la misère grandit dans tous les villages ; l'hygiène est complètement méconnue, la mortalité effrayante. Aucune main généreuse n'a semé sur le sol de la Corse la germe fécond de ce progrès moderne dont jouissent tous les autres départements et la Mutualité non plus n'a pu y marquer sa place avec la même force qu'elle l'a fait partout ailleurs.

Neuf communes seulement sur 364 possèdent des sociétés mutuelles, qui ne sont que des mutuelles locales ou de corporations ; 3.800 mutualistes environ groupés principalement dans les grandes villes formant en Corse le contingent de la Mutualité. 355 communes sur 364 se pratiquent pas pas la mutualité et ne peuvent bénéficier des nombreuses ressources que cette institution met à la portée de ses adeptes.

Voilà la situation de la Corse ! elle n'est pas brillante. Dans l'intérêt du pays, il vous appartient de l'améliorer. N'est-il pas prouvé que, partout où la Mutualité a pénétré, elle en a chassé la misère pour faire place à l'hygiène, au bien-être et à la liberté !

« Le Manchia », Messieurs, vous offre les moyens de réaliser cette réforme sans heurts, de faire pour le département ; elle ne sollicite que votre concours moral. Le Conseil d'Administration de la Société est disposé à faire tous les sacrifices et à créer une section dans chaque canton ; il mettra à la disposition de tous les hommes volontés imprimés, matériel, et tout ce qui sera nécessaire à la création et au fonctionnement de ces sections.

Approuvée par diverses ministères (loi 25 Octobre 1901 et 21 Mars 1905, la « Manchia » fonctionne régulièrement sous le contrôle direct de l'Etat et à l'abri de toutes difficultés ; ses statuts ont été élaborés avec soin et on vue d'étendre à la Corse les bienfaits de la Mutualité. Les cotisations des Corses du Fransa, ajoutées aux cotisations des Corse-du-d'après tout formant des sommes importantes avec lesquelles on pourra soulager de nombreuses infortunes.

Messieurs les Initiateurs, qui remplissent avec tant de dévouement la mission civilisatrice que l'Etat leur a confiée, soyez, je l'espère, de précieux auxiliaires ; ils vous feront bien nous aussi le leur concours, car ils savent mieux que quiconque que leurs communes peuvent attendre de la Mutualité et de « La Manchia ».

Veuillez, n'est pouvoir. De votre volonté dépend en grande partie la prospérité de notre département. Puis espérer, Messieurs, que le Conseil Général de la Corse, par un effort pas sans donner à « La Manchia » une preuve de confiance, et aux Corses, un exemple de solidarité.

Je mettre moi, par la même occasion, d'attirer votre attention sur la nécessité de créer une caisse mutuelle et départementale d'assurances contre la grêle.

L'agriculture périclite en Corse, parce que les cultivateurs sont découragés de voir le fruit de leur labeur d'une année anéanti en quelques minutes d'orage, sans espoir de recours. Les sociétés financières d'assurances, vous ne l'ignorez pas, n'assurent pas en Corse, ou si elles consentent quelques opérations, ce n'est qu'à des conditions onéreuses et à des taux exorbitants.

Une Caisse Mutuelle et Départementale s'impose ; elle encouragera les agriculteurs, sans grever le budget du département. (Du reste, en fait d'assurances, l'avenir est aux Caisses Départementales).

Pour terminer, je rappelle la question de l'assainissement de la côte orientale et je forme le vœu tout en vous nom personnel qu'un nom de tous les membres de « La Manchia », que le Gouvernement et le Parlement français veuillent bien accorder les quelques millions qui lui sont nécessaires pour accomplir cette œuvre d'intérêt général. Si, par impossible, cette faveur ne pouvait être accordée à la rentrée des Chambres, je signale à Messieurs les Sénateurs et à Messieurs les Députés que la loterie est un moyen légal qui donnera sûrement satisfaction.

En obtenant de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, l'autorisation en faveur de la Corse d'émettre une loterie du même genre que celle de la Presse, les Représentants du département auront bien mérité des Corses et de la petite patrie.

Deux millions de bons de Dix francs chacun, émis le même jour par les banques françaises, formeront vingt millions de francs ; au dédoublent cinq millions pour lots et frais d'émission, il restera les quinze millions nécessaires à l'assainissement désiré.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de mes sentiments dévoués.

L. TADDEI.
Président fondateur de « La Manchia » Société de Secours Mutuels et de Protection sociale des Corses, 103, rue de Grenelle, à Paris.

Les Agissements
DE LA
COMPAGNIE FRAISSINET

Courrier en retard

A M. le Directeur des Postes

Le paquebot postal *Liamone*, de la Compagnie Fraissinet, est parti hier soir pour Marseille, à 5 heures 15, au lieu de 4 heures (heure réglementaire)

Ce n'est vraiment pas la peine de faire retirer les dépêches à 3 heures 40 du bureau de poste, du moment que la Compagnie soit d'avance que le bâteau ne partira pas à l'heure réglementaire.

Nouvelles Maritimes

Amiral Latouche Tréville. — (Ch. R.) allant en Indo-Chine a quitté le Havre le 1er.

Ancône. — (St. Ang.) est parti du Havre le 1er.

Aquitaine. — (T. M.) est parti de Montevideo le 1er pour Marseille.

Centro America. — (St. Ital.) se rendant à Colon a quitté Marseille le 1er.

Colombie. — (Ch. R.) allant au Nord est parti de Kosskry le 1er.

Cornil Bart. — (W. fr.) a été rencontré le 13 septembre par 6° de longitude nord et 26 de latitude ouest.

Corrientes. — (Ch. R.) allant au Brésil est passé à St-Vincent du Camp Vert, le 1er octobre.

Cromarty. — (St. Angl.) est entré au Havre, le 2 venant du Brésil.

Fuerst Bismark. — (S. all.) est arrivé au Havre, le 2, venant du Mexique.

Marie Elisabeth. — (Cie Fabre) a quitté Marseille, le 2 pour Alexandrie.

Saint-Ismier. — (St. Angl.) a quitté New-York le 29 pour Southampton via Plymouth et Cherbourg avec 250.000 livres sterling.

Ville de Maranhão. — (Ch. R.) allant au Nord a quitté Konskry le 1er.

Dernières Informations

Bruxelles.

Un arrêté Royal vient d'approuver définitivement les nouveaux phares du débouché du canal maritime de Bruxelles au Rupel. Les travaux commenceront incessamment et une fois terminés Bruxelles deviendra port de mer.

Buenos-Ayres.

On annonce qu'une Compagnie de navigation de Hambourg a obtenu la concession d'établir un service maritime entre les ports de la République Argentine et le Portugal. Le Gouvernement portugais accorderait à la Compagnie Allemande une subvention de 8.000.000 de francs.

Remerciements

Nous avons reçu de l'auteur d'une série d'articles sur le reboisement en Corse, l'arbre..... généalogique de sa famille !

On ne termine pas plus spirituellement une pareille campagne.

Notre ami nous avait cependant prévenus dans son dernier article, qu'il venait de vider son sac. Il en a encore sorti un autre !

Ça promet !

Nous voyons que cet ami n'a pas perdu son temps sur les boulevards. Nous soulignons il y a fait provision de cet esprit qui, dit on, court les rues de Paris, — et que bien peu sont cependant assez larges pour retrapper, — mais il n'a pas dû passer devant Robert Houdin, sans y entrer quelquefois.

Son ami nous paraît singulièrement à surprises.

A. L.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 4 octobre

Thermomètre — 7 heures du matin + 19.5 à midi + 23.5 à 6 heures du soir + 21
Maxima + 23.8 *Minima* + 15.

Baromètre 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 764 mm. 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, quelques nuages.

Thermomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Troupes coloniales

M. l'officier d'administration de 3e classe de l'intendance Serpaggi, en résidence libre, est désigné pour servir en Afrique occidentale.

Aux Chasseurs

Nous offrons aux chasseurs cette petite recette, qu'il est bon de rappeler.

Combien de fois n'est-il pas advenu à l'un de vous, ô disciples de saint Hubert de s'égarer à la chasse ?

Soit-ce, à ce propos, qu'une bonne montre soit parfaitement tenir lieu de boussole ?

Il suffit, en effet, de placer la montre horizontalement, de telle sorte que la petite aiguille soit dans la direction du soleil. Le milieu entre cette aiguille et le chiffre XII du cadran indiquera invariablement le sud.

Tournez, par exemple, à dix heures, la petite aiguille vers le soleil : le sud sera dans la direction du chiffre XI et ainsi de suite. Ce procédé est d'une rare simplicité et d'une exactitude rigoureuse.

Objet trouvé

Il a été trouvé une montre en or dans une boîte à l'avenue de la Gare.

La réclamer à M. Pacifique Tristani, portefaix, avenue Carnot, 10.

Au Port

— Vap. « Galo, » cap. Carries, de Nice, 16 passag., div.

— Vap. « Liberi Hanau » cap. Cecialupi, de Marseille, sur lest.

— Vap. « Tunis, » cap. Soleillet, de Livourne, 7 passagers, div.

— Vap. « Liamone, » cap. Marry, de Marseille, 125 passag., div.

— Vap. « Bocognano, » cap. Olivici, de Livourne, 27 pas., div.

On demande

Une nourrice pour garder un nourrisson chez elle.

S'adresser au bureau du journal.

Le Miroir des Modes

L'été est fini, malgré les quelques beaux jours dont nous sommes gratifiés ; il faut donc se prémunir de vêtements chauds, car l'automne, avec ses jours courts, sa température tous les jours plus basse, arrive à grands pas. Aussi, toute dame élégante et prévoyante sera heureuse de trouver dans le numéro d'octobre du " Miroir des Modes " les costumes tailleur si pratiques en mi-saison, les manteaux du soir, les blouses confortables pour exécuter en flanelle ou velours et les bons peignoirs chauds où l'on s'enveloppe si douillettement.

Les enfants ne sont pas oubliés dans ce joli numéro et les gracieux modèles de fillettes y coudoient ceux plus sévères des garçonnets.

Dans ce charmant ouvrage, des articles tels que *La Couturière*, *La Modiste*, un aperçu sur la vie de notre grand maître *Rembrandt*, quelques bonnes recettes de cuisine fine et trois patrons offerts gracieusement compléteront et feront apprécier cet intéressant numéro que l'on pourra se procurer chez tous les libraires, au prix de 1 franc l'exemplaire.

Mots de la fin

Un domestique à une personne qui vient de faire sa première ascension à quoi elle pensait en s'élevant dans les airs :

— Oh ! répond-elle, je ne pensais pas à grand chose ; la première fois, vous savez, on est un peu dans les nuages !

LE RETOUR D'AGE

L'ELIXIR DE VIRGINIE Nyrdahl qui guérit les varices, la phlébite, le vériconèle, les hémorroïdes est aussi souverain contre tous les accidents du retour d'âge ; hémorragies, congestions, vertiges, étourdissements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, constipation. Nyrdahl, 2, rue de la Tacherie, Paris. Le flacon, à fr. 50, franco. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe du chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

Comité Catholique
des Ecoles Libres

ECOLE DE GARÇONS

Le Comité des Ecoles Libres, informe les pères et mères de famille que l'ouverture des classes aura lieu le samedi, 6 octobre, à 8 heures du matin, dans l'ancien local des Frères des Ecoles Chrétiennes, boulevard de Cardo.

Un externat payant sera joint à l'Ecole et fonctionnera comme par le passé.

Pour l'inscription et tous renseignements s'adresser à M. le Directeur, boulevard de Cardo, de 2 à 5 heures du soir.

ECOLE DES FILLES

L'école des Filles de la Basse-Ville sera ouverte le 20 octobre, à 8 heures du matin, rue du Lycée, 23, maison Patrimonio.

S'adresser à Mme la Directrice, rue du Lycée, 11.

L'école des Filles de la Haute-Ville, rue du Dragon 43, est ouverte depuis le 24 septembre.

S'adresser à la Directrice.

NOTA. — Le Comité devant ouvrir d'autres Ecoles, accepterait les offres de MM. les Instituteurs libres, qui désireraient faire partie du personnel enseignant.

S'adresser à M. le Curé de Saint Jean, à Bastia.

AVIS DE DECÈS

Mme Vve Fratacci ; M. et Mme Dque Fratacci et leurs enfants ; M. et Mme Poletti, née Fratacci, et leurs enfants ; Mlle et M. Pierre-Paul de Petracci ; M. et Mme Mathieu Fratacci ; M. Pierre Giacomoni et sa famille,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Antoine-Pierre Fratacci
Sous-Officier en retraite

leur époux, oncle et cousin, décédé à Bastia, le 4 octobre 1906.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui vendredi, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Intendance, 2.

Les membres participants de la Société des Anciens Sous-Officiers sont priés d'assister aux obsèques de leur regretté camarade, M. Fratacci, qui auront lieu aujourd'hui, à 1 heure de relevée.

Réunion au domicile mortuaire, rue de l'Intendance, 2.

M. Joseph-Marie Moretti, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur ; M. Hazi Moretti, Mme Morettiet leurs enfants ; Mme Marie Tommasi, M. Tommasi, notaire à Bastia, et leurs enfants ; Mme Marguerite Trao, M. Toussaint Trao, cantonnier à la Compagnie des chemins de fer départementaux, et leurs enfants,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Augustine Moretti
Née LACOUR

leur épouse, mère, belle-mère et grand'mère, décédée à Cervione, dans la 78e année de son âge, le 4 octobre 1906.

Ses obsèques auront lieu à Cervione, le samedi, 6 octobre, à 10 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Futailles à vendre
neuves et usagées

de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.

A. PADOVANI,
7, Route du Cap, Bastia

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	3 oct.	4 oct.
Rente 3 0,0 ancien	96,10	96 10
— 3 p. 0,0 amortis.	96 10	96.30

ex-coupon.

Conseil Général

Séance du Jeudi 4 octobre 1906

Présidence de M. CUNEO D'ORNANO

La séance est ouverte à 4 heures. M. le Préfet y assiste.

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE

Le Rapport Pitti-Ferrandi

Au nom de la commission plénière, M. le docteur Pitti-Ferrandi donne lecture de son rapport sur la question des Services Maritimes Postaux.

Le rapporteur conclut à l'acceptation des nouvelles propositions de M. Frais-inet, qui s'est engagé à augmenter de 2 nœuds la vitesse de ses courriers ordinaires sur les lignes Bastia-Marseille, Marseille-Ajaccio, si l'on consentait à supprimer les voyages à grande vitesse sur la Balagne.

Amendements Gaudin et S. de Caraffa

Après la lecture du rapport de la commission, MM. Gaudin et de Caraffa essayent d'obtenir pour la Corse quelques marges avantages qui atténueront la rigueur des propositions de la Compagnie adjudicataire.

Ils demandent au Conseil général d'adopter les amendements suivants :

1° Une vitesse de douze nœuds minimum est exigée pour les deux-tiers parcours sur les lignes Marseille-Ajaccio, Marseille-Bastia et vice-versa.

2° Le service côtier est maintenu sans supprimer les relations entre le port de Bastia et ceux de Bonifacio et de Propriano.

3° L'interdiction est faite de déroger aux règles de droit commun pour la solution des litiges judiciaires pouvant s'élever.

4° Une réduction du 10 pour cent sera immédiatement opérée sur les billets d'aller et retour.

5° Les frais d'embarquement et de débarquement des bagages et des marchandises seront supportés par la Compagnie. Tout au moins le quantum de la dépense à faire sera établi par un arrêté ministériel rendu public, et après entente entre la Cie Fraissinet et les Chambres de Commerce.

6° La prorogation du contrat liant la Compagnie Fraissinet est refusée.

Discours de M. Gaudin

M. Auguste Gaudin développe avec une grande précision et une parfaite netteté, les divers paragraphes de son amendement.

Le Conseil général, chargé par le peuple corse de gérer les intérêts du département, ne voudra pas empêcher le développement de sa prospérité commerciale et industrielle. Il doit, sous peine de faillir à sa mission, à ses engagements, essayer d'obtenir le plus de concessions possibles.

Si l'assemblée départementale ne veut pas repousser en bloc les propositions de M. Fraissinet, du moins elle saura obtenir quelques avantages nécessaires.

Discours de M. de Caraffa

M. Sébastien de Caraffa, avec son éloquence coutumière, se joint à M. Gaudin pour supplier le Conseil général de faire œuvre de sage et patriotique prévoyance.

A son tour, l'honorable conseiller général de Bastia, démontre la nécessité d'imposer certaines conditions à M. Fraissinet, et d'exiger de lui des garanties suffisantes.

Amendement Durazzo

M. le président Durazzo développe un amendement tendant à l'acceptation des propositions de la Compagnie Fraissinet, la mis celle concernant l'attribution de juridiction.

Amendement Cagninacci et Pitti-Ferrandi

MM. Cagninacci et Pitti-Ferrandi présentent un amendement dans le même sens que le précédent, mais ils demandent le maintien du côtier avec communications directes entre Bastia, Bonifacio et Propriano.

Ils proposent, enfin, au Conseil général d'insister auprès des pouvoirs publics pour qu'ils obtiennent de nouvelles concessions.

Une très vive discussion s'engage sur tous les amendements. M. Charles Decori monte à la tribune et combat longuement les conclusions du rapport de la commission, ainsi que les amendements de MM. Durazzo, Cagninacci et Pitti-Ferrandi.

MM. de Caraffa et Gaudin interviennent à nouveau dans le débat pour donner la réplique à MM. Fantauzzi, Pitti Ferrandi et Cagninacci, qui défendent les conclusions du rapport.

Le Vote

La discussion générale est close ; le président met aux voix la demande de priorité en faveur des conclusions de la Commission.

La priorité est votée, par scrutin public, par 35 voix contre 7, sur 42 membres présents.

Les propositions de M. Fraissinet sont acceptées.

Ont voté contre la priorité : MM. Stephanopoli, Sébastien de Caraffa, Gaudin, Abbé Santacroce, Vittini, Giacobbi et Charles Decori.

Le Conseil général a bien mérité de la Corse, et particulièrement de la Balagne !

Les 35 membres qui ont accepté les propositions de M. Fraissinet ont cru sans doute étouffer les plaintes d'une population de 300.000 âmes. Ils se trompent bien !

Ces Conseillers généraux, dont nous publierons les noms dans un prochain numéro, ne devraient pas ignorer que la voix du peuple est plus puissante que la leur, et, qu'en toutes choses, le peuple est et doit être le souverain maître et le souverain juge.

UN COMPLOT NIHILISTE
à PARIS

Paris, 4 octobre.

L'*Intransigeant* se croit en mesure d'affirmer que la police parisienne a découvert la piste d'une bande d'étudiants russes nihilistes.

Ces jeunes gens sont, croit-on, affiliés aux bandes révolutionnaires de Russie.

Ils ont leur groupement aux environs de Paris, et sont étroitement surveillés par la sûreté générale.

LA LOTERIE
DE SAINT-POL-SUR-MER

Un mineur de Courrières a gagné 50.000 francs

Lens, 4 octobre.

L'ouvrier mineur Charles Enjean, employé aux mines de Courrières, a gagné un gros lot de 50.000 francs, au dernier tirage de la loterie de Saint Pol-Sur-Mer.

La Reine Marguerite
A PARIS

Paris, 4 octobre.

La reine-mère d'Italie poursuit son excursion à travers la France. L'automobile de la reine Marguerite est arrivée hier soir à Paris.

Un nouveau document pontifical

Paris, 4 octobre.

Le « Figaro » annonce la publication prochaine d'un nouveau document pontifical.

Pie X répondra aux accusations du gouvernement français prétendant que le Saint-Siège doit porter toute la responsabilité des événements qui se sont produits à l'occasion de l'application de la loi de Séparation.

Le souverain Pontife protestera avec énergie contre ces insinuations intéressées dont son encyclique a déjà fait bonne justice.

A HONG-HONG
Naufrage d'un vapeur

Soixante disparus

Londres, 4 octobre.

Le navire « Charterhouse » qui transportait un grand nombre d'émigrants chinois de Hoi-Koi à Hong-Kong, a coulé au large de l'île de Hainan.

Soixante passagers se sont noyés.

Le capitaine a refusé de se sauver dans une embarcation, et s'est laissé engloutir avec son navire.

EN ITALIE
Mystérieuse disparition d'un prêtre

L'abbé Carones en mission

Paris, 4 octobre.

« L'Eclair » publie une dépêche de Rome démentant les bruits tendancieux répandus sur la prétendue disparition de l'abbé Carones.

L'abbé Carones est parti pour New-York avec une autorisation régulière de ses supérieurs.

Il est chargé d'une mission temporaire parmi les émigrants italiens.

AU VATICAN
La maladie du Pape

Rome, 4 octobre.

Le Pape continue à souffrir de sa crise de goutte et de l'épuisement nerveux dont il est atteint.

Ces derniers temps il a dû supporter de nombreuses attaques très douloureuses.

Les souffrances de l'Auguste malade sont encore augmentées par le manque absolu d'exercice.

00536

RÉPONSE
au discours de M. Clémenceau

Les *Blancs* protestent

Paris, 4 octobre.

Les chouans sont morts, s'est écrié M. Clémenceau dans son discours de La Roche-sur-Yon.

Un groupe de Vendéens, parmi lesquels se trouvent de nombreuses notabilités royalistes, répond aujourd'hui à cette affirmation par une lettre ouverte au ministre de l'intérieur.

« Non, les chouans ne sont pas morts, M. le ministre ; Si vous essayez de fermer nos églises, de proscrire nos prêtres, nous nous dresserons contre votre tyrannie infâme.

« Nous sommes prêts, sachez-le bien, comme autrefois nos glorieux ancêtres, à mourir pour notre Dieu, pour notre roi. »

Le Rappel
de M. BOMPARD

Paris, 4 octobre.

M. Bompard, ambassadeur de France en Russie, qui était en congé à sa propriété de Volkrange, près Thionville, a été appelé à Paris par le ministre des affaires étrangères.

Il a été reçu hier au quai d'Orsay par le chef de cabinet de M. Bourgeois, absent de Paris.

Plusieurs journaux prétendent que M. Bompard ne retournera plus en Russie. Son attitude hostile vis-à-vis de M. Stolypine a fort indisposé le gouvernement impérial.

Désireux d'observer une scrupuleuse neutralité en ce qui concerne la politique intérieure de la Russie, le gouvernement français va remplacer son ambassadeur.

Une note officieuse, émanant du ministère des affaires étrangères, dément, ce soir, la nouvelle du rappel de M. Bompard.

AU DANEMARK
Les Souverains Norvégiens à Copenhague

Copenhague, 4 octobre.

Leurs Majestés le roi et la reine de Norvège sont arrivés aujourd'hui à Copenhage, où ils seront pendant quatre jours, les hôtes du roi Christian.

Les souverains norvégiens rentreront ensuite à Christiania, pour l'ouverture du Storthing, qui aura lieu le 11 octobre.

EN RUSSIE
LA RÉVOLUTION

Exécution de terroristes

Saint-Pétersbourg, 4 octobre.

Seize terroristes ont été jugés ces quinze derniers jours par la cour martiale. La peine de mort leur a été appliquée. Leur exécution a eu lieu aujourd'hui.

VARSOVIE
Continuation des troubles

Varsovie, 4 octobre.

L'agitation révolutionnaire continue à revêtir un caractère d'extrême gravité. Depuis quatre mois la famille n'a pas cessé un seul jour.

Une statistique officielle dénombre les victimes en 161 morts et 576 blessés.

A St-PETERSBOURG

Assassinat d'un officier

Saint-Pétersbourg, 4 octobre.

Un officier a été tué hier dans les rues de Saint-Pétersbourg.

Plusieurs coups de revolver ont été tirés sur lui.

Grâce au désordre de la rue, l'assassin a pu prendre la fuite, sans qu'il ait été possible à la police de retrouver sa trace.

Le pillage des écoles

Saint-Pétersbourg, 4 octobre.

Les révolutionnaires pillent maintenant tous les établissements publics. Aujourd'hui des bandes armées ont envahi plusieurs écoles de Saint Pétersbourg et se sont emparés de l'argent destiné au payement du personnel enseignant.

Les mêmes faits se sont produits dans le courant de la semaine, à Bastow et à Varsovie.

Le pillage des magasins

Saint-Pétersbourg, 4 octobre.

Dans la nuit d'hier plusieurs entrepôts de thé ont été cambriolés et pillés par les terroristes.

Un surveillant, qui a essayé de donner l'alarme, a été criblé de balles.

A TIFLIS

Attaque de 4 agents commerciaux

Saint-Pétersbourg, 4 octobre.

Les caissiers de quatre maisons de commerce différentes, ont été assaillis en pleine rue, par des bandes armées, au moment où ils opéraient les uns le recouvrement d'effets commerciaux, les autres, le paiement des salaires aux ouvriers.

Les voleurs ont ainsi emporté des sommes importantes.

AUX ÉTATS-UNIS

Terrible explosion de mine

75 mineurs ensevelis vivants

New-York, 4 octobre.

Une explosion de grisou s'est produite aujourd'hui aux charbonnages de Poca Hontas, dans l'Etat de la Virginie Occidentale.

Soixante-quinze mineurs ont été ensevelis sous l'éboulement. Les travaux de déblaiement sont poussés avec une grande activité, mais, étant donné la profondeur de la mine, on a peu d'espoir de parvenir à retrouver les victimes encore vivantes.

MADAME BRUNINI-CERESA
Modiste — *Bd Paoli, 27, au 1er*

A l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'à partir du 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles de toutes les créations pour la saison Hiver, provenant des premières maisons de Paris.

Elle espère que ses clientes voudront l'honorer de leurs visites comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution des ordres transmis et au fini soigné du travail.

Prix très modérés

Cours
ET LEÇONS DE MUSIQUE
Mlles J. et Berthe AGOSTINI

Mlle Berthe Agostini, élève de piano et d'harmonie de M. Georges de Lanessy, élève du chant des cours de la Schola Cantorum et de Mme Raspelli, du Théâtre Royal de la Monnaie de Bruxelles, ouvrira chez elle, à partir du 1er octobre, 7, Boulevard du Palais, 1er étage, des cours spéciaux de Piano, Solfège, Harmonie, Chant et Musique d'ensemble vocal Leçons de perfectionnement de piano.

MAISON

L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN

VIN DU CAP MATTEI.

LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904

XXIe ANNÉE. — N° 272 SAMEDI 6 OCTOBRE 1906

00537

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	12 m.	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	25 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Bruno.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 28 m. — Coucher, 5 h. 45 s.
Dernier quar., le 10. — Nouv. Lune, le 17
Fête de Demain : N. D. du Rosaire.

5 OCTOBRE

L'AMÉNAGEMENT DES MONTAGNES

En juillet 1905, il s'est tenu à Bordeaux un congrès pour l'aménagement des montagnes, ou, pour mieux dire, la conservation des forêts. La Corse est un pays forestier, du moins pour quelques jours encore. Il aurait dû être représenté à ce congrès et participer aux délibérations prises en vue de « l'aménagement des montagnes ». C'était une leçon dont il eût pu tirer grand profit, double profit, puisqu'il est à la fois forestier et montagneux. Or, le pays de Corse était absent. Il est vrai que ses Syndicats d'initiative n'étaient point encore nés. C'est une excuse. Mais les choses ont parfois de singulières coïncidences : il s'est trouvé que, si aucun Corse ne figurait à ce congrès de Bordeaux, du moins la cause de la Corse y avait un représentant fortuit. Et ce représentant était un personnage de distinction, ce qui ajoute encore au petit bonheur. C'est, en effet, M. Camille Saint-Saëns qui a spontanément pris sur lui de défendre notre pays à cette occasion. Vous voyez donc que la Corse n'est pas pour tout le monde une « île de beauté ». Il s'y consomme des faits que nous ne voyons pas et qui offusquent cependant les étrangers qui en sont les spectateurs.

Le compte-rendu de la première séance de ce congrès rapporte qu'il a été donné lecture d'une lettre « courte et bonne, » où M. Saint-Saëns donne la mesure de l'œuvre de dévastation qui s'opère dans notre pays et qu'il a vue s'accomplir sous ses yeux.

Comme cette lettre n'a pas été reproduite, que je sache, par la presse insulaire, il y a, pensons-nous, utilité, — quoique tardive — à la livrer à la publicité. La voici :

Monsieur le Président,

Il n'est pas inutile, à mon avis, que le Congrès soit informé de ce qui se passe actuellement dans la Corse, que j'ai visitée dernièrement.

Une grande partie des montagnes de la Corse est couverte de magnifiques châtaigniers, qui en outre de leurs qualités forestières contribuent largement par leurs fruits à la nourriture des habitants.

Or, depuis peu, des usines se sont élevées de tous côtés pour la fabrication du tannin, et ce sont les châtaigniers qui servent de matière première à cette fabrication. La destruction de l'arbre est effroyable et désastreuse ; si l'on n'y met ordre dans peu de temps, le mal sera sans remède. Est-il admissible que pour permettre à quelques industriels de s'enrichir, un tel crime s'accomplisse avec l'indifférence la dévastation et la ruine d'une de nos plus belles départements ?

Veuillez agréer, etc.

L'éminent géographe, M. Schrader, dont on sait la remarquable compétence dans toutes les questions qui touchent à la géographie, ajoute quelques notations personnelles corroborant les idées exposées par M. Camille Saint-Saëns.

Le journal de Bordeaux qui divulgue ce document se tait en ce qui concerne le discours dont M. Schrader en a fait suivre la lecture à titre de commentaires. Mais ce mutisme, peut-être volontaire, ne diminue en rien la déposition de M. Saint-Saëns. Nous savons par une connaissance, toute personnelle, que nous avons de l'opinion de M. Schrader sur l'œuvre de déboisement, combien la question a dû revêtir, à ses yeux, d'importance.

Nous ne serions pas surpris d'apprendre un jour que le savant géographe, dont nous avons suivi les cours à l'école d'anthropologie de Paris, a été pour quelque chose dans l'intérêt général que l'opinion a pris à la destruction des châtaigniers corses, à telle enseigne que les usiniers se sont vus obligés de faire des concessions. Comme on ne pouvait les obliger à rapporter à leur commerce, on a obtenu d'eux, — et c'est déjà quelque chose, — qu'ils aidassent à la replantation des arbres qu'ils abattaient. De sorte que si nous ne pouvons rien faire hélas ! pour sauver les châtaigniers qui font la parure et la richesse de notre pays, c'est presque une consolation que de savoir qu'avant un siècle ils seront ressuscités !

Il en est des arbres comme des parents aimés que l'on perd, on gagne à croire qu'un jour on les retrouvera.

Evidemment, un Congrès ce n'est pas une Chambre de Commerce, ni un Conseil général, pas même un Conseil municipal ; il n'a pas de recettes, il ne peut pas voter de fonds. Ses seules ressources sont d'un ordre tout à fait moral. Elles consistent à aborder une question d'utilité sociale ou économique, généralement délaissée par les pouvoirs publics, à l'étudier à fond, avec le concours de toutes les lumières, puis de la résoudre en un ordre du jour qui divulgue le résultat des observations et des travaux du Congrès.

C'est pourquoi la lettre de M. Saint-Saëns n'a pas eu d'effet pratique. Elle n'a fait qu'ajouter une voix de plus, — mais une voix qui compte double — à celles qui se sont élevées contre le déplorable déboisement de notre pays. Il est certain que s'il était entré dans le pouvoir de l'illustre compositeur de résoudre la question, elle eût été réglée comme une simple partition.

Ce reboisement des montagnes passionne plus que jamais les esprits éclairés qui ont le souci de conserver à la patrie ses valeurs territoriales et agricoles. Les incendies de ces dernières années ont surtout provoqué de réelles alarmes. On se sent saisi d'inquiétude à l'idée qu'un simple malfaiteur caché dans une broussaille peut impunément mettre le feu à une forêt, réduire en cendres la fortune d'un pays, compromettre la sécurité territoriale d'une contrée. Aussi n'est-ce pas tant à combattre les industries du bois qu'à lutter contre l'œuvre des incendiaires que nous voudrions voir l'Etat, — et non plus les particuliers — prendre résolument en mains la défense des forêts qui sont le premier élément de la fortune nationale.

L'Etat est un jour intervenu entre ouvriers et patrons pour imposer le repos hebdomadaire.

C'était une intervention que les générations qui nous ont précédé avaient jugée impossible. Il a fallu cependant répondre à un vœu de notre temps, et aujourd'hui, s'il est encore quelques oppositions faites au repos dominical, du moins nulle part il ne se dresse d'obstacles devant la loi du repos hebdomadaire.

Or, une loi qui intéresserait la conservation des forêts, même des forêts communales, même des forêts particulières, serait une loi de salut.

Salus patriæ suprema lex. C'est la salutation qui a été envisagée par le Congrès de Bordeaux présentée aux pouvoirs publics.

Je dois à l'obligeance de M. Dascombes, le distingué président de la société. « Pour l'aménagement des montagnes, » de pouvoir exposer le projet suivant qui a été adopté par tous les congressistes.

Article premier. — L'article 2 de loi du 1er juillet 1901 sur les associations est complété comme il suit : « Les associations qui se proposent, dans un but d'utilité publique, l'amélioration des terrains de montagnes, des terres vaines et vagues et des landes, par le boisement, sont capables, dans la limite indiquée par le décret qui les autorise, d'acquérir et de gérer des terrains nécessaires à leur fonctionnement.

Art. 2. — La Caisse nationale d'épargne ainsi que les Caisses d'épargne privées sont tenues d'employer annuellement en acquisitions de forêts ou de terrains à couvertir en bois une partie de la différence entre les versements et les retraits de l'année précédente dont la quotité sera déterminée par un règlement d'administration publique, sans que cette quotité puisse être moindre que le quart.

Art. 3. — Il en sera de même pour les Sociétés de secours mutuels ayant obtenu la reconnaissance d'utilité publique, quant aux fonds qui leur seront versés pour servir des pensions de retraite à leurs membres.

Art. 4. — Dans le cas où les acquisitions n'auraient pu être réalisées dans l'année les sommes qui leur sont affectées devront être employées les années suivantes. Les conditions de ces emplois seront spécifiées par le règlement d'administration publique prévu pour l'exécution de la présente loi du 6 avril 1882.

Art. 5. — Les forêts ou terrains à reboiser acquis en vertu de l'article 2 sont de plein droit soumis au régime forestier au même titre et dans les mêmes conditions que les forêts d'établissements publics.

On se figure aisément les avantages de ce projet pour les arbres de la Corse, s'il était adopté. C'est pourquoi, et nous joignons sans réserve nos efforts à ceux de M. Saint-Saëns, l'illustre maître qui ayant bien voulu aller à l'« île de beauté » pour en étudier les côtés harmonieux (!), a daigné se faire notre défenseur au Congrès de Bordeaux, à ceux de M. Paul Dascombes, le très compétent directeur de la ligne pour « l'aménagement des montagnes », à ceux de tous les Français éclairés qui voient la richesse nationale dans la conservation des arbres, sources de toute production.

LOUIS ESTROM.

Paris, 36, rue Beauregard.

HISTOIRE DE LA CORSE
par F. Girolami-Cortona

C'est un livre qu'on ne saurait lire sans être profondément touché.

Cinquante-deux chapitres d'histoire tragique se succèdent, laissant l'horrible impression de cauchemars qui se renouvellent et dont la série ne sera jamais épuisée. Le premier a pour titre le nom d'une bataille ; le dernier est le récit d'un massacre ; et les pages intermédiaires racontent une première, une deuxième, une éternelle invasion. Car ils sont tous venus : les conquérants, les ravisseurs les trafiquants au cœur sec, brandissant la hache ou le glaive ou le cimeterre, ravageant, pressurant, inventant sans cesse de nouvelles tortures.

Vous comprendrez, après avoir lu, pourquoi le cri des vocératrices est si déchirant. Ce n'est pas une douleur particulière qui l'arrache du cœur ; ce sont femmes perpétuellement en deuil. Il dit la longue hérédité des maux subie depuis tre si siècles, l'angoisse d'un peuple qui n'a jamais vécu que pour lutter, bondissant aujourd'hui sous le fouet, puis courbé de nouveau, puis de nouveau en révolte, victime d'une fatalité, qui à l'heure présente n'a pas encore pardonné, malgré sanglante sans doute, mais morose toujours et lourde.

L'auteur ne dramatise pas. L'impression naît du simple exposé des faits. Mais il ne parvient pas à étouffer sa propre émotion. On la devine à la raideur voulue du style et pour ainsi dire aux frémissements mal contenus de sa plume.

Il accepte d'ailleurs courageusement toutes les responsabilités de l'historien.

Son jugement reste impartial, plus sévère même pour l'oppresseur indigène que pour l'ennemi venu du dehors. Ses plus véhémentes colères sont inspirées par l'ambition coupable du féodal félon ou du « caporale » tumultueux et parfois vénal. Si les « pièves » réunies s'insurgent contre le « Cinarchese » ou le « Cortinco », l'écrivain réunit fièrement les griefs qui doivent constituer l'acte d'accusation flétrissant. Il fait entendre les appels du « richiambo » se répondant de colline en colline ; il vibre, il va tout à l'heure entonner le chant de victoire. Mais aussitôt il pleure sur ce frère plus cruel que les autres, la haine entre frères, la guerre civile.

Comment toutefois ne pas avouer qu'il les aime, au fond, ces fiers combattants, pour leur langue même et leur indomptable énergie ? Coupables ou non, ce sont des Corses, ce sont des hommes, ils tiennent la première place, presque toute la place dans ce livre qu'on dirait fait pour eux. Leurs profils coupants, leurs silhouettes nerveuses, toutes raidies par le sentiment jaloux de leur personnalité, vous apparaissent à chaque instant. On les voit à la marine ou sur le mont, toujours en chasse, poursuivis ou poursuivant, jamais en repos. Ils n'ont de souci que pour leur propre grandeur. Ils n'ont de préjugé que celui de l'amour propre. Pour dresser un rival, ils appellent l'étranger au secours. Ils vont à Pise, à Gênes, en Aragon, se dépouillant avec aisance de leur extérieur farouche, devenus ceremonieux, beaux parleurs, fins diplomates, négociant les alliances, vendant bellement la patrie, habiles à lire dans les yeux l'intention cachée, ne se laissant jamais pénétrer eux-mêmes, spécimens splendides d'humanité. On les hâme, mais on les admire. C'est la trempe de leur caractère qui séduit. Au surplus c'est la trempe des héros, c'est celle de Sampiero par exemple.

Et je ne puis vous dire avec quel enthousiasme l'auteur exalte le portrait d'hommes tels que celui-là. Lorsque le type du corse se présente à lui, complet et beau, il exulte. Il prête avec cette habileté supérieure que donne la compréhension pleine et sympathique du personnage, l'« intelletto d'amore » dont parle Dante. L'amour du pays lui suffit pour tout comprendre et tout rendre. La volonté mise au service du bien, voilà la faculté maîtresse, celle qui constitue le caractère national, toute l'âme de Sampiero, de Sambucuccio, de Paoli et des autres. Ce volume de six cents pages est une leçon d'énergie adressée aux descendants, à ceux qui foulent aujourd'hui le sol pétri de la cendre des héros :

..... O Corso,
Polve d'eroi non è la patria tua ?

Un historien local résiste difficilement à la tentation de faire de son pays le centre du monde, et je ne cache pas que le lecteur insuffisamment averti pourrait trouver que l'on donne ici trop d'importance à l'île, au fâcheux présent de la beauté qu'elle reçut du Sort, à l'éclatante renommée de ses enfants, et l'on trouve naturel qu'elle ait eu ses chroniqueurs, que son histoire, faite en partie de pages arrachées à l'histoire des autres peuples, soit très considérable. Il n'est pas de peuple glorieux qui n'ait voulu posséder la Corse ; il n'est pas de pays connu où un Corse au moins n'ait été glorieux.

Au reste, je ne suis point critique. J'ai voulu simplement, en ces notes rapides, traduire mon impression qui sera la vôtre demain, et vous annoncer qu'un monument nouveau, que l'on peut dire définitif, vient d'être élevé à la gloire de notre pays.

XXX.

Ce que disent les Journaux

La plupart des journaux consacrent leur principal article au discours de M. Clémenceau :

La République Française

S'ils pouvaient croire M. Clémenceau sur parole, il n'y aurait pas de raison pour que les cléricaux n'acceptassent pas la loi de séparation. Il la définit dans le sens de la liberté en des termes qui pourraient servir, croyons-nous, de base à une entente où tout au moins à des négociations.

Mais le gouvernement ne veut pas entendre parler de négociations. C'est ici qu'apparaît la faiblesse du raisonnement qu'a si longuement développé M. Clémenceau. Et vû la manière dont est conçu cet effort de sincérité, cet élan d'amour, cet hymne à la liberté et ce discours de trois heures n'auront pas fait faire le plus petit progrès vers la clarté et vers l'entente. Il ne restera de tout cela que le souvenir d'une belle journée passée à faire un aimable rêve de paix et de liberté et à écouter les hymnes sonores sous les beaux ciels. Demain reste obscur et la mésentente continue.

Le Soleil

Discours de rhéteur où la pompe et la fougue du langage ne parviennent pas à dissimuler la faiblesse de l'argumentation et le sophisme de la pensée. Le sophisme le voici : la lutte est entre le dogme et la liberté, le dogme intolérant, la liberté émancipatrice. Eh bien non, nous n'acceptons pas la question ainsi posée parce qu'elle est le retour à la vieille erreur. Ce qu'oublie l'Etat, ce n'est pas la liberté, c'est la substitution d'un dogme à

un autre, du dogme laïque et athée au dogme religieux et chrétien. La Liberté, telle que le communiste Raoul Rigault définissait dans sa réponse à Mgr. Darboy : « Ta liberté n'est pas la mienne, et ne pouvant te soumettre je te fusille. »

La Lanterne

De M. Allard, député socialiste unifié sur le discours de M. Clémenceau :

Qui, de bonne foi, oserait soutenir que les associations cultuelles de Culey et de Paymasson sont réellement catholiques et répondent aux exigences de l'article 4? Puisque les catholiques véritables font heureusement défaut, n'allons pas chercher pour leur attribuer les biens des catholiques à côté. Les communes sont là pour recueillir légalement les biens. Ne laissons pas détrousser les communes. Dans son discours de dimanche, M. Clémenceau nous a parlé de la simplicité avec laquelle M. Sarrien préside le gouvernement actuel. Nous connaissions cette simplicité. Mais il ne nous a pas dit comment le gouvernement entend appliquer la loi du 9 décembre 1905. C'est une regrettable lacune. M. Sarrien, qui, le même jour, a prononcé, paraît-il, un important discours politique à Louhans, ne s'est pas expliqué davantage. Peut-être n'en avait-il pas la permission ? »

Le Gaulois

Si le premier discours de M. Clémenceau était purement métaphysique et n'apportait aucune solution pratique, son esprit du moins aiguillait vers les voies libérales. Mais le second, celui qui a été improvisé, qui a été prononcé « ab irato », qui est la pensée de derrière la tête, le cri de l'âme, le second est un rugissement encore plus confus, mais où éclate l'esprit tout contraire.

Alors auquel de ces deux discours devons-nous nous rapporter? Nous croyons malheureusement que c'est au second. Nous le croyons, parce qu'en même temps, de l'autre côté de la France le président du Conseil, M. Sarrien, qu'on oublie un peu trop mais qui a tout de même voix au chapitre, et qui même entend diriger ce chapitre, a formulé avec moins de violence, mais avec plus de netteté sa politique dans la question religieuse: « L'Eglise libre dans l'Etat souverain ». Les catholiques doivent donc se méfier plus que jamais d'un gouvernement qui, sans cesse, revient au dessein destructeur de l'Eglise, qui l'anime, et dont il ne s'écarte un instant que parce qu'il a peur de rencontrer une résistance supérieure à ses forces.

La Libre Parole

De M. Drumont, sur la santé du sultan [illegible] professeur allemand Bergman, il paraît qu'Abdul-Hamid est décidément bien malade. L'impitoyable bourreau des Arméniens, le monomane et sadique couronné à qui l'odeur du sang humain répandu semblait causer une atroce volupté, n'en aurait plus, dit-on, que pour quelques semaines. Certes il est probable que le sultan rouge ne sera pas longtemps pleuré par ses sujets ni même par l'Europe où il ne comptait guère en fait d'amitié que celle de Guillaume II. Il n'en est pas moins vrai que sa succession déjà virtuellement ouverte peut être une occasion de troubles intérieurs dans l'Empire ottoman ou, de troubles intérieurs à des complications extérieures et à des velléités d'interventions européennes, il n'y a qu'un pas.

Lycée de Bastia

Cette année-ci, comme l'an passé, la rentrée des classes a été, au Lycée de Bastia, l'occasion d'une fête familiale, fête intime, puisque seuls les maîtres attachés à l'établissement y avaient été conviés, et fête dont M. l'Econome a fait tous les frais, autant dire; mais fête qui n'en a pas été moins agréable pour ceux qui y participèrent, élèves internes au nombre de 190 déjà présents dans la maison, et professeurs et répétiteurs de cette partie de la jeunesse universitaire de notre ville.

Dans les trois réfectoires, étincelants de lumières et spécialement décorés pour la circonstance, les convives de tout âge avaient pris place, et firent honneur à qui mieux mieux au menu, d'exécution très soignée, que voici :

Potage
Loup sauce mayonnaise
Poulet au riz
Omelette au rhum
Dessert assorti
Gâteaux
Vin de la Plaine
Champagne

Au dessert, MM. le Proviseur, le Censeur et le Surveillant général portent des toasts auxquels répondent les applaudissements et l'adhésion unanime de l'assistance, les verres se choquent, les vœux s'échangent, et les bons sourires et les poignées de main. La joie se lit dans tous les visages, et aussi un peu de joyeux étonnement chez les nouveaux professeurs que le continent vient de nous envoyer et qui n'ont vu rien de pareil dans les établissements scolaires d'où ils arrivent. Pour les continentaux donc, c'est de Corse que, une fois par hasard, la lumière sera venue.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CORTE. — Les laitières. — Non contentes de doubler le prix du lait, nos bonnes laitières augmentent encore la quantité d'eau qu'elles y mettent.

Hier matin, M. le Commissaire de police a constaté, en effet, que plusieurs d'entre elles ne se gênaient pas pour ajouter à leur lait — ou à celui de leurs chèvres — 3/10 et plus d'eau.

Si encore c'était de l'eau de la Restonica ?

⁂

VIVARIO. — M. Joseph Honoré Pantalacci s'est éteint chrétiennement le 4 de ce mois au milieu de sa famille, dont les soins les plus dévoués et les plus affectueux n'ont pas enrayé le mal, pas plus que le concours de la science n'a pu empêcher le dénouement fatal.

M. Pantalacci s'en va tout jeune encore, à l'âge de 53 ans. C'était un excellent citoyen, une belle intelligence qu'il mettait au service de ses compatriotes. Homme de cœur avant tout, il faisait le bien pour le bien.

J'adresse à cet ami regretté, le cœur gros et l'âme assombrie, mon triste et suprême adieu. Ce noble caractère nous quitte pour aller dans un monde que l'on dit meilleur, mais il nous laisse tout un passé d'honneur, de probité et de franchise. Le souvenir de ses précieuses qualités lui survivra longtemps.

M. Pantalacci appartenait à l'une des familles les plus marquantes du canton. Il avait de qui tenir. Son père fut un homme influent et serviable, connu dans l'île [illegible]

Aussi, un concours immense de personnes venues de tous les points des cantons voisins ont tenu à rendre publiquement, le jour des obsèques du cher disparu, un dernier hommage de sympathie émue, à celui qui ne connut jamais la défaillance sur cette terre.

Nous prions les familles Pantalacci, Luciani, Moracchini et tous les parents, de vouloir bien agréer l'expression émue de nos sincères condoléances. — C. C.

⁂

CORTE. — Plusieurs condamnations variant de 1 à 5 francs ont été prononcées à l'audience mardi matin, contre des contrevenants qui ne respectent pas assez la propriété d'autrui, et élèvent des porcs en ville, en serre ou en liberté.

Deux ménagères qui pratiquent « le tout par la fenêtre », avec une désinvolture remarquable, ont écopé d'un franc chacune. Ce n'est vraiment pas trop sévère diront ceux qui, dans la presse ou ailleurs s'intéressent à la disparition des « cinques » autrement dit à l'hygiène publique et à la bonne renommée de la ville.

Des cavaliers pressés et des cochers en rupture d'essieux se sont vus infliger de 1 à 3 francs d'amende pour leur inobservation des règlements.

Trois batailleurs comptant leurs prouesses [illegible], s'en sont tirés avec 5 francs chacun.

Enfin, trois groupes de tapageurs qui trouvent que les nuits d'août sont trop longues, et prennent plaisir à réveiller les paisibles habitants, ont été gratifiés de 3, 5 et 11 francs d'amende.

Trois malins ont été acquittés.

Il serait temps que police et gendarmerie assurassent l'ordre en ville, la nuit comme le jour. — SILEX.

Mairie de Bastia

Service municipal gratuit de la vaccination et de la revaccination

A l'occasion de la rentrée des classes un service municipal gratuit de la vaccination et de la revaccination fonctionnera à l'Hôtel de Ville (2e étage) tous les jeudi, samedi et dimanche, à partir du jeudi 4 courant, de 9 heures à 11 heures du matin.

Les chefs de famille et d'institution sont priés de ne pas négliger une précaution aussi importante d'hygiène.

Ce service sera assuré par M. le docteur Benelli.

Bastia, 1er octobre 1906.

Le Maire,
A. GAUDIN.

Nouvelles Maritimes

Vapeurs Côtiers entrés en octobre à :

Calais 1er. — Deux Frères de St-Waast, Albert de Londres.

Tréport 1er. — Ville d'Eu de Dieppe, Lillebonne de Bristol, et Swansea, Hardy de Londres.

Dieppe. — Augusta de Cardiff, France et Dieppe de Newhaven.

Fécamp 1er. — Kings Lyon de Swansea.

Caen 1er. — Rochefort de Panarth, Branta de Christiania, Hirondelle du Havre.

Trouville 1er. — The Emperor de Swansea.

Cherbourg 1er — Consett de Sunderland, Balingie d'Isigny.

La Rochelle 1er. — Mary de Riga.

Bayonne 1er. — Blanche Amelie, de Nantes et Bordeaux.

Le Havre 2. — Racine de Barry, Ville d'Alger, d'Algérie, S-Servan de St-Nazaire.

Bordeaux 2. — Camille de Blaye, Caire de Glasgow.

Marseille 2. — Jeanne d'Arc de Philippeville, Gaulois de Nice, Bastiais d'Alger, Charente de Londres, Rhône d'Alger, Oasis de Port-Vendre.

Londres 1er. — Vereda de Rouen.

Examens des Brevets

La deuxième session des examens pour l'obtention des divers brevets (élémentaire et supérieur) s'ouvrira aux dates suivantes :

Lundi 8 octobre, brevet élémentaire des jeunes filles ;

Lundi 15 octobre, brevet supérieur des jeunes gens ;

Lundi 22 octobre, brevet supérieur des jeunes filles.

Les examens écrits et oraux ont lieu comme d'habitude au lycée. Les aspirants et aspirantes sont convoqués pour 7 heures et demie [illegible]. Entrée par la rue de la Miséricorde.

SI VOUS SOUFFREZ
DE DYSPEPSIE, EXCÈS de BILE, ANÉMIE, MIGRAINES, FLATUOSITÉS,

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

VOUS GUÉRIRA À COUP SÛR.
Elle a Guéri des Milliers de Personnes et vous Guérira Aussi.

ÉCOLE DE LA PLACE SAINT-NICOLAS

Cours complémentaire

Le Directeur a l'honneur de faire connaître aux intéressés que la nomination d'un maître de plus au Cours Complémentaire, lui permet d'y recevoir, cette année, un plus grand nombre d'élèves.

Les nouveaux élèves devront produire, en se faisant inscrire, un bulletin de naissance ou le livret officiel de famille, ainsi qu'un certificat de vaccination ou revaccination et un certificat de bonne conduite de leur instituteur.

Le Directeur : L. LEONI.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 5 octobre

Thermomètre — 7 heures du matin + 20 à midi + 23 à 6 heures du soir + 21 Maxima + 23 5 Minima + 15 2.

Baromètre — 7 heures du matin, 766 mm à midi, 766 mm. 6 heures du soir, 766 mm

Vent. — Dans la matinée, calme. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, couvert

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Octobre

Voici les pronostics du Vieux-Major pour le mois d'octobre:

Du 1er au 4, temps couvert et brumeux avec température douce, du 5 au 9 très beau, chaleur normale, du 10 au 18, temps à éclaircies et avec refroidissement, du 19 au 23 le refroidissement s'accentue avec beau temps pour se radoucir subitement, du 24 au 31, période d'averses et de température normale.

Nécrologie

M. Antoine-Pierre Fratacci, décédé subitement dans la matinée de jeudi, était un ancien et dévoué serviteur de la Patrie, qui avait d'excellents états de services.

Sa fin presque foudroyante a excité d'unanimes regrets parmi tous ceux qui le connaissaient. Sa veuve et ses enfants, accablés par un malheur aussi imprévu, ont reçu de tous côtés des condoléances, mais leur douleur est de celles que le temps seul peut adoucir.

La plupart des sous-officiers retraités s'étaient unis aux amis de la famille Fratacci pour rendre les derniers devoirs à leur bien regretté camarade. Ils ont suivi le cercueil jusqu'à l'église Saint Jean où a été donnée l'absoute.

Nous prenons part au deuil qui frappe Mme Fratacci, M. Fratacci, les familles Poletti, de Petrucci et Giacomoni et leur présentons nos condoléances.

C'est écœurant !

[illegible] à placer, de temps en temps, sur la Traverse ou dans la rue de l'Opéra, un de ses agents pour surveiller les voituriers venant des quais. Certains de ces voituriers, véritables brutes, font, au départ, des chargements que leurs maigres bêtes ne peuvent absolument pas enlever et, alors, ce sont de véritables scènes de sauvagerie.

Nous demandons instamment que ces spectacles cessent au plus tôt et qu'il soit dressé impitoyablement procès-verbal contre les conducteurs qui, de parti pris, veulent ignorer la loi Grammont et qui s'obstinent à rester sourds aux appels de ceux qui demandent un peu de pitié pour nos malheureuses bêtes.

Nomination

M. Poggi, portier consigne de 3e classe à Modane, est élevé à la 2e classe.

Citations

A la suite de l'incendie qui s'est produit dans les forêts du mont Caume, le général commandant le 15e corps a cité à l'ordre du jour du corps d'armée, les militaires dont les noms suivent, qui se sont particulièrement distingués par leur courage, leur dévouement, leur énergie, les dispositions prises pour combattre l'incendie : Salvini, sergent au 111e; Moracchini, caporal au 111e; et en outre, a décidé qu'un mémoire de proposition serait établi en faveur du sergent Salvini, pour une médaille d'honneur en bronze, et en faveur du caporal Moracchini, pour une mention honorable.

Pilules Suisses

Constantine (Algérie), 15 septembre 1905. Souffrant de palpitations et de fatigue générale, j'ai employé les Pilules Suisses. Avec une seule boîte, c'était la guérison. Que dire de plus d'un produit aussi merveilleux qui m'a permis de continuer mon travail ? DARMON (Sig. lég.) Sté Hertzog, 28, rue Grammont, Paris.

Le mal de dents

Un mauvais plaisant a assuré jadis que le mal de dents était le « mal d'amour ». C'est pourtant un mal qu'on aime peu.

Or, dans les campagnes poitevines, on a une singulière façon de le guérir. On touche la dent malade avec un clou, qu'on enfonce ensuite dans un mur. Quelle est l'efficacité de ce remède? Les dentistes vous diront qu'il ne vaut rien, et c'est infiniment probable.

Mais, ce qu'il y a de curieux, c'est qu'on signale l'existence d'une pratique exactement pareille, parmi les peuplades nègres des bords du Niger.

Comment se fait-il qu'une superstition toute semblable se soit établie chez les paysans du Poitou et chez les sauvages d'Afrique? Voilà de quoi exercer la sagacité des chercheurs.

Douanes

M. Attain Raphaël, candidat de l'inspection de Bastia, libéré du service militaire, a été nommé surnuméraire à Bastia.

On demande

Une nourrice pour garder un nourrisson chez elle.

S'adresser au bureau du journal.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

ASSISTANCE PUBLIQUE. — Les membres de la dite Société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures et demie.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche, 7 octobre, recette mensuelle à la Mairie de 9 à 10 heures.

Les retardataires sont priés de se mettre en règle.

Dernier avis,

Le Président, J. Angeiy.

SYNDICAT DES MENUISIERS. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures, place Oaletta.

Le secrétaire adjoint, Pal-Pierre.

Tribunal de Commerce de Bastia

A partir du 17 octobre les audiences du Tribunal, se tiendront tous les mercredis à 2 heures de l'après-midi.

M. CAMPILLI
Horloger-Electricien
Place du Marché

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il fait tout emplacement et toutes réparations pour sonnerie électrique seront exécutés avec soin et à des prix réduits, défiant toute concurrence.

BON POUR UN LIVRE GRATUIT

Le R. P. Henry, du monastère de la Trappe, avant son départ pour l'exil, a fait à son parent, M. PELLETAN, à Sablé (Sarthe) un

LEGS IMPORTANT

celui de toutes ses merveilleuses recettes pour guérir radicalement et à peu de frais : MALADIES DE LA PEAU (Dartres, Eczémas, etc.), RHUMES, TUBERCULOSE, bronchites, ANÉMIE, pâles couleurs, DIABÈTE, ALBUMINURIE gravelle, goutte, RHUMATISMES, Maladies du CŒUR, VARICES, plaies et ulcères variqueux, HÉMORROÏDES, toutes les Maladies de l'ESTOMAC, etc. *Détacher le présent Bon, nº 481, et l'adr. à M. Pelletan, à Sablé-s-Sarthe*, qui enverra gratuitement, à tous ceux qui lui en feront la demande, un livre qui contient les différents modes de traitement des maladies, et de nombreux témoignages de guérisons.

Librairie Ollagnier

SELECTA

Le plus grand Magazine du Monde

avec planches en couleurs

Deux numéros par mois

Prix : 1.50. — Franco : 2.10

Futailles à vendre
neuves et usagées

de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.

A. PADOVANI,
7, Route du Cap, Bastia

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*   00538

BOURSE DE PARIS

	4 oct.	5 oct.
Rente de 3 0/0 ancien	96.20	96.00
— 3 p. 0/0 amortis.	96 30	96.30 ex-coupon.

Un Incendie

A SORBO-OCAGNANO

Deux enfants carbonisés

Castellare, 5 octobre

Un violent incendie s'est déclaré ce matin à 6 heures, dans une maison de Sorbo-Ocagnano. Tout l'immeuble a été consumé par les flammes, malgré la rapidité des secours !

Deux petits enfants, une fillette de dix ans et un garçon de 13 mois, laissés seuls à la maison, ont été retrouvés complètement carbonisés, sous les décombres.

Ce pénible accident a profondément ému notre population.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie pour reconnaître les causes de ce sinistre.

La version de l'accident paraît la plus plausible.

Conseil des Ministres

Paris, 5 octobre.

Les ministres se réuniront demain matin, à 10 heures, en conseil, au château de Rambouillet, sous la présidence de M. Fallières.

Dans ce conseil, on s'occupera principalement de la date de la rentrée du Parlement et des réponses qui devront être faites aux diverses interpellations annoncées.

Quant au mouvement administratif, il est très probable qu'il ne sera signé qu'à la fin de la semaine prochaine.

LE MOUVEMENT DIPLOMATIQUE

Paris, 5 octobre.

L'*Echo de Paris* continue à fournir des renseignements qu'il prétend puisés à bonne source, sur l'important mouvement diplomatique actuellement en préparation.

M. Paul Deschanel, ancien président de la Chambre des députés, serait très probablement appelé à l'ambassade de Vienne, en remplacement de M. Reverseaux, qui demande sa mise à la retraite.

D'autre part, l'*Eclair* mentionne, comme presque certaine, la nomination de M. Caillaux, ancien ministre des finances, comme gouverneur général de l'Indo-Chine, en remplacement de M. Beau, qui a demandé à se rapprocher de la métropole, et qui serait chargé de l'administration de la régence de Tunis, en remplacement de M. Pichon.

LA DISPARITION de *L'HUMANITÉ*

Paris, 5 octobre.

M. Jaurès, directeur politique de l'*Humanité*, annonce aujourd'hui dans cette feuille, la prochaine disparition de l'organe du parti socialiste.

L'*Humanité* disparaît faute de capitaux suffisants. Une assemblée générale des actionnaires aura lieu le 15 octobre prochain ; elle a pour but de prendre les mesures nécessaires pour une liquidation judiciaire.

LES GRÈVES

Les journaliers de la Compagnie Pioletti

Nice 5 octobre.

Les journaliers de la Compagnie Pioletti, qui assure le service d'automobiles entre Nice et Monaco, se sont mis en grève.

Ils réclament une augmentation de salaires.

Tirages financiers

Ville de Paris 1894-1896

Paris, 5 octobre.

L'obligation portant le numéro 50.874 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation portant le numéro 80.998 est remboursable à 20.000 francs.

Communales 1879

L'obligation portant le numéro 22.897 est sortie remboursable à 100 000 francs.

L'obligation portant le numéro 317 333 est remboursable à 25.000 francs.

Communales 1880

L'obligation portant le numéro 187.953 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation portant le numéro 438.759 est remboursable à 25,000 francs.

Communales 1891

L'obligation portant le numéro 50.282 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation portant le numéro 619.294 est remboursable à 10.000 francs.

Communales 1899

L'obligation portant le numéro 38.7?6 est sortie remboursable à 150.000 francs.

L'obligation portant le numéro 353.827 est remboursable à 5.000 francs.

LA SUBVENTION de l'Opéra

Paris, 5 octobre.

La Commission du budget, sur la proposition de M. Caillaux, ancien ministre des Finances, a décidé la suppression de la subvention de l'Opéra.

Cette économie des 800.000 francs que l'Etat attribue à notre première scène lyrique, a été faite sur le budget des Beaux-Arts qui a été examiné hier.

M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, assistait à ce débat.

EN ALGÉRIE

Arrestation d'un espion autrichien

Constantine 5 octobre.

Le parquet de Constantine a fait arrêter aujourd'hui, un nommé Otto César, sujet autrichien, accusé d'espionnage.

Bien que le secret le plus absolu soit gardé sur cette affaire, le bruit court que des documents importants auraient été saisis au domicile de cet Autrichien.

Pillages et incendies

Oran, 5 octobre.

Des bandes de pillards marocains se sont abattues sur les environs de Mazagran. Elles ont tout détruits sur leur passage. Les demeures des indigènes ont été incendiées.

Ceux-ci affolés s'enfuient et se réfugient dans la ville.

Des mesures énergiques vont être prises pour réduire les rebelles.

AU MAROC

Un envoyé marocain en Allemagne

Tanger, 5 octobre.

Le Maghzen continue ses intrigues avec le gouverneur allemand.

Si-Ben-Hima, ex-pacha de Tanger, venant de Fez, est arrivé, avant hier, auprès du Maghzen. Il va bientôt partir pour l'Europe, et se rendre en Allemagne, où il serait, dit-on, chargé d'une importante mission diplomatique auprès du Kaiser.

Bien entendu, la légation d'Allemagne s'est empressée de démentir cette information fantaisiste.

L'insurrection de Cuba

Le nouveau Gouverneur de l'Ile

Washington, 5 octobre.

M. Taft, ministre de la guerre des Etats-Unis, qui s'est proclamé, par ordre de M. Roosevelt, gouverneur général de l'île va retourner à Washington dans quelques jours.

M. Magoon, ancien gouverneur de Panama, partira incessamment pour la Havane, où il ira remplir les fonctions de gouverneur.

AU VATICAN

La Santé du Pape

Rome, 5 octobre.

Les nouvelles de prétendues crises de goutte aiguë et dont aurait souffert le Souverain Pontife, sont absolument dénués de fondement.

Le docteur Lapponi déclare que la santé de Pie X est en ce moment excellente à tous les points de vue.

MADAME BRUNINI-CERESA
Modiste — *Bd Paoli, 27, au 1er*

A l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'à partir du 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles de toutes les créations pour la saison Hiver, provenant des premières maisons de Paris.

Elle espère que ses clientes voudront l'honorer de leurs visites comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution des ordres transmis et au fini soigné du travail.

Prix très modérés

AVIS DE DÉCÈS

(AJACCIO)

M. Mathieu Massimi, professeur départemental d'Agriculture à Ajaccio, et M. Antoine Massimi, receveur de l'enregistrement à Chomérac (Ardèche),

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Marie-Fiore Massimi

leur épouse et mère, décédée à Ajaccio, jeudi dernier, dans la 59e année de son âge.

Le corps sera transporté à Castifao par le train partant d'Ajaccio, samedi, 6 du courant, à midi.

M. Joseph-Marie Moretti, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur ; M. Henri Moretti, Mme Moretti et leurs enfants ; Mme Marie Tommasi, M. Tommasi, notaire à Bastia, et leurs enfants ; Mme Marguerite Truc, M. Toussaint Truc, caissier à la Compagnie des chemins de fer départementaux, et leurs enfants,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Augustine Moretti
Née LACOUR

leur épouse, mère, belle-mère et grand'mère, décédée à Cervione, dans la 7?e année de son âge, le 4 octobre 1906.

Ses obsèques auront lieu à Cervione, le samedi, 6 octobre, à 10 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

BASTIA-QUINQUINA
AU VIN DE BANYULS
SPÉCIALITÉ
de la Maison Bourgeois frères
BASTIA (Corse)
Apéritif
Digestif
Fortifiant

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

Demander partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale
(Bastia 1906)
La plus Haute Récompense

Nº 14 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA REINE DES GUEUX

par Paul MAHALIN

— Dans votre passé et dans votre avenir, messire.

Christian haussa les épaules:

— Mon passé est chose morte, ma fille, et je m'en soucie comme d'une vieille lune... Pour l'avenir, c'est différent. Que lis-tu dans mon avenir?

— J'y lis, poursuivit la devineresse sur le même mode solennel, j'y lis que vous êtes ambitieux et que vous brûlez de reconquérir tout ce que vous avez perdu, — plus même que vous n'avez perdu...

J'y lis encore que rien ne vous coûtera pour atteindre ce but : ni la violence, ni la ruse, ni le vice, ni le malheur des autres...

J'y lis, enfin, qu'en ce moment vous échafaudez un projet, vous creusez sourdement une mine dont les mystérieuses profondeurs échappent à ma pénétration..

— Et ce projet réussira-t-il ? interrogea Christian avec avidité.

La jeune fille parut se recueillir un instant, la tête penchée sur la poitrine, les bras pendants, le corps agité par un tremblement convulsif.

Ensuite, d'une voix qu'une indicible émotion affaiblissait, voilait, assombrissait :

— Oui, il réussira... Mais à quel prix, mon Dieu !... Un pauvre cœur brisé... Celui d'une innocente créature...

Il est connu que les gens qui vivent de la superstition sont, la plupart du temps, non moins superstitieux que leurs dupes. Ils exploitent une tromperie qui les trompe eux-mêmes...

La bohémienne croyait fermement et sincèrement à son pouvoir prophétique.

Aussi avait-elle lu avec une espèce d'épouvante les [illegible] de M. de Sierk et considérait-elle celui-ci avec une sorte d'horreur.

Le baron par contre palpitait d'une joie qu'il s'efforçait en vain de réprimer.

— Ainsi, reprit-il, après une pause: ainsi, je triompherai des obstacles qui m'ont arrêté jusqu'ici sur le chemin du succès et de la fortune?

— J'en ai vu le signe infaillible dans les lignes de votre main.

— Et crois-tu que ce sera bientôt, que j'en arriverai à mes fins?

— Trop tôt hélas! pour ceux qui auront à en souffrir.

— Dans quelques années?... Dans quelques mois?... Dans quelques jours?...

— Messire, je puis annoncer le résultat des événements, mais non hâter leur marche ni préciser leur date.

— En tout cas, aurai-je beaucoup de peine à obtenir ce résultat?

— Moins que vous n'en causerez aux autres.

Le gentilhomme fit un premier geste qui signifiait : *Que m'importe!* et un second qui coupait court à l'entretien.

Mais la gitane, dont l'accent devint farouche :

— Attendez ; je n'ai pas terminé...

— Bah!...

— J'ai encore lu autre chose dans le livre de la fatalité...

— Et quoi donc?...

— Avec les pages mouillées de larmes, j'y ai vu des feuillets rouges de sang...

— Du sang?...

— Le vôtre!

Christian pâlit:

— Le mien!

Elle appuya.

— Prenez garde!

Le baron eut un court frisson.

— Oh! oh! murmura-t-il, tu plaisantes, j'imagine?

Elle répéta :

— Prenez garde! Qui commence par le poignard finit quelquefois par l'épée.

— Qu'est-ce à dire, corneille maudite?

— Je dis que le destin est mon maître, que c'est lui qui rend ses avis par ma bouche et que je suis de bonne foi quand on exige que je l'interroge et que je me fasse l'interprète de ses réponses. La ligne de vie s'interrompt chez vous d'une façon violente... Encore une fois, prenez garde!

Le sourire de M. de Sierk s'était changé en grimace...

Mais, s'ingéniant à dominer la colère et la terreur qui s'emparaient de lui :

— Des menaces! railla-t-il, Bravo! Ah çà! race de Belzébuth, aurais-tu donc la prétention d'intimider un gentilhomme.

— Ni de vous effrayer, ni de vous détourner de l'accomplissement de vos volontés; ceci n'est point en mon pouvoir...

Mais je vous répète que je suis de bonne foi...

Tenez, quand, il n'y a qu'un instant, je vous ai parlé de l'innocente créature à qui vous volerez son bonheur, j'ai senti mon cœur tressaillir dans ma poitrine comme si c'était moi qui devais être cette victime de vos projets.

Et, maintenant, c'est avec la plus entière, la plus intime conviction, que je vous annonce de nouveau, que vous mourrez de mort sanglante...

Car à qui mal veut, mal arrive...

— Salpeste! s'exclama messire Charles, qui, avec les deux voyageurs, avait attentivement suivi de l'œil et de l'oreille cette séance de chiromancie; malpeste! voilà un horoscope qui n'est point d'une gaieté folle! Et, si ce qu'il affirme est vrai, m'est avis, mon pauvre baron, que tu n'auras pas volé le coup d'estoc ou de taille qui fera justice à tes méfaits!...

(A suivre.)

CHOCOLAT MENIER

BELLE JARDINIÈRE

35, Boulevard Paoli, Bastia

M. FERDINAND ERCOLE, Directeur de la *Belle Jardinière*, étant devenu acquéreur du dit magasin, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à l'occasion de son début comme propriétaire, il se propose de faire des sacrifices sérieux pour le renouvellement des diverses marchandises n'ayant pas plus d'une année de magasin, et qu'à cet effet, une grande liquidation sera faite à partir de lundi, 1er octobre 1906, et se continuera jusqu'au samedi suivant, avec un rabais de 20 0/0 sur tous les articles sans exception.

Savoir : *Complets pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants. — Pardessus. — Pélerines. — Chapeaux. — Chemises. — Caleçons. — Chaussettes. — Flanelles. — Parapluies. — Cravates. — Faux-Cols. — Articles de voyage.*

LA VENTE SERA FAITE AU COMPTANT

N. B. — Le magasin la *Belle Jardinière* restera ouvert le dimanche jusqu'à midi.

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie
Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et l'Inspecteur d'Académie.

Agréable et belle villa, au bord de la mer, vue splendide sur la golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905
4 élèves reçues en trente éliminables sur 5 présentées ;
6 Admission à l'Ecole Normale sur 7 ;
16 Entrées au brevet sur 18.
Une institutrice pourvue du brevet supérieur a été attachée à l'Enseignement ;
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle. Ajaccio (Salon de 1878)
sur papier de Chine, format 60×37 . . . 15 f.
sur papier blanc . . . 7 f.

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
sur papier de Chine, format 60×30. Chaque . . . 12 f.

Ste Dévote, Patronne de la Corse
(Salon de 1879)
sur papier de Chine, format 60×30 . . . 5 f.
sur papier Chine, format 40×30 (Réduction) . . . 2 f.

EN VENTE :
A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. di PIETRI, Libraire.
A *BASTIA*, chez M. [illegible]

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc.. broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

A VENDRE

Foudres, fûts neufs et usagés de toutes contenances à des conditions avantageuses.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mairie en garde soudre, devenue charlatans ambulants, se disant chirurgiens-dentistes, qui n'ont pas le droit d'exercer, ni la profession et qui emploient des moyens de réclame indignes de la dignité de leur profession.

Qu'en se le dise ?

Les Sirops de la Maison L. N. Mattei et Cie, surtout la *Grenadine* et le *Limon* sont sans contredit les meilleurs de tous.

Le gérant n'ait ne plus en vouloir d'autres.

Le Directeur-Gérant,
I.-B. ORLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

AUJOURD'HUI PARAIT

MARBRERIE

Cheminées de tous styles ~~ Marbres pour meubles

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite confoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur
JOSEPH LUCIANI
Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS
Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en fôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

Dépositaires pour toute la Corse,
L. N. Mattei et Cie

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largentière du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

ANCIEN CABINET
DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI
4, rue des Terrasses, Bastia
Fabrication et réparations de dentiers artificiels
F.-A. MORATI
Ancien chef de section
des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplomés).
N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des 1res maisons de Paris.

31e ANNÉE. — N° 273 DIMANCHE 7 OCTOBRE 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA
00539

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : N. D. du Rosaire.
Soleil : (Heure nationale)
Lever, 5 h. 29 m. — Coucher, 5 h 45 s.
Dernier quart, le 10. — Nouv. Lune, le 17
Fête de Demain : Sainte Brigitte.

6 OCTOBRE

Les Curiosités de la Semaine

~~ A propos de sinécures.

N'en était-ce pas une que la faction de ce soldat français oublié sur une hauteur, après la bataille de Hohenlinden, en 1800 !

Quand l'armée française fut loin, ce soldat se dit :

— C'est singulier, on ne m'a point relevé. Mais, baste, la consigne avant tout.

Sur ce, il rencontra une jolie Bavaroise, lui fit deux doigts de conversation bon Français, et l'épousa.

En 1806, l'armée française repassant par là, ce soldat français se dit qu'on allait l'arrêter comme déserteur. Vite, il endosse l'uniforme, où il a quelque peine à entrer — la bière engraisse, — et il reprend sa faction.

— Ne fais-tu là ? lui demande un général.

— Ton général, c'est le général Mot qui m'a fait placer là pendant la bataille, et on a oublié de me relever.

— Il y a été depuis six ans.

— Oui, mon général.

Cette histoire décora pas, mais, sur sa parole, on lui accorda un rappel de solde.

~~ Le chat le plus riche du monde vient de mourir.

Il y a, à la mort de son maître, Benjamin-F. Dilley, commerçant de Wilkesbare (Pensylvanie), hérité l'année dernière, d'une somme estimé 4.000 dollars. M. Dilley avait, en effet, légué sa maison à ses deux chats favoris, et nommé dans son testament Mlle Ada Rush, leur gardienne. Depuis lors, les deux matous vivaient heureux en compagnie de leur gardienne.

Il y a succombé à une tumeur à la gorge et son compagnon est seul héritier, car le défunt n'a pas d'enfant. Il était célibataire et vivait très retiré...

~~ Classes démocratiques.

Nous-uns de nos confrères, dans le désir de populariser le sport de la chasse, ont demandé l'acclimatement et redemandent cette année la liberté pour tous de chasser tous les jours.

Si le gibier a presque complètement disparu d'une grande partie de la France, le lièvre et la perdrix ne passeront rapidement dans la catégorie des races d'animaux éteintes, et, à ce propos, il n'est pas inopportun de rapporter ce que dit d'une innovation analogue en Bohême.

Là-bas, où les forêts sont encore si bien aménagées, le gibier abondant, on a autorisé la chasse le dimanche ; voici le résultat officiel des exploits des Nemrods tchèques d'occasion :

En 1893, ils ont tiré en moyenne chacun 1.000 coups de fusil et ils ont abattu : 27 hommes, 13 vieilles femmes, 7 petits garçons, 3 fillettes ; ils ont, en outre, blessé 3.014 individus.

Ils ont enfin abattu : 132 veaux, 12 vaches, 3 bœufs, 2 chevaux, 175 chèvres, 72 brebis, 56 béliers et plus de 10 000 chiens divers.

Voici ce qu'ont coûté ces exploits :

En indemnités, 413.000 florins ; en secours aux blessés, 633,000 florins, en honoraires de médecins et en frais de justice, 172.000 florins, plus 74.088 heures de prison.

Avis aux amateurs !

~~ Le trust de l'eau du Jourdain est formé. C'est le *New-York Herald* qui nous l'apprend. Le colonel Clifford Nadaud, de Covington, état de Kentucky, président de la Compagnie internationale de l'Eau du Jourdain, vient d'arriver à Alexandrie, venant de Constantinople. Il a réussi à obtenir du gouvernement ottoman le monopole de l'exportation d'eau du Jourdain pour servir à des baptêmes ou à toute autre cérémonie.

Le transport se fera en barriques spéciales portant le sceau du gouvernement turc, ainsi que celui du consul des Etats-Unis, sous la surveillance du patriarche de Jérusalem. Le premier convoi arrivera en Amérique d'ici un mois. Cela, d'ailleurs, n'a rien d'absurde, si l'on songe combien pareille entreprise, installée à Lourdes, a prospéré.

Nous ne sommes pas américain, mais nous voudrions bien savoir ce qu'en penserait Jésus, qui chassa les marchands du Temple.

~~ La campagne de Russie.

Au moment où l'on vient d'enterrer ce brave Géraudel, il faut rappeler l'une de ses meilleures facéties, qui fut aussi l'une de ses meilleures réclames.

C'était par un hiver terrible : l'influenza régnait lourdement sur tout le pays ; c'était par une de ces neiges où le souvenir de la campagne de Russie s'évoquait tout naturellement.

Un matin, tous les journaux publièrent une cinquantaine de lignes, écrites de la façon la plus sérieuse, la plus littéraire, et dépeignant les souffrances des grenadiers de Napoléon Ier en Russie, la faim, la fièvre..., les pieds gelés..., les actes d'héroïsme du maréchal Ney ; c'était à en avoir le frisson le plus patriotique... et, tout à la fin, *In caudam venenum*, ces simples lignes :

« Quand on pense que si Napoléon Ier avait fait emporter à chacun de ses soldats un étui de pastilles Géraudel, tant de malheurs eussent été évités !... »

Ce fut un éclat de rire formidable... et une recette encore plus formidable pour les pastilles.

~~ Le prix du platine.

Tandis que la plupart des métaux, même les métaux précieux, diminuent de valeur, le prix du platine augmente sans cesse.

Le kilo de ce métal valait 485 fr. en 1880, 500 francs en 1888, 1.000 francs en 1890, 2.500 francs en 1901 et 3.000 francs en 1903. Il est de 3.400 francs aujourd'hui, c'est-à-dire que le platine est devenu plus cher que l'or, qui ne vaut que 3.000 francs.

Mais aussi le platine est le plus ductile et le moins fusible des métaux. On en fait des fils tellement ténus qu'ils sont invisibles à l'œil nu et des creusets qui supportent des températures voisines de 1.700 degrés.

~~ De plus en plus fort.

La police des gares anglaises vient de prévenir le public, par la voie des journaux et par affiches, d'un nouveau truc extraordinaire en usage depuis quelque temps dans le monde des voleurs.

C'est un truc de filou, simple comme l'œuf de Christophe Colomb, mais d'une non moindre efficacité.

Un monsieur, correctement mis et porteur d'une assez grande valise à main, se promène le long d'un train en partance ou qui vient d'arriver ; c'est notre filou. Sa valise n'a pas de fond, et ledit filou, profitant d'une seconde d'inattention d'un autre voyageur qui a posé à terre sa propre valise, recouvre cette seconde valise avec la sienne et l'emporte le plus tranquillement du monde.

Avouez qu'un brevet d'inventeur ne serait pas du tout déplacé.

~~ Les bouteilles en papier.

Le papier reçoit aujourd'hui toutes sortes d'usages, et c'est peut-être pour écrire qu'on en utilise le moins.

Les hygiénistes américains viennent de lui trouver un emploi nouveau et particulièrement intéressant ; ils s'en servent pour fabriquer des bouteilles à lait irréprochables et bien supérieures à celles en verre, parce que, ne servant jamais qu'une fois, elles n'exposent pas le lait à subir des altérations fâcheuses par suite d'un défaut de fermeture.

Ces bouteilles sont de forme conique ; elles sont imperméabilisées et stérilisées par leur passage dans un bain de paraffine à 100 degrés.

A Philadelphie, où elles sont d'un usage courant, des analyses bactériologiques ont démontré la qualité supérieure du lait embouteillé dans ces récipients.

PIPELET.

Causerie Maritime

De la Repopulation par l'usage du poisson.

C'est la question qui est traitée par M. Ernest Olivier. Les pêches bien exploitées pourraient nous rapporter, au bas mot, plus de 500 millions. Mais pour cela, il faudrait que le poisson entrât dans la grande consommation du pays et qu'il ne fût plus regardé comme un objet de luxe, ce qui n'arrivera que lorsqu'il sera accessible à toutes les bourses. Pour en venir là, il est indispensable qu'on emploie un autre mode de conservation que la glace.

On devrait aussi peser sur les municipalités qui ont des tendances à frapper la marée de taxes élevées, la considérant comme une nourriture de luxe, tandis qu'elle devrait être hautement proclamée la nourriture essentielle du pauvre, l'agent le plus efficace de la repopulation.

Si nous voulons être forts et robustes si nous voulons augmenter notre vigueur et notre virilité, il nous faut manger du poisson. La valeur alimentaire du poisson n'est pas assez connue dans l'intérieur de la France. On ignore que bien des poissons pourraient remplacer avantageusement la viande de boucherie.

A poids égal, sa chair est plus nutritive que le rosbif le plus saignant ; une grillade de harengs vaut un rumsteck, et parmi les aliments, nul n'est plus riche en phosphore qui est un agent régénérateur de premier ordre.

Ce n'est que par une propagande incessante à laquelle nous convions tous les amis de notre pays et de nos marins, que nous parviendrons à faire pénétrer ces idées dans les masses généralement si réfractaires aux choses de la mer. Notre Ligue maritime elle-même pourrait prendre cette question sous son patronage, car il est évident que tout consommateur aussi du poisson s'intéressera peu à peu à ce qui touche la marine et ne tardera pas à devenir un des membres les plus zélés de la Ligue maritime.

Les poissons gras, tels que l'anguille, contiennent jusqu'à 12 pour cent de graisse, quand ils sont à l'état frais ; les poissons maigres, comme le brochet et la carpe sont extraordinairement riches en matières azotées. A l'état normal, le goujon en possède 15 pour cent, la carpe, 16 pour cent le brochet, 18 pour cent. Certains poissons de mer vont jusqu'à 93 pour cent, dépassant de beaucoup la viande de boucherie, qui n'atteint pas ce chiffre.

Si l'on compare le poisson à la pomme de terre, on voit que, de part et d'autre, la proportion à l'état frais est la même, les substances amylacées du précieux tubercule sont remplacées, poids par poids, par des substances azotées. Dans certaines grandes villes on a, comme à Paris, degrevé le poisson dit de troisième catégorie, tel que harengs, maquereaux, merlans, congres, raies, thons. Il faudrait que la mesure se généralisât et que partout, le poisson et les coquillages ne fussent plus considérés comme comestible de luxe, mais bien comme nourriture du pauvre, et, à ce titre, exempts de tous droits d'entrée. C'est à la commission sénatoriale chargée de trouver les remèdes à la dépopulation de la France qu'il appartient de réparer et de faire triompher ces idées.

L.

Ce que disent les Journaux

Le Gaulois

Tout en condamnant la loi, tout en la trouvant mauvaise Sa Sainteté, dans son large esprit de conciliation, dans l'intérêt de l'Etat comme dans l'intérêt de l'Eglise et pour ramener la paix, demande seulement que la hiérarchie catholique y soit respectée. Ce n'est point pour l'amour des mots que le pape demande que les mots de curé, d'évêque et de pape y soient introduits, mais pour fermer la porte au schisme. Cette question de la dévolution des biens n'est pas un accident. Elle est la suite d'un plan. Depuis sept ans, le pape voit les ministres Waldeck-Rousseau, Combes, Rouvier, Sarrien lui faire des promesses et non seulement ne pas les tenir, mais faire le contraire. Ainsi instruit par l'expérience et voyant l'article 4 voté par son auteur lui-même, comment voudrait-on que le pape ne demande pas ce minimum de garantie qu'aucune association cultuelle ne pourra être formée en dehors du curé, de l'évêque et du pape ?

La Libre Parole

De M. Drumont :

Nous éprouvons en lisant les discours de Clémenceau une impression à laquelle se mêle presque de l'admiration pour l'aplomb de l'orateur. Enlever aux pères de famille la liberté de faire élever leurs enfants comme il leur plaît, interdire à des religieux qui ne gênent personne, qui sont des citoyens français comme les autres, le droit de vivre en commun et leur voler ce qu'ils possèdent, défendre aux catholiques d'obéir au pape et les menacer de supprimer tout au moins l'exercice du culte public, et venir nous parler du respect de la liberté de conscience, c'est d'une telle effronterie qu'au premier moment on en est comme terrassé.

La République Française

M. Jaurès interpelant le docteur de M. Clémenceau dit que l'Eglise aura le droit de recourir pour son organisation et pour l'exercice du culte à la loi sur les réunions publiques et à la loi de 1901 sur les associations. Nous ferons remarquer à M. Jaurès que la solution dont il persiste à défendre les avantages ne peut s'appliquer qu'à la condition d'être précédée d'une modification de la loi de 1881 sur les réunions publiques et de la loi de 1905 sur la séparation. La loi de 1881 exige en effet que toute réunion publique soit précédée d'une déclaration. Or, il ne semble guère possible que le curé fasse une déclaration en règle chaque fois qu'il procède à une cérémonie religieuse et s'il ne le faisait pas il tomberait la loi sur les réunions publiques. M. Jaurès doit réclamer une modification de la loi de 1881 ou une addition à la loi de 1905.

Le Soleil

On n'est jamais surpris de ces imprécisions de la loi qui rendent possibles tous les abus et livrent les citoyens à l'arbitraire et au caprice du ministre et de ses agents administratifs, policiers ou judiciaires. Rien ne prouve mieux que sous un régime républicain le respect de la loi est dans son essence et ses habitudes. Et n'est cette loi ainsi travestie et démaillée que l'on invoque et que l'on oppose au droit des consciences et n'est en vain que l'on ose menacer les citoyens de les traiter en factieux s'ils ne permettent de protester et se refusent à obéir !

Le Radical

De M. Maujan :

C'est par décret ministériel que les édifices religieux peuvent être désaffectés. Il semble logique qu'un simple décret règle leur affectation en vue de la pratique publique du culte catholique. La liberté de conscience sera sauvegardée et nous nous joignons à nos inclinés devant les excommunications hautaines du Vatican. Dans ces conditions aucun conflit sérieux n'est à redouter. En dehors de cette solution, tout n'est que chicane, mesquinerie. Toute autre attitude toute autre politique, serait indigne de ce grand parti républicain qui entend procéder sans faiblesse comme sans provocations à la rénovation sociale.

Faut-il supprimer le mouchoir ?

Atchim !! heontchim !!! « Bien vous bénisse ! » — « Merci » Qui n'a entendu ces interjections bruyantes, qui n'a pas pris part à ce petit dialogue, dont les échos vont se perdre au fin fond du modeste carré de toile, confident peu discret du dérèglement de nos nerfs ?

Et dire qu'il y a des gens qui veulent supprimer le mouchoir ! et le remplacer ! Quel le sied ne les bénisse pas, à moins toutefois que ces nouveaux apôtres d'une coutume vieille comme le plus bel ornement du visage, n'aient trouvé mieux. Ils parlent bien d'un papier spécial, comme les Chinois... pourquoi pas d'une feuille de vigne ? Elle en a vu bien d'autres, depuis le Paradis terrestre ! Les vignerons qui se piquent de propreté, ont ainsi, dans leurs poches, des feuilles de vigne... à toutes fins... Il n'y a pas d'ailleurs bien

longtemps que le mouchoir existe, comme mouchoir. Il date probablement de l'usage du tabac à priser. Auparavant, il servait à tout, sauf à se moucher, et si on l'appelait mouchoir, c'est, nous disent les gens bien informés, qu'il préservait des mouches les belles gorges qui s'en faisaient un ficha... Les Grecs appelaient le mouchoir sudarion : ils s'en essuyaient le visage et les mains ; les Romains agissaient de même avec le sudarium ou l'oraium. Les uns et les autres s'essuyaient la bouche, après avoir reniflé. Renifleurs également les Perses, auxquels Cyrus, nous dit Xénophon, avait défendu de se moucher, avec leurs doigts bien entendu. Donc, tous renifleurs ou moucheurs, avaient besoin d'une pièce d'étoffe, non pour s'en comprimer les narines, et se livrer à l'exercice aussi anti-hygiénique que broyant que chacun connaît, mais, bonnement, pour l'accrochement des doigts et du visage. Malgré la richesse de ces étoffes, l'usage n'était pas très propre. C'était un progrès sur l'usage de la manche ni du pan d'habit, pour s'essuyer, pas autre chose... Du tout ce qui précède, il appert que le mouchoir a toujours existé, ou peu s'en faut, mais que sorte, la façon de se moucher elle-même.

Or, au point de vue hygiénique, on ne serait le nier, rien de plus malsain, que ce collecteur de mucosités, de microbes, recueillie directement à leur source, ou sur les doigts. Volontiers, nous crierions: haro sur le baudet !! Si on nous ne portions à la main ou à la ceinture comme les Romains qui, soit dit en passant, n'aimaient pas les femmes au nez humide, faisant trop usage du mouchoir (usage honnête pourtant !). Mais non, nous n'avons pas de poches assez secrètes, pour y enfouir le délinquant tout teinté du produit mariéngeux de nos humeurs cérébrales. Simple figure, n'est-ce pas, puisque chacun sait que le cerveau n'est pour rien dans les évacuations. . . Voyons, pas de fausse pudibonderie, ne faudrait-il pas mieux en revenir au vieil usage ? Les doigts ? Et oui, les doigts. Un habile mouchage, une narine à la fois, n'a rien de répugnant. Il suffirait d'acquérir la manière... Et puis, que du charmes, pour les oisifs, en quête de sports nouveaux ?... « Après-vous ! » « Je n'en ferai rien ».

Dans le récipient à créer, pour ce nouvel usage, chacun s'ellorcerait, à la ronde, d'émettre à distance, avec art et grâce et sans bruit, le jet de sa plume intra-nasale. Il y aurait, en cela comme en toutes choses, les artistes, les champions. Que de matchs intéressants on perspective dans les salons, pour les dames surtout !...

C'est égal, j'ai une vague idée que le mouchoir n'est pas près de disparaître.

Docteur MERCIER.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 7 octobre à 4 h.

Saint Iolentain, pas redoublé.	Doring.
Diane, polka pour piston.	Carle.
Pavane Louis XVII,	Mariotti.
Nicolino, mazurka,	Roux.
La Rascotte, quadrille,	Hotza.

Le Chef d'musique, LAMY.

Carnet Mondain

Lundi dernier, le joli bourg d'Olletta était en fête à l'occasion du mariage de Mlle Adèle Piazza, fille de M. le comte François Piazza, ancien conseiller général, et de la comtesse, née Alessandrini, avec M. Napoléon Bocchecciampe, l'un des grands propriétaires du Nebbio. Dès l'approche de la cérémonie, de très nombreux habitants des communes avoisinantes, particulièrement de celle de Poggio, dont M. le comte Piazza est maire, se trouvaient réunis à la population d'Olletta, sur la place que domine la maison Piazza-Alessandrini et d'où un horizon magnifique s'ouvre sur la pittoresque vallée du Nebbio et sur le golfe de Saint-Florent. C'est au milieu de cette foule empressée et respectueuse que la jeune mariée, charmant tous les regards, est entrée, au bras de son père, dans l'église pleine de lumières et de fleurs.

On sait combien sont justifiées les sympathies dont cette alliance apportait le témoignage aux époux et à leurs parents. Par son initiative féconde et par sa persévérance, M. le comte Piazza a créé une industrie florissante qui est pour le canton d'Olletta une source d'aisance et de progrès. En réalisant autour de lui un noble emploi de sa fortune, il reste fidèle aux traditions de bienfaisance qui ont toujours honoré et sa propre famille et celle dont il est, par sa manière d'agir comme par son mariage, le digne successeur.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le chanoine Casta, curé doyen d'Olletta, qui, avant de retracer avec éloquence les devoirs du mariage chrétien, a rappelé, en termes délicats, aux époux, le précieux heritage d'honneur et de considération qui leur a été transmis, les libéralités dont leurs proches ont enrichi l'église même où se célébrait leur union, et les souvenirs, flatteurs à tant de titres, qu'évoquent pour eux les pages de notre histoire insulaire.

Les témoins de la mariée étaient : son beau frère, M. le chef de bataillon breveté César Graziani, et son cousin, M. Fernand de Limperani ; ceux du marié, MM. Dominique de Rivarola et le docteur Emile Sari.

Au cours de la messe, pendant laquelle M. Regnaud, venu de Bastia pour la circonstance, a tenu les orgues avec son talent accoutumé, la quête a été faite par Mlles Margueri-e de Limperani et Louise Limarola qu'accompagnaient le comte Mathieu Piazza-Alessandrini et M. Mathieu de Limperani, lieutenant au 30e dragons.

Après la cérémonie religieuse, Mme Bocchecciampe et Mme la comtesse Piazza ont fait avec une exquise affabilité les honneurs du déjeuner — non moins apprécié que digne de l'être — qui a réuni en même temps que les autres personnes du cortège, les principales notabilités d'Olletta et des environs. Le lunch, très nombreux et très animé qui a suivi ce déjeuner, s'est prolongé jusqu'au soir.

Des vœux sincères autant qu'amicaux ont, à leur départ, accompagné les jeunes mariés. Autour de leur union se trouvent associées les plus enviables conditions de bonheur. Qu'il en soit toujours de même durant de longues années : c'est ce qu'a notre tour nous souhaitons de grand cœur dans ce journal.

Examens des Brevets

La deuxième session des examens pour l'obtention des divers brevets (élémentaire et supérieur) s'ouvrira aux dates suivantes :

Lundi 8 octobre, brevet élémentaire des jeunes filles ;

Lundi 15 octobre, brevet supérieur des jeunes gens ;

Lundi 22 octobre, brevet supérieur des jeunes filles.

Les examens écrits et oraux ont lieu comme d'habitude au lycée. Les aspirants et aspirantes sont convoqués pour 7 heures et demie du matin. Entrée par la rue de la Miséricorde.

Les aspirants et aspirantes trouveront à notre librairie les fournitures qui leur sont nécessaires.

La Consommation de la Viande de Cheval

La consommation de la viande de cheval augmente considérablement dans tous les pays, montrant ainsi — dit le « Journal des Débats » — le succès de la propagande faite un peu partout pour combattre les préjugés que la plupart des gens entretiennent contre cet aliment.

C'est dans cette intention que s'est fondé, chez nous, le « Comité de la viande de cheval », et en Allemagne le « Tierschutzverein. » En Angleterre, en Italie, de semblables comités existent également. En Autriche, on fait une telle consommation de viande de cheval et l'usage en est devenu si général que point n'est besoin de comité de propagande. Il est vrai que c'est aussi, contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'Autriche qui consomme le plus de viande en général ; la consommation annuelle moyenne par habitant est, au effet, dans ce pays, de 111 kilog. 600, contre 58 kilog. 400 aux Etats-Unis, 47 kilog. 600 en Angleterre, 39 kilog. 500 en Suède et Norvège, 33 kilog. 500 en France, 31 kilog. 600 en Allemagne, 22 kilog. 200 en Espagne, et 10 kilog. 400 en Italie.

Autrefois, parmi les populations primitives, l'usage de la viande de cheval comme alimentation était constant, et les Germains, notamment, mangeaient la viande des chevaux qu'ils sacrifiaient à Odin. Ce n'est guère qu'au huitième siècle, après Grégoire III, que l'on cessa de manger du cheval parmi les populations chrétiennes de l'Europe, car le pape interdit formellement l'usage de cette viande. En Chine, depuis dix siècles, on mange du cheval. Le premier peuple européen qui, dans les temps contemporains, se mit à l'hippophagie, serait le peuple danois ; en 1807, lors de l'invasion du Danemark par Napoléon. C'est également à Napoléon que les Allemands doivent de s'être remis à manger du cheval, en 1815, pendant les périodes de grande disette qui suivirent les guerres de l'Empire.

La première boucherie hippophagique régulière fut ouverte en Prusse en 1847, une année de terrible disette. En France, c'est seulement depuis 1870 que le commerce de la viande de cheval s'est peu à peu développé.

BULLETIN COMMERCIAL

Syndicat Central des Agriculteurs de France
7, rue d'Athènes, Paris

Cours des graines diverses au 15 sept.

Avoine noire Bretagne.	Havre	
Avoine rouge Tuzis ...	Marseille	18.25
Avoine blanche Russie.	Marseille	
Maïs roux Plata.....	Le Havre	15.50
Maïs Cinquantini	Marseille	17.75
Maïs Plata.....	Marseille	16.00
Orge de Russie.....	Marseille	
Petites fèves lavées et nettoyées.....	Marseille	24.50
Fèves concassées.....		19.50

Les prix ci-dessus s'entendent par 100 kilos nus et pour expéditions de 5.000 kilos.

Pour quantités moindres, ils sont majorés de 0.25 à 0.50 par 100 kilos.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 6 octobre

Thermomètre — 7 heures du matin + 20 5 à midi + 23- à 6 heures du soir + 21· Maxima + 23 4 Minima + 15 3.

Baromètre — 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 766 mm. 6 heures du soir, 766 mm.

Vent. — Dans le matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, couvert
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Ecole de santé

M. Tournaire, élève à l'Ecole de santé militaire de Lyon, a obtenu la bourse avec trousseau.

Nos torpilleurs

Les torpilleurs 173, 174, 177, 179 et 127, de la défense mobile de la Corse, sont arrivés hier vers 2 h. 1/2 de l'après-midi, et ont mouillé au vieux port.

Ils quitteront ce mouillage demain matin pour exécuter des exercices de pilotage. Puis ils rentreront dans la soirée et repartiront mardi pour Ajaccio.

Ecole des mines

M. Pauli, élève à l'Ecole nationale des mines de Saint-Etienne, a été affecté au 1er rég. de mineurs, pour y accomplir le service militaire auquel il est assujetti.

Ce que coûte l'Ecole

Une statistique de rentrée de classes. Ce que coûte l'école dans les pays d'Europe.

En France, il y a une école pour 500 habitants, 66 enfants par école. L'école coûte 1 fr. 48 à chaque Français.

En Italie, il y a une école pour 600 habitants et 40 élèves par école. Impôt : 84 centimes par habitant.

En Espagne, on trouve une école pour 600 habitants et 56 élèves par école. Impôt : 1 fr. 40 par habitant.

En Angleterre, la proportion est sensiblement la même, mais l'impôt s'élève à 1 fr. 80 par habitant.

En Allemagne, une école pour 700 habitants et 100 enfants par école. Impôt : 1 fr. 96 par tête.

L'Autriche compte 104 élèves par école et une école pour 1.300 habitants. Impôt : 96 centimes par habitant.

Quant à la Russie, elle compte une école pour 2.330 habitants et l'impôt scolaire n'y coûte que 28 centimes à chaque Russe.

Agression

Mme Françoise S., ménagère, portait hier plainte à la police contre la nommée Gemaida O. et ses deux filles Rose et Anna, qu'elle accuse de l'avoir brutalement agressée pendant qu'elle rentrait chez elle.

Ces personnes, avec lesquelles elle n'a jamais eu maille à partir, l'ont, prétend-elle, d'abord grossièrement insultée, puis jetée par terre et frappée à différentes reprises.

Une enquête est ouverte.

Une nouvelle science

Il est intéressant de noter l'apparition d'une nouvelle science divinatoire. Un savant vient en effet de mettre la langue à une sauce qu'Esope n'avait certainement pas imaginée : il a inventé la « glassomantie ».

Voici les bases de cette nouvelle méthode :

Longue, la langue indique la franchise ; courte, la dissimulation ; large, l'expansion ; étroite, la concentration. Longue et large implique bavardage intense, franchise jusqu'à la naïveté, inconséquence. Longue et étroite, une franchise modérée ; on pense ce que l'on dit sans toutefois dire ce qu'on pense. Courte et large, bavardage et mensonge ; on parle beaucoup mais on ne dit pas ce que l'on pense. Courte et étroite, ruse et mensonges excessifs, impénétrabilité et beaucoup de prudence ; personnes toujours prêtes à tromper et qui doivent inspirer une grande défiance...

Enfin, de quoi rire et s'amuser en société. Mais, d'ailleurs, depuis longtemps déjà, les médecins ne devinent-ils pas, par l'examen de la langue, si l'estomac fonctionne bien ?

Contravention

La police a dressé procès-verbal contre tous les locataires des maisons portant les numéros 5 et 7 de la rue Miot pour malpropreté des cours intérieures.

Procès-verbal a été également dressé contre les nommés Lucio L. et M. qui persistent à garder des poules dans leur appartement et les laissent errer dans la rue.

Au Port

Services de vapeurs Arthur C. Southwell.

Arrivée : Vap. allemand *Marsala*, cap. Brockmann, venant de Hambourg.

Arrivée : Vap. italien *Marzocco*, cap. Preve, venant de Marseille.

Mots de la fin

Le client, la figure décomposée, le teint pâle :

— Ah ! garçon, quelle nuit j'ai passée ! Quelles douleurs !

— Gageons que Monsieur a été empoisonné par les champignons d'hier soir.

— Comment le savez-vous ?

— J'ai parlé cout sous avec le patron qu'ils étaient vénéneux.

— !!!

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

Les ouvriers Syndiqués de l'usine de Casamozza et de Barchetta sont convoqués en réunion générale aujourd'hui, 7 octobre, à 8 heures du matin, à Casamozza, sous la direction de leur président, Lucchetti Dominique.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Perception des cotisations, à la Mairie, de 10 à 11 heures du matin, le 7 octobre.

Dernier appel aux retardataires.

Le Président, J. Angeely.

SYNDICAT DES MAÇONS. — Il est rappelé aux membres syndiqués que les membres du bureau du Syndicat ont décidé que la perception des cotisations aura lieu tous les premiers dimanches de chaque mois.

En conséquence le bureau sera ouvert aujourd'hui dimanche, de 9 à 10 heures, Place Caletta, salle, commune.

Le président, Guerrieri.

SYNDICAT DES CORDONNIERS. — Les ouvriers cordonniers sont priés d'assister à la réunion qui se tiendra aujourd'hui, à 3 heures, place Caletta.

Ordre du jour : Cotisations, admission de nouveaux membres, questions diverses.

Le président, Ma

Etat-Civil

MARIAGES

Pellor Félix-Jean-Paul, chef de gare, et Taso Rose-Marie, couturière, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Casaroli Paul-Félix. — Dal Colletto-Louis. — Vecchi Louis-Roch-François. — Nanni Noël. — Pierallini-Julio-Marie-Françoise. — Dené Mathieu. — Lucciani Anonciada-Françoise.

DÉCÈS

Lupi Madeleine, 9 ans, de Bastia
Poggi J.-B. 2 ans, de Bastia.

Comité Catholique
des Ecoles Libres

ECOLE DE GARÇONS

Le Comité des Ecoles Libres, informe les pères et mères de famille que l'ouverture des classes aura lieu le samedi, 6 octobre, à 8 heures du matin, dans l'ancien local des Frères des Ecoles Chrétiennes, boulevard du Cardo.

Un externat payant sera joint à l'Ecole et fonctionnera comme par le passé.

Pour l'inscription et tous renseignements s'adresser à M. le Directeur, boulevard de Cardo, de 2 à 5 heures du soir.

ECOLE DES FILLES

L'école des Filles de la Basse-Ville sera ouverte le 20 octobre, à 8 heures du matin, rue du Lycée, 23, maison Patrimonio.

S'adresser à Mme la Directrice, rue du Lycée, 11.

L'école des Filles de la Haute-Ville, rue du Dragon, 12, est ouverte depuis le 24 septembre.

S'adresser à la Directrice.

NOTA. — Le Comité devant ouvrir d'autres Ecoles, acceptera les offres de MM. les Instituteurs libres, qui désireraient faire partie du personnel enseignant.

S'adresser à M. le Curé de Saint Jean, à Bastia.

AVIS AU PUBLIC

Tout le monde doit lire à la quatrième page « Une Révolution Commerciale. »

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 2 septembre, les marchandises ci-après, paiement comptant :

Sucre raffiné : en pains ou sucs, à l'entrepôt d'octroi. fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers St-Louis, fr. les 100 k ; en caisse de 50 k., Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé. 1er et 3e jet.

Pour les cahiers : Sucre de Paris, marque Say, en paquets de 1 k., morceaux réguliers, 0,75 le kilo, la boîte de 5 kil. 3 fr. 60.

Spécialités de cafés Moka, Ceylan, Porto Rico et Mexique à 2 fr. 50 et 2 fr. 80 le k.

Chocolat Menier, 0,80 et 0,40 la tablette.

Chocolat Poulain : fre couleur orange, 0,80 ; Canari, 0,35 la tablette ; couleur jaune, 0,45 les deux tablettes.

Sel gros des Iles d'Hyères, 11 à 11.50 les 100 kilos.

Sel fin de table de 15 à 16 fr. les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 les 100 k

Repasse tendre, 12.50 à 13.50 les 100 k.

Orge du pays, 18.50 les 100 k.

Gros son, 13.50 à 14 fr. les 100 k.

Avoine du pays, 19 à 20 fr. les 100 k.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Pétrole Atlas, 12 fr. la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Aurèole pour motocyclistes et automobiles 2.50 le bidon de 5 litres.

Muscat sec à 1.75 la bouteille.

Malaga et Muscat doux de marque 1.50 la bouteille.

Vin rouge de table vieux 0,50 et 0,60 la bouteille.

Farines Cati, Dagnac, Camoin, Giannotti.

M. CAMPILLI
Horloger-Electricien
Place du Marché

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que tout emplacement et toutes réparations pour sonnerie électrique seront exécutés avec soin et à des prix réduits, défiant toute concurrence.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	5 oct.	6 oct.
Rente 3 0,0 ancien	96.00	96.00
— 3 p. 0,0 amortiz.	90 30	96.40
	ex-coupon.	

Conseil Général

Séance du Samedi 6 octobre 1906

Présidence de M. CUNEO D'ORNANO

La séance est ouverte à 10 heures du matin. M. le Préfet y assiste.

La Commission départementale

Après l'adoption de plusieurs vœux d'intérêt local, le Conseil général a procédé à la nomination de la Commission départementale.

Ont été élus :

MM. Casabianca Don-Pierre,	33 voix
Decori Charles,	32 —
Gavini Jean-Pierre,	32 —
Orabona,	32 —
Pinelli,	32 —
Cervetti,	31 —
Président Durazzo,	25 —

Aussitôt élue, la commission départementale s'est réunie en comité secret pour la formation de son bureau.

M. Charles Decori a été élu président par 4 voix contre 3 données à M. Durazzo

M. Orabona a été choisi comme secrétaire, à l'unanimité des votants.

Séance levée.

La session est close.

Conseil des Ministres

Paris, 6 octobre.

Les ministres se sont réunis, ce matin, à 10 heures, à Rambouillet, sous la présidence de M. Fallières.

Le budget

M. Poincaré a entretenu ses collègues des réductions opérées par la commission du budget sur les dépenses demandées par le projet du gouvernement. Ces réductions ont également porté sur les dépenses de la guerre. L'accord est complet entre le ministre et la commission.

Ainsi ayant déjà terminé l'examen du budget des dépenses, sauf celui de la marine, la discussion du budget pourra être commencée dès la rentrée du Parlement.

Le ministre espère éviter ainsi la demande des douzièmes provisoires.

La Loi de Séparation

M. Briand a ensuite entretenu ses collègues des manifestations qui se sont produites à propos de l'application de la loi du 9 décembre 1905.

Le Conseil conformément à l'avis exprimé par M. le Ministre des Cultes, a décidé que la loi de Séparation serait appliquée intégralement sans hésitation ni reculade. Le principe républicain de tolérance sera néanmoins respecté scrupuleusement.

C'est dans ce sens que M. Briand et M. Sarrien répondront en bloc aux divers interpellateurs, qui ont manifesté le désir de questionner le gouvernement à ce sujet.

Le mouvement Diplomatique

Le Conseil a ensuite décidé d'ajourner, à sa prochaine réunion, le mouvement diplomatique, toutes les difficultés n'étant pas encore aplanies.

La rentrée des Chambres

Après une assez vive discussion, la date de la rentrée des Chambres n'a pu être fixée définitivement. La date du 23 octobre a cependant rallié un certain nombre d'adhésions favorables.

La réponse aux Interpellations

Le Conseil a décidé qu'une réponse générale serait faite à toutes les interpellations lors de la discussion sur la politique générale du Cabinet. Cette mesure est nécessaire pour ne pas occuper plusieurs séances à la discussion des interpellations, afin de ne pas retarder le vote du budget de l'exercice 1907.

Affaires courantes

Le Conseil s'est enfin occupé de l'expédition des affaires courantes

Terrible Accident D'AUTOMOBILE

Mort de M. Hérisson

Paris, 6 octobre.

M. Hérisson, inspecteur général de l'enseignement agricole, a été aujourd'hui victime d'un accident d'automobile.

L'automobile, qui marchait à une vitesse vertigineuse, a heurté un camion.

Le choc a été terrible ; M. Hérisson a été projeté à une très grande distance.

La mort a été instantanée.

COMMISSION DU BUDGET

Paris 6 octobre.

La Commission du budget ayant terminé l'examen du budget des dépenses pour l'exercice 1907, sauf celui de la marine, le président de la Commission, M. Maurice Berteaux, en a informé le président du Conseil des Ministres.

La Commission se réunira lundi prochain, afin d'entendre les ministres qui auraient des observations à présenter sur les crédits arrêtés par la commission.

AUX ÉTATS-UNIS

Un Cyclone à la Nouvelle-Orléans

Nombreuses victimes

New-York, 6 octobre.

Un terrible cyclone s'est abattu sur la Nouvelle-Orléans. L'ouragan a tout dévasté sur son passage.

Une grande partie de la ville a été sérieusement endommagée.

Plusieurs maisons se sont écroulées, ensevelissant sous leurs décombres plusieurs personnes, dont le nombre n'a pas encore été évalué exactement.

EN ESPAGNE

L'ouverture des Cortès

Madrid, 6 octobre.

L'ouverture des Cortès est définitivement fixée au 21 octobre.

Le maréchal Lopez Dominguez a choisi cette date, afin que les bureaux des deux Chambres puissent féliciter le 23 la reine Victoria, à l'occasion de sa fête.

EN ALLEMAGNE

Le 6e anniversaire du Prince de Bulow

Berlin, 6 octobre.

Le prince de Bulow comptera le 17 octobre prochain, six années de ministère.

A cette occasion de grandes fêtes auront lieu à Hamb urg ; elles revêtiront un caractère quasi-officiel. L'empereur Guillaume, paraît il, se rendra, en effet, le 17 octobre à Hambourg et y séjournera jusqu'au 20.

00540

EN RUSSIE
LA RÉVOLUTION
A St-PETERSBOURG

L'explosion d'une bombe
La Mort du général Starynkewitch

Saint-Pétersbourg, 6 octobre.

Une bombe a été lancée jeudi, sur la voiture du général Starynkewitch, qui traversait les rues de la ville.

Le général fut grièvement blessé à la main et à la jambe. Il a succombé aujourd'hui à ses blessures, qui ne paraissaient pas devoir être mortelles.

Les auteurs de cet attentat criminel sont activement recherchés par la police, qui n'a pu cependant recueillir jusqu'ici aucun renseignement précis sur leur identité.

Une fabrique de bombes

Saint-Pétersbourg, 6 octobre.

La police de Saint-Pétersbourg a découvert une fabrique de bombes dans une maison privée.

Cinq personnes ont été arrêtées.

Plusieurs engins ont été saisis et détruits.

La santé du Tsar

Saint-Pétersbourg, 6 octobre.

Le yacht impérial « Standard » a pris ce matin la mer pour une destination inconnue, ayant à bord la famille impériale.

Dans les milieux officiels, on dit que la santé du Tsar cause de très vives inquiétudes à son entourage.

Nicolas II, fortement impressionné par les derniers événements, mange très peu et passe des nuits entières sans sommeil.

Futailles à vendre

Bordelaises et demi-muids en chêne et châtaignier sauvage fabriqués mécaniquement par la Maison Armand fils, de Marseille.

Pour tous ordres s'adresser à M. Emanuelli Antoine, industriel, décortiqueur pour toute la Corse.

Dépôt à Bastia, ancien hangar de la Compagnie Nautique.

M. Elvio Mazzoni
réparateur-mécanicien de pianos, ouvrier ébéniste chez MM. Petit frères.

Madame BRUNINI-CERESA
Modiste — *Bd Paoli, 27, au 1er*
A l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'il sera de 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles de toutes les créations pour la saison d'hiver, provenant des premières maisons de Paris.
Elle espère que ses clientes voudront l'honorer de leurs visites comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution des ordres transmis et au fini soigné du travail.
Prix très modérés

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia
M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.
M. Danesi fils est lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

Charles de Vincenti, 26, rue Pigale, Paris. Ordres de bourse. Comptant et terme.
Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels.
1 franc pour mille au parquet, et 1.25 pour mille en coulisse.

CHAMPAGNE
COSTE-FOLCHER
EPERNAY
Exposition de Liège 1905, Médaille d'Or
Exposition Internationale d'Alimentation Paris 1905, Grand Prix
Le Champagne COSTE-FOLCHER a été le seul admis aux banquets de 30.000 et 50.000 couverts servis les 30 octobre 1904 et 5 novembre 1905, à la Galerie des Machines à Paris pour les Fêtes de la Mutualité.
Agent à Bastia : M. PAULUS POGGI.

Cours
ET LEÇONS DE MUSIQUE
Mlles J. et Berthe AGOSTINI
Mlle Berthe Agostini, élève de piano et d'harmonie de M. Georges de Lesseny, élève de chant des cours de la Schola Cantorum et de Mme Margerie, du Théâtre Royal de la Monnaie de Bruxelles, ouvrira chez elle, à partir du 1er octobre, 7, Boulevard du Palais, 1er étage, des cours spéciaux de Piano, Solfège, Harmonie, Chant et Musique d'ensemble vocal
Leçons de perfectionnement de piano.

N° 15. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA REINE DES GUEUX

par Paul MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

RENDEZ VOUS

Le gentilhomme [illegible] se moustache
— Parole ! réal d'elle !
[illegible] s'assemble avec un rire
moi,... [illegible] et moquée de
qui m'aime qu'un [illegible] monseigneur !
[illegible] sur le [illegible] pût cette per
— Tonnerre ! crie [illegible] fâcher !
toute manière. Parbleu ! vas ! prodétait vieille [illegible] et encore si elle
mourrait, ce qui [illegible] pis... Au demeure [illegible] ne te t'avertis, [illegible]... Ne
que tu te [illegible] à un [illegible] à l'heure,
Gabiston ? [illegible] not de ces

— Votre Altesse y croit donc ? questionna de Stork stupéfait.

— Ma foi, mon cher, j'ai vu, quoique bien jeune, tant de prédictions manquer et tant d'autres s'accomplir, que je répondrai comme Montaigne : *Que sais je ?* .. Du reste, je veux tenter l'expérience... Et, si ce que l'on me prononçait se réalise, fût-ce un trépas désagréable, je finirai par me couvertir au culte d'Hermès Trismégiste.

Et le jouvenceau ajouta, avec l'insouciance de son âge :

— Il est vrai, par exemple, que ce sera un peu tard.

Le baron s'était levé :

— A votre aise, monseigneur. En attendant, je demanderai à Votre Altesse la permission de m'absenter quelques instants. Ne faut-il pas que je m'assure si nos chevaux ont la litière et la provende suffisantes, si l'on a pris soin de nos valets comme il convient, et si l'on nous a préparé des chambres à peu près présentables ?

Maestro Charles le salua flegmatiquement de la main.

— Allez. Nous vous donnons congé. N'êtes-vous point, pendant ce voyage, le fourrier de nos quartiers et le grand-maître de notre maison ?

Puis, apostrophant le jeune fille avec un redoublement de belle humeur :

— A présent, à nous deux, séduisante pythonisse !

. . . . . .

M. de Stork descendit rapidement l'escalier de la terrasse.

Mais il ne se dirigea pas, de prime abord, vers les communs de l'hôtellerie.

Il s'arrêta devant le vieux bohémien qui se tenait au bas des marches, dans une immobilité de statue.

— Tu te nommes Pharam, lui dit-il et tu es l'époux de Meni, la reine des Grands-Scorpions.

Un mouvement des muscles faciaux témoigna de la surprise du vieillard.

D'un coup d'œil prompt et sûr il devinages celui qui l'interpellait ainsi.

Ensuite sans se départir de sa tranquillité rigide :

— C'est vrai, répondit-il. Pharam est mon nom ; mais Meni a cessé de vivre.

— Alors, ce que disait cette fille est exact ?

— Quelle fille ?

— Celle qui est là haut et que tu attends ici.

— Que dirait-elle ?

— Que c'est elle qui, désormais, exercera sur ses frères le pouvoir souverain.

— C'est exact ; la fière reine l'a désignée pour lui succéder, selon la loi de la tribu, et je me soie, — comme autrefois, avec ma femme bien-aimée, — que le premier exécuteur de ses ordres et de ses volontés.

Il y eut un moment de silence.

Puis le baron continua :

— Pharam, il est urgent que nous nous entendions.

— A quel propos, messire ? Parlez. Je vous écoute.

— Oh ! ce n'est ni le lieu ni l'heure. Ce que nous avons à échanger exige plus de temps et de mystère. Où te retrouverai-je, cette nuit ?

— Cette nuit, je serai au milieu des miens, à l'endroit où nous avons fait halte, débridé nos montures et allumé nos feux.

— Où est situé ce campement ?

— A trois milles d'ici, dans la montagne, sur le plateau qui domine le ravin du Lago Negro.

— Par quelle route y arrive-t-on ?

Le gitano allongea le bras :

— Suivez du village par la route que voici ; suivez-la jusqu'à ce que vous rencontriez un bois de mélèzes ; tournez à gauche, alors, et montez, — montez jusqu'à ce que un sentier lui-même devienne impraticable aux cavaliers ; vous vous heurterez à l'une de nos vedettes...

— C'est bien : tu recevras ma visite avant demain.

Puis, appuyant un regard scrutateur sur le masque de pierre de son interlocuteur :

— Seulement, poursuivit le gentilhomme, tu vas supervenir m'engager ta foi qu'il me sera permis de m'en retourner ainsi facilement, aussi librement que je serai venu, — sans effort, accroc, ni dommage...

— Seigneur, commença le vieillard qui ne l'écoutait pas avec moins d'attention, si vous me promettez vous-même que vous ne vous présenterez pas en armes!...

(*A suivre*).

UNE RÉVOLUTION COMMERCIALE

La Compagnie Générale des Voyages et Excursions au Comptant et à Crédit, dont le siège social est à Paris, 57, rue de la Chaussée d'Antin, vient de lancer une prime inédite qui est appelée à révolutionner complètement le monde commercial.

Le Ticket Kilométrique que le négociant distribue à sa clientèle est valable durant deux ans à partir de la date de son émission, et donne droit à un parcours gratuit d'un kilomètre sur toutes les lignes principales des Compagnies de chemins de fer françaises et étrangères, du Métropolitain de Paris, etc., à des séjours et repas gratuits dans les principaux hôtels et restaurants, à des entrées gratuites dans des théâtres et concerts.

En Corse, il servira à voyager gratuitement en chemin de fer et en voiture, et à faire des repas gratuits dans les hôtels et restaurants que l'on désignera ultérieurement.

Le négociant distribuera à sa clientèle un plus grand nombre de tickets suivant que l'on achète une plus grande quantité de marchandises.

Voici le nom des négociants de Bastia qui distribuent à leur clientèle le Ticket Kilométrique :

Cours Favale, 1, Ajaccio Jacques-Emile et fils,

Boulevard du Palais, 9, Bianchereli cousins, « A la Samaritaine » ;

Boulevard Paoli, 19, Alexandre Grimaldi, Cordonnerie Générale ;

Boulevard Paoli, 39, Mme Rossi et Cie, « Epicerie Moderne. »

Boulevard Paoli, 22, Robert Badani, armurier ;

Boulevard Saint-Angelo, 6, Ghilini, vermicellier ;

Boulevard Saint-Angelo, Cinquini, matériaux de construction ;

Place Saint-Nicolas, Luiggi, pharmacien de 1re classe ;

Place Saint-Nicolas, Mattei aîné, denrées coloniales ;

Vieux-Port, Giraldi, fabricant de pâtes ;

Boulevard Paoli, Ponzevera André, fers-quincailleries ;

Boulevard Saint-Angelo, 10, Camille Brunini, marchand-tailleur ;

Rue des Terrasses, 4, Crucien Stagnara, tabacs et quincailleries ;

Boulevard de Gaulle, 1, Pierre Brunini, sellier-carrossier.

40, Bd Paoli et 13, Place Saint-Nicolas, Petit frères, Maison d'ameublement.

Bd Paoli, 45, Santandrea Antoine, tabacs et denrées coloniales.

Rue Droite et Place du Marché, Mauref frères, tissus et confections.

Bd Paoli, 14, Lacomme frères, Articles de fumeurs, tabacs et cigares.

Bd Paoli, 16, L. Scinetro, mercerie et chaussures.

Bd Paoli, 34, Porte de la Citadelle, Bastia et succursale à Calvi, Ange Guacolli, tissus en tous genres, mercerie, bonneterie, confections sur mesure.

Nous engageons vivement la clientèle à ne se servir que chez les négociants et fournisseurs qui distribueront le Ticket-Kilométrique, car le jour où tous les négociants distribueront le Ticket Kilométrique, rien qu'avec les besoins matériels de la vie, une famille peut réunir dans le courant de l'année de 800 à 900 tickets qui lui permettront de faire un petit voyage sans bourse délier.

Pour tous renseignements, pour tous voyages au comptant ou à crédit, s'adresser à M. CHARLES BENELLI, agent général de la Compagnie en Corse, 14, rue de l'Opéra, Bastia.

OUTILS pour AMATEURS-CONSTRUCTEURS

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en cuir

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et de Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des cheveux en huit jours. Il détruit les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats incomparables. Preuves nombreuses certifiées. Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les coiffeurs-parfumeurs et dans toutes les bonnes maisons. ENTREPOT : 29, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Bonnes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

RELIGIEUSE donne secret pour guérir enfants crinaut au lit. Ec. Maison Sarut, à Nimes.

MESDAMES

Vous économiserez aisément

500 francs par an

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul en Russie donnant par numéro environ 400 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes & Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe de publicité sérieux, ne qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modestie Tranquillité reflètent de ces modèles

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Patron en couleurs.

numéro Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini. se suvrir du Gaz

Place du Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de bec, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacie Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scarcella, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

222 et 224 Rue Lafayette.

CATALOGUE FRANCO (sur papier)

TÉLÉPHONE — UNIÉ 6-31-DENIS

Dépôt Général du PAIN CAPPARD

Indispensable Compagne

L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE

ANCIEN CABINET PRADERE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au fer Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, Paoli à ce mettre en garde contre certains charlatans subsistants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le Droit d'exercer en France et qui ne sont pas inscrits au Tableau de la Société de Médecine.

ANCIEN CABINET DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparation de dentiers artificiels

F.-L. MORATI

Ancien chef de section

des Hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc.

Versailles, ancien opérateur, en médecine, dentiste, exclusivement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplômés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des Usines maisons de Paris.

Le Direct... I.-B. C...

Bastia, Imp...

BEC GAZÉOL

INCANDESCENCE par L'ESSENCE MINÉRALE POUR AUTOMOBILE NE FONCTIONNANT PAS TOUJOURS

SÉCURITÉ ABSOLUE

PUISSANCE ÉCLAIRANTE RÉELLE DU 4 AU 5 BOUGIES

ENTRETIEN NUL

Cie Gle DES PÉTROLES - MARSEILLE

Dépositaires pour toute la Corse,

L. N. Mattei et Cie

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus jusqu'à ce jour. Il est agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Corse

LUNDI 8 OCTOBRE 1906

00541

DERNIÈRES Service télégraphique

Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse ..... 20 fr. 10 fr. 5 fr.

Autres Départ. 22 » 12 » 6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

Monseigneur DESANTI A BASTIA

Ajaccio, 7 octobre.

Mgr l'Evêque d'Ajaccio arrivera jeudi prochain à Bastia, où seront les curés de l'arrondissement.

que. Ils son... l'indé... enfa... cée. »

M. Ru... si... n'... dé... ut... et des Boulevard du Palais, Bastia

...rs et reçus aux Bureaux du Journal. 0.75 — Décès, 0.30 — Judiciaires, 0.25

SOMMAIRE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Brigitte.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 28 m. — Coucher, 5 h. 45 s.

Dernier quar., le 10. — Nouv. Lune, le 17

Fête de Demain : Saint Dyonis.

7 OCTOBRE

Pour la Loi

Quelques hommes politiques, notamment M. Jaurès, ont découvert une contradiction entre le langage tenu par M. Clémenceau sur la séparation et celui de ses collègues. Nous appliquerons la loi sans tracasseries inutiles, mais sans faiblesse, ont dit ceux-ci. Si l'Eglise repousse les avantages que lui offre la loi de 1905, a dit M. Clémenceau, nous lui laisserons le droit commun.

Tout en regrettant de ne pas être mieux renseignés sur les intentions du gouvernement, nous avouons ne découvrir aucune divergence dans ces formules générales. Qu'exige en effet l'application de la loi à son échéance la plus prochaine, c'est-à-dire au 11 décembre 1906 ? A défaut d'associations cultuelles, les biens devront être mis sous sequestre et le gouvernement pourra, quand il le voudra, les remettre entre les établissements chargés d'exploiter entre les établissements communaux d'assistance, conformément à l'article 9. Mais, passé ce délai, à l'article 9, dit : Le ministre de l'intérieur a le droit accordé à l'Eglise autres distinctes ; ces attributions agriculteurs. Le Conseil d'Etat. Il

Au cours duquel entendu qu'elle le général B... son recours qu'en corps d'officiers des associations ces termes : somme, soit que le

« Les chefs attribue, dès le lendemain de tous chéance, les biens ment attachés soit qu'il les laisse tionales ; ils aucune dévolution voirs ouverts ... férée à titre définitif, ... embre 1907. Il en ... our les dévolutions ... é opérées directement ... abriques. La loi de ... donc au pape le ... loir.

...ices du culte, les ... est pas moins formelle ... graphe 19 de l'article ... e les églises non ... ne association cultuelle ... ont être désaffectées ... du 12 décembre ...

... date, les églises ... ées à leur affectation ... c'est-à-dire à la ... culte. Et comme il ... les objets sacrés, ... porels », sont né... cette célébration, le ... ouvernement permettra au ... exercer.

célébration du culte serait une association cultuelle et devrait être constituée suivant les prescriptions de la loi de 1905. Ce commentaire légal pourrait gêner l'Eglise si elle entendait se reconstituer en France sous la forme d'associations. Il n'en est pas ainsi. Le pape s'est borné à rejeter l'association cultuelle, il n'en a pas préconisé d'autre, les évêques non plus. Ceux-ci n'ont eu garde de retenir le conseil de M. Jaurès leur offrant les associations communes, car ils savent que la loi de 1901 ne leur serait d'aucune utilité.

Mais si la loi de 1905, en échange des avantages qu'elle accorde à l'Eglise, prescrit certaines règles et certaines formalités, il va sans dire que l'interprétation large, non judaïque de la loi, doit la dispenser des règles et formalités si elle renonce aux avantages. Quand le dernier délai du 12 décembre 1907 sera écoulé, si le clergé et les catholiques n'ont pas fondé d'associations cultuelles, la justice la plus élémentaire consistera à les laisser vivre sous le droit commun. Les édifices du culte ayant fait retour à l'Etat et aux communes devront être mis à la disposition des curés pour qu'ils y exercent les services divins en toute liberté, suivant les garanties de la loi de 1881 sur les réunions publiques. Il n'y a pas contradiction sur ce point entre l'opinion de M. Clémenceau et celle de M. Sarrien qui veut l'« Eglise libre dans l'Etat souverain », ni celle de M. Briand qui se borne à déclarer que toute association se proposant de pourvoir à l'exercice du culte doit se conformer aux prescriptions de la loi de 1905.

Le gouvernement tout entier est donc pour le maintien de la loi de 1905 et nous nous en félicitons. Ne désirent sa modification que les sectaires de l'anticléricalisme, qui voudraient faire payer à de malheureux prêtres, en supprimant les pensions et allocations dont ils bénéficient, les embarras de la situation actuelle.

(*Le Temps*).

LA F...

Causerie Agricole

LA PRODUCTION ARTIFICIELLE DE L'AZOTE

Dans une direction différente, mais aussi en utilisant, d'une part, l'électricité produite par une force naturelle énorme, de l'autre l'azote de l'air, on est arrivé à produire de l'*acide nitrique*, qui peut être employé tel que, dans l'industrie, ou être converti en nitrate de chaux et être utilisé dans ce cas, en agriculture, à la place du nitrate de soude.

C'est en Norvège, dans l'usine de Notoddon, par le procédé Birkeland et Eyde, qu'on a obtenu la fabrication électrique des nitrates, si longtemps cherchée. M. Th. Schloesing fils, après une visite de cette usine, en a fait à la Société nationale d'agriculture une très intéressante description, dont nous extrayons les renseignements suivants : « Le succès de l'entreprise tient pour longtemps, dit-il, en dehors du grand mérite de... ven-

tours, aux conditions exceptionnelles de bon marché dans lesquelles on a pu se procurer, par des chutes d'eau atteignant une puissance de 220 000 chevaux, l'énorme force nécessaire.

« Dans le procédé employé, on a cherché à donner à l'arc chauffant la plus grande surface possible. On y est parvenu en utilisant ingénieusement le fait de sa déviation par un aimant. Les deux électrodes, entre lesquelles l'arc jaillit, sont placées dans l'intervalle des pôles d'un puissant électro-aimant et ainsi, au lieu de former un trait de feu, l'arc se trouve étalé en une grande flamme ayant la forme d'un disque plat. L'air, en longeant ce disque sur ses deux faces, est porté instantanément à une très haute température où se produit l'oxydation de l'azote ; il doit, immédiatement après, se refroidir le plus rapidement possible, si l'on veut éviter la cette par dissociation d'une partie de l'oxyde formé.

« La combinaison née dans le four électrique est de l'oxyde azotique ; elle ne représente qu'une petite fraction de l'azote total de l'air qui a traversé le four. On fait circuler cet air dans une série de grandes tours en granit ; en sens inverse marche un liquide, qui est d'abord de l'eau, qui, peu à peu, s'acidifie et finit par se transformer en acide nitrique assez fortement concentré. »

Ainsi, d'une usine où n'entrent que de l'air et de l'eau claire, en sort de l'acide nitrique pur, que l'on emploie pour fabriquer du nitrate de chaux, aussi efficace, dit M. Schlosing, que le nitrate de soude comme engrais ; on même temps, on y fabrique un peu de nitrate de chaux.

Actuellement, la Société créée, en Norvège, à Christiania, sous le nom de *Société anonyme norvégienne hydro-électrique*, produit, dit on, 1.500 kilos d'acide nitrique par jour. Cette production, comparée à celle du nitrate de soude (17 milliards de quintaux, fournis par les provinces de Tarapaca, Antofagasta et Atacama) est bien minime ; mais, comme pour le chaux azotée, ce n'est qu'un début plein de promesses.

Souhaitons que l'industrie de l'azote de l'air vienne concurrencer celle du nitrate de soude ; elle nous permettra, non pas d'abaisser le nitrate chilien, dont les gisements peuvent, d'après M. Adolf Ortezar, alimenter les besoins de l'agriculture pendant 350 ans, à raison de 50 millions de quintaux espagnols par an, mais d'obtenir le nitrate de soude à un prix moins élevé, coté actuellement, à Marseille, entre 28 fr. et 28 fr. 50 les 100 kilos.

J.-B. CASTELLI.

Ile-Rousse

Un coup de sifflet... Un brouhaha à l'intérieur du bateau fait d'interjections, d'exclamations poussées par les passagers qui, réveillés en sursaut, se hâtent d'achever une toilette rudimentaire, cependant que les ancres sont préparées pour le mouillage et les treuils mis en mouvement pour l'accostage.

Le « Cyrnos » est en rade de l'Ile-Rousse. Une brise légère nous apporte les effluves odorifiérants du maquis, l'odeur si particulière à la Corse. Cette odeur semble se dégager des nombreuses habitations qui font dresser plutôt que voir la cité paisible dormant au fond de la rade, au pied de montagnes noires dans le ciel noir.

Ce sont des bâtisses parfaites que nous fait chacune, encore pleine de rêveries d'Orient, pèse sur la côte. Sous l'ailleurs des pandes et des souvenirs, cette côte se transforme en autel. Et quel autel plus digne de recevoir l'encens de notre amour que celui de la petite patrie !...

Le jour se lève. Pareille à une mouette rosée sur les flots, l'Ile-Rousse semble attendre pour prendre son vol vers un avenir de progrès que les pouvoirs publics tournent vers elle leurs yeux continuellement fixés sur l'affreuse politique...

Une voiture attelée à deux petits chevaux corses pétillants de force et conduite par un cocher, un enfant de 13 ans, à l'œil vif et à la main déjà sûre, m'y transporte.

La route est large et belle. Elle longe les îles que les intempéries ont affreusement dénudées et dont la tour et le fort en ruines attestent le rôle historique dans les ignorées de l'indépendance, traverse un bras de mer et pénètre enfin en ville pour aboutir à la place Paoli.

Je connais peu de villes aussi coquettes que l'Ile-Rousse. Je n'en connais pas dont les horizons soient aussi jolis, aussi grandioses. D'un côté, la mer infinie encadrée par des îles rousses, âpres et sauvages et les montagnes du Cap Corse ; de l'autre côté, des collines en demi-cercle couvertes d'oliviers sur lesquelles sont perchés comme autant de nids d'aigle, Monticelle, dont les maisons plates, couleur de terre, semblent la dentelure même du sol ; Santa. Il parate et ses multiples hameaux dominant la belle et riche vallée du Regino ; Costiglioni surplombant à pic la vallée de Santa-Reparata, n'est qu'un immense jardin enserré dans une véritable forêt d'oliviers séculaires ; enfin Corbara dont la vue s'étend également sur la plaine d'Algajola et sur le golfe de Calvi.

Derrière ces collines, les montagnes du massif central de la Corse, formant un autre rempart, montent leur masse imposante et semblent vouloir les écraser de leurs monts qui s'élèvent vers le ciel, nombreux et variés de formes et d'aspects.

Ile-Rousse est digne du cadre. C'est une ville aux maisons hautes et blanches, dont les rues droites et bien alignées sont pavées en granit. Elle possède un belle église, un château, un couvent, un marché couvert, un hôtel des plus confortables et tous ces établissements forment une belle couronne à la place Paoli. Celle-ci est ombragée par d'énormes platanes et aérée par la brise marine. C'est l'endroit le plus fréquenté par les nombreux rentiers et retraités attirés ici, les uns, par les beautés de la nature, les autres par les facilités et commodités de la vie.

Elle possède en outre de belles allées : le Prado Ile-rousien, deux places très fréquentées, des magasins bien achalandés et surtout des femmes d'une réelle beauté.

Malheureusement, quel tableau n'a pas son ombre ! nos édiles n'ont pas su défendre la ville contre les vandales qui ont sacrifié à des considérations pécuniaires nos droits à l'hygiène, à la beauté.

Il ne suffisait pas que la Compagnie des Chemins de Fer Départementaux créât un foyer d'infection en bouchant toute issue aux égoûts de la ville, il a fallu qu'elle ajoutât encore à sa faute par des empiètements dont les inconvénients se feront surtout sentir l'été prochain.

Si d'ici là, les pouvoirs publics n'ont pas pris les mesures propres à défendre la population contre les fléaux que peuvent engendrer les émanations malsaines s'échappant des égoûts continuellement bouchés et répandant sur la ville une odeur pestilentielle, elle sera en droit de défendre, par n'importe quels moyens, et sa santé et sa vie.

Nous voulons encore espérer qu'on ne poussera pas la pitié la population Ile-Rousseinne à ces extrémités et que les pouvoirs publics s'émouvront enfin du danger réel que fait courir aux habitants de l'Ile-Rousse et de la Corse entière l'incurie de la Compagnie des Chemins de fer.

Ile Rousse avait autrefois un charme, un je ne sais quoi qui faisait l'admiration de tous les touristes, que tout nous ou celles qui maniaient un pinceau ou un crayon essayaient de fixer sur la toile. La mer baignait alors toute la partie basse de la ville, les vagues berçaient les rêves d'or des jeunes filles de leur sentinelle continue, tandis que les amoureux gondoliers improvisaient, mêlant leurs douces voix à celles de la mer, faisaient battre le cœur de celles qui aimaient à verser des larmes, à celles qui n'avaient plus que le souvenir...

Aujourd'hui la ligne de Chemin de Fer a détruit cette poésie, mais il est juste de reconnaître que l'Ile-Rousse a acquis en développement ce qu'elle a perdu en beauté.

Elle reste quand même une des villes les plus jolies de la Corse, celle que préfèrent les petites bourses et qu'aiment à visiter les nombreux touristes qui débarquent dans notre pays.

DE BALESA.

La Fête Musicale à Luri

Les journaux de Bastia annonçaient, la semaine dernière, une fête musicale à Luri, pour le dimanche 30 septembre.

Nous eûmes l'heureuse idée de nous y rendre. Arrivés à Luri à la première heure, les préparatifs et l'animation nous faisaient déjà prévoir une journée agréable.

En effet, un roulement de tambour se fit entendre : c'était l'appel aux membres de la Renaissance, qui aussitôt parirent à la rencontre de leurs amis et collègues de Bastia invités à prendre part à cette fête artistique.

A huit heures ½, les deux phalanges musicales bastiaises mettaient pied à terre à l'entrée de Luri où la Renaissance les attendait.

Après avoir échangé les politesses d'usage, on se mit en ordre et les musiciens se sont placés en colonne, et d'un pas militaire ont fait leur entrée en ville au son du magnifique pas redoublé « Sambre et Meuse », (Gounod) dont l'écho retentissait aux quatre coins de la commune. Devant l'Hôtel de Ville ils ont formé le cercle et joué et chanté la « Marseillaise ». De là, ils se sont rendus au Grand Café de la Nation où le petit déjeuner du matin avait été préparé.

A onze heures, la Renaissance et l'Avenir continuaient à l'église paroissiale l'Orphéon. Une messe en musique a été chantée par les excellents orphéonistes sous l'habile et énergique direction de leur chef, M. Louis Bona, que a tellement impressionné le public, qui, n'eût été la sainteté du lieu, aurait fait vente d'applaudir.

Au sortie de la messe, les trois sociétés se sont dirigées vers leur hôtel respectif où on déjeuner des plus délicats les attendait.

A deux heures de l'après-midi, a eu lieu le grand concert sur la place de l'Hôtel de Ville. Ce concert a été la preuve éclatante, la démonstration péremptoire du haut degré d'éducation artistique auquel peut atteindre une phalange musicale, quand tous les membres qui la composent, — depuis leur chef jusqu'au plus modeste exécutant — savent et veulent travailler avec persévérance, afin de s'imposer à l'attention et affirmer leur valeur devant l'opinion publique.

Voici le programme qui fut interprété sans la moindre défaillance, sans une seule faiblesse, par les 70 exécutants dirigés par le très sympathique et intelligable chef, M. Jean Gregory, devant les sept à huit cents auditeurs qui remplissaient la vaste place communale.

La Sainte-Cécile, (marche),	H. ...
La Voyage en Chine,	F. Bazin.
La Perle de Rome,	A. Sa... ses
Les Rêves du jeune âge,	Bazar
Gracieuse Marguerite,	Jo...
Polka de concert,	... ...ri.

Nous n'analyserons pas

MESSIDOR !...

Jours rayonnants d'été je salue votre aurore,
Je salue vos matins inondés de soleil
Et vos riches moissons que cet astre redore
Sous un ciel lumineux, souriant et vermeil.

Beaux jours de Messidor, j'aime vos gerbes blondes
Que d'un geste fervent le paysan henit
J'aime vos bles jaunis, dans les plaines fécondes,
Qui portent sous le chaume un bonheur infini;

Et quand à l'horizon l'aube blanche s'élève
Entraînant les rideaux d'une douce pâleur,
J'aime et je bénis ceux qui, sortant d'un beau rêve,
S'en vont dans les moissons reprendre leur labeur :

Épaves dans les champs, naïves et revenues,
Ramassant doucement les épis égarés,
J'aime à les voir ainsi, les petites glaneuses....,
La rosée du matin mouille leurs doigts durcs.

Dans l'ardente chaleur et sous l'azur qui tremble,
Brunes filles des champs et brunes moissonneurs
Jusqu'à la fin du jour travailleront ensemble
Le rire sur la lèvre et l'espérance aux cœurs.

Mais lorsque le soleil, le soir, quitte la plaine,
Que la première étoile apparaît dans les cieux,
Ils rentreront joyeux, et dans la nuit sereine
Retentiront leurs chants doux et mélodieux.

Par les sentiers poudreux ou dans l'humble chaumière
Quant toute l'Angelus,... au Dieu de Messidor
Dans le soir vaporeux ils diront leur prière
Pour les treilles en fleurs et pour les épis d'or.

J. SERVIÈRE.

San Nicolao, 31 Juillet 1906.

Prix de la C
Cie des Ch

PERCIALE

dont 450 franc
Feuissant et 1
de Chemins de
200 francs au
cond. Courses en
trois chevaux, à
4 ans, 64 kil. ; 5 a
kilos ; 7 ans et au-
ibre pour les cheva
vaux d'origine corse
mètres. Entrée : 10
courses). Distance : 3.
Prix de Consolation
dant 100 francs offerts par
Champian, 100 francs par la
et 100 francs par la Société Lé
tile.
300 francs au premier, 100 fra
second. Course plate pour tous chev
de 3, 4, 5 et 6 ans ayant couru dans le
prix du Conseil général à l'exclusion du
gagnant. Poids : 3 ans, 60 kilos ; 4 ans,
62 kilos ; 5 ans, 64 kilos ; 6 ans, 67 kilos.
Les chevaux inscrits sur la liste officielle
des chevaux de Demi Sang, recevront 2
kilos de décharge. Entrée : 10 francs (au
fonds de courses). — Distance : 1.500
mètres environ.

et quincailleries ;
o Gardo, 1. Pierre
carrossier.
13, Place Saint-
, Maison d'ameu-
andrea Antoine,
Joniales.
ace du Marché,
confections.
frères, Ar-
cigares.
, mercerie
delle,
nge

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 7 octobre

Thermomètre — 7 heures du matin : 20 5
à midi : 23 4 à 6 heures du soir : 21
Maxima : 23 4 Minima : 15 3.
Baromètre — 7 heures du matin, 766 mm.
à midi, 766 mm. 6 heures du soir, 766 mm.
Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, COUVERT
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Nouvelles militaires

M. Beltramelli, lieutenant-colonial d'artillerie, hors cadres, à l'état-major de l'armée, a été nommé à l'emploi de chef du dit bureau.

⁂

Nouvelles maritimes

M. le capitaine de vaisseau Morazzani, du port de Toulon, en service à Cherbourg, est désigné pour exercer le commandement du croiseur *Dupleix*, en réserve normale au chef lieu du 1er arrondissement maritime.

⁂

Le repos hebdomadaire

Des chercheurs ont trouvé que la loi sur le repos heodomadaire avait déjà été appliquée en France,.. sous Dagobert.

Le monarque qui, suivant la chanson, mettait tant à l'épreuve la patience du grand saint Eloi, ne plaisantait pas toujours, contrairement à ce que ses répliques à son ministre pourraient faire supposer. Toute activité commerciale devait cesser le dimanche, et après deux rappels à l'ordre, les contrevenants étaient passibles de cinquante coups de bâton.

Tout de même, c'était beaucoup.

⁂

Nouvelles coloniales

Le gendarme Rocchi, du détachement de la Réunion, passe à la compagnie no l'Indo-Chine.

⁂

Un sauvetage extraordinaire

Monter en ballon devient un sport à la mode ; les femmes elles-mêmes ne dédaignent pas d'affronter ce sport, qui offre plutôt certains dangers. Mais que dire de l'aventure extraordinaire, que nous conte un journal américain, de Mme Rowter, venue pour assister à l'enlèvement d'un aérostat monté par une gymnaste, miss Daily, assise sur un trapèze, où elle se balançait gracieusement.

Au moment où le ballon s'élevait majestueusement, une corde s'est enroulée autour des jambes de Mme Rowter, qui, épouvantée, s'est vue enlever dans les airs.

A une hauteur de plus de trois cents mètres, la trapéziste, miss Daily, réussit à saisir Mme Rowter par les cheveux, puis à ouvrir la soupape du ballon et à précipiter la descente de l'aérostat à deux mètres de sol, la courageuse aéronaute sauta à terre, tenant toujours Mme Rowter

Nous engageons vivement la clientèle à ne se servir que chez les négociants et fournisseurs qui distribueront le Ticket-Kilométrique, car le jour où tous les négociants distribueront le Ticket Kilométrique, rien qu'avec les besoins matériels de la vie, une famille peut réunir dans le courant de l'année de 800 à 900 tickets qui lui permettront de faire un petit voyage sans bourse délier.

Pour tous renseignements à ce sujet, s'adresser à M. BENELLI, à l'arrêté municipal.

⁂

A vendre une petite propriété avec maisonnette près du couvent Saint-Antoine.

Mots de la fin

Sur le boulevard, entre flâneurs :
— Les apaches doivent être ravis de la suppression du traitement du bourreau, qu'ils étaient loin de porter dans leur cœur, dit l'un.
— Ah ! dame, répond l'autre, un homme qui était avec eux à couteaux .. tirés !

Librairie Ollagnier

SELECTA

Le plus grand Magazine du Monde

avec planches en couleurs

Deux numéros par mois

Prix : 1.50. — Franco : 2.10

M. CAMPILLI

Horloger-Electricien

Place du Marché

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que tout emplacement et toutes réparations pour sonnerie électrique sera exécutés avec soin et à des prix réduits, défiant toute concurrence.

MADAME BRUNINI-CERESA

Modiste — *Bd Paoli, 27, au 1er*

A l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'à partir du 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de nouveautés de toutes les créations parisiennes provenant des premières maisons.

Elle espère que son ancienne clientèle voudra bien continuer à l'honorer de leurs visites, comme par le passé, les assurant qu'elle fera tout son possible pour les satisfaire.

Les ordres transmis et au bureau du journal seront appréciés à la première visite.

Prix très modérés

HOTEL

STÉFANI

VIVARIO

Jolies Chambres.

Cuisine bourgeoise

Prix Modérés

TRANSPORTS

entre Bastia et les ports

Services bi-mensuels de BASTIA

LONDRES, LIVERPOOL

ANVERS, HAVRE

et les ports

Pour dates des départs et renseignements s'adresser à la Consignataire

H. ARTHUR & Cie

Demander

« UN MOT »

Grand Vin

Grand Prix à l'Exposition de Marseille (Bastia 1906)

La plus Haute Récompense

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00542

Monseigneur DESANTI
A BASTIA

Ajaccio, 7 octobre.

Mgr l'Evêque d'Ajaccio arrivera jeudi prochain à Bastia, où seront réunis les curés de l'arrondissement.

LE REPOS HEBDOMADAIRE
A PARIS

Paris, 7 octobre.

La journée a été relativement calme aujourd'hui à Paris. Aucun incident grave ne s'est produit. Les boulangers eux-mêmes se sont bornés à des manifestations sans importance, qui n'ont entraîné aucun désordre.

Les patrons boulangers ont cependant remplacés les ouvriers renvoyés, par des chômeurs forcés, qui se sont empressés de reprendre leur travail.

La démission du Maire de Verdun

Verdun, 7 octobre.

M. le lieutenant-colonel Rousset, vient d'adresser au Ministre de l'Intérieur une lettre, par laquelle il se démet de ses fonctions de maire et de conseiller municipal de la ville de Verdun.

La démission de l'ancien député de Verdun est vivement commentée par la presse parisienne.

M. RUAU
au Concours agricole d'Auch

Auch, 7 octobre.

M. Ruau, ministre de l'Agriculture est arrivé ce matin à Auch, pour présider la distribution des récompenses du concours agricole.

Le ministre a remis un grand nombre de diplômes d'honneurs et autres distinctions honorifiques aux agriculteurs et éleveurs du Gers.

Au cours des réceptions officielles, le général Brugnon, en présentant le corps d'officiers, s'est exprimé en ces termes :

« Les chefs militaires et les officiers de tous grades sont profondément attachés aux institutions nationales ; ils connaissent leurs devoirs envers la Patrie et la République. Ils sont prêts à les accomplir si l'indépendance du pays était menacée. »

M. Ruau est accompagné de plusieurs membres de son cabinet, de députés et de sénateurs de la région, et des préfets des départements limitrophes.

UNE DEBACLE FINANCIERE
Un million de déficit

Lille 7 octobre.

M. Masquillier, directeur général des magasins généraux de Lille, vient de déposer son bilan. Le passif de sa maison dépasse un million.

Plusieurs personnes, qui avaient placé tout leur avoir dans cette exploitation commerciale, sont ruinées.

Cette nouvelle a causé une vive émotion à Lille, où M. Masquillier jouissait de la considération générale.

EN EGYPTE
La frontière Turco-Egyptienne

Londres, 7 octobre.

Le conflit qui s'était élevé entre le gouvernement anglais et le Sultan pour la délimitation de la frontière Turco-Bulgare, a été résolu par un accord, reconnaissant le bien fondé des desiderata de l'Angleterre.

EN ITALIE
Le Congrès socialiste de Rome

Rome, 7 octobre.

Hier s'est ouvert à Rome le congrès socialiste italien.

Deux groupes, aux tendances absolument contraires, sont en présence. D'un part les révolutionnaires, ayant à leur tête M. Enrico Ferri, veulent faire adopter par le congrès une résolution obligeant les socialistes à refuser tout concours à un gouvernement bourgeois, quelques soient ses tendances radicales.

D'autre part le parti dit « réformiste », dirigé par MM Turati et Bissolati, défend une politique plus modérée, et accepte tous les concours pour l'accomplissement progressif des réformes sociales.

La lutte sera chaude entre les deux groupes ; une scission pourrait sortir du congrès actuel.

EN AUTRICHE
Une exposition à Prague

Vienne, 7 octobre.

La Chambre de Commerce de Prague a décidé l'organisation d'une exposition régionale, pour 1908, à l'occasion du soixantième anniversaire de l'avènement de François-Joseph.

Cette exposition aura lieu dans la capitale de la Bohême.

EN RUSSIE
LA RÉVOLUTION
A St-PETERSBOURG

Assassinat du directeur de l'Association franco-russe

Saint-Pétersbourg, 7 octobre.

M. Stankevitch, directeur de la Société franco russe de Dombrova, a été assassiné aujourd'hui.

Les terroristes l'avaient condamné à cause de ses opinions anti-révolutionnaires.

Les assassins n'ont pu être retrouvés ; la police les recherche activement.

Obsèques mouvementées

Saint-Pétersbourg, 7 octobre.

Hier ont été célébrées les obsèques du lieutenant Jounse, tué par les terroristes.

Pendant que le cortège se dirigeait vers le cimetière, une bombe a été jetée par un révolutionnaire.

Une voiture a été réduite en miettes, une personne a été tuée. Un capitaine a été blessé.

EN FINLANDE
Préparatifs des Révolutionnaires

Saint Pétersbourg, 7 octobre.

Les délégués des différentes organisations ont tenu ce matin, en Finlande des réunions au cours desquelles ils ont décidé de proclamer le 33 octobre, jour de grève générale.

Les révolutionnaires auraient aussi une occasion pour se livrer à des démonstrations sanglantes dans les rues.

Un manifeste aux travailleurs sera distribué dans quelques jours à cet effet.

MOSCOU
Un révolutionnaire tué par un facteur

Moscou, 7 octobre.

Un facteur de ville ayant été assailli par quatre révolutionnaires, qui voulaient s'emparer des valeurs dont il était porteur, a fait feu sur ses agresseurs.

L'un d'eux a reçu deux balles de revolver dans le ventre.

Les trois autres agresseurs ont pris la fuite.

Le blessé a expiré pendant son transfert à l'hôpital.

En raison des fréquents vols à main armée, auxquels ils sont en butte dans les rues de Moscou, les facteurs distribuant les lettres chargées ont été armés de revolvers.

EN BULGARIE
Un vol à la poste

Sofia, 7 octobre.

Le nommé Tschakeroff, facteur ambulant dans le wagon-poste de Sofia à Varna, emportait, il y a quelques jours, deux sacs de valeurs contenant l'un 100.000 francs, l'autre 45 000 francs.

En chemin Tschakeroff déchira les feuilles de route authentiques, et en fabriqua de fausses, n'indiquant aucune somme.

Les banquiers à qui étaient destiné le numéraire, ne voyant pas arriver leurs fonds, ne s'inquiétèrent du retard que deux ou trois jours après la date fixée pour la réception.

Pendant ce temps, Tschakeroff prenait la fuite et disparaissait avec un de ses amis intimes, le télégraphiste Janko Constantinoff, qui, l'information le prouve, avait facilité l'escroquerie de son compère.

Malgré d'actives recherches, les deux individus n'ont pu encore être appréhendés. Ils ont dû se réfugier à l'étranger.

Futailles à vendre

neuves et rangées

de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.

A. PADOVANI,

7, Route du Cap, Bastia

Institution de jeunes filles

dirigée par Mlle Thérèse RINALDI

84 St-Angelo, 13, au second

en face le pont Lyonnais

Préparation au certificat d'études primaires, au brevet simple et au brevet supérieur et à l'Ecole normale, sous le contrôle des professeurs du Lycée.

Classes variées, bien organisées et bien dédoublées. — Tableau-programme.

On reçoit à l'internat ou des pensionnaires qu'on se charge de prendre dans une famille dont le chef offre toutes garanties d'ordre, de moralité à proximité de l'établissement.

Rentrée des classes : lundi 1er octobre.

Futailles à vendre

Barriques et demi-muids en chêne et châtaignier sauvage fabriqués mécaniquement par la Maison Arnaud fils, de Marseille.

Pour tous ordres s'adresser à M. Emmanuel Antonini, industriel, dépositaire pour toute la Corse.

Dépôt à Bastia, ancien hangar de la Compagnie Nautique.

BASTIA-QUINQUINA

AU VIN DE BANYULS

SPÉCIALITÉ

de la Maison Bourgeois frères

BASTIA (Corse)

Apéritif

Digestif

Fortifiant

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Vin de Propriétaire

garanti naturel

A vendre

200 hectolitres de vin rouge des vignes de Gentile, à la marine de Farinole.

Grande cave sur la route nationale de Farinole à Patrimonio.

Dépôt à Bastia.

S'adresser au propriétaire, M. de Gentile, 5, boulevard de Cardo, Bastia.

Marque recommandée

COGNAC — FINE CHAMPAGNE

BOULESTIN & Cie

COGNAC

Hygiène du Porc

Les porcs se vendent très bien en ce moment ; aussi leur exploitation procure-t-elle d'appréciables bénéfices aux cultivateurs qui s'y livrent. Mais il est bien certain que ces bénéfices sont d'autant plus élevés que sont mieux entendus les soins apportés dans l'engraissement de ces animaux ou la production des jeunes.

L'alimentation, certes, intervient pour une grande part dans la bonne réussite de ces opérations zootechniques, mais n'est pas indispensable de placer les porcs dans des conditions hygiéniques convenables afin de leur permettre de tirer le maximum de profit des ressources alimentaires mises à leur disposition ?

Dans la plupart des exploitations agricoles on ne semble pas tenir un compte suffisant de l'importance de l'hygiène pour les suidés ; il en résulte parfois de graves mécomptes et toujours une diminution de profit.

Ici, le *toit à porcs* n'est qu'un simple hangar qui protège très mal les animaux contre le vent, le froid, le soleil ou la pluie. Ailleurs, la *soue à cochon* est un local clos, restreint, sans autre ouverture qu'une porte basse et étroite où les habitants n'ont guère, où ils étouffent de chaleur en été et n'inoxigènent d'air confiné en hiver.

Du semblables conditions sont préjudiciables à la santé des porcs. Ceux-ci sont en effet très sensibles aux températures, mal protégés qu'ils sont par un cuir peu épais et des soies souvent très clairsemées.

S'ils ont froid, leur organisme brûle de la graisse pour se mouir la chaleur animale convenable et, par conséquent, une partie de la ration est perdue.

Dans une porcherie trop chaude, les animaux s'indisposent ; comme leur peau est le siège d'une faible respiration cutanée, que leurs exsudats sont rares et leur graisse peu fondue, leur respiration, dans ce cas, devient difficile, haletante, et, s'ils ne périssent pas par asphyxie, leur santé s'altère. L'inflammation, par suite, est mal suffisée, d'où encore perte.

Le porcherie doit donc encore être aménagée de façon à *protéger les animaux contre le froid* durant l'hiver et *contre la chaleur de l'été*.

Elle doit être aérée, aussi, pour que les émanations malsaines des déjections n'en viennent pas l'atmosphère et que l'acide carbonique dégagé par la respiration ne s'accumule pas et ne rende pas l'air dangereux.

Quant à l'*éclairement* il faut le donner largement aux jeunes et aux reproducteurs, mais le réduire beaucoup pour les porcs à l'engrais.

La *propreté* doit régner dans la porcherie. Il n'est pas exact de prétendre que le porc aime la saleté : ce qui le prouve, c'est qu'il ne se couche pas sur ses excréments qu'il a soin de déposer dans un coin de sa loge, et si on le voit quelquefois se vautrer dans le purin, c'est pour y trouver, en été, un peu de fraîcheur.

Il faut construire la porcherie de façon à en permettre le nettoyage facile, établir l'aire en matériaux solides et imperméables et la disposer en pente pour favoriser l'écoulement des urines et des eaux de lavage.

Les litières souillées doivent être renouvelées souvent, le sol balayé et lavé de temps en temps à grande eau.

Les augets doivent être bien nettoyés, surtout si elles sont en bois, sinon les débris de nourriture laissés par les animaux fermentent, imprègnent l'auge de mauvaises odeurs qui se communiquent aux aliments : ils peuvent même être envahis par des microbes pathogènes capables de provoquer des maladies.

Les précautions sont les meilleurs préservatifs contre les épidémies, si on y joint l'extrême propreté des animaux eux-mêmes.

Il n'est plus à démontrer que la propreté est une condition essentielle d'une bonne santé et aussi du développement de l'individu : un porc sale, dont le corps est souillé de boue, a des démangeaisons qui le rendent inquiet, l'affolent, l'obligent à se gratter le long des murs de sa loge, parfois jusqu'au sang, lui font enfin dépenser en énergie inutile une grosse partie de sa ration.

En Angleterre, on douche les porcs avec une pompe ; en France, on devrait au moins mettre à leur disposition, dans la cour de la porcherie, un bassin plein d'eau ou mieux encore, quand cela est possible, une dérivation de cours d'eau, afin qu'ils puissent s'y baigner à l'aise, surtout dans la saison chaude.

L'exercice modéré, s'il n'est pas indispensable aux porcs à l'engrais, est toujours favorable aux jeunes animaux. On a le leur procure en les menant à la pâture ou les laissant se promener dans une cour spéciale, non pavée, où ils peuvent fouir la terre et prendre le mouvement nécessaire à leur santé.

Le cultivateur, soucieux de ses intérêts, doit s'inspirer de ces principes dont il trouvera aisément l'application dans la pratique ; l'expérience lui aura vite démontré que l'exploitation des porcs est d'autant plus avantageuse que ces animaux sont placés dans de meilleures conditions hygiéniques.

F. BUCHE.

COURSES DE BASTIA

Programme du 21 octobre 1906

Prix du Demi-Sang, 300 francs

200 francs au premier, 100 francs au second, 50 francs sur les entrées au troisième, le surplus des entrées au premier.

Course au trot monté ou attelé pour tous chevaux de 4, 5 et 6 ans, nés et élevés en France.

Poids : 4 ans, 62 kil. ; 5 et 6 ans, 67 kil. Poids libre pour les chevaux attelés. Les chevaux d'origine Corse avanceront de 200 mètres. Entrée : 10 francs. — Distance : 3.880 mètres environ.

Prix du Conseil général, 1.000 fr.

700 francs au premier, 200 francs au second, 100 francs au troisième.

Course plate pour tous chevaux de 3, 4, 5 et 6 ans, nés et élevés en Corse et issus de juments nées et élevées en Corse. 3 ans, 54 3 ans, 60 kilos ; 4 ans, 63 kilos ; 5 Poids : kilos ; 6 ans, 67 kilos.

Les chevaux inscrits sur la liste officielle des chevaux de Demi-Sang, recevront 2 kil. de décharge. Entrée : 15 fr. (au fonds de courses). — Distance : 2.000 mètres environ.

Prix des Dames

Steeple chase militaire de 3e série, un prix d'une valeur de 100 francs au premier, un prix d'une valeur de 75 francs au second, un prix d'une valeur de 50 francs au troisième.

Pour sous-officiers de l'armée active, montant des chevaux de troupe n'ayant jamais gagné de course à obstacles autre que des steeple-chases militaires de 3e série. Poids commun : 77 kilos. — Distance : 2 500 mètres environ.

Examens des Brevets

La deuxième session des examens pour l'obtention des divers brevets (élémentaire et supérieur) s'ouvrira aux dates suivantes :

Lundi 8 octobre, brevet élémentaire des jeunes filles ;

Lundi 15 octobre, brevet supérieur des jeunes gens ;

Lundi 22 octobre, brevet supérieur des jeunes filles.

Les examens écrits et oraux ont lieu comme d'habitude au lycée. Les aspirants et aspirantes sont convoqués pour 7 heures et demie du matin.

Entrée par la rue de la Miséricorde.

Les aspirants et aspirantes trouveront à notre librairie les fournitures qui leur sont nécessaires.

N° 15. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA REINE DES GUEUX

par Paul MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

VI

HOROSCOPES ET RENDEZ VOUS

M. de Sieck l'interrompit :

— Je viens tout simplement te proposer un marché que tu accepteras, j'en suis sûr, car il sera pour vous une source de profits.

Pharam appuya :

— Si rien dans vos projets ne menace notre reine ..

— Votre reine ?... Je n'ai eu vue que son bonheur... Tu n'en douteras plus un instant, lorsque tu m'aura entendu.

— Alors, soyez sans crainte : le Pharam vous garantit qu'il ne sera touché ni à un cheveu de votre monture, ni à un cheveu de votre tête.

L'autre insista :

— Je veux un serment solennel.

Le bohémien frappa le sol de son bâton.

— Sur les os de mes pères et de Mani, je le jure.

M. de Sieck lui tendit la main.

— A la bonne heure ! Voilà qui est parler. Je prends acte.

Et, comme le vieillard semblait plus étonnement de ce geste de familiarité amicale qu'il n'en avait montré de la rencontre et du langage de gentilhomme :

— Oh ! ricane en dernier, je n'ai pas de préjugés moi !... Servant, quand ils ne me reportent rien... Et puis, je sais que, pour ceux de ta race, le vie de celui à qui sacrifié dont ils ont effleuré la main.

Le Pharam avança la bras sans remuer comment et effleura du bout des doigts l'extrémité de ceux de son interlocuteur.

— A cette nuit donc, dit le baron.

— A cette nuit ! répondit Pharam.

VII

LE LANGAGE DES CARTES ET DU STYLET

Sur la terrasse, le bohémienne avait tiré un jeu de cartes de la poche de son jupon.

— Ainsi, questionna M. de Brionne, Votre Altesse n'a éprouvé aucun émoi des choses bizarres qu'elle vient d'entendre.

— Oui, appuya M. de Chalabre, des sinistres avertissements que le baron n'a pas écoutés sans inquiétudes et sans trouble ?

— Ha ! messieurs, répartit le jeune homme, je n'ignore point que le livre du destin est aux mains de Dieu seul... Mais que voulez-vous ? on est toujours curieux d'interroger cette science étrange que l'on appelle la magie... Quitte à lui donner raison si elle vous annonce mille félicités, et à lui donner tort si elle vous prédit mille infortunes !

— Puis, s'adressant derechef à la sibylle :

— J'ai dit : « A nous deux », ma commère !

— A nous deux sort, fit la jeune fille en réponse à l'invitation, puisque Votre Altesse a tenu à mettre en pratique le précepte de l'Ecriture : « Les premiers seront les derniers. »

— Encore une fois, se récria le jeune homme, je ne suis qu'un capitaine d'aventure... Un soldat de fortune, voilà tout !

— Oui, répéta elle en battant ses cartes, vous êtes un capitaine ; un capitaine prêcheur et veilleur ... un soldat épris de la gloire ... Mais réfléchissez y, seigneur : la gloire est une maîtresse infidèle, qui trompe et déçoit ses amants après leur avoir fait payer cher ses faveurs.

Messire Charles eut un geste de défi :

— Pardieu ! il faudra bien qu'elle me suive ... Je l'attacherai à la queue de mon cheval... Donc, si tu veux m'être agréable, prédis-moi, annonce-moi une vie d'homme d'épée : l'amour ici, la guerre là, — et, au bout...

— Au bout, murmura la gitane, au bout, le mort inévitable. Pour le vainqueur comme pour le vaincu. La mort après l'œuvre de dévastation et de ruine !

Elle aligna ses cartes sur la table.

M. de Chalabre et de Brionne suivait de l'œil ce manège — attentifs et silencieux.

Elle posa le doigt sur l'une des figures

Institution de jeunes filles

dirigée par Mlle Thérèse RINALDI

84 St-Angelo, 13, au second

en face le pont Lyonnais

Préparation au certificat d'études primaires, au brevet simple et au brevet supérieur et à l'Ecole normale, sous le contrôle des professeurs du Lycée.

Classes variées, bien organisées et bien dédoublées. — Tableau-programme.

On reçoit à l'internat ou des pensionnaires qu'on se charge de prendre dans une famille dont le chef offre toutes garanties d'ordre, de moralité à proximité de l'établissement.

Rentrée des classes : lundi 1er octobre.

Futailles à vendre

Barriques et demi-muids en chêne et châtaignier sauvage fabriqués mécaniquement par la Maison Arnaud fils, de Marseille.

Pour tous ordres s'adresser à M. Emmanuel Antonini, industriel, dépositaire pour toute la Corse.

Dépôt à Bastia, ancien hangar de la Compagnie Nautique.

BASTIA-QUINQUINA

AU VIN DE BANYULS

SPÉCIALITÉ

de la Maison Bourgeois frères

BASTIA (Corse)

Apéritif

Digestif

Fortifiant

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Vin de Propriétaire

garanti naturel

A vendre

200 hectolitres de vin rouge des vignes de Gentile, à la marine de Farinole.

Grande cave sur la route nationale de Farinole à Patrimonio.

Dépôt à Bastia.

S'adresser au propriétaire, M. de Gentile, 5, boulevard de Cardo, Bastia.

Marque recommandée

COGNAC — FINE CHAMPAGNE

BOULESTIN & Cie

COGNAC

BELLE JARDINIÈRE

35, Boulevard Paoli, Bastia

M. FERDINAND ERCOLE, Directeur de la *Belle Jardinière*, étant devenu acquéreur du dit magasin, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à l'occasion de son début comme propriétaire, il se propose de faire des sacrifices sérieux pour le renouvellement des diverses marchandises n'ayant pas plus d'une année de magasin, et qu'à cet effet, une grande liquidation sera faite à partir de lundi, 1er octobre 1906, et se continuera jusqu'au samedi suivant, avec un rabais de 20 0/0 sur tous les articles sans exception.

Savoir : *Complets pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants. — Pardessus. — Pèlerines. — Chapeaux. — Chemises. — Caleçons. — Chaussettes. — Flanelles. — Parapluies — Cravates. — Faux-Cols. — Articles de voyage.*

LA VENTE SERA FAITE AU COMPTANT

N. B. — Le magasin la *Belle Jardinière* restera ouvert le dimanche jusqu'à midi.

OUTILS sur AMATEURS et INDUSTRIE — LE REBLE

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

Maison se charge des réparations

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? ALORS

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles et arrête la chute. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Follicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats toujours Vente toujours croissante.

Exigez sur les flacons le nom Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs et Parfumeurs en Gros et chez les Coiffeurs et Pharmaciens en Détail.

ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Boucles artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard du Cardo, 1.

RELIGIEUSE donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ec. Maison Borot, à Nantes.

MESDAMES

Vous économiserez chacune

400 francs par an

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Dames* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains. *Modes et Travaux* paraît le 15 et le 30 de chaque mois.

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de bec, verres et manchons *Appareils sur commande*

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage; — Travail soigné et garanti.

Maux de Dents guéris radicalement par les Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Ortoli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scuccioli, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

132 et 134 Rue Lafayette.

CATALOGUE FRANCO (80 pages).

TÉLÉPHONE — CRIMÉE à St-DENIS

Dépôt Général du FER GAFFARD

Indispensable en Campagne

ALMANACH et la GAZETTE du VILLAGE

ANCIEN CABINET PRADERE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Ed Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent des naïfs en leur faisant de fausses promesses.

ANCIEN CABINET DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplômés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

BEC GAZÉOL

INCOMBUSTIBLE sur l'ESSENCE MINÉRALE POUR AUTOMOBILE

SÉCURITÉ ABSOLUE — ENTRETIEN NUL

Cie Gle DES PÉTROLES - MARSEILLE

Dépositaires pour toute la Corse,

L. N. Mattei et Cie

Un tube grand modèle de vacances, ses feuilles d'or mêlé et la couleur voulu, par l'usage des

PILULES DÉPURATIVES

du docteur **GOLVIN**

Recette populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Mal de Nerfs, Perte d'appétit, Echauffement, Faiblesse, Anémie, Maux d'estomac, Intestins paresseux.

2 fr. le tube franc de PORT DE LA GARE toute l'année. Les remplacer

Se méfier des contrefaçons

M. Prosper GOLVIN, Pharm.

97 rue Saint-Denis, 97

PARIS

Le Directeur-Gérant, J.-B. ULLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ullagnier.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

***Demandez dans tous les bons Etablissements un* Vin du Cap Mattei**

XXIe ANNEE. — N° 275

MARDI 9 OCTOBRE 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard de Paoli, Bastia

J.-B. ULLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'urgence et cher aux Bureaux du Journal

Petite Annonce, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,20 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse..... 3 mois 5 fr. — 6 mois 9 fr. — 1 an 16 fr.

Autres Départ. 3 mois 7 fr. — 6 mois 12 fr. — 1 an 24 fr.

Un an vaut 6 mois, six mois vaut 3 mois, le tout au moins.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Denis.

Société : (Jours nationale)

Lever, 5 h. 28 m. — Coucher, 5 h. 15 s.

Dernier quartier le 10. — Nouv. Lune, le 17

Fête de Demain : Saint François Borgia.

8 OCTOBRE

POINTES SÈCHES

On rentre !

De tous les points de l'île, par les chemins qui descendent la pente rapide des vallées ou qui suivent le bord de la mer, landaus, wagons, omnibus ou charrettes les ramènent !

C'est, à toute heure, dans les rues de la ville, un défilé d'arrivants suivis des bagages où s'entassent les divers objets de leur installation de campagne. Il y a, comme en toutes choses, des différences très marquées dans l'appareil de ces arrivées : depuis l'omnibus chargé des malles énormes ou sous la housse de toile et le cuir fleurant bon, se dissimulent les fragiles élégances de la villégiature estivale, jusqu'au modeste charreton, où les ménagères économes ont casé la batterie de cuisine, la cage où sautille un serin prisonnier et le lit de camp que l'on dressait le soir dans le salon-salle à manger d'une maisonnette de louage.

Bien différentes aussi sont les physionomies de ces « retours de villégiature ». Il y a des visages dont le sourire épanoui dit la joie de reprendre pied dans cette ville, si chère malgré tout ; et il y a aussi des mines longues de potaches que l'on ramène, après deux mois de folles escapades et de libres maraudes dans les vergers du pays natal.

Mais les plus heureux sont les dandys et les élégantes qui n'étaient à la campagne que par un pur snobisme. Ceux-là reviennent, empressés de se retrouver, pour reprendre la vie mondaine, dans leurs salons embaumés de parfums plus troublants et moins sauvages que les senteurs du maquis. La nature commençait à leur peser ; leur admiration des premiers jours s'était depuis longtemps calmée. « L'ennui naquit de l'uniformité », et décidément la campagne était trop délicieusement verte pour leurs regards avides de spectacles variés. Ils ne peuvent pourtant en médire, pas plus qu'Elles, d'ailleurs ! Même à ceux qu'elle ennuie, la nature est bienfaisante. Voyez plutôt : les petits snobs ont retrouvé un semblant de force, et les frêles vaisseuses une réelle fraîcheur, dans la reposante solitude où l'on pouvait au moins se coucher, le soir, alors qu'on s'était si souvent couché le matin, l'hiver dernier !

Donc, ils reviennent ! Pour les recevoir, la ville prend je ne sais quel air de fête. Elle n'a plus cet aspect morne qu'on lui trouvait quand on y passait, en coup de vent, entre deux trains, il y a quelques semaines. La Traverse a repris sa physionomie pittoresque ; les boutiquiers — en particulier ceux du Cours — en particulier ceux du Cours — assaient de donner un regain de jeunesse à leurs devantures ternies par la poussière de tout un été. C'est une émulation digne d'éloges ; les gaies couleurs du ripolin ont orné le boulevard d'une longue écharpe bariolée, où le rose, l'azur, le vert tendre attirent les regards, disposés d'ailleurs à l'indulgence.

Le traditionnel « cinq à sept » a remis dans notre principale rue (principale est bien jolie, n'est-ce ce pas ?), a remis, dis-je, la gaieté de son défilé. Et quel défilé ! Jamais il ne fut si animé, si bruyant ! A toute minute, des groupes se forment pour échanger de joyeux bonjours : « De retour, chère Madame ? — Mais oui, depuis hier. Il était temps ! La campagne devenait... assommante ! — A qui le dites-vous ! »

Les baisers sonnent, pour une fois sincères, aux lèvres des amies. Et tandis que les mamans reprennent leur corvée de chaperons, les jeunes filles reforment leurs groupes sympathiques, pour se chuchoter à l'oreille l'idylle tendre ébauchée là-bas...

Les bébés sont rentrés eux aussi ; sans les consulter on les a ramenés, et on les revoit passer, plus joufflus, plus beaux que jamais, sous la conduite de leurs bonnes. Ils ont quitté le jardin tranquille où ils s'ébattaient, fraternellement enlacés aux bébés des villages qui poussent robustes et forts comme de jeunes chênes. Si un regret peut germer au cœur des enfants, comme elle va manquer à ces petits citadins la vie libre des vacances ? Elle va leur manquer, comme elle manque aux simples et aux bons, à ceux qui, écœurés des mensonges mondains, se replient vers la nature et s'y renferment.

On rentre, on rentre ! Déjà les lycées ont refermé leurs portes sur les *vétérans* très crânes et sur les *nouveaux*, aux yeux rougis. Les promenades se repeuplent, les salons se rouvrent, dans l'impatience des réceptions futures. Mais quelles que soient les merveilles des fêtes annoncées, vaudront-elles jamais les heures vécues dans la paix sereine des ermitages qui s'attristent maintenant, sous leur linceul de feuilles mortes, peut-être pour prendre le deuil des ingrats qui s'en sont allés.

Ru-Ki-Ti.

Sisco, 7 octobre 1906.

LE CODE PÉNAL SOCIALISTE

La fédération de la Seine du parti socialiste vient de rendre un jugement intéressant. Peut-être le lecteur sera-t-il étonné d'apprendre l'existence de cette juridiction non prévue dans nos lois constitutionnelles. Pour être peu connue, elle n'est pas moins redoutable, et active, car dans le parti socialiste on emploie son temps à juger et à se dégager.

Or donc, comparaissaient, à la dernière audience de la fédération de la Seine, deux citoyens prévenus d'indiscipline pendant la campagne électorale du mois de mai. Ces citoyens, qui avaient pris au sérieux les farouches professions d'indépendance lancées par les chefs du parti, et qui sans doute aussi se sentaient quelque goût pour la vie parlementaire, avaient très nettement refusé de se désister, au scrutin de ballottage, pour les candidats radicaux, MM. Buisson et Chautard, plus favorisés qu'eux au premier tour. Cependant ils avaient été formellement invités par ladite fédération de la Seine, qui, on le comprendra, ne pouvait rester sur cet affront, d'autant mieux que les deux soldats indisciplinés, les citoyens Coutures et Aubriot, avaient été battus en fin de compte.

Ils furent traduits devant le parquet de la fédération de la Seine ; une commission d'instruction leur fit subir maints interrogatoires. Elle entendit en témoignage leurs parents, leurs voisins, leurs amis, leurs ennemis aussi. Enfin, après trois mois d'enquête, elle rendit une ordonnance de renvoi devant la fédération, qui prononça avant-hier son jugement, toutes chambres réunies.

A l'unanimité, ou presque, les inculpés furent déclarés coupables. Mais quelle peine leur appliquer ? Sur ce sujet le tribunal socialiste avait pleins pouvoirs. On chercha. Un juge, pénétré des souvenirs de l'histoire, rappela que les Grecs condamnaient à boire la ciguë. Un autre exposa les avantages du *hara-kiri* japonais. Mais ces peines furent jugées trop sévères. L'avantage de la juridiction socialiste sur les juridictions bourgeoises est de pouvoir plus exactement proportionner la punition à la faute commise. Et l'on se mit d'accord sur la peine du talion. Les citoyens Coutures et Aubriot avaient péché par ambition ; c'est cette ambition qu'il fallait frapper en eux. Ils furent donc punis de cinq ans d'interdiction de candidature. Et il n'échappa point à certains de leurs juges en mal de circonscriptions, que ce jugement présentait certains avantages pour leur intérêt personnel.

Cet arrêt n'est pas seulement avantageux à l'endroit des futurs candidats socialistes contre MM. Buisson et Chautard, mais il l'est pour le parti tout entier, car si les coupables avaient été exclus brutalement dudit parti, ils eussent pu se représenter tout de même dans leurs anciennes circonscriptions. Et puis, la fédération de la Seine eût été privée de leur éloquence et de leur valeur personnelle. Ainsi, ils auront le devoir d'en user au profit de leurs camarades sans pouvoir en bénéficier eux-mêmes.

En somme, ce jugement, sous des apparences relativement débonnaires est d'une cruauté raffinée. Interdire à des « militants » d'être candidats, c'est ôter tout intérêt à leur vaillance. Les citoyens Coutures et Aubriot vont subir le supplice de Tantale. Ils n'auront d'autre espoir que de prendre dans cinq ans leur revanche.

Le parti socialiste, plus que tout autre, est imbu de la nécessité de la discipline. Voilà pourquoi sans doute il s'efforce de la ruiner dans l'armée, tout en la maintenant chez lui.

(*Le Temps*).

MUSIQUE MILITAIRE

Programme du 9 octobre à 4 h

En lisse, allégro,	Turine.
Pour avoir la fille, mazurka	Heiser.
Guillerette, polka,	Roux.
Théodora, valse,	Faust.
La Vie Parisienne, quad.,	Offenbach.

Le Chef de musique, LANY.

Conseil Général

REPARTEMENT DE L'IMPOT

M. Auguste Gaudin a présenté les observations suivantes, au sujet du repartement de l'impôt :

Je demande à présenter sur cette question de très courtes observations.

Chaque année le Conseil général accepte sans contrôle, sans discussion, les propositions de M. le Préfet relatives au repartement de l'impôt, faites en conformité du travail qui lui est présenté par M. le Directeur des contributions directes.

Je reconnais qu'il serait difficile de procéder autrement et je n'ai aucune raison de suspecter le travail du service des contributions directes.

Je reconnais également qu'à cette époque de l'année il serait impossible de revenir sur ce travail, et que nos observations ne s'appliquent qu'aux exercices à venir.

Mais je tiens à dire que j'ai été frappé par les chiffres portés au rapport.

Dans le prochain repartement, sur une somme totale de 432.566 francs représentant l'impôt sur les propriétés non bâties, la cote personnelle mobilière et l'impôt des portes et fenêtres, l'arrondissement de Bastia est porté pour la somme de 143.809 francs, c'est-à-dire bien près du tiers de l'imposition totale, alors que ni sa population ni sa superficie n'atteignent cette proportion.

En effet, la population totale de la Corse est, d'après le dernier recensement, de 298.589 habitants ; celle de l'arrondissement de Bastia, de 83.041.

La superficie totale de la Corse, exprimée en hectares, est de 870.255 hectares ; celle de l'arrondissement de Bastia de 139.687 hectares.

Ces chiffres seuls démontrent que les bases d'application, qui ont pu être exactes à l'origine, ne le sont probablement plus aujourd'hui.

C'est pourquoi je vous prie d'inviter M. le Préfet à prescrire un travail de revision complète, de manière que chaque arrondissement soit imposé dans la proportion qui lui revient d'après son importance économique actuelle.

AUGUSTE GAUDIN,
Conseiller général.

Cette proposition a été renvoyée à la commission.

Nouvelles Militaires

Les Indemnités aux Soutiens de Famille

L'administration des finances fait actuellement établir les livrets spéciaux qui doivent servir pour le paiement de l'indemnité journalière de 75 centimes allouée, aux termes de la loi du 21 mars 1905, aux familles des conscrits classés comme soutiens indispensables de famille par les conseils de revision. Ces jeunes gens doivent, comme tout le contingent, accomplir intégralement deux années de service. Les livrets en question comprennent vingt-quatre bons afférents aux vingt-quatre mois de service. Ces bons sont payables sans frais, à termes échus, chez les percepteurs, soit au titulaire, soit à un mandataire possesseur d'une procuration spéciale.

En cas de désertion, réforme temporaire, etc. du soldat, le payement de l'allocation est suspendu.

Les livrets vont être déposés dans les mairies où les intéressés devront venir les retirer.

Ce que disent les Journaux

Le Figaro

De M. Bebel qui disait en 1891 : « Si jamais on attaquait l'Allemagne, alors, je vous en donne ma parole, tout, du plus jeune au plus vieux, nous serions prêts à mettre le fusil sur l'épaule et à marcher à l'ennemi ». Ce même Bebel, conséquent et logique, a évincé à Mannheim la proposition de Liebknecht fils qui demandait que pour l'antimilitarisme on fît comme en France.

Pendant ce temps de nombreuses fédérations socialistes françaises continuaient à nier la patrie et à déclarer qu'en cas de guerre le devoir socialiste serait de proclamer la grève militaire et l'insurrection. Le gouvernement et le Parlement se désintéressent-ils à prendre les mesures nécessaires de salut public contre cette campagne criminelle qui n'a même pas de contre-partie à l'étranger ?

La Libre Parole

De M. Drumont :

« Ce qui constitue l'honneur et le secret de force et de durée de l'ancienne monarchie, c'est qu'elle ne visera jamais l'existence d'un pouvoir d'argent. Elle avait des argentiers, des maîtres des surintendants des finances, des traitants, des fermiers généraux qui n'entretenaient de la différence entre ce qu'ils recevaient et ce qu'ils versaient au Trésor Royal. Quand ils avaient trop volé, on les pendait à Montfaucon comme Semblançay ou Rogguernal de Marigny, ou on les jetait dans une prison perpétuelle comme le brillant Fouquet. Ce que sa monarchie n'admettait pas, c'est qu'il y eût un pouvoir financier exerçant une influence sur la politique du pays. »

La République Française

A propos des cultuelles :

« La dévolution des biens effectuée par les conseils de fabrique des communes de Culey et de Puymassan, contrairement aux prescriptions de l'article 4 de la loi de 1905, se trouve par ce fait inconstestablement entachée de nullité ; mais par quelle procédure faire constater cette nullité et en dégager les conséquences légales ? L'intervention du gouvernement est donc, dans l'espèce, non seulement légitime, mais nécessaire, si du moins celui-ci a conservé quelque conscience des responsabilités qui lui incombent comme défenseur de la légalité, comme organe d'exécution des volontés du Parlement manifestées dans la loi de séparation. »

Le Gaulois

Sur la campagne antimilitariste :

« Il faut pourtant être devant les tribunaux ce malfaiteur national déguisé en auxiliaire de la justice, M. Gustave Hervé. Cette campagne hervéiste intimide des Chambres comme au temps du dreyfusisme. Ne se sentant pas soutenus par elles souvent même étant désavoués par elles, les officiers ne savent plus que faire. C'est pour leur rendre confiance, c'est pour qu'ils tiennent rigoureusement la main à la discipline, c'est pour qu'une discipline sévère entoure l'armée et lui rende son moral, son ressort et son élan et que la France reprenne conscience d'elle-même, que nous demandons des poursuites contre M. Gustave Hervé.

« Si notre voix n'était pas entendue, nous aurions le droit d'affirmer que M. Hervé est au-dessus de ce fameux droit commun que M. Clemenceau entend appliquer à ses manières à l'Eglise catholique. »

L'Aurore

De M. Jules Delahaye, sur l'attitude des cathol-ques :

« Nous périssons moins par les violents que par le faible », disait jadis le comte de Falloux. Pour avoir seulement soutenu cette opinion raisonnable, limitée sur la réalité concrète des grands modérés de la génération qui nous avait précédés ; pour avoir seulement restés fidèles à leur manière de prier l'ancien religieux de Henri IV et du Premier Consul, nous

avoir vu des hommes d'action qui avaient appuyé leur existence à défendre pied à pied la vérité et la justice traités comme des énergumènes, comme des suspects, par les sages, les académiciens, les [illegible] de l'Église. Nous les voyons encore taxés d'exagération, d'intransigeance, frappés d'ostracisme. »

L'Etat des Récoltes

Le bureau de la statistique agricole a publié l'état de la récolte en l'orge et de l'avoine en 1906, dans le département de la Corse, d'après les rapports transmis par les professeurs départementaux d'agriculture dans les six semaines qui ont suivi la moisson :

Orge. — Surface ensemencée, 7.400 hectares ; produit en grains, 81.400 hectolitres, 52.096 quintaux.

Avoine. — Surface ensemencée, 2.250 hectares ; produit en grains : 31.500 hectolitres, 15.120 quintaux.

Chronique Cortenaise

Nécrologie

Nous apprenons avec peine la mort du curé Ordioni Antoine, frère de feu J.-B. Orfioni, négociant, et oncle du colonel et du consul Ordioni.

Le curé Ordioni, qui était un *ecclésiastique* était vraiment un pasteur digne de représenter les serviteurs de Dieu. Aussi sera-t-il regretté par tous ceux qui l'ont connu. Il est mort en sa haute estime.

Nous envoyons à toute la famille Ordioni nos sincères sentiments de condoléances.

Les Maraudeurs

Les propriétaires des vignobles se plaignent, non sans raison, des vols de raisin qui se commettent probablement pendant la nuit. Plusieurs vignes ont été presque vendangées ces derniers temps. Les propriétaires qui étaient déjà fort éprouvés par la sécheresse constante et par une invasion de sauterelles au moment de la fructification, le voient davantage par les larcins qui s'y perpètrent journellement.

Naturellement on s'est ému, alarmé, mais rien n'y a fait. La police, en employant de la police à surveiller le service de rôdeurs en ville à cause de son effectif très restreint. Quant aux gardes champêtres qui [illegible] [illegible] [illegible] d'immenses territoires de terrains. Il faudrait aussi qu'ils ne se fassent pas la chose.

La municipalité devrait, quant à nous, créer d'autres emplois de gardes-champêtres pendant les saisons d'été, de manière que chacun de ces derniers ait une assez faible partie de terrain à surveiller. Dans ces conditions rien ne pourrait échapper à leur perspicacité. Et dans le cas contraire ils auraient une responsabilité qui ne serait les laisser indifférents.

Cloaques

Ah ! non, décidément notre bonne ville qui passait pour être très coquette et très propre ne mérite plus aujourd'hui malheureusement cette bonne renommée. Sans parler du vieux Corte où on ne sent

[illegible] [illegible] encore sans se boucher le nez le corso et les rues y aboutissant d'[illegible] agréable laissent beaucoup à désirer au point de vue de la propreté.

Nous citerons, comme exemple, la rue Quai de Boz avant le moment, qui n'est pas loin du [illegible] [illegible] par une grande affluence d'étrangers venant de [illegible] à la station thermale [illegible] par la laiterie de la ville [illegible] de tout le monde.

Les Agissements de la Compagnie Fraissinet

Courrier en retard

Le paquebot *Taurus* de la Compagnie Fraissinet, est parti dimanche pour Marseille, *en service postal*, avec un retard de *une heure quarante cinq minutes*.

Société des Anciens Elèves du collège et du lycée de Bastia

Les aspirants aux bourses d'externes fondées au Lycée de Bastia par l'Association des Anciens Elèves, sont priés d'adresser, avant le 17 octobre, terme de rigueur, leur demande à M. Angeli, avocat général, président.

Conformément aux statuts de la Société, les bourses seront accordées de préférence à des fils ou petits-fils de sociétaires, et, à défaut de candidats de cette catégorie, à tous autres qui en seraient jugés dignes.

Les candidats feront connaître s'ils sont pourvus du certificat d'aptitude à la bourse, le nom de l'établissement dans lequel ils font actuellement leurs études, ainsi que la situation de fortune, le nombre d'enfants et les charges de famille de leurs parents.

Les titulaires actuels de bourses sont également tenus de renouveler leur demande.

La Grève de Barchetta

Les ouvriers de l'usine de Barchetta se sont mis en grève. Voici comment ils exposent les causes de leur détermination, dans la note suivante, qu'ils nous prient d'insérer :

Barchetta, 8 octobre 1906.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Voici dans quelles circonstances nous avons été amenés à nous mettre en grève :

Le 5 octobre courant, à 6 heures du matin, l'ouvrier syndiqué, Gaspari Charles-Dominique, s'est présenté à l'usine pour travailler comme d'habitude, mais il fut empêché d'y pénétrer par le sieur Turqui, sujet italien, qui le menaça de lui faire un mauvais parti. Prévenu de ce qui venait de se passer, le vice-président du Syndicat se rendit chez le Directeur et lui demanda, pour éviter tout conflit, de congédier momentanément le sieur Turqui, dont l'attitude menaçante pouvait occasionner des malheurs.

Le Directeur de l'usine n'ayant pas cru devoir donner satisfaction au Syndicat sur ce point, les ouvriers décrétèrent aussitôt la grève.

Veuillez agréer, etc.

Le Secrétaire,
GUIDONI.

Lycée de Bastia

Cours de Saint-Cyr

La reprise des classes pour les élèves du cours de Saint-Cyr est fixée au lundi, 22 octobre.

Le même cours peut être suivi par les candidats à l'École navale et par tous ceux qui désirent reviser le programme de la classe de Mathématiques en vue d'études scientifiques supérieures.

Des conférences spéciales et des interrogations sont particulièrement destinées à toute cette catégorie d'élèves.

Au « Journal Officiel »

Ministère de la Guerre

Réserve

M. le capitaine d'infanterie en retraite Benedittini, à Paris, **est nommé capitaine** de réserve au rég. de Blois.

M. le capitaine d'infanterie en retraite Gieffrri, dans la 15e région, est nommé capitaine de réserve au rég. de Corse.

Armée territoriale

Sont nommés au grade de capitaine au 116e territorial d'infanterie, MM. Agostini, capitaine d'inf. en retraite dans la 15e région ; Donati, lieutenant de réserve au rég. de Corse ; Campana, Francesch etti, Gregorj, Ottaviani et Simeoni, lieutenants au corps.

M. Crociechia, sous-lieutenant au 92e territorial, est promu lieutenant au corps.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 8 octobre

Thermomètre. 7 heures du matin 19 — midi 23 — 6 heures du soir 20 2 — Maxima 23 6 — Minima 15 2.

Baromètre. 7 heures du matin, 766 mm ; midi, 766 mm ; 6 heures du soir, 766 mm.

Vent. Dans la matinée, calme. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre. 1 7 h. du matin 0 mm

Ponts-et-Chaussées

M. Costa François, candidat déclaré admissible à l'emploi de commis en 1905 est nommé commis stagiaire, et attaché, dans le département des Pyrénées-Orientales, au service des études et travaux du chemin de fer de Bourg Madame.

Récompenses honorifiques

Le ministre de la marine a décerné la médaille de bronze à MM. Cavaldini Ange-Louis, matelot, a sauvé un marin du navire de guerre russe *Pruth*, tombé dans le port de Batoum, le 20 mai 1906 ; et Lorenzi Laurent-André, matelot, a contribué au sauvetage de deux fillettes en danger de se noyer à Menton, le 26 juillet 1906 ; et un témoignage officiel de satisfaction à M. Viano Antoine, matelot, s'est porté au secours de deux enfants en danger de se noyer, dans le vieux port de Marseille, le 24 juin 1906.

Elève sage-femme

Mme Paccetti Cécile-Claire, née Cracciani, a obtenu le certificat d'études exigé des élèves sages-femmes.

Nos félicitations.

Ecole d'administration

M. Taddei, sergent-major au 58e d'infanterie, et Salvadori, sergent-major au 66e, sont admis à l'École d'administration militaire en qualité de sous-officiers élèves officiers d'administration pendant l'année 1906-1907.

Le téléphone

Il nous paraît intéressant de signaler une application bien utile du téléphone.

A Vienne, tous les agents de police viennent d'être munis d'appareils téléphoniques portatifs.

Chaque gardien porte en poche un de ces appareils, et si, au cours d'une ronde diurne ou nocturne, il désire communiquer avec le poste centrale, l'agent n'a qu'à adapter son appareil à l'une des boîtes spéciales qui sont accrochées dans toutes les rues, et la communication est aussitôt établie.

Nul doute que les agents parisiens ne soient bientôt dotés de ces précieux appareils qui constitueraient une véritable amélioration dans nos services de police.

Médaille du travail

La médaille d'honneur du travail a été conférée à MM. Ansaldi Maurice Joseph, brigadier d'équipe à la Cie du P.-L.-M., à Marseille ; Carvetti Noël-Jean, commis aux chemins de fer de l'Etat, à Paris.

La barbe

On a parlé de frapper d'un impôt les cartes postales et ce projet est demeuré impopulaire. Quel succès obtiendrait une proposition de taxer la barbe ? Les Japonais payent cet impôt, nous dit-on. Il est vrai qu'ils sont tous rasés ou presque.

C'est une ancienne coutume. Le célèbre chancelier Duprat, ministre de François Ier, l'institua en France vers le commencement du seizième siècle. L'impôt ne frappait que certains membres du clergé.

Pierre le Grand, en 1703, imposa la barbe de ses riches boyards cent roubles, celle des paysans un kopeck. Cette taxe fut très mal accueillie.

En Angleterre, sous le règne d'Elisabeth, dès qu'une barbe avait trois semaines, elle était soumise à une taxe.

La reine n'aimait pas les vieilles barbes.

Mouvement des passagers

Pendant le mois de septembre, la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 8 voyages de Bastia, 9 d'Ajaccio, 4 de Calvi ou Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de : 2.355 de Bastia, 1.929 d'Ajaccio et Propriano, 234 de Calvi ou Ile-Rousse, total, 4.518.

Il a été transporté : de Bastia, 860 tonnes ; d'Ajaccio et Propriano, 1.417 ; de Calvi ou Ile-Rousse, 140 ; total, 2.417.

Au Port

— Vap. « Taurus » cap. Goleilat, de Livourne, 40 passagers, div.

— Vap. « Faraman, » cap. Rolland, de Marseille, farine.

— Vap. « Cyrnos, » cap. Merlin, de Marseille, 135 pas., div.

— Vap. « Paraguay », cap. Reale, de Porto-Torres, 25 passagers, div.

Avis

A louer une petite propriété avec maisonnette près du couvent Saint-Antoine.

ÉCOLE COMMUNALE DE GARÇONS

Le directeur de l'École de Garçons (Haute Ville), informe les parents des élèves intéressés, que les Cours du brevet et de l'École normale fonctionneront comme par le passé.

Résultats de l'année 1905-1906 :

Brevets de capacité :	présentés 4,	reçus 2
Bourses des Lycées,	— 3,	— 3
Certificats d'études,	— 17,	— 16
Concours d'agriculture,	— 3,	— 2

Les inscriptions sont reçues à l'École.

D. FUZAROLI.

Librairie Ollagnier

SELECTA

Le plus grand Magazine du Monde

avec planches en couleurs

Deux numéros par mois

Prix : 1.50. — Franco : 2.10

MADAME BRUNINI-CERESA

Modiste — *Bd Paoli, 27, au 1er*

A l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'à partir du 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles de toutes les créations pour la saison Hiver, provenant des premières maisons de Paris.

Elle espère que ses clientes voudront l'honorer de leurs visites comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution des ordres transmis et au fini soigné du travail.

Prix très modérés

LA REINE DES GUEUX

par Paul MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

VII

LE LANGAGE DES CARTES ET DUSTYLET

— Je la connais, ta dame de pique et ta dame de la sagesse ! s'écria gaiement le jouvenceau : c'est ma cousine Nicole, la fille de mon oncle, le duc Henri... Pour me chanter, après tout... Défunt le Béarnais disait que Paris vaut bien une messe ; pourquoi ne dirais-je pas, après lui, que le duché de Lorraine vaut bien la peine qu'on la ramasse, — fût-ce sur l'oreiller d'une prude ?

Il se pencha sur les cartes :

— D'autant plus que, si je ne m'abuse, voici d'autres dames dans mon jeu...

— Oui, Judith, la dame de cœur, et Rachel, la dame de carreau...

— Deux blondes, ici, près de ma tête...

— Ce qui signifie, monseigneur, qu'elles absorbent toutes vos pensées.

— La reine Anne d'Autriche, fit M. de Chalais à demi-voix.

— Ou madame de Luynes, ajouta M. de Brienne sur le même ton.

— Vous vous trompez, messieurs. Tu te trompes, ma charmante. Ce ne sont pas deux femmes qui m'occupent, mais une seule, dont les cheveux d'or, les yeux d'azur et le teint de neige ont mis toute ma personne en feu...

En parlant ainsi avec feu, messire Charles essaya de saisir la main de la jeune fille...

Mais celle-ci retira sa main...

Et frappant sur la table :

— Monseigneur, interrogea-t-elle, vous convient-il que je continue ?

Puis, sans attendre une réponse, elle parut se livrer à une minutieuse étude des cartes, qu'elle tirait du jeu une par une pour les exposer méthodiquement autour du valet de cœur.

Parfois, elle relevait la tête, et reportant son regard sur le visage de son interlocuteur, elle semblait vouloir comparer avec certains indices physionomiques les pronostics qui se dégageaient de l'examen et de l'arrangement de ces cartes...

Puis encore, elle laissait échapper des mots, des lambeaux de phrases qui révélaient le résultat de cet examen et de cette comparaison.

— Vous avez l'âme haute, l'esprit subtil... Votre courage est sans égal... Vous recherchez avant tout le hasard des aventures, et votre gaieté n'est jamais si grande que dans le danger.

— Flatteuse !... De pareils compliments... Gageons que tu as appris ton métier à la cour ?...

— Altesse, ce sont les cartes qui tiennent ce langage... Mais elles ajoutent en même temps, que vous êtes d'un caractère fantasque et variable... Que la franchise n'est pas, chez vous, une qualité prédominante... Enfin, qu'il ne faudrait se fier qu'à moitié à vos promesses, à vos tendresses...

Messire Charles arracha un ou deux des poils follets qui ombrageaient sa lèvre supérieure.

— Ouais ! fit-il, voilà des morceaux de cartons qui me paraissent d'une insolence !... Mais je leur pardonne en faveur de la bouche vermeille qu'ils empruntent pour débiter leurs irrévérencieux propos... Allons, poursuis, petite, poursuis !...

La jeune fille brouillait les cartes :

— Que monseigneur daigne m'excuser ; mais je ne saurais...

— Qu'y aurait-il ?...

— Je le conjure d'en rester là...

— Hein ?...

— Oui : de renoncer à m'interroger plus longtemps.

— Comment ! tu veux déjà cesser ta comédie ?

— Ceci n'est point une comédie, réplique-t-elle avec une moue irritée.

— Eh bien, alors, qui t'empêche de continuer ?

— J'aurais peur de vous offenser...

— Moi ?...

— Encore une fois, je vous supplie de me dispenser de répondre...

— Pourquoi cela, ma capricieuse ?... Pourquoi cet embarras sur tes traits ?... Pourquoi cette tristesse dans tes yeux ?...

— Monseigneur, parce qu'un intérêt, dont je suis impuissante à deviner la cause, me rattache à votre personne, et que je vois dans ce jeu, votre horizon s'assombrir... Parce que le langage des cartes va devenir sévère, cruel, impitoyable... Parce qu'il ne sied point, enfin, à une pauvre fille de ma condition de faire la leçon à un prince de la terre...

Le jouvenceau frappa du pied :

— Vive Dieu ! ne me crois-tu point capable de supporter la vérité comme de regarder en face la mauvaise fortune ?... et t'imagines-tu, par hasard, que je veux tomber en pâmoison parce que ces carrés de papier peint m'annonceront quelques mécomptes ?... Çà voyons, pas de réticence : dictes-nous les arrêts du ciel, afin que, les connaissant, je puisse m'y soustraire !...

La bohémienne essaya, en dernier ressort, à se dérober à cette invitation, à cet ordre.

— Que votre Altesse n'insiste point... Je suis fatiguée... Je n'y vois plus...

Mais lui, têtu et irrité :

— Trêve de subterfuges, truande !... Si tu es fatiguée, tu te reposeras plus tard... Mais, cordieu ! pour l'instant, il faut vider ton sac....

(*A suivre*).

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	6 oct.	8 oct.
Rente 3 0/0 [illegible]	96 60	95 90
— 3 p. 0/0 [illegible]	96 40	96 20

[illegible]

Horrible attentat

UNE FEMME lardée de coups de couteau

PRÈS DE CORTE

Corte, 8 octobre.

Cet après-midi, vers trois heures, la nommée Giudicelli Marie-Antoinette, âgée de 58 ans, ménagère à Sainte-Lucie de Mercurio, a été trouvée étendue à terre, au lieu dit Cria, à trois kilomètres environ de Corte.

Cette malheureuse, qui ne donnait presque plus signe de vie, a été lardée de coups de couteau.

Giudicelli Marie-Antoinette a reçu, en effet, plusieurs coups de couteau à la gorge, à la mâchoire gauche, sur les épaules, et dans le dos.

Un couteau ensanglanté a été trouvé à ses côtés.

Le parquet de Corte, dès qu'il fut avisé de cet horrible attentat, s'est transporté sur les lieux du crime, accompagné d'un médecin, qui a relevé sur le corps de la victime 17 coups de couteau.

Giudicelli Marie-Antoinette n'a pu donner aucune indication sur son agresseur, ni faire connaître le mobile du crime, dont elle a été victime.

Postes et Télégraphes

Paris, 8 octobre.

Le « Journal Officiel » publie aujourd'hui les nominations suivantes :

M. Luciani, receveur des postes à Centuri, est nommé receveur à Caldarello, en remplacement de M. Paccioni, qui est nommé à Centuri.

M. CLÉMENCEAU A DRAGUIGNAN

M. Chanot n'assistera pas au banquet

Marseille, 8 octobre.

M. Chanot, maire de Marseille, avait envoyé son adhésion pour le banquet offert à M. Clémenceau par les républicains de Draguignan.

En apprenant que certains républicains, accusés de tiédeur par les socialistes et les radicaux socialistes, avaient été exclus de ce banquet, M. Chanot a retiré son adhésion en protestant contre de pareilles mœurs politiques.

LE REPOS HEBDOMADAIRE A PARIS

Fermeture des boulangeries le lundi

Paris, 8 octobre.

Conformément à la décision qu'ils avaient prise, les patrons boulangers de Paris ont presque tous fermé leurs magasins, aujourd'hui lundi.

Dans la nuit de dimanche, toutes les mesures nécessaires avaient été prises en vue de la fabrication du pain pour deux jours.

De nombreux ouvriers avaient consenti à « doubler ». Aussi la population parisienne n'a pas manqué de pain.

Les patrons boulangers sont décidés à maintenir leur décision, malgré les véhémentes protestations des ouvriers qui sont partisans du repos par roulement.

Leurs protestations sont basées sur les raisons suivantes :

« La fermeture des boulangeries un jour par semaine, est une manœuvre déloyale qui a pour but de mécontenter les consommateurs en leur faisant manger du pain rassis, d'obliger les ouvriers boulangers à faire un travail surhumain un jour par semaine, ce qui aurait pour conséquence, si les ouvriers y consentaient, que le repos hebdomadaire, au lieu d'améliorer leur situation, ne ferait que l'aggraver. »

C'est du moins ainsi qu'ils ont rédigé leur ordre du jour au meeting de la Bourse du travail.

Résolus à la résistance passive, les ouvriers boulangers ne se sont livrés à aucune manifestation tumultueuse.

Terrible accident AU VÉLODROME BUFFALO

2 morts. — 2 blessés

Paris, 8 octobre.

Un terrible accident a eu lieu, hier dans l'après-midi, au vélodrome Buffalo où avaient lieu des courses de motocyclettes.

A un certain moment, le coureur Constant tomba dans un virage. Les spectateurs, qui se trouvaient derrière la balustrade, se penchèrent pour voir si celui-ci s'était blessé.

Le coureur Fernette arrivait juste, à cet instant, avec la vitesse vertigineuse de 90 kilomètres à l'heure, faucha des têtes des spectateurs. Deux d'entre eux sont morts sur le coup. Deux autres sont grièvement blessés et leur état inspire de sérieuses inquiétudes. Plusieurs personnes sont contusionnées.

LES GRÈVES

NICE

Les journaliers du P. L. M. reprennent le travail

Nice, 8 octobre.

Les journaliers de la Compagnie P. L. M., ayant obtenu une augmentation de salaire de 25 centimes par jour, ont repris immédiatement leur travail.

L'AFFAIRE du diamant bleu

Brest, 8 octobre.

La comtesse Radolleo a retiré aujourd'hui, pour la seconde fois, la plainte, déposée par elle, contre le diplomate russe Greger pour vol d'un diamant bleu d'une très grande valeur.

Dans la lettre qu'elle a adressée au juge d'instruction pour l'aviser du retrait de sa plainte, la comtesse Rodellec persiste néanmoins dans ses précédentes déclarations.

Les Morts du Jour

M. Himly

Paris, 8 octobre.

On annonce la mort de M. Himly, ancien doyen de la Faculté des lettres de Paris.

00544

EN ALLEMAGNE

Un Sénateur français décoré par le Kaiser

Berlin, 8 octobre.

M. Viger, sénateur du Loiret, ancien ministre de l'Agriculture, vient d'être l'objet d'une délicate attention de l'empereur d'Allemagne.

Guillaume II a averti le ministre des affaires étrangères qu'il conférait la croix de première classe dans l'ordre impérial de la Couronne au sénateur du Loiret.

EN ALGÉRIE

Arrestation d'une Sorcière

Alger, 8 octobre.

La police a arrêté, aujourd'hui, une femme qui déterrait les cadavres d'enfants dont elle broyait les os.

Cette femme a prétendu faire œuvre louable, puisque elle préparait, avec les ossements humains, du philtre dont l'absorption donnait le bonheur.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

KASAN

Deux Bombes

Le vice-gouverneur blessé

Saint-Pétersbourg, 8 octobre.

Un attentat criminel a été commis aujourd'hui contre la personne du vice-gouverneur de la province de Kasan.

Deux bombes ont été successivement lancées contre sa voiture qui a été réduite en miettes.

Par un hasard miraculeux, le vice-gouverneur en a été quitte avec de légères blessures.

Le meurtrier est en fuite.

Un souterrain sous une banque

Saint-Pétersbourg, 8 octobre.

La police a découvert à Komks une galerie souterraine aboutissant à un magasin contigu à la banque publique.

A St-PETERSBOURG

Déclarations de M. Stolypine

Paris, 8 octobre.

Un correspondant particulier du « Journal » a pu approcher M. Stolypine, qui lui a fait d'importantes déclarations.

Le chef du gouvernement a affirmé que, malgré les excès des révolutionnaires, le ministre demeurera fidèle à ses engagements. Il poursuivra la réalisation de son plan de réformes progressives.

M. Stolypine a ajouté que le gouvernement impérial est résolu à se montrer ferme, et qu'il réprimera avec énergie et sévérité toute propagande anarchiste et tous les actes criminels.

La convocation de la Douma

Interview de M. de Witte

Saint-Pétersbourg, 8 octobre.

La nouvelle Douma sera convoquée pour le 20 février 1907.

Interviewé par le correspondant particulier du « Matin », M. de Witte a déclaré que « les modérés seront certainement les plus nombreux dans la nouvelle assemblée. Ils devront donner la tranquillité au pays, en s'unissant contre les révolutionnaires d'une part, et les ultra-réactionnaires d'autre part.

Des réformes pourront ainsi être réalisées pour le bien du peuple et le salut de la patrie.

AVIS DE DÉCÈS

M. Eugène Hamant, lieutenant au 1er régiment d'artillerie, Mme Eugène Hamant et leur fils ; Mme Jean Gasparini ; Mme Placidi et M. Placidi, lieutenant au 40e rég. d'infanterie à Uzès ; M. et Mme Vincent Gasparini et leur fille ; Mme Fasci, née Prevosti ; M. et Mme Faustin Prevosti,

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Louis Hamant

leur fils, frère, petit fils, neveu, cousin et petit-neveu, enlevé à leur affection, à Dijon le 4 octobre 1906, à l'âge de 4 mois.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE MESSE

Un service funèbre pour le repos de l'âme de Madame veuve

Jeanne-Marie Olivari

sera célébré mercredi, 10 courant, à 9 heures du matin, en l'église Sainte-Marie.

Comité Catholique *des Ecoles Libres*

ECOLE DE GARÇONS

Le Comité des Ecoles Libres, informe les pères et mères de famille que l'ouverture des classes aura lieu le samedi, 6 octobre, à 8 heures du matin, dans l'ancien local des Frères des Ecoles Chrétiennes, boulevard de Cardo.

Un externat payant sera joint à l'Ecole et fonctionnera comme par le passé.

Pour l'inscription et tous renseignements s'adresser à M. le Directeur, boulevard de Cardo, de 2 à 5 heures du soir.

ECOLE DES FILLES

L'école des Filles de la Basse-Ville sera ouverte le 26 octobre, à 8 heures du matin, rue du Lycée, 23, maison Patrimonio.

S'adresser à Mme la Directrice, rue du Lycée, 11.

L'école des Filles de la Haute-Ville, rue du Dragon, 13, est ouverte depuis le 24 septembre.

S'adresser à la Directrice.

NOTA. — Le Comité devant ouvrir d'autres Ecoles, acceptera les offres de MM. les Instituteurs libres, qui désireraient faire partie du personnel enseignant.

S'adresser à M. le Curé de Saint Jean, à Bastia.

AVIS UN FR. ON PEUT GAGNER 500.000

LOTERIE

DES ENFANTS TUBERCULEUX D'ORMESSON ET DE L'INSTITUT PASTEUR DE LILLE

SEPT GROS LOTS DONT UN DE

500.000 F

100.000 F — 50.000 F

1.112 LOTS — 955.000

Grand Tirage

15 JANVIER 1907

M. CAMPILLI

Horloger-Electricien

Place du Marché

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que tout emplacement et toutes réparations pour sonnerie électrique seront exécutés avec soin et à des prix réduits, défiant toute concurrence.

INSTITUTION DE JEUNES FILLES

dirigée par

Mme TH. VINCENSINI-DE FIGARELLI

6, Boulevard du Palais, 6, Bastia

Pensionnat

Demi-Pensionnat. — Externat

Enseignement très soigné

Préparation au Brevet Simple et au Brevet Supérieur. — Leçons de Dessin, de Peinture et de Piano.

La rentrée des classes aura lieu le 2 octobre.

Futailles à vendre

neuves et usagées

de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.

A. PADOVANI.

7, Route du Cap, Bastia

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

Futailles à vendre

Bordelaises et demi-muids en chêne et châtaignier sauvage fabriqués mécaniquement par la Maison Arnaud fils, de Marseille.

Pour tous ordres s'adresser à M. Emmanuelli Antoine, industriel, dépositaire pour toute la Corse.

Dépôt à Bastia, ancien hangar de la Compagnie Nantaise.

Grand entrepôt de Vins

CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE

D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.

DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT

provenant des meilleurs crus

0,60 à 1 fr. la bouteille (verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Italie)

1 fr. 25 le fiasco de 2 litres 1/2 environ

Vins mousseux 1 fr. 25.

Muscat de Frontignan à 1 fr.

Vermouth de Turin à 1 fr. 20 ;

Vin de Malaga à 1 fr. 20.

Vin Madère, Gentiane, 1 fr. 20.

Apéritif « Le Pol » 1 fr. 25.

Quinquina « Pouponet, » 1 fr. 20.

HUILE D'OLIVE pure garantie 1 franc le litre.

LIVRAISONS A DOMICILE

Conditions spéciales pour le Gros

La Maison prête le matériel à titre gracieux.

Dépositaire de la Scierie Hollandaise. — Planches de Pin laricio de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.

Bois de toutes dimensions sur commande.

Sciure de bois de pin, blanche 1 fr. le sac

RICQLÈS DIGESTIF Anticholérique Préserve des Epidémies

RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU

RICQLÈS DENTIFRICE EAU de TOILETTE Antiseptique

RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE

RICQLÈS [illegible] GRAND PRIX [illegible]

MARBRERIE

Cheminées de tous styles — Marbres pour meubles

Entrepreneur de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite coraline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépôt de dalles, marches, évier en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur

JOSEPH LUCIANI

Bastia, Boulevard Paoli, 23, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'École des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS
Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils isodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

HOTEL D'EUROPE

ADELAI DE COLOMBANI

Ancien, — 2 et 4, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

LA BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaines, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et non marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse Réduction de 10 pour sept or garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins généraux à Boulevard de Cardo. 1

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique
Système Colombani
Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

ANCIEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplomés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

ANCIEN CABINET PRADIÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — ou disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs appareils.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours aient fait par MM. les Professeurs du Collège, de l'École Normale d'Instituteurs et l'Inspecteur.

Exposés au pied Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées;
1 Admission à l'École Normale sur 3;
16 Brevets supérieurs sur 18.
Des instituteurs pourvus du brevet supérieur sont admises à l'Établissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'École Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Ecoperie — Sagerie

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

CHANSSORNE
ADRARDI
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toute la Mode est le plus grand intérêt à ses PATRONS DÉCOUPÉS DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 32 pages in-4°, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

Le Numéro se trouve à Paris chez tous les Libraires et dans tous les Bureaux de Poste.

On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX

Lit, découpe et transmet tous les journaux du monde, en français ou en langue étrangère, en indiquant la spécialité.

PARIS. — 14, rue Drouot, — 14

CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

Lisez tous les Jeudis

Journal des Voyages

Le plus attrayant des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lauzun, etc.

Récits d'Explorations et Nombreuses Variétés

SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 155, rue Montmartre, Paris.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Installation
à Gaz et Acétylène
Seul Cist. ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

Qu'on se le dise !

Les Sirops de la Maison L. N. Mattei et Cie, sortent la *Grenadine* et le *Limon* sont sans contesté les meilleurs de tous.

Les goûter c'est ne plus en vouloir d'autres.

A VENDRE

Foudres, fûts neufs et usagés de toutes contenances à des conditions avantageuses.

S'adresser à MM. L.N. Mattei et Cie.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Chroniques, Romans, Modes, Lettres d'Art, Musique, Concours, etc.

La Famille

500.000 LECTEURS
FAÇONS GRATUITES

14, rue J.-J. Rousseau, PARIS

LA GRAINE St-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

LIQUEUR DE NOIX

par M. SIMONCELLI

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1899).
Diplôme de mérite, Société d'Agriculture de Bastia (1900).
Diplôme d'honneur, Exposition de Bastia (1903).

Depuis de longues années déjà, recommandé par les nombreuses médailles de Bastia qui en ont fait l'analyse et officiellement par M. Combescure, l'un des meilleurs et plus distingués de la Faculté de médecine de cette ville, cette liqueur hygiénique est devenue d'une vente de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arôme et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désirant d'utiliser leurs noix, dans les cas d'épidémie et recommandée contre le mal de mer et les coliques.

La Liqueur aux Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion.

Dépôt en Gros chez M. Simoncelli et dans les Bureaux de Tabac, pharmacies, épiceries des Communes.

Indispensable... Campagne

L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXIXe ANNÉE — N° 276 — MERCREDI 10 OCTOBRE 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Décès, 0.20 — Insertions, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, un numéro Paris: le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St François Borgia.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 28 m — Coucher, 5 h 15 s.
Dernier quar., le 10. — Nouv. Lune, le 17
Fête de Demain : Saint Germano.

9 OCTOBRE

L'Apaisement en Crète

M. Zaïmis a pris possession de ses fonctions, et jusqu'ici aucun incident ne s'est produit. C'est bon signe. Les puissances ont fait en cette circonstance ce qui dépendait d'elles pour calmer les Crétois. Il semble qu'elles y aient réussi.

On avait craint que le départ du prince Georges ne fût le signal de manifestations tumultueuses. Le prince, dans ces derniers mois, avait, par sa résistance énergique aux volontés des consuls, conquis une grande popularité. Et beaucoup redoutaient que, lui parti, les chances d'union à la Grèce fussent encore diminuées. On avait donc songé à préparer un coup de force, à enlever le haut commissaire, à l'entraîner dans l'intérieur de l'île et à faire de lui le chef d'une insurrection nationale dirigée non plus contre la Turquie, mais contre l'Europe. Le prince, qui est aussi prudent que son père, ne se prêta pas à une aventure qui n'aurait point servi les intérêts de l'hellénisme. Et sur sa demande, toutes les mesures nécessaires furent prises pour qu'il pût quitter la Crète avec le calme et la dignité convenables.

Les deux seules satisfactions qu'il se croit permises furent une proclamation : elle est parfaite de ton et de forme. Après avoir rappelé que c'est le roi de Grèce qui a désigné M. Zaïmis comme gouverneur, le prince faisait à l'île des adieux émus et adressait à sa population des conseils de sagesse et de patience. Il terminait en exprimant le vœu que la dernière étape de la lutte fût aussi abrégée que possible. La conversation, sur laquelle des indiscrétions nous ont renseignés, a plutôt été vive. Et le prince ne s'est pas privé d'exprimer aux membres du corps consulaire, notamment au consul général d'Italie, le baron Pasciotti, sa façon de penser sur le rôle qu'ils ont joué à cet égard. Sans prétendre que le haut commissaire et surtout son entourage aient toujours été bien inspirés, il semble incontestable que plusieurs des consuls généraux ont eu en ces derniers temps une attitude fâcheusement indiscrète et tracassière. Puissent-ils rendre à M. Zaïmis l'existence moins désagréable !

Le nouveau gouverneur a été solennellement investi en présence du diadoque, régent du royaume en l'absence de son père, et des ministres à Athènes des puissances protectrices. Sir Francis Elliott ministre d'Angleterre, a rappelé les conditions internationales dans lesquelles M. Zaïmis devra exercer son mandat. Ces conditions sont les suivantes : 1° le haut commissaire est nommé pour cinq ans ; 2° il reconnaîtra la suzeraineté du sultan, dont le drapeau flottera, comme précédemment, sur un des forts de l'île ; 3° son premier soin sera d'appliquer les mesures indiquées par les puissances dans leurs notes collectives au prince Georges et au roi de Grèce, en date du 10/23 juillet et du 1er/14 août 1906. Le nouveau commissaire a répondu qu'il acceptait les fonctions auxquelles venaient de l'appeler la confiance du roi et la bienveillance des puissances. Et il s'est engagé à faire tous ses efforts pour mener à bien l'œuvre dont il est chargé. Nul ne doute que cette promesse ne soit sincère. Et les qualités administratives dont a toujours fait preuve M. Zaïmis sont un gage de succès pour lui, de sécurité pour l'Europe.

Du côté crétois, les dispositions semblent meilleures. La désignation du haut commissaire par le roi de Grèce a produit bonne impression. La mission confiée à des officiers grecs de former la milice locale et la gendarmerie, qui se substitueront aux contingents internationaux, a été également bien accueillie : d'autant mieux qu'on sait que le diadoque et le ministre de la guerre ont déjà désigné ces instructeurs. On voit dans ces premières mesures le commencement de l'assimilation administrative de la Crète à la Grèce. On considère aussi que le jour où les troupes internationales disparaîtront, le gros obstacle à cette assimilation et à l'union même sera écarté. En un mot, l'optimisme a succédé à l'inquiétude. Et les débuts de M. Zaïmis s'en trouveront facilités.

Est-ce à dire que les difficultés qui, à la longue, ont rebuté le prince Georges, lui seront épargnées ? Non, sans doute. Ces difficultés dureront, en effet, aussi longtemps que le régime équivoque auquel la Crète est soumise. Les expédients ne suffisent pas. Et si des années passent sans que les Crétois voient le terme de cette « dernière étape » dont leur parlait le prince Georges dans sa proclamation, on assistera de nouveau à des explosions de mécontentement et à des insurrections. Il ne faut pas, dira-t-on peut-être, « prévoir les malheurs de si loin ». Il ne faut pas non plus se faire d'illusions et croire qu'on règlera avec des mots une situation qui appelle des actes.

(*Le Temps*).

LE COURS DE SAINT-CYR
au Lycée de Bastia

Il a été menacé de disparition, et nos jeunes gens ont été bien près d'être obligés d'aller dans un des lycées du continent pour se préparer à la carrière militaire.

Ce cours existe cependant depuis de longues années, et a rendu de réels services non seulement aux élèves mais aussi aux familles peu fortunées.

Le nouveau Vice-Recteur de la Corse n'en est pas partisan ; il donnait comme raison de sa suppression que le programme du baccalauréat étant à peu près identique au programme de Saint-Cyr, point n'était besoin de maintenir des cours spéciaux, pour la préparation à cette dernière école.

Il ajoutait aussi que dans les sphères universitaires on tendait à détruire les spécialisations qui, comme dans l'espèce, entretenaient l'esprit de caste.

La Commission des Finances a tout d'abord maintenu le relèvement de ce crédit de 1.000 à 2.000 francs.

La question portée en séance publique, M. le Préfet a voulu démontrer l'inutilité de ce cours, et a demandé qu'il ne fût pas accordé d'augmentation sur ce crédit qui porté à 3.000 francs à l'origine, n'était pourtant prévu que pour 1.000 francs au budget.

M. Gaudin, conseiller général de Bastia, lui a répondu et a fait valoir les motifs qui en justifiaient le maintien, se basant entre autres raisons, sur une délibération conforme du Conseil d'administration du Lycée de Bastia.

M. Pierangeli, député, a appuyé la proposition de M. Gaudin.

M. le Préfet ayant retiré sa proposition de réduction, le Conseil, à l'unanimité, a voté le relèvement du crédit qui a été ainsi porté à 2.000 francs.

Conseil Général

Vœux

Séance du 5 octobre

Le Service des colis postaux à Olmi-Cappella

M. Orabona, conseiller général du canton de Belgodere, et M. Guidicelli, conseiller général du canton d'Olmi-Cappella, ont émis le vœu que l'administration du service hydraulique fasse dans le plus bref délai les études nécessaires à l'adduction d'eau potable pour la commune de Vallica, afin de permettre à celle-ci d'obtenir la subvention accordée sur les fonds de pari mutuel conformément à la loi de Finances de 1893.

Ce que disent les Journaux

La Libre Parole

De M. Drumont, sur l'affaire Dreyfus :

« Ce qui caractérise encore cette affaire Dreyfus, c'est qu'en dix ans on a vainement attendu de l'armée le geste qui aurait pu faire arriver quelque chose. On n'a jamais eu la petite note du cœur, du sacrifice, du dévouement irréfléchi. On a toujours vu des gens qui cherchaient ou remuaient les paperasses, mais cela ne montait pas beaucoup l'imagination. Somme toute, les plus hardis la-dedans, les plus osés, les plus actifs ont été les jaunes. C'est ce qui explique, non seulement l'antimilitarisme, qui n'est chez la masse que de l'amour tourné en haine, mais cette indifférence générale que l'on a pour l'armée, cette indignation modérée qui a accueilli l'arrêt illégal et monstrueux de la Cour de Cassation. »

L'Antisémitisme

Sur l'antimilitarisme :

« Au fond toutes les fois que le procès de quelques antimilitaristes désintéressés, mais excellents patriotes de réaction faisaient mieux de demander qu'on instruisit celui des grands fournisseurs militaires qui, depuis trente ans, avec la complicité des Bureaux et de la complaisance du Parlement, ont dévalisé des centaines d'individus, variant entre dix et cinquante millions de francs.

« Les vérités abominables, les voilà.

« Ceux qui ont transformé la chaumière des hommes, le fourrage des bêtes, la cartouche du fantassin et le canon de l'artilleur en un moyen permanent de tromper la Nation et de voler le Trésor sous le trompe-l'œil des budgets dits de « Défense Nationale », ceux-là sont les plus coupables de l'Armée et de la République.

« Leurs faux pompiers, leurs marchés

N° 17 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA REINE DES GUEUX

par Paul *MAHALIN*

PREMIÈRE PARTIE

VII

LE LANGAGE DES CARTES ET DUSTYLET

— Vous l'exigez ?

— Je l'exige.

Elle se résigna, et reprit son air et son ton dédaigneux :

— Eh bien, soit ! Ecoutez donc, — et profitez, si vous pouvez.

Elle ressemble les cartes et les mêla d'un geste bref et secondé.

Puis, les reposant sur la table.

— Coupez ! dit-elle brusquement à son interlocuteur.

Celui-ci obéit.

La jeune fille interrogea :

— Sur quelle carte avez-vous coupé ?

— Sur le roi de carreau.

— Mettez-le de côté.

— C'est fait.

Elle réunit le jeu et le battit de nouveau.

Puis, elle dit encore :

— Coupez.

Ensuite, elle questionna derechef :

— Sur quelle carte ?

— Sur le valet de carreau.

— La même couleur... C'est bien cela... Le valet a suivi le maître.

Elle posa l'index sur les deux cartes juxtaposées :

— Voilà vos ennemis. Le valet conseille à le maître. Tous deux tromperont votre perte...

Elle abattit trois autres cartes :

— Pacifique, modéré, prudent, vous leur échapperiez peut-être... Mais les trois pièces que voici m'apprennent que vous brûlez de la folie des armes... Oui, vous souhaitez bien plus que vous ne le redoutez, un conflit d'où vous espérez tirer à la fois renommée et puissance...

Monsieur Charles vida son verre d'un trait, et d'une voix qui éclata comme un appel de trompette.

— Alons, Lorraine et Vendemont, à la rescousse !... Bataille avec le roi, avec le valet, avec César, avec Hector avec tout le monde, sang du Christ !... Chacun pour soi et Dieu pour tous !...

La gitane la considéra avec une sorte de commisération :

— Bataille soit ; mais vous y perdrez deux choses également précieuses...

Le jeune homme se versa une nouvelle rasade :

— Quoi donc ?... Ma vie ? La belle affaire !... Est-ce qu'un soldat n'est pas toujours exposé à se faire tuer ?...

La zingara hocha le front :

— S'il ne s'agissait que de la vie...

— Comment ?

— Il s'agit de votre couronne...

— Ma couronne, dis-tu ?... Moi !... Je perdrai ma couronne !

— Vous la perdrez deux fois, hélas ! par votre faute...

Monsieur Charles eut un éclat de rire forcé :

— Entendez-vous, monsieur ?... Me voilà détrôné !... comme cela, par cette personnelle !

Puis, tendant son verre :

— J'ai soif. Versez-moi, de Brionne ! C'est à croire que j'ai avalé toute la poussière de la route !...

Puis, se tournant vers la jeune fille :

— Après ! commande-t-il tandis que ses cheveux blonds s'agitaient autour de son visage enflammé.

La bohémienne, de son côté, s'exaltait malgré elle, comme la devineresse antique sur le trépied.

Elle le sentait et s'efforçait de se retenir.

— Monseigneur, prie-t-elle, épargnez-moi : je souffre.

Je souffre, et vous ignorez, vous vous, la redoutable tentation à laquelle vous m'exposez... La vérité m'oppresse... Au nom du ciel, n'insistez pas et renoncez à une curiosité aussi stérile que funeste !...

Le jouvenceau lui saisit le bras :

— Après, te dis-je !... C'est le prince Charles de Vaudemont qui l'enjoint d'aller jusqu'au bout...

— Vous voulez donc que je vous annonce la perte de votre liberté après celle de votre héritage ?

— Prisonnier !... On me ferait prisonnier !... Comme François Ier à Pavie !

Elle eut un nouveau hochement de tête :

— Ce n'est pas sur un champ de bataille, comme le roi chevalier, que vous aurez le douleur de rendre votre épée...

— Oh !...

— Il vous faudra la remettre entre les mains de gens qui auront commission de vous la demander de la part de vos adversaires triomphants. .

Le prince tendit son verre derechef :

— Versez encore !... Versez toujours. Il faut boire pour faire passer d'aussi stupides radotages !

Son interlocutrice se courbait sur les cartes qu'elle retournait, en les prenant au hasard, avec une vivacité fébrenne :

— Oui, murmurait-elle, toujours ces signes indéniables... Toujours cet assemblage fatal... Toujours ces hauts étrangle de carreaux et de piques : ceux ci couleur de nuit, ceux-là, couleur de sang. Absence presque absolue de trèfles et de cœurs : c'est-à-dire de l'argent qui procure le succès, et de l'amour paisible qui donne le bonheur. En d'autres termes : la défaite... la captivité... une existence errante, l'appui des puissants méprisé et refusé... Et puis, la maladie... la mort... sur un lit de souffrance...

(*A suivre*).

majorité, leurs comptabilités inéchiffrables, sont une propagande et une action pires contre la Patrie et la Caserne que les discours de M. Hervé ou les placards de l'A. I. A.

» Si la justice tenait absolument à prendre au collet un antimilitariste de marque, ce n'est pas M. Hervé, c'est M. X..., un gros fournisseur « militaire », qu'elle aurait dû faire arrêter, à moins que ce ne soit M. Y. »

Le Rappel

De M. Hector Depasse, sur la séparation :

« Certains de nos amis pensent qu'un bon décret rétablira les choses. On peut faire bien des choses avec des décrets, mais on ne fera pas que du vinaigre redevienne du vin. Il y a deux bonnes raisons pour que nous ne puissions pas appliquer la loi de séparation du 9 novembre 19 5, d'abord ce n'est pas une loi franche et qui se suffise à elle-même, et ensuite ce n'est pas une loi de séparation. Il n'agit de faire la séparation qui n'est pas commencée, qui n'a pas même été abordée. »

Le Gaulois

A propos de la Russie :

« Au lendemain d'une effroyable guerre, alors que la Russie se défend désespérément contre les assauts répétés des révolutionnaires et des assassins soudoyés, on pouvait croire que l'anarchie gagnant les sphères gouvernementales, les ministres de Nicolas II abandonneraient tout, s'abandonneraient eux-mêmes au courant qui semblait devoir emporter le régime autocratique et ceux qui le représentent. M. Jaurès ne nous annonçait pas comme très prochaine la banqueroute et la révolution ? Si. Jaurès pense que la révolution administrerait mieux les finances russes que ne le pourrait faire M. Kokovtzoff.

« En bien! je le demande à M. Jaurès, conseillerait-il à ceux auxquels il porte intérêt d'acheter de la rente française la veille du jour où ses amis et lui-même arriveraient au pouvoir? »

M. LE COLONEL BRUTE DE REMUR

Par décret présidentiel en date du 27 septembre dernier, M. le lieutenant-colonel Brute de Remur, du 163e, a été promu au grade de colonel et appelé au commandement du 39e d'infanterie, à Rouen.

Le colonel et Mme de Remur ont quitté, dimanche dernier, notre ville, par le paquebot de Marseille. Une foule nombreuse d'officiers et d'amis ont tenu à venir au bateau saluer la famille de Remur, et lui donner ainsi une marque de sympathie sincère

Nous ne saurions laisser s'éloigner M. le colonel de Remur, sans nous joindre à tout le corps des officiers du 163e, et aux nombreux amis qu'il laisse à Bastia, pour lui adresser un cordial souvenir, un « au revoir. »

Depuis de longues années, M. de Remur habitait la Corse. Il s'était passionné pour l'île de Beauté, qu'il avait à maintes reprises parcourue en touriste enthousiaste. Nos mœurs, nos coutumes lui étaient devenues familières, et il prenait plaisir à vivre au sein de notre population bastiaise, qui n'oubliera pas de sitôt la figure de ce gentilhomme parfait, de cet officier d'élite, dont le nom demeure synonyme de droiture et d'énergie morale.

De son affection pour notre pays, M. le colonel de Remur a voulu, avant de le quitter, donner un nouveau témoignage. Au cours de la réception d'adieu, qui lui a été offerte au cercle des officiers, il a tenu à chanter le charme de nos montagnes, les qualités de nos paysans et aussi et surtout la valeur militaire de l'officier et du soldat corses. Nous lui en exprimons ici toute notre gratitude.

Nous sommes assurés que M. le colonel de Remur sera de ceux qui, sur le continent, n'oublient pas l'île désirée, et qui savent faire partager leur amour.

Le *Petit Bastiais* souhaite à M. le colonel de Remur d'être bientôt rappelé dans notre pays, dont il connaît toute l'importance stratégique, et qu'il est tout désigné pour gouverner dans un avenir prochain.

GAZETTE DEPARTEMENTALE

CORTE. — Une nouvelle section de la Ligue des Droits de l'homme vient de se constituer dans cette ville.

Elle a élu un comité composé comme suit :

Président, M. Caltaroli, professeur de mathématiques ; Secrétaire, M. Monleti ; Trésorier, M. Durbon, receveur des Postes ; Vice-Président, M. Locantoni, feudé de pouvoir.

⁂

CAMPILE. — Parmi ceux que le courant irrésistible du destin emporte et brise contre les dentelles de la route, combien qui, n'ayant pas eu le temps de mûrir dans nos fallots, laissent derrière eux une vie d'autant plus regrettée qu'elle était courte!

Du nombre de ces derniers a été le pauvre Erasme Pasqualini, qui succombait à Campile, ces jours et. Ils voyant sa dernière hier, sous les châtaigneraie, le long cortège des parents et des amis arrivés en foule pour l'accompagner à sa dernière demeure, devant la poignante douleur de sa famille, en présence de sa femme dont le cœur semblait se déchirer en un long sanglot, je ne puis m'empêcher de songer à ces mots qu'il me répétait un jour de deuil : « A quoi bon pleurer? Le mort n'est qu'un départ; nous sommes venus pour l'arrivée, c'est-à-dire pour la perfection. »

Noble cœur par excellence, bonnête et loyal garçon qui croyait à l'arrivée; si quelqu'un mérita un tribut de larmes, c'est bien toi!

Enlevé par le tourbillon de la vie, ayant fait carrière dans l'armée d'abord, dans la gendarmerie ensuite, Erasme avait obtenu le grade de brigadier et il allait se créer une brillante situation, car il avait de belles qualités intellectuelles et il était resté l'homme du devoir, de devoir exempt d'un zèle inhumain, mitigé par une extrême bonté, par un ardent amour de justice et de fraternité humaine. Et puis? L'arbre est en train de s'épanouir, le voilà qui modestement étend ses branches, mais le vent de la mort souffle et le brise, se souciant fort peu du rejeton qui pousse et qu'il va blesser à jamais.

A trente-deux ans! Pauvre et cher Erasme? Où sont maintenant tes beaux rêves, tes nobles aspirations, tes idées de renaissance et de perpétuité?

Si pourtant une heureuse destinée allait l'être réservée lui-bas, ce sera du moins la réalisation d'une partie de tes rêves. Oui, tu renaîtras dans ta fille à laquelle on enseignera d'avoir à cœur de posséder tes vertus ; tu te perpétueras dans nos souvenirs, car nous avons cueilli les parfums exhalés de la belle fleur qu'était ton âme et nous en avons formé une sorte de reliquaire que nous conserverons au cœur, nous qui t'avons aimé. — T. F.

⁂

CASAMOZZA. — *Meurtre.* — A la suite d'une discussion des plus futiles, survenue dans une buvette, les nommés Micaelli Ange-Antoine, 31 ans et Simonpietri Ange-Toussaint en vinrent aux mains. Une forte détonation retentit soudain, et Simonpietri s'affaissa, en poussant un cri de douleur.

On s'empresse autour du malheureux jeune-homme, qui expirait aussitôt. Il avait la poitrine traversée par une balle de revolver de gros calibre.

Le meurtrier est en fuite. Prevenu aussitôt, la gendarmerie du Borgo s'est rendue immédiatement sur les lieux.

Ce drame a vivement impressionné les ouvriers de l'usine de Casamozza, car Simonpietri jouissait de l'estime de tous ses camarades.

⁂

MURATO. — M. Muratti Ange a été nommé porteur de contraintes auxiliaire à Muratto.

⁂

CORTE. — M. Brandizi, inspecteur-adjoint des eaux et forêts à Vivario-Corte, est désigné pour Corte, nouvelle organisation.

⁂

CAMPILE. — La mort! Oh! que l'on a raison de dire qu'elle est impitoyable... Encore une fois, le voilà qui vient d'accomplir son œuvre néfaste en emportant en pleine jeunesse : « Elle avait vingt-quatre ans à peine. » Elle Anna Marietti, la fille regrettée de Madame et de M. Charles Marietti de Campile.

Malgré le concours de praticiens distingués, malgré les soins les plus dévoués et les plus affectueux, la mal n'a pu être conjuré...

Tu disparais pauvre jeune fille !... Tu disparais... et ton beau voyage était encore si loin de sa fin !... Aussi la mort prématurée jette tous tes parents dans la désolation la plus profonde, et laisse au cœur de tous ceux qui l'ont connue d'amers et cuisants regrets.

A ce père et à cette mère abîmés de douleur, à ces sœurs éplorées, à ces vieux grands parents si cruellement éprouvés, devrons-nous leur offrir quelques paroles de consolations? Non, laissons-les les pleurer, car dans l'immense malheur qui les frappe il n'y a que le temps seul qui puisse leur apporter quelque soulagement.

Disons-leur, toutefois, que nous pleurons avec eux, et qu'avec eux nous garderons toujours un doux souvenir de la chère disparue! — N. C.

FRAISSINET
pense à la Corse !

Dimanche soir, faisait fièrement son entrée dans notre port, à grands coups de sirène et dans tout l'éclat de ses feux.... le *Faraman*, de la Compagnie Fraissinet. Ce vieux serviteur de la Compagnie, malgré son vieil âge et ses longs services, conserve encore, par ses trois superbes mâts et sa haute cheminée sans doute, une place honorable dans la flotte de M. Fraissinet. C'est pour cela que le port de Bastia a eu le privilège de le recevoir !

Il paraît même — nous livrons cette nouvelle à nos lecteurs sous toute réserve, — que le *Faraman* est venu vers notre île pour une joyeuse croisière à laquelle prendraient part M. le Préfet de la Corse et les trente-cinq membres du Conseil général, qui ont accepté les propositions de M. Fraissinet. Cela les reposera, sans doute, du grand effort accompli, lors de la dernière session, pour la défense des intérêts du pays !

Conseil Municipal

Le Conseil municipal de notre ville s'est réuni hier à 3 heures, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. le Maire Gaudin.

La Commission d'hygiène

M. le Docteur Benelli dépose un rapport sur la constitution à Bastia d'une commission d'hygiène, conformément à une récente circulaire ministérielle.

Il a demandé au Conseil de voter une imposition supplémentaire de 6 centimes additionnels.

Les conclusions de ce rapport ont été approuvées.

La création d'un Cours secondaire de jeunes filles

M. le Maire a ensuite donné lecture d'une lettre de M. le proviseur du lycée de Bastia, concernant la création prochaine d'un cours secondaire de jeunes filles dans notre ville. L'enseignement y sera donné par des professeurs du lycée.

Déjà le Conseil général a voté un crédit de 200 francs à titre d'encouragement, M. le Proviseur demande au Conseil municipal de faire participer la ville aux dépenses d'installation, soit en fournissant un local, soit en donnant le mobilier scolaire, soit en votant une indemnité.

M. le Ministre de l'Instruction publique est décidé à seconder les efforts des professeurs du lycée, si la ville consent à prendre à sa charge une quote-part des frais.

Après une assez longue discussion à laquelle prennent part M. de Montera, Decori, Giordani, Bourgeois, le Conseil décide de nommer une commission qui entendra M. le proviseur samedi à 4 heures. Elle sera composée de MM. de Montera, Decori, Maestracci et Benelli.

Le Théâtre

La discussion de la question du théâtre municipal est renvoyée à une prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

AU CIRQUE

On nous annonce pour ce soir de nouveaux exercices. Le clown Petringa montrera en liberté un superbe âne savant, acheté en Corse, et qu'il vient de dresser. Le succès est certain, on s'empressera d'aller admirer les exercices extraordinaires accomplis par cet âne savant et l'on ne ménagera point les applaudissements dûs à son maître.

Société des Anciens Elèves du collège et du lycée de Bastia

Les aspirants aux bourses d'externe fondées au Lycée de Bastia par l'Association des Anciens Elèves, sont priés d'adresser, avant le 17 octobre, terme de rigueur, leur demande à M. Angeli, avocat général, président.

Conformément aux statuts de la Société, les bourses seront accordées de préférence à des fils ou petits-fils de sociétaires, et, à défaut de candidats de cette catégorie, à tous autres qui en seraient jugés dignes.

Les candidats feront connaître s'ils sont pourvus du certificat d'aptitude à la bourse, le nom de l'établissement dans lequel ils font actuellement leurs études, ainsi que la situation de fortune, le nombre d'enfants et les charges de famille de leurs parents.

Les titulaires actuels de bourses sont également tenus de renouveler leur demande.

TOURNÉE PASTORALE de Mgr Desanti

ITINERAIRE

que suivra Mgr l'Évêque à l'occasion de la réunion des Prêtres des divers doyennés au chef-lieu de leur arrondissement.

AJACCIO

Mercredi 10 octobre. — Réunion du Clergé au Grand Séminaire. — Messe basse à 7 h., du matin; 1re Conférence à 9 h. et demie; 2e Conférence à 2 h. de l'après-midi. — Clôture de la réunion par le salut du T. S. Sacrement.

Jeudi 11 octobre. — Départ à midi pour Bastia.

BASTIA

Vendredi 12 octobre. — Réunion du Clergé à Saint-Jean. — Même programme et mêmes cérémonies qu'à Ajaccio.

Samedi 13 octobre. — S. Grandeur présidera l'exercice du Rosaire à Ste-Marie.

Dimanche 14 octobre. — Pèlerinage au Sanctuaire de la Vasina. — Messe basse. — Retour à Bastia dans la matinée. — S. Grandeur présidera la cérémonie du soir à Saint-Jean.

Lundi 15 octobre. — Départ pour Corte à 11 heures.

CORTE

Mardi 16 octobre. — Réunion du Clergé au Petit Séminaire. — Même programme et mêmes cérémonies qu'à Ajaccio.

Mercredi 17 octobre. — Départ pour la Balagne par le train de 7 h. du matin. — Arrêt à l'Ile-Rousse jusqu'à 7 h. du soir. — Départ pour Calvi à 7 h., et demie du soir.

CALVI

Jeudi 18 octobre. — Réunion du Clergé dans l'Eglise Saint-Jean. — Même programme et mêmes cérémonies qu'à Ajaccio.

Vendredi 19 octobre. — Départ pour Corte par le train de 3 heures.

Samedi 20 octobre.— Retour à Ajaccio.

SARTENE

Départ pour Sartene le 23 ou le 24.

Lundi 25 octobre. — Réunion du Clergé à l'Eglise paroissiale. — Même programme et mêmes cérémonies qu'à Ajaccio.

Quel est le bon remède ?
Celui qui l'a guérie.
Les Pilules Pink.

Interrogez Mme Perrin, Institutrice adjointe à l'Ecole de St-Savin (Isère). Demandez lui si elle connaît un bon remède contre l'anémie et la neurasthénie : elle vous répondra : « Les pilules Pink ». Les pilules Pink l'ont en effet débarrassée de ses deux maladies. « L'emploi que j'ai fait de vos pilules, écrivait-elle, m'ayant entièrement rétablie, je craindrais manquer à mon devoir, si en vous faisant part parvenir mes plus sincères remerciements.

« A la suite de violents chagrins, je tombais malade ; je devins très anémique et d'une nervosité extraordinaire. Je ressentais une grande fatigue cérébrale. J'avais perdu à peu près le sommeil et quand je parvenais à m'endormir j'étais réveillée en sursaut par de terribles cauchemars. Une faiblesse générale s'était emparée de moi. Je me vis dans l'obligation de cesser mon travail scolaire et de prendre un congé. J'ai pris pendant de longues semaines divers médicaments qui ne m'apportèrent aucun soulagement. Des collègues m'ayant vanté les pilules Pink, je résolus de les essayer. La première boîte m'a procuré un léger soulagement. Après la deuxième boîte, j'ai été heureuse de constater que l'appétit, les forces, le sommeil revenaient. Mon système nerveux ne me tourmentait plus. Après avoir pris 5 boîtes j'étais complètement rétablie et pouvais reprendre mon service. »

Les pilules Pink sont le bon remède qui vous guérira des maladies suivantes sur lesquelles elles ont un effet remarquable ; anémie, chlorose, neurasthénie, faiblesse générale, maux d'estomac, migraines, névralgies, rhumatismes, débilité nerveuse, irrégularités des femmes, danse de St-Guy.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Pharmacie Gablin, Rue Bellu, Paris. 3,50 la boîte, 17-50 les six boîtes franco.

Brevet élémentaire
(Jeunes filles)

Les examens pour l'obtention du brevet élémentaire des jeunes filles ont commencé lundi matin, à 7 heures et demie, au Lycée.

La commission est composée de M. Hantz, proviseur du lycée, de MM. Cachard et Le Guilloche, inspecteurs primaires ; Condemine, Constant, Nivaggioli et Magnaschi, professeurs du lycée ; Mme Cachard ; Mlle Rinaldi ; M. Gregory, instituteur.

Sur 53 aspirantes, 21 ont été déclarées admissibles aux épreuves de la 2e série, et 17 ont été définitivement reçues.

Ce sont : Mlles
Campana Marie.
Casanova Thérésine.
Compayrot.
Lanfranchi.
Marchetti.
Mariani.
Oberti.
Olivieri.
Pehau.
Pietri.
Raffalli.
Salicetti.
Simeoni.
Sorba.
Stagnara.
Taddei.
Vivicorsi.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 9 octobre

Thermomètre — 7 heures du matin + 19° à midi + 23° à 5 heures du soir + 20° Maxima + 23 0 Minima + 15 2.

Baromètre —7 heures du matin, 766 mm. à midi, 766 mm. 6 heures du soir, 766 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Agents du commissariat

M. Bonavita, commis de 2e classe du commissariat de la marine, est autorisé à subir à Rochefort les épreuves du concours pour le grade d'agent de 2e classe.

⁂

Distinction méritée

On lit dans le *Petit Marseillais* :

Au mois de janvier dernier, dans la mer Noire, où sévissait une tempête de Nord-Est, le capitaine Bianchi, commandant le paquebot *Anatolie*, de la Compagnie Paquet, parvenait à prendre à sa remorque et à sauver un voilier ottoman qui, depuis quatre jours, voguait au gré des flots et n'avait plus de vivres. En cette circonstance, la conduite du commandant Bianchi, qui n'en est pas du reste à son premier exploit, fut telle, que le gouvernement turc a décidé de le récompenser en décorant à cet excellent officier la croix du Médjidié. Tous les amis que compte à Marseille le commandant Bianchi, et ils sont nombreux, applaudiront à cette juste distinction.

⁂

Médaille militaire

La Médaille militaire a été conférée à MM. Battini, adjudant au 7e rég. d'inf. coloniale, 15 ans de services, 14 campagnes ; Pattachini, adjudant au 8e rég. d'inf. coloniale 16 ans de services 11 campagnes ; Santucci, adjudant au 4e rég. d'inf. coloniale, 16 ans de services, 12 campagnes ; Filippini, adjudant au 2te rég. d'inf. colonial, 16 ans de services, 12 campagnes.

⁂

Dalle soulevée

Sur le rebord du trottoir de gauche faisant le coin entre le boulevard Paoli et la rue Miot, devant la pâtisserie Julien Lota, une dalle s'est soulevée, et est placée de façon à ce qu'un passant puisse se casser une jambe.

Passe encore que l'administration chargée de ce service, ne fasse pas boucher les interstices qui séparent une dalle de l'autre, mais du moins il serait nécessaire de consolider celles qui sont branlantes.

Nous en référons à M. l'Architecte.

⁂

Décès

Nous avons appris avec regret le décès du petit Louis Hamant, fils de M. le lieutenant d'artillerie Hamant et de Mme née Gasparini, qui vient de s'éteindre à Dijon.

Ce cher enfant n'était âgé que de quelques mois, mais la douleur de M. et Mme Hamant n'est pas moins profonde.

Nous nous unissons à leurs parents et amis de Bastia pour leur envoyer nos condoléances.

⁂

Balayage des rues

Nous prions M. l'Entrepreneur du balayage de stimuler un peu le zèle de ses employés.

Depuis quelques temps, la toilette de nos rues, la traverse comprise, est assez négligée. La rue Neuve était hier repoussante de saletés. L'hygiène commande plus de soins.

⁂

Amante éplorée

La fille Rose Coppolani a l'amour plus tenace qu'on ne pourrait le supposer chez une femme de son sang. Déjà la police lui avait dressé procès-verbal pour être allé soupirer trop fort sous les fenêtres grillées de son amant, enfermé dans la géole de la Haute-Ville.

Mais qu'importe à Rose Coppolani, une contravention de plus ou de moins, elle a voulu recommencer son manège amoureux. Hier elle a été surprise, dès les premières lueurs de l'aurore, jetant des petits pavés sur les fenêtres obstinément closes et roucoulant quelques strophes passionnées.

Elle sera poursuivie pour avoir déserté le quartier où elle est consignée et pour tapage nocturne. Mais l'amour vaincra, elle retournera à chanter sous les murs du château où son amant prolonge son séjour !

⁂

Avis

Demoiselle Brevetée donne leçons chez elle ou à domicile.

S'adresser rue Napoléon, 21, au 2e, de 1 à 4 heures.

MADAME BRUNINI-CERESA
Modiste — *Bd Paoli, 27, au 1er*
A l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'à partir du 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles de toutes les créations pour la saison Hiver, provenant des premières maisons de Paris. Elle espère que ses clientes voudront l'honorer de leurs visites comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution des ordres transmis et au fini soigné du travail.
Prix très modérés

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeurs
de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00546

BOURSE DE PARIS

	8 oct.	9 oct.
Rente 3 0/0 perpét.	55 90	55 80
— 3 s. 0/0 amort.	96 20	96 40

ex coupon.

DÉTOURNEMENTS
A LA MANUTENTION de Chalons-sur-Marne
Sous-Officiers et Commerçants compromis

Chalons-sur-Marne, 9 octobre.

La vérification des comptes et des quantités de denrées fournies, a amené la découverte d'une grave affaire de détournements à la manutention militaire de Chalons-sur-Marne.

Plusieurs sous-officiers avaient réussi à avantager certains fournisseurs, qui leur payaient leurs services.

Ces officiers et commerçants réalisaient ainsi de gros bénéfices, aux dépens de la troupe.

Des arrestations sont imminentes.

Cette affaire cause une grosse émotion en ville, car les négociants compromis jouissaient de l'estime et de la considération générales.

Arrestation de deux sous-officiers et d'un commerçant

Deux sous-officiers, employés à la manutention, ont été mis, ce soir, en cellule. Une plainte en conseil de guerre sera établie contre eux.

En outre, un commerçant été arrêté pour complicité de détournements frauduleux.

D'autres mandats d'arrêt seront probablement décernés.

Des charges très graves ont été établies contre chacun des inculpés. Après avoir essayé d'un système de dénégation absolue, ils sont rentrés dans la voie des aveux.

Conseil de Cabinet

Paris, 9 octobre.

Les ministres se sont réunis ce matin, à 9 heures, au ministère de la Justice, en conseil de cabinet, sous la présidence de M. Sarrien.

La loi de Séparation

Toute la séance, qui a été fort longue, a été entièrement consacrée à l'examen de la procédure à édicter pour l'application intégrale de la loi de Séparation.

Une note officieuse, communiquée aux journaux dans la soirée, annonce que l'accord est complet entre les membres du conseil sur tous les points essentiels. Les questions de détail seront réglées dans un nouveau conseil de cabinet, qui sera tenu vendredi matin.

AU MAROC
Troubles graves

Alger, 9 octobre.

Une agitation croissante est signalée dans la région du Tafilalet ; l'anarchie y est complète.

De nombreux émissaires parcourent toute la contrée, en prêchant la guerre sainte. Sous leurs exhortations, les Marocains se soulèvent.

Pour parer aux éventualités qui pourraient se produire, M. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie, a décidé de faire renforcer tous les ports de l'extrême Sud de la frontière Marocaine.

Huit cents hommes du 1er régiment étranger, partiront lundi de Sidi-Bel-Abbes pour aller occuper la frontière Marocaine, à El-Aricha, à Talzaza et à Beggar.

Interpellation Dejeante
La désaffectation du Sacré-Cœur de Montmartre

Paris, 9 octobre.

M. Dejeante, député socialiste du 20e arrondissement, a averti M. Briand, ministre des Cultes, qu'il l'interpellerait à la rentrée sur la nécessité, qui s'impose au gouvernement républicain, de la désaffectation de la basilique de Montmartre, qui rappelle la consécration officielle de la France au Sacré-Cœur.

LES GRÈVES
LA ROCHELLE
Les dockers de La Pallice

La Rochelle, 9 octobre.

Les ouvriers des docks du port de La Pallice se sont mis en grève. Ils réclament une augmentation de salaire et la diminution des heures de travail.

Aucun incident notable ne s'est encore produit. La ville est calme.

Les Morts du Jour
La Ristori

Rome, 9 octobre.

On annonce la mort de la Ristori, la célèbre artiste dramatique, très vénérée dans toute l'Italie, et dont la réputation s'était répandue dans toute l'Europe.

La Ristori a succombé dans la matinée à une embolie du cœur.

EN SUÈDE
Secousses de tremblement de terre

Stockholm, 9 octobre.

De violentes secousses de tremblement de terre ont été ressenties dans la matinée, à Nordingra ; elles ont été précédées de longs et forts bruits souterrains.

Plusieurs maisons ont été ébranlées par le choc, mais on n'a signalé aucun accident de personne.

La population terrorisée par les grondements précurseurs, s'était enfuie loin des habitations.

EN TURQUIE
La santé du Sultan

Paris, 9 octobre.

Le « Petit Parisien » prétend que la maladie du Sultan est due à un attentat criminel dont se serait rendue coupable une des femmes d'Abdul-Hamid.

Celle-ci, jalouse de se voir délaissée au profit des autres épouses, aurait tiré sur le Sultan un coup de revolver, qui l'aurait atteint à la vessie.

Un chirurgien allemand aurait extrait le projectile.

EN ESPAGNE
Un duel mortel à Saragosse
Arrestation du survivant et des témoins

Madrid, 9 octobre.

A la suite d'une très violente polémique de presse entre M. Varela, directeur du journal « Evangelico » et Pedro, journaliste fédéraliste, des témoins ont été échangés.

Une rencontre au pistolet a eu lieu dans la matinée. Les deux adversaires avaient vérifié eux-mêmes la charge des armes.

M. Pedro a eu la poitrine traversée de part en part par la balle de son adversaire ; la mort a été instantanée.

Conformément à la loi espagnole, qui interdit et réprime rigoureusement le duel, M. Varela et les quatre témoins ont été immédiatement arrêtés.

EN RUSSIE
LA RÉVOLUTION
Hommage anglais à la Douma
Vif mécontentement à Saint-Pétersbourg

Saint-Pétersbourg, 9 octobre.

On s'inquiète beaucoup dans les sphères officielles de Saint-Pétersbourg de la prochaine arrivée de la députation anglaise, chargée de présenter une adresse de sympathie, au nom du peuple anglais, à l'ancien président de la Douma.

Cette manifestation est qualifiée d'inconvenante par la presse russe, qui va jusqu'à proposer au gouvernement une demande d'explications diplomatiques au Foreing-Office.

Dans plusieurs réunions des paroles agressives ont été proférées contre l'Angleterre.

L'événement peut prendre une tournure très grave.

Des manifestations sanglantes pourraient avoir lieu le jour de l'arrivée de la députation anglaise. Des complications diplomatiques pourraient s'en suivre.

WLADIVOSTOK
Expulsion des Juifs

Saint-Pétersbourg, 9 octobre.

L'exode des Juifs a commencé ; ceux-ci sont expulsés en masse de Vladivostok et se réfugient à l'étranger.

Assassinat d'une famille juive

Saint-Pétersbourg, 9 octobre.

A Nevserino, district de Kortronna, une bande de paysans fanatiques s'est abattue sur le quartier habité par les Juifs, contre lesquels le ressentiment est très grand.

Toute une famille juive, composée de quatre personnes, a été assassinée.

A St-PETERSBOURG
Arrestations politiques

Saint-Pétersbourg, 9 octobre.

De nombreuses perquisitions ont été opérées aujourd'hui au domicile de plusieurs personnages politiques, soupçonnés de favoriser la révolution.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

Il est à craindre que le gouvernement russe ne remette en vigueur le système des proscriptions en Sibérie.

M. Stolypine y semble résolu.

La protection des lignes du chemin de fer

Saint-Pétersbourg, 9 octobre.

Les révolutionnaires ont essayé de faire sauter la voie ferrée sur plusieurs points du réseau. Des troupes ont été immédiatement envoyées occuper les lignes menacées, afin d'empêcher toute tentative criminelle.

« AVIS DE MESSE »

Un service funèbre pour le repos de l'âme de Madame veuve
Jeanne-Marie Olivari
sera célébré mercredi, 10 courant, à 9 heures du matin, en l'église Sainte-Marie.

Un service funèbre pour le repos de l'âme de
Mme de Luri de Zerbi
sera célébré jeudi, 11 octobre, à 9 heures du matin, en l'église paroissiale Sainte-Marie.

Mairie de Bastia
ENTREPRISE DE TRAVAUX COMMUNAUX
Grosses réparations à la salle des fêtes du Théâtre
Travaux de charpente et de menuiserie
Avis d'Adjudication

Le public est prévenu qu'il sera procédé le mercredi, 17 octobre prochain, à deux heures, à la Mairie de Bastia, par devant le Maire de cette ville, assisté de deux conseillers municipaux, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, des travaux de grosses réparations à la salle des fêtes du Théâtre municipal.

Le montant du devis dressé par M. l'Architecte de la ville s'élève à la somme de :

Travaux à l'entreprise.	6.334.40
Somme à valoir. . .	65.60
Total. . .	6.400.00

On pourra prendre connaissance du projet et du cahier des charges au bureau de M. l'Architecte à l'Hôtel de Ville, tous les jours de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 5 heures du soir.

Pour être admis à l'adjudication, chaque concurrent devra produire un certificat constatant qu'il a exécuté des travaux en qualité de menuisier-charpentier.

Bastia, le 29 septembre 1906.
Le Maire,
A. GAUDIN.

M. CAMPILLI
Horloger-Electricien
Place du Marché
a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que tout emplacement et toutes réparations pour sonnerie électrique seront exécutés avec soin et à des prix réduits, défiant toute concurrence.

Futailles à vendre
Bordelaises et demi-muids en chêne et châtaignier sauvage fabriqués mécaniquement par la Maison Armand fils, de Marseille.
Pour tous ordres s'adresser à M. Emanuelli Antoine, Industriel, dépositaire pour toute la Corse.
Dépôt à Bastia, ancien hangar de la Compagnie Nantaise.

CHOCOLAT MENIER

LE CHAMBORD la première CONSOMMATION du monde

désire un **REPRÉSENTANT** concessionaire

dans chaque arrondissement. Conditions avantageuses. Ventes facilitées par crédoces. *Ne sera répondu qu'aux demandes indiquant références.* Ecrire : *CHAMBORD*, 75 bis, *Boulevard de Clichy, Paris.*

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

Demandez et offrez dans tous les Cafés L'AMARO MATTEI, *apéritif supérieur*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

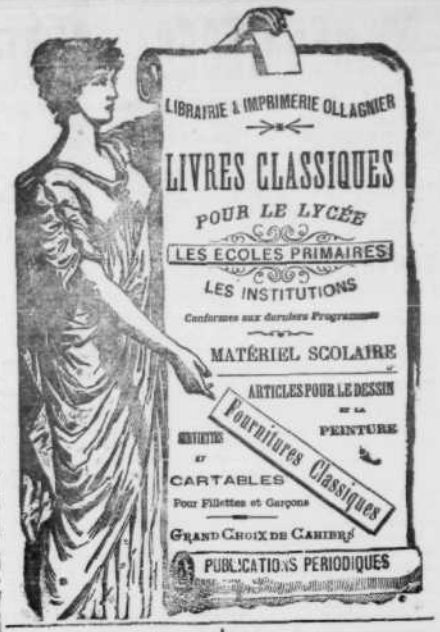

LIBRAIRIE & IMPRIMERIE OLLAGNIER

LIVRES CLASSIQUES

POUR LE LYCÉE

LES ECOLES PRIMAIRES

LES INSTITUTIONS

Conformes aux derniers Programmes

MATÉRIEL SCOLAIRE

ARTICLES POUR LE DESSIN ET LA PEINTURE

Fournitures Classiques

CARTABLES

Pour Fillettes et Garçons

GRAND CHOIX DE CARIERS

PUBLICATIONS PERIODIQUES

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier de Cas
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

Qu'on se le dise ?

Les Sirops de la Maison L. N. Mattei et Cie, surtout la *Grenadine* et le *Limon* sont sans contredit les meilleurs de tous.

Les gobler c'est ne plus en vouloir d'autres.

A VENDRE

Fondres, fats neufs et usagés de toutes contenances à des conditions avantageuses.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Indispensable en Campagne

L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

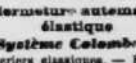

à fermeture automatique élastique
Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

ANCIEN CABINET PRADERE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, ou 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa maison en garde contre certains charlatans ambulants — ne disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui soulèvent des matières nuisibles à la santé pour la bonbonnière de dents artificielles

CHOCOLAT MENIER

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et l'Inspecteur.

Exposé au plein Midi, au bord de la mer, vus splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
4 Admission à l'Ecole Normale sur 5 ;
16 Brevets supérieurs sur 18.
Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Suite de 1870).
1er papier de Chine, format 80×57 . . . 15 fr
1er papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES

Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte
1er papier de Chine format 40×30. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
1er papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
1er papier Chine, format 40×30 (Réduite). 2 fr

EN VENTE :

A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, au M. OLLAGNIER, Libraire

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION I : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e Pte.
3 MOIS : 6 fr. 50 — UN AN : 25 francs
ABEL GOUBAUD, éditeur, 2, r. de 4-Septembre

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXIXe ANNEE. — N° 277 — JEUDI 11 OCTOBRE 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite réserve, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays: le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Germano.
Soleil : (Heure nationale)
Lever, 5 h. 22 m. — Coucher, 5 h. 45 s.
Durée du jour, 12 h. 23 m. — Nuit, 11 h. 37
Fête de Demain : Saint Séraphin.

10 OCTOBRE

CROQUIS ÉPARS

La Crinoline

En octobre, lorsque la tristesse de la nature se ravive, lorsque le vent d'automne, lourd du parfum des feuilles tombées, fait ruisseler la pluie sur les fenêtres closes, lorsqu'on est confiné dans les maisons chaudes où les tisons des foyers se rallument, on aime à tromper son ennui par des fouilles mystérieuses au fond des vieux tiroirs, des armoires fermées et des greniers déserts où les choses, aimées autrefois, mais aujourd'hui délaissées, vont dormir leur dernier sommeil parmi les araignées silencieuses et les rats indiscrets.

C'est ainsi que je fis la découverte — dans les profondeurs d'un bahut très ancien — d'une vieille crinoline oubliée.

La poussière du temps, indulgente, n'avait point trop altéré ses couleurs de pastel ; aussi son satin de turquoise pâlie gardait-il encore ses reflets chatoyants de pierre précieuse, ses petits bouquets de roses pointes, d'un ton vif, charmant, et ses volants de dentelles à peine jaunes.

D'une ampleur prodigieuse, avec, sous l'étoffe, des cercles d'acier léger, elle avait encore ce charme piquant qui fut l'apanage d'une époque où plus que jamais les modes furent étranges et les femmes jolies.

A voir son élégance de jupon coquet, la jolie crinoline avait dû appartenir à quelque jeune femme, et j'aimais à me la figurer — dans la pénombre du grenier assombri — grande, svelte, très blonde, avec de grands bandeaux d'or fin contournés en boucles le long d'un visage allongé. J'imaginais, sous le flot des dentelles ivoirines, le plus joli pied qui se fût posé sur la terre de France, sans en excepter celui de la Pompadour ou même celui de Cendrillon.

Je me demandais aussi quelle avait pu être la vie de cette inconnue dont je me prenais à évoquer l'image. Qu'avait-elle été? Qu'était-elle devenue ? Comptait-elle parmi mes aïeules, parmi mes douces aïeules dont les portraits souriaient au salon dans leurs cadres ternis ?

Ni ma mère, ni moi, ne nous souvenions de l'avoir jamais vue, cette crinoline de satin où se jouaient des roses.

Peut-être nous venait-elle, oubliée parmi les choses oubliées, d'un héritage lointain ? Peut-être avait-elle vu des fêtes éblouissantes lorsqu'en dansant quelque quadrille l'inconnue soulevait sa jupe d'un coup léger ? Peut-être avait-elle vu Paris, la cour, les Tuileries resplendissantes de lumière où les femmes faisaient pâlir les étoiles et les fleurs ? Peut-être avait-elle montré ses dentelles, au geste majestueux de quelque révérence, sur le passage de l'Empereur qui sourirait... ?

Maintenant, vieillie par l'oubli, dont les injures sont plus cruelles que celles des années, elle se cachait pour toujours au fond du vieux bahut breton, ne gardant de sa splendeur passée — malgré ses dentelles, son satin et ses fleurs, que le charme désuet de son époque et la poésie douce des choses qui ne sont plus !

PICCOLINA.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 11 octobre à 4 h

Richard Wallace, allégro,	Sellénick.
Mignonnette, mazurka,	Chonnel.
Perruche et Perroquet, scottish,	Corbin.
Lolo, polka russe,	Garnier.
Marche algérienne,	Bosc.

Les Corses à l'armée

Nos lecteurs n'ont peut-être pas oublié le remarquable et tout à fait exceptionnel éloge que faisait du sergent Orticoni la *Revue de Paris*, de mars 1905, sauf erreur, dans des *Souvenirs de la guerre de 70*, par elle publiés. Nous dirons même, à ce propos, que ce témoignage rendu aux mérites de notre compatriote a été heureusement porté à sa connaissance dans la commune de Monticello, où ce brave jouit encore, à l'heure actuelle, d'un repos bien gagné.

Aujourd'hui, c'est-à-dire dans son numéro du 1er septembre 1906, aux pages 8 et 10, cette même *Revue de Paris*, sous le titre : *Choses vues*, et la signature : G. de M., nous entretient des qualités plus modestes mais encore fort appréciables d'un simple soldat, notre pays aussi.

. . . . . .

« Ce jour-là, un cuirassier nommé Franceschetti, Corse d'origine, vieux troupier, un herculo qui était de mon peloton, me dit : « Brigadier, veux tu que je te brosse ? tu verras comme tes affaires seront tenues. » Sa bonne mine et son air de grande franchise me firent accepter ses offres. Franceschetti me dit aussi : « Tu as de l'argent, brigadier ; donne le moi ; on te le volerait ; moi je te le garderai. » Il m'inspirait une telle confiance que je lui donnai mon argent ; ma confiance ne fut jamais mieux placée ; par la suite, cet homme me rendit de grands services. »

. . . . . .

« En arrivant j'entends mauvoix : « Dépêche-toi, brigadier, tout est prêt, que tu sois le premier à cheval du peloton. »

« C'était le brave Franceschetti, qui me montait en hâte mon cuirassier sur le dos et dont le cheval était prêt aussi. Je fus en effet le premier à cheval du peloton, et très fier, bien que l'honneur en revint à Franceschetti, toujours prêt. »

L'ENSEIGNEMENT GRATUIT

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Un des grands pas, faits jusqu'à ce jour par la République, est sans contredit, celui d'avoir rendu l'instruction primaire gratuite et obligatoire. Déjà, on ne voit presque plus les légions d'ignorants d'autrefois, et grâce aux connaissances acquises en classe, l'enfant d'aujourd'hui, n'est plus le petit illettré d'hier, laissé dès son âge le plus tendre soit à la surveillance du troupeau, soit à la garde du dernier né, soit enfin, abandonné à lui-même.

Une loi nous a cherchée de la répartition dans laquelle ont vécu nos aïeux et tout le monde sait qu'aujourd'hui, un enfant ne peut quitter les bancs de l'école avant d'avoir atteint ses treize ans révolus.

Il est cependant une chose que la majorité des Français réclament et qu'un Gouvernement comme celui que nous avons actuellement, doublé d'une majorité républicaine démocratique ne saurait nous refuser.

Rendre l'instruction gratuite à tous les degrés ; c'est-à-dire, mettre à la disposition du père de famille, les établissements où l'enseignement supérieur est enseigné, sans l'obliger à se dessaisir pour faire face aux frais d'entretien, du bien de terre que lui ont légué ses ancêtres.

Sous le régime républicain, ne suis-je pas, moi, le plus humble des démocrates assimilé, quant à la devise : « Liberté-Egalité-Fraternité », à M. Fallières même?

Si oui, comment expliquer alors que l'on refuse à l'ouvrier pauvre, le droit de faire instruire son enfant, par la seule raison que ses maigres ressources ne lui permettent pas de subvenir aux dépenses que nécessitent quelques années de présence dans un collège ou lycée ?

On apprend dans les écoles primaires ce qu'il est indispensable de connaître : devoirs envers les parents et la société, respect de la propriété d'autrui, etc.

Mais, est-ce assez ?

Il n'est pas rare de voir des enfants pauvres prendre leur certificat d'études, puis leur brevet élémentaire, encore jeunes, mais que font-ils ensuite ?

Les parents, désireux de voir leur enfant poursuivre ses études, veulent s'écrouler toutes leurs espérances quand ils pensent qu'il leur faudra de l'argent qu'ils ne pourront trouver, et l'enfant, maudit son sort.

L'instruction primaire n'est donc pas suffisante, et tout Français a les mêmes droits pour viser plus haut. Le père de la montagne et l'ouvrier des champs n'ont pas le droit comme le maître du château, de siéger au Palais-Bourbon ou d'atteindre les fonctions administratives les plus élevées ?

Or, pour représenter un arrondissement un canton ou une commune, il est indispensable de connaître certaines choses que l'on n'apprend que dans les écoles supérieures ; pour arriver à de hautes fonctions, il faut également posséder un degré d'instruction très élevé.

Et l'agriculture, l'industrie, le commerce, me direz-on ? Je ne pense pas qu'il suffise de connaître ce qu'est l'homme ou la terre en pour mener à bien une exploitation agricole, pas plus que de savoir que le fer rougit au feu pour être industriel. Connaître le système métrique et savoir faire une addition, n'est pas assez pour faire un commerçant.

Le pauvre est donc avec le mode actuel d'enseignement, destiné à rester toujours en bas. L'intelligence que la nature lui a donnée — puisque elle ne fait pas de distinction entre le pauvre et le riche — est condamnée à périr telle qu'une plante qui pousse, que l'on soigne pendant les premières jours, mais que l'on abandonne au moment où elle doit donner le fruit et qui meurt sans produire.

Donc, que toutes les écoles soient gratuites ; que dans la grandeur des peuples, l'instruction n'y occupe pas la plus petite place, et que le pauvre comme le riche puisse lui aussi posséder le moyen de se rendre utile à son pays. Ce moyen, qu'il n'a pas aujourd'hui, n'est autre que l'instruction.

OTHAB.

Ce que disent les Journaux

L'Autorité

De M. Paul de Cassagnac :

« L'unique ressource du ministère pour faire appliquer la loi suivant son texte et ne pas la laisser violer ouvertement, est une loi injuste n'existe pas à nos yeux, sera de dénoncer l'église par décret. Bon gré, mal gré, le gouvernement en sera réduit à cette extrémité. Quoi qu'il fasse, quoi qu'il dise, il y est contraint par l'enchaînement nécessaire des actes et des choses.

« Force d'avoir répété à satiété que les églises étaient sa propriété, le gouvernement semble maintenant tout disposé à le croire et agir en conséquence. Il s'apercevra peut être avant longtemps que ses arguments n'ont pas convaincu tout le monde en France ».

Le Radical

De M. Maujan, à propos des divers modes d'application de la loi de séparation préconisés par la presse républicaine :

« Nous constatons qu'il y a deux politiques en présence, l'une qui consiste à appliquer la loi dans son esprit de libéralisme, en assurant le respect de la liberté de conscience et en facilitant aux 30 millions de catholiques l'exercice libre exercice du culte de leur choix. L'autre, qui

---

N° 18. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA REINE DES GUEUX

par Paul MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

VII

LE LANGAGE DES CARTES ET DUSTYLET

Le jouvenceau lui montre le poing :

— Tu tairas-te, misérable fille ! ... Oh ! cette vengeance maudite de marchand d'orviétan et du marchandeur de mensonges ?... Gibier de potence, chair à bourreau, étouffe à bâcher !

Un changement complet s'était opéré en lui : Pendant que la nuageux lui dévoilait les sombres perspectives de l'avenir, il n'avait point cessé de boire — de boire coup sur coup, avec rage, — comme s'il eût voulu noyer dans le vin capiteux d'Italie les menaçantes prophéties qui frappaient à la fois son oreille et son esprit...

Et nous avons vu que son langage avait suivi la gradation de son ivresse... de cette ivresse qui lui empourprait le visage et ne laissait plus en sa personne le moindre reflet de noblesse ni de raison...

Pour lui la charmeresse de tout à l'heure était devenue, dans une furibonde progression, une truande, une misérable, une fille !...

En l'invectivant de la sorte, le gentilhomme s'était emparé d'une bouteille... Un instant on put craindre que, dans le vertige de l'emportement, on ne fît pour le briser sur le front de la sybille... MM. de Chalabre et de Brionne s'élancèrent pour lui arrêter le bras.

— Monseigneur, pour Dieu, calmez-vous !..

— Au nom de votre propre dignité !...

Charles, prince de Vaudemont, tirait :

— Allez au diable !

Il porta le goulot de la bouteille à ses lèvres et lampa une copieuse gorgée.

Puis, rejetant brusquement le flacon sur la table et balayant les cartes d'un revers de main :

— Au diable ceux qui ont inventé ces jeux d'espic, noires comme la fumée des mousquets ! Exilées et tourneros de tempêtes qui n'intimident pas plus mon âme avide de lutte qu'elles ne laisseront mon corps insatiable du mouvement.

Il se mit péniblement sur ses pieds :

— Souffrir, c'est vivre... Mourir même est une volupté. C'est l'anéantissement de la coupe dans son trou qui m'épouvante et m'exaspère...

Ensuite, essayant de marcher :

— En attendant, vive Bacchus, le dieu des ravades, et Cupidon, le Dieu des baisers !... Le présent est à nous... Profitons en, sang du Christ !

Il se dirigea, en chancelant, vers la bohémienne.

— Ces italiennes, ruminait-il, fielleuses par ma fatigue. Elles sont brunes comme l'enfer et piquantes comme un guêpe... Celle-là, à la bonne heure, avec son tatouage de guêpe, son cou de cygne et ses cheveux qui me rappellent les riches moissons de mon pays.

Si, notre mobile et changeante se révélait encore sous un nouvel aspect. Ce n'était plus la fureur du vin, c'était celle de la passion sauvage qui incendiait sa prunelle, chauffait sa joue, gonflait ses veines et entr'ouvrait sa bouche.

Il s'était planté, dans un équilibre assez difficile à garder, en face de la jeune fille, qui l'avait regardé venir avec plus de pitié que d'effroi... Et, dans un élan impétueux et brutal, il avait tenté d'enlacer de ses bras la taille de la mignonne...

Mais celle-ci raidit son corps souple... Une énergie, une force et une agilité que l'on n'eût point soupçonnées dans sa frêle personne le débarrassèrent de l'étreinte...

En même temps, sa main droite, qui s'était plongée dans l'entrebâillement de son corsage, reparaissait armée d'un stylet à la lame triangulaire, affilée et brillante...

Le jeune homme fut obligé de reculer devant la pointe qui lui effleurait le poitrine...

Mais après une demi-minute d'hésitation :

— Oh, oh, s'écria-t-il avec le rire bête des gens ivres, la guêpe montre son aiguillon... A son aise... Ou va ou découdre.

Et il fit mine de se ruer sur la gitane...

Or, l'attitude de cette dernière était si irritée, si résolue, si formidable, que M. de Chalabre se hâta de se précipiter entre elle et son agresseur.

Et saisissant celui ci à bras-le-corps pour l'éloigner de l'arme menaçante :

— Monseigneur, supplia-t-il, songez que nous répondons de vous à votre père, au duc, notre maître, et à votre fiancée !

De son côté, M. de Brionne s'adressait à la bohémienne, qui restait là, la main levée, les doigts crispés sur le manche de son poignard, les lèvres gonflées, les narines ouvertes, l'œil étincelant d'un courroux et d'une décision indomptables :

— Eloignez vous !... il le faut... Vite !... Vite !...

La jeune fille remit lentement l'arme dans son corsage.

Puis, sans se presser, saluant fièrement le front avec une même dédaigneuse, elle quitta la terrasse d'un pas ferme et tranquille et redescendit l'escalier.

Sur les marches de celui-ci, elle rencontra Pharum, qui, attiré par le bruit, montait en brandissant son bâton comme une arme.

(*A suivre*).

remanie la loi tout au moins dans son article 43, l'appétit gouvernement et sans rapidité dès le 17 décembre 1906 et laisse aux communes le soin de louer les édifices religieux à qui en voudra et pour un usage quelconque.

Nous n'avons pas besoin de dire que la première de ces politiques a nos préférences.

Le Siècle

L'application dite intégrale de la loi nous permettra d'apprécier ce que vaut le bénéfice du droit commun que M. Clémenceau promettait aux catholiques dans son discours de La Roche-sur-Yon. Ce bénéfice se résume en ceci : interdiction du culte, confiscation des biens, fermeture des églises. Ainsi en est décidé le comité radical et le Conseil des ministres.

Ainsi apparaît une fois de plus l'iniquité d'une loi qui, sous prétexte de liberté, nous ôte du droit commun la commune catholique, la dépouille de ses églises et de ses cures et décrète la proscription de quiconque ne sacrifie pas au « besoin de conscience » leurs édifices d'intolérance.

La République Française

Sur l'attribution des biens ecclésiastiques :

D'après le comité du parti radical et radical-socialiste, le règlement d'administration publique vise la loi en ce sens qu'il maintient l'attribution des biens ecclésiastiques par décret aux établissements communaux d'assistance que dans le délai de deux ans après la promulgation de la loi, c'est-à-dire au plus tôt le 11 décembre 1907.

Nous ferons remarquer que la loi n'a fixé aucun délai pour faire cette attribution par décret. Elle n'en a fixé qu'à pour la mise sous séquestre des biens ecclésiastiques non dévolus aux associations cultuelles. Ce délai de mise sous séquestre est d'un an, c'est entendu, et il expire le 11 décembre prochain.

La seule obligation qui s'impose au ministre des cultes, de par la loi de 1906, à la date du 11 décembre prochain, sera donc de mettre sous séquestre tous les biens des fabriques. Il nous paraît donc à la fois peu équitable et fort difficile de procéder dès le 11 décembre, et contrairement à l'article 11 du règlement d'administration publique, à l'attribution des biens aux établissements communaux d'assistance ou de bienfaisance.

Le Gaulois

Le Conseil des ministres a enfin pris une grave résolution. Il a décidé à l'unanimité l'application intégrale de la loi Briand. Nous nous en doutions un peu, mais pour appliquer la loi il faut la comprendre, et puisque les ministres sont unanimes à décider son application, il va de soi qu'ils doivent s'entendre sur la façon de l'appliquer. Or, il paraît qu'ils n'ont pas encore réussi à établir entre eux cette harmonie préalable sans laquelle il ne leur est pas permis d'agir.

Le Figaro

Ces modifications hasardeuses que l'on projette de faire au texte de la loi prouvent que le Pape était fondé à ne pas accepter cette loi comme très sûre et à réclamer les précisions vraiment définitives. Le Comité exécutif du parti radical lui donne raison d'une manière saisissante. Or, les ministres se sont réunis hier, au Conseil, ils ont décidé, à l'unanimité, que la loi serait appliquée « intégralement ». Il est curieux de leur voir adopter le même mot que le Comité radical et radical-socialiste a employé ; le prennent-ils dans le même sens ? Ou peut-il aimant mieux le supposer que le parti radical et radical-socialiste constitue la majorité sur laquelle s'appuie le gouvernement, de telle sorte qu'il est légitime de craindre une application vicieuse, malveillante et même illégale d'une loi qui, avec ses beaux airs de libéralisme, n'a jamais eu qu'une œuvre de persécution sectaire et sanglante.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CERVIONE. — Une triste cérémonie réunissait hier matin, à Cervione, toute la population de cette ville et de nombreux amis venus de Bastia et des localités voisines, à l'occasion des obsèques de Mme Augustine Moretti née Lacour, décédée dans sa soixante-seizième année.

C'était la compagne bien-aimée de M. le capitaine Moretti. Atteinte depuis longtemps d'une cruelle maladie, elle ne se croyait cependant pas dispensée de soigner son cher époux, lui aussi presque infirme, infirmités rapportées de la vie de campagne et conséquences de sa longue et brillante carrière militaire.

Mme Moretti n'était toujours fait remarquer par une excessive bonté, et cette bonté n'est encore plus affirmée au cours de sa maladie. Elle faisait taire ses souffrances pour éviter aux siens la peine de lui venir en aide, et lorsqu'elles étaient trop fortes et qu'elle ne pouvait les cacher, elle montrait une admirable résignation.

Cette bonté se manifestait aussi continuellement à l'égard des malheureux qui étaient toujours sûrs de trouver auprès d'elle et de M. Moretti un accueil compatissant et des subsides.

Après les obsèques, le long cortège de parents et d'amis s'est rendu jusqu'au cimetière où a été faite l'inhumation.

Nous adressons à M. le capitaine Moretti, à MM. Moretti, à MM. le notaire Tomasi et Truc l'expression de nos douloureuses sympathies et nos plus vives condoléances.

⁂

OMESSA. — M. Vannucci, receveur de l'enregistrement et des domaines à Omessa, vient d'obtenir son avancement de classe, et est désigné pour Banon, Basses Alpes.

Nous lui adressons nos amicales félicitations.

⁂

CASAMOZZA. — M. Virgitti, juge d'instruction, est arrivé hier, à Casamozza, accompagné de M. le docteur Ramaroni, afin de procéder aux constatations légales et à l'autopsie du cadavre du malheureux Simonpieri Ange-Toussaint.

Des déclarations recueillies par le magistrat instructeur, il résulterait que le malheureuse victime a trouvé la mort en voulant sauver son père dont les jours étaient menacés, et ce dans les circonstances suivantes :

Deux ouvriers de l'usine, Micaeli Ange-Antoine et Sylvani, se prirent de querelle. La discussion s'envenima et les deux adversaires en vinrent aux mains. Sylvani blessa Micaeli à la tête avec une grosse pierre. C'est alors qu'intervinrent, pour les séparer, Simonpieri Antoine et un autre individu. Micaeli furieux se retourna contre Simonpieri Antoine, et tous deux braquèrent leur revolver l'un sur l'autre.

Voyant que les choses tournaient au tragique, Simonpieri Ange-Toussaint accourut et saisit Micaeli par la veste, afin de l'éloigner du lieu de la dispute. Celui-ci fit alors feu sur le malheureux Simonpieri Ange-Toussaint, qui expirait quelques secondes après.

Le meurtrier est toujours en fuite, il est activement recherché.

J.

ZICAVO. — M. Giorgi, garde général des eaux et forêts à Sainte-Marie-Sicché, a été promu inspecteur-adjoint, et désigné pour Zicavo.

Héros Méconnus

Tout comme dans l'armée, il y a dans le service de la sûreté des héros qui, presque toujours, restent méconnus. Néanmoins, des poètes ont bien célébré la gloire de certains soldats ; mais aucun n'a jamais chanté celle d'un policier. La profession qu'il exerce est, à franchement parler, des plus pénibles, profession qui le met, parfois, dans de bien graves situations. Etant donné le devoir — ingrat — qu'il a à remplir, il est obligé de faire ce qui, de fait, choque et blesse parfois la société.

Bien souvent, en effet, il nous est donné d'assister à des spectacles navrants ; spectacles où le policier joue le principal rôle. Car, arrêter un réfractaire à la loi et lui servir d'escorte ne lui doit pas être, certes, chose agréable. Et cela à divers points de vue.

Que de fois n'avons-nous pas vu — dans les grands centres cosmopolites, surtout — des agents de la force publique assaillis par des gens qu'on est convenu d'appeler apaches ! Ce sont là, précisément, les conséquences qui découlent de cette pénible profession. — Que de fois aussi ne tombent-ils pas victimes de certaines ouvrus de basse vengeance ! Ces œuvres — généralement filles d'esprits mauvais — ne sont jamais suscitées que par quelque arrestation, pourtant justifiée, de gens de cette espèce. Ainsi donc, au sous, déjà grand, de leur devoir, vient s'ajouter le souci de leur sécurité personnelle.

Leur vie est un perpétuel combat. Pour défendre la nôtre, ils mettent la leur en péril. Ils ont toujours l'ennemi devant eux ; et si le soldat a à combattre celui de la patrie, les policiers, eux, ont à combattre ceux de la société.

Et que leur accorde-t-on en récompense de ces nobles sacrifices ? Rien ou presque rien ! S'ils tombent blessés, on leur donne un lit à l'hôpital. Et si leur blessure est mortelle on leur remet, à leur lit de mort, un insigne d'honneur quelconque, et sur leur bière quelques fleurs dont le parfum ne durera pas plus longtemps que ne vivra leur souvenir dans le cœur de ceux pour qui ils ont perdu la vie en défendant ou protégeant la leur.

Leur courage et leur abnégation se trouvent, assurément, pas là la récompense qui leur est due...

PERRUCCA.

LA GRÈVE DE BARCHETTA

Barchetta, 9 octobre.

Les ouvriers grévistes ont tenu ce jour, à 2 heures de l'après midi, une réunion au cours de laquelle le citoyen Castello, président du Syndicat des dockers de Bastia, leur a largement exposé les avantages de l'union syndicale.

Les ouvriers grévistes, au nombre d'une centaine, ont chaleureusement applaudi le conférencier.

A l'issue de la réunion, des pourparlers ont été engagés entre M. Nardini, f.f. de sous-préfet, M. Jean Ratinelli, directeur de l'usine de Barchetta et M. le président du syndicat, Borgiadi, qu'accompagnaient le citoyen Castello et le bureau de syndicat.

Les revendications des grévistes ont été soumises à M. Nardini qui devait avoir aujourd'hui une entrevue avec les patrons de l'usine, à cet effet.

Si les patrons de l'usine ne donnent pas satisfaction aux revendications des ouvriers, la grève continuera.

Les grévistes sont calmes.

Une belle Cérémonie

Ce fut, sans contredit, un spectacle bien impressionnant celui qui eut lieu à Lento, le dimanche 9 septembre dernier. Dix garçons et dix-neuf jeunes filles, les premiers, brassards flottant au vent, les dernières tout de blanc habillées, semblables à des colombes prêtes à prendre leur vol, s'avançaient en rentre, pour la première fois, à la Sainte Table.

Les communiants avaient été admirablement préparés par M. l'abbé Ermani, qui avait pendant près de trois longs mois déployé, pour les catéchiser, toute sa communauté d'ancien engagé volontaire de 1870. D'ailleurs, le nommer c'est tout dire.

Pour rehausser l'éclat des cérémonies, il avait fait venir de Valle-di-Campoloro, M. l'abbé Savelli. Le choix ne pouvait être meilleur. La voix claire et limpide de ce digne ecclésiastique, sa diction facile et abondante, ses pieuses exhortations ont été vivement senties non seulement par les jeunes cœurs, mais aussi par toute la population qui s'est empressée pour assister à ce spectacle touchant. Aucune note discordante : tout le monde était là. Si la parole du prêtre a été douce et pleine de désir avant la communion, elle a été chaude et débordante après. Aux remerciements, il a fait succéder la demande. Après avoir établi l'incommensurable distance qui avait cessé d'exister entre le Créateur et la créature, entre l'infiniment grand et l'infiniment petit, il exhorte les enfants qui viennent de sceller un pacte d'alliance avec leur Dieu, de se maintenir dans les sentiments qui les animent à ce moment, et à demander pour leurs parents, pour les amis, pour la commune, pour la patrie enfin, la paix et la concorde. Trouvez-vous dans ce langage rien de subversif ?

Le soir, nouvelles cérémonies. Très remarqué le défilé devant le baptistère où chaque enfant va faire, à haute voix, la rénovation des vœux du baptême. Entre temps les voix harmonieuses chantent un cantique où j'ai noté à chaque refrain le désir que « Dieu protège la France. »

Ce n'est pas là assurément un chant séditieux, et je vous demande si on peut déméler en cette prière le moindre concept anarchique. Tout au plus, à en juger par la proposition tendant à hisser ces mots sur l'exergue de nos monnaies, trouvera-t-on que c'est un peu archaïque. Ceux du dernier batzen du moins sont de cet avis, car ils trouvent que tout est vieux jeu, sans réfléchir que leur descendance en dira autant à propos des choses qui font actuellement leur engouement.

« Ma non parliam di lor... »

Le clou de la cérémonie a été lorsque les jeunes communiantes, passant deux par deux devant la statue de la T. S. Vierge, ont déposé à ses pieds, la couronne dont elles avaient ceint leur front, en chantant :

Tiens ma couronne
Je te la donne,
Au ciel n'est-ce pas
Tu me la rendras !

J'ai vu, à ce moment, bien des hommes qui pourtant n'en ont pas l'habitude, porter rapidement leur bras à la hauteur des yeux, pour essuyer une larme furtive.

L'attendrissement devint général. Il est la meilleure réponse aux détracteurs de profession qui prétendent que les prêtres corrompent la jeunesse. En s'y prenant de cette façon, ils ne suivent pas pourtant de cette façon, ils ne suivent pas pourtant une bonne méthode, la mère la plus chatouilleuse ne pouvant trouver rien de meilleur pour maintenir son enfant dans son état virginal.

Bonne, en somme, et excellente journée qui, nous l'espérons, laissera un salutaire et durable souvenir.

A.

Gazette Ajaccienne

Les Boulangers

Syndicat des Boulangers d'Ajaccio. — MM. les Patrons, syndiqués et non syndiqués, sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu le vendredi 12 octobre, à 9 heures du matin, à l'Hôtel de Ville, salle des Mariages.

Le Président ; Benoît Macchini.

Fédération Socialiste Corse

Congrès fédéral du 30 septembre 1906

Dimanche, 30 septembre, a eu lieu, à Solaro, le Congrès annuel de la Fédération Socialiste Corse.

Après la lecture du rapport du citoyen Louis Costa, secrétaire général, sur la situation matérielle et morale de la Fédération, on est passé à la discussion des diverses questions portées à l'ordre du jour du Congrès de Limoges.

Le Congrès a ratifié à l'unanimité moins une voix les propositions de modifications aux articles 24 et 25 du Règlement du Parti, émanées du Comité fédéral et inscrites à l'ordre du jour du Congrès de Limoges par les soins du citoyen Stern-Meydieu, délégué suppléant de la Fédération au Conseil National.

Puis, après avoir exprimé son avis sur d'autres modifications proposées par diverses fédérations, il a examiné la question des rapports entre l'organisation politique et l'organisation corporative du Prolétariat, celle du Socialisme et des Partis et enfin celle des rapports entre la Franc-Maçonnerie et le Parti Socialiste.

A l'unanimité, il s'est déclaré favorable à une entente, non pas formelle et permanente, mais réelle et occasionnelle entre le P. S. et la C. G. T. et au divorce complet entre la Maçonnerie et le Parti. Il a émis également, à l'unanimité moins une voix, un avis favorable à la proposition de l'Yonne, tendant à la grève des réservistes et à l'insurrection en temps de guerre.

Il a, au contraire, rejeté à une voix de majorité, l'extension du droit de suffrage à la femme, après avoir admis, à l'unanimité, le scrutin de liste avec la R. P.

Ses propositions relatives à la discipline, à la propagande et à des modifications à introduire dans les statuts fédéraux, sont adoptés à l'unanimité, ainsi qu'un ordre du jour de sympathie aux révolutionnaires russes, proposés par la Jeunesse Socialiste ajaccienne.

Après quoi, le Congrès procède à diverses élections. Sont maintenus dans leurs fonctions de : secrétaire général, le citoyen Louis Costa ; trésorier, le citoyen Nicolai ; délégué suppléant au Conseil national, le citoyen Stern-Maydieu. Sont élus : délégué titulaire au Conseil national, le citoyen Adolphe Landry ; délégués au Congrès de Limoges, les citoyens Stern-Maydieu et Desanti.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures et demie du soir, au chant de l'*Internationale*.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 octobre

Thermomètre — 7 heures du matin + 19° à midi + 23° à 6 heures du soir + 20°
Maxima + 23.6 *Minima* + 15.2.

Baromètre — 7 heures du matin, 756 mm. à midi, 766 mm. 6 heures du soir, 766 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Dalles soulevées

M. l'Architecte pourrait-il se donner la peine de parcourir la rue Droite. Il s'apercevra que de nombreuses dalles sont soulevées. Il serait nécessaire de les consolider, avant qu'un accident se produise.

⁂

Le temps qu'il va faire

Un météorologiste, M. Hallaner, nous annonce des pluies à partir du 15 octobre ; à cette date, les vannes du ciel s'ouvriront enfin, mais si largement que des inondations en seront la conséquence.

Ces inondations seront terribles, comme toujours, partout où elles se réaliseront ; et elles seront à peu près générales dans toute l'Europe, elles semblent déjà commencer en Espagne.

Tout le monde sait combien sont importantes nos inondations décennales, beaucoup plus redoutables aux millésimes 06, 16, 26, etc., qu'à toutes autres époques, et nous devons les subir cette année d'autant plus fortes que les sécheresses précédentes auront été plus accentuées.

Les fortes pluies commenceront par rafraîchir très sensiblement la température jusqu'au 24 octobre, date d'échéance d'une tempête excessivement forte, très froide, avec rafales de neige ou de pluie glacée qui seront pour la France les débuts des premiers froids importants attendus pour le 2 novembre.

Entre le 24 octobre et le 2 novembre, les mauvais temps avec tempêtes seront incessants, tout, comme les pluies auront été incessantes entre le 15 et le 24 octobre.

Tenant compte de ces avis nos agriculteurs opéreront avec prudence en rentrant avant la mi-octobre tous les produits de la terre qu'on récolte d'habitude à l'époque de la Toussaint.

⁂

Cours malpropres

Les locataires de la maison portant le numéro 8, de la route du Cap, et ceux de la maison portant le numéro 5, de la rue du Nouveau Port, ont été mis en contravention par la police, pour jet d'immondices dans les cours intérieures.

⁂

Le téléphone

Il nous paraît intéressant de signaler une application bien utile du téléphone.

A Vienne, tous les agents de police viennent d'être munis d'appareils téléphoniques portatifs.

Chaque gardien porte en poche un de ces appareils, et si, au cours d'une ronde diurne ou nocturne, il désire communiquer avec le poste central, l'agent n'a qu'à adapter son appareil à l'une des boîtes spéciales qui sont accrochées dans toutes les rues, et la communication est aussitôt établie.

Nul doute que nos agents bastiais ne soient bientôt dotés de ces précieux appareils qui constitueraient une véritable amélioration dans notre service de police.

⁂

Avis

Demoiselle Brevetée donne leçons chez elle ou à domicile.

S'adresser rue Napoléon, 21, au 5e, de 1 à 4 heures.

⁂

A louer

Un appartement de 10 pièces Boulevard Paoli, 38, 2e étage.

S'adresser place St-Nicolas, 11, au second.

⁂

Au Port

— Vap. « Golo, » cap. Carrieu, de Nice, 30 passagers, div.
— Vap. « Bocognano, » cap. Olivieri, de Macinaggio, diverses.
— Vap. « Cyrnos, » cap. Merlin, de Livourne, 15 passag. div.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES CHEMINS DE FER. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu jeudi, 11 courant, à 8 heures du soir, dans la salle commune, place Caletta.

OUVRIERS BOULANGERS. — Les ouvriers boulangers désirant faire partie du Syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui jeudi, à 9 heures du matin, place Caletta, Vieux Port.

La Commission.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00548

BOURSE DE PARIS

	8 oct.	9 oct.
Rente de 3 0/0 ancien	95.80	96.00
— 3 p. 0/0 nouvelle.	96.40	96.20

ex-coupon.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Cour d'appel de Paris

Paris, 10 octobre.

M. Saint-Aulain, directeur des affaires criminelles et des grâces, au ministère de la justice, est nommé président de chambre à la Cour d'appel de Paris.

L'ESCADRE
de la Méditerranée
en Provence et en Corse

Toulon, 10 octobre.

Le ministre de la marine a ordonné au vice-amiral Thouchard, commandant en chef l'escadre active de la Méditerranée, de prendre les mesures nécessaires pour une tournée de deux mois sur les Côtes de Provence et de Corse.

L'escadre quittera Toulon le 15 octobre.

Secousses
de
TREMBLEMENT DE TERRE
DANS LES BASSES-PYRÉNÉES

Pau, 8 octobre.

La nuit dernière une violente secousse de tremblement de terre a été ressentie aux environs de Pau, dans la région de Buzy et d'Arudy.

Elle a été accompagnée de grondements souterrains très forts. La population est un peu effrayée de cette secousse inattendue.

La Reine Marguerite
A VERSAILLES

Versailles, 10 octobre.

Sa Majesté la Reine Marguerite est arrivée à Versailles sur son automobile de 60 chevaux, accompagnée par la marquise de Villamarins, sa dame d'honneur ; la fille de la marquise, sa seconde dame d'honneur, et le marquis Guiccioli, son chambellan.

La reine Marguerite a longuement visité le Petit et le Grand Trianon.

La Reine voyage dans le plus strict incognito sous le nom de comtesse Stupinigi ; elle désire que cet incognito soit religieusement observé et qu'en fasse le moins de bruit possible sur sa tournée en France.

Sa Majesté est rentrée dans la soirée à Paris, où elle occupe le premier étage de l'hôtel, donnant sur la rue Castiglione.

AU MAROC
Les méfaits du Prétendant

Une villa française démolie

Tanger, 10 octobre.

L'anarchie se propage de plus en plus. L'audace de Raissouli ne connaît plus de bornes ; il multiplie, sans être inquiété, ses actes de brigandage.

Ces derniers jours, le prétendant fit démolir par ses partisans le mur d'enceinte et les portes de la villa d'un propriétaire français, qui habite dans le voisinage immédiat de Tanger.

Notre compatriote avait résisté à une tentative de chantage, dirigée contre lui par Raissouli ; celui-ci s'est vengé en endommageant sa villa.

Il est certain que le gouvernement français va prendre des mesures énergiques pour assurer le respect dû à ses nationaux.

Terrible accident
D'AUTOMOBILE
à Nancy

Un homme écrasé

Nancy, 10 octobre.

Le duc de Montpensier faisait aujourd'hui une excursion en automobile.

L'allure du véhicule était assez rapide ; soudain, à un détours de la route, l'automobile renversa un employé du tramway et lui broya les membres.

La mort a été instantanée.

Tentative d'assassinat
contre le Tsar

Paris, 10 octobre.

Le « Matin » publie une information sensationnelle de son correspondant de Saint-Pétersbourg.

Avant de partir pour sa croisière, Nicolas II passa une grande revue des troupes de la garnison de Saint-Pétersbourg. Au moment où l'empereur arrivait sur le terrain de manœuvres, plusieurs coups de fusil auraient été tirés dans sa direction.

Les balles auraient rasé la tête du souverain, et sifflé aux oreilles des officiers de son Etat-Major.

Les Morts du Jour

Emile Pouvillon

Paris, 10 octobre.

On annonce la mort de M. Emile Pouvillon, homme de lettres, décédé subitement dans la nuit.

EN ANGLETERRE
L'ENVOI
de la
DÉLÉGATION ANGLAISE
près
l'ancien président de la Douma

Les commentaires de la presse anglaise

Londres, 10 octobre.

La nouvelle de l'envoi d'une délégation anglaise auprès du président de l'ancienne Douma, a provoqué à Londres même, la réprobation d'une partie notable de la population.

Tous les journaux de la Capitale, à l'exclusion des organes socialistes, blâment sévèrement cette mesure, qu'ils jugent insensée et peu convenable.

Le « Morning-Post » entrevoit la possibilité de complications internationales, provoquées par l'extrême mécontentement du gouvernement russe.

EN ITALIE
Violentes secousses de tremblement de terre

Rome, 10 octobre.

Quatre secousses de tremblement de terre successives, et assez prolongées, ont été ressenties hier soir à Terabie et à Termini.

Plusieurs maisons ont été lézardées. On n'a heureusement à déplorer aucun accident de personnes.

La population affolée a déserté les habitations, et s'est enfuie dans la campagne.

L'insurrection Cubaine
L'Amnistie

La Havane, 10 octobre.

M. Taft, le gouverneur intérimaire de l'île de Cuba, a lancé une nouvelle proclamation à la population, pour l'engager à demeurer soumise aux lois du pays.

M. Taft annonce qu'une amnistie pleine et entière sera accordé pour tous les crimes et attentats commis pendant l'insurrection.

EN RUSSIE
LA RÉVOLUTION
A St-PETERSBOURG
La fabrication des bombes
Nombreuses arrestations

Saint-Pétersbourg, 10 octobre.

Prévenue que des laboratoires clandestins étaient établis dans certaines maisons du quartier ouvrier, à Saint-Pétersbourg, la police a fait une minutieuse visite de tous les locaux suspects.

Elle a découvert, en divers endroits, des cornets, des enveloppes de bombes, et des munitions. De nombreux ouvriers ont été arrêtés.

TIFLIS
Assassinat du prince Jason Pakeno

Saint-Pétersbourg, 10 octobre.

Le prince Jason Pakeno a été assassiné dans un village des environs de Tiflis.

Protégés par les paysans révoltés, les assassins ont pu se dissimuler et prendre la fuite.

Le cadavre du malheureux prince Pakeno a été laissé pendant plusieurs heures sur la route, sans que personne ose le ramasser.

LODZ
Exécution de terroristes

Saint-Pétersbourg, 10 octobre.

Le Conseil de guerre, siégeant à Lodz, a condamné à mort cinq terroristes coupables de divers attentats contre la sécurité publique.

L'exécution a eu lieu immédiatement après que la sentence avait été rendue.

La grève générale

Saint-Pétersbourg, 10 octobre.

Sous l'impulsion des révolutionnaires et pour protester contre l'exécution des terroristes, les ouvriers de Lodz ont décidé de proclamer la grève générale des prolétaires.

Déjà les employés des usines, les agents des tramways, les typographes, et le personnel des écoles ont déserté leur ouvrage.

Les journaux n'ont pas pu paraître ce matin.

AVIS DE MESSE

Un service funèbre pour le repos de l'âme de

Mme de Luri de Zerbi

sera célébré jeudi, 11 octobre, à 9 heures du matin, en l'église paroissiale Sainte-Marie.

La Vie Heureuse

On répète constamment que les femmes ne lisent plus : prenez leur revue préférée : vous y lirez une nouvelle de P. et V. Margueritte, une causerie de Frano Nobain, vrai petit chef-d'œuvre d'humour, une étude tout intimée d'anecdotes curieuses sur ce château de Coppet où vit le souvenir de Mme de Staël, un roman dramatique fertile en péripéties palpitantes ; et vous apprécierez le ton sobre et précis de notes rapides sur l'art, les lettres, la vie, toute l'actualité exposée en un raccourci lumineux : c'est le sommaire du No de Septembre de la « Vie Heureuse ». Il est fait pour donner bonne opinion de l'esprit des femmes de maintenant.

Abonnements : Paris et Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le No, 50 cent.

Mairie de Bastia

ENTREPRISE DE TRAVAUX COMMUNAUX

Grosses réparations aux salles annexes de la salle des fêtes du Théâtre

Travaux de Maçonnerie

Avis d'Adjudication

Le public est prévenu qu'il sera procédé le mercredi, 17 octobre prochain, à deux heures, à la Mairie de Bastia, par devant le Maire de cette ville, assisté de deux conseillers municipaux, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, des travaux de grosses réparations aux salles annexes de la salle des fêtes du Théâtre municipal.

Le montant du devis dressé par M. l'Architecte de la Ville s'élève à la somme de :

Travaux à l'entreprise.	2.571.33
Somme à valoir.	78.67
Total.	2.000.00

On pourra prendre connaissance du projet et du cahier des charges au bureau de M. l'Architecte, à l'Hôtel de Ville, tous les jours de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 5 heures du soir.

Bastia, le 29 septembre 1906.

Le Maire,
A. GAUDIN.

Madame BRUNINI-CERESA
Modiste — *Bd Paoli, 27, au 1er*

A l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'il partir du 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles de toutes les créations pour la saison Hiver, provenant des première maisons de Paris.

Elle espère que ses clientes voudront l'honorer de leurs visites comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution des ordres transmis et au fini auquel du travail.

Prix très modérés

Charles de Vincenti, 26, rue Pigale, Paris. Ordres de bourse. Comptant et terme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels.

1 franc pour mille au parquet, et 1.25 pour mille en coulisse.

CHAMPAGNE
COSTE-FOLCHER
EPERNAY

Exposition de Liège 1905, Médaille d'Or
Exposition Internationale d'Alimentation Paris 1905, Grand Prix

Le Champagne COSTE-FOLCHER a été le seul admis aux banquets de 30.000 et 50.000 couverts servis les 30 octobre 1904 et 5 novembre 1905, à la Galerie des Machines à Paris pour les Fêtes de la Mutualité.

Agent à Bastia : M. PHILIPPE POGGI

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, laissant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

AVIS LIRE TR. UN PETIT BARBIER 500.000 fr.
LOTERIE
DES ENFANTS TUBERCULEUX
D'ORMESSON
ET DE L'INSTITUT PASTEUR DE LILLE
500.000
100.000 50.000
1.112 LOTS 955.000
15 JANVIER 1907

La Vie est prolongée

chez les phtisiques quand ils prennent régulièrement de l'Emulsion Scott à l'huile de foie de morue et aux hypophosphites de chaux et de soude.

L'Emulsion Scott soulage toujours considérablement le phtisique et, si prise à temps, le guérit ; les Docteurs l'affirment.

Et ceci s'explique très bien :

L'Emulsion SCOTT composée de produits de toute première qualité, préparés scientifiquement, est le remède par excellence ; avec l'Emulsion Scott vous arrêterez votre malade de façon pratique sans lui fatiguer l'estomac et bientôt vous l'aurez rendu à la vie. Songez alors au péril que vous feriez courir à votre cher malade en lui donnant, sous prétexte d'économie, une émulsion, bon marché peut-être, mais sans valeur nutritive ; vous le mèneriez droit à sa perte.

Aussi réclamez toujours bien la véritable Emulsion Scott et n'acceptez que les flacons dont l'enveloppe porte la marque : "le Pêcheur et la morue".

4 Fr. 50 le flacon, 2 Fr. 50 le demi. Echantillon envoyé franco contre 0.50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie) 156, rue St-Honoré, PARIS.

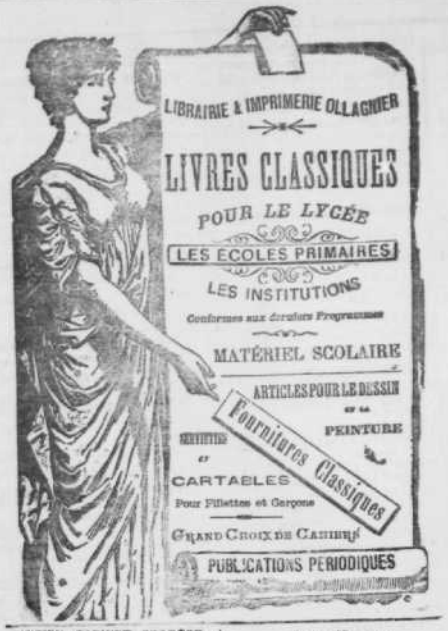

LIBRAIRIE & IMPRIMERIE OLLAGNIER

LIVRES CLASSIQUES

POUR LE LYCÉE

LES ECOLES PRIMAIRES

LES INSTITUTIONS

Conformes aux derniers Programmes

MATÉRIEL SCOLAIRE

ARTICLES POUR LE DESSIN

ET LA

PEINTURE

Fournitures Classiques

CARTABLES

Pour Fillettes et Garçons

GRAND CHOIX DE CARTONS

PUBLICATIONS PERIODIQUES

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certaines charlatans ambulants — ne Gardant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent des matheureux malades à la faveur dans la brisation de dents artificielles

Installation

à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier de Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

Le Directeur-Gérant,
J.B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

CHOCOLAT MENIER

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE STYAVI
Officier d'Académie
Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours aient lieu par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et l'Institution.

Rapprochés au plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de sécurité.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
4 Admissions à l'Ecole Normale sur 3 ;
16 Reçues supérieures sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An..... 14 f. — Six Mois. 7 f. 50
Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION
avec 12 gravures coloriées
Un An..... 22 f. — Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS
S'adresser les demander à E. Henry PETIT, Editeur
2, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Les Illustrations de la Corse
PAR ROVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégories (Salon de 1870).
sur papier de Chine, format 50×37 ..... 12 f.
sur papier Blanc ..... 5 f.

HOMMES CÉLÈBRES
Bambuccio d'Alando (Salon de 1870).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
sur papier de Chine, format 60×30. Chaque. 2 f.

Sœur Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1870).
sur papier de Chine, format 65×50 ..... 5 f.
sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 f.

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MARBRERIE

Cheminées de tous styles — Marbres pour meubles

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite conseline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906

A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur
JOSEPH LUCIANI
Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande
PLATRE DE PARIS
Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco
PRIX TRÈS MODÉRÉS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

BEC GAZÉOL

SÉCURITÉ ABSOLUE — ENTRETIEN NUL

Cie Gle DES PÉTROLES - MARSEILLE

Dépositaires pour toute la Corse,
L. N. Mattei et Cie

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Matteï

XXIIe ANNÉE. — N° 278

VENDREDI 12 OCTOBRE 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un an	Six mois	Trois mois
Corse	20 f.	10 f.	5 f.
Autres Départ.	22 f.	11 f.	6 f.

Union postale, un supplément Poste: le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00549

BIBLIOTHÈQUE BASTIA CENTRALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Séraphin.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 28 m. — Couche, 5 h. 15 s.
Dernier quar., le 10. — Nouv. Lune, le 17
Fête de Demain : Saint Edouard.

11 OCTOBRE

Une Ile Séquestrée...

Il était une fois deux pauvres touristes qui avaient quinze jours de vacances.

Ils en profitaient avec ferveur pour déambuler dans les sentiers muletiers de la Corse, coucher dans les bergeries aux véhémentes senteurs de fromages, respirer le parfum sauvage du maquis, manger du cochon noir... toutes choses qui refont la pâte cérébrale en général, et en particulier la pâte grise qui est, comme vous savez, la pâte à articles.

Et les vacances constituaient pour eux une si douce chose qu'ils en perpétuaient chaque année le souvenir en rapportant quelques plantes. Dans leur petit jardin, il y avait le coin d'Endigane, le coin d'Italie, le coin d'Espagne... Cette année, il y avait le coin de Corse...

Souriez, gens graves.

Aussi, le long des côtes ourlées d'azur... dans l'enfilade des sentiers gris, bordés de rochers rouges... devant les calvaires noirs et les haies de cactus et d'aloès..: ils disaient, les deux touristes : « Qu'emporterons-nous comme souvenir de ce splendide pays que la Mère-Patrie semble abandonner parce qu'il est chrétien...? de cette pierre précieuse, sertie dans le saphir de la Méditerranée...? de cette île inconnue, dont les Anglais feraient une autre Angleterre... dont les Suisses tireraient des centaines de millions, et que les Loges isolent avec préméditation comme un foyer d'ardeur catholique, comme une réserve dangereuse de patriotisme, lui fermant tout débouché, obligeant un Corse qui veut passer en Algérie d'aller s'embarquer à Marseille, et à baptiser ses bois *italiens* pour les faire accepter en France..?

Et de Bastia à Sartene... d'Ajaccio à Corte, les deux touristes cherchaient...

... Ils cherchaient au pied des petites chapelles de la Madone... ils cherchaient en croisant l'indigène, éternel promeneur, les jambes pendantes sur sa mule, et le fusil en bandoulière sur l'épaule... ils cherchaient dans les pâturages désolés du Niolo, sur les coteaux verdoyants de Zicavo... dans les forêts géantes de Vizzavona, dans les défilés sinistres des Calanche de Piana...

Et finalement, ils trouvèrent ce qu'ils voulaient, s'égrenant de place en place, sur cinquante kilomètres, entre Ota et Calacuccia...

On mit le tout, oignons, fougères, racines, dans une boîte de cigares vide, à laquelle on adjoignit cinq châtaigniers, gros comme le petit doigt, arrachés sur les pentes désertes d'un monastère « libertifié »...

— Ils nous seront un souvenir de ces pauvres gens, dîmes-nous... Et on partit avec sérénité vers Ajaccio.

Avec sérénité aussi, les touristes se présentent à la poste.

— ... Ce serait pour expédier cinq tout petits châtaigniers..., disent-ils, croyant que tout allait passer comme... une lettre à la poste... Naïfs enfants !

— Pas ici... aux Messageries !..

Docilement ils vont aux bureaux de la toute-puissante Compagnie Fraissinet, reine de la Corse.

Un jeune éphèbe les reçoit, et d'un ton amorphe :

— Vous ne pouvez pas expédier cette boîte...

— Ah !.. et pourquoi ?

— Il faut un certificat d'origine.

— Pas de chance !.. Et où peut-on l'avoir..?

— Allez le demander à la douane. La situation se complique.

Ratant leur diligence, les touristes se rendent à la douane gardée par un bienveillant douanier qui rêvait aux anges sous les palmiers.

— ... Ce serait pour expédier ces cinq minuscules châtaigniers...? — Le douanier prend à la fois la boîte et un air grave :

— Avez-vous le certificat d'origine...?

— Mais enfin, pourquoi ce certificat d'origine...?

— Pour constater que vos châtaigniers ne sont pas phylloxérés.

— Le phylloxéra ne s'attaque jamais aux châtaigniers !

— Sans doute...

— Et alors..?

— Cela ne fait rien... Il le faut tout de même...

C'était géant... Mais nous gardâmes noire calme.

— Croyez, douanier, que nous sommes pleins de bonne volonté... Comment pouvons-nous obtenir ce certificat d'origine..?

— Il faut écrire à tous les maires des pays dont sont originaires les châtaigniers et les plantes de votre boîte...

— Mais ces maires n'ont rien vu !!.. D'ailleurs, ils nous demanderont des témoins... Et puis, nous sommes pressés !... Comme il est impossible de s'embarquer à Ajaccio pour Naples nous devons remonter à Bastia pour chercher le bateau de Livourne, et le train part dans une heure...

— Alors, télégraphiez avec réponse payée.

— ... A vingt maires !!

— Que voulez-vous que j'y fasse !...

Nous le regardions, ahuris, dans les magasins de la douane...

— Montez donc voir le receveur, nous dit-il, en nous poussant avec compassion...

⁂

— Monsieur le receveur... ayez pitié de deux pauvres.... touristes qui voudraient bien expédier cinq tout petits châtaigniers dans les environs de Paris...

Le receveur, homme digne mais austère, nous promit de ne point chercher la petite bête, mais à condition que, de notre côté, nous cherchions le certificat d'origine.

— Il est impossible à trouver !..

— Alors... concluez !...

— Il doit pourtant exister un moyen d'envoyer cinq petits châtaigniers de Corse à Paris.

— Allez voir à la mairie... il y a là un homme de grande expérience...

Les deux touristes se retrouvèrent devant la statue de Napoléon Ier, qui semblait, au travers de ses araucarias, regarder avec intérêt leur petite boîte à cigares, et se dire : « C'était plus facile de gagner la bataille d'Austerlitz ! .»

⁂

— M. le Maire, s'il vous plaît..?

— Il n'y est pas !..

— M. l'Adjoint..?

— Non plus...

— Ce serait pour expédier en grande vitesse cinq petits châtaigniers par le bateau de deux heures...

— Ces messieurs ne passeront qu'à trois heures à leur bureau...

— Enfin !... Mais pouvons-nous au moins espérer avoir un certificat d'origine.. ?

— Sont-ils nés à Ajaccio, vos châtaigniers.. ?

— Hélas !... la vérité nous oblige à dire : non...

— Alors ils ressortent de la mairie du territoire d'origine...

— Ce sont de toutes menues plantes prises au hasard du voyage... un peu partout... Voulez-vous qu'on vous les montre.. ?

— Inutile... je ne vois même pas comment vous allez vous en tirer !... Emportez-les donc avec vous au lieu de les expédier !..

— Nous devons voyager encore dix jours... elles seront mortes d'ici là...

— Montez voir M. le secrétaire.

⁂

Et nous montâmes...

— Ayez pitié de deux pauvres touristes, etc.

Il fut exquis, le secrétaire... Son entourage nous regardait avec une manifeste bonne volonté... Quelle idée, aussi, d'exporter cinq petits châtaigniers !... Car, même pour le plus charmant des secrétaires, la loi est la loi !... Vous pouvez voyager dans tous les vignobles les plus contaminés de France et, de là, expédier ce que vous voudrez... Mais si vous arrachez en Corse, sur le bord du chemin, un oignon de cyclamen ou une racine de châtaignier incontaminable... vous êtes perdu... L'impossible se dresse devant vous...

Et les touristes se disaient : « Si au lieu d'être de simples amateurs, nous étions de grands industriels en Corse... quelle mainmise sur la gorge !.. quel fatal bouillon !... et comme on comprend l'*universelle plainte entendue dans tous les villages* : La Corse n'est bonne qu'à fournir des soldats et à payer des impôts !...

⁂

Seulement, comme un bon rédacteur de la *Croix* doit, lui aussi, « boire l'obstacle », les cinq châtaigniers sont actuellement en jauge dans notre petit jardin.

Mais, en les regardant, je pense que le gouvernement a mis une demi-heure pour expédier les religieux du couvent de là-bas, et qu'il nous a fallu un jour de vacances, payer du papier timbré, remuer avec obstination quatre administrations, pour qu'il laisse partir cinq malheureux marrons poussés au coin d'un mur, et qu'un mulet aurait peut-être brouté demain...

Bienheureux les châtaigniers !...

PIERRE L'ERMITE.

(*La Croix*).

LA GUÉRISON DU CANCER

L'OPINION DU DOCTEUR MONTPROFIT

M. le docteur Montprofit, l'éminent chirurgien de l'école d'Angers, président du Congrès de chirurgie qui se tient actuellement à Paris, a fait à un de nos confrères de l'*Echo de Paris* d'intéressantes déclarations sur la guérison du cancer :

— Le cancer est-il guérissable ?

— Parfaitement, répond le professeur Montprofit. Mais absolument ! Tous les chirurgiens et médecins opèrent des cancers radicales du cancer lorsqu'on nous a permis de diagnostiquer le mal dès son début et de faire l'opération précoce. Le public s'est habitué à ne tenir compte que des insuccès consécutifs aux opérations, et il répète le vieux mot : « L'opération a réussi, mais le malade est mort ! » C'est absurde et c'est injuste ! Il devrait se demander si le malade n'a pas été amené trop tard au chirurgien, à un moment où la cure radicale était impossible et où l'opération ne pouvait plus être que palliative. On a crié : au feu ! lorsque déjà la maison brûlait du haut en bas, lorsque les flammes sortaient par les fenêtres, alors qu'un peu plus tôt un seau d'eau eut suffi pour tout éteindre.

— Mais, réplique notre confrère, la guérison, même au prix d'une opération précoce, c'est évidemment beaucoup, c'est certainement magnifique; mais le public ne croira le cure radicale du cancer assurée que le jour où elle dérivera de simples moyens médicaux sans bistouri.

— C'est encore une idée qu'il faut enlever au public, déclare M. Montprofit, car si l'on découvre un remède, on ne sera pas dispensé de recourir à la chirurgie. Il faudra probablement enlever les tumeurs pendant longtemps encore, après quoi le remède prévindra les récidives; mais, croyez-moi, couper les tissus infectés et enlever la tumeur sera vraisemblablement toujours nécessaire.

— Donc, il y aura, plus que jamais, intérêt à requérir une intervention chirurgicale aussi précoce que possible.

— « L'opération précoce est et sera la condition essentielle des succès définitifs. Est-ce que dans les cas d'appendicite, on ne le comprend pas déjà ? L'ablation de l'appendicite, dès le premier avertissement, on nous la demande très fréquemment, parce que l'on sait que, sur un sujet encore sain et résistant, le choc opératoire n'est rien, tandis que sur un malade débilité, il peut le tuer. Et, ce qui vaut la peine d'être considéré, notez que l'opération précoce est cent fois moins grave que l'opération tardive.

En terminant, le savant professeur s'est déclaré adversaire du programme suivi actuellement par les élèves-médecins :

— Notre vieux programme, avec ses trois examens de fin d'année et son doctorat, valait cent fois mieux que celui qu'on lui a substitué. On a voulu faire plus de science pure, on a fait trop de théorie. La science est indispensable au médecin, je suis le premier à le proclamer, mais encore faut-il l'appliquer à la pratique. Le programme actuel a sans doute été établi par des physiciens et des chimistes. Pourquoi ne l'avoir pas demandé à des médecins ?

Les Allumettes du Gouvernement

Il nous souvient d'avoir vu vendre, il y a quelques années, à Florence, un journal anarchiste portant ce titre suggestif : « Il Ladro, » avec en exergue ces mots :

Chi robba un pane è un cattiv'uomo,
Chi non tira la piebe è un gabamuomo.

En France, s'il y a quelqu'un « chi non tira la piebe » jusqu'au sang, c'est bien l'Etat, c'est le Gouvernement. Il serait facile de donner une longue liste de ses exactions.

Nous ne voulons parler, aujourd'hui, que des allumettes qu'il nous vend à un prix fou — 250 fois leur valeur — et qui sont, personne ne l'ignore, de qualité exécrable.

Depuis quelque temps, elles sont encore plus mauvaises. C'est à peine si, sur une boîte de 50, quelques-unes consentent à prendre feu.

C'est un vol manifeste, et, dans ces conditions, l'insurrection, je veux dire la contrebande, serait le plus saint des devoirs.

Et, puisque nous parlons d'allumettes, une simple question à l'honorable entrepreneur des produits de la régie.

Pourquoi, dans son entrepôt, manque-t-on tantôt d'allumettes ordinaires, dites vulgairement allumettes blanches, et tantôt d'allumettes amorphes, dites noires ? voilà bientôt un mois qu'on ne trouve plus d'allumettes blanches — les plus courantes — à Bastia. Même question pour les tabacs de la régie. Un jour il n'y a pas de tabac bleu, un autre jour de tabac maryland, quand ce ne sont pas les cigarettes qui manquent.

Nous payons assez cher, que diable, tous ces produits, pour que nous soyons un peu mieux servis !

Un Contribuable.

Ce que disent les Journaux

L'Autorité

Du M. Jules Delahaye au sujet du discours de M. Clémenceau :

« Je ne connais ni dans le passé ni dans le présent de harangue qui dépasse en ineptie cette encyclique de la Franc-Maçonnerie, ce hourra triomphant de la révolution. Ah ! les catholiques modérés regardaient de haut comme des dénigrants systématiques de leur siècle, comme des révolutionnaires, des fanatiques, des intransigeants ceux de leurs amis, de leurs frères les plus dévoués, les plus positifs qui ne se lassaient pas de leur crier que leurs avances et leurs concessions étaient vaines ; qu'en s'y obstinant ils ne réussiraient qu'à s'humilier et à s'amoindrir aux yeux de leur adversaires implacables; que, plus ils tarderaient à se redresser sous les affronts et les iniquités, plus la révolte où ils seraient acculés serait ruineuse et terrible ! »

L'Action

Sur l'attitude du ministère :

« Quels seront au moment de reprendre contact avec les élus de la nation l'attitude et la posture du gouvernement ? Si l'on en juge par les notes contradictoires des différents ministres, il est impossible de formuler un jugement sérieux à ce sujet. Le ministère Sarrien traîne sans à en rougir

que des ministres pénitents comme M. Barthou et il s'aggrave du poids chaque jour plus lourd d'opportunistes comme MM. Etienne et Thomson. Mais si nous ne pouvons dire que le gouvernement tout entier est un gouvernement de réaction, c'est déjà trop que la réaction soit maîtresse sous le nom de radicalisme dans certaines minist res. Il est temps que l'équivoque cesse et que nous sachions par qui nous sommes gouvernés ».

L'Auvere

De M. Gérault-Richard sur la fermeture des boulangeries :

« Les patrons ont fait comme ils avaient dit : ils ont remercié les ouvriers réfractaires au doublement, et il les ont immédiatement remplacés par des extras, recrutés dans les bureaux de placement. Ainsi tombe l'objection au repos par roulement, très du nombre restreint des travailleurs et de l'impossibilité de combler les vides. Ainsi apparaît du même coup, le mauvais vouloir des meneurs du patronat, qui n'ont plus la moindre excuse, et qui demasquent leur véritable jeu : Indisposer le public contre la loi, en lui faisant manger du pain rassis, alors qu'il serait, on ne peut plus facile, de lui servir du pain frais. Cette tactique d'ailleurs échouera ».

Le Gaulois

Sur le repos hebdomadaire :

« Sous Louis XVIII les républicains s'insurgeaient contre cette loute ne l'appropriant aujourd'hui, il nous faut louer le Seigneur qui a changé leur sentiment et aussi regretter que l'Eglise désormais séparée de l'Etat n'ait pas à intervenir dans l'application de cette grandemesure. Les gens d'eglise ont la main tout aussi ferme et assurément plus douce que les hommes politiques. La loi religieuse du dimanche était une loi d'amour, elle pourvoyait aux exigences de la santé des humbles et en même temps aux besoins de leurs âmes. Tous grands et petits la respectaient et l'observaient sans qu'on eut besoin de la leur rappeler. Au contraire la même loi estampillée par le gouvernement républicain attise les passions sociales, augmente la haine que le prolétariat syndiqué porte au patronat, suscite des querelles et provoque des troubles ».

La République Française

Sur l'application de la loi de séparation :

« Quant aux communications officieuses du Conseil des ministres, elles ne nous ont pas jusqu'ici appris grand chose. Annoncer qu'on est résolu à appliquer la loi intégralement ne signifie rien, on peu s'en faut. Ce mot « intégralement » peut s'entendre de tant de manières différentes. Parmi ceux qui l'emploient à tort et à travers, il en est qui persistent par exemple à réclamer la suppression des pensions ecclésiastiques. Ce ne serait évidemment pas appliquer la loi intégralement. Ce serait au contraire violer de façon la plus audacieuse les articles 11 et suivant de cette même loi. En outre si l'on veut appliquer intégralement la loi, ne convient-il pas en premier lieu de garantir le libre exercice du culte exig ayar l'article 2? Et comment le garantir si l'on amalgame sans délai tous les biens des fabriques y compris les 5 ou 6,000 églises construites par elles et dont elles sont encore les légitimes propriétaires ?

Cours de Sant-Cyr

La reprise des classes pour les élèves du cours de Saint-Cyr est fixée au lundi, 22 octobre.

Le même cours peut être suivi par les candidats à l'Ecole navale et par tous ceux qui désirent reviser le programme de la classe de Mathématiques en vue d'études scientifiques supérieures.

Des conférences spéciales et des interrogations sont particulièrement destinées à toute cette catégorie d'élèves.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

GUAGNO. — Le Conseil d'Etat ayant invalidé les élections du conseil municipal de Guagno, les électeurs de cette commune étaient convoqués dimanche dernier pour procéder à de nouvelles élections.

La liste de M. le maire Alexandre Leca a été élue à une forte majorité.

CASTIFAO. — Une très courte maladie vient d'enlever à l'affection de tous les siens Rose Marie-Flore Massimi, à l'âge de cinquante-deux ans.

Mme Massimi habitait Ajaccio ; elle y était entourée de l'estime de tous. Epouse incomparable, mère dévouée, elle partageait son affection entre son mari et son fils, aujourd'hui plongés dans le plus profond abattement par le malheur aussi soudain qu'impitoyable qui les a frappés.

M. le professeur départemental d'agriculture Massimi a reçu de toutes parts les condoléances les plus émues. Malgré son immense douleur il a dû conduire les restes mortels de sa bien-aimée compagne jusqu'à Castifao, où se trouve le caveau familial. Une foule nombreuse a escorté le convoi de la maison mortuaire à la gare.

A Castifao, le deuil était général. De nombreux parents se sont portés au devant du cortège funèbre bien avant son entrée dans le village.

L'absoute a été donnée par M. le curé de Castifao, entouré de plusieurs prêtres des environs. L'église ne pouvait contenir la foule venue des villages voisins dont les manifestations sympathiques ont été aussi spontanées que touchantes.

Nous adressons à M. le professeur Massimi et à son fils, M. Antoine Massimi, receveur de l'enregistrement et des domaines l'expression de nos bien vifs regrets.

⁂

PORTOVECCHIO. — M. Fieri, gardº général des eaux et forêts à Solenzara, est nommé à Portovecchio, nouvelle organisation.

⁂

CAMBIA. — Le 21 octobre 1906, il sera procédé, par voie d'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'affermage des biens communaux pour les pâturages, la glandée et les arbousses.

Pour tous renseignements s'adresser à la mairie de Cambia.

⁂

GHISONACCIA. — Mlle Marie Albertini est nommée institutrice à Saint-Antoine.

Nos félicitations.

LA GRÈVE DE BARCHETTA

Barchetta, 11 octobre.

A la suite de la réunion d'aujourd'hui, une entrevue a été demandée à M. le Directeur de l'usine, à seule fin de conciliation.

M. le Directeur a répondu aux membres du syndicat qu'il n'avait pas qualité pour trancher, tout seul, le différend et qu'il aurait communiqué demain la réponse des patrons.

A l'unanimité, les ouvriers ont décidé de demander une augmentation desalaire et, si satisfaction ne leur est pas accordée, de laisser aux patrons la responsabilité du conflit, en continuant la grève.

Pour le syndicat,
Le secrétaire,
GUIDONI.

Société des Anciens Elèves du collège et du lycée de Bastia

Les sept rentes aux bourses d'externes fondées au Lycée de Bastia par l'Association des Anciens Elèves, sont prêts d'adresser, avant le 17 octobre, terme de rigueur, leur demande à M. Angeli, avocat général, président.

Conformément aux statuts de la Société, les bourses seront accordées de préférence à des fils ou petits-fils de sociétaires, et, à défaut de candidats de cette catégorie, à tous autres qui en seraient jugés dignes.

Les candidats feront connaître s'ils sont pourvus du certificat d'aptitude à la bourse, le nom de l'établissement dans lequel ils font actuellement leurs études, ainsi que la situation de fortune, le nombre d'enfants et les charges de famille de leurs parents.

Les titulaires actuels de bourses sont également tenus de renouveler leur demande.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Berga Charles-Jean-Baptiste, adjudant, 15 ans 3 mois 1 jour de services. Pension avec jouissance du 30 juin 1906. 620 fr.

Falconi Félix, adjudant, 15 ans de services. Pension avec jouissance du 14 juin 1906. 620 fr.

Fortini Auguste-Marius-Charles, adjudant, 16 ans 5 mois 27 jours de services. Pension avec jouissance du 17 juin 1906. 650 fr.

Innocenti Paul-Vincent, adjudant, 16 ans 2 mois 13 jours de services. Pension avec jouissance du 1er juin 1906. 650 fr.

Trouvé Eugène-Georges, adjudant, 18 ans 7 mois 13 jours de services. Pension avec jouissance du 18 juin 1906. 760 fr.

Crescioni Pierre François, sergent-major, 23 ans 4 mois 18 jours de services. Pension avec jouissance du 16 juin 1906. 755 fr.

Obligations Morelli 6 p°

TIRAGE
du 15 septembre 1906

471 Obligations 1878

5	2305	4764	7199	9809	12256
46	2369	4787	7403	9918	12370
59	2380	4824	7449	9925	12479
113	2389	4872	7483	9951	12506
143	2393	4953	7498	9973	12593
199	2398	4984	7521	10002	12632
207	2380	5047	7677	10237	12673
228	2478	5121	7814	10265	12674
236	2503	5143	7936	10284	12686
324	2534	5196	7946	10325	12692
357	2559	5241	7947	10354	12700
358	2597	5276	7950	10374	12702
361	2610	5279	7950	10387	12738
368	2654	5299	7953	10408	12861
383	2661	5334	7962	10440	12893
444	2689	5394	7969	10419	12959
369	2701	5401	7986	10440	12982
373	2711	5432	7997	10474	12995
411	2717	5456	8081	10499	13016
480	2793	5477	8082	10521	13070
488	2842	5484	8083	10522	13116
492	2846	5578	8085	10553	13171
525	2887	5667	8088	10560	13173
580	2928	5675	8118	10644	13179
630	2933	5712	8120	10750	13222
677	2952	5752	8190	10729	13230
701	2992	5777	8240	10819	13254
709	3003	5806	8241	10821	13255
714	3003	5924	8288	10852	13264
717	3066	5938	8317	10903	13265
750	3080	6082	8441	10908	13283
814	3110	6125	8444	10915	13300
855	3172	6155	8457	10975	13402
899	3205	6164	8498	10983	13436
917	3231	6173	8507	10987	13468
1021	3241	6192	8542	10992	13560
1023	3260	6214	8544	10994	13571
1048	3275	6288	8552	11042	13584
1069	3408	6309	8555	11068	13608
1076	3415	6324	8612	11104	13661
1093	3428	6398	8643	11196	13686
1117	3498	6470	8651	11203	13722
1126	3531	6478	8673	11207	13732
1148	3537	6506	8674	11218	13732
1126	3551	6540	8784	11247	13737
1146	3553	6545	8732	11268	13756
1161	3574	6566	8739	11270	13774
1182	3594	6627	8778	11287	13870
1222	3602	6637	8789	11451	13878
1302	3622	6674	8890	11460	13926
1417	3701	6679	8912	11474	13947
1422	3710	6709	8922	11477	13949
1488	3792	6715	8947	11493	13958
1506	3805	6716	8982	11543	13970
1521	3828	6738	9081	11626	140.4
1560	3833	6752	9140	11637	14006
1564	3850	6747	9206	11685	14109
1589	3872	6752	9208	11725	14111
1602	3927	6757	9242	11764	14134
1605	3938	6763	9251	11813	14142
1707	3970	6863	9280	11823	14150
1723	4041	6846	9313	11826	14169
1760	4150	6923	9343	11877	14196
1819	4159	6943	9349	11878	14239
1868	4186	6946	9426	11893	14274
1890	4262	6965	9453	11940	14278
1915	4317	6975	9614	12050	14459
1942	4335	6998	9614	12125	14350
1964	4376	6999	9656	12144	14318
1977	4406	7044	9658	12188	14360
1978	4421	7062	9731	12255	14363
2207	4495	7263	9799	12262	14371
2212	4547	7359	9800	12263	14382
2232	4745	7317	9821	12265	14411
2245	4849	7377	9827	12274	14476
2249	4684	7388	9880	12357	14454
2293	4754	7399			

La part à la charge de la Compagnie Générale Transatlantique, dans le remboursement des obligations ci-dessus, sera payée à dater du 1er octobre, en 415 fr. 785, par titre, impôt déduit.

AU CIRQUE

Pour l'Assistance Publique

Mercredi soir ont eu lieu au Cirque Forti, les débuts sensationnels d'un... âne, admirablement dressé par le sympathique Petringa, le clown aimé du public bastiais.

Ane et maître furent remarquables de bonne volonté et sans nul doute, ils n'auront garde de s'arrêter en si beau chemin.

Ce soir, vendredi, à la soirée donnée en faveur de l'Assistance Publique, les spectateurs, qui répondront en grand nombre à l'appel du Comité, pourront applaudir éducateur et élève.

Les deux Otto, par des tours d'équilibre vraiment remarquables, ont fait l'admiration de tous et les heureux répétés qui ont accueilli leur apparition sur la piste, nous sont un sûr garant que M. Forti, l'aimable directeur de notre Cirque, fut bien inspiré en s'adjoignant le concours de deux artistes aussi consciencieux.

Toute la troupe rivalisera d'entrain et de gaieté, et à n'en point douter, elle ne ménagera pas ses efforts pour assurer le succès de la soirée donnée ce soir au bénéfice de l'Assistance publique de notre ville.

Les services nombreux que cette institution, de création toute récente à Bastia, rend chaque jour, sont très appréciables, et nous espérons que les Bastiais, admirateurs de toute œuvre humanitaire, se rendront nombreux et enthousiastes à la représentation de ce soir vendredi.

Une recette des plus fructueuses viendra couronner cette soirée, qui sera une des plus belles de la saison ; les organisateurs y trouveront la récompense de leurs efforts généreux et seront l'indice certain de l'intérêt que la population bastiaise apporte au succès de toute œuvre humanitaire.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 11 octobre

Thermomètre. — 7 heures du matin + 20 2 à midi + 21° à 6 heures du soir + 20 Maxima + 21 4 Minima + 15 .

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée, Est,
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

A l'arrivée

M. Pholut, préfet de la Corse et M. Montigny, sous-préfet de Bastia.

⁂

Fiançailles

On nous annonce de Boivedre-Campomoro les fiançailles de Mlle Lucchinetta Durazzo avec notre très distingué confrère, M. Lorenzi de Badi.

Nous prions les futurs époux de vouloir bien agréer nos meilleurs souhaits.

⁂

Armée territoriale

M. Deberuardi, capitaine au 91e régiment territorial d'infanterie, passe au service d'état-major de la 12e région.

⁂

Un bureau de poste

Il existe un bureau de poste unique au monde en son genre dont le local se compose d'une simple barrique et, chose plus extraordinaire, n'est sous la surveillance d'aucun employé.

Ce bureau modèle est situé dans le détroit de Magellan, sur les côtes de Patagonie, en face de la Terre de Feu.

Cette barrique, qui flotte sur l'eau, est retenue à un rocher par une solide chaîne en fer ; à côté se dresse un énorme poteau indicateur en métal, sur lequel on lit, en gros caractères, cette laconique inscription : *Post office.*

Tous les navires qui traversent le détroit retirent de cette barrique ouverte les lettres pour les destinations qu'ils desservent et mettent dans ce bureau postal les lettres de leurs passagers, qui seront reconnues ensuite par d'autres navires qui les transmettront à leurs destinataires.

Ce bureau de poste qui, de prime abord, a l'air d'une vulgaire épave, est placé sous la sauvegarde des marins de toutes les nations qui fréquentent les mers du Sud.

Aucun bâtiment, de passage dans le détroit, quel que soit le pavillon, n'a garde d'oublier d'envoyer une embarcation à la « poste flottante », pour y remplir les formalités postales.

⁂

Douanes

Ont été nommés préposés des douanes en Algérie, MM. Franceschi Dominique, Pieri Jean-Dominique, Cerutti Pierre Jean-Cyre, Armani Pierre Jean-Baptiste, Pasqualini Joseph-Antoine, Pagezani Antoine-Eughne.

⁂

Orphéon Bastiais

Par suite du départ des nouvelles recrues, la société « Orphéon Bastiais » fait un pressant appel aux bonnes volontés de la ville.

Adresser les demandes au président de l'Orphéon, 42, boulevard Paoli.

Le Président, PIERESCHI.

⁂

Avis

Demoiselle Brevetée donne leçons chez elle ou à domicile.

S'adresser rue Napoléon, 21, au 5e, de 1 à 4 heures.

⁂

A louer

Un appartement de 10 pièces Boulevard Paoli, 38, 2e étage.

S'adresser place St Nicolas, 11, au second.

⁂

Mots de la fin

Dans une réunion de boulangers sur le repos hebdomadaire, un orateur disert invite ses camarades à ne pas travailler et à proclamer hautement leur droit au repos.

— Soogez, dit-il, combien le travail sans repos abîme le travailleur. En se tuant à la besogne, on meurt dix ans avant la fin de son existence.

Etat-Civil

MARIAGES

Lucchetti Dominique, employé, d'Alger, et Del Pellegrino Anna-Geneviève-Baptistine, de Bastia.

NAISSANCES

Meschi Antoine. — Casaroli Auguste.

DÉCÈS

Tasso Ange-Dominique, ébéniste, 51 ans, de Bastia.

Costa Vincente, tailleuse, célibataire, 26 de Bastia.

Vittori Georges, 13 mois, de gastia.

LE RETOUR D'AGE

L'ELIXIR DE VIRGINIE Nyrdahl qui guérit les varices, la phlébite, la vericocèle, les hémorroïdes est encore souverain contre tous les accidents du retour d'âge ; hémorragies, congestions, vertiges, étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, constipations. Nyrdahl, 2, rue de la Tacherie, Paris. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE SAINT-JEAN

Le Triduum préparatoire à la fête de Saint Louis se fait à Saint-Jean, le matin à 7 heures et le soir à 4 heures et demie. Les enfants des écoles y sont spécialement invités. Les exercices du Triduum seront clôturés, dimanche soir, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque d'Ajaccio.

CHOCOLAT MENIER

Demandez dans tous les Cafés

Un Edouard Pernod

C'est la meilleure des *absinthes.*

Cette Maison est la plus ancienne de ce nom, et la seule distillant à Couvet, (Suisse).

Elle n'a rien de commun avec les Maisons de même nom.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	10 oct.	11 oct.
Rente 3 0,0 amort.	95 10	95 90
— 3 p. 0,0 ancienne.	96 20	96 40

ex-coupon.

Monseigneur Desanti
A BASTIA

Ajaccio, 11 octobre.

Mgr Desanti, qui devait quitter Ajaccio aujourd'hui jeudi par le train de midi, pour se rendre à Bastia, a dû retarder son départ de quelques heures.

Mgr d'Ajaccio [arrivera demain matin à Bastia par le train de 10 heures et demie, après avoir passé la soirée à Corte.

Postes et Télégraphes

Paris, 11 octobre.

Le « Journal Officiel » publie aujourd'hui la nomination suivante :

M. Gozzi, commis des postes à Ajaccio, est appelé aux même fonctions à Marseille.

Ponts et Chaussées

Paris, 11 octobre.

M. Agostini, stagiaire des ponts et chaussées, actuellement en congé sans traitement, pour l'accomplissement de sa période de service militaire, sera attaché au département des Alpes-Maritimes à dater du 16 octobre courant.

DÉTOURNEMENTS
A LA MANUTENTION de Châlons-sur-Marne

Nouvelles arrestations

Châlons, 11 octobre.

Cette affaire prend des proportions gigantesques.

L'enquête judiciaire, menée conjointement par les autorités militaire et civile, amène chaque jour la découverte de nouveaux détournements.

Aujourd'hui deux sous-officiers employés à la manutention, ont été mis en cellule ; une plainte en conseil de guerre sera établie contre eux.

D'autre part, deux commerçants, occupant une situation considérable à Châlons, ont été l'objet d'un mandat d'arrêt, et incarcérés à la prison civile.

On annonce aussi que plusieurs sous-officiers libérés le mois dernier, ont été arrêtés par la gendarmerie dans leurs nouvelles résidences.

Cette grave affaire continue à préoccuper beaucoup l'opinion publique à Châlons-sur-Marne, où les fournisseurs compromis étaient jusqu'ici généralement estimés de toute la population.

LE MAUVAIS TEMPS
SUR
tout le littoral Méditerranéen

Marseille, 11 octobre.

Ce matin, à la première heure, le temps est devenu très mauvais sur tout le littoral méditerranéen.

A Marseille, le mistral souffle avec une violence extraordinaire accompagné de pluie et de grêle.

A Toulon, le temps est le même.

A Nice, la pluie tombe en abondance.

A Marseille, à Toulon, à Nice, la mer est démontée.

Tiragesfinanciers

Paris, 11 octobre.

Foncières 1903

L'obligation portant le numéro 585.737 est sortie remboursable à 150.000 francs.

L'obligation portant le numéro 434.065 est remboursable à 30.000 francs.

L'ENLÈVEMENT DU CHRIST *des Ecoles*

Une manifestation de protestation à Bauchêne

Alençon, 11 octobre.

Le maire de la commune de Beauchêne, aux environs d'Alençon, vient de prendre un arrêté ordonnant l'enlèvement immédiat de tous les emblèmes religieux se trouvant encore dans les écoles communales.

L'enlèvement du Christ de l'école des filles a donné lieu à une grande manifestation.

La population a transporté processionnellement aux chants du « Miserere » et du « Parce Domine », la Croix décorée aux couleurs nationales, dans une propriété privée, située face au local de l'école laïque des filles.

UN CYCLONE
DANS LES
Pyrénées-Orientales

Perpignan, 11 octobre.

Un cyclone s'est abattu ce matin sur le territoire de l'Ile-sur-Tet, dans les Pyrénées-Orientales.

Les dégâts sont considérables.

D'après les dernières nouvelles qui sont parvenues à Perpignan, il n'y a à déplorer aucun accident de personne.

COMMISSION DU BUDGET

Paris, 11 octobre.

Les membres de la Commission du budget se sont réunis de nouveau aujourd'hui sous la présidence de M. Berteaux.

M. Sarraut, secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, a été entendu au cours de cette réunion. Il a demandé le rétablissement de certains crédits du ministère de l'intérieur qui ont fait l'objet de réductions.

Grave accident *D'AUTOMOBILE*

Liane de Pougy grièvement blessée

Paris, 11 octobre.

Liane de Pougy a été victime aujourd'hui d'un accident d'automobile qui pourrait avoir des suites très graves.

Son automobile, qui marchait à une allure de 90 chevaux, ayant heurté un camion très lourd et très chargé, la grande mondaine a été projetée sur le pavé.

On s'est précipité à son secours, et il a été constaté que Liane de Pougy portait des blessures très profondes à la tête, d'où le sang jaillissait en abondance.

Après un premier pansement à la pharmacie la plus rapprochée du lieu de l'accident, Liane de Pougy, qui n'avait pas repris connaissance, a été transportée à l'hôpital où elle est l'objet des soins les plus empressés.

00550

Conseil de Cabinet

Paris, 11 octobre.

Les ministres se réuniront demain matin, en conseil, au ministère de la justice, sous la présidence de M. Sarrien.

Des décisions importantes doivent être prises dans ce conseil de cabinet.

Les Morts du Jour

M. le Conseiller Moreau

Lyon, 11 octobre.

M. Moreau, conseiller à la Cour d'appel, est décédé ce matin à l'âge de 65 ans.

Il était entré dans la magistrature en 1870, comme procureur de la République à Clamecy.

M. Moreau faisait partie de la Cour d'appel de Lyon depuis le 24 août 1887.

Henri Bouctot

Paris, 11 octobre.

On annonce également la mort de M. Henri Bouctot, membre libre de l'Académie des Beaux-Arts, directeur du cabinet des Estampes à la Bibliothèque nationale.

EN ESPAGNE
Abaissement subit de la température
Apparition de la neige

Madrid, 11 octobre.

La température, qui avait été des plus tempérées jusqu'ici, s'est subitement abaissée dans toute l'Espagne.

Des froids très vifs ont notamment été ressentis à la Granja, résidence d'été de Leurs Majestés le roi et la reine d'Espagne.

La neige est tombée abondamment sur les hauteurs de la Sierra Guadarrama.

VENTE
PAR SUITE DE SAISIE-EXÉCUTION

Le dimanche, 14 octobre 1906, il sera procédé, sur la Place du Marché de Bastia, à 9 heures du matin, par suite de saisie exécution, à la vente, aux enchères publiques, diverses marchandises consistant en riz, cigares, réglisse, chicorée et pipes.

Le prix de la vente en sera payé comptant sous peine de folle enchère.

L'huissier pourvuisant.
SALVADORI.

« *AVIS DE MESSE* »

Un service funèbre pour le repos de l'âme de

Madame veuve Casanova
Née VADI

sera célébré samedi, 13 octobre, à 9 heures du matin, à l'oratoire Saint Roch.

Un service funèbre pour le repos de l'âme de feue

Mme Antoinette Moretti
née BOYER

sera célébré samedi 13 du courant, à 9 heures du matin, en l'église Saint Jean.

MADAME **BRUNINI-CERESA**
Modiste — *Bd Paoli, 27, au 1er*

A l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'à partir du 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles de toutes les créations pour la saison Hiver, provenant des premières maisons de Paris.

Elle espère que ses clientes voudront l'honorer de leurs visites comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution de ordres transmis et au fini soigné du travail.

Prix très modérés

Futailles à vendre
neuves et usagées
de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.
A. PADOVANI,
7, Route du Cap, Bastia

M. CAMPILLI
Horloger-Electricien
Place du Marché
a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que tout emplacement et toutes réparations pour sonnerie électrique seront exécutés avec soin et à des prix réduits, défiant toute concurrence.

Demander partout
« **UN MORELLI** »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)
Le plus Haute Récompense

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
V. ARTAUD & GOUVERNAIRE

Nº 19. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA REINE DES GUEUX

par Paul MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

VII

LE LANGAGE DES CARTES ET DU STYLET

— Que s'est-il donc passé là-haut ? questionna le vieillard avec anxiété.

— Rien qui doive vous effrayer, mon père, répondit la singara qui avait reconvré tout son calme ; un ivrogne que je viens de mettre à la raison.

Elle ajouta, en prenant le bras du Pharaon :

— Partons, il est temps de rejoindre nos compagnons.

Le soir tombait rapidement et ses brumes commençaient à empiir les rues qui aboutissaient à la piazzetta.

Le vieillard et la jeune fille disparurent dans l'ombre naissante.

L'héritier des Vendemont se livrait cependant à d'incroyables efforts pour se tenir debout.

Son exaspération mettait le comble à son ivresse.

— C'est ce vin, balbutiait-il, ce vin de Syracuse, qui est un traître !... La terre tremble sous mes pas... Tout tourne. Vrai Dieu, je ne puis pourtant pas être gris comme le dernier de mes vaisseaux !

Il trébucha et s'affaissa lourdement sur un siège.

Puis, apostrophant ses deux compagnons :

— Où est-elle, cette prophétesse de malheur ?... Ai-je donc rêvé ?... Ai-je rêvé qu'elle était plus belle que jamais avec ses airs de Brademante et son aiguille à tricoter ?...

— Monseigneur, elle s'est enfuie...

— Et nous l'avons perdue dans le crépuscule...

— Il me la faut... Qu'on me la retrouve !... Ou je crie... je casse... je tue tout !...

Il fit une tentative pour porter la main à la garde de son épée... mais ses forces expirantes trahirent sa volonté... son bras retomba, inerte, le long de son corps... Sa tête vacilla sur ses épaules et fait par s'affaler pesamment sur sa poitrine...

Il bégaya encore quelques paroles sans suite... puis sa voix s'éteignit peu à peu dans le gosier... ses paupières battirent et se fermèrent... Tout son être croulait dans un sommeil de plomb.

MM. de Chalabre et de Brionne étaient deux courtisans selon la formule. J'entends qu'ils ne perdaient jamais l'occasion de mordre..., surtout quand ils étaient certains de le faire sans danger. Ils attendirent quelques minutes.

Ensuite, assurés que leur maître dormait, ils échangèrent un regard d'ironique commisération... Et comme si la même pensée leur avait poussé en même temps, la même réflexion jaillit simultanément de leurs lèvres :

— Pauvre petite princesse Nicole !

VIII

CE QUI S'ÉTAIT PASSÉ DANS LA NUIT DU 16 OCTOBRE 1601 ET CE QUI EN ÉTAIT RÉSULTÉ

On avait emporté Son Altesse dans sa chambre, et on l'avait mise — tout bourgeoisement — dans son lit.

MM. de Chalabre et de Brionne étaient alités de même se livrer au repos.

M. de Siork avait paru en faire autant. Mais il se n'était point couché, et quand il avait été sûr que ses trois compagnons dormaient à poings fermés, il était descendu sans bruit à l'écurie du *Corps Santo*, s'était fait seller et brider sa monture par un valet, et avait mis le pied à l'étrier en murmurant :

— Une heure pour aller, une pour revenir, autant pour débattre l'affaire... Il est encore loin de minuit... Allons, je serai de retour avant que mon noble maître ait fini de cuver son vin de Syracuse.

Sur quoi, sortant de l'osterie, après avoir recommandé à l'hôte et à ses gens de garder un silence absolu sur cette chevauchée nocturne, il avait donné de l'éperon et s'était lancé au galop sur la route indiquée par le vieux hobereau.

Voilà comment nous les retrouvons tous les deux seuls, en face l'un de l'autre, dans le campement des Grande-Scorpions.

Le Pharaon écoutait et le baron parlait.

— Il y a seize, disait-il, tu étais un homme heureux, Pharaon. Tu avais épousé la paroute Mani, souveraine de la tribu, et de cette union était née une fille que vous avez appelée Diamante. Après avoir parcouru les Flandres et les provinces riveraines de la Meuse, vous aviez décidé de descendre vers la Suisse et le Piémont en traversant le duché de Lorraine... Vous vous êtes donc engagés dans ce dernier pays, et, après différentes étapes vous étiez venu camper sous les murs de Nancy, à l'endroit dit : la Commanderie de Saint-Jean, hors de la porte de ce nom et près de l'étang dans les glaces duquel avait été retrouvé — un siècle auparavant — le corps de Charles le Téméraire. C'était une grave imprudence. Il ne faisait point bon, par ce temps, en Lorraine, pour les hérétiques, les Wallons, les démoniaques et les sorciers. Le procureur général Nicolas Rémy, leur donnait une chasse continue, acharnée, impitoyable...

(A suivre).

ORFÈVRERIE COUVERTS **CHRISTOFLE**

Envoi franco du Catalogue — Réargenture de tous objets

Notre Représentant à Bastia est M. Ignace VIALE et Fils, 25, Bd Paoli.

LE CHAMBORD la première CONSOMMATION du monde désire un **REPRÉSENTANT** commissionnaire dans chaque arrondissement. Conditions avantageuses. Ventes facilitées par cadeaux. Ne sera répondu qu'aux demandes indiquant références. Ecrire: *CHAMBORD, 75 bis, Boulevard de Clichy, Paris.*

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants

Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles

Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel est recommandé par sa belle situation, au cœur de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à acétylène, et les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Malgue du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard de Cardo.

POUR FAIRE PONDRE LES POULES

2.500 ŒUFS par an pour 10 poules

NOTICE gratis et franco

La Directeur-Gérant,
J.B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

M. Elvio Mazzoni

réparateur-mécanicien de pianos, ouvrier ébéniste chez MM. Petit frères.

ANCIEN CABINET PRADERE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, s'avoir à se mettre en partie [illegible] dentiste [illegible] qui n'est que le fruit d'[illegible] dentiste.

Pensionnat Demi-Pensionnat — Externa

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-190

4 Élèves reçues au brevet élémentaire s
5 présentées;
4 Admission à l'Ecole Normale sur 5;
16 Brevets supérieurs sur 18.
Des Institutrices pourvues du brevet supérieu
sont attachées à l'Etablissement.
Préparation spéciale au concours d'admissio
à l'Ecole Normale et pour le brevet de l'Ens
seignement primaire supérieur.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAV

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administratio

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEU établissement public de la ville, le seul annexé [illegible] les Cours sont tenus par MM. les Professeurs [illegible] Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs [illegible] l'Institutrice.

Exposée au plein Midi, au bord de la mer, [illegible] splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent [illegible] réunissent les meilleures garanties d'hygiène et [illegible] confort.

Pensionnat Demi-Pensionnat — Externa

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-190

4 Élèves reçues au brevet élémentaire s
5 présentées;
4 Admission à l'Ecole Normale sur 5;
16 Brevets supérieurs sur 18.
Des Institutrices pourvues du brevet supérieu
sont attachées à l'Etablissement.
Préparation spéciale au concours d'admissio
à l'Ecole Normale et pour le brevet de l'Ens
seignement primaire supérieur.

Dépositaires pour toute la Corse,
L. N. Mattei et Cie

AUJOURD'HUI PARAIT

Les Illustrations de la Cors

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIII^e siècle. Allégories (Salon de 1870).

sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6
sur papier blanc — — . . . 5

HOMMES CÉLÈBRES

Sambucuccio d'Alando (Salon de 1870).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.

sur papier de Chine, format 49×30. Chaque. 2

3^me Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1876).

sur papier de Chine, format 65×50 . . . 7
sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2

EN VENTE :

A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. d PERETTI, Libraire.

BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Le meilleur des cigares à 0,10 sans contredit le Cigare Mat le demander dans tous les débits.

On ne fume pas ce bon cigare, On le hume, tellement il est rare.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNEE — N° 279 — SAMEDI 13 OCTOBRE 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite chron., 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Un an supplément pour l'étranger. Prière de joindre la bande du journal.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA
00551

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Edouard.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 58 m. — Coucher, 5 h. 45 s.

Dernier quar., le 10. — Nouv. Lune, le 17

Fête de Demain : N. D. de la Maternité.

12 OCTOBRE

Exploitation honteuse

Décidément la fatalité s'acharne sur la Corse. Et il faut que celle-ci soit descendue bien bas, et qu'il n'y ait personne pour la représenter, pour que nous subissions sans nous révolter violemment les procédés abusifs et tyranniques de la Compagnie Fraissinet qui, en maîtresse absolue, honteusement exploite un pays dont les cris de détresse et d'agonie ne trouvent d'échos nulle part.

On vient nous dire : mais pourquoi ne faites-vous pas comme par ailleurs, sur le continent et en Algérie ; pourquoi ne cultivez-vous pas, et pourquoi laissez-vous le maquis pousser de partout, alors que votre pays pourrait produire très abondamment tout ce qu'on peut rêver, primeurs, fruits, raisins, céréales, fourrages, etc.

Vous pourriez lutter très avantageusement avec l'Algérie, la Tunisie ou toute autre contrée similaire, pour les exportations culturales. Et votre pays, avec un peu de peine, pourrait à bref délai sortir de cet état lamentable dans lequel il se débat vainement depuis si longtemps.

Nous pourrions évidemment tout faire, faire comme les autres, sinon mieux, car nous ne sommes pas plus bêtes que les voisins, ni que quiconque.

Nous pourrions profiter de l'évolution économique qui se manifeste partout, large et généreuse, améliorer notre sort et vivre, sinon dans le bien-être et l'opulence, tout au moins dans des conditions supportables.

Nous pourrions enfin nous aider, nous relever et prendre rang dans le mouvement progressif des affaires que l'on constate partout, dans la dernière bourgade du continent ou de l'Algérie, comme dans les centres les plus minuscules de nos colonies les plus lointaines, si la Compagnie Fraissinet ne nous tenait pas emprisonnés dans l'étau de ses tarifs jusqu'à nous faire râler.

Nous l'avons connue, cette Compagnie Fraissinet, végétant avec ses rafiots ancrés dans le vieux port de Bastia, souple, docile, se recommandant à tous les saints pour avoir du fret, il n'y a pas bien longtemps de cela, et sa morgue n'était certes pas celle d'aujourd'hui.

La voilà aujourd'hui devenue omnipotente, et la voilà, par reconnaissance sans doute, qui nous écrase sous ses tarifs exorbitants et nous ruine sans merci.

Pour ne parler que de certains tarifs, nous payons avec la Compagnie Fraissinet trois fois plus qu'avec n'importe quelle compagnie sur l'Algérie. Si on nous contestant nous pourrions préciser.

Et puis, la Compagnie Fraissinet embarque ou n'embarque pas les marchandises, à son gré. De sorte que les transactions n'y sont pas faciles avec notre pays déjà si peu en faveur dans le monde des affaires.

Après çà, on voit des conseillers généraux discuter sur la vitesse des courriers pour avoir un ou deux nœuds de plus. Quelle dérision ! alors que jamais personne ne s'arrêtera à vérifier si on a filé 13 ou 14 nœuds.

Et puis, n'y a-t-il pas la ressource des prétendus cas de force majeure, mauvais temps, rupture de bielle, tuyaux, etc., pour justifier les retards ?

Et pendant qu'on discute sur les vitesses à donner sur Ajaccio et Bastia, la Compagnie Fraissinet continue son régime de bon plaisir dans ce pays conquis qu'est notre malheureuse Corse.

Z.

M. Jaurès et M. Clémenceau

M. Clémenceau ayant parlé le dimanche précédent en Vendée, M. Jaurès a discouru hier en Auvergne.

M. Clémenceau avait brossé un vigoureux tableau des combats du Bocage. M. Jaurès a brodé une histoire des luttes de « l'esprit républicain » sous la troisième République. Il a salué, en passant, le Clémenceau d'autrefois ; puis, par des sentiers fleuris de rhétorique, il l'a ramené à la place Beauvau. C'est à ce point d'intersection du passé et de l'avenir que cesse l'enchantement entre ces deux artistes de la politique. M. Jaurès aime mieux voir M. Clémenceau dans l'opposition qu'au gouvernement, et la réciproque doit être vraie.

— Vous êtes le passé, lui dit-il dédaigneusement ; moi, je suis l'avenir. Vous aimez le paysan français, maître du socialisme ; je calme, moi, le socialisme maître du paysan français.

Qui a raison dans cette controverse champêtre ? Est-ce M. Clémenceau ? Est-ce M. Jaurès ? Les deux, nous semble-t-il, l'un en théorie, l'autre en fait. Il est incontestable que, la puissance du nombre appartenant au paysan, le paysan devrait être le maître des destinées politiques de la France. Il est non moins incontestable que le paysan est fermement attaché à la propriété individuelle, qu'il cherche la prospérité par le travail et l'épargne, qu'il n'est pas socialiste.

Pour permettre à sa destinée de s'accomplir, le paysan ne demande que la liberté dans l'ordre public. Un gouvernement ferme et sage, des Chambres économes des deniers nationaux, des députés aptes à aménager l'outillage et l'organisation économiques du pays : voilà ce que désire le paysan français.

On sait comment ses vœux ont été exaucés. Les impôts augmentent sans cesse, l'initiative individuelle est constamment entravée par des lois mesquines, l'ordre public est compromis par des grèves incessantes, et le paysan, qui est la majorité, doit payer de sa poche le coût de lois dont seul profite — si l'on peut dire — l'ouvrier qui est la minorité.

Il résulte de cette constatation que si le paysan devrait être le maître du socialisme, le socialisme est en réalité le maître du paysan. C'est la poltronnerie gouvernementale qui tasse arbitrairement la volonté nationale. Les ouvriers syndiqués et les socialistes sont en nombre infime dans le pays mais ils s'agitent constamment, parlent, crient et menacent. Devant eux, les gouvernements s'inclinent pour avoir la paix, et les Chambres cèdant au même sentiment obéissent à leurs sommations.

M. Clémenceau triompherait aisément de M. Jaurès s'il avait le parti pris de défendre envers et contre tous — c'est-à-dire particulièrement contre les socialistes — l'ordre public si souvent troublé dans la période que nous venons de traverser.

(Le Temps).

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Lettre de M. le Président DU SYNDICAT D'INITIATIVE DE CALVI

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Dans sa lettre du 15 septembre dernier à M. Fasseto, que « l'Ile de Beauté et autres organes insulaires ont publiée, M. Fraissinet propose de fixer à 6 heures du matin le départ de Nice, des deux hebdomadaires, pour Calvi ou l'Ile-Rousse, se basant pour cela sur « les vœux de la Chambre de Commerce de Bastia et de MM. Santinggi et Capitali, présidents des syndicats d'initiative de Nice et Calvi ».

Je ne sais si la Chambre de Commerce de Bastia, ainsi que M. Santinggi, ont émis un pareil vœu, mais en ce qui me concerne, c'est la une « inexactitude » contre laquelle je tiens à protester avec la dernière énergie.

Je n'en veux pour preuve que le télégramme adressé au Président du Congrès des Intérêts Corses, qui s'est tenu à Marseille en juin 1906, et qui réunnait les « desiderata » de l'arrondissement de Calvi ainsi qu'il suit :

« Nous regrettons vivement de ne pouvoir assister au Congrès. Nous insistons énergiquement pour modifications suivantes :

» Reporter au lundi ou tout autre jour de la semaine à l'exception du dimanche arrivée en Balagne de l'hebdomadaire Marseille Toulon ;

» Fixer à « 10 heures et demie » matin départ de Nice du rapide du dimanche pour Calvi ou l'Ile Rousse. Effectuer traversées diurnes tant l'aller qu'au retour, Nice-Balagne, conformément au cahier des charges ;

» Nous signalons, en outre, majoration illégale tarifs, passages sur ligne Marseille-Toulon-Balagne, et demandons application stricte du cahier des charges pour nourriture facultative ».

Est-ce clair, est-ce précis et formel ? Pourquoi dès lors cette interprétation « erronée ? » N'insistons pas. Le public, notre juge à tous, appréciera....

S'il était vrai — ce que d'ailleurs je me refuse à croire — que les honorables représentants de la Balagne au Conseil général aient accepté des heures de départ de Nice et de Calvi ou d'Ile-Rousse « aussi » incommodes, on fait certaines concessions de nature à leser gravement les intérêts de notre malheureux arrondissement, nous ne pourrions que le déplorer, tout en nous réservant de porter notre légitime protestation plus haut et plus loin !...

Je tiens en terminant cette longue lettre que je vous écris à mon retour à Calvi, à faire remarquer le « sentiment » de M. Fraissinet en ce qui concerne la majoration « illégale », (oui, M. Fraissinet, c'est illégal Toulon n'étant qu'une simple escale du service Marseille-Balagne !) des tarifs de passage et l'application « stricte » du cahier des charges pour la nourriture facultative. Là encore l'opinion publique jugera.

M. Fraissinet a surtout en vue ses propres intérêts.

Nous avons le devoir de sauvegarder ceux de la Corse en général et de la Balagne en particulier...

Veuillez agréer, etc.

PIERRE CAPITALI.

Ce que disent les Journaux

La République Française

Au sujet du discours de M. Jaurès à Clermont Ferrand :

« Les longs développements historiques auxquels s'est livré M. Jaurès sur l'évolution du parti républicain sont assez curieux. On voit bien où il veut en venir. Il s'agit de démontrer qu'il y a toujours eu dans le parti républicain une fraction d'avant-garde à laquelle seraient dues toutes les améliorations l'affermissement et tous les progrès de la République. La conclusion qui n'est pas formulée explicitement, s'impose toute seule. Le parti socialiste a sa place dans la majorité. Que dis-je ? Il est la vraie majorité, il est le levier essentiel, la cheville ouvrière. Revenons au régime de M. Combes.

Quant à M. Clémenceau, ce n'est plus qu'un vil opportuniste. Il est vrai que M. Clémenceau pourrait répondre comme il a déjà fait à la Chambre : « Vous serez peut-être, un jour, vous aussi, opportuniste ».

Le Soleil

« M. Clémenceau n'est plus, comme les Gambetta, les Ferry, les Waldeck, qu'un conservateur et un modérantiste. On l'écarte comme il écarta, on le dénonce comme il dénonça, et au nom de la logique on le renversera comme il a renversé. Chacun son tour ».

« Son tour de pouvoir est venu, son tour de chute approche. Il y a encore de la place dans les fossés où il ira rejoindre ceux qui furent ses victimes. Qu'il se console, Jaurès ne tardera pas à culbuter, sa chute le vengera comme la sienne vengera bientôt les Gambetta, les Ferry, et les Waldeck des coups qu'il leur a portés et ravis.

L'Estafette

De M. Judet :

« Si toutes les informations qui sortent du quai d'Orsay se confirment, nous sommes à la veille de posséder une diplomatie homogène, adaptée à une politique carrément formulée. Elle a malheureusement eu tête à Londres, mais chaque jour elle fait un progrès sensible en logeant un à un tous les hommes que réunit l'aptitude et la communauté de vues dans les fonctions essentielles. Elle procède avec une suite, une ténacité remarquable, à la recherche certainement les moyens d'entamer la lutte avec les meilleures chances en groupant ses plus dévoués collaborateurs ».

« Nous ne blâmons pas la continuité et l'ordre de ses préparations, elle suit son plan. Nous demandons seulement si la France sait ce qu'elle doit en attendre et ce qu'elle en tirera ».

Le Radical

Sur le repos hebdomadaire :

« La loi sur le repos hebdomadaire ne peut recevoir une application uniforme, même dans chaque corporation, et si le Conseil d'Etat doit à nouveau intervenir pour régler l'exécution de la loi, il conviendra de rappeler qu'il n'est point d'instrument supérieur à la liberté quand il s'agit d'harmoniser les intérêts de notre merveilleux arrondissement, nous ne pourrions

Conseil Général

L'Hôpital Militaire de Guagno

Parmi les importantes questions traitées au cours de cette session du Conseil général, le rétablissement de l'hôpital militaire de Guagno a retenu d'une façon toute spéciale l'attention de l'assemblée départementale et des députés présents à la réunion.

Nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs le vœu si justement émis par M. l'abbé Ottavy, conseiller général du canton de Socia.

On peut se rendre compte, à la lecture de ce vœu, des raisons supérieures qui militent en faveur du rétablissement de l'hôpital militaire de Guagno.

Considérant que la question du rétablissement de l'hôpital militaire thermal de Guagno-les-Bains, proposée et adoptée à l'unanimité à toutes les sessions du Conseil général depuis la session du mois d'octobre 1901, n'a pas encore été solutionnée,

Considérant que les arguments, présentés jusqu'à ce jour pour démontrer l'inutilité du rétablissement de l'hôpital de Guagno ne peuvent que sur des indications erronées, que l'hôpital militaire de Guagno rendrait, comme dans le passé, les plus grands services à l'armée et à la Corse entière ; que les eaux sulfureuses de Guagno possèdent, à la fois, toutes les propriétés des eaux de Barèges, de Bourbonne et même de Vichy, comme il résulte des diverses analyses qui en ont été faites par les divers médecins attachés à l'établissement jusqu'en 1883, et depuis trois ans, par M. Ferrandi, ancien médecin-chef de l'hôpital militaire d'Ajaccio, dont la compétence en l'espèce est hors de toute discussion,

Considérant que, comme il a été démontré, il y a économie réelle pour l'Etat à diriger sur Guagno plutôt que sur Barèges, sur Bourbonne ou sur Vichy les militaires des différentes garnisons de la Corse et les coloniaux corses de toute provenance ; que la dépense exposée chaque année pour envoyer à Bourbonne, à Barèges ou à Vichy, les nombreux coloniaux corses qui arrivent en congé de convalescence dans l'île pour y passer, la plupart, 8, 10 et 12 mois à solde entière, se trouverait diminuée dans une très grande proportion, si dès leur débarquement ils étaient traités sur place par les eaux thermales similaires de Guagno, dont l'efficacité est si manifeste et les indications si nombreuses et si variées ; que

« Le travailleur a droit au repos et l'Etat en assurant l'application d'un tel principe remplit simplement un devoir. Mais le rôle de l'Etat s'arrête là. C'est aux intéressés à se mettre d'accord sur les détails d'application de la loi. Les pouvoirs publics n'ont qu'à enregistrer leurs décisions et à contrôler la mise en pratique. Pourquoi vouloir tout réglementer ? »

Le Libre Parole

De M. Drumont :

« Briand et Clémenceau se préparent pour les interpellations de la rentrée à chercher un thème oratoire expliquant que la persécution religieuse se concilie très bien avec le respect de la liberté de conscience.

» Ces ennemis du nationalisme s'en tireront en affichant contre un vieillard désarmé le nationalisme le plus intraitable. Ils ont toujours suivi dans la politique extérieure de la France la direction du grand maître de la franc-maçonnerie italienne, mais ces patriotes ombrageux n'admettent pas que dans le domaine religieux les catholiques obéissent au Vicaire de Jésus Christ. »

le budget du ministère de la guerre ne serait pas de ce chef grevé d'un centime, attendu que toutes les sommes qu'il aurait à verser pour le traitement des nombreux malades de cette catégorie, lui seraient remboursées par les ministères respectifs de ces malades qui, en dehors des militaires des diverses garnisons, des retraités, des fonctionnaires ou employés civils de la Corse formeraient certainement le plus fort appoint et s'élèveraient à des chiffres doubles et même triples de ceux qui ont été mentionnés dans le dernier rapport présenté un peu légèrement au ministère de la guerre sur la question ; que d'autre part, l'hôpital serait rebâti entièrement aux frais de la propriétaire ou de la société qui serait appelée par elle à l'exploiter, à seule charge pour l'Etat d'y assurer le service du 1er juin au 1er octobre par le personnel médical de l'hôpital militaire d'Ajaccio, après contrat entre les deux parties et avec la certitude que le prix moyen par homme et par jour sera de beaucoup moins élevé que celui des hôpitaux militaires thermaux du continent.

Considérant que l'hôpital militaire de Guagno, se trouvant, en quelque sorte, sur la route stratégique de Corse à Ajaccio, peut rendre les plus grands services comme hôpital d'évacuation en cas de guerre ; qu'il constituerait, sans contredit, un véritable sanatorium pour les cures d'air, vu sa situation privilégiée sur un plateau à 480 mètres d'altitude, au milieu d'une superbe forêt de châtaigniers et de pins, dans un climat merveilleux et sous une température douce et uniforme.

Considérant que le rétablissement de l'hôpital militaire de Guagno-les-Bains touche à un intérêt vital de notre pays, qu'il importe souverainement d'assurer, enfin, qu'il s'impose d'une façon manifeste tant au point de vue économique qu'au point de vue stratégique et hygiénique;

Le conseiller général consigné prie le Conseil général de confirmer ses vœux antérieurs en demandant ce rétablissement par un vœu ferme et en invitant nos représentants des deux Chambres à faire sans retard, auprès de M. le Ministre de la Guerre, toutes les diligences que la Corse entière attend de leur patriotisme, pour la solution favorable d'une question qui traîne malheureusement depuis trop longtemps.

La lecture de ce vœu, faite au milieu de l'attention générale, soulève l'approbation des conseillers présents.

M. le docteur Santelli, député de Calvi, monte à la tribune et s'associe de grand cœur au vœu émis par M. l'abbé Ottavy, et, dans un langage vibrant de patriotisme à traverr lequel se révèle son dévouement à toutes les œuvres vraiment corses, s'engage solennellement pour lui et pour tous ses collègues de la représentation à s'employer avec la dernière énergie à doter la Corse par une juste réparation de l'hôpital, sollicité depuis de si longues années par le Conseil général.

M. le député Santelli prend occasion de cette discussion pour adresser à M. le docteur Ferrandi des félicitations, réellement méritées, pour la part si intelligente et si active qu'il prend généreusement à l'œuvre si éminemment humanitaire et patriotique du rétablissement de l'hôpital militaire thermal de Guagno-les-Bains.

M. Santelli n'a pas que des enthousiasmes passagers ; c'est une volonté qui, s'ajoutant à l'action collective de tous nos représentants, nous obtiendra sûrement une prompte satisfaction de M. le Ministre de la Guerre, dont la Corse s'honore comme de l'un de ses plus illustres enfants.

X.

Au « Journal Officiel »

Ministère de la Guerre

Armée territoriale

M. Cozzi, ingénieur en chef de 2e classe des ponts et chaussées, est nommé au grade de chef de bataillon du génie et maintenu dans la 11e région.

M. Poivenel, officier d'administration de 1re classe du service de santé en retraite est nommé à un emploi de son grade dans le cadre auxiliaire.

M. Busoni, adjoint à l'intendance du cadre auxiliaire, de la 1e région, passe à la 16e région.

Ministère de la Marine

Le quartier-maître vétéran Albertini Etienne, du port de Toulon, est nommé au grade de second maître.

MM. Carli Marina, des constructions navales, et Moretti François, de l'artillerie ont satisfait aux examens de sortie de l'école supérieure de maistrance et ont été classés, le premier avec le numéro 26, le second avec le numéro 61.

Ministère de l'Agriculture

M. Marsuly, adjudant au 30e, a été nommé expéditionnaire de 7e classe à l'administration centrale du ministère de l'agriculture.

Préfecture de la Seine

M. Massoni François-Marie a été nommé expéditionnaire de 7e classe à la caisse municipale.

Monseigneur Desanti
A BASTIA

A 10 heures et demie, toutes les cloches de la ville chantent leur *alleluia* glorieux. Elles saluent l'arrivée à Bastia de Monseigneur l'Evêque d'Ajaccio.

Plus de 150 prêtres étaient réunis à la gare, entourés d'une foule de fidèles, parmi lesquels on remarque toutes les notabilités catholiques de la ville. Lorsque Monseigneur Desanti apparaît sur le quai de la gare, de toutes les poitrine partent les cris nourris de « Vive Monseigneur ! »

Mgr Desanti a dû se rendre à pied jusqu'à l'église Saint-Jean, escorté par une très nombreuse cohorte d'ecclésiastiques et de laïques.

L'église était bondée de monde. Après une courte prière, Monseigneur Desanti, en proie à une vive émotion, prononce une vibrante allocution, interrompue par des applaudissements enthousiastes, que l'Evêque dût réprimer d'un geste paternel.

Monseigneur, après un salut affectueux à la Ville de Bastia, si profondément attachée aux croyances des ancêtres, demande à tous les catholiques d'unir leurs prières, pour que Dieu dicte au clergé Corse les décisions qu'il va prendre à cette heure grave.

*

A 4 heure et demie, les prêtres de l'arrondissement se sont réunis en conférence, sous la présidence de Mgr Desanti. La séance a duré jusqu'à 6 heures, et n'a été suspendue que pendant une heure environ.

Le secret le plus absolu est gardé sur les décisions qui ont été prises par l'assemblée.

Un salut solennel et public a clôturé cette séance.

Société des Anciens Elèves du collège et du lycée de Bastia

Les aspirants aux bourses d'externes étudiées au Lycée de Bastia par l'Association des Anciens Elèves, sont priés d'adresser, avant le 17 octobre, terme de rigueur, leur demande à M. Angeli, avocat général, président.

Conformément aux statuts de la Société, les bourses seront accordées de préférence à des fils ou petits-fils de sociétaires, et, à défaut de candidats de cette catégorie, à tous autres qui en seraient jugés dignes.

Les candidats feront connaître s'ils sont pourvus du certificat d'aptitude à la bourse, le nom de l'établissement dans lequel ils font actuellement leurs études, ainsi que la situation de fortune, le nombre d'enfants et les charges de famille de leurs parents.

Les titulaires actuels de bourses sont également tenus de renouveler leur demande.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE SAINT-JEAN

Le Triduum préparatoire à la fête de Saint Louis se fait à Saint-Jean, le matin à 7 heures et le soir à 4 heures et demie. Les enfants des écoles y sont spécialement invités. Les exercices du Trièdum seront clôturés dimanche soir, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque d'Ajaccio.

Examens des Brevets

La deuxième session des examens pour l'obtention des divers brevets (élémentaire et supérieur) s'ouvrira aux dates suivantes :

Lundi 15 octobre, brevet supérieur des jeunes gens ;

Lundi 24 octobre, brevet supérieur des jeunes filles.

Les examens écrits et oraux ont lieu comme d'habitude au lycée. Les aspirants et aspirantes sont convoqués pour 7 heures et demie du matin. Entrée par la rue de la Miséricorde.

Les aspirants et aspirantes trouveront à notre librairie les fournitures qui leur sont nécessaires.

J'ai demandé aux pilules Pink la guérison
Elles m'ont guérie.

Mademoiselle Zulma Bolmer, qui habite 23, rue du Champ de Foire, à Vouziers, écrivait dernièrement à M. Gablin :

« J'ai été, pendant longtemps, complètement anémique, je n'avais plus de couleurs et j'avais la respiration si courte que, pour rien au monde, je n'aurais pu monter un escalier sans m'y reprendre à plusieurs fois, ou courir d'une seule traite pendant cinquante mètres. J'étais devenue faible et pâle et faisais pitié, tellement j'avais maux sur maux. Je ne pouvais plus travailler et je ne mangeais plus. Toutes les jours, j'avais des migraines très fortes qui m'obligeaient à me coucher. On m'avait indiqué plusieurs médicaments que j'ai pris consciencieusement. Ils ne m'ont rien fait. J'ai pensé à faire la cure des pilules Pink, quand j'ai eu remarqué les nombreux certificats publiés dans les journaux.

Mademoiselle Zulma Bolmer
(Cl. Ladot)

J'ai donc demandé aux pilules Pink de me guérir et, effectivement, elles m'ont guérie et bien guérie. J'ai retrouvé tout de suite un excellent appétit, de bonnes digestions, des couleurs. Je suis devenue rapidement plus forte, ai repris bonne mine, et un travail, même pénible, ne me laisse ni oppressée, ni fatiguée. Mes migraines ont complètement disparu. »

Le docteur qui disait des pilules Pink : « Ce sont les amies des femmes », avait mille fois raison. Il semble que ce médicament, qui donne si facilement la force, a été spécialement créé pour le sexe faible. A la pauvre jeune fille chlorotique, anémique, à celle dont on dit en la voyant : « Elle n'a pas de sang », les pilules Pink donnent du sang. A la femme, elles régularisent les époques, et ce moment critique qui, chez beaucoup, est caractérisé par les pires souffrances, passe sans douleur pour celles qui prennent les pilules Pink. Enfin à l'âge critique, les pilules Pink sont indispensables. Tous les organes, déjà usés par peu mal d'années de service, ont besoin de se trouver, à ce moment, en par fait état de fonctionnement. Les pilules Pink les répareront tous.

Elles guérissent l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, rhumatismes, migraines névralgies.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt, pharmacie Gablin, 23, rue Balzac, Paris. 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche, 14 courant, de 9 à 10 heures du matin, à la mairie :

1. Perception de la cotisation ; 2. Réception de nouveaux sociétaires ; 3. Remise de la médaille décernée par la « Dotation » à M. Hatali, ancien président et vice-président d'honneur de la 160e section (Bastia).

Le président, P.-P. Monti.

ASSISTANCE PUBLIQUE. — Les membres de la dite Société sont informés que les élections, pour le renouvellement du bureau, auront lieu dimanche, 14 courant, au local.

Le scrutin sera ouvert de 7 heures du matin à 1 heure du soir.

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Samedi, 13 courant, à 8 heures du soir, à la Mairie, réunion ordinaire pour la perception des cotisations du mois d'octobre.

A partir du mois de novembre les membres en retard dans le même local et à la même heure, le 8 de chaque mois, pour tous les semestres indistinctement. Passé ce délai, il ne sera plus reçu de cotisations, et les retardataires seront astreints à verser l'amende de 0,25 le mois suivant.

CIRQUE ÉQUESTRE INTERNATIONAL

Ce soir

Grande représentation de gala

auquel y prendront part tous les artistes dans leurs exercices variés.

Grand charivari

dans lequel prendront part

les Deux OTTO

les célèbres et extraordinaires acrobates, équilibristes et sauteurs

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 12 octobre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 17 à midi + 20 4 à 6 heures du soir + 17 5 Maxima + 20 6 Minima + 13 8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 760 mm. à midi, 760 mm. 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, 4 7 h. du matin : 10 mm

⁂

Ecole de Versailles

Ont été admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'école militaire de l'artillerie et du génie, division de l'artillerie, les sous-officiers dont les noms suivent : Costa, Leandri, Mialle, Aubinneau, Darasse, Gouvernet, maréchaux des logis au 38e d'artillerie ; Marti, maréchal des logis au 23e ; Fratani, maréchal des logis au 43e bataillon à pied ; Tertig, maréchal des logis au 14e régiment.

⁂

Conférences

M. Rousset, le sympathique conférencier, qui vient de visiter les principales villes de France, donnera quelques conférences dans notre ville, à partir de demain dimanche.

Ces conférences seront accompagnées de vues animées.

⁂

Dalle soulevée

Nous avons constaté avec plaisir que la dalle soulevée, située devant la pâtisserie Julien Lota, a été réparée. Nous sommes heureux de remercier M. l'Architecte de la Ville, qui a bien voulu accueillir notre réclamation, dès qu'elle a été formulée.

⁂

Heureuse Commune !

Une commune des plus heureuses est, sans contredit, celle de Serves, située près du lac de ce nom, dans cette délicieuse vallée de la Dollar, qui des Vosges va jusqu'au Rhin.

Ses habitants ont été informés par le maire que, sur leur demande, ils recevront gratuitement le bois à brûler nécessaire au réchauffement des maisons pendant la saison hivernale, une appréciable quantité de fourrages pour l'alimentation de leur bétail, ainsi que toutes les fournitures scolaires pour leurs enfants, et, finalement, une distribution d'eau potable à domicile moyennant une canalisation qu'on est en train de terminer dans ces jours.

Et tout cela sans la dépense d'un centime !

Il faut encore remarquer que dans cette commune — peu commune — on recherche les moyens de pouvoir fournir, au même prix, c'est-à-dire gratuitement, l'illumination électrique à domicile.

Quelle différence entre ce pays et le nôtre !... Dans ce pauvre département de Corse, on étudie, au contraire, les moyens de nous faire payer même l'air nécessaire à la respiration !

⁂

Cours malprovres

Procès-verbal a été dressé par la police contre tous les locataires de la maison portant le n° 4, du boulevard Saint-Angelo, pour malpropreté de la cour intérieure.

Procès verbal a été également dressé contre les nommées S. Lenzia, M. Lilia, pour jet d'immondices dans leur cour, route du Cap.

⁂

Avis

Demoiselle Brevetée donne leçons chez elle ou à domicile.

S'adresser rue Napoléon, 21, au 3e, de 1 à 4 heures.

VENTE
PAR SUITE DE SAISIE-EXÉCUTION

Le dimanche, 14 octobre 1906, il sera procédé, sur la Place du Marché de Bastia, à 9 heures du matin, par suite de saisie exécution, à la vente, aux enchères publiques, diverses marchandises consistant en riz, cigares, réglisse, chicorée et pipes.

Le prix de la vente en sera payé comptant sous peine de folle enchère.

L'huissier poursuivant.
SALVADORI.

MADAME **BRUNINI-CERESA**
Modiste — *Bd Paoli, 27, au 1er*

A l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'à partir du 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles de toutes les créations pour la saison Hiver, provenant des premières maisons de Paris.

Elle espère que ses clientes voudront l'honorer de leurs visites comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution des ordres transmis et au fini soigné du travail.

Prix très modérés

Futailles à vendre
neuves et usagées
de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.

A. PADOVANI,
7, Route du Cap, Bastia

RICQLÈS Digestif Antiscléreux Préserve des épidémies
RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS DENTIFRICE EAU de TOILETTE Antiseptique
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900 2 GRAND PRIX LIÉGE 1905

Demandez
dans tous les Cafés
Un Edouard Pernod

C'est la meilleure des *absinthes*.

Cette Maison est la plus ancienne de ce nom, et la seule distillant à Couvet, (Suisse).

Elle n'a rien de commun avec les Maisons de même nom.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00552

BOURSE DE PARIS

	11 oct.	12 oct.
Rente 3 0/0 amort	95,90	95 85
— 3 p. 0/0 perpét.	96 40	96 40

L'escadre en Corse

Toulon, 12 octobre.

L'escadre de la Méditerranée, placée sous le commandement de M. le vice-amiral Touchard, quittera Toulon, le 15 octobre, et mouillera le 16 à Calvi.

Elle en repartira le 17 et visitera successivement les ports de l'Ile-Rousse, de St-Florent et de Bastia.

Elle quittera ce dernier port le 24 pour se rendre à Portovecchio, et de là à Ajaccio, où elle séjournera jusqu'au 29, date à laquelle l'escadre ralliera Toulon.

La défense mobile de la Corse sera, au cours des manœuvres, chargée de défendre les côtes de l'Ile.

Nouvelles Militaires

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Etat-major général

Paris, 12 octobre.

Par décret présidentiel en date du 12 octobre, rendu sur la proposition du ministre de la guerre, ont été promus ou nommés dans la 1re section du cadre de l'état-major général de l'armée.

1e au grade de général de division

MM. les généraux de brigade :

Vieillard, commandant le génie de la 14e région ;

Zimmer, sous-chef d'état-major général de l'armée, membre de la commission d'études pour la défense du littoral.

2e au grade de général de brigade

M. le colonel breveté Thévenet, du 1er régiment du génie, commandant par intérim le génie de la 20e région, à Nancy, maintenu.

LE REPOS HEBDOMADAIRE

Le repos par roulement accordé aux ouvriers boulangers

Paris, 12 octobre.

Les patrons boulangers viennent de faire droit aux réclamations de leurs ouvriers pour ce qui est de l'application de la loi sur le repos hebdomadaire.

Ceux-ci afin de ne pas « doubler » tous les dimanches, demandaient la substitution du repos « par roulement » au repos collectif du lundi.

Malgré la décision qu'ils avaient prise avant-hier dans leur réunion syndicale, les patrons ont finalement accueilli favorablement la demande de leurs ouvriers, dès lors les boulangeries de Paris ne fermeront plus le lundi de chaque semaine.

Grave accident *D'AUTOMOBILE*

Liane de Pougy hors de danger

Paris, 12 octobre.

Nous avons signalé hier, le grave accident survenu à Liane de Pougy qui a été si grièvement blessée à la tête, que les médecins craignaient des lésions internes.

L'état de la blessée est aujourd'hui satisfaisant. La grande mondaine sera très promptement rétablie et pourra dans quelques semaines quitter la chambre.

Conseil de Cabinet

Paris, 12 octobre.

Les ministres se sont réunis ce matin, à 9 heures, au ministère de la justice, sous la présidence de M. Sarrien.

La loi de Séparation

Le dernier Conseil de Cabinet n'avait pas terminé l'examen des divers moyens propres à assurer l'application intégrale de la loi de Séparation.

Après une longue discussion, les ministres ont, une fois de plus, décidé d'appliquer fermement la loi, sans se laisser intimider par les menaces de la cour de Rome.

Après le 11 décembre, l'attitude des catholiques de France dictera celle du gouvernement.

La convocation des Chambres

Les ministres ont enfin décidé de fixer la rentrée du Parlement au jeudi 25 octobre.

La situation budgétaire

Le Conseil s'est ensuite occupé des chapitres litigieux du budget.

MM. Clémenceau, Sarrault, Etienne et Thomson ont exposé à leurs collègues l'état des négociations qu'ils poursuivent avec la commission du budget pour le rétablissement de certains crédits, supprimés par cette dernière.

Affaires courantes

Le Conseil s'est enfin occupé de l'expédition des affaires courantes.

LA RÉFORME DES CONSEILS DE GUERRE

Paris, 12 octobre.

Une note, d'allures officieuses, dément que les ministres se soient occupés en conseil de cabinet, de la réforme des conseils de guerre, dont les socialistes demandent la suppression pure et simple.

Le gouvernement, préoccupé par des questions plus pressantes, n'acceptera pas, au cours de la prochaine session parlementaire, la discussion des interpellations déposées à ce sujet.

LES GRÈVES

A LA PALLICE

Reprise du travail

La Rochelle, 12 octobre.

Les dockers de la Pallice, ayant essayé d'empêcher le déchargement de steamers, et ayant, d'autre part, fait dérailler plusieurs voitures sur la ligne des tramways La Rochelle-La Pallice, et semblant prêts aux pires excès, le préfet a demandé le concours des troupes pour rétablir l'ordre.

Celles de la garnison étant insuffisantes, mille soldats d'infanterie sont venus les renforcer aujourd'hui.

Devant ce déploiement considérables de forces, les grévistes ont tenu une réunion, à l'issue de laquelle ils ont immédiatement repris le travail.

LE VOYAGE de la Reine Marguerite

Paris, 12 octobre.

De retour de Versailles, Sa Majesté *la reine-mère d'Italie* a séjourné quelques heures à Paris, puis elle est repartie dans la matinée pour la Côte-d'Or.

La reine Marguerite est arrivée dans la soirée à Dijon, où la population lui a fait un accueil des plus sympathiques.

AU MAROC

Préparatifs de l'insurrection

Tanger, 12 octobre.

La situation devient de plus en plus grave de menaces. Les émissaires du prétendant continuent à parcourir tout le Maroc en prêchant la guerre sainte, et la révolte contre les français

L'*Echo de Paris* publie, aujourd'hui, une dépêche de son correspondant de Tanger, qui donne une très grave nouvelle.

Les indigènes du Tafilalet préparent contre nous un coup de main audacieux. Ils ont essayé d'enlever nos postes du Sud-Oranais.

Toutes les peuplades du Sud de l'Atlas sont prêtes à embrasser la cause de nos ennemis.

AU VATICAN

Perte de documents concernant la France

Rome, 12 octobre.

D'après des informations publiées aujourd'hui, par les journaux romains, une valise diplomatique contenant des documents très importants relatifs aux affaires de France aurait été égarée, pendant le récent, accident de chemin de fer survenu près de Piaisance (Italie).

Cette disparition causerait beaucoup d'ennuis au Vatican, où l'on se demande dans quelles mains ont bien pu tomber les documents perdus.

EN ESPAGNE

La loi sur le mariage civil

Protestation des évêques

Madrid, 12 octobre.

La nouvelle loi sur le mariage civil, admettant le mariage civil comme suffisant légalement, continue à provoquer les véhémentes protestations du haut clergé espagnol.

L'archevêque de Burgos et les évêques de Vittoria, de Léon, de Santander et de Valence viennent d'adresser un message très violent au gouvernement pour protester contre son libéralisme et son anticléricalisme, qui seront funestes à la royauté.

« Le peuple, est-il dit dans ce libellé, n'a pas besoin de liberté ni de droit dont il ne fait aucun usage, ce qu'il veut, c'est du pain et éviter d'être obligé d'émigrer. Les politiques cherchent le moyen de distraire le peuple et de détourner son attention des désastres nationaux dont ils sont la cause. »

Les cinq évêques terminent en déclarant qu'ils refuseront toujours obéissance aux lois civiles contraires aux lois divines de l'Eglise.

Le gouvernement est décidé à sévir contre cette résistance opiniâtre des autorités ecclésiastiques.

EN ALLEMAGNE

CHEMIN DE FER STRATÉGIQUE à la frontière

Berlin, 12 octobre.

Sur le rapport du général Tinem, l'état-major général allemand, aurait décidé la construction d'un chemin de fer stratégique, qui faciliterait l'accès de Strasbourg. Sarrebruck et Metz aux armées allemandes.

Le chemin de fer de Sarrebruck actuellement existant serait, de l'avis de l'état-major général, absolument insuffisant à remplir le plan de mobilisation, si une guerre franco-allemande venait à éclater.

EN PERSE

La maladie du Schah

Téhéran, 12 octobre.

Le schah de Perse est très gravement malade. Dans son entourage, on s'attend à une issue fatale.

Le monarque, qui se rend compte de son état, aurait déjà désigné son successeur au trône de Perse.

A LA MARTINIQUE

Eruption de la Montagne Pelée

Fort-de-France, 12 octobre.

Le Mont Pelée est de nouveau en éruption ; du cratère s'élève une immense colonne de fumée et des laves coulent de toutes parts.

Des grondements sinistres se font entendre dans toute la région.

Une pluie de cendres continuelles tombe depuis plusieurs jours.

AUX ÉTATS-UNIS

Nègres lyncheurs

New York, 12 octobre.

Sur la frontière du Texas, à Texarkana, les nègres ont assailli un cocher noir du nom de Davis et l'ont lynché eux-mêmes.

Davis était accusé d'avoir commis un viol sur une femme blanche.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

A St-PETERSBOURG

Un emprunt de deux milliards

Londres, 12 octobre.

Certains journaux anglais publient une information qui pourrait bien n'être qu'une manœuvre tendancieuse dirigée contre le gouvernement russe, et qu'il ne convient d'accepter qu'avec les plus expresses réserves.

Ces journaux prétendent qu'un certain nombre de gros financiers étrangers se seraient entendus pour avancer à la Russie une somme de deux milliards.

Ils demanderaient par contre au gouvernement impérial de ne pas convoquer la nouvelle Douma avant 1908 ou même 1909.

LODZ

La grève générale

Saint-Pétersbourg, 12 octobre.

La grève des ouvriers des mines, du personnel des écoles et des typographes, que nous avons signalée dans nos télégrammes de ces jours derniers, s'est étendue à tous les corps de métiers.

On craint de grandes manifestations sanglantes.

Exhumation DES CADAVRES DES TERRORISTES

Nombreuses arrestations

Saint-Pétersbourg, 12 octobre.

Les terroristes essayent de tous les moyens pour exciter la colère populaire contre le gouvernement du Tsar. Ils tentent, maintenant, d'exhumer les cadavres de leurs camarades exécutés ou tués aux cours des manifestations, afin de les promener processionnellement dans les rues.

Les Cosaques ont, dans la seule journée d'hier, arrêté dix-sept individus qui procédaient à cette opération.

AVIS DE MESSE

Un service funèbre pour le repos de l'âme de

Madame veuve Casanova
Née VADI

sera célébrée samedi, 13 octobre, à 9 heures du matin, à l'oratoire Saint Roch.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme J.-B. Confortini, née Clément et leurs enfants ; M. et Mme Albert Clément, née Mattei et leurs enfants ; Mme veuve Bertigni, née Clément et ses enfants ; M. et Mme Louis Clément, née Ferrandini et leurs enfants ; M. et Mme Charles Clément, née Masallon et leur enfant, Mme Anna Gherardi, née Confortini, M. Joseph Gherardi, lieutenant du génie, et leur enfant ; Mlle Ursule Calamotti ; Mme veuve Lucie Clément et ses enfants ;

Les familles Clément, Jean Ferrandini, veuve Primard, Domiziel, veuve Salicati et Tamo ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. André Clément

leur père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin germain, décédé à l'âge de 83 ans, et les prient de vouloir bien assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui samedi, 13 courant, à 4 heures du relevé.

On se réunira à la maison mortuaire, boulevard de Togx, 2.

M. CAMPILLI
Horloger-Electricien
Place du Marché

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que tout emplacement et toutes réparations pour sonnerie électrique seront exécutés avec soin et à des prix réduits, défiant toute concurrence.

Demander partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. LAUSON & SOUVERBIE

MAISON

L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN

VIN DU CAP MATTEI.

LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

e méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904

XXIe ANNEE. — N° 280 DIMANCHE 14 OCTOBRE 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite réclame, 1 fr. — Réclame (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse..... 20 fr. | 10 fr. | 5 fr.
Autres Départ. 32 » | 12 » | 6 »

Union postale, 40 francs par an.

(Il ne répond pas des manuscrits déposés.)

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE
00553

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : N.D. de la Maternité
Soleil : (Heure méridionale)
Lever, 5 h. 45 m. — Coucher, 4 h. 49 s.
Dernier quart, le 16 — Nouv. Lune, le 17
Fête de demain : Sainte Thérèse.

13 OCTOBRE

SURDES RUINES

Choisir silencieux, voyez ils monastères,
C'est nous, nombreux cercueils, vous qui serez alors,
Ce mal vos hôtes sûr, vos parvis et vos pierres
Que jamais herbe ou lis n'a baisés aux pieds.

Sur une colline élevée, en face d'un horizon superbe, il est un vieux couvent dont les ruines s'adossent à une vieille église que des mains pieuses ont relevée et naïvement embellie, mêlant la grossière ornementation des chapelles de village à des choses rares, exquises et précieuses que le passé y avait entassées.

La façade blanchie à la chaux, avec des enjolivures d'ocre et de bleu d'outre-mer, contraste étrangement avec l'autre façade toute en pierres qui croulent et en lierre grimpant. Elles sont pourtant de la même vieille époque ; mais tandis que l'église respire la douceur des longues prières et des méditations fréquentes, le couvent sent le deuil et l'abandon. Jamais je n'y étais entrée ; jamais je n'avais poussé la porte vermoulue qui grince lamentablement sur *ses gonds à demi descellés*.

Un jour de la semaine dernière nos pas s'égarèrent dans le bois de chênes qui protège les ruines contre les regards indiscrets des villages. Un peu timidement, je levai le loquet rouillé et nous entrâmes dans le long corridor. De la voûte tombait l'humidité froide des tombeaux et des souterrains. Un escalier montait, dont les marches branlantes basculaient sous nos pieds ; en haut, un nouveau corridor prolongeait son obscurité, puis, un autre encore, et nous allions ainsi, égarés dans un labyrinthe, où nos voix résonnaient tristement, effrayant au passage les gros rats qui s'enfuyaient et les lézards qui dormaient au soleil, dans les fentes des murs.

Un silence de mort planait sur ces salles vides, et, dans la pénombre, j'évoquais les silhouettes austères de ceux qui promenaient le long de ces corridors leurs lentes rêveries, — je les revoyais, par les nuits glacées des hivers, descendre à la chapelle, en longues théories, de ce pas glissant et doux qui frôle les dalles des monastères. Et je songeais à leurs prières murmurées sous la voûte froide où vacillait la flamme des cierges, tandis que d'autres dormaient dans leurs lits de plume et de soie ou valsaient voluptueusement, sous les feux étincelants des lustres. C'était pour ceux-là que les moines priaient cependant, implorant miséricorde pour toutes les concupiscences, pour toutes les voluptés qui mènent à l'abîme, parmi des airs de valse et des parfums de fleurs.

Puis, la prière finie, ils remontaient péniblement les marches de pierre ; un instant, leurs ombres s'allongeaient sous les froids rayons de la lune qui doraient les arcades du cloître, et ils rentraient dans leurs cellules, où ils se rendormaient, l'âme sereine, jusqu'à la cloche du matin.

De ces cellules étroites qui abritèrent leur existence solitaire, plus rien ne reste que quelques murs crevassés, où des plantes ont mis la gaieté de leurs feuilles. Elles ont dû être toutes semblables, comme la Règle l'ordonne, sans aucune communication entre elles, s'ouvrant d'ailleurs en longue enfilade sur le même couloir, par des brèches béantes que les portes ne ferment plus.

Le temps cependant a respecté quelques-unes de ces cellules, où l'on distingue à peine des inscriptions en vieux latin dont les caractères s'effacent, mais que l'on devine encore :

Jésus est la joie et la guérison de mon âme.
Le Seigneur est ma force dans la tentation.
Seigneur, je remets mon esprit
entre vos mains.

Un peu troublés par le charme mystique qu'exhalaient ces réduits où des êtres avaient vécu, nous allions, cherchant sur les pierres disjointes par le temps, des vestiges de leur passage. Une à une, elles ressuscitaient toutes pour nous les pensées qui avaient empli les cellules abandonnées ; elles venaient des murs qui avaient abrité les méditations du soir ; elles *montaient des dalles qui s'étaient* usées aux agenouillements de ferveur et d'extase. Et ce fut presque un éblouissement de voir, tout à coup, dans la dernière cellule où nous entrâmes, une Vierge peinte en fresque, qui prenait, par l'effacement des années, l'irréel d'une apparition. Les traits avaient pâli, mais les lignes se voyaient encore : le front régulier encadré de bandeaux, les larges yeux au regard très doux, la bouche fine, au sourire d'au-delà. La peinture, emportée par places, laissait des trous au manteau d'azur ; mais un lys restait intact, entre les mains frêles...

Qui donc avait, sur ces murs croulants, fixé l'Apparition sainte ? Cette image, presque vivante parmi ces ruines, tenait du miracle. Où donc s'en était allé celui qui avait peint la Vierge d'azur ? Endormi sans doute dans le cimetière qui, par la fenêtre sans volets, montre des débris de croix. Mais son âme était restée dans la cellule déserte. Toutes ses aspirations de novice, ses premiers élans de ferveur, l'extase des premiers sacrifices célébrés, ses premières ardeurs d'apôtre et aussi les révoltes de sa chair de vingt ans, meurtrie aux pointes des cilices, tout se résumait dans cette Vierge au lys blanc, image de son âme, victorieuse des désirs refoulés...

D'ailleurs, l'âme même de l'ancien monastère semblait revivre dans la pieuse vision. Des hommes jeunes, en pleine force, en pleine vie, s'étaient enfermés là, attirés par le recueillement de ce lieu. Ils y étaient venus oublier on ne sait quelles douleurs souffertes. Pour quelques-uns, la lutte avait été cruelle ; mais dans le silence, l'étude et les macérations, ils avaient dompté leur humanité, pour n'être plus que des âmes de lys, entre les doigts frêles d'une Vierge.

Délivrés des misères du monde, ils étaient retournés à la vie simple, à de naïves occupations. Ce sont eux qui avaient planté ces chênes dont l'ombre touffue déborde maintenant sur les champs voisins. Leur jardin est encore là, planté de rosiers, dont ils cueillaient les roses pour orner leur mois de Marie, et qui, incultes depuis un siècle, sont devenus une végétation folle que rien n'arrête plus. Par les ouvertures étroites des fenêtres, par les arcades de l'ancien promenoir, les *fleurs ont tout envahi, mettant des* rires de bouquets dans l'austérité froide de ces murs.

Et ces hommes ont vécu là, poursuivant leur rêve céleste, heureux d'avoir pour toujours emprisonné leur vie dans la paix du cloître, jusqu'au jour où le souffle de révolte qui passa sur la France vint troubler leur extase.

Ils s'en allèrent, chassés par le despotisme qui prétend régenter les consciences, chassés comme en d'autres temps les « Pieux Solitaires » de Port-Royal.

Des couvents étrangers leur avaient sans doute ouvert leurs portes ; mais jamais ils ne sont revenus dans leur vieux couvent endormi sous les entrelacements du lierre.

Leur âme pourtant hante ces ruines, dont nos pas ont troublé le long silence. Et quand j'ai refermé doucement la lourde porte, j'ai senti que je laissais là, parmi ces souvenirs d'un autre âge, tout un passé de poésie mystique que nous avons perdu et que rien ne ressuscitera plus.

Ri-Ki-Ti.

Causerie Maritime

Les Bateaux harenguiers, à moteur auxiliaire à pétrole. — Œuvre française des musées scolaires de pêche.

Le gouvernement Ecossais a fait spécialement construire et armer deux bateaux harenguiers, dans le but de démontrer aux pêcheurs anglais, quels avantages les voiliers peuvent retirer de l'emploi d'un bon moteur auxiliaire à pétrole. Un de ces bateaux, le « Pioneer, » a 24 mètres de long, 7 de large et 3 mètres et demi de tirant d'eau. Il est muni d'un moteur « Dan, » de 25 chevaux, qui lui donne une vitesse de 5 nœuds.

A la voile ce navire atteint 11 nœuds malgré ses formes robustes.

Le « Pioneer » a accompli sa première campagne de pêche dans des conditions remarquables, et le gouvernement écossais va publier prochainement le rapport détaillé de cette expérience.

De nombreux armateurs de pêche l'attendent avec le plus vif intérêt, et déjà un grand mouvement se dessine dans les ports écossais, dans le sens de l'adoption des moteurs à pétrole pour les bateaux de la grande pêche.

Il est à remarquer que pour ces bateaux on s'est arrêté à une vitesse modérée, jugée suffisante, et qui est démontrée aujourd'hui être la véritable vitesse économique et pratique.

Les moteurs adoptés sont ceux qui ont fait leurs preuves, réguliers, robustes et pouvant en *toute circonstance* soit pour la *conduite*, soit pour l'entretien, se *contenter* des ressources du *bord*.

Tout essai en dehors de ces règles est démontré aujourd'hui vouée d'avance à un échec. Dans ce sens, au contraire, la voie est ouverte à l'extension d'un grand rayon d'action, à une grande amélioration du travail et du rendement, c'est-à dire à des profits certains.

Nous extrayons d'un rapport de l'Œuvre française des musées scolaires de pêche, les passages suivants :

« Vous savez, messieurs, quelle a été la pensée des fondateurs de notre œuvre ; ils ont été frappés par l'insuffisance et la pauvreté des moyens employés par nos pêcheurs en regard de ceux qui sont mis en œuvre à l'étranger, et ils ont pensé que l'on pourrait modifier peu à peu ces pratiques surannées, en mettant sous leurs yeux les résultats de nos investigations.

» Ils ont entendu le cri d'alarme jeté dans son rapport par M. Contant, inspecteur général de l'Enseignement primaire au Congrès International des pêches tenu en 1896, aux Sables d'Olonne.

» M. Contant propose de placer dans les écoles du littoral, à côté de l'instruction générale que reçoivent les autres élèves, une série de cours de connaissances nautiques élémentaires, qui habitueraient l'enfant à comprendre et à aimer le métier qu'il embrassera plus tard. »

Il conclut : « On comprendra tout l'intérêt que trouverait notre pêche maritime et notre marine à la création, dans toutes les écoles communales du littoral, de leçons analogues auxquelles pourrait être attribué le titre de leçons élémentaires de navigation et de pêche côtière. Ce seraient là, en quelque sorte, ces petites écoles d'apprentissage que ne doivent pas, que ne peuvent pas être de toute évidence nos écoles professionnelles de pêche, les unes servirait à former des mousses, les autres des patrons de barque. »

L.

Conseil Municipal

Le Bureau municipal d'hygiène

Extrait du rapport présenté par le Dr Benelli au Conseil municipal le 9 octobre 1906 sur l'organisation à Bastia du bureau municipal d'hygiène.

Messieurs,

Par application de la loi du 15 février 1902, art. 19 par. 2, sur la protection de la santé publique, les villes dont la population dépasse 20.000 habitants sont dans l'obligation de créer, sous le nom de bureau d'hygiène, un service spécial, chargé sous l'autorité du maire, d'appliquer les dispositions de la dite loi.

« Invité par l'autorité préfectorale à organiser ce service, » M. le Maire nous a soumis ses propositions, et tout d'abord, il a dû prévoir approximativement le chiffre des dépenses qui voudront grever à partir du 1er janvier 1907 le budget de la commune.

Ces prévisions s'élèvent à la somme de 9.180.

Pour faire face à cette dépense M. le Maire nous a indiqué qu'il trouve au budget primitif les disponibilités suivantes, se rapportant à des dépenses que la loi du 15 février 1902 prévoit comme pouvant être englobées dans les dépenses d'hygiène ou et qui en effet s'y rapportent. Ce sont celles qui figurent aux articles suivants :

Art. 38. Frais de désinfection, 1.000 f.
Art. 39. Dépenses de salubrité, 1.000 f.
Total. . . . 2 000 f.

D'autre part, la valeur du centime communal étant inférieure à 900 francs, ainsi qu'il est indiqué dans une lettre de M. le Sous-Préfet de Bastia en date du 3 août 1906, la part contributive de la commune dans la dépense résultant de la création d'un bureau d'hygiène serait de 80 pour cent, celle de l'Etat étant ainsi de 20 pour cent.

Nous avons dit plus haut que la dépense totale nécessaire s'élevait à 9.180 francs, les disponibilités ci-dessus et la part de l'Etat étant de 3.836 francs, il nous faut donc créer des ressources s'élevant à 5 344 francs. M. le Maire a proposé à votre commission d'accepter et de proposer au Conseil la création de six centimes extraordinaires spéciaux qui rapporteront à quelques francs près la somme de 5.400 francs.

M. le Maire nous a fait observer que s'il s'est décidé à grand peine à nous proposer cette aggravation des charges du contribuable, c'est que par l'application de la loi d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables, de la loi sur les retraites ouvrières et en prévision des propositions qui lui sont faites par l'Administration de la guerre pour la création de nouvelles écuries, il serait difficilement trouvé dans les disponibilités actuelles du budget communal, une somme suffisante pour faire face à tous ces besoins actuels ou futurs.

Messieurs, vous vous souvenez sans doute de votre discussion au sujet de la mise en forme de l'Ostrea II y a deux ans, contre laquelle quelques uns d'entre nous et moi-même nous nous étions élevés avec force ; mais dans la crainte alternative d'accepter, pour faire face aux nécessités budgétaires d'alors, soit la création de centimes additionnels, soit la mise en forme, vous choisissiez cette dernière solution comme la moins mauvaise.

J'éprouve aujourd'hui comme alors, autant que vous, cette naturelle horreur des centimes additionnels, et loin de moi la prétention de vous les faire accepter avec joie grâce à mes discours, cependant je ne voudrais pas que on vote vous reste comme un poids sur la conscience.

D'abord, nous ne pouvons pas faire différemment, « parce qu'on nous imposerait d'office, probablement d'une façon plus lourde, » en second lieu, c'est pour une œuvre éminemment utile et humanitaire que nous acceptons cette nouvelle charge.

Messieurs, l'utilité des bureaux d'hygiène a été mise en lumière d'une manière admirable par M. Siegfried, maire du Havre, qui dès le 13 mars 1879 créait dans cette ville le premier bureau d'hygiène de France.

« Considérant, disait il, que la santé est la base sur laquelle repose avant tout le bonheur du peuple ; qu'elle est la première richesse d'une ville comme d'un pays, puisqu'elle a pour conséquence d'augmenter la puissance de production et de diminuer les charges ; considérant qu'il est du devoir de l'administration municipale de prendre toutes les mesures propres à rechercher les causes des maladies contagieuses, afin d'y porter remède et d'en prévenir le retour ; considérant que l'établissement au Havre d'un bureau municipal d'hygiène ayant pour objet de connaître tout ce qui intéresse la salubrité est d'une utilité incontestable au point de vue de la santé publique ; le Maire du Havre arrête, etc. »

Les villes de Nancy en mai 1879 ; Reims en 1881 ; Rome 1883 ; etc., etc., organisèrent spontanément des bureaux municipaux d'hygiène. Leur exemple fut si fécond que le parlement français ne put pas rester plus longtemps insensible à un pareil mouvement, et que le 15 février 1902 il votait une loi, qui rendait obligatoire la constitution des bureaux d'hygiène dans toutes les villes au-dessus de 20 000 habitants, et dans toutes les localités qui de par leurs établissements climatiques ou thermaux attirent un grand nombre de malades sur leur territoire.

Et en effet, d'après des statistiques établies par M. le Dr A. J. Martin, inspecteur général de l'ensemblement et de la salubrité de l'habitation de la ville de Paris, et par M. Albert Binet, pour les 49 villes ayant un bureau d'hygiène digne de ce nom ou d'institutions sanitaires équivalentes, « l'amélioration de l'état sanitaire s'est traduite par une diminution de la mortalité qui se chiffre pour ces 49 villes par un gain annuel de 23 122 vies humaines.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 14 octobre à 4 h.

Les Cadets de Russie, p. r.,	Sellénick.
Sur le Bosphore, sérénade,	Coard.
Amour et Printemps, valse,	Waldteufel.
Menuet de Marion,	Hering.
Le joueur de pipe, polka,	XXX.

Le Chef démusique, LAMY.

Ce que disent les Journaux

La République Française

Ce qui est vrai pour la loi sur le repos hebdomadaire est aussi vrai pour toutes les lois. Nous n'en servons pas où nous sommes, dressés les uns contre les autres tous intérêts mécontents, si le principe de liberté avait toujours inspiré nos législateurs.

La manière forte inaugurée par M. Combes nous a plongés dans le chaos et nous donnons à rire aux étrangers qui nous voient nous déchirer entre nous et manger piteusement notre pain sec.

Que faut-il faire pour ramener l'ordre et la paix ? Va-t-on revenir au principe de la liberté ? Se contentera-t-on d'exiger le repos hebdomadaire en laissant aux intéressés le soin de régler les détails d'application ? Il faudrait alors refaire la loi et refaire la majorité, et refaire le ministère du commerce.

Le Radical

Dr M. Marjan :

« J'avais signalé à l'attention de mon confrère Allard l'article 41 du règlement d'administration publique, lequel accorde à l'Eglise un répit de deux ans pour la constitution de ses associations cultuelles. Allard ne nie pas la contradiction qui existe entre cet article et l'article 4 de la loi, le fixé le délai à une année. Mais il déclare que le Conseil d'Etat a excédé son droit et que par conséquent l'article est nul et non avenu.

Mais j'admets que le Conseil d'Etat suprême son article 41, il n'en restera pas moins ceci, à moins que l'on revoie la loi elle-même, la question des biens, des maisons et des fabriques pourra être réglée le 14 décembre 1906, mais celle des églises et du mobilier le gouvernement ne pourra l'être qu'une année après.

En formant donc les édifices religieux le 12 décembre prochain on commettrait une illégalité. Je m'en tiens à la formule de Clémenceau qui a l'heure actuelle fixe nettement l'orientation politique de notre parti :

Mon ministre pas une église ne sera formée ».

L'Eclair

De M. Judet au sujet de l'envoi d'une délégation anglaise en Russie pour présenter à M. Mouromtsef un souvenir de l'ouverture Douma dont il fut le président.

« Trois cents membres du Parlement ont signé une adresse qui n'est qu'une manœuvre électorale dans un état étranger. Beaucoup de journalistes, d'avocats, d'écrivains, de pasteurs, des membres représentant le bureau des trade unions, plus de 1.200.000 trade-unionistes, une foule de conseillers municipaux ont mis également leur nom au bas d'un papier qui prêche la révolte contre l'empire et contre le tsar.

Il n'y a pas d'exemple d'une manifestation aussi formidable de pression. C'est un peuple qui prétend conquérir monsieur et matériellement un autre peuple par le prêche et par l'appel direct au soulèvement.

Quand même les idées imposées avec ce manque de mesure et de tact seraient acceptables, jamais une race fière n'acceptera l'insolence du procédé et l'immixtion étrangères d'hommes ignorant les mœurs l'histoire et les intérêts exacts de la Russie. Cette folie politique est aussi une inconvenante violation du principe élémentaire : Ne fais pas au voisin ce que tu ne veux pas qu'il te fasse. L'accord anglo-russe rêvé par le machiavélisme du Foreing Office peut sombrer dans cette sotte maladresse ».

Monseigneur Desanti
A BASTIA

Dans la matinée d'hier, Mgr Desanti a visité les Congrégations religieuses de la ville : Asile des vieillards, les Sœurs de Saint-Joseph et les Religieuses de Sainte-Claire.

Sa Grandeur a consacré tout l'après-midi à la visite des écoles libres de la haute-ville, de l'Orphelinat et de l'école paroissiale de Sainte Marie, où Monseigneur, accompagné de M. l'abbé Fievi et du clergé paroissial, a assisté à une petite représentation qui a été très réussie. Les dames patronnesses avaient tenu à faire les honneurs de l'école.

Le soir, à 7 heures et demie, Monseigneur a présidé la cérémonie du Rosaire dans l'antique cathédrale de l'Assomption. L'église était littéralement bondée, et ce n'est que bien tard que la foule s'est retirée enthousiasmée par la parole chaude et vibrante de Sa Grandeur.

Baccalauréats

dépendant de la Faculté d'Aix

Les examens écrits auront lieu à Bastia les 15 et 16 octobre, à 6 heures trois quarts du matin, et à 1 heure trois quarts du soir, au Théâtre.

Nécrologie
M. André Clément

Notre excellent concitoyen M. André Clément, vient de s'éteindre dans sa 83e année ; depuis plusieurs mois, il ressentait le poids des infirmités et des ans, mais rien ne faisait prévoir le fatal dénouement.

M. André Clément a eu la douce consolation de se voir entouré de ses enfants et petits-enfants qui rivalisaient de soins et de prévenances pour adoucir ses derniers moments.

Les obsèques de ce vieux Bastiais qui s'était acquis l'estime de tous, ont eu lieu au milieu d'une foule très nombreuse. Ses fils, ses gendres et ses petits-enfants qui conduisaient le deuil ont reçu, en cette pénible circonstance, le témoignage des sympathies dont ils sont entourés et des profonds regrets qu'a excités la mort de leur regretté père.

L'inhumation a été faite dans le beau mausolée de la famille, au cimetière.

Nous présentons à MM. Albert et Louis Clément, à M. Jean-Baptiste Confortini, aux familles Clément, Benigni, Ghevarri et Calemetti, toutes nos condoléances.

Société des Anciens Elèves du collège et du lycée de Bastia

Les aspirants aux bourses d'externe fondées au Lycée de Bastia par l'Association des Anciens Elèves, sont priés d'adresser, avant le 17 octobre, terme de rigueur, leur demande à M. Angeli, avocat général, président.

Conformément aux statuts de la Société, les bourses seront accordées de préférence à des fils ou petits-fils de sociétaires, et, à défaut de candidats de cette catégorie, à tous autres qui en seraient jugés dignes.

Les candidats feront connaître s'ils sont pourvus du certificat d'aptitude à la bourse, le nom de l'établissement dans lequel ils font actuellement leurs études, ainsi que la situation de fortune, le nombre d'enfants et les charges de famille de leurs parents.

Les titulaires actuels de bourses sont également tenus de renouveler leur demande.

Epouvantable erreur judiciaire
EN ITALIE

Condamné à 11 ans pour une calomnie infâme. — La femme accusatrice. — Le fatal silence de la fille. — La lettre du prisonnier innocent. — L'œuvre bienfaisante d'une parente.

Le 12 Janvier 1904 était condamné à 11 ans et 3 mois de réclusion le forgeron milanais, Angelo Frontini, âgé de 47 ans. Il était accusé d'avoir usé de violence qu'on ne peut nommer sur la personne de sa fille Louise.

Le principal témoin d'accusation fut la femme de Frontini, nommée Vergani Carlotta, appuyée par les dépositions infâmes de sa fille.

Le mari persistait à proclamer son innocence. Ses pleurs, ses supplications, de dire la vérité n'empêchèrent pas la femme d'accabler Frontini par une fausse déclaration. Les habitants du palais de justice n'ont pas oublié la scène émouvante du jour de la condamnation. La père, traîné, par les gendarmes, criait et pleurait avec chagrin, invoquant de la bouche de l'enfant la vérité libératrice. De la prison, le condamné supplia sa femme de ne pas l'accuser injustement. Celle-ci qui n'avait jamais été bonne avec son mari fut frappée de la douleur dès le lit et tomba malade. Une grave maladie de son fils orga à aller demander asile à l'hôpital Maggiore, puis envoyée à l'hôpital des maladies chroniques, elle y mourut. Elle emporta dans la tombe son secret. La fille, pendant ce temps fut enfermée dans une maison de correction. Elle tomba à son tour malade, demandant de dire la vérité pour sauver son honneur. Ce fut à travers une crise, que l'enfant, dans son lit d'agonie finit par se confesser et déclara que son père était innocent et que l'auteur de ce délit infâme était une autre personne dont elle a été le nom.

La confession de la fille fut recueillie par une sœur. Celle-ci fit avertir l'autorité judiciaire qui reçut de la bouche même de l'enfant la confirmation de l'impressionnante déclaration.

Le parquet fit aussitôt arrêter la personne indiquée par l'enfant. C'est un nommé Gaetano Giotti, tondeur de chiens, âgé de 51 ans, qui avait des relations intimes avec la femme, et voulait se débarrasser du mari en le faisant mettre en prison en l'accusant d'avoir violé la pauvre fille.

La découverte de l'erreur judiciaire est due en grande partie aussi à la défense tenace de la belle-sœur, Maria Rabolini qui, dès les premiers moments, déclarait son innocence.

Un jour que Maria Rabolini était au chevet de l'enfant, celle-ci refit sa déclaration. La Rabolini n'a faire aussitôt part de la chose au procureur du roi qui voulut une deuxième fois écrite de la main de l'enfant. Le procureur remit alors l'affaire entre les mains du juge d'instruction qui fit confronter le tondeur de chiens avec la fille.

A la vue de Giotti, l'enfant poussa un cri de terreur « c'est lui ! c'est lui ! ». L'infâme pâlit et fut mis en cellule.

Peu après l'enfant expira dans les bras de sa tante en prononçant ces paroles : « Fais tous excuse à papa ».

Quant à la belle-sœur, elle veut sauver son beau-frère et provoquer la révision.

Voici la dernière lettre écrite par le père à sa fille :

« Chère fille,

C'est ton malheureux père qui t'écrit. Je te pardonne de grand cœur le mal que tu m'as fait, mais apprends que c'est une grande infamie que de faire souffrir un pauvre homme innocent. Tu m'as fait condamner innocemment, et si tu veux dire la vérité, tu ne feras que ton devoir. Dieu le sait de la manière que je voudrais te parler, mais la douleur qui me torture me force à me décharger avec juste raison.

La douleur est indescriptive que j'éprouve de me trouver au milieu de toute sorte de gens. Tu m'as calomnié injustement sur les mauvais conseils de ta mère et je n'ai pas eu la force de me défendre me voyant accusé par ma fille innocente. La grande douleur me défend de parler. Tu trompas la justice des hommes mais tu ne trompera pas celle de Dieu qui, un jour, te demandera compte de ton père. Si tu ne m'avais pas fait emprisonner injustement, tu ne te trouverais pas dans la situation que tu te trouves. Ton père aurait pensé pour toi. Rappelle-toi que le délit ne porte pas fortune... Dis la vérité si tu n'as pas sans cœur. Apprends que les murs de pierres et de barres de fer ne font pas toujours une prison pour un innocent. Je ne suis qu'un vermis. Je prie nuit et jour Dieu qu'il te pardonne le mal que tu m'as fait, je te bénis et vais ton malheureux père qui du fond de sa prison demande sa liberté. Adieu.

Signé: Angelo FRONTINI. »

L'affaire en est là.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 13 octobre

Thermomètre — 7 heures du matin + 17 à midi + 20 3 à 6 heures du soir + 18 Maxima + 20 5 Minima + 13 6.

Baromètre — 7 heures du matin, 761 mm à midi, 760 mm 6 heures du soir, 758 mm. Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Nouvelles judiciaires

M. Nouza, juge au tribunal de première instance de Mostaganem, a été spécialement chargé du règlement des ordres pour l'année judiciaire 1906-1907.

⁂

Ecoles primaires

Mlle Gentilcini, institutrice à Scolca, est nommée adjointe à Bastia, en remplacement de Mlle Mattei, institutrice-adjointe, appelée aux mêmes fonctions à Sartène, emploi nouveau.

Mlle Giudicelli est remplacée à Scolca par Mme Bagnaninchi, institutrice à Ghisonaccia.

⁂

Soirée cinématographique

Le soir aura lieu, au Cercle Catholique impasse Saint-Jean, sous la haute présidence de Sa Grandeur Mgr Desanti, une représentation cinématographique du *Pèlerinage National de Lourdes*. Ces vues animées ont été prises sur le vif à Lourdes même et ont été coloriées par une éminente artiste, Mme Taillier, de Paris.

Pour ne mentionner que le succès obtenu à Nice par les différentes épisodes du *Pèlerinage*, il suffira de dire que ces tableaux ont été présentés devant un public choisi pendant 60 séances consécutives, dans une seule semaine.

Aussi la Direction n'est vas obligée de mettre à la disposition du public Bastiais un nombre très restreint de places réservées, qu'on pourra se procurer deux heures avant la représentation.

Ne seront admises que les personnes présentées par un membre de l'Association de la Jeunesse Catholique ou du Cercle Catholique d'Ouvriers.

⁂

Ponts-et-Chaussées

M. Agostini Dominique, commis stagiaire des ponts-et-chaussées, en congé, sans traitement, pour service militaire, à Cannes, est remis en activité, et attaché au service ordinaire du département des Alpes-Maritimes.

⁂

Les graphologues

Les graphologues sont plongés dans une consternation voisine de coma ! L'érudit directeur du laboratoire de psychologie à la Sorbonne, M. Alfred Binet, vient de leur jouer un bien mauvais tour, et cela au moment où les graphologues vont se réunir en congrès !

Notre excellent confrère l'*Eclair* raconte que M. Alfred Binet s'est livré à des expériences qui ont induit les plus notoires devineurs d'écritures dans des erreurs de plus haut comique.

Il a soumis à des graphologues de profession des autographes divers émanant de très hautes et de très basses personnalités. Les experts n'ont pas eu de chance : un savant célèbre s'est vu traiter d'intelligence inférieure ; l'écriture de Vidal, le tueur de femmes, a été prise pour celle d'une « jeune fille qu'il faut classer dans les caractères tempérés » ; un autre graphologue a discerné, dans le graphisme de l'ignoble meurtrier, l'indice « d'un grand talent », et il l'a comparé à Taine, en disant que celui qui avait écrit les lignes à lui soumises était un grand penseur ! Enfin un troisième expert a déclaré que l'écriture était du professeur Binet lui-même !

Tout cela est délicieux, et les revistes de fin d'année vont en profiter.

⁂

Mots de la fin

A un dîner, un monsieur dont la physionomie ne respire pas précisément l'intelligence roule des yeux effarés, en se tournant à droite et à gauche.

Vous avez perdu quelque chose ? lui demande sa voisine en souriant.

— Non ! Je cherche les cornichons.

— Ah ! c'est cela, riposte la dame sans indulgence, je voyais bien que vous n'étiez pas dans votre assiette.

Etat-Civil

MARIAGES

Rutily Antoine-Marie, journalier, et Marini Elisabeth, ménagère, tous deux de Calenzana.

NAISSANCES

Pettrignani Antoinette. — Dané Jeanne.

DÉCÈS

Clément André, ancien négociant, veuf, 83 ans, de Bastia.

Stra Louise, veuve, 80 ans, de Bastia.

Examens des Brevets

La deuxième session des examens pour l'obtention des divers brevets (élémentaire et supérieur) s'ouvrira aux dates suivantes :

Lundi 15 octobre, brevet supérieur des jeunes gens ;

Lundi 22 octobre, brevet supérieur des jeunes filles.

Les examens écrits et oraux ont lieu comme d'habitude au lycée. Les aspirants et aspirantes sont convoqués pour 7 heures et demie du matin. Entrée par la rue de la Miséricorde.

Les aspirants et aspirantes trouveront à notre librairie les fournitures qui leur sont nécessaires.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

ASSISTANCE PUBLIQUE. — Les membres de la dite Société sont informés que les élections, pour le renouvellement du bureau, auront lieu dimanche, 14 courant, au local.

Le scrutin sera ouvert de 7 heures du matin à 4 heures du soir.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche, 14 courant, de 9 à 10 heures du matin, à la mairie :

1. Perception de la cotisation ; 2. Réception de nouveaux sociétaires ; 3. Remise de la médaille décernée par la « Dotation » à M. Retsli, ancien président et vice-président d'honneur de la 1604e section (Bastia).

Le président, P.-P. Monti.

M. Elvio Mazzoni

réparateur-mécanicien de pianos, ouvrier ébéniste chez MM. Petit frères.

Demandez

dans tous les Cafés

Un Edouard Pernod

C'est la meilleure des *absinthes*.

Cette Maison est la plus ancienne de ce nom, et la seule distillant à Couvet, (Suisse).

Elle n'a rien de commun avec les Maisons de même nom.

Dépôt général pour la Corse :

L.-N. MATTEI — BASTIA

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00554

BOURSE DE PARIS

	12 oct.	13 oct.
Rente 3 p. 100 amort.	95,85	95 80
— 3 p. 100 ancien.	96 40	96 50

au comptant.

Nouvelles Universitaires

Bourses

Agrégation d'italien

Paris, 13 octobre.

Une bourse de 1,500 francs, est allouée à M. Creuzet, ancien professeur au collège d'Ajaccio, candidat à l'agrégation d'Italien. (Faculté des Lettres de Grenoble).

⁂

Une bourse de 1.200 francs est allouée, également, à M. Seta, candidat à l'agrégation d'italien, dont le père, cultivateur à Bastelica, a trois enfants. (Même Faculté).

Etudes supérieures

Une bourse de 1.500 francs est allouée à M. Cosimi, candidat à l'obtention du diplôme des Etudes supérieures de langues classiques, et dont le père, tailleur à Ajaccio, est le chef d'une famille de quatre enfants. (Faculté des Lettres de Lyon).

⁂

Une bourse de 1.200 francs est aussi allouée à M. Franceschini, candidat à l'obtention du diplôme des Etudes supérieures de sciences physiques, et dont la mère, Mme Franceschini née Corbara, a une famille de cinq enfants (Faculté des sciences de Besançon).

LE LORD-MAIRE
A PARIS

Réception enthousiaste

Paris, 13 octobre.

Le lord-maire, accompagné des aldermens, des shérifs et de cinquante membres de la Corporation de la Cité, est arrivé ce soir à cinq heures venant de Boulogne-sur-Mer, où lui avait été réservée une réception des plus chaleureuses.

Une foule énorme, massée sur la place de la gare du Nord, a accueilli par des vivats et des applaudissements frénétiques, les édiles londoniens à leur sortie de la gare.

Le président du conseil municipal souhaite, au nom de la population parisienne, la bienvenue au lord-maire qui répond par une vibrante allocution, exaltant l'amitié des deux nations, qui saisissent toutes les occasions pour se témoigner une sympathie réciproque.

De la gare le cortège se rend à l'Hôtel-de-Ville, où a lieu une grande réception.

RENTRÉE DES CHAMBRES

Paris, 13 octobre.

Le « Journal Officiel » publiera demain le décret présidentiel convoquant la Chambre et le Sénat, en session extraordinaire, pour le 25 octobre courant.

Le mariage de M. Doumergue

Paris, 13 octobre.

Les journaux de ce matin annoncent le prochain mariage de M. Doumergue, ministre du Commerce.

Ce mariage sera célébré civilement dans le courant de l'hiver prochain.

Académie des Beaux-Arts

Paris, 14 octobre.

L'Académie des Beaux-Arts s'est réunie aujourd'hui pour entendre la lecture des lettres des candidats au fauteuil de membre titulaire de la section de peinture, vacant par suite du décès de M. Jules Breton.

L'Académie a fixé au samedi 20 octobre le classement des candidats.

La Mystérieuse disparition DU LIEUTENANT LACROIX

Constitution de l'Officier déserteur

Paris, 13 octobre.

Nos lecteurs se souviennent encore de la mystérieuse disparition du lieutenant Lacroix, qui, parti en permission au mois d'août dernier, n'avait plus rejoint sa garnison à Fontenay-le-Comte.

Depuis le 2 septembre dernier, cet officier avait été porté déserteur, et jusqu'ici les recherches faites pour le retrouver étaient demeurées sans succès.

Le lieutenant Lacroix s'est rendu, hier, à Fontenay-le-Comte et s'est présenté à son colonel. Il a été immédiatement enfermé dans la forteresse, en attendant sa comparution devant un conseil de guerre pour désertion à l'intérieur.

M. CLÉMENCEAU DANS LE VAR

Paris, 13 octobre.

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur et sénateur du Var, a quitté Paris ce soir, par le rapide de 9 heures 20, pour se rendre à Draguignan, où il présidera demain le grand banquet organisé en son honneur.

INTERPELLATION MICHEL

La construction des grosses unités navales

Paris, 13 octobre.

M. Michel, député radical-socialiste des Bouches-du-Rhône, et rapporteur du budget de la marine, pour l'exercice 1907, vient d'informer M. Thomson, qu'il l'interpellerait, à la rentrée des Chambres, sur la nécessité actuelle d'augmenter notre flotte de nombreux cuirassés.

L'interpellation du député d'Arles viendra en discussion au moment de l'examen des chapitres du budget relatifs à la Marine.

Elle a pour but de permettre au gouvernement de donner un exposé complet du nouveau programme naval, soumis à l'appréciation des Chambres, programme que la commission n'a approuvé qu'avec de grandes réserves.

EN ALGÉRIE

Secousses de tremblement de terre

Alger, 13 octobre.

Une violente secousse de tremblement de terre a été ressentie dans la matinée à Relizane.

La population indigène, effrayée s'est enfuie dans la campagne, en poussant de grands cris de détresse.

On ne signale aucun accident de personne.

EN RUSSIE
LA RÉVOLUTION
TIFLIS
Une Eglise transformée en arsenal
Arrestations de 3 prêtres

Saint-Pétersbourg, 13 octobre.

La police a découvert dans l'église arménienne de Choucha, un véritable arsenal, contenant des milliers de bombes chargées, de fusils, de cartouches et de poignards.

Cette importante découverte a permis d'arrêter, pour le moment du moins, l'insurrection qui se préparait dans le secret des comités terroristes.

Le gouvernement a ordonné des perquisitions minutieuses dans tous les endroits suspects.

Trois prêtres, complices des révolutionnaires, ont été arrêtés.

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR favori des **CHEVEUX**

Ne manque jamais de rendre progressivement aux **CHEVEUX GRIS** leur **COULEUR NATURELLE**

les fortifie, les fait pousser et enlève les pellicules. Succès certain.

Dans les Coiffr. et Parfs. Distrib. 22, rue Etienne-Marcel, Paris.

Charles de Vincenti, 26, rue Pigale, Paris. Ordres de bourse. Comptant et terme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels.

1 franc pour mille au parquet, et 1.25 pour mille en coulisse.

CHAMPAGNE COSTE-FOLCHER

EPERNAY

Exposition de Liège 1905, Médaille d'Or
Exposition Internationale d'Alimentation Paris 1905, Grand Prix

Le Champagne COSTE-FOLCHER a été le seul admis aux banquets de 30.000 et 50.000 couverts servis les 30 octobre 1904 et 5 novembre 1905, à la Galerie des Machines à Paris pour les Fêtes de la Mutualité.

Agent à Bastia : M. PHILIPPE POGGI.

AVIS

Le Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 2 septembre, les marchandises ci-après, payement comptant :

Sucre raffiné : en pains en sacs, à l'entrepôt d'octroi, fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers St-Louis, fr. les 100 k. ; en caisse de 50 k., Mediterranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pour les cafetiers : Sucre de Paris, marque Say, en paquets de 1 k., morceaux réguliers, 0,75 le kilo ; la boîte de 5 kil. 3 fr. 60.

Spécialités de cafés Moka, Ceylan, Porto Rico et Mexique à 2 fr. 50 et 2 fr. 80 le k.

Chocolat Meunier, 0,80 et 0,40 la tablette.

Chocolat Poulain : 1re couleur orange, 0,60 ; Canard, 0,35 la tablette ; couleur jaune, 0,45 les deux tablettes.

Sel gros des îles d'Hyères, 11 à 11.50 les 100 kilos.

Sel fin de table de 15 à 16 fr. les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 les 100 k

Repasse tendre, 12.50 à 13.50 les 100 k.

Orge du pays, 16.50 les 100 k.

Gros son, 13.50 à 14 fr. les 100 k.

Avoine du pays, 19 à 20 fr. les 100 k.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Pétrole Atlas, 18 fr. la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Antidote pour moteurs et automobiles 2,50 le bidon de 5 litres.

Muscat sec à 1.75 la bouteille.

Malaga et Muscat doux de marque 1.50 la bouteille.

Vin rouge de table vieux 0,50 et 0,60 la bouteille.

Farines Coti, Dugrau, Camoin, Giannotti.

Madame **BRUNINI-CERESA**

Modiste — *Bd Paoli, 27, au 1er*

A l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'à partir du 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles de toutes les créations pour la saison Hiver, provenant des premières maisons de Paris.

Elle espère que ses clientes voudront l'honorer de leurs visites comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution des ordres transmis et au fini soigné du travail.

Prix très modérés

AVEZ UN FR. DE PETIT BAGNOL 500.000 en payant un Billet de la

LOTERIE

DES ENFANTS TUBERCULEUX D'ORMESSON

ET DE L'INSTITUT PASTEUR DE LILLE

Autorisée par arrêté Ministériel du 17 Janvier 1905.

SEPT GROS LOTS dont UN de

500.000

100.000 50.000

TIRAGE COMPLET DES LOTS :

1 à 500.000	500.000	2 à 100.000	200.000
1 - 50.000	50.000	1 - 20.000	20.000
2 - 10.000	20.000	4 - 5.000	20.000
21 - 1.000	21.000	40 - 500	20.000
1040 lots de 100			104.000
1.112 LOTS formant ensemble			**955.000** francs

Grand Tirage

15 JANVIER 1907

Le Billet UNIQUE donnant droit à tous les lots ci-dessus, sera remboursé à 1 fr. 25 à partir du 15 Janvier 1907, date du Grand Tirage, par les Trésoriers de la Loterie, 21, Rue Miromesnil, Paris.

POUR LES **SOINS DE LA PEAU**

rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la **CRÈME SIMON** POUDRE SAVON SIMON

Exposition Universelle de Paris 1900

CHOCOLAT MENIER

N° 20. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA REINE DES GUEUX

par Paul MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

VIII

CE QUI S'ÉTAIT PASSÉ DANS LA NUIT DU 15 OCTOBRE 1603 ET CE QUI EN ÉTAIT RÉSULTÉ

Et la population, rendue féroce par la vue des gibets, des échafauds et des bûchers, ne demandait qu'à déchirer de ses sa propres mains ceux que le fanatique magistrat lui désignait comme fabricants de maléfices, jeteurs de sorts, ennemi de la religion et entres suppôts de Satan, — empêchés de déchaîner sur la contrée que semble leur présence toutes les calamités imaginables et tous les fléaux destructeurs...

Quand, la nuit de votre arrivée, — c'était, si je ne m'abuse, celle du 14 octobre 1603, — une foule, ivre de colère et de carnage, assaillait-elle votre cantonnement. On mit le feu à vos tentes... Et, lorsque, révoltés dans leur premier sommeil, les tiens essayèrent de se soustraire aux flammes qui les entouraient, ils se heurtèrent à une muraille de hallebardes qui les rejeta sans pitié dans le brasier, à coups de fourche, de pique et de mousquet.

— Oui, murmura le bohémien, je me souviens de cette nuit terrible : une nuit de lueurs sinistres, de cris de détresse, de choca d'armes et de fauves ruglissements. J'avais pris mon enfant dans mes bras. Ma femme s'accrochait à moi, défaillante, éperdue, folle. Nous tentâmes de rompre le cercle de fer et de feu qui nous étreignait... Hélas ! j'y parvins seul !... Et, quand, après une heure d'une course furieuse, insensée et sans but, je me fus enfoncé dans l'ombre et la campagne sembla loin pour n'être plus poursuivi par les sanglantes rafales de l'incendie, par les rauques clameurs du massacre et par les gémissements déchirants des victimes, lorsque je fus contraint de m'arrêter, à bout de force et de courage, Mani n'était plus avec moi. Elle ne m'avait point suivi... Pour un instant l'idée de retourner la chercher. Puis, comme à la clarté livide de la lune, je regardais machinalement mon enfant, une épouvante suprême paralysa mes membres... Le pauvre petite figure de Diamante était blanche comme de la cire... Ses yeux étaient éteints... Sa bouche n'avait plus de souffle. Quelque chose de tiède et de rouge coulait de son corps sur ses mains.... C'était du sang ! Horreur ! le sang de mon enfant !..

Un coup qui m'était destiné l'avait sans doute frappée, dans la bagarre. Misère de moi ! — ma fille, — mon trésor, mon espoir, celle qui était toute ma vie, et tout ce qui me restait de sa mère, — ma fille, ma Diamante était morte !... C'était un cadavre que je serrais contre ma poitrine haletante et que je m'efforçais en vain de réchauffer sous mes baisers. Alors, oh ! alors, il me sembla que la terre s'entr'ouvrait sous mes pieds et que le ciel s'écroulait sur ma tête. Un vol s'étendit devant ma vue. Je tombai, foudroyé sur le bord du chemin...

— Et ce fut là, reprit le gentilhomme, que l'on te ramassa, le lendemain, pour te jeter en prison, instruire ton procès, te traîner devant les juges, et te condamner au bûcher, pour crimes d'hérésie, de sortilège et de magie.

Le vieillard haussa les épaules :

— Que m'importait l'arrêt de votre tribunal ? La fatalité ne m'avait-elle pas condamné à un supplice cent fois plus atroce que le feu, en me privant des deux seuls êtres que j'aimse jamais aimés ? Par le Dieu de mes pères, il fut le bien vaus, ce jour qui allait me délivrer d'une existence insupportable !

— Seulement, la veille de ce jour-là, deux personnes furent introduites par le geôlier dans ton cachot. Un cavalier d'allures hautaines, enveloppé d'un manteau, comme je le suis aujourd'hui, et dont, par surcroît de précaution, un masque couvrait le visage. Et un page qui comptait de quinze à dix-huit ans... Le premier te dit : « Ta femme n'est pas morte. On l'a arrêtée comme toi. Comme toi, on l'a jugée et condamnée. Comme toi, elle sera exécutée demain matin... » Tu l'écoutas d'abord, hébété et sans comprendre... Puis, à la pensée que la femme allait mourir, sauver, dévorer ces membres que tu avais tenus, palpitants, dans tes bras amoureux, sur la couche nuptiale, ce cœur qui avait battu contre le tien, cette femme encore jeune, et encore belle, et qui pouvait devenir mère une seconde fois ; à cette pensée, tou désespoir dépassa ton malheur, l'un te vit t'arracher les cheveux et le barbe, te meurtrir le front et la poitrine et te rouler sur les dalles avec des hurlements et des sanglots...

Le visiteur masqué poursuivit :

— Je vous offre la liberté à tous les deux...

— La liberté !...

(A suivre).

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MARBRERIE

Cheminées de tous styles ~~~ Marbres pour meubles

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite confoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépot de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur

JOSEPH LUCIANI

Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS

Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

LE CHAMBORD la première CONSOMMATION du monde désire un **REPRESENTANT** consommateur dans chaque arrondissement. Conditions avantageuses. Ventes facilitées par calcaux. Ne sera répondu qu'aux demandes indiquant références. Ecrire: *CHAMBORD, 75 bis, Boulevard de Clichy, Paris.*

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS?
ou ont-ils

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux malades. Résultats toujours assurés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor en toutes lettres. Les Cachets Parfumerie en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT: 20, rue d'Enghien, PARIS
et ch.

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

RELIGIEUSE donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ec. Maison Borot, à Nantes.

OUTILS pour AMATEURS & INDUSTRIELS
MACHINES, Fournitures, etc. DÉCOUPAGE
Sculpture. Ébénisterie. TOURS, Pyrogravure, etc.
CATALOGUE (400 gravures) 1er envoi 0,40 cent.
LE MELLE, Pas-de-Calais, 62, Rue Lafayette, Paris.

Le Directeur-Gérant,
L. OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

CHOCOLAT MENIER

MESDAMES

Vous économiserez sûrement
500 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
Le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Fondement
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905
4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées;
4 Admissions à l'Ecole Normale sur 5;
16 Brevets supérieurs sur 18.
Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

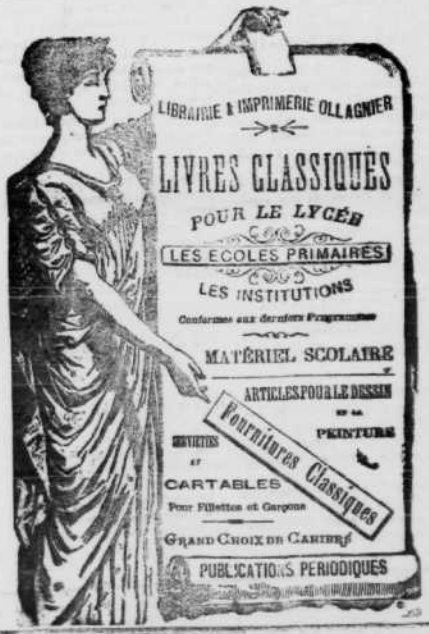

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURCHAUD, Pharmacien, à Périgueux
Refuser les Contrefaçons. Exiger la véritable grand

Dépôts: Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scaglia, 3 cours Napoléon, à Ajaccio.

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie
Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et l'Institution.

Exposition plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur la baie, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1876).
sur papier de Chine, format 80×57 . . . 15 fr.
sur papier blanc — — . . . 7 fr.

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
sur papier de Chine, format 49×30. Chaque . . 12 fr.

Mgr Dévote, Patronne de la Corse
(Salon de 1876).
sur papier de Chine, format 65×50 . . . 25 fr.
sur papier Chine, format 40×30 (Réduction) . 12 fr.

EN VENTE:
A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. di PIETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire.

Le meilleur des cigares à 0,10 sans contredit le Cigare Mat le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon cigare,
On le hume, tellement il est rare.

„Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXIIe ANNEE. — N° 281 LUNDI 15 OCTOBRE 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-M. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays: le port en sus.
Autres Départ.	22 fr.	12 fr.	6 fr.	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Thérèse.
Soleil : (Heure nationale)
Lever, 5 h. 46 m — Coucher, 4 h. 49 s.
Dernier jour., le 10. — Nouv. Lune, le 17
Fête de Demain : Saint Gallo.

14 OCTOBRE

Les Curiosités de la Semaine

~~~ Eaux thermales... à sec.

Les Japonais, qui nous ont déjà tant étonnés, viennent d'imaginer mieux encore, en indiquant un moyen singulier d'utiliser les eaux thermales... à sec !

Leur principale station, Yatome, fournit des eaux ferrugineuses. Les Japonais placent maintenant dans les sources de larges pièces de coton qu'ils laissent s'imbiber des sels minéraux. Quand les pièces sont couvertes d'une boue jaunâtre, elles sont retirées et séchées, puis vendues pour faire des ceintures, des robes, des kiminos.

Et il paraît que ces vêtements thermaux possèdent des vertus curatives extraordinaires : il suffit, disent les prospectus japonais, de les porter pendant douze heures pour obtenir l'équivalent d'une saison complète à la station.

On n'avait pas encore trouvé de traitement plus facile à suivre, même sans voyage.

~~~ Singulier pyrogène.

On fume beaucoup au palais Mazarin. Mérimée en sait quelque chose,

Son buste décore le vestibule qui donne accès aux salles des séances hebdomadaires.

Le marbre de ce buste est très grenu, et sa surface rugueuse semble s'offrir au frottement des allumettes. Nos immortels n'hésitent donc pas quelquefois à se servir de l'image de leur confrère comme d'un pyrogène parfait. Avant d'entrer en séance, ou en sortant, ils zèbrent, à coups d'allumettes, les joues et le front de l'auteur de « La Chronique de Charles IX, » qui est aujourd'hui tatoué comme un Peau-Rouge.

Mérimée demeure souriant malgré tout, et son sourire malicieux semble indiquer que l'hommage ne lui est nullement désagréable. Les petits services qu'il rend ainsi à ses collègues en immortalité ne sont pas à la portée de tous les bustes.

Nous avions les têtes de pipe; l'Académie invente les têtes... de briquet.

~~~ Le diamant bleu.

Puisque le diamant bleu a été mis à la mode par la pénible aventure du château de Ker-Stears, qui a si vivement choqué les partisans de la vieille galanterie française, consacrons-lui quelques mots.

D'une façon générale, on ne trouve guère le diamant bleu qu'au Brésil ; et presque toujours il est ancien. Toutefois, en ces dernières années, on en a trouvé quelques-uns dans les champs diamantifères du Cap ; mais ils ne peuvent se comparer, ni comme importance, ni comme qualité, à ceux du Brésil.

On voit assez peu de diamants bleus en Europe. Dès qu'on en découvre, ils se vendent aux Etats-Unis des prix fous, surtout s'ils sont anciens. Les diamants bleus anciens se reconnaissent à la façon dont ils sont taillés : ils offrent d'habitude une épaisseur à peu près double de celle des diamants de nos jours.

Mais les voici à la mode en Europe comme en Amérique ; et toute fille un peu dans le train ne voudra plus se marier sans avoir son petit diamant bleu,

~~~ Contre la neurasthénie.

Etes-vous neurasthénique ?
Voyez-vous la vie en noir ?
Mettez-vous alors, sur les yeux, de beaux verres jaunes, qui vous feront voir toutes choses en beau. Le conseil nous vient de chasseurs qui, lorsque le temps est sombre ou que le jour commence à tomber, peuvent y voir encore fort bien, grâce à des verres couleur de soleil : la nature renait, sourit... et le pauvre gibier est tué.

Il faut tuer aussi ce gibier imbécile qu'est la neurasthénie, et il est bien possible d'envelopper d'un rayonnement d'or, par des lunettes, tout ce qui est devant nous, pouvant contribuer à atténuer le pessimisme et la mauvaise humeur.

En tout cas, il n'en coûte pas beaucoup d'essayer.

~~~ Les relations entre le gouvernement français et l'Empereur d'Allemagne, sans être aussi fraîches qu'il y a un an, ne sont point cependant aussi parfaites que jadis, — durant l'alcamie qui marqua la période de détente, de 1890 à 1904.

Les rapports qui existaient entre l'empereur d'Allemagne et le marquis de Noailles, successeur de M. Herbette, étaient excellents. Guillaume II aimait à surprendre l'ambassadeur français en son hôtel, dès la première heure. Il arriva même un jour que l'empereur se présenta chez le marquis de Noailles avant que celui-ci ne fût levé. « C'est bien, déclara Guillaume II au valet de chambre qui lui ouvrit la porte, nous allons donc réveiller M. l'ambassadeur. » Il se fit alors montrer la chambre à coucher du marquis, ouvrit doucement la porte, et, tirant sur les draps du lit où il était couché M. de Noailles, il s'écria : « Debout, debout, monsieur l'ambassadeur. Il est déjà tard, et l'empereur a besoin de vous parler. »

Depuis lors, si l'empereur réveille en sursaut nos représentants, c'est par des paroles moins cordiales.

~~~ Un anglais, apprenant qu'on va supprimer la peine de mort en France, a écrit à M. Clémenceau ; il lui offre d'acheter cent mille francs la guillottine.

M. Clémenceau a refusé cette offre ; il réserve la *Veuve* au musée Carnavalet.

~~~ Les assurances.

La profession de piéton est devenue vraiment si dangereuse que les compagnies d'assurances ont dû réformer tous leurs tarifs, et quand on se présente à leurs guichets on vous demande :

— Etes-vous automobiliste ?

Si vous avez le bonheur de faire de l'auto, vous payez fort peu, puisque c'est vous qui... écrasez les autres.

Si vous faites du cyclisme, vous payez encore un tarif passable, puisque c'est vous qui renversez les vieilles femmes et les enfants.

Mais si vous avez le malheur de n'être que piéton... oh ! alors, les assurances sont hors de prix.

PIPELET.

L'Automne

Dans les bois aux rameaux jaunis,
Voici qu'il pleut des feuilles mortes...

Dans les vallons et à travers les pampres dorés, déjà le vent renait, doux comme une plainte, voix agonisante de la nature qui se meurt. Que ce murmure s'aigrisse, et les feuilles tournent, ballottées, folles, pressées comme les pensées d'un malade qui s'en va.

Les hirondelles — amies du soleil — rasent le sol d'un vol rapide. Demain peut être elles nous quitteront pour des climats plus hospitaliers.

Elles s'envoleront comme déjà se sont envolés nos aimables citadins et charmantes citadines qui ont détalé sans même tourner la tête, le cœur léger de tout regret.

L'Automne ! Saison de deuil et de langueur ! A l'amertume du sentiment de mort chaque jour plus vif pour la nature, s'en ajoute au autre plus saisant encore, celui de l'abandon. Tel un homme à la vie large et pleine, toute de sacrifices et d'abnégation, et qui chercherait, en vain un ami à son chevet de souffrance !..

Vous tous qui avez étanché votre soif à l'onde cristalline de nos roches ;

Qui avez savouré avec délices l'air frais et parfumé de nos ombrages ;

Vous tous qui avez retrouvé le teint rose et l'humeur enjouée à courir nos ravins et nos sentiers ;

Vous surtout, jeunes et belles citadines, que l'agitation ne requiert pas à la ville ;

Entendez le faible et dernier appel de la nature qui vous invite et vous aime !

Restez, âmes contemplatives et aimantes, voir mourir la nature d'une mort souriante dans la majesté sereine des derniers jours d'octobre !

Restez, et en ce moment suprême, — telle une mère parlant à ses filles agenouillées autour du lit de mort, — la nature parlera dans l'intimité, et « par ses mille voix à votre cœur encore vierge », révélera en vous tout ce que votre âme contient de plus « profond et de plus pur ».

Tout vous sourit, tout vous invite, et vous partez enlevées par le pouvoir fascinateur des villes.

Allez — puisqu'il le faut — et soyez heureuses ! Mais gardez toujours frais dans vos cœurs le souvenir ému du châtaignier séculaire qui vous donna son ombre ; du ruisseau dont le murmure berça vos rêves dorés de jeunes filles ; des cailloux que vos pieds heurtèrent, alors que vous couriez, légères comme des brebis, à travers les sentiers bordés de myrtes et de bruyères.

Attachez-vous à ces lieux, témoins de vos joies et de vos premiers soupirs, et qu'ils vous soient désormais bien chers, car vous y avez laissé la meilleure part de vous-mêmes.

LE RÊVEUR

Poggio Mezzana 7 octobre 1906.

UNE VENDETTA CORSE

UN EXTRAORDINAIRE PROCÈS

Comment Paoli, meurtrier, s'évada du bagne, reprit le maquis pour se venger et se dénonça pour empêcher la condamnation de ses deux frères arrêtés à sa place.

Ces jours ci va se dérouler devant la Cour d'assises, en Corse, un procès criminel des plus extraordinaires et des plus émouvants, tel que la Corse seule peut en fournir.

Il s'agit, en effet, d'une vendetta, mais dans des conditions étranges, où le modernisme se mêle de façon inattendue au

---

N° 21. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA REINE DES GUEUX

par Paul MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

VIII

CE QUI S'ÉTAIT PASSÉ DANS LA NUIT DU 10 OCTOBRE 1601 ET CE QUI EN ÉTAIT RÉSULTÉ

— Tu vas sortir de cette prison. Ta femme quittera la vienne paroissiennes. Elle te rejoindra, cette nuit, en un lieu où l'on te conduira. Vous partirez ensemble. Voici un sauf-conduit qui vous permettra de vous retirer au-delà du Rhin sans être autrement inquiétés. Tu seras à même d'en user à ce que tu entendras. C'était le saint inespéré à la veille du supplice terrible. Tu te laissas choir à deux genoux devant le sauveur inattendu. Tu saisis la main de son vêtement et tu l'approchas de tes lèvres, comme font les gens de la race pour témoigner de leur humilité et de leur gratitude.

Et d'une voix que la surprise, la joie et le doute mêlés, étranglaient dans ta poitrine haletante :

— Oh ! monseigneur, t'écrias-tu, comment payer la dette de la reconnaissance ? Disposez de mon bras, de ma volonté, de ma vie... Oui, si mon sang versé goutte à goutte, si ma chair arrachée lambeau par lambeau, si tout ce qui m'appartient dans ce monde et tout ce qui m'attend dans l'autre...

Ton interlocuteur t'interrompit froidement :

— On n'en exige pas tant de toi...

— Que faut-il que je fasse alors ?

L'inconnu te désigna l'adolescent qui l'accompagnait :

— Suivre mon page et lui obéir en tout ce qu'il te commandera.

— Je suis prêt, monseigneur.

Le gentilhomme ajouta :

— Tu as bien entendu et bien compris : en tout...

Tu étendis le bras comme pour jurer et tu protestas avec chaleur :

— Même quand il s'agirait d'un crime !

— Sans question, sans hésitation, sans scrupules ?

— Muet et soumis comme le chien l'est à son maître.

. . . . . .

Vingt minutes plus tard, le jeune homme et toi, vous galopiez hors de la ville sur deux excellents chevaux de race.

Vous arrivâtes ainsi à la corne d'un bois.

C'était vers le milieu de la nuit du 20 octobre.

Ton compagnon mit pied à terre et te fit signe de l'imiter. Vos montures furent attachées à un arbre. Ensuite le page te dit :

— Remarque bien l'endroit où nous sommes et le chemin qu'il te faudra prendre pour y revenir. C'est ici que tu nous retrouveras tous les deux une fois la besogne terminée.

— Quelle besogne ?

— Viens : je vais te l'indiquer.

Vous longeâtes la lisière du bois pendant un quart d'heure environ...

Puis, un mur se dressa devant vous.

Dans ce mur il y avait une petite porte basse...

Ton guide te remit trois clefs :

— Avec celle-ci, reprit-il, tu vas ouvrir cette porte...

— Tu traverseras le jardin qui s'étend derrière cette muraille...

— Au bout de ce jardin, tu rencontreras un corps de logis assez vaste...

Sur la façade de celui-ci, une fenêtre sera faiblement éclairée...

Sous cette fenêtre, une seconde porte...

Tu te serviras de cette seconde clef pour ouvrir cette seconde porte...

Tu monteras un escalier. Une troisième porte sera devant toi. Tu l'ouvriras avec la troisième clef que voici.

Tu entreras dans une chambre...

Il y a, dans cette chambre, un lit, un berceau... Dans le lit, une femme. Dans le berceau, un enfant. Profondément endormis tous les deux...

Tu enlèveras l'enfant, et tu l'apporteras, là bas, près de nos chevaux, où je vais aller l'attendre et où t'attendre ta compagne...

— Mais, demandes-tu, et la femme ?

— La femme ne te dérangera point.

— Si elle se réveillait pourtant.

— Elle ne se réveillera pas : un narcotique ici a été versé ce soir, qui nous répond de son immobilité et de son silence.

— Bien.

— Quant aux gens de la maison rien à craindre de leur part : ils sont entièrement à notre dévotion...

— A merveille !

— Si, cependant, par un hasard difficile à prévoir, tu te heurtai à quelqu'un qui fit mine de s'opposer à l'exécution de l'ordre que mon maître te transmettra par ma voix...

— Eh bien ?

— Eh bien, prends ce poignard et frappe... Frappe sans pour comme sans faiblesse... Celui à qui tu as promis obéissance est assez haut placé pour garantir l'impunité à quiconque fait preuve de zèle à son service. »

En parlant de cette façon le page te tendit sa dague.

Ensuite, il ajouta, en posant sur les mots :

— Songe que ce n'est que contre cet enfant que ta femme te sera rendue.

— Est-ce assez, répéta Pharam ?

(A suivre).
~~~

drame de ce vieux préjugé d'une race intrépide et loyale.

Un certain Paoli — c'est un nom très répandu en Corse — eut une querelle, il y a une quinzaine d'années, avec un autre Corse et, dans un mouvement de colère, il le tua d'un coup de couteau. Simple histoire.

Paoli se réfugie dans le maquis. Il y serait peut-être encore à l'abri des gendarmes, si quelqu'un de son village ne l'avait dénoncé. Sachant où le trouver, les gendarmes purent le surprendre et l'arrêter. Traduit devant la Cour d'assises, il fut condamné à dix ans de travaux forcés et 10 ans de Nouvelle-Calédonie.

L'évasion et la vendetta

C'est par le récit d'un certain nombre d'évasions célèbres que cette colonie pénitentiaire est assez mal gardée. L'administration compte plus sur les récits de ceux qui les reçoivent pour garder les condamnés, que sur la vigilance des gardiens.

Comment Paoli réussit-il à s'évader, c'est ce que l'on ne sait pas encore. Toujours est-il que sa disparition ne fut pas notifiée au préfet de la Corse, et l'août, quelques années après sa condamnation, revenait secrètement dans son pays et gagnait le maquis.

Comme la plupart de ses compatriotes, il considérait la vendetta comme un devoir d'homme. Parlement, en se glissant dans les fourrés, en épiant les passants, il arriva à surprendre celui qui l'avait dénoncé et qui ignorait son retour. Il lui apparut sur la route solitaire, comme un spectre, mais un spectre armé.

— Me reconnais-tu? Je suis Paoli, celui que tu as dénoncé et que tu as fait condamner. Je te dois quelque chose pour ta peine : reçois ce paiement.

Et il le tua raide, d'une balle au front.

« Une enquête fut ouverte ». C'est le terme consacré, et, comme il arrive souvent, l'enquête ne découvrit pas l'assassin; elle ne le soupçonna même pas. Paoli n'était il pas en Nouvelle-Calédonie!

Deux innocents en prison

Mais il avait deux frères restés au pays et qui certainement devaient être, l'un ou l'autre, les auteurs de la vendetta. Pour plus de sûreté on les arrêta tous les deux, et les preuves morales, les rapprochements, les paroles dites, les indices recueillis commencèrent, comme d'habitude, à créer un dossier formidable contre les accusés.

Ils allaient passer aux assises, et « leur affaire était bonne », comme disent les policiers, quand, certain jour, on accompagnait se présenta à Ajaccio, devant un conseiller de Préfecture.

— Monsieur, lui dit-il, je viens de la part de Paoli vous demander pour lui une entrevue avec le préfet.

— Paoli! De quel Paoli voulez vous parler?

— Celui qui a été condamné à dix ans et déporté.

— Mais il est en Nouvelle-Calédonie! Que me racontez vous là?

— Non, monsieur, il est en Corse, et il faut absolument qu'il parle au préfet, sans qu'on puisse l'arrêter.

— Quelle singulière histoire! Et vous êtes, vous faites votre commission vous-même.

— Vous refusez?

— Je refuse.

— C'est bien. Nous nous retrouverons bientôt. N'avez vous pas le Conseil de révision dans quelques jours?

Le bandit et le Préfet

En effet, le préfet partait, quelques jours plus tard, pour la tournée du conseil de révision. Dans sa voiture il emmenait le Conseiller de Préfecture en question, aujourd'hui sous-préfet, et deux autres personnes, dont l'une était un médecin major.

On cheminait tranquillement sur la route qui serpente à travers le maquis, quatre hommes qui, le fusil en joue, arrêtèrent la voiture et sommèrent le conseiller de préfecture de descendre.

Peu rassuré, le conseiller descendit et se trouva en face de son mystérieux visiteur des jours précédents.

— Eh bien, monsieur le conseiller, ferez-vous la commission, cette fois? Paoli est là, derrière un rocher; il faut que le préfet vienne seul lui parler. Allez le lui dire.

— Mais...

— Allez : votre vie à tous en dépend.

Le conseiller, un peu troublé, crut se conçoit, revint à la voiture et fit la commission, en disant ce qui avait précédé.

— Parbleu, j'y vais, dit le préfet.

Et il fut bientôt en face de Paoli.

— Monsieur le Préfet, j'ai tenu à vous parler pour empêcher la justice de commettre une erreur d'irréparable, en ce qui

On va juger et condamner mes frères; ils sont innocents. C'est moi, Paoli, seul du pays, qui ai tué celui qui m'a dénoncé, et pour que vous ne puissiez pas douter de mon identité, vous allez me faire photographier.

— Mais quelle idée! Je ne suis pas photographe.

— Pardon, j'ai tout prévu : votre médecin major se voyage pas sans son kodak. Amenez-le.

Rien pour dire, mais un peu penaud, le président fut appeler le major qui s'exécuta de bonne grâce et prit un cliché de Paoli.

L'arrestation

Les deux frères, à la suite de cette aventure, furent remis en liberté.

Il restait à prendre le vrai coupable.

Paoli tint le maquis pendant un an encore. Mais tout a une fin, « Cherchez la femme » Une amoureuse trahit cet ardent vendetta, en dénonçant l'infidèle.

Pour la seconde fois Paoli fut surpris, désarmé et livré à la justice.

Il va passer aux assises. *Et l'on* comprend que cette extraordinaire aventure, que Mérimée n'avait pas prévue dans « Colomba », passionne toute la Corse. Elle semble même de passionner le continent à un titre certainement supérieur à celui des « faits parisiens » dont on abuse un peu trop aujourd'hui.

(Petit Provençal).

Ce que disent les Journaux

Le Gaulois

A propos de l'article du « Temps » prédisant divers moyens de mettre fin au conflit religieux :

« Nous référant à la parole du Saint-Père et voulant éviter à notre pays les horreurs de la guerre religieuse, nous avons pensé que pour donner à l'arrêt du Conseil d'Etat la sanction parlementaire exigée par le Pape, il fallait au moins associer le pouvoir législatif au pouvoir administratif et judiciaire et faire approuver solennellement par le Parlement, sur la proposition du gouvernement, l'arrêt qui rentrait le Conseil d'Etat.

» Nous savons bien qu'un ordre du jour peut toujours être amené par un ordre du jour contraire, mais peut-on en dire autant des lois? Et dès lors, la garantie qu'offre au Saint-Père, l'article 4, alors même qu'il serait alléqué du commentaire fourni par l'article 8, ne serait-elle pas illusoire?

» En tout cas c'est un pas vers l'accord, et c'est au Pape seul qu'il appartient de décider si ce minimum de garanties parlementaires peut suffire à l'Eglise ».

La République Française

Sur les mesures de M. de Hohenlohe:

« Guillaume II vient de montrer par sa dépêche remise au pauvre Prince de Hohenlohe qu'il n'a pas désiré, quelque honorables qu'ont été en Alsace à l'aise autrichien, un pareil retour sur le passé. Et l'on conçoit aisément sa colère.

» La Triple-Alliance n'est pas assez intimidante aussi pour que la revision du danger qu'elle a couru un instant puisse être agréable à ceux qui travaillent avec tant de sang à en boucher les fissures. D'autre part, la politique personnelle de Guillaume II n'a cessé de rendre avec plus de zèle que d'adresse et de bonheur peut-être à rappeler, en dépit des alliances, les cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg. La divulgation de son rêve en 1888 ne l'aurait plus inopportune que la situation de la monarchie russe lui vaut plus d'égards ».

Le Figaro

Sur les grèves de la Rochelle:

« On peut plaindre des ouvriers que les consuls des ouvriers entraînent à la misère, mais il ne faut pas oublier que les grévistes de la Rochelle ne sont pas exposés à mourir de faim; les patrons ont demandé qu'à les représenter et une entente avait même été conclue, il y a quelques jours, entre les délégués du syndicat et ceux du patronat, grâce à l'entremise de la municipalité. Mais les grévistes désavouèrent leurs représentants et voulurent la lutte à outrance; c'était leur droit; seulement ils sont responsables de leurs actes et s'ils veulent haïr, ils doivent le faire par leurs propres forces, et à leurs risques et périls.

L'Aurore

De M. Rane, sur la séparation :

« Donc, on ne causera pas, je n'en suis pas affligé outre mesure. Je pense même, s'il faut dire toute ma pensée, que dans le passé on n'a que trop causé, par exemple avec M. de Mun lui-même. Le résultat de la conversation a été cet article 4 qui est devenu comme M. de Mun l'avait prévu et me n'est pas encore pour le dire, la pierre d'achoppement de loi de séparation.

» M. de Mun avait eu l'esprit de persuader aux innocents de la commission dont M. Aristide Briand dans le rapporteur, qu'un moyen ou quelconque existait, dont l'article 4 était la principale, la loi pourrait être acceptée par l'Eglise.

» Pour me servir d'une expression familière, on peut dire que dans cette affaire, Aristide Briand a été roulé par M. de Mun. Et il en sera ainsi chaque fois qu'on se laissera entraîner à faire à l'Eglise, au parti romain, la moindre concession. »

L'Autorité

De M. Paul de Cassagnac, sur les « patriotes » qui veulent « honorer » le général Mercier :

« S'il est permis de penser que la protestation de l'Action française a été gagnée à revoir une forme qui permît à chacun de s'associer jusque dans les détails à la campagne qui va s'ouvrir, les divergences d'opinion quant à des questions secondaires disparaîtraient sur le terrain des principes et de l'action. Au-dessus des contingences, au-dessus des questions d'opportunité et de forme, se dresse la cause de la justice et du droit, qui rallient toutes les bonnes volontés, qui groupera tous ceux qu'animent la haine et le dégoût du régime actuel ».

La Petite République

A propos du budget :

« Il suffit de voter le budget tous les deux ans et pour deux ans, afin de pouvoir commencer exactement une année sur deux à l'étude et au vote des réformes. Cette proposition soulève des objections et des critiques plus ou moins fondées, mais elle présente au revanche de très avantages qu'elle n'impose à l'attention de tous ceux qui veulent accélérer par des moyens légaux l'évolution sociale de notre société ».

Monseigneur Desanti
A BASTIA

Mgr Desanti a visité le célèbre sanctuaire de Lavasina, où la bienvenue lui a été souhaitée en termes très chaleureux par M. l'abbé Susini, aumônier. De nombreux fidèles de Bastia et des environs ont reçu la communion de la main de l'Evêque.

Dans la matinée, accompagné comme toujours de M. l'abbé Beaume, professeur de morale au Grand Séminaire, de M. l'abbé Baciocchini, secrétaire de l'Evêché, et de M. l'archiprêtre Casanova, Monseigneur a visité le pensionnat d'Erbalunga et le couvent de Saint-Hyacinthe. A son retour en ville, il s'est arrêté à Pietranera, où il a été reçu par M. l'abbé Sacripanti, si connu des Bastiais et spécialement des habitants du Nouveau Port.

A 4 heures du soir, l'Evêque d'Ajaccio a assisté à vêpres à Saint-Jean et, quoique visiblement surmené, il a tenu à adresser la parole à la foule, que nous évaluons à quatre mille personnes, et qui n'a pas perdu un seul mot des sages et paternels encouragements que Sa Grandeur lui a prodigués.

A huit heures, Monseigneur a présidé la séance cinématographique donnée par M. Russel, au Cercle catholique, et qui a très bien réussi.

Examens des Brevets

La deuxième session des examens pour l'obtention des divers brevets (élémentaire et supérieur) s'ouvrira aux dates suivantes :

Lundi 15 octobre, brevet supérieur des jeunes gens ;

Lundi 22 octobre, brevet supérieur des jeunes filles.

Les examens écrits et oraux ont lieu comme d'habitude au lycée. Les aspirants et aspirantes sont convoqués pour 7 heures et demie du matin. Entrée par la rue de la Miséricorde.

Les aspirants et aspirantes trouveront à notre librairie les fournitures qui leur sont nécessaires.

GRAND CONCOURS DE CHASSE
de « La Vie à la Campagne »
Sous le patronage
du St Hubert Club de France

Repeuplement de la France en Gibier. — La Carte Cynégétique de France par Départements.

« Il n'y a plus de gibier ! » c'est le cri général en France : et cependant quelque nos départements se dépeuplent le nombre de chasseurs augmente sans cesse.

L'active et importante société de chasse, le St Hubert Club de France, justement émue, veut entreprendre le repeuplement de ces chasses. Mais il lui manque la base indispensable de ce travail : la Carte Cynégétique des Départements.

Voulant marcher par une œuvre vraiment nationale le premier membre de ses publications, « La Vie à la Campagne », la nouvelle grande revue Hachette, a donné de procéder à une vaste enquête pour l'établissement de cette carte spéciale dont elle fait d'avance cadeau au St Hubert Club de France.

Elle ouvre donc dès aujourd'hui un Grand Concours. Les chasseurs sont conviés à dresser la carte de la chasse de leur département en la complétant d'indications sur les causes de la disparition du gibier et les remèdes à y apporter.

Les 89 meilleures cartes reçues formeront la Carte Cynégétique de la France et de l'Algérie qui paraîtra en St Hubert Club de France d'entreprendre sa campagne de repeuplement.

Premier prix d'honneur, 89 Premiers Prix (un par département) et une multitude d'autres prix d'encouragement, valant de 29,000 Francs sont affectés à ce Concours dont l'accueil des questions et le Règlement, ainsi que la liste des Prix, seront publiés dans les numéros 1 et suivants de « La Vie à la Campagne ».

TOURNÉE PASTORALE
de Mgr Desanti

ITINERAIRE

que suivra Mgr l'Evêque à l'occasion de la réunion des Prêtres des divers doyennés au chef-lieu de leur arrondissement.

BASTIA

Lundi 15 octobre. — Départ pour Corte à 11 heures.

CORTE

Mardi 16 octobre. — Réunion du Clergé au Petit Séminaire. — Même programme et mêmes cérémonies qu'à Ajaccio.

Mercredi 17 octobre. — Départ pour la Balagne par le train de 7 h. du matin.

— Arrêt à l'Ile Rousse jusqu'à 7 h. du soir. — Départ pour Calvi à 7 h., et domicile du soir.

CALVI

Jeudi 18 octobre. — Réunion du Clergé dans l'Eglise Saint-Jean. — Même programme et mêmes cérémonies qu'à Ajaccio.

Vendredi 19 octobre. — Départ pour Corte par le train de 3 heures.

Samedi 20 octobre. — Retour à Ajaccio.

SARTÈNE

Départ pour Sartène le 23 ou le 24.

Jeudi 25 octobre. — Réunion du Clergé à l'Eglise paroissiale. — Même programme et mêmes cérémonies qu'à Ajaccio.

Société des Anciens Elèves du collège et du lycée de Bastia

Les aspirants aux bourses d'externes fondées au Lycée de Bastia par l'Association des Anciens Elèves, sont priés d'adresser, avant le 17 octobre, terme de rigueur, leur demande à M. Angeli, avocat général, président.

Conformément aux statuts de la Société, les bourses seront accordées de préférence à des fils ou petits-fils de sociétaires, et, à défaut de candidats de cette catégorie, à tous autres qui en seraient jugés dignes.

Les candidats feront connaître s'ils sont pourvus du certificat d'aptitude à la bourse, le nom de l'établissement dans lequel ils font actuellement leurs études, ainsi que la situation de fortune, le nombre d'enfants et les charges de famille de leurs parents.

Les titulaires actuels de bourses sont également tenus de renouveler leur demande.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 14 octobre

Thermomètre — 7 heures du matin + 17 à midi + 20° à 6 heures du soir + 17 2 Maxima + 20 5 Minima + 13 6.

Baromètre — 7 heures du matin, 754 mm. à midi, 753 mm. 6 heures du soir, 753 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. E.

Dans l'après-midi, calme.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, 4 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Ecole de Saint-Cyr

Les candidats à l'école spéciale militaire sont informés que le programme du concours de 1907 sera identique à celui de la classe de Mathématiques A, tel qu'il est fixé par le ministre de l'instruction publique pour l'année scolaire 1907.

Les conditions d'âge exigées des candidats sont les suivantes : avoir 18 ans accomplis et compter moins de 22 ans au 1er octobre 1907.

L'inscription détaillée pour l'admission sera publiée prochainement.

⁂

Troupes coloniales

M. le lieutenant Pandrezi, du 11e régiment d'infanterie coloniale, est autorisé à prolonger d'une année son séjour colonial.

⁂

Contributions directes

Un concours sera ouvert au mois de janvier 1907 pour l'admission aux emplois d'agents des contributions directes.

Les candidats trouveront auprès du directeur des contributions directes de leur département tous les renseignements nécessaires. Le registre d'inscription sera clos le 1er novembre 1906.

⁂

Equipages de la flotte

M. Franchini Pierre-Ange, matelot torpilleur sédentaire, est nommé quartier maître.

⁂

L'Assistance publique

L'Assistance publique tient à témoigner ses plus chaleureux remerciements à la population bastiaise, toujours si généreuse de son concours, qu'il s'agit d'une œuvre de bienfaisance, pour l'empressement qu'elle a mis à se rendre à son invitation. Elle remercie en même temps les membres de la Presse, M. le Directeur du Cirque et la Lyre Bastiaise qui, par leur gracieux concours, ont contribué au succès de cette soirée.

Forte de la sympathie qu'elle inspire, la Société ne fera un devoir de prouver sa reconnaissance en s'efforçant de faire toujours de mieux en mieux.

Le Secrétaire, J. SUBIN.

⁂

Mots de la fin

Entendu sur le boulevard du Palais, à la veille de la rentrée des collèges.

Louis, stupéfait, dit à son père :

— Je viens de rencontrer un soldat qui évidemment devait être fou.

— Pourquoi?

— Il criait : « Vive la classe ! »

Lycée de Bastia

Les adjudications auront lieu au Lycée de Bastia le jeudi, 25 octobre 1906, à 2 heures de l'après-midi.

Pour l'année 1907

Pain et farine.
Viande de boucherie.
Huile à manger.
Epiceries.

Pour les années 1907, 1908, 1909

Effets d'habillement.
Linge confectionné.
Livres classiques, de bibliothèque de quartiers et d'agrégation.
Livres de prix.

Pour renseignements consulter les affiches apposées en ville et s'adresser à l'Economat du Lycée, les jours non fériés, de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 4 heures du soir.

MADAME BRUNINI-CERESA
Modiste — *Bd Paoli, 27, au 1er*

A l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'à partir du 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles de toutes les créations pour la saison. Ils proviennent des premières maisons de Paris.

Elle espère que ses clientes voudront l'honorer de leurs visites comme par le passé, les assurant qu'à tous ses soins elle ront apportés à la prompte exécution des ordres transmis et au fini soigné du travail.

Prix très modérés

CHOCOLAT MÉNIER

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00556

Récompenses Honorifiques

Paris, 14 octobre.

Par décision de M. le Ministre de la Marine, une médaille de bronze est accordée au pilote Giacinti, inscrit maritime du port d'Ajaccio, pour plusieurs actes de dévouement, accomplis au péril de sa vie.

⁂

Le Ministre de l'Intérieur vient, d'autre part, de décerner un témoignage officiel de satisfaction à Mlle Crudeli, domiciliée à Calvi, pour l'héroïque sauvetage.

Nouvelles Maritimes

(Toulon, 14 octobre.

M. Eugène Bonfante, d'Ajaccio, est autorisé à prendre part au concours qui s'ouvrira à Toulon, pour l'admission à l'emploi d'adjoint de 3e classe aux travaux hydrauliques.

LES FÊTES MUTUALISTES
à Bordeaux

Bordeaux, 14 octobre.

M. Millerand, ancien ministre du Commerce, et M. Léopold Mabilleau, président de la Fédération nationale de la Mutualité, ont présidé aujourd'hui, à Bordeaux, les fêtes mutualistes.

M. CLEMENCEAU
DANS LE VAR

A Marseille

Marseille, 14 octobre.

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, est arrivé ce matin, à 9 heures et demie, en gare de Marseille. Après un arrêt de 20 minutes, le train a repris sa marche vers Nice.

M. Clémenceau s'est arrêté aux Arcs, où l'attendait l'automobile qui l'a conduit à Draguignan.

Le Ministre de l'Intérieur est accompagné de MM. Winter, directeur de son cabinet; Albert Clémenceau, son frère; Stephan Pichon, sénateur, résident général de la Tunisie; Paul Outasta, secrétaire général du gouvernement Tunisien; Steemakers, ami personnel de M. Clémenceau.

A Draguignan

Draguignan, 14 octobre.

L'automobile ministériel est arrivé à Draguignan vers 1 heure de l'après-midi. La population a fait un chaleureux accueil au sénateur du Var, à l'enfant de la contrée.

Le Banquet

Aussitôt arrivé, M. Clémenceau se rend dans une des salles de l'Hôtel de Ville, où a lieu le grand banquet offert par la municipalité de Draguignan.

Au champagne, M. Clémenceau prononce un long discours, souligné par les applaudissements répétés de l'assistance.

M. le Ministre de l'Intérieur parcourt rapidement les divers rouages de notre constitution républicaine. Parlant du Sénat, M. Clémenceau justifie la nécessité de ce corps des Anciens, assemblée modératrice qui en contrôlant les textes de loi adoptés par la Chambre, permet l'accomplissement de réformes durables.

Les corps délibérants ne sont pas suffisants au bon fonctionnement d'une bonne République; des ministres, contrôlés par le Parlement, sont d'une nécessité tout aussi impérieuse.

Ces ministres sont les serviteurs de l'Etat, mais ne peuvent se préoccuper des intérêts individuels ou particuliers. On devrait, en France, s'habituer à les importuner un peu moins par des démarches inutiles; il y a trop de solliciteurs.

M. Clémenceau parle ensuite de la nécessité qui s'impose de reformer notre sûreté générale et notre organisation pénitentiaire.

Il termine en glorifiant l'œuvre accomplie depuis trente ans, et s'étend particulièrement sur la loi de Séparation.

« Jamais, conclut le Ministre, la France ne recevra le mot d'ordre de l'étranger. »

Les courses

A 3 heures et demie, le Ministre se rend sur l'hippodrome de la Garrigue, où une journée sportive a été organisée en son honneur.

M. Clémenceau est, à son arrivée, l'objet d'une grande manifestation de sympathies.

Le Ministre a quitté le champ de courses à 4 heures et demie.

Les réceptions

Il s'est rendu à la Préfecture où ont eu lieu, selon l'usage, les réceptions des autorités civiles et militaires.

Le dîner de la Préfecture

A 7 heures 30, M. le Préfet du Var a offert un grand dîner en l'honneur de M. Clémenceau.

Une splendide réception a clôturé cette journée de fête.

LE LORD-MAIRE
A PARIS

Journée de repos

Paris, 14 octobre.

Le lord-maire et tous les délégués du Conseil de la Cité ont bien profité de la journée de liberté, qui leur a été laissée avant les cérémonies officielles.

Celles-ci ne commenceront, en effet, que demain et auront une durée de trois jours.

Les édiles londoniens ont quitté de très bonne heure le Grand-Hôtel, où des appartements leur avaient été retenus et n'y sont rentrés qu'à une heure tardive. Ils ont employé tout leur temps à se promener dans les rues de Paris, dont ils ne cessent de louer les splendeurs.

Plusieurs monuments publics et de nombreux magasins ont été visités par nos hôtes, qui ont fait des achats de toutes sortes de petits bibelots, souvenirs de leur séjour en France.

Les aldermen qui accompagnent sir Vaughan Morgan, le lord-maire, sont MM. Joseph Savory, Georges Faudel, Philippe Fulton, Belle Strong, Burnett Hauson. Les deux shérifs sont MM. Crosby et Dunn.

EN SERBIE
Réunion de la Skoupchtina

Belgrade, 14 octobre.

La Skoupchtina s'est réunie aujourd'hui. Son ordre du jour est très chargé. Elle aura, en effet, à s'occuper du budget, des traités de commerce, et de la loi sur la presse.

La session promet d'être orageuse, car l'opposition sera très vive contre la loi sur la presse et surtout contre l'emprunt, si toutefois on le soumet à la Chambre.

Les Noces d'argent politiques de M. CAMILLE PELLETAN

MM. Brisson, Combes et le général André à Salon

Salon, 14 octobre.

Les membres de l'ancien Cabinet ont jugé à propos de faire parler d'eux.

A l'occasion des noces d'argent politiques de M. Camille Pelletan, député de la 2e circonscription d'Aix, ils ont organisé une grande manifestation à Salon.

Un grand banquet a été offert à celui qui, pendant son trop long séjour au ministère de la Rue royale, n'a cessé de travailler à la désorganisation de notre Marine.

A ce banquet assistaient : MM. Henri Brisson, président de la Chambre des députés; Emile Combes, ancien président du Conseil; général André, ancien ministre de la guerre; Victor Leydet, sénateur des Bouches-du-Rhône, vice-président du Sénat; Velten et Flaissières, sénateurs; Antide Boyer, Carnaud, Baron, Michel, députés des Bouches-du-Rhône; Abel Bernard, député de Vaucluse; la plupart des conseillers généraux et d'arrondissement, ainsi que les maires, adjoints et conseillers municipaux radicaux, radicaux-socialistes et socialistes du département.

Au champagne, la série des discours commence.

M. Henri Brisson ouvre le feu; MM. Combes, le général André, Victor Leydet et M. Estier, président du conseil général des Bouches-du-Rhône, prennent successivement la parole.

Enfin, M. Camille Pelletan, très ému, se déclare confus de tous les éloges qui lui ont été décernés et des acclamations dont il a été l'objet.

Il est heureux de voir la démocratie aller toujours en avant, et, de plus en plus attachée à la Démocratie sociale.

M. Camille Pelletan parle avec ironie de la jaunisse qui s'est abattue sur le Conseil municipal d'Aix, et fait des allusions à la situation politique de cette commune.

« En servant fidèlement la Démocratie, dit en terminant M. Pelletan, je n'ai fait que mon devoir; je n'ai payé que la dette que j'avais contractée avec elle en lui demandant son suffrage. »

Ces paroles sont couvertes par des applaudissements nourris.

Après le banquet, les convives se répandent dans la ville de Salon, se félicitant d'avoir participé à la célébration des noces d'argent politiques de M. Camille Pelletan.

M. CAMPILLI
Horloger-Electricien
Place du Marché

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que tout emplacement et toutes réparations pour sonnerie électrique seront exécutés avec soin et à des prix réduits, défiant toute concurrence.

Demander partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsion d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Entièrement reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, rues Saint-Nicolas, Bastia.

Grand entrepôt de Vins
CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.
DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,25 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.
VIN A DESSERT
provenant des meilleurs crus
0,80 à 1 fr. le bouteille(verre à rendre)
VIN DE CHIANTI (Italie)
1 fr. 25 le flacon de 2 litres(1/2 environ)
Vins mousseux 1 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 1 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 50.
Vin de Malaga à 1 fr. 25.
Vin Madère, Gentiane, 1 fr. 20.
Apéritif « Le Fuf » 1 fr. 25.
Quinquina « Poupenel, » 1 fr. 20.
HUILE D'OLIVE pure garantie
1 franc le litre.
LIVRAISONS A DOMICILE
Conditions spéciales pour le Gros
La Maison prête le matériel à titre gracieux.
Dépositaire de la Société Hollandaise. — Plombs de Pin laricio de toutes dimensions. Lattes à planche et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.
Bois de toutes dimensions sur commande.
Sciage de bois de pin, blanche à fr. le mètre

Comité Catholique
des Ecoles Libres

ECOLE DE GARÇONS

Le Comité des Ecoles Libres, informe les pères et mères de famille que l'ouverture des classes aura lieu le samedi, 6 octobre, à 8 heures du matin, dans l'ancien local des Frères des Ecoles Chrétiennes, boulevard de Cardo.

Un externat payant sera joint à l'Ecole et fonctionnera comme *par le passé*.

Pour l'inscription et tous renseignements s'adresser à M. le Directeur, boulevard de Cardo, de 2 à 5 heures du soir.

ECOLE DES FILLES

L'école des Filles de la Basse-Ville sera ouverte le 26 octobre, à 8 heures du matin, rue du Lycée, 23, maison Patrimonio.

S'adresser à Mme la Directrice, rue du Lycée, 11.

L'école des Filles de la Haute-Ville, rue du Dragon, 13, est ouverte depuis le 24 septembre.

S'adresser à la Directrice.

NOTA. — Le Comité devant ouvrir d'autres Ecoles, accepterait les offres de MM. les Instituteurs libres, qui désireraient faire partie du personnel enseignant.

S'adresser à M. le Curé de Saint-Jean, à Bastia.

Librairie Ollagnier

SELECTA
Le plus grand Magazine du Monde
avec planches en couleurs
Deux numéros par mois
Prix : 1.50 — Franco : 2.10

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 10, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

Agence Maritime de Transports
à prix réduits pour toutes destinations
A. PADOVANI, Nouveau Port

Formalités de douanes
Avances sur marchandises
Billets de passage pour l'Amérique
Exportation de bois et de primeurs.

Vin de Propriétaire
garanti naturel
A vendre
200 hectolitres de vin rouge des vignes de Gentile, à la marine de Farinole.
Grande cave sur la route nationale de Farinole à Patrimonio.
Dépôt à Bastia.
S'adresser au propriétaire, M. de Gentile, 5, boulevard de Cardo, Bastia.

BASTIA-QUINQUINA
AU VIN DE BANYULS
SPÉCIALITÉ
de la Maison Bourgeois frères
BASTIA (Corse)
Apéritif
Digestif
Fortifiant

Futailles à vendre
Bordelaises et demi-moids en chêne et châtaignier sauvage fabriqués mécaniquement par la Maison Arnaud fils, de Marseille.
Pour tous ordres s'adresser à M. Emanuelli Antoine, industriel, dépositaire pour toute la Corse.
Dépôt à Bastia, ancien hangar de la Compagnie Nantaise.

Marque recommandée
CUGNAC — FINE CHAMPAGNE
BOULESTIN & Cie
COGNAC

VER SOLITAIRE. Cure radicale sans danger en deux heures par les GLOBULES de SECRETAN
Envoi franco contre mandat ou bon de poste de 10 fr. L.R. SECRETAN, Pharm. 213, Rue Lafayette, PARIS

Demandez
dans tous les Cafés
Un Edouard Pernod
C'est la meilleure des *absinthes*.
Cette Maison est la plus ancienne de ce nom, et la seule distillant à Couvet, (Suisse).
Elle n'a rien de commun avec les Maisons de même nom.
Dépôt général pour la Corse :
J.-N. MATTEI — BASTIA

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MARBRERIE

Cheminées de tous styles ~~ **Marbres pour meubles**

L'entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite confoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépot de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur

JOSEPH LUCIANI

Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS

Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Targe du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres, Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo. 1

LE CHAMBORD la première CONSOMMATION du monde

REPRÉSENTANT concessionnaire dans chaque arrondissement. Conditions avantageuses. Ventes facilitées par cadeaux. Ne sera répondu qu'aux demandes indiquant références. Ecrire: *CHAMBORD*, 75 bis, *Boulevard de Clichy, Paris.*

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris le coloris et le brillant naturels de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente tardives reconnaître. Exiger sur les flacons le nom Royal Windsor. En vente chez tous les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

RELIGIEUSE donne secret pour guérir enfants prenant au lit. Ec. Maison Surot, à Nantes.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIELS
MACHINES, Fournitures pour le DÉCOUPAGE
Sculpture, Menuiserie, TOURS, Pyrographie, etc.
CATALOGUE 1907 contenant 1.000 gravures 0 fr. 60 franco.
LE MELLE, 3, rue Ad. Adam, Paris

Le Directeur-Gérant,
J.B. OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

CHOCOLAT MENIER

MESDAMES

Vous feront sûrement
400 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous-même que les parties techniques. *Modes et Travaux de Mains* y sont traités d'une façon magistrale.
Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains. *Abdicatet Tranquillité* réfléchit de ses modèles
6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.
numéro Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris

LIBRAIRIE & IMPRIMERIE OLLAGNIER

LIVRES CLASSIQUES
POUR LE LYCÉE
LES ECOLES PRIMAIRES
LES INSTITUTIONS
Conformes aux derniers Programmes

MATÉRIEL SCOLAIRE
ARTICLES POUR LE DESSIN ET LA PEINTURE
ARDOISES ET CARTABLES
Pour Fillettes et Garçons
GRAND CHOIX DE CAHIERS
PUBLICATIONS PERIODIQUES
Fournitures Classiques

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Succès sans précédent. Exiger la signature ci-contre

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Rafaelli & Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sraglia, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie
Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et l'Institution.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de moralité.

Fonctionnent
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'*année scolaire 1904-1905*
4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 1 ;
25 Elèves admissions sur 25.
Une institutrice pourvue du brevet supérieur sont attendues à l'Etablissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et sur la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
sur papier de Chine, format 80×57 . . . 4 fr.
sur papier blanc. — — . . . 2 fr.

HOMMES CÉLÈBRES

Sambucoccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr.

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr.
sur papier Chine, format 40×30 (Eclectic). 2 fr.

EN VENTE :

A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. G. PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Le meilleur des cigares à 0,10 sans contredit le Cigare Mat
le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon cigare,
On le hume, tellement il est rare.

„Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar.
C'est encore le roi des apéritifs.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Matteï.

XXXIe ANNEE. — N° 282 MARDI 16 OCTOBRE 1906

00557

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Suite divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, un numéro 10 cent.
Alpes-Mar.	22 »	12 »	6 »	

(*Il ne répond pas des manuscrits déposés.*)

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Gallo.
Soleil : (heure nationale)
Levé, 5 h. 40 m. — Couché, 4 h. 49 s.
Dernier quar., le 10. — Nouv. Lune, le 17
Fête de Demain : Sainte Edwige.

15 OCTOBRE

LES DÉSENCHANTÉES

Après douze mois d'inertie imposée, je reprends ma place dans ce journal. Et ma joie n'a d'égale que ma confiance dans l'aimable sympathie que voudront bien me témoigner encore les lectrices et lecteurs d'autrefois. En offrande de gratitude, je leur dédie la consciencieuse analyse d'un livre qui, à peine livré, jette dans le patrimoine littéraire de la France un immortel rayon de fulgurante beauté : les *Désenchantées*, de Pierre Loti...

⁂

Le romancier André Lhéry dépouillait son courrier, dans une maisonnette au bord de la mer de Biscaye. Lettres de femmes, presque toutes ! Une de ces lettres arrivait de très loin, de Stamboul, ville somptueuse de minarets, de mosquées et de dômes, qu'André Lhéry avait visitée dans sa jeunesse. De la Turquie toujours chère, d'énigmatiques inconnues lui envoyaient de gentils petits mots d'adoration, car là-bas, dans la tristesse de leur harem, elles lisaient des livres de France, — les siens d'abord. A lui qui avait chanté les mystères inviolables de l'Islam, allaient les enthousiastes tendresses des musulmanes ; et quelques-unes d'entr'elles lui dédiaient, en secret, d'intimes pages de leur journal de femmes... Elles disaient toute leur enfance. Jusqu'à l'âge de onze ans, les Circassiennes ne sont pas voilées, causent avec les jeunes hommes, dansent, libres, gaies, drapées de soies blanches, tandis que l'heure est violette et douce et parfumée, tandis que les acacias de leurs riches maisons balancent lentement leurs branches... Mais à douze ans, le harem les guette, aux barreaux de fer, aux quadrillages de bois. Elles prennent le tcharchaf, affreux domino noir avec le voile épais qui cache les visages. Et quand elles sortent, des esclaves et des nègres les escortent, sans un mot. Alors, pour souffrir moins, pour oublier un peu, elles suivent les leçons d'institutrices européennes, d'institutrices françaises surtout qui, dans les chambres modern-style aux meubles laqués de blanc, leur parlent de Beaudelaire, de Verlaine et de Kant. Elles jouent du Wagner, du Chopin, naissisent leur kodack, font grincer un gramophone. Et toutes ces musulmanes, si jolies et si tristes, rêvent de douceurs occidentales, — emmurées éternelles qui n'ont pas le droit de quitter la Turquie.

Djénane, Zeyneb et Mélek sont parmi les plus révoltées... Et comme André Lhéry, leur auteur favori, retourne à Constantinople, elles lui donnent des rendez-vous furtifs, en tcharchaf implacablement sombre, s'épanchent dans des confidences d'une indicible mélancolie, et pleurent... Les larmes se deviment malgré le voile baissé, — oh ! ce voile !... Le mariage est le plus cruel tourment de leur jeunesse austère, puisque l'époux les prend sans qu'elles l'aient connu, les traite en poupées menues, en infimes objets de luxe. Avec quelle ardeur elles appellent la définitive libération, elles, musulmanes d'aujourd'hui, dont l'intelligence veut s'affranchir... André Lhéry sera leur ami attentif, à Constantinople, leur défenseur éloquent, en Europe.

⁂

— La parole est à Djénane qui a une grande prière à vous adresser ; allumez une cigarette, vous vous ennuierez toujours moins.

— C'est, de notre part, cette prière, dit Djénane, et de la part de toutes mes sœurs de Turquie... Monsieur Lhéry, prenez notre défense ; écrivez un livre en faveur de la pauvre musulmane du XXe siècle !.. Dites-le au monde, puisque vous le savez, que, à présent, nous avons une âme ; que ce n'est plus possible de nous briser comme des choses... Si vous faites cela, nous serons des milliers à vous bénir... Voulez-vous ?

. . . . . .

Nous sommes prêtes à nous sacrifier pour cette cause !... Quel emploi meilleur pourrions-nous faire de nos pauvres petites existences lamentables et sans but ? Nous voulons nous dévouer toutes les trois à soulager des misères, fonder des œuvres, comme les Européennes... Non, cela même, on nous l'a refusé : il faut rester oisives et cachées derrière des grilles. Eh bien ! nous voulons être les inspiratrices du livre ; ce sera notre œuvre de charité, à nous, et tant pis s'il faut y perdre notre liberté ou la vie.

. . . . . .

Prenez au hasard vingt femmes turques (femmes du monde s'entend) ; vous n'en trouverez pas une qui ne parle ainsi !... Elevées en enfants-prodiges, en bas bleus, en poupées à musique, objets de luxe et de vanité pour notre père ou notre maître, et puis, traitées en odaliques et en esclaves, comme mes aïeules d'il y a cent ans ! Non, nous ne pouvons plus ! nous ne pouvons plus !...

⁂

Les *Désenchantées* ! tel sera le titre du livre. André l'explique, ce titre. Il rappelle les légendes du vieux temps, la Walkyrie qui dormait dans son burg souterrain, la princesse au — bois — dormant qui dormait dans son château, au milieu de la forêt. On brisa l'enchantement et elles s'éveillèrent. Et elles, les musulmanes, dormaient depuis des siècles, gardées par les traditions et les dogmes. Mais soudain le souffle d'Occident, mauvais enchanteur, a passé sur leur esprit, a rompu le charme ancestral, et toutes en même temps se sont éveillées au mal de vivre, à la souffrance de savoir...

Djénane est celle que préfère André. Pourquoi ? il est d'inexplicables attirances. Elle le remercie de lui avoir fait connaître ce charme de la vie des femmes occidentales : le contact intellectuel avec un artiste. Ah ! aimer un artiste, un écrivain, un penseur ! Enviable est le rayonnement séculaire de la femme latine, créature heureuse, pour qui on a lutté, souffert... Mais André est venu. Djénane, Zeyneb, Mélek sont à ses ordres, fidèles secrétaires, et leur âme s'offre à le servir... La sympathie devient un sentiment plus fort ; Djénane ose des balbutiements d'aveux ; son affection, assure-t-elle, est une chose humble que les pieds d'André peuvent fouler, — un long tapis ancien, aux dessins quand même encore jolis, sur lequel André a le droit de marcher. Et Djénane est jalouse à l'idée que d'autres lectrices chasseront son souvenir, que d'autres impressions seront plus chères à l'écrivain que celles de Turquie... Elle tient à l'apparition du livre demandé, au développement de la thèse ordonnée. Oui, garder le tcharchaf et le voile sur les yeux, mais le relever parfois devant les amis et l'époux librement choisi. Les fiançailles actuelles tuent... Mélek meurt, à vingt ans et demi, de la terreur d'être jetée une seconde fois dans les bras d'un maître imposé... Zeyneb s'en va, de la poitrine... André regagne la France, à jamais. Il écrira le livre. Et Djénane n'en lira que les premiers feuillets manuscrits, car elle s'empoisonnera plutôt que de reprendre la vie commune avec Hamdi, son premier mari... Le repos, l'oubli sont dans un flacon à portée de sa main...

⁂

« Un calme étrange règne en moi... J'ai fait apporter dans ma chambre, — ma chambre de jeune fille où vous êtes entré un jour, — toutes les fleurs envoyées par mes amies pour la « fête » de demain. En les disposant autour de mon lit, de la table sur laquelle j'écris, c'est à vous, ami, que je pense. Je vous évoque. . . . . .

Et votre livre, — notre livre, — à part ces feuillets que vous m'avez donnés et qui me suivront demain, je m'en vais donc sans l'avoir lu ! Ainsi, je n'aurai pas même su votre exacte pensée. Aurez-vous bien senti la tristesse de notre vie ? Aurez-vous bien compris le crime d'éveiller des âmes qui dorment et puis de les briser si elles s'envolent, l'infâmie de réduire des femmes à la passivité des choses ?... Dites-le, vous, que nos existences sont comme enlizées dans du sable, et pareilles à de lentes agonies... Oh ! dites-le !...

. . . . . .

« J'ai pleuré, tant pleuré, que je n'y vois plus bien ! Oh ! André ! André ! est-ce donc possible d'être jeune, d'aimer, et cependant d'être poussée à la mort ? Oh ! quelque chose me serre à la gorge et m'étouffe... J'avais le droit de vivre et d'être heureuse... Un rêve de vie et de lumière plane encore autour de moi... Mais demain, le soleil de demain, c'est le maître qu'on m'impose, ce sont ses bras qui vont m'enlacer... Et où sont-ils les bras que j'aurais aimés... »

. . . . . .

Le plaidoyer généreux de Pierre Loti est entendu, car son livre est partout, — son livre aux pages courroucées. Et puisque le clairon sonna si haut le ralliement, je comprends la piété fraternelle qui, déjà, unit les femmes de France sur ton cercueil, ô Djénane-Feridé-Azadé !

RENÉ SANGY.

Conférence
sur les « Désenchantées »

M. René Sangy fera, à Nice, incessamment, une conférence sur les « Désenchantées » de Pierre Loti, de l'Académie Française.

Causerie Agricole

Les raisins noirs tardifs pour le Midi

Comme les raisins blancs de table tardifs, les raisins noirs ou rouges d'arrière-saison dans le Midi tiennent également une place respectable dans la culture des vignes, et, comme eux, ils trouvent un écoulement avantageux sur nos marchés et sur les marchés étrangers, notamment en Allemagne et en Suisse.

Ces raisins noirs tardifs sont assez nombreux ; plusieurs comprennent des grappes superbes comme beauté et qualité. Nous ne mentionnerons, ici, que ceux qui sont les plus cultivés ou qui méritent de l'être dans notre région.

Nous avons d'abord le Gros-Guillaume ou *Dennyue*, qui est une vigne vigoureuse, forte, à sarments teintés de rouge clair, à feuilles vernissées et glabres, donnant des grappes énormes, pyramidales, à ailes ombuées, avec des grains gros, ronds, pruinés, charnus, croquants, de couleur rouge blenâtre peu foncé, à peau dure.

Ce raisin mûrit du 5 au 10 octobre dans notre région et se conserve bien.

La souche aime à être conduite en treille, ou sur cordons.

Un autre raisin, digne d'être propagé, c'est le *Malakoff Injum* qui a des grappes assez grandes, un peu cylindriques, avec des grains gros, elliptiques, d'un beau rouge à la maturité, se prêtant bien à l'expédition, d'un goût recherché.

Ce cépage aime à être conduit en treilles ; il est de 3e époque de maturité.

Le *Gros-Colman* ou *Drodelabi*, qui demande une exposition chaude, non humide, est très prisé par les Anglais. Il a de grosses grappes, un peu serrées, qu'il convient de ciseler, avec des grains très gros, sphériques, à peau épaisse, pruinés, très juteux, sucrés, d'un rouge pourpre ; le pédoncule et les pédicelles de la grappe sont couleur verte.

Il peut comme le Danugue après maturité, rester sur souche. C'est un raisin de bonne garde.

Ce cépage s'accommode bien de toutes les tailles, mais si l'on veut avoir de beaux raisins, il faut restreindre le nombre de coursons. La maturité a lieu en octobre.

Un raisin remarquable par sa bonté et sa conservation est *l'Olivette noire*.

La grappe est grosse, conique, avec de grandes ailes pendantes et est composée de grains gros, allongés en forme de datte, d'un noir bleuté, charnus, croquants, assez juteux, sucrés et d'un goût agréable.

Il mûrit du 15 au 20 septembre.

Ce cépage redoute un peu la coulure des printemps humides, mais il rachète largement ce défaut par la bonté et la bonne conservation de son raisin.

Il faut le cultiver en treilles ou en cordons, et tailler à longs sarments avec branche à fruit et branche à bois.

Si ce n'était sa saveur un peu fade, le *Korinthi à gros graine* mériterait d'être propagé. En effet, le raisin est excellent pour les conserves ; il est gros, elliptique, porté par des grappes volumineuses, longues, cylindro-coniques, assez aérées, non coulardes, fertiles.

Il mûrit du 5 au 15 octobre et demande la taille longue.

Beau raisin également, jouissant dans les Alpes de Provence d'une bonne réputation, est l'*Espagnen*, qui n'est autre que le *Blak-Alicante* des serres d'Angleterre.

La grappe de l'Espagnen est grande, ailée, dense, à pédoncule court et ligneux ; le grain est oblvilde, d'une saveur agréable, à la maturité de 3e époque.

Il se conserve bien, même à *raisin sèche*, et c'est grâce à cette qualité qu'il peut bien mûrir et avoir une saveur agréable.

Le *Pis-de-Chèvre*, avec ses grains allongés en forme de cornichon, est également un bon raisin tardif, que l'on trouve en automne sur le marché de Marseille, à côté du Rosaki et du Gros-Colman.

Il a une grappe avantageuse, lâche, et les grains sont pruinés, croquants, durs et de bonne conservation.

Un raisin de bonne garde, qui mérite d'être cultivé plus qu'il ne l'est, c'est le *Noir tardif de Marseille*, obtenu par notre ami P. Basson. Sa grappe est assez volumineuse, cylindrique, un peu serrée, avec des grains presque ovoïdes, d'une belle apparence, pruinés, de 3e époque de maturité.

Comme le Pis-de-Chèvre, il faut une taille longue au Noir tardif de Marseille.

Le *Le Bonnet de Retord*, le *Gabriel*, originaires d'Espagne ; le *Glacière*, originaire de Vaucluse ; le *Martinen*, originaire de Provence, sont également de bons raisins tardifs, fertiles, à cultiver, auxquels la taille longue sied bien.

Comme nous l'avons déjà dit à propos des raisins blancs tardifs, les raisins noirs ou rouges doivent être cultivés à bonne exposition chaude et abritée, en coteaux et en terrain non humide, sur de bons porte-greffes adaptés au milieu. Des soins d'entretien : ciselement, enherbement de grains gâtés, lumures copieuses et minérales, sulfatage, soufrage, etc., ne doivent pas leur manquer.

De cette façon, on sera certain d'obtenir de beaux raisins procurant de sérieux bénéfices, en conservant bien au taillet et supper-

tent de longs voyages dans des emballages bien conditionnés et solides autant qu'élégants.

J.-B. CASTELLI.

MUSIQUE MILITAIRE

MAÎTRE SAINT-NICOLAS

Programme du 16 octobre à 4 h

Saint-Ismaïs, pas redoublé,	Doring.
Diane, polka pour piston,	Carle.
Pensée Louis XVII,	Marietti.
Nocturne, morceau,	Roux.
La Bacoutte, quadrille,	Rétra.

Le Chef d'musique, LAMY.

Ce que disent les Journaux

La République Française

Sur la loi de séparation :

« Nous ne nous étonnons pas outre mesure que le Conseil des Ministres n'ait pas terminé en trois séances consécutives l'examen des questions que soulève l'application de la séparation des Eglises et de l'Etat. Son embarras est des plus légitimes. Il a le devoir d'appliquer la loi, mais il se trouve que cette loi avait tout prévu, sauf le refus du Pape d'autoriser les catholiques à former des associations cultuelles.

Il y aurait un moyen de sortir de cet embarras et ce moyen consisterait à réintégrer l'ambassade auprès du Vatican. Mais comment le gouvernement osera-t-il le proposer à l'heure actuelle? Le gouvernement et la majorité le savent probablement pas encore où ils vont ni ce qu'ils veulent faire.

Le Gaulois

Sur la situation financière :

« La commission du budget s'efforce de combler le déficit ou tout au moins de le masquer. Il ne lui plaît point de pratiquer de nombreux coupes dans l'immobilisation de nos fonctionnaires, elle aime mieux réaliser des économies sur le budget de la défense nationale. Cela se remarque moins et ce genre de retranchement ne fait crier personne. Si la guerre survenait ce serait une autre affaire, mais pour le moment on semble ne point la redouter, et quand elle éclatera la commission du budget ne sera plus là pour répondre de son imprévoyance ».

L'Estafette

M. Juliet commente un récent article du « Signal », monsieur du provincialisme, qui exploite le spectre d'une guerre certaine entre l'Angleterre et l'Allemagne et notre participation à ce duel effroyable aux côtés de l'Angleterre. M. Juliet conclut :

« N'est-il pas extraordinaire que nous puissions être mêlés à notre insu, être menacés par la subite divulgation d'un contrat secret dont les charges dépassent, non seulement la pensée réfléchie, mais l'imagination de notre peuple si enclin à négliger les affaires où il joue, non par ses convenances et son agrément, mais sa vie.

Devant le piège de la convention anglo-française, devant l'emploi des récentes opérations militaires qui nous livrent aux Bazaine-Hayter, aux Valabrègues, aux Picquart et à leurs émules, n'est-ce pas le moment de nous demander aussi : « Où allons-nous? A Iéna ou à Sedan? »

Le Libre Parole

Sous le titre : La coalition de la concorde :

« Pour constituer ce grand parti dont parle Marcel Habert, cette Droite républicaine dont il espère le salut, c'est bien moins des blasards que de nous-mêmes que nous devons nous préoccuper. Habert croit qu'en rougissant davantage la couleur de notre cocarde, nous inspirons plus de monde à nous. C'est ne pas connaître le électorat spécial dont sont atteints nos adversaires. Ils ne nous verront jamais, quoique nous fassions, comme nous sommes, ils nous verront toujours à travers leurs passions, comme il est dans leur intérêt de partir de nous voir.

Aussi bien, encore une fois, nous n'avons pas besoin pour valoir de recrues nouvelles. Il nous faut seulement rallier nos troupes et les discipliner. Nous sommes le nombre, il ne nous manque que la conscience pour être la force. Et si Marcel Habert veut m'en croire, il aura ses alliés aux mêmes, pour que si nous ne pouvons trouver des amis parmi nos adversaires, nous pouvons au moins ne plus rencontrer d'adversaires parmi nos amis ».

L'Autorité

Sur l'incident Saint-Aubin :

« Les amis de M. Saint-Aubin ripostent qu'il n'a fait qu'exécuter des ordres supérieurs et le déclarent à France que des pots-de-vin ont été distribués, mais en dehors du directeur des affaires criminelles. Ainsi engagé, le scandale ne saurait être davantage étouffé.

Qui a versé les pots-de-vin? Qui les a touchés? Quels hauts personnages ont exercé une pression sur un aussi haut magistrat que l'était M. Saint-Aubin?

Celui-ci, assurément, doit avoir des armes pour se défendre et c'est pour cela que sa disgrâce est en réalité un simple changement.

Nous ignorons pour le moment les noms des bonifaciens des pots-de-vin, mais ce que nous savons parfaitement, c'est qu'à propos des scandales Pujade, M. Saint-Aubin arrêta toutes les plaintes de M. Petit et s'arrangea pour empêcher toutes les instructions judiciaires ».

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PENTA-DI-CASINCA. — M. Palmesani, directeur de l'école de Penta-di-Casinca, est nommé aux mêmes fonctions à Vivario, en remplacement de M. Salvadori, appelé à remplacer à Corte M. Colonna, décédé.

M. Cinelli, instituteur-adjoint à Penta-di-Casinca, est nommé instituteur à la même résidence.

OLMI-CAPELLA. — Une section de la Ligue des Droits de l'homme vient de se fonder à Olmi Capella et son comité définitif est ainsi composé :

Capitaine Fratacci, chevalier de la Légion d'honneur, *président* ; Nicolas Grimaldi, notre, vice-président ; Antoine Antonelli, trésorier ; F. Canicoli, adjoint municipal, secrétaire.

VIVARIO. — Notre excellent directeur d'école vient d'être nommé à Corte.

Tout en applaudissant à cette nomination, nous regrettons à M. Salvadori nos plus vifs regrets de le voir s'éloigner de nous. M. Salvadori est un maître zélé qui se dévoue entièrement à l'éducation et à l'instruction des enfants.

Nous lui souhaitons de nombreux succès dans son nouveau poste.

M. Salvadori est remplacé à Vivario par M. Palmesani, instituteur à Penta-di-Casinca. Ce maître nous arrive précédé d'une excellente réputation.

Nous adressons à M. Palmesani, en même temps que nos félicitations nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Monseigneur Desanti
A BASTIA

Le Départ

Monseigneur l'évêque d'Ajaccio a quitté notre ville par le train de midi, se rendant à Ile-Rousse, présider la réunion des prêtres de la Balagne

De nombreuses personnes, et une cohorte de prêtres, avaient tenu à *se rendre à la gare pour saluer à son* départ le chef vénéré du diocèse.

Dans la matinée, Mgr Desanti a célébré la messe à la chapelle des Clarisses et est ensuite allé visiter les malades de l'Hôpital Civil.

Vendredi en soirée, Monseigneur l'évêque d'Ajaccio, qui va incessamment se rendre à Rome, reviendra à Bastia, où il prolongera son séjour.

Monseigneur a été très touché par l'accueil sympathique qui lui a été réservé par la ville de Bastia, et a affirmé, par sa promesse de prompt retour, qu'il confond dans un même amour les deux capitales de l'île.

RENTRÉE DES CLASSES
Les enfants rentrent, Les maladies sortent.

Quelque jours après la rentrée des classes, beaucoup d'enfants tombent malades. Ceci tient sans aucun doute à ce que les enfants passent sans transition de la vie des vacances, vie d'exercice en plein air, à la vie enfermée de l'école. D'autre part, pendant le vacances, ils n'ont rien fait, et du jour au lendemain, il leur faut travailler. Le sont donc soumis à une sorte de surmenage léger, mais qui pour un tempérament d'enfant est suffisant pour le faire devenir pâle, lui faire perdre l'appétit, l'affaiblir ; quelques jours de traitement avec les pilules Pink seront suffisants pour rétablir complètement l'enfant qui commence à s'anémier. Voyez quels heureux résultats les pilules Pink ont donné à la petite fille dont nous donnons ici le portrait. M. Viel, le père de la fillette, qui demeure à Paris, 5, rue Fontaine-au-Roi, écrit :

Mademoiselle Viel.

« Permettez à d'heureux parents de vous adresser toutes leurs félicitations pour vos merveilleuses pilules Pink. Nous désespérions de la mauvaise santé de notre fillette, âgée de 9 ans. Sa faiblesse, sa pâleur, nous causaient le plus grand chagrin, et nous étions désespérés parce que les médicaments qui réussissaient aux autres enfants ne faisaient rien pour elle. Une de nos belles-sœurs a pris les pilules Pink et n'en est très bien trouvée. Nous voyant si inquiets au sujet de la santé de notre fille, elle nous a suggéré de lui faire prendre les pilules Pink à la dose appropriée aux enfants. Les pilules Pink ont fait du bien tout de suite à notre fillette. Elle a tout de suite repris de belles couleurs, son appétit est devenu très bon, elle a beaucoup mieux dormi. L'enfant n'est bientôt sentie forte, elle était très gaie et partait à l'école avec plaisir. Nous avons continué à lui faire prendre les pilules Pink pendant quelque temps et notre enfant est maintenant en parfaite santé ».

Les pilules Pink sont bien le médicament pour les enfants, fillettes et garçonnets. Dans les grandes villes, dans les quartiers populeux surtout, ils dépérissent, ils manquent d'air, leur sang pauvre diminue, ils deviennent pâles, faibles, ils saignent des rhumes au moindre courant d'air, ces rhumes traînent, deviennent bronchite chronique et l'enfant est alors tout-à-fait à point pour contracter la tuberculose dont les foyers sont hélas trop nombreux.

Les pilules Pink combattent énergiquement cet affaiblissement progressif des enfants. Et si les routinards pendant la convalescence leur donnent du sang riche et pur, de belles couleurs. Et ils développent l'appétit, favorisent les digestions et la nutrition.

Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, neurasthénie, rhumatismes, dans du St-Guy.

On peut se procurer les pilules Pink dans toutes les pharmacies, et au dépôt : pharmacie Cahin, rue Ballu, Paris. Trois francs cinquante la boîte, franco francs cinquante les six boîtes, franco.

Au moment de la rentrée des classes les parents agiront agissent en faisant prendre pendant quelque temps à leurs enfants les pilules Pink.

Société des Anciens Elèves du collège et du lycée de Bastia

Les aspirants aux bourses d'externe fondée au Lycée de Bastia par l'Association des Anciens Elèves, sont priés d'adresser, avant le 17 octobre, terme de rigueur, leur demande à M. Angeli, avocat général, président.

Conformément aux statuts de la Société, les bourses seront accordées de préférence à des fils ou petits-fils de sociétaires, et, à défaut de candidats de cette catégorie, à tous autres qui en seraient jugés dignes.

Les candidats feront connaître s'ils sont pourvus du certificat d'aptitude à la bourse, le nom de l'établissement dans lequel ils font actuellement leurs études, ainsi que la situation de fortune, le nombre d'enfants et les charges de famille de leurs parents.

Les titulaires actuels de bourses sont également tenus de renouveler leur demande.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 15 octobre

Thermomètre 7 heures du matin 18.2 — midi 18.5 — 6 heures du soir 16
Maxima 18.5 Minima 14.
Baromètre 9 heures du matin, 750 mm. — midi, 750 mm. 6 heures du soir, 750 mm.
Vent. — Dans la matinée, E.
Dans l'après-midi, calme.
Ciel du soir, couvert
Pluviomètre, à 9 h. du matin 0 mm

La pluie

L'hiver s'approche. Après plusieurs jours d'un temps couvert, la pluie est tombée hier avec grande abondance, transformant certaines de nos rues en de véritables ruisseaux.

La mer était très agitée. Entre midi et une heure, on a pu apercevoir un phénomène atmosphérique assez curieux. Huit trombes étaient échelonnées entre Pianosa et Capraja, et se dirigeaient dans la direction de Bastia, et se sont assez rapprochées de la Corse.

Arrivée des Bleus

Le contingent continental des jeunes soldats de la classe 1906 est arrivé à Bastia hier à 11 heures, par le paquebot Taurus.

Les tambours, clairons, et musique du 163e, ainsi qu'une section d'infanterie, sous les ordres d'un adjudant, ont été au port recevoir les jeunes soldats et les ont escortés jusqu'à la caserne Marbeuf.

La classe actuelle étant soumise *à la nouvelle loi militaire, tous les* conscrits de cette année demeureront pendant deux ans sous les drapeaux.

Bourses de licence

Ont obtenu des bourses de licence, pour l'année scolaire 1906-1907 :

1 200 fr., près la faculté de Marseille, sciences mathématiques, M. Franceschini Joseph, la mère veuve à Corbara. 5 enfants ; et près la faculté de Nancy, sciences mathématiques, M. Perfetti François-Marie, le père domestique retraité, 5 enfants.

Bourses d'agrégation. — 1.500 fr., près la faculté de Grenoble, italien, à M. Crorzet, ancien professeur au collège d'Ajaccio.

1.200 fr., près la même faculté, italien, à M. Sota François Marie, le père cultivateur à Bastelica, 3 enfants.

4 500 fr., près la faculté de Dijon, langues classiques, à M. Coutmi Joseph, le père tailleur à Ajaccio, 4 enfants.

Etat-Civil

NAISSANCES

Sœurs Françoise-Jeanne. — Andreani Roch-Claudius Antoine. — Simon Alma. Quavy Hortense-Marie Louise. — Casabianca Pierre-Toussaint-Richard-Jean-Félix.

DÉCÈS

Castagnano Louise, mariée, 50 ans, de Bastia.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES BOULANGERS. — Les boulangers syndiqués et non syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce matin, à 9 heures, place Cattaneo, Vieux Port.

Ordre du jour : Admission de nouveaux membres, paiement des cotisations.

Le Bureau provisoire.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	13 oct.	15 oct.
Rente 3 0/0 ancien	95.80	95 90
— 3 p. 0/0 nouveau	90 50	90 60

Tentative d'Assassinat

Vescovato, 15 octobre.

Une tentative d'assassinat a été commise à Vescovato, hier soir, à 8 heures et demie, sur la personne de M. Biaggini Toussaint.

La victime porte une large blessure à hauteur du sein gauche, qui ne met pas ses jours en danger.

L'auteur de cet attentat criminel a pu prendre la fuite, sans avoir été reconnu.

Tirages financiers

Obligations de Panama

Paris, 15 octobre.

L'obligation portant le numéro 1,013,900 est sortie remboursable à 250,000 francs.

L'obligation portant le numéro 99.586 est remboursable à 100,000 francs.

Bons de l'Exposition 1889

L'obligation portant le numéro 830,192 est remboursable à 10.000 francs.

L'obligation portant le numéro 59.246 est remboursable à 2.000 francs.

Ville de Paris 1869

L'obligation portant le numéro 247 091 est sortie remboursable à 200,000 francs.

Les obligations portant les numéros 22.108, 85,844, 512.294, 11.715 sont remboursables chacune à 10.000 francs.

Interpellation Bienaimé

Le programme naval

Versailles, 15 octobre.

M. l'amiral Bienaimé, député nationaliste du 2e arrondissement, vient d'écrire à M. Thomson, ministre de la marine, pour l'avertir qu'il l'interpellerait, à la rentrée, sur l'accomplissement du nouveau programme naval, et particulièrement sur l'état d'avancement des travaux relatifs à la construction des cuirassés.

Il est probable que cette interpellation sera jointe à celle de M. Michel, député socialiste des Bouches-du-Rhône et rapporteur général du budget de la Marine, dont les vues sur cette importante question sont radicalement opposées à celle du ministre.

M. CLEMENCEAU DANS LE VAR

Douzième Journée

Le départ de Draguignan

Draguignan, 15 octobre.

Le ministre de l'intérieur a quitté, ce matin, vers 7 heures, la préfecture du Var et s'est rendu en automobile dans le canton de Cuers, où il arrivait une heure après.

De la commune de Cuers, où il a été reçu par le maire, entouré de son conseil municipal, M. Clémenceau s'est rendu à la Crau, où il n'a séjourné que quelques instants.

Le Banquet de Cogolin

A midi, le ministre de l'intérieur arrivait à Cogolin, où il présidait le grand banquet démocratique offert en son honneur.

Au champagne, M. Clémenceau remercie les démocrates du Var de *l'accueil chaleureux qui lui est fait* dans tout le département.

Parlant de l'œuvre accomplie par la République, M. Clémenceau dit que tous les concours doivent être largement accueillis, mais, il ne consent pas à laisser entrer des loups dans la bergerie.

Le retour à Draguignan

Vers trois heures, le ministre de l'intérieur a quitté Cogolin et a continué son excursion à travers les montagnes du Var, en passant par la commune de la Garde-Freinet, où ils'est arrêté pendant une demi-heure environ. Le conseil municipal s'était porté aux devants du ministre, pour le saluer au passage.

A 5 heures, M. Clémenceau arrivait dans la commune des Arcs-sur-Argens, et rentrait à Draguignan dans la soirée.

Effroyable Accident DE CHEMIN DE FER à Epernon

Un train tamponné par une locomotive

Dix morts, quarante blessés.

Epernon, 15 octobre.

Une terrible catastrophe s'est produite aujourd'hui aux environs d'Epernon.

Un train de voyageurs qui était près d'arriver en gare, a été violemment tamponné par une locomotive, lancée à toute vitesse et dont le mécanicien ne parvenait pas à bloquer les freins.

Les deux locomotives se sont rencontrées à un tournant de la voie ferrée ; plusieurs wagons ont déraillé.

Des voyageurs ont été tués sur le coup. Parmi les morts se trouve M. le docteur Floquet, médecin légiste, attaché au palais de justice de Paris.

Quarante personnes ont été grièvement blessées et, il est à redouter que plusieurs d'entre elles, qui portent des blessures horribles et dont l'état est très grave, ne puissent survivre.

Les secours ont été immédiatement organisés par les soins de la Compagnie.

Une enquête minutieuse est faite, pour déterminer exactement les causes de l'accident et établir les responsabilités.

EN ALLEMAGNE

Un don de deux millions de marcs aux ouvriers pauvres et infirmes

Le mariage Krupp

Essen, 15 octobre.

A l'occasion du mariage de sa fille, Mme Krupp, la veuve du célèbre directeur des usines de ce nom, vient de faire un don d'un million de marcs pour loger les personnes peu aisées d'Essen.

Les mariés ont donné une somme égale pour constituer une retraite aux anciens ouvriers de l'usine qui sont infirmes ou impotents.

AU VÉNÉZUÉLA

La maladie du président Castro

Caracas, 15 octobre.

L'état stationnaire du président Castro a subitement empiré.

Les médecins désespèrent de le sauver. Dans son entourage on croit que sa mort n'est plus qu'une question d'heures.

LE LORD-MAIRE A PARIS

La Réception à l'Hôtel de Ville

Paris, 15 octobre.

Les Parisiens qui s'étaient rendus en grand nombre avant-hier à la gare du Nord, pour assister à l'arrivée du lord-maire, avaient été quelque peu désillusionnés. On leur avait fait entrevoir une réception officielle, avec tout l'apparat des grandes solennités ; et cependant lord Vaughan Morgan, et tous les édiles londoniens étaient tout simplement vêtus de costumes bourgeois, n'ayant rien de solennel.

Il n'en a pas été de même aujourd'hui. Le lord-maire, les aldermen, les sheriffs et les cinquante membres de la corporation de la Cité se sont rendus, avec le cérémonial traditionnel, à la réception officielle de l'Hôtel de Ville.

C'est dans un grand carosse armorié aux armes de la Cité, traîné par quatre chevaux luxueusement caparaçonnés, avec laquais en perruques poudrées et de rouge vêtus, que lord Vaughan Morgan a pris place.

Le lord-maire était lui-même revêtu de son somptueux costume de velours cramoisi, orné de la double chaîne d'or et coiffé du tricorne. Les sheriffs et tous les édiles londoniens étaient de même revêtus de leurs insignes officiels.

Le cortège était précédé du chambellan, du clerk de ville, du remembrancer, du manier, du porte glaive et du marshall.

Les parisiens qui étaient massés sur le pas-age de ce cortège moyen âgeux, ont fait une réception enthousiaste à leurs hôtes. Sur tout le parcours les acclamations et les vivats ont retenti sans discontinuer.

Le lord-maire et ses conseillers ont été reçus dans la grande salle de réception à l'Hôtel de Ville, par le président du conseil municipal de Paris, entouré de tous les membres de l'Assemblée.

Il a souhaité la bienvenue à ses collègues de la Capitale anglaise et célébré cette visite solennelle, « nouvelle et grandiose manifestation de l'entente cordiale qui unit les deux nations anglaises et françaises. »

Le lord-maire a répondu par un « speech » remarquable, dans lequel il a, à son tour, fait des vœux ardents pour un rapprochement de plus en plus intime entre la glorieuse France et la noble Angleterre.

Lord Vaughan Morgan et le président du Conseil municipal ont ensuite signé le registre, sur lequel est inscrit le procès-verbal de la réception.

A l'Elysée

De l'Hôtel de Ville, les édiles londoniens se sont rendus à l'Elysée, où ils ont été reçus par M. Fallières, qui a donné une grande réception en leur honneur.

Après la réception, qui s'est prolongée jusqu'à une heure assez avancée, les représentants de Londres sont rentrés à leur hôtel. Sur tout le parcours, une longue ovation leur a été faite.

00558

EN ESPAGNE

La Loi sur les Associations

Madrid, 15 octobre.

Le ministre de l'intérieur a communiqué à ses collègues du Cabinet le projet de loi sur les Associations, qu'ils l'avaient chargé d'élaborer.

Ce projet est conforme au programme des radicaux.

EN RUSSIE
A St-PETERSBOURG

Une crise ministérielle

Démenti officiel

Saint-Pétersbourg, 15 octobre.

Plusieurs journaux étrangers, notamment des organes anglais ont prétendus, ces jours derniers, que des dissentiments existaient entre M. Stolypine, président du Conseil, et M. Kokonzeff, ministre des Finances, et qu'une crise partielle allait se produire à brève échéance.

Un communiqué officiel dément ces bruits fantaisistes, et déclare que l'accord le plus complet n'a jamais cessé d'exister entre tous les membres du cabinet russe.

Un emprunt

Saint-Pétersbourg, 15 octobre.

Le bruit court que le comte Witte, le prédécesseur de M. Stolypine, aurait été chargé par le Tsar de négocier avec le gouvernement allemand les conditions d'un important emprunt.

L'Allemagne serait disposée à le consentir, si certaines réformes étaient accomplies en Russie, et immédiatement mises en vigueur.

MOSCOU
la délégation anglaise

Protestations auprès du roi Edouard

Moscou, 15 octobre.

Le parti monarchiste vient d'adresser au roi Edouard VII, un télégramme de protestation contre la manifestation des parlementaires anglais en faveur de l'ancienne Douma.

Les signataires de la dépêche espèrent que le roi d'Angleterre opposera son « veto » formel à une pareille inconvenance, et saura empêcher le départ de la délégation parlementaire, chargée d'apporter à l'ancien *président de la Douma les félicitations* enthousiastes du peuple anglais.

AVIS DE MESSE

Un service funèbre pour le repos de l'âme de

M. A. P. Fratacci

sera célébré mercredi, 17 du courant, à 9 heures du matin, en l'église Saint Jean.

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

Madame BRUNINI-CERESA

Modiste — *Bd Paoli, 27, au 1er*

A l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'à partir du 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles dernières nouveautés, provenant des premières maisons de Paris.

Elle espère que ses clientes voudront l'honorer de leurs visites comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution des ordres transmis et un fini soigné du travail

Prix très modérés

Futailles à vendre

Bordelaises et demi-muids en chêne et châtaignier sauvage fabriqués mécaniquement par la Maison Arnaud fils, de Marseille.

Pour tous ordres s'adresser à M. Emanuelli Antoine, industriel, dépositaire pour toute la Corse.

Dépôt à Bastia, ancien hangar de la Compagnie Nautique.

M. CAMPILLI

Horloger-Electricien

Place du Marché

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que tout emplacement et toutes réparations pour sonnerie électrique seront exécutés avec soin et à des prix réduits, défiant toute concurrence.

Futailles à vendre

neuves et usagées

de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.

A. PADOVANI,

7, Route du Cap, Bastia

Comité Catholique

des Ecoles Libres

ECOLE DE GARÇONS

Le Comité des Ecoles Libres, informe les pères et mères de famille que l'ouverture des classes aura lieu le samedi, 6 octobre, à 8 heures du matin, dans l'ancien local des Frères des Ecoles Chrétiennes, boulevard de Cardo.

Un externat payant sera joint à l'Ecole et fonctionnera comme par le passé.

Pour l'inscription et tous renseignements s'adresser à M. le Directeur, boulevard de Cardo, de 2 à 5 heures du soir.

ECOLE DES FILLES

L'école des Filles de la Basse-Ville sera ouverte le 20 octobre, à 8 heures du matin, rue du Lycée, 23, maison Patrimonio.

S'adresser à Mme la Directrice, rue du Lycée, 11.

L'école des Filles de la Haute-Ville, rue du Dragon, 43, est ouverte depuis le 24 septembre.

S'adresser à la Directrice.

NOTA. — Le Comité devant ouvrir d'autres Ecoles, accepterait les offres de MM. les Instituteurs libres, qui désireraient faire partie du personnel enseignant.

S'adresser à M. le Curé de Saint-Jean, Bastia.

Marque recommandée

COGNAC — FINE CHAMPAGNE

BOULESTIN & Cie

COGNAC

N° 22. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA REINE DES GUEUX

par Paul MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

VIII

CE QUI S'ÉTAIT PASSÉ DANS LA NUIT DU 16 OCTOBRE 1601 ET CE QUI EN ÉTAIT RÉSULTÉ

Puis, comme emporté par ses souvenirs.

— J'ouvris la première porte, et je me glissai dans le jardin ; j'ouvris la seconde porte, en je gravis l'escalier ; j'ouvris la troisième porte et je rentrai dans la chambre...

Il y avait une table, une lampe d'un riche travail dont la lumière, tamisée par un verre dépoli, éclairait un lit si un berceau...

Un lit de chêne à colonnes torses et à baldaquin empanaché, que surmontait un large écusson et que drapaient de vieilles tapisseries.

Un berceau qui n'était que dentelle et que tulle de Flandre, avec une couronne au-dessus.

Dans le lit, une femme reposait. Un enfant était couché dans le berceau.

Le page ne m'avait pas trompé ; leur inspiration à tous deux annonçait un sommeil lourd et profond.

Je soufflai la lampe sur la table.

Aussitôt, dans l'obscurité, un rayon de lune tombe sur le visage de la dormeuse et dessine sur les velours de la courtepointe les contours vigoureux et l'éclatante blancheur de sa poitrine et de ses bras.

Elle me parut belle très belle...

Mais je n'étais point là pour elle.

Je m'avançai sur la pointe du pied...

L'épaisseur des tapis étouffait le bruit de mes pas...

Du reste, nous autres sirguri, nous savons avoir, quand il faut, la marche silencieuse des fauves.

Je me penchai sur le berceau ; je retirai l'enfant avec précaution et je l'enveloppai dans ma cape ; une fillette calme, blonde et rose, dont les lèvres fraîches entr'ouvertes pour laisser passer le sourire et doux des petits semblaient appeler à la fois le baiser et le sein maternels...

La dormeuse n'avait pas bougé.

Chargé de mon précieux fardeau, je me retirai comme j'étais venu.

Aucune rencontre malencontreuse ne me mit, Dieu merci, dans la nécessité de me servir de l'arme du page...

J'eus bientôt rejoint celui et à l'endroit indiqué, près de nos chevaux à l'attache...

Mani, ma chère Mani, était à ses côtés.

— Oui, interrompit M. de Sierk, le cavalier marqué avait tous sa prudence ; mais vous, seigneur Pharan, comment êtes-vous le vôtre.

— Oh ! moi, répondit le vieillard, lorsque je sentis dans mes bras la folie créature endormie, un souvenir que j'avais perdu dans le tourbillon d'événements qui m'entraînait depuis quelques jours, se dressa soudain devant moi, comme un fantôme. Ce souvenir, c'était celui de ma fille, de ma petite Diemante, que j'avais emportée de la même façon, dans la nuit de sang et de flamme, dont l'âme s'était envolée sans seulement m'effleurer d'un souffle à son passage... Qu'allais-je répondre à Mani, lorsque celle-ci me demanderait ce qu'était devenu notre enfant ? Lui apprendre sans ménagements la mort violente du cher trésor, c'était la tuer aussi cruellement que si on la frappait au cœur du coup qui avait atteint l'innocente créature... Je ne le pouvais pas non, certes !.. Alors une idée folle jaillit de mon anxiété poignante... L'enfant que je tenais là dans les plis de ma cape, était à peu près du même âge que Diamante... Comme celle-ci c'était une fille. Tous les petits enfants de cet âge se ressemblent. Pas pour une mère peut-être !... Mais si peu qu'un pleur mensonge abusât, ma pauvre Mani, j'aurais le temps de la préparer à toute l'étendue de son malheur...

— Si bien, reprit M. de Sierk, que quand tu abordas le page qui t'attendait sans défiance, tu ne songeais plus à lui remettre sa capture, comme il avait été convenu...

— Oui, je jetai l'enfant dans les bras de ma femme.

— Puis, bondissant sur le jeune page

Et le terrassant à l'improviste et le lui posant sur la gorge la pointe de son propre poignard... Tu lui disais en même temps d'un ton qui ne souffrait pas la moindre réplique : « Si tu fais un mouvement ou si tu pousses un cri, je te saigne sans miséricorde ! » Et tu n'y aurais pas manqué mon maître. Tes doigts s'étaient noués comme un collier de fer autour du cou du pauvre diable qui sentait l'acier de son arme labourer sa chair d'une menace plus significative encore que tes paroles. Il se tint coi. C'était le plus sage. A l'aide de ta ceinture et du collet de ta compagne, tu le lies et tu le bâillonnas avec une dextérité qui témoignait de votre habitude en ce genre d'opérations... Ensuite, tu détachas les cheveux de l'arbre qui les retenait ; tu fis monter ta femme sur l'un ; tu enfourchas l'autre lestement... Et sans échanger un seul mot, vous partîtes sans bois à fond de train, emportant dans cette fuite rapide le poupon doublement volé... Voilà bien notre endormie... Et « l'inconnu de la prison, au page duquel tu t'étais engagé à te rendre.

— Monsire, dit le bohémien, c'est vous qui êtes ce page.

— Moi !

(*A suivre*).

Qu'on se le dise ?

Les Sirops de la Maison L. N. Mattei et Cie, surtout le *Grenadine* et le *Limon* sont sans contredit les meilleurs de tous.

Les gratter c'est ne plus en vouloir d'autres.

A VENDRE

Foudres, fûts neufs et usagés de toutes contenances à des conditions avantageuses.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

LIQUEUR DE NOIX

par M. SIMONCELLI

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier de Gaz

vente de becs, verres et manchons. *Appareils sur commande*

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage; — Travail soigné et garanti

PILULES DÉPURATIVES du Docteur **GOLVIN**

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants

Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles

Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

COURS SECONDAIRE

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1883 par l'Administration

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏDE COLOMBANI

Bastia — 5 et 7, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à électricité où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

122 et 124, Rue Lafayette

CATALOGUE FRANCO (200 pages)

Télégramme — URINE à 60 HEURES

Dépôt Général du FER GAFFARD

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent : garantit 18 karats.

ECONOMIE — ELEGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ

AGRANDI

PRIX D'ABONNEMENT :

Seine, Seine-et-Oise : 1 mois, 1 f.

Départements : 3 mois, 3 f. 50

56, rue d'Jacob, 56 — PARIS

DES PATRONS DÉCOUPÉS

DE " LA MODE ILLUSTRÉE "

TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laloge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques de ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

Louis-Napoléon Mattei à Bastia des Trois-six première qualité, Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXIIe ANNÉE — N° 283 — MERCREDI 17 OCTOBRE 1906

00559

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse..... 20 fr. 10 fr. 5 fr. — Union postale, ou autres Pays : le port en sus.

Autres Départ. 32 » 12 » 6 »

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames (la page), 0,75 — Devant, 0,30 — Judiciaires, 0,25

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête à Ajaccio : Ste Sainte Hélène.

Fête en Corse : Ste Sainte Hélène.

Lever du soleil : 6 h. 46 m. — Coucher : 4 h. 32 m.

Dernier jour : 16 — Nouv. Lune : 17

Fête en Corse : Ste Sainte Lucie, évêq.

16 OCTOBRE

Le Maroc et Nous

Notre correspondant d'Oran nous adresse sur l'attitude du Maroc, tant au nord qu'au sud de sa frontière algérienne, des renseignements qui en précisent ceux que nous avons déjà publiés, nous obligent à mettre en pleine lumière une situation qui ne saurait se prolonger sans danger pour notre prestige d'abord, ensuite pour notre sécurité.

Il y a dans l'hostilité caractérisée que nous marquent depuis plusieurs semaines les représentants du makhzen de deux éléments à distinguer. Le premier est purement politique et se rattache au conflit international dont le Maroc a été l'occasion entre l'Allemagne et la France. Le second est spécialement économique et se réfère à la pénétration pacifique que nous poursuivons depuis deux ans par notre chemin de fer de Beni-Ounif-Colomb-Bechard. Il est hors de doute que le voyage de Guillaume II à Tanger, la mission Lattenbach à Fez, et, à un moindre degré, la conférence elle-même, ont fait espérer au makhzen un appui étranger grâce auquel il a cru pouvoir violer vis-à-vis de nous ses engagements les plus formels.

La querelle franco-allemande est aujourd'hui vidée. Et nous souhaitons plus que qui que ce soit que ce règlement soit définitif, mais ses conséquences locales subsistent. Et nous sommes chaque jour acculés plus nettement à la nécessité de les conjurer. Quant aux motifs commerciaux de l'hostilité marocaine, ils peuvent se résumer d'un mot. Notre chemin de fer, en fournissant aux comptoirs du Tafilalet un débouché nouveau, plus sûr et moins cher que les caravanes, en drainant vers l'Algérie le trafic de cette riche région canalisé naguère exclusivement au nord vers Marrakech et Fez, à l'ouest vers Agadir, a dépossédé d'importants revenus les entrepreneurs de caravanes, et plus encore les fonctionnaires ou chefs locaux qui levaient sur les marchandises en transit des droits exorbitants. D'où, contre la France, une irritation aussi violente qu'injustifiée qui, aujourd'hui, se traduit par des actes.

Ayant rappelé les causes, venons aux faits qui sont nombreux. Dans le nord, du côté d'Oudjda, l'amel nous témoigne une déplorable insolence. Il a pris, contre nos sujets et protégés résidant dans sa ville, les mesures les plus vexatoires, leur interdisant de garder leurs armes, qui cependant leur sont nécessaires pour résister à une attaque toujours possible du roghi, les obligeant à installer leurs magasins dans les rues non commerçantes de la ville, révoquant les cadis d'origine algérienne, empêchant enfin les Marocains de fréquenter les marchés d'Algérie : c'est à ces provocations qu'a répondu au mois d'août l'interdiction de commerce prononcée par M. Jonnart, qui, mal exécutée, n'a pas, d'ailleurs, été maintenue. Plus au sud, l'amel de Figuig s'inspire dans ses rapports avec nous d'un esprit identique. Enfin, au Tafilalet, les actes inamicaux se succèdent sans interruption. Ils ont commencé par le boycottage du marché de l'echar. Les *chourfa* ont interdit aux marchands du Tafilalet d'y porter leurs marchandises et fermé aux marchandises algériennes, mais à tous les Marocains, juifs, Ouled-Djerir, Doui-Menia qui sont en relations avec nous. Contre cette dernière tribu, des dispositions plus graves encore ont été prises. Et ses membres ont été sommés par les autorités chérifiennes d'évacuer les territoires qu'ils occupent chez nous au Guir sous peine de se voir confisquer tous les biens, meubles et immeubles, qu'ils possèdent au Tafilalet.

Enfin des renseignements très sûrs, concordant avec ceux que M. Paul Blaysen est allé recueillir sur place le mois dernier, nous apprennent que les *chourfa* travaillent en ce moment à une mobilisation générale des éléments guerriers, qui sont nombreux au Tafilalet. Déjà, il y a eu en août un premier rezzou, colonne pillarde, que nos postes mobiles ont arrêté et dispersé. Mais les nombreux achats de chevaux et de fourrage qui se produisent actuellement annoncent une tentative prochaine, que préparait tout récemment la construction d'un *bordj* au confluent de l'oued Guir et de l'oued Ta'zza, base stratégique pour les attaques ultérieures, que nous avons aussitôt anéantie. On invoque, bien entendu, contre la France l'argument religieux. Et on déguise en guerre sainte les menées politiques et commerciales qui sont à l'origine du mouvement.

Ce ne sont pas là seulement de mauvais procédés qui justifient de notre part des mesures de rétorsion. Ce sont des violations caractérisées des accords franco-marocains de 1901 et de 1902 qui nous obligent à faire respecter notre droit. Ces accords, après comme avant la conférence, subsistent tout entiers, puisque les traités et arrangements ont été déclarés intacts et que d'ailleurs les délégués réunis à Algésiras n'ont pas eu à s'occuper des régions frontières. Nous les avons, quant à nous, loyalement exécutés dans l'esprit le plus large et le plus libéral. Le Maroc, qui a commencé par les laisser dormir, les déchire aujourd'hui cyniquement.

Notons-le en effet : à Oudjda, à Figuig, au Tafilalet, ce sont des fonctionnaires chérifiens qui organisent l'action antifrançaise. Ce sont des fonctionnaires chérifiens qui, au mépris des traités, appuient à Oudjda des entraves au négoce, interdisent à Bechar les relations commerciales, nomment les Doui Menia de choisir entre la France et le Maroc, élèvent entre le Tafilalet et l'Algérie une sorte de mur de Chine. Ce n'est donc pas un procès de tendance qu'il s'agit d'instituer. Nous devons, les traités en mains, demander compte au makhzen de l'attitude de ses représentants officiels ; l'obliger à expliquer comment, oublieux des protocoles qu'il a signés, il substitue à la politique de collaboration amicale une politique de séparation hostile.

Nous avons supporté trop longtemps que nos réclamations restassent sans résultat. En présence d'une menace d'agression, une plus longue patience serait coupable. Car elle mettrait en danger la vie de nos soldats et de nos sujets, qu'un peu de fermeté peut sauvegarder.

Les mesures telles que celles d'août ne suffisent pas. La fermeture du marché de Marnia n'a servi à rien. Aussi bien, elle ne s'étendait pas à la région du sud, confiée au général Lyautey, qui a toujours jugé inefficaces ces sortes de mesures, et qui, d'accord avec M. Jonnart, n'entend pas que nous puissions sur ce point répondre aux menées des *chourfa* en violant à leur suite les arrangements de 1901. C'est au makhzen qu'il faut s'adresser : car il est responsable. C'est à lui qu'il faut rappeler les accords qu'il oublie ; à lui qu'il faut montrer, à côté des avantages de notre amitié, les risques de notre ressentiment. Car c'est de lui et de lui seul qu'il dépend que notre sécurité soit rétablie. Il avait, dans l'exercice de sa souveraineté, noué avec nous des relations d'amitié contractuelles. Il ne peut nous reprocher d'y avoir manqué. Mais nous sommes fondés à l'accuser de s'y soustraire. A l'inimitié négative succède aujourd'hui une inimitié active.

Si nous ne le mettons pas en demeure de tenir sa parole, nous aurons bientôt à déplorer des attaques meurtrières comme celles de Taghit et d'El-Moungar. Personne en Europe ne s'étonne à qu'ayant le droit pour nous, forts de nos traités avec le Maroc et de nos traités avec les puissances, nous voulions éviter de telles surprises. Il ne s'agit pas de porter atteinte à l'intégrité marocaine, mais seulement d'être fixés sur les intentions d'Abd el Aziz, et si ces intentions restent hostiles, de lui infliger une juste leçon, qui le ramène à une appréciation plus saine de ses droits, de ses devoirs et de ses ressources.

(*Le Temps*).

La Sécheresse à Bastia

La saison d'été de cette année a été exceptionnelle par sa grande sécheresse. Il n'a pas plu, en effet, de 5 juillet au 12 septembre; mais remarquons que le mois de juillet n'a eu que 2mm de pluie et que le 20 juin il n'est tombé que de 2mm d'eau, de sorte qu'il faut remonter au 14 juin pour trouver une quantité de pluie notable, soit 10mm.

On peut donc dire que la terre n'a pas été arrosée du 14 juin au 12 septembre, c'est-à dire pendant 3 mois ; les 4 millimètres d'eau tombés dans l'intervalle ayant été sans effet sur les terrains.

Si nous recherchons la quantité de pluie qui est tombée à Bastia, pendant les 4 mois chauds de cette année, et si nous la comparons à la moyenne des 20 dernières années, nous trouvons :

Pour juin	12mm	la moyenne est de 43mm
— juill.	2	— 19
— août	0	— 24
— sept.	33	— 52
	46mm	127mm

Soit 46mm, alors que la moyenne est

N° 27 — Publication du Petit Bastiais

LA REINE DES GUEUX

par Paul MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

VIII

CE QUI S'ÉTAIT PASSÉ DANS LA NUIT DU 16 OCTOBRE 1691 ET CE QUI EN ÉTAIT RÉSULTÉ

— Oh ! n'essayez pas de nier : je vous ai reconnu pendant que vous parliez, ajouta-t-il, vous m'avez reconnu hier, en dépit des changements que le temps a mis jusque sur notre visage à tous deux.

Le vieillard ajouta d'une voix grave et avec un regard profond :

— M'expliquerez-vous pourquoi vous êtes venu me rappeler toutes ces choses d'un passé déjà si loin de nous ?

— Nous l'avons, répartit le baron, il faudrait m'apprendre d'abord ce qu'est devenue la fillette qui nous occupe.

— Elle est dans sa notre salue.

— C'est, en effet, ce qu'elle n'a pas hésité à nous déclarer, à mes compagnons et à moi, à l'auberge de San-Pagolo, et ce qui n'a pas laissé, je l'avoue, que de me causer un certain étonnement.

— Rien de plus simple, cependant !

En vous quittant à Mani et moi, nous nous dirigeâmes vers les Vosges, et nous les atteignîmes sans trop de difficultés, grâce au seul ou doit du gentilhomme marqué et à la vigueur de jarret de nos montures.

Ce fut dans l'une de ces courte répite de ce voyage de toute vi sous que ma compagne s'aperçut que l'enfant qu'elle serrait, d'une main sur son cœur, courait, tandis que, de l'autre, elle guidait la course vertigineuse de son cheval — que cette enfant, dis-je, n'était pas ce qu'elle avait porté dans son sein... Il me faut me rendre la vérité épouvantable... Ah ! de fort bien des larmes amères, bien des sanglots déchirants, bien des malédictions rageuses ; l'ego le d'un cœur qui se brise !...

Un instant, je pus croire que l'infortunée avait perdu la raison... Elle fit un mouvement pour jeter sur la route l'être faible et inconscient qui n'avait servi à la tromper. Il lui eût n'était rien... Il agitait ses petits bras, ses petites mains chercheuses ; une plainte vagit s'échappait de ses lèvres... Il avait froid : il avait soif ; il souffrait. Son gémissement attirait et changeait en râle...

Mani le regardait de ses deux pruneaux agrandies par la douleur et désormais sèches et brûlantes. Que se passa-t-il en elle ?... Je ne sais... Mais je la vis soudain dégrafer son corsage... Je lui demandai :

— Que va tu faire ?

— Faut-il donc le laisser mourir ?

L'enfant avait pris le sein qu'elle lui présentait. Elle poursuivit, tandis qu'il buvait avidement :

— J'ai entendu une voix en moi, une voix douce comme une prière et suave comme un chant... Elle venait d'en haut : c'était celle de notre Diamante, dont l'ombre, invisible pour nous, avec dans les espaces angéliques avec le marquis et les anges... Cette voix me disait :

— Ne pleure plus, mère ! Celle-ci est ma sœur. Aime-la comme si elle sortait de tes flancs. Elle me remplacera près de toi et te consolera de ma perte. La moitié des baisers que tu lui prodigueras montera vers moi dans l'extra-monde où je te sourie, et je te les rendrai par ses lèvres.

Nous autres gitanes, nous pensons, nous avons soin de la système de Pythagore et nous croyons volontiers qu'après le temps l'âme immortelle peut quelquefois revenir habiter un autre logis que celui qu'elle vient d'abandonner.

J'songeai : Si l'âme de notre Diamante était passée dans le corps de cet enfant-là ? Que vous raconterai-je davantage. Les débris de notre tribu avaient cherché un refuge dans la montagne. Nous les rallumes et Mani en reprit le commandement. Pour tous nos frères, c'était notre fille d'une deux qu'elle nourrissait de son lait.

Bref, l'étrangère grandit au milieu de nous comme si elle eût été notre propre héritière. Et elle le devint par le fait, lorsque, voici tantôt un an, à son heure dernière, ma vaillante et généreuse femme la déléguant pour lui succéder, — comme

SOINS de la PEAU

CRÈME SIMON

SAVON SIMON

56, rue de Provence, PARIS

de 137mm. Nous n'avons donc eu, cette année, que le tiers de la quantité d'eau qui tombe en moyenne pendant la saison chaude.

Si grande qu'ait été cette sécheresse, il y a cependant des années où elle a été plus grande encore.

En 1897 les 4 mois indiqués plus haut n'ont donné que 23mm de pluie, et 1890 que 43mm.

Notons également pour la même période, l'année 1894, avec 74mm d'eau, et l'année 1895 avec 85mm.

Si par opposition nous voulons rechercher les années qui se sont montrées particulièrement humides pendant la même période, nous trouvons en

1884	269mm	de pluie.
1900	244	—
1902	165	—
1903	270	—

Ainsi, depuis l'année 1884, la quantité de pluie qui est tombée à Bastia, chaque année, du 1er juin au 1er octobre, a varié de 22mm à 270mm.

Considérons maintenant les températures.

Le mois d'août, qui a été le plus chaud cette année, a eu une moyenne de 25°2, et bien des personnes ont dit que jamais il n'avait fait aussi chaud.

Cependant en 1897 la moyenne du mois de juillet a été de 26°1, et en 1904, c'est à dire il y a deux ans, la moyenne du même mois s'est élevée à 26°6.

En résumé, si l'été de 1906 a été très sec et très chaud, il y a des années où, pendant cette saison, la sécheresse a été plus grande et la température plus élevée.

J.-B. Luca.

Ce que disent les Journaux

L'Action

Sur le congrès radical-socialiste de Lille :

« Si le radical-socialisme veut rester à l'avant garde et au cœur de la République, il faut qu'il continue de bataille pratiquement contre toutes les résistances du passé. Il faut qu'il exige l'application immédiate et rigoureuse des deux lois sur la Séparation et sur le repos hebdomadaire, il faut qu'il obtienne le contrôle et la réforme des deux budgets écrasants et mystérieux de la guerre et de la marine, il faut qu'il définisse un programme clair d'action internationale en vu de la paix économique et intellectuelle, il faut enfin qu'il arrête une formule législative de l'impôt sur le richesse et des conditions du travail. Contre l'Eglise romaine, contre la pire corruption, contre la caste militaire, le Congrès de Lille a une grande œuvre à prêcher, à accomplir : qu'il l'accomplisse, et la confiance de la démocratie lui demeurera toujours.

L'Eclair

Sur les réunions loin :

« Il n'y a plus de loin : ceux qui les font les défont, ceux qui en ont la garde les livrent en holocauste aux passions contradictoires, aux fantaisies quotidiennes des Clubs parlementaires. Les ministres, non seulement n'appliquent plus la loi qu'ils ont pour mission de rendre efficace, mais à la première sommation d'une commission ils s'inclinent, ils se dérobent, ils désertent. Alors, qu'est-ce que la loi, sinon un instrument de tyrannie qu'une majorité mobile exploite exclusivement contre ses victimes ! La loi de Séparation, la loi du repos hebdomadaire ne sont plus que des machines de guerre pour persécuter des partis vaincus et mettre la majorité de la nation en quarantaine ; on exigera que celle-ci soient implacablement obéies dans la mesure où elles sont iniques, illibérales, fanatiques persécutrices. Mais alors, c'est le bon plaisir et la violence seule qui gouvernent ».

Le Petit République

Sur la visite du lord-maire :

« La visite que fait en ce moment à Paris le lord-maire et la corporation des municipalités de la Cité de Londres est une manifestation nouvelle de l'accord politique si heureusement conclu entre le nom d'entente cordiale ; elle est pour ainsi dire le complément nécessaire de la visite faite par le « London County Council ». Ce serait une erreur grossière de la considérer comme moins importante. Le « County Council » est une grande puissance politique et administrative, une assemblée récemment née — elle n'a pas vingt ans — qui, notamment l'ensemble du trust de Londres, gère les intérêts généraux d'une agglomération de cinq millions d'habitants. Peut-être faut-elle un peu à subjuguer les municipalités de districts à poursuivre l'unification complète de l'immense ville. Elle est en majorité libérale et fait bon à notions démocrates qui s'entendent au pouvoir le cabinet Bannerman, une véritable pépinière de députés ».

Le Libre Parole

Sur l'Amérique et les Américains :

« Mais le plus joyeux, c'est que les trouveurs de courages de gêne et de chair humaine, en cette avenante contrée, fondent de instituts des prix philanthropiques, écrivent et publient des conseils à la jeunesse, souscrivent pour la révolution russe, pour le tondeur, pour toutes les grandes infortunes *humaines*, de la façon moyenne pour morale universelle. Enrichi par les conserves de doigts de morts et les raie crevée, par la noire détresse de cinquante mille esclaves, le milliardaire yankee vient à Paris marchander un Goya, généralement faux, et aller les thés de 5 h., protester contre l'injustice — cependant que Madame, épardue de gold, gazouille le long de la Paix, « les beaux dollars gagnés dans diverses entrailles. »

Le Gaulois

A propos de la visite des Anglais :

« Nous avons beaucoup emprunté à l'Angleterre, entre autres ces blanches mœurs et ces institutions parlementaires ; nous aurions pu mieux choisir et il nous accord avec l'Angleterre avait pour résultat une modification de nos mœurs publiques dans le sens anglais : si nos syndicats ouvriers, se rendaient sur les traces unions, refusaient de favoriser l'industrie étrangère, si nos socialistes s'inspiraient des sentiments vraiment nationaux de leurs congénères anglais, si enfin nos ministres apprenaient, en fréquentant leurs collègues, comment on développe la puissance et la prospérité d'un grand pays, nous hésiterons une fois de plus d'exprimer du même mot s'est élevée à 26° 6.

En résumé, si l'été de 1906 a été très sec et très chaud. Il y a des années, où, pendant cette saison, la sécheresse a été plus grande et la température plus élevée.

J.-B. Luca.

Audience de rentrée

A 2 heures, la Cour en robes rouges et au grand complet, fait son entrée dans la Salle des Abeilles, réservée aux audiences solennelles.

Elle est présidée par M. le premier président Collin.

M. Noguères, procureur général, étant retenu, depuis fort longtemps, sur le continent, pour des raisons de santé, M. angeli, avocat général, et M. Mancini, substitut du Procureur général, occupent seuls le fauteuil du ministère public.

Le Tribunal Civil et MM. les Juges de Paix, et tous les corps judiciaires en un mot, assistent à l'audience de rentrée.

Le barreau, conduit par son nouveau bâtonnier, M. Antonetti, prend place à la barre, ainsi que la communauté des avoués.

M. le Premier Président déclare la séance ouverte et donne aussitôt la parole à M. l'avocat général Angeli qui, dans un remarquable discours, prononce l'éloge funèbre de M. le premier président Xavier de Carabianca et exprime les regrets que cause à la Cour, le départ de M. Fiach, président de chambre honoraire, qui, atteint par la limite d'âge, a été admis, cette année, à faire valoir ses droits à la retraite.

M. l'Avocat général requiert ensuite qu'il plaise à la Cour (c'est le style consacré) ordonner la reprise de ses travaux.

La Cour fait droit à ces réquisitions et l'audience solennelle est levée.

Au « Journal Officiel »

Ministère de la Guerre

Justice militaire

M. l'officier d'administration de 1re classe Ambrosini, greffier près le conseil de guerre de Montpellier, est affecté pour ordre, en la même qualité, au conseil de guerre de Lille.

Ministère de la Marine

M. le lieutenant de vaisseau Luciani, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le croiseur *Du Chayla*, dans l'escadre de la Méditerranée.

M. Dubant Eugène, à Ajaccio, a été autorisé à prendre part au concours ouvert à Toulon, pour l'emploi d'adjoint de 3e classe des travaux hydrauliques.

Nécrologie

Madame Jean Giuseppi

On nous écrit de Trinidad :

Les funérailles de Mme Jean Giuseppi auront lieu hier dans l'après-midi, en présence d'une foule considérable de parents et d'amis.

La défunte était très estimée par toutes les classes de la société, et le grand nombre de personnes qui ont tenu à apporter à la famille leur témoignage de sympathie, prouve combien grande est la perte de cette femme de bien.

Elle n'avait que trente quatre ans, mais elle avait eu maintes occasions de montrer ses belles qualités de l'esprit et du cœur. Sa charité s'exerçait sans distinction envers ceux qui la méritaient, et vraiment, sa main droite ignorait ce que donnait sa main gauche. Aussi à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance elle reçut, vendredi dernier, un grand nombre de bouquets et de souvenirs.

Par son intelligence et son travail elle a fait à nos « Hôtel de Paris » la réputation d'un des meilleurs Hôtels de l'Ile.

« La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles : » elle se plaît à ravir les personnes les plus aimables, les plus charitables, jeune au moment où le bonheur semble leur sourire.

Elle n'est éteinte à la suite de coches malgré les soins les plus empressés et les plus affectueux de l'homme de l'art.

Le deuil était conduit par M. Jean Giuseppi, dont la douleur faisait peine à voir.

Dans le cortège, on remarquait MM. Hon. Edgard Agostini, K.-C. Hon. Eugène Cipriani, docteur Louis Lota, Joseph Lota, Antoine Saltier, J. de la Sauvagère et E. Famiari.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Enrique Grada-Leotard, D. Majani, T. P. Marietti, André Ambard et Antonio Sanbiotta.

La cérémonie eut lieu à la cathédrale de l'Immaculée Conception ; le Rév. Père Marie-Joseph, assisté des RR. PP. Meallenax et Desmond officiait.

Nous nous associons au deuil cruel qui frappe M. Jean Giuseppi et nous lui offrons, ainsi qu'à la famille Giuseppi, en cette douloureuse circonstance, l'expression de nos vives sympathies.

J. M.

Gazette Ajacciennes

Syndicat des patrons boulangers d'Ajaccio

Le quinze octobre mil neuf cent six, le Syndicat des patrons boulangers de la ville d'Ajaccio, réuni à la Mairie (salle des mariages) à neuf heures du matin, a pris la délibération suivante :

« A l'unanimité des membres présents, il a été décidé, qu'à partir du dimanche vingt-un courant, les ouvriers boulangers ne seront tout travail à mi-il pour ne le reprendre que le lendemain lundi à la même heure. Il est toutefois permis aux patrons de prolonger le travail, en cas d'extrême, le dimanche jusqu'à deux heures de relevée, heure à laquelle tout travail doit cesser.

« Les patrons pourront tenir leur magasin ouvert tous les jours à la condition cependant qu'il soit interdit, à chacun d'eux, d'avoir du pain frais le lundi.

« Une amende de 50 fr. sera infligée à tout patron qui ne se conformera pas aux conditions stipulées ci-dessus, l'amende sera double en cas de récidive. »

Vu et approuvé.

Les membres du Syndicat.

Tempête. — Un noyé

Un violent orage s'est subitement déclaré lundi matin, sur la région d'Ajaccio. Le vent du Sud soufflait avec violence, soulevant la mer. Sept voiliers, fuyant la tempête, ont relâché à Ajaccio, éprouvant de nombreux difficultés pour trouver un abri. Le yacht de plaisance la « Jeanne d'Arc, » du port d'Ajaccio, monté par les frères Casabianca Maximilien et Antoine, a sombré devant le cimetière à la suite d'une brusque saute de vent. Le premier, qui tenait le gouvernail, prit dans le tourbillon, se noya ; son frère put tenir la mer pendant plus d'une heure, ce qui permit de le sauver ; mais il se trouve dans un état grave. Le cadavre de Maximilien n'a pas été retrouvé. Il était marié, père de famille et âgé de 24 ans.

DYSPEPSIE

MIGRAINES, SOMMEIL IRRÉGULIER, PERTE D'APPÉTIT, FAIBLESSE ET ATROCES SOUFFRANCES SONT TERMINÉS PAR

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

LE REMÈDE UNIVERSEL CONTRE LES MALADIES DE L'ESTOMAC ET DU FOIE.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 16 octobre

Thermomètre 7 heures du matin : 17 2 | midi + 30 3 à 6 heures du soir + 16 | **Maxima** 18 5 **Minima** 14 .

Baromètre — Thermo du matin, 755 mm. midi, 758 mm. 6 heures du soir, 758 mm.

Vent. — Dans la matinée, E.

Dans l'après-midi, calme.

Etat du ciel, couvert.

Thermomètre, à 7 h. du matin : 73 mm.

⁂

Nouvelles coloniales

M. Sisco, médecin de 1re classe, du port de Rochefort, est désigné, sur la demande du commandant de la marine au Sénégal, pour embarquer sur le *Marigot*, où il remplira les fonctions de médecin-major de l'arsenal de Dakar.

M. Sisco partira de Bordeaux le 9 novembre.

⁂

Récompenses honorifiques

La médaille d'honneur en bronze a été décernée à MM. Bartolli Charles Germain, sous-brigadier de la sûreté à Nice : le 18 août 1906, a été blessé en faisant preuve d'un courageux dévouement ; Salvini Martin, sergent, et Defilippi Valère Louis, soldat, au 111e : les 22 25 août 1906, à Toulon, ont couru les plus grands dangers en combattant un incendie de forêt et en tentant de sauver des flammes plusieurs militaires victimes de leur dévouement ; — et des lettres de félicitations à MM. Santelli Victor-Noël, agent de police à Tunis : le 1er août 1906, s'est signalé par son courage ; Morachini Sabatier Ulysse, caporal au 111e, à Toulon : les 22-25 août 1906, a rivalisé de zèle et de dévouement en coopérant à l'extinction d'un incendie de forêts.

⁂

Le ministre de la marine a accordé des témoignages officiels de satisfaction à Mlle Cruciani Joséphine Antoinette : le 22 au 01 1906, s'est jetée à la mer tout habillée pour porter secours à un enfant en danger de se noyer, à Calvi ; et Antoine, matelot : a contribué au sauvetage d'un enfant tombé dans le vieux port de Marseille, le 2 avril 1906 ; — et la médaille de bronze à M. Giocanti Hugues-François, pilote, déjà titulaire d'un témoignage de satisfaction ; le 1er février 1906, à Propriano, a prêté assistance à l'équipage des goélettes *Providence* et *Fortuna*, en danger d'être jetées à la côte.

⁂

Les « Annales »

A propos des dernières expériences aéronautiques, les *Annales* publient, cette semaine, deux bien jolis articles : une étude de M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, sur l'avenir des « ballons, » et les désopilantes impressions rapportées par l'humoriste Pierre Mille de son premier voyage dans les airs. A lire, dans le même numéro, la remarquable critique littéraire de M. Jules Bois, sur le roman scientifique, et des pages variées consacrées aux actualités de la semaine, par Pierre Loti, Anatole France, Gustave Geffroy, Edouard Gachot, Yvonne Sarcey, Adolphe Brisson, etc.

Nombreuses illustrations, musique, etc.

En vente partout : 25 centimes (abonnement : 10 francs par an).

⁂

Cinématographe Lumière

Mercredi soir, à 8 heures, deuxième séance Cinématographique.

Première Partie : Une course d'obstacles — Entrée triomphale à Paris — Le Palais du Bey à Tunis — Au Pays des Mandarins — Courses aux trapèzes — Corso espagnol, etc.

Deuxième Partie : Napoléon au Pont d'Arcole — Le marché à Saigon — Les grandes eaux de Versailles — Une course de taureaux à Séville — Ascension au Mont Blanc, etc.

Troisième Partie : Pèlerinage National de Lourdes, 20 scènes vivantes coloriées.

On peut se procurer les places chez M. Delzino, négotiant, boulevard Paoli, et chez M. Bebie, coiffeur.

Prix : Premières, 1 fr. — Secondes, 0,50 cent.

⁂

On demande

Une bonne, sérieuse, pour ménage, connaissant quelque peu la cuisine. S'adresser au bureau du journal.

⁂

Mots de la fin

Le climat, la figure décomposée, la taint pâle :

— Ah ! garçon, quelle nuit j'ai passée ! Quelles douleurs !

— Gageons que Monsieur a été empoisonné par les champignons d'hier soir.

— Comment le savez vous ?

— J'ai parié cent sous avec le patron qu'ils étaient vénéneux.

— !!!

LE MYSTERE DE MARSEILLE

« Hier, à Marseille, les agents Sirven et Duran, faisant une tournée de service sur la promenade de la Corniche, découvrirent deux jeunes femmes élégamment vêtues, plongées dans un sommeil profond. Ils eurent beau les appeler, les secouer même, les dormeuses n'ouvrirent point les yeux... »

Ainsi commençait un article d'un vieux journal dans lequel une bonquetière de Nice avait enveloppé une botte de fleurs.

Il est étrange fait divers, mis par le hasard sous les yeux d'un journaliste parisien, vient de le lancer dans la plus extraordinaire aventure.

Simproviste détective, il a résolu d'expliquer un mystère que toutes les police de l'Europe ont été impuissantes à déchiffrer.

On suivra son audacieuse enquête, en partageant ses curiosité, ses angoisses et ses terreurs en lisant « Mme Monsquetaire », le nouveau Grand Roman d'Aventures de Paul d'Ivoi, qui commence aujourd'hui le « Journal des Voyages », journal fondateur des Cinq Mois de Lavarède n'a cessé d'avoir plus vivante, plus dramatique et plus passionnante.

Ne manquez pas que le roman de Paul d'Ivoi vient sauver un tragique récit de G. le Faure « Le Roi du Revolver » qui captivera la jeunesse, et un Grand Concours qui aura doté de prix nombreux.

Chacun voudra lire le « Journal des Voyages » qui est en vente tous les Vendredis chez tous les libraires. Il contient le Numéro richement illustré.

Abonnement d'essai de 3 mois avec Prime gratuite contre mandat-poste de 1 fr. 5 à adresser 148, rue Montmartre, Paris.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	15 oct.	16 oct.
[illegible]	95 90	95 80
— 3 p. 0/0 [illegible]	96 40	96 30

L'escadre en Corse

Toulon, 16 octobre.

L'escadre de la Méditerranée, sous le commandement en chef du vice-amiral Touchard, n'appareillera que demain matin pour les divers ports de la Corse.

Le départ de cette force navale a été retardé, en raison de la visite que M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur, doit faire demain à Toulon.

Les Associations CULTUELLES

Le Conseil municipal d'Auch se constitue en Association cultuelle

Auch, 16 octobre.

Dans sa séance d'aujourd'hui, le conseil municipal d'Auch, composé en majorité de radicaux et de socialistes, a décidé de se constituer lui-même en association cultuelle, et de réclamer la dévolution des biens de la cathédrale et des autres paroisses communales.

Si le gouvernement autorise le fonctionnement de cette association cultuelle, constituée en violation de l'art. 4 de la loi de Séparation, il est certain que les églises d'Auch ne serviraient plus bientôt à la célébration du culte catholique.

LE PROJET DE LOI RÉVEILLAUD

Paris, 16 octobre.

M. Reveillaud, député républicain radical de la Charente-Inférieure, déposera, à la rentrée du Parlement, un projet de loi supprimant le pari mutuel.

Le même projet de loi interdit les courses de taureaux, les combats de coqs, et les fumeries d'opium.

M. CLEMENCEAU DANS LE VAR

Troisième Journée

Le départ de Draguignan

Draguignan, 16 octobre.

M. Clémenceau a quitté, ce matin, de très bonne heure, Draguignan, et a continué son excursion, en automobile, à travers les montagnes du Var.

Il a visité successivement Flayosc, Salernes, Aups et Saint-Maximin où il a partout reçu un accueil chaleureux.

Le banquet de St-Maximin

Dans cette dernière localité, M. le Ministre de l'Intérieur a présidé un grand banquet offert en son honneur par le conseil municipal.

M. Clemenceau a prononcé un discours très applaudi où il a exprimé sa joie d'avoir pu passer quelques jours dans son département, qui l'a accueilli avec une si affectueuse cordialité.

Parlant du programme du gouvernement, M. Clémenceau a affirmé que l'union la plus étroite existe au sein du Cabinet actuel ; et que toutes les réformes promises au prolétariat seraient accomplies par la République, qui ne faillira pas à ses engagements.

Départ pour Brignoles

Le Ministre de l'Intérieur a quitté Saint-Maximin à 3 heures, pour se rendre à Brignoles, où il doit présider, ce soir, un nouveau banquet démocratique.

EN TUNISIE

Disparition d'un Sous-marin

Bizerte, 16 octobre.

Le sous-marin « Lutin, » a quitté, dans la matinée, la rade de Bizerte pour effectuer des exercices de plongée.

La mer était démontée ; une forte houle agitait la rade. Vers 10 heures le sous-marin était signalé comme disparu.

Les recherches faites pour le retrouver ont été vaines jusqu'ici. Il est probable que le « Lutin » n'a pas dû pouvoir remonter à la suite d'un accident quelconque, et a dû être emporté par le courant.

Dès qu'elle a été connue à Bizerte cette nouvelle a causé une pénible impression, et la foule est grande qui accoure sur les quais pour essayer d'avoir des nouvelles du sous-marin disparu.

Les attributions DU COMMANDANT DREYFUS

Paris, 16 octobre.

Contrairement à ce qui a été annoncé par certains journaux, Alfred Dreyfus, dont le congé vient à peine d'expirer, n'avait pas pris possession de son service le 11 octobre. Le commandant Dreyfus s'était seulement présenté à la direction d'artillerie de Vincennes, pour présenter ses devoirs à son chef, le lieutenant-colonel Bouisson, et pour connaître ses nouvelles attributions.

C'est seulement hier que l'ancien condamné de Rennes a fait sa première apparition au bureau de la mobilisation de Vincennes.

Aucun incident ne s'est produit.

Conseil de Cabinet

Paris, 16 octobre.

Les ministres se sont réunis ce matin, à 9 heures, au ministère de la justice, sous la présidence de M. Sarrien.

Le traité franco-suisse

M. Bourgeois, ministre des affaires étrangères, annonce à ses collègues que les négociations poursuivies avec la Suisse, sont terminées. Un traité commercial vient d'être signé avec le gouvernement fédéral.

La catastrophe d'Epernon

M. Barthou, ministre des Travaux Publics, entretient le Conseil de l'enquête qui a été faite sur la catastrophe de chemin de fer d'Epernon pour l'établissement des responsabilités pénales et civiles.

Les courses de Longchamps

A la suite d'incidents qui se sont produits récemment à Longchamps, M. Ruau, ministre de l'Agriculture, avait prescrit une enquête dont il a communiqué les résultats à ses collègues.

Le Conseil a décidé d'interdire les courses de Longchamps jusqu'à la fin de l'année prochaine.

Les atrocités du roi de l'Annam

M. Leygues, ministre des Colonies, a annoncé qu'il a pris toutes les mesures nécessaires pour précipiter le retour des incidents dont la cour de Hué a été le théâtre, et qui ont valu une sévère réprobation contre Thanh-Thai, dont la presse européenne, a demandé la déchéance du roi.

Le prochain Conseil

Les ministres se réuniront de nouveau en conseil de cabinet jeudi prochain.

Affaires courantes

Le Conseil s'est enfin occupé de l'expédition des affaires courantes.

La France et le Vatican

Note de l'*Osservatore Romano*

Rome, 16 octobre.

Le grand organe catholique, journal officieux du Vatican, annonce aujourd'hui, que le gouvernement français prépare, pour la rentrée des Chambres, un plan d'attaques contre le Saint-Siège.

Usant de la vieille tactique, chère aux Combistes, M. Clémenceau accusera le Pape, de pactiser avec les monarchistes, contre la République.

L'*Osservatore Romano* proteste contre cette imputation calomnieuse. Il affirme que le Souverain Pontife ne se préoccupe que des intérêts religieux de l'Eglise de France, et qu'aucune idée politique ne règle l'attitude du Saint-Siège.

EN ALGÉRIE

La guerre Sainte

Paris, 16 octobre.

Le général Lautey vient de télégraphier au ministre de la guerre pour lui rendre compte des préparatifs guerriers faits par les indigènes.

Ceux-ci se préparent pour la guerre sainte, qui commencera, selon toute probabilité, vers la mi-novembre.

Le général Lautey demande au ministre l'autorisation de prendre les mesures propres à assurer la protection du territoire Algérien.

Les Morts du Jour

M. Lenglé

Toulouse, 16 octobre.

On annonce la mort de M. Lenglé, ancien député de la Haute-Garonne, décédé subitement, ce matin.

LE LORD-MAIRE A PARIS

Paris, 16 octobre.

La journée des édiles londoniens a été remplie par la visite de divers établissements dépendant des services publics de la ville de Paris.

Le lord-maire a été escorté dans sa visite par le président et les membres du Conseil municipal au grand complet.

Lord Vaughan-Morgan s'est vivement intéressé aux différents rouages de l'administration municipale ; il a fort loué la bonne direction et le merveilleux fonctionnement de tous les services.

La population parisienne s'est montrée aussi empressée que les jours précédents pour accueillir ses hôtes.

00560

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION A St-PETERSBOURG

Fermeture des Universités

Saint-Pétersbourg, 16 octobre.

A la suite de l'effervescence croissante qui règne parmi les étudiants, et afin d'éviter des manifestations tumultueuses les universités de Saint-Pétersbourg et de Kiev seront fermées très prochainement.

De nombreuses perquisitions ont été faites au domicile de plusieurs étudiants, accusés de pactiser avec les terroristes.

ODESSA

Troubles agraires

100 Ouvriers arrêtés

Saint-Pétersbourg, 16 octobre.

Les troubles agraires continuent, et prennent de l'extension. Les propriétaires-fonciers sont obligés d'abandonner leurs domaines saccagés, pillés ou incendiés par les agrariens. Dans le Bas-Volga la situation est particulièrement critique.

Une centaine d'ouvriers, qui se proposaient de troubler l'ordre public, ont été arrêtés par la police d'Odessa.

LODZ

66 Usines en grève

Saint-Pétersbourg, 16 octobre.

Les ouvriers continuent à se solidariser avec les révolutionnaires ; des grèves éclatent de toutes parts.

A l'heure actuelle soixante-six usines métallurgiques de Lodz ont dû fermer leurs portes.

Librairie Ollagnier

SELECTA

Le plus grand Magazine du Monde

avec planches en couleurs

Deux numéros par mois

Prix : 1.50. — Franco : 2.10

Grands Magasins du

PRINTEMPS

PARIS

La grande nouveauté est extraite du Catalogue général des Nouveautés d'Hiver, qui vient de paraître, et dont l'envoi est fait gratis et franco sur demande affranchie adressée à

MM. LAGUIONIE et Cie

Grands Magasins du Printemps

PARIS

A partir de 25 fr., tous nos envois pour la Corse ont lieu franco de port jusqu'à domicile ou jusqu'à la gare la plus rapprochée.

Sont également envoyés francs, les échantillons de tous les tissus composant les immenses assortiments du *Printemps* : en Soieries, Lainages, Draperies, Indiennes, Toiles, Blancs, etc. ; mais nous prions de bien nous indiquer les genres et prix.

MADAME BRUNINI-CERESA

Modiste — Via Paoli, 27, au 1er

A l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'à partir du 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles de toutes les créations pour la saison d'hiver, provenant des premières maisons de Paris.

Elle espère que ses clientes voudront l'honorer de leur visite comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution des ordres dont elle sera honorée.

Prix très modérés

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

Le plus Haute Récompense

Grand entrepôt de Vins

CONSEIL D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia 1905

VINS DE TABLE

D'ALGÉRIE : Rouge, 0,20 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.

DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT

provenant des meilleurs crus

0,60 à 4 fr. la bouteille (verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Italie)

4 fr. 25 la fiasque de 3 litres 1/2 environ

Vins mousseux 4 fr. 25.

Muscat de Frontignan à 4 fr.

Vermouth de Turin à 1 fr. 50.

Vin de Malaga à 1 fr. 50.

Vin Madère, Grenache, 4 fr. 50.

Apéritif « La Pal » 4 fr. 25.

Quinquina « Pasquet, » 4 fr. 50.

HUILE D'OLIVE pure garantie

4 litres le litre.

LIVRAISONS A DOMICILE

Conditions spéciales pour le Gros

La Maison reçoit le matériel à titre gracieux.

Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de 1m tarif de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.

Bois de toutes dimensions sur commande

Scierie de bois de pin, blanche 1 fr. le cent

RICQLÈS INDICATIF Antiseptique

RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU

RICQLÈS DENTIFRICE Antiseptique

RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE

RICQLÈS

Qu'on se le dise ?

Les Sirops de la Maison L. N. Mattei et Cie, surtout la *Grenadine* et le *Limon* sont sans contredit les meilleurs de tous.

Les goûter c'est ne plus en vouloir d'autres.

A VENDRE

Fondres, forte contenance à des conditions avantageuses.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

LIQUEUR DE NOIX

par M. SIMONCELLI

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1895). Croix de mérite et Médaille d'or Exposition internationale de Bastia (1906).

Le suc de noix, préparé chimiquement, recommandé par les sommités médicales de Montpellier qui en font l'analyse et actuellement par M. Combescure, l'un des auteurs les plus distingués de la Pharmacie Hébertot de cette ville, notre Liqueur, fabriquée exclusivement avec des noix de parfaite qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arôme et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac, d'estomac bons vivants, dans les cas d'indigestion et gravelle causée par le mal de mer et les calculeux.

Le Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion, elle s'obtient par petits verres à déguster.

Dépôt à la Ville, pour Corse et à Bastia chez MM. Bibi-Saint, pharmacien, place des Vacanons.

Se méfier des contrefaçons.

Etablissement d'Eclairage au Gaz et Acétylène

Usine Cléd. au carrefour de Gaz Place de l'Hôtel de Ville, A. Di Gi

Vente de bec, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

PILULES DÉPURATIVES COLVIN

Dartres, Eczémas, Vices Rhumatismaux, Furoncles, Engorgements, Laid rougeurs, Glaires, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Palpitations d'estomac.

Exigez le nom COLVIN et refusez les imitations

M. Frenel Successeur, Pharmacien de 1re classe, Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

Dépôt à Bastia : Pharmacie Centrale du Nord, 124 et 126, Rue Lafayette, Paris.

La Famille

CHOCOLAT MEUNIER

Librairie & Imprimerie Ollagnier

LIVRES CLASSIQUES POUR LE LYCÉE

LES ECOLES PRIMAIRES

LES INSTITUTIONS

Conformes aux derniers Programmes

MATÉRIEL SCOLAIRE

ARTICLES POUR LE DESSIN ET LA PEINTURE

Couvertures Classiques

ÉTIQUETTES ET CARTABLES

Pour Fille-ttes et Garçons

GRAND CHOIX DE CARTES

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906 1907

Chaussures en tous genres pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants

Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles

Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché incon. nus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin de tout ce qui a été dit de ses articles et de la fidélité de ses prix établis.

La Maison se charge des réparations

MARBRERIE

Cheminées de tous styles — Marbres pour meubles

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, sylénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite consoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépôt de dalles, marches, évier en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée

aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906

A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE

Grand diplôme d'honneur

JOSEPH LUCIANI

Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par M. LUCIANI, élève de l'École des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS

Appareils fumivores,

Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,

Ventilateurs,

Appareils inodores pour garde-robes

Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

ATELIERS DE CONSTRUCTION

Ciments hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lavoir du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciments. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à solives: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts dans Magasins Généraux, Boulevard de Gardo, 1.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE BITTAYI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1888 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi et les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'École Normale d'Instituteurs et l'Institution.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, très spacieux sur la ville, sont si gai, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Enseignement Secondaire — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

6 Élèves reçues au Brevet Élémentaire sur 9 présentées ;

4 Admises à l'École Normale sur 5 ;

16 Reçues supérieures sur 18.

Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Établissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'École Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

122 et 124 Rue Lafayette

CATALOGUE FRANCO (100 pages).

Dépôt Général du "P'TIT GAYFARD"

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ AGRANDI

PRIX D'ABONNEMENT :

Seine, Seine-et-Oise : 2 mois, 5 fr.

Départements : 3 mois, 5 fr. 50 c.

56, rue Jacob, 56 — PARIS

Texte le plus grand intérêt à la mode

DES PATRONS DÉCOUPÉS DE "LA MODE ILLUSTRÉE"

AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Supplément à l'Administration du Journal un ALBUM-ÉTRENNES de 16 pages in-4°, avec gravures coloriées sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

Du Dimanche au mercredi sont en vente au Siège, 56, rue Jacob, Paris.

On trouve également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Tabac.

On peut se procurer dans la Maison Louis-Napoléon Mattei à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc:

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXIe ANNÉE — N° 284 — JEUDI 18 OCTOBRE 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames (la page), 0,75 — Divers, 0,20 — Judic. 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse ..... 20 fr. | 10 fr. | 5 fr.

Autres Départ. 32 » | 12 » | 6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

Ces numéros ne sont pas remplacés.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LE CALENDRIER

Fête du jour : Saint Luc, évang.

Soleil (Heure astronomique)

Lever, 6 h. 46 m. — Coucher, 4 h. 49 m.

Dernier quart, le 16. Nouv. Lune, le 17

Fête à Corte : Saint Pierre d'Alc.

17 OCTOBRE

Professeurs d'Agriculture

J'ai rencontré, ces jours-ci, un propriétaire dont la conversation me paraît bonne à livrer aux méditations des lecteurs, même de ceux qui aiment leur quiétude, et surtout peut-être de ceux là !

— Nous avons, m'a-t-il dit, une bien mauvaise année, mais les mauvaises années se réparent, et il n'y a pas, d'ailleurs, de si mauvaise année qui n'ait ses petites compensations. Il en est un peu des produits comme des gens. Ce qui nuit aux uns profite aux autres, et le malheur du blé et de la pomme de terre fait quelquefois le bonheur des noix et de la vigne. Aussi, ce qui m'inquiète, ce n'est pas la mauvaise année, c'est autre chose, et savez-vous ce que c'est ? Ce sont les professeurs d'agriculture.

— Les professeurs d'agriculture ?

— Parfaitement.

— Est-ce qu'ils seraient tous, par hasard, des Bouvards et des Pécuchets ?

— Non, et ça n'est pas ça qui serait grave... Mais suivez moi bien, vous allez voir mes craintes. Tout ce que je souhaite, c'est qu'elles soient chimériques... Il y a, depuis longtemps, des professeurs d'agriculture. Ils ont leur emploi, leur mission bien spécifiée, et il y en a de fort distingués, qui sont précisément très loin d'être des Bouvards et des Pécuchets. Depuis quelques années seulement, ils se multiplient d'une façon inexplicable. Ainsi, dans le département où nous sommes, il y en avait autrefois un au chef-lieu, à X..., et là, son utilité se comprend... On voit ce qu'il y fait et pourquoi il y est. Mais depuis quatre ou cinq ans, il en a de tous les côtés, à Z..., à Y..., à S..., à T..., dans des localités qui ne sont même pas des sous-préfectures et où rien ne peut justifier leur présence. Ils n'ont, en réalité, aucune raison d'être, et leur fonction, en tout et pour tout, consiste exactement à faire deux conférences par an aux fermiers métayers, paysans et agriculteurs du canton. Si vous ajoutez que les fermiers, métayers, paysans et agriculteurs viennent très peu à ces conférences, ou même n'y viennent pas du tout, et que, parmi les présents, deux sur trois n'y comprennent rien, vous êtes à peu près complètement fixé sur l'apparente utilité locale de ces professeurs, qui ne professent pas ou qui ne professent, au maximum, que deux heures dans une année.

— Or, continuait mon propriétaire, vous n'ignorez pas que ces professeurs d'agriculture sont des fonctionnaires, nommés et appointés par le gouvernement. Voilà, par conséquent, dans des quantités de sous-préfectures, ou même de chefs-lieux de canton, des quantités de fonctionnaires, commes comme on nomme les fonctionnaires, appointés comme on les appointe, dans toutes les conditions de légalité et de régularité voulues, et cela pour faire deux conférences par an, dans des salles ou dans des chambres où ils ne réunissent pas trente auditeurs, et où ils n'ont d'ailleurs qu'un souci, celui de ne rien dire qui puisse être fâcheusement colporté ou interprété, soit contre la routine du pays, soit contre le commerce local !... Sont-ils donc de simples agents électoraux déguisés, ou de simples « délégués administratifs » chargés, sous l'apparence d'une dignité agréablement bucolique, d'exercer une secrète inquisition sur les opinions politiques ou religieuses des habitants ? Je ne le crois pas, et d'autant moins que, s'il y en a d'incapables, il y en aussi de compétents, ayant le goût et la connaissance de leur affaire. Ils ont fait des études approfondies, ils sortent d'écoles spéciales, ils ont leurs diplômes, et je ne les vois pas ayant passé par où ils ont passé, uniquement pour tenir chaude la cuisine électorale, ou pour rédiger des rapports clandestins sur les buralistes et les juges de paix qui pourraient encore aller à la messe, ou qui observeraient chez eux l'abstinence du vendredi.

— Alors...

— Alors ?... Eh bien, je me demande si ces professeurs d'agriculture n'ont pas, en effet, sous les dehors d'une sinécure, une mission agricole sérieuse, mais secrète, et dont beaucoup d'entre eux ne distinguent même pas le véritable but ? On leur fait faire des études spéciales, on les soumet à une éducation professionnelle, on leur donne un poste officiel, on les y rétribue ! Est-ce bien positivement pour rien ?... Non, et je m'imagine qu'ils sont peut-être bien là, en le sachant ou sans le savoir, pour préparer la voie au collectivisme agricole. Ils étudient le pays sur place, les observent, se rendent compte de leur caractère, de leur richesse, de leurs qualités, de leurs défauts, se les mettent dans la tête et dans la main, et les exploitent, en quelque sorte, en effigie, pour être à même, le moment venu, de les exploiter en réalité. Arrivée la grosse crise, la révolution qu'on attend, et qui ne produira peut-être pas, mais qui se produira peut-être bien aussi, et tous nos professeurs d'agriculture seront tout prêts à prendre, pour l'Etat, la succession des propriétaires expropriés, « avec ou sans indemnité », selon l'aimable mot de M. Jaurès. La révolution, bien entendu, n'en sera pas moins monstrueuse à l'égard des particuliers, mais on pourra croire et faire croire, grâce à tous ces fonctionnaires agricoles qui se trouveront déjà là depuis plus ou moins longtemps, qu'elle ne compromettra pas la culture elle-même. On pourra même faire répandre, par cette presse tapageuse et bien stylée que nous voyons tous les jours à l'œuvre, que non seulement l'exploitation générale ne souffrira pas de ce chambardement campagnard et de ce nouveau vol en grand, mais qu'elle y trouvera même un essor encore inconnu, toujours grâce à ces professeurs d'agriculture qui faisaient simplement, auparavant, leurs deux petites conférences par année, pour une vingtaine de badauds et une quarantaine de banquettes !

⁂

Ces craintes d'un propriétaire sont-elles absolument chimériques ? Ne sont-elles qu'une boutade, ou sont-elles un effet de cette seconde vue que donne que quelois à l'intéressé le sentiment de son intérêt ? Ce qui est positif, et ce qui constitue bien un fait, dans cette question de la *Terre qui meurt*, selon le titre mélancolique du beau livre de M. René Bazin, c'est un certain mouvement double, en sens contraire, et qui est au moins singulier. Jamais le paysan n'a autant quitté la terre. C'est devenu chez lui, à la lettre, un vertige et une folie.

Vous voyez de jeunes paysans propriétaires, à qui une certaine aisance modeste, mais honorable, serait facile dans leur pays, chez eux, sur leur « bien », à la seule condition d'y rester pour le cultiver, et qui le délaissent, pour vendre solbeiter à Paris des places d'ouvrier maigrement rétribuées, trois ou quatre francs par jour. A la vie saine, assurée, indépendante et relativement large sur leur terre, ils préfèrent la vie dure, malsaine et misérable qu'un salaire de trois ou quatre francs peut représenter à un homme obligé de se nourrir, de se vêtir et de se loger sur cette somme dans une grande ville. Essayez de raisonner ces malheureux sur les déboires qu'ils se réservent, sur l'insanité de leur acte ? Peine perdue ! Ils veulent fuir la terre, et ils la fuient. L'exode se poursuit et grossit tous les jours !

En même temps et pendant que l'homme de la terre se retire ainsi en masse des champs, que se passe-t-il d'un autre côté ? Les écoles d'agriculture regorgent. Jamais les jeunes gens d'une certaine bourgeoisie ou demi-bourgeoisie, soit de la ville, soit de la campagne, n'y sont entrés en nombre aussi considérable. Jamais la science agricole n'a été aussi enseignée, aussi apprise, aussi à la mode, et jamais on n'a vu tant de théoriciens, de praticiens et d'intellectuels de l'agriculture. Jamais il ne s'en est tant annoncé et tant préparé !

Pourquoi, d'ailleurs, cet engouement pour la science de la terre, au moment même où la terre se dépeuple ? N'est-ce pas en raison même de cette dépopulation et de la nécessité d'y remédier ? Faut-il croire au pressentiment d'une révolution rurale dans le sens collectiviste et des postes magnifiques que deviendraient, en ce cas — au moins momentanément — ces places de professeurs d'agriculture, longuement transformées partout, pour un temps plus ou moins long, en autant de préfets et de sous-préfets agricoles, autrement dit en autant de petits fermiers généraux d'un nouveau genre ? Toujours est-il que, si l'armée des travailleurs de la terre déserte et fond à vue d'œil, l'état major se groupe, s'organise et augmente de même. On connaît le fameux cliché : « L'agriculture marche de bras. » Elle n'en a jamais eu aussi peu, mais il ne lui était jamais poussé autant de têtes !

⁂

Une pareille situation, en s'aggravant encore, conduirait évidemment au cataclysme. Mais c'est bien en raison de ce qu'elle comporte de cataclysme que cette vision d'une brusque expropriation en masse de tous les propriétaires, longuement préparée d'avance par les *trouveurs* et les naufrageurs qui vivent, depuis déjà longtemps, du pillage légal, ou pseudo-légal, de la France, pourrait bien ne pas être absurde. Nous vivons, depuis vingt-cinq ans, dans le réseau insensible d'une vaste conjuration qui semble avoir pour but l'expropriation intégrale de notre pays et dont les fils n'ont jamais cessé, une minute, de se multiplier indéfiniment. L'expropriation politique est aujourd'hui un fait accompli. Nous sommes à la veille, où la Franc Maçonnerie pense bien tout au moins être à la veille de l'expropriation religieuse. Pourquoi ne préparerait-elle pas déjà de longue main, et ne commencerait-elle même pas déjà à voir poindre, derrière la désertion des paysans et le mystérieux succès de certaines écoles, l'expropriation même de la terre ?

MAURICE TALMEYR.

(*Le Gaulois*).

EN CORSE

Les Routes

La première chose qui m'y a frappé, c'est le mauvais état des routes dont l'entretien incombe au département. Je laisse de côté les routes nationales dont il n'y a rien dire et qui sont, du moins dans les parties que j'en ai parcourues, à l'abri de la critique la plus malveillante.

Mais les autres ! Défoncées dans toute leur longueur comme dans toute leur largeur, crevassées de fondrières où la poussière pendant l'été et la boue pendant l'hiver s'accumulent jusqu'à les rendre impraticables, elles ne permettent à aucune voiture de rouler à une autre allure que celle du pas le plus rassis ; essieux et ressorts en acier trempé ne résisteraient pas à dix mètres de trot.

Je veux bien croire que les finances départementales ne permettent pas au Conseil général de la Corse de se fendre de quelques annuités millions de francs pour l'emploi de quelques cantonniers, si rares soient-ils, chargés de boucher les trous les plus importants ; mais, un jour que je faisais l'ole-galoire exercice en Corse, j'ai pensé que si toute cette route devait bénéficier d'une sollicitude de tous les instants, c'est bien celle qui y conduit.

Or, qu'a-t-on vu ? Parler de la source Saint-Gervais d'Orezza dont la juste faite la réputation est universelle ; à ce qu'il paraît, il a été affirmé par des spécialistes, qu'une eau minérale similaire n'est pas riche en principes ferrugineux, et partant plus efficace pour les anémiques, les chlorotiques, en un mot pour toutes les maladies devenant de l'appauvrissement du sang.

Elle devrait donc attirer chaque année une affluence considérable de malades venus de tous côtés, dont l'apport d'argent dans la contrée serait une manne à ne pas être profitable à tous les habitants.

Or, qui ai-je aperçu à Orezza ? Des indigènes et rien que des insulaires, fonctionnaires ou militaires retraités en majorité, qui une fois l'oreille fendue, se sont retirés dans leur pays natal et qui chaque année, y vont faire ce que l'on appelle communément « leur perlé » ». Mais de continentaux, point. L'élément étranger qu'on y voyait autrefois a complètement déserté Orezza, et va faire sa cure ailleurs.

La cause majeure qui en a privé cette région si pittoresque, est que le trajet pour s'y rendre est tellement éreintant que ceux qui s'y sont laissés prendre une fois se sont bien juré de ne jamais y revenir et n'ont pas manqué de le crier bien haut à leur retour.

La route qui part de la station de Folelli Orezza pour conduire à l'établissement thermal n'a jamais, depuis sa construction, reçu un cylindre à vapeur ou à traction animale ; seul, le tronçon compris entre cette gare et l'usine d'acide gallique de Chamolan est à peu près praticable, bien que poussiéreux comme il n'est pas permis à une route de l'être.

Cette exception est due à ce que la création de cette usine, afin d'assurer à son produit un transport facile jusqu'au chemin de fer, verse chaque année une somme, que l'on n'a évaluée à 20 000 francs, pour l'entretien de cette partie, dont la distance est d'une douzaine ou d'une quinzaine de kilomètres.

Mais à partir de là, c'a ressemble à tout ce que vous voudrez, sauf à une route carrossable et de mémoire d'homme, on ne se souvient presque plus y avoir vu de voiture dont les cheveux aient pris le trot, en raison de l'état du chemin qui maintient les véhicules de toutes espèces à la prudente allure maxima de quatre kilomètres à l'heure, que l'effort le plus soutenu et constant ne pourrait dépasser sans être rompu en deux, cinq minutes après.

Comme, de l'usine à Orezza, il y a encore quinze kilomètres, on arrive après six heures de trajet, brisé, rompu, assommé, mort plus qu'à moitié. Les souffrances causées par ce cahotement incessant laissent bien loin derrière elles celles causées par la mer la plus démontée.

Aussi, celui que sa mauvaise fortune a amené là n'est empressé de ne plus s'exposer à semblable aventure et de dissuader ses amis de la tenter ; d'où disette complète de touristes et de malades.

Il y a bien une autre voie de communication pour arriver au même endroit ; c'est la route nationale que l'on prend à la gare de Ponte-Leccia et qui passe à Pedicroce, à vingt minutes de

la sonde ; utile comme un billard et cyclable à plaisir, elle a le grave défaut d'aller gêner considérablement le trajet et de s'élever incriminablement à Monaco-Gia et au col de Prato pour redescendre sur l'adriatique.

J'ajouterai en passant que les patacheS qui font le service sont les plus incommodes tapeculs (je mot est dans le Larousse, ce qui me servira d'excuse auprès de mes lecteurs d'employer une expression aussi trivial) qui aient jamais vu le jour, pour le plus grand désespoir des infortunés voyageurs contraints à s'en servir.

Pour en revenir à ma route d'Orezza, je me demande comment il se fait que le Conseil général de la Corse, aussi peu soucieux des intérêts de cette contrée, n'ait jamais rien fait pour en faciliter l'accès : cette coupable négligence ne prouve pas en faveur de ses membres et semble justifier l'appréciation que me formulait un de leurs concitoyens : « Nos routes, voyez-vous, n'ont qu'un tort : c'est de ne pas être inscrites sur les listes électorales ; et pourvu que nos conseillers généraux fassent de la politique, le reste leur est fort indifférent. »

.... Après tout, puisque la grande majorité des habitants du pays s'accommode fort bien de cet état de choses, l'assemblée départementale serait mal venue de chercher à l'améliorer.

Georges Ernaemm.

(De « la Lanterne »).

MUSIQUE MILITAIRE

Place Saint-Nicolas

Programme du 18 octobre à 4 h.

En lisse, allégro,	Turine.
Pour avoir la fille, mazurka,	Hubert.
Guillerette, polka,	Roux.
Thérèsien, valse,	Faust.
La Vie Parisienne, quad.,	Offenbach.

Le Chef de musique, Lamy.

Ce que disent les Journaux

La Petite République

A propos de la fermeture des boulangeries :

« Le provisoire institué gentiment par les patrons boulangers va-t-il devenir sans doute définitif. Ils seraient en hommes d'esprit d'une lutte où ils n'auront mal engagés, n'ayant pour eux ni le bon droit, ni l'opinion. C'est ce qu'ils avaient de mieux à faire, et tout le monde leur en saura gré. Quand aux ouvriers ils ne seront pas les derniers à se féliciter de la solution toute pacifique de ce conflit. L'action directe dont ils ont essayé de se servir dans l'autre circonstance n'aurait pas mieux réussi : leurs revendications étaient infiniment légitimes qu'ils trouvent qu'à attendre l'heureux événement qui leur ferait gagner la partie ».

Le Matin

Sur la suppression du privilège des bouilleurs de cru :

« Vous allez comprendre pourquoi la « justice sociale », au nom de laquelle on prétend tout opprimer, est une pure blague à laquelle on ne croit pas même ceux qui l'ont inventée. S'ils y croyaient, ainsi la proposition qu'ils présenteraient à la Chambre, en demandant qu'elle soit votée avant toute discussion concernant l'impôt sur le revenu. Cette proposition pourrait être rédigée dans la forme suivante : « Considérant qu'un finance de l'Etat sont dans une situation pressante et qu'une augmentation des recettes est extrêmement désirable ; considérant qu'il n'y a pas de raisons pour autoriser certaines citoyens à fabriquer de l'alcool et à prétendre qu'ils peuvent utiliser ainsi l'excédent de leur récolte que si ce principe est admis, il faut autoriser également les fabricants de peigner à faire des billets de banque, afin de trouver l'emploi normal de la pâte non vendue de leur production ; considérant d'autre part, que tous les citoyens doivent être égaux devant l'impôt, puisqu'ils le sont devant la loi, qu'ils ne le sont plus quand les uns sont obligés de payer pour que les autres, comme c'est le cas pour les non bouilleurs de cru, lesquels bénéficient des économies dans le budget est privé du fait du privilège accordé aux bouilleurs, pour ces motifs : la Chambre décide que le privilège de ces derniers est supprimé radicalement, comptera cet effet à jamais ». Quant une proposition comme celle-là aura été votée par la Chambre, vous jouerez entre à la justice sociale, et je me recueillir avec joie d'impôt sur le revenu, instrument de cette justice ».

L'Aurore

A propos de la suppression des sous-préfets :

« Il est probable que les députés arrondissements se opposeront à ce mesure une résistance désespérée, en quoi ils auront bien tort ; ils devraient être les premiers à se féliciter d'une mesure qui sera pour eux un commencement de délivrance. Moins de fonctionnaires, moins de solliciteurs ! On se plaint de l'abus des recommandations ; et l'on s'imagine que c'est pour leur plaisir que députés et députés recommandent leurs gens ! J'en jure par mon cas : chaque matin, quand j'ai déposé mon courrier, quand j'ai parcouru les lettres abonnées où l'on fait appel à ma « haute influence » où l'on demande quelquefois impérativement d'intervenir auprès de telle ou telle administration, je me prends à dire à part moi : « Ah ! quel malheur d'être l'ami d'un ou plusieurs ministres ! ».

La République Française

Sur la nomination de M. Saint-Aubin :

« Nous ne comprenons pas l'explication à laquelle on a recours pour démontrer que la nomination de M. Saint-Aubin a une présidence de Chambre à la Cour constituait une récidive. Il est d'usage, en effet, nous dit-on, de nommer les anciens ministres du ministère de la Justice à la Cour de Cassation. Si c'est un usage, il est extrêmement fâcheux ; les fonctionnaires du ministère de la Justice, directeurs, chefs de cabinet ou autres, n'ont aucun titre particulier aux faveurs les plus excessives, et M. le garde des Sceaux, qui se préoccupe de régler l'avancement des magistrats, aurait été bien inspiré en faisant disparaître de pareils abus ».

La Lanterne

Sur la réunion des députés militaires.

« La décision de la Commission du budget devant laquelle s'inscrivent également les députés militaires, est pleine de sagesse. Nous démontrons à nos nations belliqueuses, un salutaire exemple qui sera compris et peut-être suivi. Les peuples comprennent à sentir pour irrévocablement sur leurs épaules le fardeau écrasant de la paix armée, mais ils n'en sont pas moins résolus à ne pas le laisser conduire par les oligarchies militaires et financières qui profitent seules des milliards jetés à pleines mains dans le gouffre des dépenses de la guerre ».

Chronique Cortenaise

Les Bleus

Les jeunes soldats de la classe 1905, les premiers qui, chez nous, ont servi deux ans, sont arrivés hier soir par le train de 7 h. 07 venant de Bastia. Quoique le temps fut on ne peut plus maussade, les tambours et clairons de la garnison ainsi que plusieurs militaires s'étaient rendus à la gare pour recevoir les « Bleus » leurs camarades de congé. Les tambours, les clairons et la fanfare du 173e régiment ont joué plusieurs pas redoublés et à fin de plus entraînante malgré la pluie qui tombait à verse.

Nous apprenons que les arrivants à la caserne ont reçu et jeunes arrivés ont été traités gratuitement. Les commandants de compagnie avaient fait préparer un repas auquel ils ont été conviés depuis longtemps sans que le menu vint véritablement été arrêté.

Nous croyons savoir néanmoins que l'un d'eux de cette allure prendra une tournure nouvelle et qu'on ne tardera pas à arrêter d'autres individus pincés par la police très sérieusement à l'heure actuelle.

Arrivée de l'Evêque d'Ajaccio

Mgr Desanti évêque d'Ajaccio est arrivé hier dans notre ville venant de Bastia. Sur le quai de la gare une affluence considérable de fidèles s'étaient rendus pour faire un brillante ovation au chef aimé du clergé insulaire. Cependant que l'Evêque se rendait au Petit Séminaire, les cloches carillonnaient joyeusement. Il est reparti dans la matinée à destination de Calvi et Ile-Rousse. Il sera de retour à Corte dans deux jours.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BONIFACIO. — M. Peretti, instituteur à Sari de Portovecchio est nommé à Bonifacio, marine, emploi nouveau.

OLLIHATANA. — Jeudi dernier a eu lieu à l'église Saint-Cyprien, à Toulon, le mariage religieux de notre compatriote M. Thomas Giovanelly, adjudant au 111e d'infanterie, avec Mlle Marie Pellerud, la charmante fille de M. Pellerud, agent comptable de 1re classe, chevalier de la Légion d'honneur. L'épouse était ravissante dans sa belle toilette de soie blanche richement garnie de dentelles Chantilly.

Les témoins du marié étaient : MM. Giovanelly Pétrippe et Canioni Joseph, ses frère et beau-frère. Ceux de la mariée étaient : MM. Pieux, inspecteur des eaux et forêts et Canova, agent comptable dans la marine nationale.

Dans la nombreuse et brillante assistance on remarquait la plus grande partie des notabilités toulonnaises : nous ne pouvons citer au plaisir de citer la demoiselle d'honneur Mlle Jeanne Rey de Bonnaz, superbe en sa toilette de gaze pailletée bordée de rose, et le sympathique garçon d'honneur M. Sianni, notre concitoyen.

A l'église Mlle Thérèse Fournier a chanté, en artiste accomplie, l'Ave Maria de Lotthère.

Un lunch exquis a été servi dans les salons de M. et Mme Pellerud, en leur riche demeure de Saint Jean du Var.

Dans la soirée, les jeunes époux, qui sont partis pour la Corse, accompagnés par les vœux de bonheur et de prospérité de leurs nombreux amis. A Occhiatana, pays d'origine de M. Giovanelly, les époux y trouveront l'accueil le plus chaleureux et le plus sympathique.

Nous offrons à notre tour, à M. et Mme Giovanelly, ainsi qu'à leurs familles, l'expression sincère de nos félicitations les plus affectueuses.

⁂

OSANI. — M. Corraldi Sauveur a été nommé garde champêtre de la commune d'Osani, en remplacement de M. Corsi Dominique, démissionnaire.

⁂

NONZA. — M. Franchi Paul André, fut cur auxiliaire des postes à Patrimonio, est nommé facteur rural à Nonza, en remplacement de M. Corsi, appelé au même emploi à Galeria.

COURSES DE BASTIA

AVIS

MM. les conseillers généraux qui désireraient assister aux Courses, le 21 courant, sont priés de faire retirer leurs cartes chez M. Paul Villa, commissaire de la Société, 17, boulevard Paoli.

Théâtre Municipal

Adjudication des Travaux

Hier, à 3 heures, a eu lieu à la Mairie, sous la présidence de M. le Maire, assisté de MM. Thiers Sauveur et Valery Augustin, conseillers municipaux, l'adjudication des travaux à effectuer dans la Salle des Fêtes du Théâtre et dans les salles annexes.

Montant des travaux à exécuter dans la Salle des Fêtes (boiseries), 6.500 francs.

M. Pellelier, seul soumissionnaire, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 1 pour cent.

Travaux à exécuter dans les salles annexes (maçonnerie), 2.600 francs.

Pour ces derniers travaux, il y avait cinq concurrents.

M. Quilici Constantin a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 21 pour cent.

Assistance Publique

Résultats des élections du 14 octobre 1906

Sont nommés pour un an :

MM.

Balbi, Président.
Campana et Calori, Vice Présidents.
Mouttet et Beaulot, Secrétaires.
Ginatoli, Trésorier.
Conso, Comptable.
Cionetti, Administrateur.
MM. Fabiani, Fiaselier, Farrelli, Pelle, Scamparini, Sualti et Zanni, Conseillers.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 17 octobre

Thermomètre — 7 heures du matin : 18 à midi : 21 3 à 6 heures du soir : 17
Extrêmes : 22 Minima 13.
Baromètre — 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 765 mm. 6 heures du soir, 765 mm.
Vent, — Dans la matinée, E.
Dans l'après-midi, calme.
Etat du ciel, couvert.
Pluie-mètre, à 7 h. du matin : 4 mm

⁂

Ecole navale

La bourse avec trousseau a été accordée à M. Albertini, élève de l'école navale, 2e division.

⁂

Adelina Patti

Celle qui fut une des plus grandes gloires de l'art du chant, celle dont les triomphes sur la scène furent incessants pendant plus d'un quart de siècle, celle à laquelle le roumegol eût voulu emprunter ses vocalises, Mme Adelina Patti, renonce définitivement au théâtre.

La grande artiste a décidé de donner son concert d'adieux à Londres, le 1er décembre prochain.

Depuis longtemps déjà, Mme Adelina Patti, dont la fortune est considérable, ne chantait plus qu'en profit des bonnes œuvres. C'est ainsi qu'elle vint l'hiver dernier à Paris, où, au théâtre du Châtelet, elle apporta son précieux concours à la représentation donnée par M. Coquelin, au profit de la Maison des Comédiens.

Cette journée-là fut pour Mme Patti belle en ce toutes. La salle était comble. Public et musiciens lui firent des ovations répétées, et quand elle quitta la scène, brisée par l'émotion, elle dit à Coquelin :

— Ah ! ce public de Paris, il est unique au monde !

Cette heure triomphale avait rappelé à l'incomparable artiste ses succès passés à la salle Ventadour, dont, pendant vingt ans, elle fut l'étoile, nous pourrions dire l'idole.

⁂

On demande

Une bonne, sérieuse, pour menage, connaissant quelque peu la cuisine. S'adresser au bureau du journal.

⁂

A vendre

A louer une petite propriété avec maisonnette près du couvent Saint-Antoine.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00562

BOURSE DE PARIS

	16 oct.	17 oct.
Rente 3 00 perpétuelle	95 80	95 90
— 3 1/2 0/0 amortis.	99 30	99 20
	ex-coupon.	

Monseigneur Desanti

A L'ILE-ROUSSE

Ile Rousse, 17 octobre.

L'Ile-Rousse a fait aujourd'hui une réception grandiose à Monseigneur l'Evêque d'Ajaccio. La population entière et tous les prêtres de la Balagne s'étaient rendus à la gare et ont longuement acclamé Sa Grandeur, qu'ils ont accompagnée jusqu'à l'église, trop petite pour contenir la foule des fidèles.

Monseigneur, qui avait peine à contenir son émotion, a prononcé une vibrante allocution pour remercier la population de son accueil chaleureux, et pour la convier à rendre ses prières à celles des prêtres pour que Dieu inspire à ceux-ci les décisions qu'ils vont prendre pour faire face aux difficultés de l'heure présente.

Evoquant, en termes éloquents, le souvenir du grand patriote chrétien qu'était Pascal Paoli, le fondateur de l'Ile-Rousse, Sa Grandeur a exhorté les Balanins à se grouper autour de leurs pasteurs, pour défendre les traditions séculaires de nos glorieux ancêtres.

De l'église, Mgr Desanti, au milieu des vivats et des applaudissements d'une population enthousiaste, s'est rendu au presbytère, dont notre sympathique vicaire a fait les honneurs.

C'est là que Mgr Desanti a reçu les notabilités de la ville et les nombreux prêtres de l'arrondissement.

La société philharmonique « La Lyrique », est venue sous les fenêtres du presbytère donner un concert d'honneur, pour fêter l'arrivée de Sa Grandeur.

LA GRÈVE DE BARCHETTA

Barchetta, 17 octobre.

Les ouvriers grévistes se sont réunis aujourd'hui, à 4 heures, et après avoir pris connaissance de la réponse des patrons de l'usine qui leur a été communiquée par le citoyen Casabello, ils ont voté l'ordre du jour suivant :

« Les ouvriers en grève de l'usine de Barchetta, vu le mauvais vouloir des patrons de mettre fin au conflit, décident, à l'unanimité, de continuer la grève jusqu'à complète satisfaction.

« Ils demandent, en outre, une augmentation de salaire de 0.50 par jour. »

Pour le Syndicat,
Le secrétaire,
Gemini.

Postes et Télégraphes

Paris, 17 octobre.

Le « Journal Officiel » publie la nomination de M. Biancamaria, comme facteur des postes, à Ajaccio.

Conseil de Cabinet

Paris, 17 octobre.

Le conseil de cabinet, qui devait avoir lieu demain, est renvoyé à vendredi.

C'est dans ce Conseil que les ministres prendront une décision définitive sur les mesures à prendre pour assurer l'exécution intégrale de la loi du 5 décembre 1905.

Mouvement Judiciaire

Cour de Chambéry

Paris, 17 octobre.

M. Curet, président du tribunal de première instance de Marseille, est nommé premier président de la Cour d'Appel de Chambéry.

Une grave Affaire D'ESPIONNAGE

Un capitaine d'artillerie bavarois

Paris, 17 octobre.

« L'Echo de Paris » publie aujourd'hui une grave nouvelle, qui cause une grosse émotion dans le monde militaire.

Un capitaine d'artillerie bavarois aurait réussi à pénétrer dans plusieurs forts et batteries de notre frontière de l'Est et du Nord-Est, sans avoir été inquiété.

Cet officier aurait pris de nombreux clichés photographiques des principaux travaux de défense.

EN ESPAGNE

Les Carlistes préparent l'insurrection

Madrid, 17 octobre.

Le gouvernement espagnol a pris de grandes mesures de précautions pour enrayer le mouvement insurrectionnel qui se prépare dans toute la Catalogne, contre le gouvernement établi.

Les autorités de Barcelone ont reçu ordre d'exercer une surveillance rigoureuse autour du domicile de plusieurs chefs carlistes, soupçonnés de diriger le complot, et chez lesquels vont avoir lieu des descentes de police.

M. CLEMENCEAU DANS LE VAR

Quatrième Journée

L'arrivée à Toulon

Toulon, 16 octobre.

Le Ministre de l'Intérieur a quitté ce matin, de fort bonne heure, la sous préfecture de Brignoles et est parti en automobile pour Toulon, où il est arrivé vers huit heures.

L'escadre de la Méditerranée, qui avait ajourné son départ pour la Corse à cause du voyage ministériel, a salué l'arrivée de M. Clémenceau par les salves réglementaires. La population toulonnaise a fait au ministre un accueil des plus chaleureux.

Les réceptions officielles

Aussitôt arrivé à la sous-préfecture, M. Clémenceau a reçu toutes les autorités civiles et militaires.

M. le vice-amiral Touchard, commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée, a présenté au ministre le corps des officiers de la marine, en l'assurant de son dévouement aux institutions du pays.

M. Clémenceau a répondu en ces termes :

« Nous voulons tous une France forte et puissante. Nous ne voulons pas d'une politique agressive contre les nations étrangères, mais nous voulons une France capable de se défendre, sur terre comme sur mer, si elle était attaquée. »

Au cours de cette réception, M. Clémenceau a demandé au préfet maritime s'il avait reçu de nouveaux détails sur la disparition du « Lutin ».

Le vice amiral Marquis répondit négativement, ajoutant que, quant à lui, il n'avait aucun espoir de voir sauver l'équipage du sous-marin.

Inauguration d'un groupe scolaire

Après les réceptions officielles, M. Clémenceau a présidé à l'inauguration d'un nouvel établissement scolaire d'enseignement primaire. Puis il est reparti à dix heures pour Hyères.

A Hyères

Le banquet

La ville d'Hyères a fait à M. Clémenceau une réception très cordiale, et l'a longuement acclamé.

Le ministre de l'intérieur s'est diriger rendu dans la salle du banquet qui lui était offert par la municipalité.

Au champagne, M. Clémenceau prononce un toast, fréquemment interrompu, par les applaudissements de l'assistance.

Avant de quitter le département du Var, le Ministre tient à remercier les populations des différentes localités qu'il a traversées de leur accueil chaleureux et inoubliable.

Parlant de la situation ministérielle, M. Clémenceau affirme que l'entente la plus complète existe au sein du Cabinet. Jamais, quoiqu'en disent les journaux réactionnaires, le Ministre de l'intérieur n'a été en désaccord avec le président du conseil dont il loue le caractère et l'honnêteté.

M. Clémenceau termine en proclamant son amour pour la paix, mais une paix qui ne compromet pas la dignité de la France.

A deux heures et demie, M. Clémenceau rentrait à Toulon, d'où il prenait le chemin de fer pour Marseille.

A Marseille

Marseille, 17 octobre.

Le Ministre de l'intérieur est arrivé à Marseille à 5 heures du soir. Il a été reçu par MM. Mastier, préfet des Bouches-du-Rhône, Chanot, maire de Marseille, Estier, président du Conseil général.

Le lunch du Conseil Général

Après les réceptions officielles, M. Clémenceau a assisté au lunch donné en son honneur par M. le président et les membres de la majorité de l'assemblée départementale, lunch auquel avaient été conviées de nombreuses personnalités politiques du département, ainsi que la Fédération Marseillaise du parti radical et radical-socialiste.

Le dîner de la Préfecture

Après le lunch, M. Clémenceau est rentré à la Préfecture, où un grand dîner a eu lieu.

Le départ pour Paris

A 9 heures du soir, le ministre quittait Marseille par le rapide qui doit le conduire à Paris.

LE NAUFRAGE du *LUTIN*

Nouveaux détails

Paris, 17 octobre, 3 h. »

Nous recevons de nouveaux détails sur le naufrage du sous-marin que nous avons annoncé hier.

Le « Lutin », après la plongée fatale, a certainement été emporté par les courants, sans qu'il ait été jusqu'ici possible de déterminer d'une façon certaine, l'emplacement du petit navire.

On croit néanmoins que le « Lutin » doit se trouver à quarante mètres de profondeur, à un endroit où les premiers dragages ont rencontré une forte résistance. Mais est-ce bien le torpilleur !

2 officiers et 14 marins luttent contre la mort

Deux officiers et quatorze hommes d'équipage sont enfermés dans le ventre du submersible. Peut-être vivent-ils encore, luttant contre la mort, et espérant des secours, qui ne se produisent peut être pas assez tôt.

On sait que le port de Bizerte ne possède pas, en effet, l'outillage suffisant pour mener à bien un sauvetage de cette espèce. La malheureuse catastrophe du « Farfadet » l'a malheureusement prouvé.

Dès qu'il a eu connaissance de la disparition du « Lutin », M. Thomson, ministre de la marine, a donné des ordres au port de Toulon, pour que les dragues et tous les outils nécessaires soient immédiatement expédiés à Bizerte, afin de rendre le sauvetage possible.

Descente des scaphandriers

Bizerte, 6 h. »

Apprenant que les dragues des bateaux chargés de déterminer l'emplacement du « Lutin » reconnaissent une forte résistance à un certain endroit, à une quarantaine de mètres de profondeur, l'autorité maritime y a immédiatement fait descendre des scaphandriers.

La population attristée attend avec impatience les résultats de cette fouille sous-marine.

Le départ du ministre de la Marine

Paris, 8 h. »

M. Thomson est parti dans la soirée pour Marseille, d'où il s'embarquera pour Bizerte, afin d'assister aux opérations du sauvetage du « Lutin. »

De nouvelles victimes

Paris, 1 h 30.

Au ministère de la marine on n'a, à l'heure actuelle, encore eu aucune nouvelle du « Lutin ».

Malgré les efforts prodigieux des nombreux sauveteurs, on a la conviction que l'équipage entier a déjà péri.

On n'espère même pas sauver le sous-marin.

LE LORD-MAIRE A PARIS

Indisposition du Lord-maire

Paris, 17 octobre.

Ce matin le Lord maire et tous les conseillers anglais ont continué la visite des établissements municipaux ; ils se sont rendus aux Halles.

Lord Vaughan Morgan, après cette visite, a dû rentrer à son hôtel, se sentant trop fatigué pour continuer sa promenade dans Paris. Le Lord-maire a même dû renoncer à assister au déjeuner qui lui était offert au château de Bagatelle.

Dans l'après-midi, sans qu'il y ait eu de cortège officiel, des voitures ont amené les délégués anglais, visiter les travaux du Métropolitain, les égoûts de Paris, les jardins, les parcs et les musées municipaux.

Lord Vaughan Morgan, toujours fatigué n'a pu accompagner les édiles londoniens dans ces diverses visites ; et a dû même se faire remplacer par le plus ancien des shérifs à la réception du ministère des Affaires étrangères.

Au ministère des Affaires étrangères

A 5 heures, les édiles londoniens ont été reçus par M. Bourgeois au quai d'Orsay, où un lunch a été servi en leur honneur.

Au début de la réception, le ministre des Affaires étrangères a souhaité la bienvenue aux hôtes de la France et a rappelé les bienfaits de l'entente cordiale, unissant les deux pays.

Le sheriff a répondu, au nom du lord-maire, et, à son tour, a glorifié l'union de la France et de l'Angleterre.

A l'Opéra

Ce soir a lieu à l'Opéra une grande soirée de gala en l'honneur du lord maire et de sa suite. Ce sera la dernière fête du programme officiel.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

L'exode des pêcheurs français

Londres, 17 octobre.

Le « Morning-Post » prétend que de nombreux pêcheurs français quittent l'île de Saint-Pierre et Miquelon, où ils ne peuvent plus pourvoir à leur subsistance, les pêcheurs anglais leur faisant une concurrence déloyale.

Nos nationaux émigrent au Canada, où ils espèrent trouver un travail rémunérateur.

EN RUSSIE

Les élections de la Douma

Saint-Pétersbourg, 17 octobre.

La date des élections de la nouvelle Douma est, paraît-il, définitivement arrêtée par le gouvernement.

Elles auront lieu dans toute l'étendue de l'empire, le 18 janvier prochain.

Les Cours martiales

Nombreuses condamnations

Saint-Pétersbourg, 17 octobre.

Les cours martiales de Riga, de Moscou et de Libau ont prononcé, ces jours derniers, de très nombreuses condamnations à mort contre des individus accusés d'avoir participé aux pillages commis dans ces provinces.

Les terroristes condamnés ont été immédiatement exécutés.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront célébrées samedi, 20 octobre, en l'église Saint Jean-Baptiste, seront pour le repos de l'âme de

M. Paul-Toussaint Gozzi
Négociant

MADAME BRUNINI-CERESA
Modiste — *Rue Paoli, 27, au 1er*

A l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'à partir du 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles de toutes les créations pour la saison. Il vient, provenant des premières maisons de Paris.

Elle espère que ses clientes voudront l'honorer de leurs visites comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution des ordres transmis et au fini soigné du travail

Prix très modérés

N° 24 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA REINE DES GUEUX

par Paul MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

IX

A BON ENTENDEUR BON REFUGIER

Il y eut une légère pause. Ensuite, M. de Sleck se leva :

— Compère, fit-il, finissons-en. Le temps marche. Or, je suis pressé.

Le doyen des Grands Siamoises l'imita, et, saisant avec une humilité trop accusée pour ne pas être feinte :

— J'attends, prononça-t-il, que M. le baron m'entretienne de ce qu'il désire de son chétif serviteur. Qu'il parle. Je suis tout oreilles.

Le gentilhomme n'eut point l'air de s'apercevoir de l'ironie qui se dissimulait sous cette allusion à son état de misère. Il garda son sang-froid, et, avec un imperturbable sourire, il répondit :

— Qu'en dirais-tu, questionna-t-il, de cinq cents ducats à empocher ?

— Cinq cents ducats ?... Une paraille somme ?... A moi ?

— A toi.

On n'a jamais parlé d'argent impudemment devant un membre de la grande famille égyptienne. Hommes ou femmes, jeunes ou vieux, l'ivresse jaune leur monte violemment au cerveau dès qu'ils entendent le bruissement métallique d'un chiffre. Le Pharaon lève la tête. Sous le ridicule de rides qui le brûlait aux tempes, son œil lance le grand éclair de la cupidité brusquement excitée.

— Excellence, répondit-il, je dirais que c'est une plaie d'or tombée du ciel dans la bosse d'un misérable tel que moi.

— Eh bien, il en tient qu'à toi d'encaisser cette averse sonnante et trébuchante.

Le vieillard questionna à son tour :

— Et que faut-il pour mériter une aubaine de cette importance ?

— Peu de chose. Moins que rien. Une bonne œuvre.

Le gitace hocha la tête :

— Une bonne œuvre ?... Hum !... c'est difficile... Quand on n'en a pas l'habitude.

— Rassure-toi : celle-ci ne te coûtera aucun effort. De plus, on te le payera comme une mauvaise action. Il s'agit seulement de me remettre, pour que je la confisse à ses parents, la jeune fille qui fait depuis une heure l'objet de notre conversation.

— Diamenlo ?

— Elle même.

— Notre reine ?

— Précisément.

Le regard du Pharaon se fit perçant et scrutateur.

— Et avant ? interrogea-t-il.

— Avant quoi ?

— Avant de la conduire à ses parents à qui vous tentiez de la dérober il y a seize ans...

— Hein ?...

— Que comptez-vous faire de cette enfant ?

M. de Sleck retira son bras de dessous celui du bohémien :

— Oh ! oh ! qu'est-ce que cela ? fit-il avec surprise.

L'autre répliqua froidement :

— Cela, monsieur, est une question à laquelle je vous invite à répondre d'une façon aussi nette qu'elle vous est adressée si vous tenez à prolonger cet entretien.

Le gentilhomme le toisa de haut :

— Et s'il ne me plaisait pas d'obtempérer à cette véritable sommation ?

Le Pharaon s'inclina comme pour prendre congé :

— A votre aise. Gardez la silencieux. A lui je garde ma fille.

Le baron recula comme s'il avait marché sur un serpent.

— Garder Diamante ! s'exclama-t-il. Allons donc ! Tu n'es pas le droit !

Le doyen eut un sourire narquois.

— Eh bien ! je le prends, voilà tout. Nous sommes gens de race et de cœur. Il faut toujours que nous prenions quelque chose.

Christian frappa du pied avec colère :

— Tu n'y songes pas, sur mon âme !... Cette enfant a une famille...

Pharam demanda froidement :

— Et quelle est-elle cette famille ? Où est-elle ? Comment se nomme-t-elle ? Parles. Est-ce elle qui vous a chargé de venir réclamer le trésor que vous forcez jadis mon beau-père à lui soustraire ?... S'il en est ainsi produisez-moi une preuve, — une seule, — de la réalité de cette mission, et je suis prêt à vous fournir tous les moyens de l'accomplir... Tenez, prouvez moi, par exemple, que vous êtes à la recherche de la mignonne, que vous savez la trouver ici, et que on n'est pas uniquement le hasard qui vous a mis en sa présence...

Il ajouta avec un hochement de tête ironique :

— Mais non, vous ne saurez rien établir de tout cela... Aussi, brisons-là, soi-gnarie... Et si le temps vous presse ainsi que vous le disiez tout à l'heure...

A cette menace non équivoque de l'écoutoire, M. de Sleck riposta par un bruyant accès d'hilarité :

— Ah ! vieux mécréant, bien joué !... Etais je assez sottement tombé dans le piège ! Mais je te comprends, à présent...

— Et que comprenez vous, je vous prie ?

— Que tu ne me tiens la dragée haute qu'afin de me la faire payer plus cher...

— Oh !

(A suivre).

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et autres fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix défiant toute concurrence jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soin donné à tous ses articles et de la modicité des prix fixés.

La Maison se charge des réparations.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Pêche du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard de Cardo, 1.

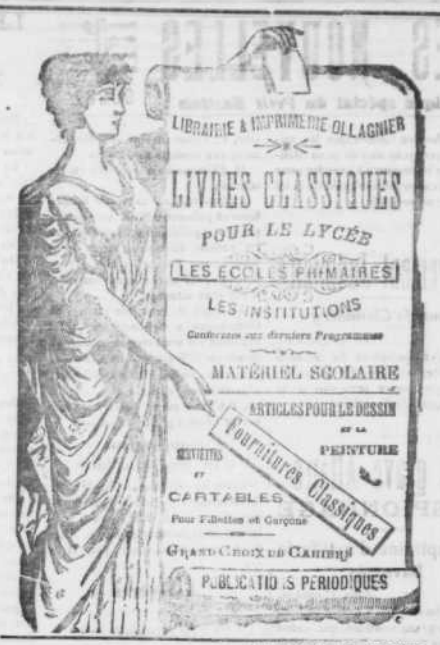

A VENDRE

Fondres, fats neufs et usagés de toutes contenances à des conditions avantageuses.

S'adresser à MM. L.N. Mattei et Cie.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage: — Travail soigné et garanti

Le Directeur-Gérant,
L.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

CABINET DENTAIRE

DE M. LE DOCTEUR PASCHALINI

4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section des Hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille comme opérateur, ou nécessaire dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplômés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

ANCIEN CABINET PRADIER

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste

du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants qui, tirant parti de leur titre de professeur et des expressions des matières employées le plus souvent par le Syndicat, cherchent à tromper le public.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Aj ccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le seul établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours aient fait par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et de l'Inspecteur.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, en splendide site du golfe, aux airs, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904 1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées;

4 Admissions à l'Ecole Normale sur 5;

25 Brevets supérieurs sur 28.

Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale aux examens d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse du Brevet supérieur.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT:
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2: couleurs sur Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e 3mes.
3 MOIS : 6 fr. 50 — UN AN : 25 francs
ABEL GOUBAUD, Editeur, 2, r. du 4-Septembre.

Le meilleur des cigares à 0,10 sans contredit le Cigare Mat le demander dans tous les débits.

On ne fume pas ce bon cigare, On le hume, tellement il est rare.

BEC GAZÉOL

Dépositaires pour toute la Corse,
L. N. Mattei et Cie

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Prix avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXIIe ANNÉE — No 285 — VENDREDI 19 OCTOBRE 1906

Le Petit Bastiais

00563

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petites divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, un an en plus le port en sus.
Autres Départ.	32 »	16 »	8 »	

Il ne répond pas des manuscrits déposés.

Les Agissements
DE LA COMPAGNIE FRAISSINET

La Compagnie Fraissinet continue en toute tranquillité son régime d'oppression et d'abus dans notre malheureux pays. Nous avons déjà signalé dans de précédents articles un bon nombre de vexations auxquelles nous étions soumis. Mais la liste est loin d'être close ; chaque jour une infâmie nouvelle de la Compagnie adjudicataire se dévoile ; chaque heure vient nous montrer plus large et plus saignante la plaie dont meurt notre pauvre Corse !

Ce ne sont point des phrases en l'air, des propos sans fondements que nous servons à nos lecteurs dans nos articles sur les Services maritimes postaux. Chacune de nos affirmations porte à son appui de solides arguments. Car de tous les points de notre île monte du cœur de chaque honnête homme, de chaque vrai Corse, le même cri de révolte.

C'est ainsi que nous recevons aujourd'hui de Calvi une lettre où un de nos plus distingués concitoyens, M. Pierre Capifali, président du Syndicat d'initiative de Calvi, dénonce une évidente violation du cahier des charges au sujet des tarifs de passage sur la ligne Marseille-Toulon-Balagne.

Nous nous faisons un devoir de donner connaissance de cette lettre à nos lecteurs. Les honnêtes gens apprécieront.

Calvi, 16 octobre 1906.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Dans ma précédente lettre je vous ai signalé la majoration absolument *illégale* des tarifs de passage sur la ligne Marseille Toulon-Balagne.

Pour démontrer le bien fondé de ce que j'ai avancé, je ne puis mieux faire que de mettre sous les yeux de vos lecteurs les chiffres suivants :

Prix des passages pour le trajet de Marseille à Calvi et à l'Ile-Rousse, tels qu'ils sont portés au cahier des charges :

1re classe, 25 fr. sans la nourriture,
2e — 16 fr. —

Prix des passages perçus pour le même parcours par la Compagnie Fraissinet :

1re classe, 27 francs, nourriture et entretien (?), 10 fr. = 37 fr.
2e classe, 17 francs, nourriture et entretien (?) 8 fr. = 25 fr.

(Ai-je besoin de faire remarquer que dos deux repas payés, un *seul* est généralement pris *au retour* !)

Comparez et jugez !..

Que pense M. le Ministre du Commerce et des Postes et Télégraphes d'un chef aussi remuant, de cette flagrante dérogation au cahier des charges ?

Veuillez agréer, etc.

PIERRE CAPIFALI.

Malgré tout cela, nos représentants au Conseil général, à la Chambre et au Sénat ne font pas grand chose pour nos Services maritimes postaux. Nous avons vu ce qu'ont fait trente cinq de nos conseillers généraux ! Fraissinet avait besoin d'un vote de satisfaction : on le lui a donné !

Voici, par arrondissement, les noms des 35 conseillers généraux qui ont accepté les propositions de M. Fraissinet.

Arrondissement d'Ajaccio

MM.	Cantons.
Marandole Martin,	Bocognano.
Versini Tete,	Evisa.
Pauilli Emile,	Sollac.
Leca, docteur,	Sari d'Orcino.
Cuneo d'Ornano T.	Sar.-Carcopino.
Abbé Ollari,	Soccia.
Colonna, maire,	Vico.
Bartoli, docteur,	Zicavo.

Arrondissement de Bastia

Morati Jean-Pierre	Borgo.
Rancili Louis,	Brando.
Gavini, député,	Campile.
Franceschi, maire,	Luri.
Casale Joseph,	Oletta.
Fachaussi Gudon,	Cantons.
Cagnionacci Hyac.,	Bigoiano.
Gavini Jean-Pierre,	San Martino.
	Venzolasca.

Arrondissement de Calvi

Ovaboue, docteur	Belgodère.
Marini,	Calenzana.
Tommasi, maire,	Calvi.
Santelli, député.	Ile Rousse.
Giacanti, docteur,	Muro.
Gindrelli,	Olmi-Cappella.

Arrondissement de Corte

Albertini,	Calacuccia.
Cervetti Alexandre,	Ghisoni.
Pierangeli, député	Moita.
Giansarchi, avocat,	Omessa.
Palmentani,	Piedicorte.
Pitti Ferrandi, doct.,	Pietra.
Casabianca D. P.	Poggio di Nazza.

Arrondissement de Sartene

Carrega Ernest,	Bonifacio.
Durazzo, président,	Olmeto.
Balesi, docteur,	Pastoreccia.
Arrii, juge de paix.	Ste-L. di Tallano.
Durazzo Hector.	Sartene.
Leccia F. M.,	Serra Sampanese.

Ont voté contre :

Ajaccio

MM.	Cantons.
Stephanopoli, adj.	Ajaccio.

Bastia

de Caraffa, sen. at,	Bastia Terranova.
Gaudin, maire,	Bastia Terravecchia
Abbé Santacroce,	Campitello.
Vittini Charles,	Porta.
Desorri Charles,	San Nicolao di-Mor.

Corte

Gianaldi Fortunat, Verzani.

Le député Santelli à Toulon

Toulon, 14 octobre.

C'est en vain qu'on lira, dans les salons du café de la Paix, l'apéritif d'honneur offert à M. le député Santelli. Très nombreux étaient les Corses qui avaient répondu à l'appel du comité organisateur, présidé par M. Antonini, et l'arrivée de M. Santelli, qu'accompagnaient ses deux jeunes enfants et son secrétaire, M. Sevelli, a été saluée par les applaudissements unanimes de l'assistance.

Le président, M. Antonini, salue, au nom de l'assemblée, le député de Calvi bientôt, et en l'absence de la salle empêchée au Parlement le chaleureux défenseur de l'île, puis son dévouement au président, il a su conquérir toutes les sympathies.

Après avoir remercié l'initiateur du dîner d'avoir accepté sa présidence, il félicite de la renommée de tous les Corses, et fait à la prospérité de la Corse et à la santé du député Santelli.

Un dernier, fois, remercie l'assistance des grandes flatteries qui lui sont adressées et de la réception chaleureuse dont il est l'objet.

Après avoir excusé ses regrets de n'avoir pu répondre le 2 avril dernier à l'appel si mérité qui lui avait été fait, il regrette de profiter la satisfaction de se trouver à Toulon entre tous et longtemps, dit-il, et adresse à la petite France Méditerranéenne ses salut fêtes.

Il dit, non également, que de tous, qu'il compte au dernier bien cher en restant à ses réunions familiales et dans ses moments l'assurance de sa profonde gratitude et de son dévouement. Il parle ensuite, en un langage élevé, des questions d'un intérêt de la Corse, qu'il traite avec le talent qu'on lui connaît. L'orateur constate, aux applaudissements unanimes, en disant qu'il ne fait point acte de politique, mais bien de l'économie politique.

Il termine en levant son verre à ses chers compatriotes de Toulon, à la République, à la Corse, à la République et à la ville de Toulon.

Une gracieuse jeune fille, Mlle Antoinette Pétrini, lit ensuite une charmante allocution et remet au député Santelli, qui l'embrasse, une superbe gerbe de fleurs.

(*Petit Marseillais*)

Hier soir, à 6 heures, aux Bains, dans la salon de salle de la Paix, un apéritif d'honneur offert à M. le docteur Santelli, député de Calvi, conseiller général de l'Ile-Rousse, par les Corses habitant la ville. Cette fête amicale eut une assistance très nombreuse.

M. Antonini a ouvert la réunion en portant un toast qui a été bien applaudi, puis il a donné la parole au représentant de la Corse.

M. Santelli a remercié M. Antonini pour les aimables mots qu'il a prononcés à son adresse. Il regrette de n'avoir pu venir plus tôt à Toulon et s'excuse d'abord. Après avoir adressé aux absents la plus cordiale à la petite patrie, il a ajouté qu'il ne prononcerait aucune allocution politique, car ce n'était point tout le patriotisme de la Corse.

Insistant sur la question du gladiateur, il met les ménagements possible et affirme que toute son ardeur sera de poursuivre une œuvre d'union, d'apaisement et de concorde.

Le fils de ce discours et beaucoup applaudi d'après lequel Mlle Antonia Pétrini, a ensuite récité un compliment fort bien tourné et a remis une magnifique gerbe de fleurs à M. Santelli.

Le député Valery, en plaçant au point de vue des intérêts de la Corse, a proposé comme son chaleureux toast.

Successivement ont pris la parole MM. Cesari et Leca. A chacun, le docteur Santelli a répondu avec beaucoup d'à-propos, et vers 7 heures cette charmante réunion prenait fin.

(*La République du Var*).

Discours de M. le Docteur Santelli

Voici le discours prononcé par M. le Docteur Santelli, député de Calvi à l'apéritif d'honneur qui lui a été offert dans les grands salons du Café de la Paix par les Corses au nombre de plus de six cents, à son passage à Toulon.

Chers Patriotes,

Je vous remercie du tout cœur des paroles si sympathiques et si franchement sentiment que vous venez de prononcer en me souhaitant la bienvenue parmi vos compatriotes de la ville de Toulon. Permettez-moi de vous exprimer tout mon regret de n'avoir pas répondu au vœu que vous m'aviez fait l'honneur de m'exprimer il y a quelques mois à l'occasion du 20 mai. Des circonstances absolument indépendantes de ma volonté m'ont mis dans l'impossibilité absolue de me rendre à votre aimable invitation.

Chaque fois que je rencontre, en voyage, pour la première fois sur cette terre si hospitalière de la ville de Toulon, à laquelle je suis heureux d'adresser ce qu'en croyant un souvenir dans à la petite Patrie de la Méditerranée, à notre belle Bastiagne que je suis fier de représenter au Parlement.

Vous avez sans doute tenu à me donner à notre tour un éclatant témoignage de toutes ses sympathies en vous groupant

LA REINE DES GUEUX

par Paul MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

IX

A BON ENTENDEUR, BON REPOSOIR

— Ne te dépense pas en protestations. Economise les pour de meilleures occasions et sois raisonnable, parbleu ! Encore une fois, je te répète que j'ai besoin de cette fille : non que je nourrisse contre elle aucun méchant dessein, mais simplement pour la doter d'une fortune.

— Dont j'imagine qu'il restera quelque parcelle entre vos mains...

— Entre les miennes, si tu veux ; entre les nôtres, si tu aimes mieux... Par ainsi, réfléchis, calcule, fixe ton prix... Voyons, faut-il que je double la somme... Mille ducats : un joli denier !

Le vieillard demeura immobile et muet. L'autre insista.

— Deux mille !... Trois mille !... Quatre mille !

Le Pharaon ferma les yeux pour échapper au mirage de l'or.

M. de Sloak appuya :

— J'irai jusqu'à dix mille ducats...

Ce fut au tour du bohémien de frapper le sol du talon :

— Taisez-vous !... Ne me tentez pas !... Ne m'éblouissez pas !

Ensuite, après un moment, d'une voix qui de sourde et tremblante, allait s'affermissant, s'animant, avec des vibrations convulsives et solennelles :

— Oui, l'argent est le Baal auquel les gens de ma race ont sacrifié dans tous les temps. Mais vous ne étonderiez aujourd'hui une nappe sous mes pas que je ne me baisserais point pour en ramasser une seule. Car il y a deux sortes d'hommes que le gitan ne rend pas ses amours ni sa haine...

Or, j'aime, comme on peut, l'adorable créature que vous avez eu la barbarie de m'acheter... Je l'aime parce que Maël, une femme libérée, la chérissait comme si elle eût été le propre fruit de ses entrailles... Je l'aime comme si elle avait de notre sang bleu dans les veines... Je l'aime pour tout ce qui devrait la faire haïr d'un tzigane rouge de Moravie, sujet de arrière-neveu, comme moi, de Pharaon et d'Egypte, double tigre de nos tribus ; pour la transparence de sa peau, pour la lumière de ses chevelures, pour l'orgueil de sa caste, pour la noblesse de son origine et pour la fierté de son cœur. Je l'aime parce qu'elle est bonne, parce qu'elle est belle, parce qu'elle n'a eaten des vices de sa race et de la mienne, parce qu'elle me rend tendresse par tendresse enfin...

Son sourire est la joie de ma misère vagabonde ; le rayon dans l'ombre de ma vie tourmentée ; la consolation du mépris dont les chrétiens, ses frères, nous accablent, des persécutions dont ils nous accablent, des pilories, des gibets, des bûchers auxquels ils nous condamnent sans pitié...

Quand elle penche sa cervelle jeunesse vers mon épaule voutée, vers ma face ravagée de rides, je sens remuer en moi toutes les forces, toutes les espérances, toutes les tendresses de mon temps. Et quand elle me parle de son Dieu, il me semble que j'entends les récompenses réservées à ceux qui ont été les bien victimes de l'injustice et de l'erreur des hommes.

Voilà pourquoi on m'arrachera plutôt le cœur de la poitrine que de l'arracher de mes bras. Et puis, je vous connais, baron de Sloek... Vous ne valez pas mieux que les fils d'Egypte... Comme eux, en effet, vous professez l'absence de tous scrupules et le mépris de toutes lois. Sans compter les sublimes insouciances, les appétits insatiables, les criminelles rancunes que je devine sous votre masque de courtisan... Oui ! oui, en dépit de ce masque, je déchiffre dans les plis de votre front l'inclination de quelque comédie comptable, de quoi que tragédie ténébreuse dont ma Diamante serait l'héroïne vouée d'avance à un sinistre dénouement...

Donc, vous n'abdiquez rien de moi... Chercher ailleurs une proie et un complice... Tant que le « vieux intendant » vivra, sa fille d'adoption ne la quittera pas... Il la défendra, il en défendra avec tout ce qui lui reste d'énergie et de vigueur contre quiconque entreprendrait de lui ré-

Pendant que le vieillard parlait avec des mots tour à tour émus, attentifs ou moqueurs, les traits de son interlocuteur avaient déposé leur apparente bonhomie pour passer successivement de l'impatience à la colère.

Et lorsque Pharaon eut terminé, en accentuant la péroraison de sa harangue d'un geste qui ne laissait aucun doute sur la nature réelle et immuable de ses intentions :

— Ainsi, quasiment le gentilhomme d'une voix qui sifflait entre ses dents serrées, ainsi, après onze d'Egyptes et de Pharaon, c'est la guerre que tu me déclares ?

— Je ne le déclare pas, je ne la demande pas, je ne la cherche pas, Excellence, répondit le Pharaon, avec un calme glacé ; mais je suis prêt à la soutenir, s'il vous convient de me la faire.

— Prends garde !

Pas un pli ne bougea sur le visage de la douleur.

(*A suivre*).

ce soir en si grand nombre autour de moi. Je suis très flatté, profondément touché de votre chaleureux accueil, et je remplis un devoir qui m'est bien cher en vous adressant tous mes remerciements avec l'expression bien sincère de toute ma gratitude pour le grand honneur que vous me faites. Je viens à vous en ami, en compatriote, et, en prenant le verre dans cette réunion que je considère, pour ma part, comme une véritable réunion de famille, je n'ai réellement l'intention de vous exposer un programme quelconque, et moins encore de promettre un discours politique.

Le seul reproche que je me permettrai tout à l'heure, je crois bien sincèrement l'interpréter fidèle de vos sentiments unanimes en affirmant hautement que l'Etat commence qui nous régit n'est autre que celle de poursuivre ensemble, d'un commun accord, sans trêve et sans relâche, le relèvement économique du pays. Tous ici, sans distinction de parti ni d'opinions, nous avons le patriotique devoir de nous serrer de près, de nous unir dans une même pensée, dans un même sentiment de profond amour et d'ardente abnégation à la petite patrie, loin de laquelle nous sommes appelés à vivre, mais qu'un Corse vraiment digne de ce nom n'oublie jamais quelles que soient les distances qui puissent l'en séparer. Soit ce point, mes amis, il ne saurait jamais y avoir de ces discussions passionnées et stériles et même causes de ces divisions profondes et regrettables qui ont malheureusement contribué jusqu'ici à retarder tout progrès, à arrêter tout essor dans notre département.

Je ne connais qu'un seul terrain sur lequel l'action politique puisse s'exercer utilement : c'est celui de la défense des intérêts communs.

Pas de paroles, mais des actes, telle est ma devise. Désireux de remplir mon mandat modestement et sans bruit, vous me trouverez toujours prêt à vous donner tous vos efforts. D'accord avec tous mes collègues de la représentation insulaire, dont le zèle et le dévouement vous sont bien connus, je ne cesserai de faire appel à toute la bienveillante sollicitude des pouvoirs publics en vue d'assurer le triomphe définitif de nos légitimes revendications.

Citoyens et chers compatriotes, je lève mon verre en votre honneur et vous convie tous à porter avec moi haut et fièrement : A la Corse, à la Belgique, à la République, à la ville de Toulon !

LE CALENDRIER

Fête à souhaiter : Saint Pierre d'Alc.
Soleil : Couche (heure légale)
Levé, 5 h. 46 m. — Couche, 4 h. 49.
Premier quart, le 24. — Pleine lune, le 31
Fête de Demain : Saint Jean Canap.

Ce que disent les Journaux

Tous les journaux commentent le discours prononcé à Desgrigiaan par le ministre de l'Intérieur.

La Lanterne

« Ceux qui espéraient trouver dans le discours que M. Clemenceau vient de prononcer des indications précises sur les intentions du gouvernement en ouvrant aujourd'hui quelque déception. M. Clemenceau a eu peu d'un fait, négligé complètement la partie politique qui, certes, dans les circonstances actuelles, aurait dû former le fond même de son discours. Quant à la question même sur laquelle, à notre sens, on aurait souhaité que son discours portât tout entier, nous voulons dire la question de la séparation, M. Clemenceau n'a pas cru devoir répondre.

L'Humanité

De M. Jaurès :

« C'est un rapport sur les services du ministère de l'intérieur que M. Clemenceau a rédigé. Vraiment on pouvait attendre du chef du parti radical un programme politique plus large et une force d'impulsion plus active. Tout le discours est comme apprêté d'esprit conservateur, juridique, tout théorique du Sénat sans la moindre allusion aux révisions nouvelles que la résistance sénatoriale au mouvement social rendra inévitables, hostilité évidente contre le socialisme. M. Clemenceau est dû donc tellement étonné par le fonctionnement des rouages administratifs qu'il n'ait perdu de vue les grands problèmes ? »

COURSES DE BASTIA

AVIS

MM. les conseillers généraux qui désireraient assister aux Courses, le 21 courant, sont priés de faire retirer leurs cartes chez M. Paul Villa, commissaire de la Société, 47, boulevard Paoli.

LA GRÈVE DE BARCHETTA

Bastia, le 18 novembre.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*

Vous avez publié hier un ordre du jour émanant des ouvriers grévistes de Barchetta, où il est question du mauvais vouloir des patrons.

Les termes mêmes de cet ordre du jour, et la manière qui le termine suffisaient à faire connaître de quel côté sont les mauvaises dispositions.

Pour éclairer nos lecteurs, nous tenons à faire savoir que la grève a eu pour objet un motif futile : la demande de renvoi par les grévistes d'un ouvrier qui aurait manqué au membre du Syndicat.

Le Directeur ne voulut pas prendre une mesure de cette nature sans qu'elle fût justifiée, et a demandé le temps matériel pour faire son enquête.

Les ouvriers, n'ayant pu obtenir le renvoi immédiat, se sont aussitôt mis en grève. Ils ont ensuite présenté un état de revendications que nous tenons à reproduire pour éclairer l'opinion publique.

1. Syndicat obligatoire pour tous les ouvriers ;

2. Exclusion de quelques bons ouvriers qui ne veulent pas s'associer à eux, — ce qui constituerait une violation de la liberté individuelle ; —

3. Paiement des journées de chômage, — ce qui serait une prime à la grève. —

Le Conseil, repoussant un autre pareille exigences contraires à l'esprit de la Loi, et pour ne pas subir cette tyrannie, décida de rejeter les demandes des ouvriers grévistes et de tenir l'usine fermée, tant ne proposant un arbitrage.

En réponse à cette décision de notre Conseil d'Administration, les grévistes, refusant l'arbitrage, ont produit de nouvelles revendications et demandent une augmentation de salaire de 0 fr. 50 par jour, dont il n'avait jamais été question. Ce serait là de augmentation de salaire dans le courant d'une année. Ils ont, en outre, empêché par la force le Directeur et notre personnel d'entrer à l'usine, de sorte que notre établissement est en ce moment interdit.

Ces exhibitions loyaux suffisent au public pour juger de quel côté est la mauvais vouloir.

Veuillez agréer, etc.

Le Conseil d'Administration.

Accident de Chemin de Fer

Mercredi soir, le train, parti de Bastia à 3 h. 38 pour Ghisonaccia, a rencontré à un kilomètre environ au-delà d'Aléria, un local qui a été broyé par la machine ; mais les débris engagés sous le train ont fait dérailler le fourgon de tête et quatre wagons de marchandises.

Les voitures sont restées sur les rails ; il n'y a eu heureusement aucun accident de personne.

Un train de secours, organisé à Bastia, n'est aussitôt rendu sur les lieux pour déblayer et réparer la voie.

La circulation a été rétablie hier dans la matinée.

Au « Journal Officiel »

Ministère de la Guerre

Officiers interprètes

M. Torre, officier interprète de 2e classe au bureau arabe-télégraphique des affaires indigènes d'Aïn Sefra, est affecté en la même qualité au bureau de Méchéria.

Postes et Télégraphes

Ont été nommés : Lemoux des postes à *Paris*, Vannetini, ex-jeune facteur ; à Saint-Maximin, M. Faccendini, ex-soldat au 4e rég. d'inf. coloniale ; à Rustrel, M. Sarti, ex-soldat au 8e rég. d'inf. coloniale ; à Bollène, M. Ferreri, ex-soldat au 8e rég. d'inf. coloniale.

Eaux et Forêts

Ont été nommés gardes domaniaux des eaux et forêts, MM. Vernhol Antoine, ex-caporal au 126e ; Poggiosanlli Charles.

M. Cervoni François-Paul est nommé garde domanial des eaux et forêts en Algérie.

Contributions indirectes

Ont été nommés préposés de 2e classe des contributions indirectes, MM. Rossi, candidat des Alpes-Maritimes à Crémeaux ; Arrighi, candidat des Bouches du Rhône, à Sorbin ; Orsini, candidat des Bouches du Rhône, à Barnes ; Peraldi, ex-sergent au 1er R. à Nice.

L'Anémie détruit
Les pilules Pink réparent

Mlle Jeanne Cullière, la jeune fille dont nous donnons ici la photographie, habite Chilly, au faubourg de Paris, 13, rue Martinet. Elle était anémique, elle dépérissait. Elle a pris les pilules Pink, et elle est redevenue une belle jeune fille dont la bonne mine fait plaisir à voir.

Mlle Jeanne Cullière
Cl. Photo Moderne

« Ma fille Jeanne, écrit sa mère, à la suite d'une maladie aiguë, était devenue très anémique. Elle était d'une grande pâleur, elle ne mangeait plus, elle avait constamment des faiblesses et la nuit ne parvenait pas à dormir. L'enfant se sentait si mal qu'elle avait été prise par les idées noires. Il faut dire aussi qu'elle se désespérait parce qu'elle voyait qu'elle ne guérissait pas, malgré les médicaments. J'étais désespérée moi-même et je ne savais plus quoi faire. J'avais souvent entendu dire du différentes choses : « Oh ! les pilules Pink m'ont fait beaucoup de bien ! » J'ai pensé que les pilules Pink feraient beaucoup de bien à ma fille. Elle les a prises, et effectivement, après en avoir pris une boîte, elle se sentait un peu mieux. Elle a pris encore deux boîtes et cela a été suffisant pour la rétablir complètement. Elle est maintenant aussi gaie qu'elle était triste, elle a repris de bonnes couleurs, elle a de nouveau bon appétit, elle est forte et elle dort bien ».

L'anémie détruit, elle mine l'organisme. Elle vous prend petit à petit toutes vos forces, tout votre sang ; vous perdez vos belles couleurs, votre appétit, votre sommeil, vous maigrissez. Il faut arrêter les ravages de l'anémie. Les pilules Pink feront très bien cela ; non seulement elles arrêteront les ravages de la maladie, mais encore repareront l'usure de l'organisme, irrégulièrement.

Les pilules Pink font du sang et des forces, elles donnent de l'appétit, favorisent les digestions régulières, font disparaître les migraines, les étourdissements, les névralgies, rhumatismes, irrégularités.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pharmaceutique Galtier, Rue Bailly, Paris, 2,50 la boîte, 17,50 les six boîtes franco.

Exiger bien les véritables pilules Pink, celles dont les boîtes portent les mots : « Pilules Pink pour personnes pâles ».

Petite Gazette

Bastia, le 18 octobre

Thermomètre — 7 heures du matin : 17 ; à midi : 20 ; à 6 heures du soir : 19
Baromètre — 9 heures du matin : 764 ; Minima : 14.
Baromètre — 7 heures du matin, 765 mm. ; à midi, 765 mm. 6 heures du soir, 765 mm.
Vent. — Dans la matinée, E.
Dans l'après-midi, calme.
Etat du ciel, couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Nouvelles coloniales

Notre distingué et éminent confrère du *Temps*, M. Jacques Hébrard, ancien sénateur de la Corse, a été réélu membre du conseil supérieur des colonies pour le Dahomey. Les mandataires de M. Jacques Hébrard ne pouvaient désigner quelqu'un de mieux qualifié par la compétence et l'expérience qui sont indispensables dans cette importante délégation.

Récompenses

A la suite des incidents survenus au cours des dernières grèves de Grenoble, le général commandant le 14e corps d'armée a proposé pour la médaille d'honneur en argent, M. le capitaine Tomasini, du 3e rég. d'artillerie.

Nouvelles maritimes

M. l'ecnsigne de vaisseau d'Ornano, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le croiseur-cuirassé *Jules Ferry*, qui en entrera armement pour essais à Cherbourg, le 26 octobre.

Syndicat des Agriculteurs

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler ici l'œuvre si utile qu'accomplit le Syndicat Central des Agriculteurs de France.

Nos lecteurs apprendront avec intérêt que les personnes qui adhéreront à cette Association au cours des trois derniers mois de l'année seront exonérées du paiement de toute cotisation pour l'exercice 1906, bien qu'ayant droit aux services du Syndicat Central du jour de leur admission.

Nous rappelons que le siège du Syndicat Central est à Paris, 7, Rue d'Athènes.

Erratum

Par suite d'un oubli, le nom de M. Vincensini ne figurait pas dans la liste des conseillers de l'Assistance publique élus le 14 courant.

Touring-Club de France

Le Conseil d'Administration du Touring-Club de France avait formulé des vœux tendant à ce que : 1. le rechargement des routes, dont la largeur le permet, se fasse en deux parties, de façon à laisser une voie toujours libre à la circulation, et qu'il s'effectue le plus rapidement possible ;

2. Les tas de cailloux et les matériaux destinés aux rechargements ne soient pas placés dans les virages et en tout cas jamais à la corde.

Saisi de ces vœux, M. le Ministre de l'Intérieur a informé le président du Touring-Club, par lettre du 8 octobre, qu'il vient d'adresser aux Préfets une circulaire les invitant à recommander au Service vicinal d'en tenir le plus grand compte.

La circulaire ajoute que le Touring Club a distribué aux services vicinaux nombre de plaques d'avertissement portant la mention :

ATTENTION !
Route en cours de rechargement ;

elle recommande que les services prennent la précaution de placer ces signaux aux croisements précédant immédiatement les portions de route en cours de rechargement.

Ces mesures donneront satisfaction aux vœux maintes fois formulés par la circulation automobile notamment ; il y a lieu d'en remercier vivement M. le Ministre de l'Intérieur.

Au Port

— Vap. « Ville de Bastia », cap. Bullier, de Livourne, 17 pass., div.
— Vap « Limone, » cap. Maury, de Marseille, 115 passagers, div.
— Vap. « Bocognano, » cap. Olivieri, de Livourne, 64 passag., div.

On demande

Une bonne, sérieuse, pour ménage, connaissant quelque peu la cuisine. S'adresser au bureau du journal.

Avis

A louer une petite propriété avec maisonnette près du couvent Saint-Antoine.

A louer

1. Un appartement composé de 10 pièces, au 1er étage, jolie situation, ayant vue du côté de la place Saint-Nicolas.

2. Un appartement composé de 9 pièces, six au 1er étage, ayant vue du côté du Bd Paoli.

3. Un magasin, du côté de la place Saint-Nicolas.

4. Un magasin, ayant trois portes d'entrée du côté du Bd Paoli, le tout dépendant de la maison Fantauzzi, sise à Bastia, 15, place St-Nicolas.

S'adresser à M. Pierre Zannini, comptable, Maison L. N. Matteï et Cie.

Mots de la fin

Deux marchands de fromages, parlent de leurs produits :

— Quand j'ai présenté mon fromage, au dernier concours, tous les juges en sont levés frappés d'admiration.

— Le mien, réplique l'autre, a été chercher lui-même sa médaille.

...Et ces deux négociants n'étaient pas de Marseille !!!

Etat-Civil

MARIAGES

Louis Dominique, gardien chef des prisons civiles d'Arbori, et Pandolfi Marie-Dominique, de Bastia.

NAISSANCES

Santoni Vénère-Toussainte. — Erre Philippe. — Paoli Absalon. — Luga François-Jacques-Paul.

LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les suites persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes ? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco, Paris, 2, rue de la Tacherie. « Echantillon gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

Avis au Public

Un concours restreint aura lieu à la Sous-Intendance Militaire de Bastia, le 29 octobre, à 2 heures de l'après-midi, pour la fourniture du couchage, chauffage et éclairage des troupes de passage à Ponte Nuovo.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la Sous-Intendance de Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00564

BOURSE DE PARIS

	17 oct.	18 oct.
Rente 3 0/0	95 90	95 95
— 3 p. 0/0 amort.	96 25	96 30

Nouvelles Maritimes

Toulon, 18 octobre.

Le premier-maître patron pilote de 2e classe Sarrazin, inscrit maritime au bureau de Bastia, est promu à la première classe de son grade.

Le second-maître fourrier de deuxième classe Baldassari, inscrit maritime au bureau de Bastia, est promu à la première classe.

Mouvement Judiciaire

Paris, 18 octobre.

M. Bourdon, directeur du cabinet du ministre de la Justice, est nommé directeur des Affaires criminelles et des grâces, en remplacement de M. Saint-Aubin, récemment nommé président de chambre à la Cour d'appel de Paris.

M. Chanson, président du Tribunal civil du Havre, est appelé aux mêmes fonctions au Tribunal de 1re instance de Marseille, en remplacement de M. Curet, nommé premier président de la Cour d'appel de Chambéry.

La Commission de classement s'est réunie de nouveau aujourd'hui pour préparer le tableau de classement des magistrats.

Le décret du 18 août 1906, destiné à réglementer les conditions de recrutement et d'avancement dans la magistrature, entrera en vigueur dès le 15 novembre prochain.

Le grand mouvement judiciaire, qui doit paraître incessamment, sera donc le dernier mouvement signé avant la mise en vigueur du nouveau décret ; aussi les candidatures, les démarches sont-elles actuellement plus nombreuses que jamais à la chancellerie et les interventions incessantes.

LA DISPARITION du *LUTIN*

Sans nouvelles

Paris, 18 octobre.

Aucune nouvelle du « Lutin » n'est parvenue ce matin au ministère de la Marine.

Les travaux de dragage n'ayant encore donné aucun résultat, on suppose qu'une violente explosion a dû se produire à bord du sous-marin, qui a coulé à une très grande profondeur.

La mort de l'équipage en admettant cette hypothèse, aurait été subite.

Le *Lutin* retrouvé

Rivarts, 18 octobre, 5 h. s.

L'emplacement du « Lutin » a finalement pu être déterminé, grâce aux efforts prodigieux des scaphandriers, qui sont descendus à une très grande profondeur.

La coque du « Lutin » a été aperçue dans la matinée. Le torpilleur repose à plat par trente-six mètres de fond.

Les secours sont organisés avec une très grande activité ; on espère pouvoir rapidement amener le navire à la surface. Malheureusement, il est hors de doute, qu'on ne retrouvera plus à l'intérieur que des cadavres.

Le Sauvetage

Rivarts, 7 h. 12 s.

A l'heure actuelle, on est en train de passer des chaînes sous la coque du « Lutin, » qu'on espère pouvoir soulever.

Les remorqueurs anglais, envoyés de Malte par l'amirauté anglaise, avec de puissants engins, complètent au sauvetage en aidant les opérations des marins français.

On espère arriver à un résultat dans la nuit.

Le départ de M. Thomson

Marseille, 18 octobre.

M. Thomson, ministre de la Marine, est arrivé ce matin à Marseille, par l'express de Paris. Il s'est immédiatement rendu à bord du cuirassé « Jeanne d'Arc » qui était sous pression et qui a appareillé aussitôt pour Bizerte.

Explosion de Dynamite dans une Usine

2 morts, 12 blessés

Perpignan, 18 octobre.

Une horrible explosion s'est produite dans la matinée à l'usine de dynamite de Paulilles (Pyrénées-Orientales).

Deux ouvriers ont été tués sur le coup. Douze autres sont mortellement blessés ; on désespère de les sauver.

Une enquête est ouverte pour déterminer les causes de cet accident, qui a douloureusement impressionné toute la région.

La Démission DU CABINET

Paris, 18 octobre.

Les bruits de crise ministérielle qui avaient couru ces temps derniers, et qui avaient toujours été démentis, sont aujourd'hui confirmés.

Causes de la retraite de M. Sarrien

M. Sarrien, président du Conseil et ministre de la Justice, a décidé de se démettre de ses hautes fonctions ; sa décision officielle est imminente.

Le président du Conseil abandonne le pouvoir, prétendent les journaux de l'opposition, à cause des divergences de vues qui le séparent de M. Clémenceau, qui a pris, dès la formation du ministère, une place prépondérante.

Les journaux gouvernementaux affirment, au contraire, que M. Sarrien démissionne en raison de son état de santé, qui exige de grands ménagements et surtout un repos complet. Le ministre de la Justice souffre, en effet, d'une entérite et éprouve des douleurs abdominales très vives, principalement pendant la nuit ; les insomnies qui s'en suivent l'affaiblissent beaucoup.

Une note officieuse, communiquée dans la soirée à la presse, fait connaître au public la décision prise par le président du Conseil, dont la détermination n'est dictée que par des raisons de santé.

à la date de la démission officielle du Cabinet

La retraite de M. Sarrien amènera la démission de tout le ministère. Il est cependant probable que la crise ne se produira qu'après la première séance du Parlement.

M. Sarrien tiendrait, en effet, à se présenter devant les Chambres et accepterait la discussion immédiate des interpellations sur la politique générale du Cabinet et l'application de la loi de Séparation.

Le vote émis par la Chambre donnera à M. Fallières une indication ferme pour la formation du nouveau ministère.

Déjeuner d'adieu

M. Sarrien a convié tous ses collègues du Cabinet à un déjeuner d'adieu, qui aura lieu demain au ministère de la Justice.

Les pronostics

On assure aussi que M. Doumergue conservera le portefeuille du commerce.

MM. Etienne, Thomson, Poincaré et Barthou, repris sant l'élément modéré dans le ministère actuel, ne feront plus partie des nouvelles combinaisons.

MM. Ranu, Bérard, Surrault pourraient bien, au contraire, avoir un portefeuille dans le cabinet Clémenceau.

Les meubres de l'extrême-gauche voudraient donner pour successeur à M. Sarrien, M. Combes. Les amis de ce dernier font une chaude propagande auprès des députés de retour à Paris en faveur d'un ministère « plus à gauche, » ayant pour chef le petit père.

Les pourparlers

Après avoir rendu visite à M. Fallières pour l'informer de ses intentions, M. Sarrien a eu aujourd'hui une longue conférence avec MM. Clémenceau, Doumergue, Barthou et Ruau.

Au Palais Bourbon

M. Clémenceau président du Conseil

Les couloirs du Palais Bourbon présentent aujourd'hui l'animation des jours de séance. On se croirait à la veille de la rentrée. De nombreux députés discutent sur la démission du ministère Sarrien. Chacun s'accorde à penser que M. Clémenceau sera chargé par M. le Président de la République, de la constitution du nouveau Cabinet.

M. Jaurès lui-même déclare que M. Clémenceau est le seul président du Conseil possible. Ses récents discours ont montré que le ministre de l'intérieur était partisan des réformes sociales préconisées par les socialistes. Ceux ci veulent le voir à l'œuvre.

DÉTOURNEMENTS
A LA MANUTENTION de Châlons-sur-Marne

Nouvelles arrestations

Châlons-sur-Marne, 18 octobre.

L'émotion causée par la grave affaire de détournements à la manutention militaire n'est pas encore calmée.

L'autorité militaire a transmis les résultats de son enquête à M. le Procureur de la République de Châlons, qui vient de faire décerner, par le Juge d'Instruction, deux nouveaux mandats d'arrêt contre deux sous-officiers libérés au mois de septembre dernier.

Ces nouvelles arrestations portent à six le chiffre des sous-officiers compromis dans cette affaire.

Un Cyclone A CUBA

New York, 18 octobre.

Un violent ouragan s'est abattu sur la majeure partie de l'île de Cuba.

Le cyclone a tout dévasté sur son passage.

La Havane a particulièrement souffert de la tempête.

Les communications entre les Etats-Unis et Cuba sont actuellement interrompues.

EN RUSSIE
L'achèvement du Transibérien

Saint-Pétersbourg, 18 octobre.

Faute de ressources suffisantes, le gouvernement russe a dû ajourner la continuation des travaux d'achèvement du chemin de fer transibérien.

La construction de la deuxième ligne sera reprise dans dix-huit mois.

DERNIÈRE HEURE
COMBINAISON MINISTÉRIELLE

Paris, 18 octobre.

Dans les milieux officiels, on donne ce soir comme certaine la combinaison ministérielle suivante :

Clémenceau, présidence du Conseil et intérieur ;
Stephen Pichon, affaires étrangères ;
Barthou, justice ;
Viviani, commerce ;
Thomson, marine ;
Caillaux, finances ;
Ruau, agriculture ;
Jean Dupuy, travaux publics et postes ;
Guyot-Dessaigne, guerre ;
Briand, instruction publique et cultes ;
Leygues, colonies.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront célébrées samedi, 20 octobre, en l'église Saint Jean-Baptiste, seront pour le repos de l'âme de

M. Paul-Toussaint Gozzi
Négociant

Les familles Toussaint, notaire et Toussaint Trod, prient leurs parents, amis et connaissances, de vouloir bien assister à la messe de sortie du deuil qui sera dite le samedi, 20 octobre, à 9 heures du matin, dans l'oratoire de la Miséricorde, pour le repos de l'âme de la très regrettée

Mme Moretti, née Lacour

Institution
de Jeunes Filles

Dirigée par Mlle Rose LECA
à Vico

Internat, Externat, Classe enfantine. — Education et instruction soignées. — Leçons de piano. — Travaux à l'aiguille. — Soins dévoués et constants. — Conditions d'hygiène irréprochables. — Cour spacieuse, jardin, parc.

La rentrée aura lieu le 2 novembre.

A VENDRE

Un étage de maison en 3e étage, composé de huit pièces avec grandes et deux dépendances du dit étage, situé à Bastia, rue du Lycée, n° 32.

S'adresser à Me Giordani, notaire à Bastia, Rue Paoli.

MADAME **BRUNINI-CERESA**
médecin — *Rue Paoli, 27, au 1er*

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de 8 heures matin à midi et de 2 heures à 5 heures soir.

Elle se rend à domicile pour les accouchements et les opérations majeures.

Elle ouvrira une école de sages-femmes pour la saison d'hiver, pour les personnes désirant se livrer à la profession de sage-femme. Elle espère avoir son effectif au complet dès le jour même de l'ouverture de l'école. Les cours auront lieu tous les soirs excepté le jeudi et le dimanche, de 7 à 9 heures du soir.

Prix très modérés

Futailles à vendre
neuves et usagées
de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.
A. PADOVANI,
7, Route du Cap, Bastia

Demander partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)
La plus Haute Récompense

Grands Magasins du
PRINTEMPS
PARIS

La grande nouveauté est exposée au Catalogue général des Nouveautés d'Hiver, qui vient de paraître, et dont l'envoi est fait gratis et franco sur demande adressée à la carte

MMS. LAGUIONIE et Cie
Grands Magasins du Printemps
PARIS

A partir de 25 fr., tous nos envois pour la Corse ont lieu franco de port jusqu'à domicile ou jusqu'à la gare la plus rapprochée.

Sont également envoyés francs, les échantillons de tous les tissus composant les immenses assortiments du *Printemps* : en Soieries, Lainages, Draperies, Indiennes, Toiles, Blancs, etc., sans nous priver de bien nous indiquer les genres et prix.

MAISON

L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU AP MATTEI.

LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

e méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904

XXIe ANNEE — N° 286 SAMEDI 20 OCTOBRE 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et payées aux Bureaux du Journal.
Prix divers. 1 Cr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00565

BIBLIOTHÈQUE DE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Jean Lantio.
Soleil : (Lever astronomique)
Lever, 6 h. 46 m. — Coucher, 4 h. 49 s.
Premier quartier le 24 — Pleine lune, le 31
Fête de Demain : Pureté de la Ste Vierge

19 OCTOBRE

CUIRASSES ET BOUCLIERS

N'est-il pas curieux que le perfectionnement indéfini des engins offensifs ait eu ce résultat inattendu, d'amener nombre de bons esprits à douter sérieusement de l'utilité défensive du cuirassement des navires de guerre ?

Logiquement, on devrait chercher à proportionner la puissance des moyens de défense à la puissance des moyens d'attaque, et, par conséquent, au fur et à mesure que les projectiles se font plus redoutables, plus pénétrants et plus dévastateurs, s'efforcer à munir les bâtiments de combat de cuirasses plus épaisses et plus résistantes. Il en fut longtemps ainsi, il faut bien le dire, et le duel épique des artilleurs et des cuirassiers surexcita singulièrement le génie de la métallurgie.

A la longue, cependant, une réaction s'est dessinée, timide d'abord, puis, de plus en plus formelle et hardie. Tant et si bien que d'aucuns en sont aujourd'hui à se demander si, par ces temps de canons à tir rapide, d'obus de rupture, de torpilles automobiles, de bateaux sous-marins et de mines flottantes, il ne vaudrait pas mieux ne plus mettre aux navires de cuirasse du tout, puisque ces formidables blindages ne leur servent à rien, sinon à les alourdir et à les paralyser, à la façon de ces paladins d'autrefois, empêtrés dans leur armure et tout à fait impuissants à se défendre contre ces archers de toile, qui les criblaient de flèches à loisir.

Dieu me garde, au lendemain du innocent du *Dreadnought*, de prendre parti dans cette controverse ! Je ne l'ai évoquée, du reste, que pour y trouver l'occasion de souligner une coïncidence plutôt piquante et de nature à amuser les philosophes. Juste au moment où l'on commence à parler de débarrasser les vaisseaux de guerre d'une cuirasse considérée comme encombrante et inutile, voici qu'on propose, en revanche, le plus sérieusement du monde, de cuirasser... les soldats !

Nous en sommes là, car la question de la cuirasse — la question du bouclier plutôt — est à l'ordre du jour.

*

Sans doute, de tout temps, depuis l'avènement des armes à feu, il s'est rencontré des utopistes, dont quelques-uns étaient de simples farceurs, pour imaginer des abris portatifs, à l'épreuve des balles. Mais, ce ne furent que des isolés, condamnés sans merci à prêcher dans le désert. Pas une seule de ces tentatives, parfois fort ingénieuses, n'a été réellement prise au sérieux, et les maîtres de l'art de la guerre refusèrent toujours systématiquement de s'en occuper, si ce n'est par acquit de conscience et dans un intérêt de curiosité pure. Il en est des idées comme des fruits : pour qu'elles mûrissent, il faut que la saison s'y prête...

Un jour a fini pourtant par venir où, terrifiés par le développement fabuleux de la puissance meurtrière des armes modernes, les spécialistes se sont inquiétés de chercher un moyen qui, tout en restreignant dans une mesure appréciable la mortalité des champs de bataille, rendrait, en même temps, aux combattants, désemparés par l'ouragan de mitraille, un peu de cette confiance en soi, qui est peut-être le facteur le plus essentiel de la victoire. Comment inspirer aux troupes la conscience justifiée d'une sécurité relative, et, par là même occasion, réduire au minimum ces épouvantables hécatombes dont la guerre de Mandchourie vient de nous donner l'exemple et l'avant-goût ?

C'est alors qu'on s'est mis à songer, pour tout de bon, cette fois, à la possibilité de protéger le soldat dans la marche et le combat, à l'aide de procédés un peu plus efficaces et plus pratiques que l'ordre dispersé, les lignes minces, les fortifications volantes, les tranchées et les abatis. Dans ces conditions, il était fatal que l'idée de la cuirasse ou du bouclier revint sur l'eau.

C'est le Danemark qui, si je ne m'abuse, aura eu, à cet égard, l'honneur d'essuyer les plâtres. Dès 1892, le gouvernement danois adoptait résolument l'emploi du bouclier individuel pour l'infanterie, et réclamait dans ce but l'inscription au budget de la guerre d'une somme assez rondelette.

Qu'est-il advenu, depuis, du bouclier danois ? Je n'en sais rien. Il est probable qu'il a dû singulièrement vieillir et que, s'il n'a pas été revu, corrigé et perfectionné depuis quatorze ans, il doit être aujourd'hui plutôt démodé.

Il n'en est pas moins vrai que les Danois avaient vu juste.

*

Il ne saurait, en effet, être question d'un cuirassement collectif. On perdrait son temps et l'argent des contribuables, à qui la défense nationale coûte déjà si cher, à prétendre couvrir une colonne d'assaut par ces murailles métalliques mouvantes, autrefois préconisées par certains rêveurs, et expérimentées, vers 1883, par l'armée autrichienne. Ce matériel énorme et encombrant, qui s'ajouterait aux trains de combat, n'aurait pas *sur tous les terrains* la souplesse et la mobilité nécessaires : traînés par des chevaux sur les routes, poussés par les hommes au moment psychologique, ces remparts ambulants risqueraient, trop souvent, d'être arrêtés par un obstacle imprévu, en même temps qu'ils offriraient aux shrapnells une cible par trop commode.

Il ne saurait être question davantage des boucliers de deux mètres de haut et larges à l'avenant, qu'un officier de zouaves proposait de faire porter, en avant de la colonne, par des hommes spéciaux, de façon à couvrir le front et les flancs. Désarmer un certain nombre d'hommes, pris naturellement dans l'élite, pour les obliger à promener un paravent métallique au plus dru de la pluie de balles, ne serait-ce pas se priver, de gaieté de cœur, d'une partie de ses forces, au moment suprême où l'on n'a pas trop de tous les « flingots » disponibles ?

Faut-il donc entrer de préférence dans la voie tracée par les Allemands : trouver une matière plastique dans le genre du feutre d'Hermann Dowe, le tailleur de Mannheim, ou du tissu magique de Benedetti, le cabaretier romain, et en fabriquer des plastrons ou des gilets à l'usage des pioupious ? Jamais de la vie ! D'abord parce que ces espèces de cottes de mailles, en outre qu'elles ne peuvent protéger qu'une petite partie du corps, sont toujours sujettes à cautionnage ; en second lieu, parce que le soldat risquerait de perdre, à ce capitonnage, un peu trop de la liberté de ses mouvements.

Voilà comment, d'élimination en élimination, force est bien d'en revenir à l'idée danoise du bouclier individuel.

Reste à savoir ce qu'il peut et ce qu'il doit être, ce bouclier individuel, pour rendre de réels services et offrir plus d'avantages que d'inconvénients. C'est ici que l'auteur s'embarrasse. Tant de malins se sont attaqués à l'ardu problème qui y ont perdu leur latin !

*

Je dois dire cependant que j'ai lu, sous les yeux, un mémoire manuscrit, grossièrement illustré, mais d'une irréprochable clarté, qui ne laisse pas d'être suggestif et même séduisant. On voit qu'il émane d'un homme passionné pour les choses militaires — ce qui s'explique quand on sait qu'il est l'arrière-cousin authentique de Napoléon Ier.

Le caractère distinctif du bouclier préconisé par M. Célestin Bosc serait d'être anguleux, en forme de toit, dont l'arête aiguë regarderait l'ennemi, de façon que les projectiles, ne pouvant jamais l'atteindre qu'obliquement, sur une surface fuyante, eussent le moins possible de chances de le percer. A cet effet, il se composerait de deux feuilles métalliques susceptibles de s'ouvrir et de se refermer comme un livre, grâce à un axe formant charnière, autour duquel elles pourraient se rabattre. Chacune de ces plaques mesurerait 20 centimètres de large sur 50 centimètres de haut — ce qui constitue une zone protectrice très suffisante pour abriter le buste du tireur debout, le buste et la jambe du tireur à genou, et presque tout le corps du tireur couché. Quant à l'épaisseur, elle varierait nécessairement avec le métal employé.

Sera-t-il possible de trouver un métal offrant la résistance requise sous le poids tolérable ? Pour parler franc, je ne sais pas sans quelque inquiétude à cet égard. M. Célestin Bosc ne s'est pas dissimulé lui-même, au demeurant, que c'est là le point faible de son système, si consciencieusement étudié par ailleurs. Nous seulement il pose en principe que le poids de son « parabelles » ne devra jamais dépasser 2 kilos 1/2, mais il propose, pour alléger d'autant le fardeau du soldat, de supprimer la seconde paire de brodequins du paquetage, qu'on reléguerait dans les voitures régimentaires, comme on l'a fait déjà pour les fers de rechange de la cavalerie.

Voilà qui n'ira pas tout seul, apparemment, et la question se pose de savoir si l'économie de poids nécessaire ne pourrait pas être plus avantageusement obtenue, comme le proposait jadis le commandant Driant, par l'élimination de tels ou tels outils de pare, devenus *ipso facto* beaucoup moins utiles, les tranchées improvisées pouvant être remplacées par des lignes de boucliers juxtaposés — la « torture » des légionnaires de César.

A part ce détail, M. Célestin Bosc semble avoir à peu près tout prévu, jusqu'aux « trucs » permettant d'accrocher au ceinturon ou de panser au bras gauche le bouclier, intérieurement doublé de caoutchouc ou de papier, jusqu'aux gouttières des rebords relevés en biseau pour prévenir les ricochets.

Qu'en adviendra-t-il ? *That is the question !* Il n'est pas probable que le bouclier de M. Bosc soit jamais adopté, tel quel, par l'armée française, car c'est surtout sur le terrain des innovations militaires que le *sic nos non vobis* est de rigueur. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que tôt ou tard, ici et ailleurs, on finira par adopter, de force ou de gré, quelque chose d'analogue ; il y a même de fortes chances pour que nos fantassins et nos cavaliers aient leurs boucliers à charrier, avant que nos bateaux aient déposé leurs cuirasses. Mais ce n'est pas déjà un si mince mérite, en pareille matière, d'avoir attaché le grelot !

EMILE GAUTHIER.

(*Le Journal*).

Ce que disent les Journaux

La Petite République

A propos de la visite du lord-maire :

« On a beaucoup parlé hier, d'une exposition franco-anglaise après le banquet offert au lord-maire par le comité français des expositions à l'étranger, et l'idée déjà étudiée depuis quelque temps avec l'assentiment des deux gouvernements a rencontré une approbation unanime. Les commerçants et les industriels des deux pays ne se concurrençant presque sur aucun point et se complétant de la manière la plus utile, nos échanges sont tellement actifs qu'ils représentent près du quart de notre commerce extérieur total. Nos voisins d'Outre-Manche sont de beaucoup nos meilleurs clients, et c'est précisément ce qui fait la base solide de l'entente. Nul doute qu'une pareille manifestation économique soit de nature à la fortifier ».

La République Française

Sur le discours de M. Clémenceau :

« M. Clémenceau a beaucoup parlé de la Séparation sans en rien dire. Il a répété que la loi serait appliquée, mais il a reconnu que cette loi avait tout prévu, sauf ce qui est arrivé. C'est donc une loi sans base, visant un but qui n'existe plus. Que va-t-on mettre à la place ? Compléterons-nous la loi ou la modifiera-t-on ? Mystère ! Mais alors pourquoi en parler, puisque l'on est décidé à n'en rien dire ? M. Clémenceau semble tenir la gageure de parler plus souvent et plus longtemps qu'aucun ministre ne l'a jamais fait sans offenser, sans choquer et sans renseigner personne. Jusqu'ici, l'apitoiement résolu, ses discours pleins d'agrément et débordant de bonnes intentions n'ont jusqu'ici soulevé aucune espèce d'espérance ».

Le Gaulois

« Ayant dételé sur l'Eglise, M. Clémenceau a fait être fortement enduit à s'occuper de l'avenir : le sabre et le goupillon sont un effet deux couleuvres qui brûlent et tenaillent les cervelles de ceux auxquels M. Clémenceau s'adresse. Le ministre de l'Intérieur affirme qu'il a sauvé la République en la débarrassant d'officiers qui la trahissaient, et il déclare « que l'armée ne doit pas intervenir dans les affaires publiques. Nous ne saurions tolérer, ajoute-t-il, qu'elle ait la prétention de mettre la main sur le pouvoir civil ». Or, à quel moment l'armée a-t-elle étendu la main sur le pouvoir civil ? M. Clémenceau ne nous le dit pas, et pour cause. Il pourrait peut-être nous citer le général Boulanger qu'il prit par la main et qu'il initia lui-même à la politique, mais je le mets au défi d'en indiquer un autre ».

Le Radical

« Dans la dernière partie de son discours, M. Clémenceau a dit comment il entend la politique socialiste. Il ne croit pas aux formules magiques qui transformeraient d'un coup la baguette la société. Quant à opérer d'ensemble, a-t-il dit, une sorte de grande révolution théorique ayant pour résultat de faire naître un petit bonheur une société qui ne serait peut-être pas celle rêvée, c'est une aventure que je ne veux pas proposer à courir. Donc, il faudra mûrir les réformes en acceptant ici l'intervention de l'Etat pour rétablir l'équilibre entre des forces sociales inégales, et en n'admettant là que l'intervention et la puissance de l'union et des individualités ».

LA Cie FRAISSINET ET LES... SERBES

La Chambre de commerce de Marseille a reçu de la Compagnie Fraissinet un avis qu'elle porte à la connaissance du commerce, l'informant que cette Compagnie vient de conclure avec le gouvernement serbe un contrat lui permettant d'acheminer de Serbie à Marseille et vice-versa, A DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLEMENT RÉDUITES, les produits en provenance ou à destination de Serbie.

Tout pour les Serbes !

Heureux Serbes !

Quand donc les Chambres de commerce de Bastia et d'Ajaccio annonceront-elles au public que la Compagnie Fraissinet acheminera de Corse à Marseille A DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLEMENT RÉDUITES, les produits en provenance ou à destination de Corse ?

Il ne faut pas désespérer. — Cela arrivera peut-être en 1922 .. ayons seulement la patience d'attendre.

Cours de Saint-Cyr

La reprise des classes pour les élèves du cours de Saint-Cyr est fixée au lundi, 22 octobre.

Le même cours peut être suivi par les candidats à l'Ecole navale et

par tous ceux qui désirent reviser le programme de la classe de Mathématiques en vue d'études scientifiques supérieures.

Des conférences spéciales et des interrogations sont particulièrement destinées à toute cette catégorie d'élèves.

La Mort du Prince Impérial

Sir Evelyn Wood, un des officiers généraux les plus distingués de l'armée anglaise, vient de publier ses *Mémoires* en deux volumes.

On peut dire que, pendant près de cinquante ans, sir Evelyn n'est trouvé partout où se tirait un coup de fusil pour la défense du drapeau anglais. Il commandait les troupes dans l'Afrique australe, lorsque le prince impérial, avec l'influence de son ancien romantique pour la princesse Béatrice, vint combattre les Zoulous afin de conquérir la main de celle qu'il aimait. Il ne comptait que le trépas, mais ce trépas fut glorieux, ainsi qu'il ressort des *Mémoires* du field-maréchal dont j'extrais les passages en vente relatifs à la mort de ce jeune et intéressant héros. C'est la seule relation authentique que l'on possède de cet événement, qui eut une si grande importance.

« Le prince fit une vive impression sur moi, dit sir E. Wood, par son idée et ses habitudes qui étaient celles d'un soldat, ainsi que par ses efforts constants pour acquérir de l'expérience et des connaissances militaires. Il accompagna le colonel Rodwell Buller dans plusieurs patrouilles, et au retour de l'une d'elles, je lui fis cette observation pendant le dîner :

« Eh bien ! vous n'avez pas encore reçu de sagaie ? — Non, répondit-il, mais bien que je n'aie aucun désir d'être mis, je préférerais tomber sous une sagaie plutôt que sous une balle, car cela prouverait que j'en suis venu aux prises avec l'ennemi. »

« Dix jours plus tard, le vœu du brave jeune prince fut accompli, lorsque le petit détachement qu'il accompagnait fut surpris et attaqué par les Zoulous. Quelque temps après, la paix ayant été conclue, sir E. Wood manda quelques uns des noirs guerriers qui avaient combattu en cette circonstance et fit reconstituer la scène de la mort du prince à l'endroit même où il avait succombé. Voici comment il la décrit dans ses *Mémoires* :

« Les Zoulous n'alancèrent à la poursuite des fugitifs et couvrirent d'abord après les deux soldats blancs qui étaient sur les flancs : trois ou quatre hommes, ayant à leur tête Labanga, se mirent à suivre le prince. Son cheval avait fait un écart au moment où il se disposait à monter et son sabre tomba hors du fourreau. Très agile, il s'élança en selle comme son cheval était déjà en mouvement, lorsque le paquetage placé sur le devant se détacha et le cavalier tomba à terre. Il n'était alors qu'à une soixantaine de mètres de ses compagnons qui s'enfuyaient. Sept hommes attaquèrent le prince. Lorsque Langalebalélé, qui poursuivait les fugitifs, aperçut d'abord Labanga, celui-ci s'éloigna en courant du prince qui s'élançait sur lui. Labanga se tapit dans les hautes herbes et lança une sagaie à son adversaire. La première sagaie frappa à la cuisse le prince qui l'arracha de la plaie et à l'aide de cette arme tint ses ennemis en respect pendant plusieurs minutes. »

Voici comment s'exprimait un Zoulou : « Il se battit comme un lion ; il tira deux coups de revolver, mais sans effet ; je lui lançai une sagaie qui l'atteignit, ainsi que je l'ai dit, mais je reconnus que Labanga avait le droit de se vanter de l'avoir lui, car son arme avait frappé le prince à l'épaule gauche et lui avait fait une blessure mortelle. Il se défendit avec ma sagaie, et nous n'osâmes point nous approcher de lui jusqu'au moment où il tomba devant nous ; alors nous nous précipitâmes sur lui. »

On se rappelle que la veille de son départ le prince impérial était venu se confesser au vénérable chanoine Tourrel, supérieur de Saint Louis de France, et qu'il était resté longtemps en prière dans l'église devant le tableau représentant la *Mise au tombeau de Notre Seigneur*, lequel avait été donné à la chapelle par le roi Louis-Philippe à l'occasion de la première communion du comte de Paris. Le jour même où il avait quitté sa mère pour ne plus la revoir, le prince avait reçu la sainte communion dans l'église de Chislehurst.

Brevet supérieur

(Jeunes Filles)

Les examens pour l'obtention du brevet supérieur des jeunes filles, s'ouvriront le lundi 22 octobre.

Les examens auront lieu comme d'habitude au lycée. Les aspirantes sont convoquées pour 7 heures et demie du matin. Entrée par la rue de la Miséricorde.

Les aspirantes trouveront à notre librairie les fournitures qui leur sont nécessaires.

COURSES DE BASTIA

Programme du 21 octobre 1906

Prix du Demi-Sang, 300 francs

200 francs au premier, 100 francs au second, 50 francs sur les cordes au troisième, le surplus des entrées au premier.

Course au trot monté ou attelé pour tous chevaux de 5, 6 et 7 ans, nés et élevés en France.

Poids : 4 ans, 62 kil. ; 5 et 6 ans, 67 kil. Poids libre pour les chevaux attelés. Les chevaux d'origine Corse amenteront de 200 mètres. Entrée : 10 francs. — Distance : 3.880 mètres environ.

Prix du Conseil général, 1.000 fr.

700 francs au premier, 200 francs au second, 100 francs au troisième.

Course plate pour tous chevaux de 3, 4, 5 et 6 ans, nés et élevés en Corse et issus de juments ibres et étalons en Corse, 3 ans, 54 3 ans, 60 kilos ; 4 ans, 62 kilos ; 5 Poids : kilos ; 6 ans, 67 kilos.

Les chevaux inscrits sur la liste officielle des chevaux de Demi-Sang, recevront 2 kil. de décharge. Entrée : 25 fr. (en fonds de courses). — Distance : 2.000 mètres environ.

Prix des Dames

Steeple chase militaire de 3e série, au prix d'une valeur de 400 francs au premier, un prix d'une valeur de 75 francs au second, un prix d'une valeur de 50 francs au troisième.

Pour sous-officiers de l'armée active, montant des chevaux de troupe n'ayant jamais gagné de course à obstacles autre que des steeple-chases militaires de 3e série. Poids commun : 77 kilos. — Distance : 2.500 mètres environ.

Prix de la Cie Fraissinet et de la Cie des Chemins de Fer 250 frs.

dont 150 francs offerts par la Compagnie Fraissinet et 100 francs par la Compagnie des Chemins de Fer Départementaux.

200 francs au premier ; 50 francs au second. Course au trot attelé ou monté pour tous chevaux, à partir de 4 ans. Poids : 4 ans, 62 kil. ; 5 ans, 65 kilos ; 6 ans, 67 kilos ; 7 ans et au-dessus, 70 kilos. Poids libre pour les chevaux attelés. Les chevaux d'origine corse avanceront de 200 mètres. Entrée : 10 francs (au fonds de courses). Distance : 3.880 mètres environ.

Prix de Consolation, 300 francs

dont 100 francs offerts par la Société de Champion, 100 francs par la Société Corse et 100 francs par la Société Lievenscin et fils.

200 francs au premier, 100 francs au second. Course plate pour tous chevaux de 3, 4, 5 et 6 ans ayant couru dans le prix du Conseil général à l'exclusion du gagnant. Poids : 3 ans 60 kilos ; 4 ans, 62 kilos ; 5 ans, 64 kilos : 6 ans, 67 kilos. Les chevaux inscrits sur la liste officielle des chevaux de Demi Sang, recevront 2 kilos de décharge. Entrée : 10 francs (au fonds de courses). — Distance : 1.500 mètres environ.

AVIS

MM. les conseillers généraux qui désireraient assister aux Courses, le 21 courant, sont priés de faire retirer leurs cartes chez M. Paul Villa, commissaire de la Société, 17, boulevard Paoli.

MM. les membres de la Société des Courses qui n'auraient pas reçu leur carte de Sociétaire sont priés de la réclamer chez M. Mingelou, notaire, 16, Boulevard Paoli.

MM. les Officiers en tenue sont admis gratuitement au pesage; les sous officiers au pavillon et les hommes de troupe à la pelouse.

Les cartes d'enfants de sociétaires sont dévolues chez M. Mingelou, notaire à Bastia, Boulevard Paoli, 16, jusqu'à Dimanche à 14 heures du matin.

COMPAGNIE DE CHEMINS DE FER
DÉPARTEMENTAUX

Avis.

La Compagnie de chemins de fer départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des Courses qui auront lieu à l'Hippodrome de Furiani, des trains supplémentaires seront mis en marche le dimanche 21 octobre 1906, entre Bastia et Furiani et vice-versa, suivant les besoins, depuis midi 15 minutes jusqu'après la dernière course.

A l'aller ces trains ne s'arrêteront pas à la halte de Lupino.

Les billets pour Furiani seront délivrés au guichet de la salle des pas perdus à partir de 7 heures du matin.

A partir de 11 heures 30, la distribution se fera comme suit :

Billets de 1re et de 2e classe, au guichet de la salle des pas perdus;

Billets de 3e classe aux guichets dans le bâtiment des bureaux de l'Exploitation, sur la place, à droite.

MM. les voyageurs sont priés de se munir de monnaie.

Les coupons des billets d'aller et retour n'étant pas retirés à l'arrivée à Furiani, les deux coupons réunis devront être présentés au retour.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

FURIANI. — Mme Valentini, institutrice à Luciana, est nommé à Furiani, emploi nouveau.

BIGORNO — Le torrin annonçait jeudi dernier, 11 du courant que le feu avait pris à la belle maison à arcades : de la famille Sammarcelli. De prompts secours furent heureusement organisés. Pendant que les uns faisaient la chaîne, d'autres attaquèrent les flammes qui avaient déjà gagné une partie des combles et réussirent, en le circonscrivant, à étendre l'incendie.

Les dégâts sont assez conséquents ; ils auraient été bien considérables, vu l'importance de l'immeuble, si le sinistre avait eu lieu pendant la nuit.

Ceux qui ont le plus mérité dans cette circonstance, où tout le monde a pourtant fait son devoir, sont, avec M. Santacroce, maire de la commune de Lento, les nommés Germini Joseph, caporal au 13e régiment colonial à Tonkinoise, en convalescence à Bigorno, Fontana Dominique, de la même commune, et Bartoli Simon de Lento.

Honneur à ces braves ! Eux du moins n'ont pas perdu leur journée ! — A.

AJACCIO. — Ont été nommés facteurs ruraux à Ajaccio, M. Poli Jean-Baptiste, facteur auxiliaire à Cauro, en remplacement de M. Mondoloni, retraité, et M. Biancamaria Jules, ancien sous-officier, de Villanova, en remplacement de M. Biancamaria, nommé gardien de bureau dans la même ville.

BALOGNA. — M. Ferrandi Dominique a été nommé garde-champêtre de la commune de Balogna, en remplacement de M. Colonna Joseph.

Causerie Agricole

Vins mousseux de Gaillac

M. Emile Hébrard indique les règles à suivre pour la préparation de ce vin mousseux :

Les raisins sont cueillis à complète maturité et choisis avec grand soin. Les grains imparfaitement mûrs ou altérés doivent être éliminés. Par ces soins, on arrive à avoir des vins plus fins.

L'égrappage est à recommander dans le même but.

On évite la coloration du jus, en prenant la précaution de ne pas écraser les raisins à la vigne par un tassage plus ou moins fort.

Le moût est recueilli au sortir du pressoir dans un récipient muni d'un treillage très serré en fil de fer galvanisé qui laisse passer le liquide et retient les impuretés.

Le moût se dévarse ensuite dans une cuve de débourbage ; on le laisse séjourner 48 heures pour qu'il se débarrasse de la grosse lie et autres impuretés qu'il renferme.

On loge ensuite ce moût dans des fûts bien propres et légèrement méchés.

On laisse fermenter le vin librement en ménageant une ouverture pour faciliter l'échappement de l'acide carbonique.

En novembre la fermentation cesse : on fait un soutirage et on remplit les fûts sans les fermer hermétiquement, car la fermentation lente dégage toujours une certaine quantité d'acide carbonique qui doit se dégager.

En février on fait un autre soutirage.

Le vin est alors tanniné et collé.

On ajoute généralement 12 grammes de tanin dissous dans un litre de bonne eau-de-vie par hectolitre de 220 litres.

Deux jours après on colle,

On emploie cinq à six blancs d'œufs frais par hectolitre, additionnés d'une pointe poignée de sel de cuisine.

On dénouille le filtrage comme contraire au bouquet du vin et à la prise de mousse.

Dix à 12 jours après on soutire et le vin est laissé tranquille pendant 15 à 20 jours.

Ce temps écoulé, on peut le mettre en bouteille.

Pour obtenir une bonne prise de mousse, il faut vérifier la teneur en acide, en alcool, en tanin et en sucre.

Le dosage de ce dernier est indispensable, car il faut arriver à régler la teneur du vin en sucre pour que la dose atteigne de 20 à 24 grammes par litre au moment de la mise en bouteilles.

Si l'analyse accuse une teneur en sucre insuffisante, on versera dans le fût autant de grammes de sucre candi nécessaires pour arriver à un minimum de 20 grammes par litre.

Il est préférable d'incorporer le sucre une fois fondu dans du vin vieux à raison de 500 grammes par litre, que directement dans le vin.

Les bouteilles sont bouchées et ficelées solidement avec des agrafes spéciales et disposées couchées dans un sellier à température modérée.

Si les bouteilles cassaient par la production d'une mousse trop abondante, il faudrait les descendre dans une cave plus fraîche.

Ces vins ne sont bons pour la consommation qu'au mois de septembre suivant.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 19 octobre

Thermomètre — 7 heures du matin + 17 à midi — 20 2 à 3 heures du soir + 17 Maxima + 20 6 Minima + 14.

Baromètre — 7 heures du matin, 765 mm à midi, 765 mm 6 heures du soir, 766 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 6 mm

M. Lintilhac, avocat

M. le sénateur Lintilhac est devenu sur le tard avocat. Samedi dernier, il a prononcé sa première plaidoirie dans le département qu'il représente ; il a parlé devant le tribunal correctionnel de Saint-Flour. Il ne défendait ni une veuve, ni des orphelins, il défendait M. Hugon, député de Saint Flour, accusé d'avoir mordu le secrétaire de son concurrent aux élections législatives, M. Charles Dox.

Mᵉ Lintilhac fut sublime, comme toujours ! Et pourtant, son adversaire, Mᵉ Renucoli, se promit de souvire ; bien plus, il fut ironique. Il débuta ainsi :

« Mᵉ Lintilhac, notre moderne Aristote, qui vise à l'universalité, sans l'atteindre, comme l'Ancien, s'il est permis de comparer les petites choses aux grandes... »

Le sénateur du Cantal bondit, et frémissant d'indignation :

— Je laisse à mes enfants, dit-il, douze volumes qu'ils liront avec profit ; j'ai fait un mot célèbre, auquel M. Charles Dupuy n'a pu répondre, et l'on me traite de petit Aristote !!

Conciliant, Mᵉ Renucoli répliqua :

— Je ne veux pas causer du Chagrin à Mᵉ Lintilhac, je le laisse sur son piédestal de douze volumes et... je m'assieds !

Mᵉ Renucoli a obtenu un extraordinaire succès.

(*L'Eclair*).

Nous applaudissons au succès de notre compatriote, qui n'a pas hésité à donner sa démission de magistrat, plutôt que de subir les volontés du député biccard de Saint-Flour.

Nous apprenons que M. P. Renucoli, qui est le frère de M. F. Renucoli, propriétaire des magasins « Aux Fabriques Réunies de Nice, » va se faire inscrire au barreau de Nice, et nous lui souhaitons une brillante carrière.

Les Corses au Prytanée

Il n'est jamais trop tard pour bien faire : cela nous permet de parler aujourd'hui des succès remportés par nos jeunes compatriotes pendant l'année scolaire 1905-1906 au Prytanée militaire de la Flèche.

Parmi les cinq élèves de chacune des quatre compagnies qui ont obtenu le plus de nominations, nous comptons quatre compatriotes; quatre sur vingt est une proportion très flatteuse pour notre département, et cela promet de brillants officiers qui feront honneur à leur petite île si déshéritée. Voici leurs noms :

1re compagnie, Rouvier ; 2e Ferracci ; 4e, Mariotti, Simonpoli.

Le jeune Rouvier, de Bastia, a remporté le prix offert par l'Association des anciens élèves.

Bravo, jeunes Corses !

Un anniversaire

Un anniversaire en passant.

Le 6 octobre 1836, c'est-à-dire il y a soixante-dix ans, on érigeait l'obélisque.

On sait que cet immense bloc de pierre avait été transporté en France sous la direction de l'ingénieur Lebas. Il avait été élevé longtemps avant l'époque où vivait Moïse, près du village actuel de Louqsor, et marquait, avec en outre obélisque, l'entrée du palais de Rhamsès III.

Un navire avait été construit tout exprès dans les chantiers de Toulon pour aller le chercher en Egypte et l'amener en France. On sait aussi que Lebas se tenait place de la Concorde, un pistolet à la main, décidé à se donner la mort si l'érection de l'obélisque avait manqué et si le bloc de granit s'était brisé.

Objet perdu

On a perdu un petit passe-partout.

Le rapporter au bureau de journal.

On demande

Une bonne, sérieuse, pour ménage, connaissant quelque peu la cuisine. S'adresser au bureau du journal.

Avis

A louer une petite propriété avec maisonnette près du couvent Sainte-Antoine.

A louer

1. Un appartement composé de 10 pièces, au 1er étage, jolie situation, ayant vue du côté de la place Saint-Nicolas.

2. Un appartement composé de 9 pièces, sis au 1er étage, ayant vue du côté du Bd Paoli.

3. Un magasin, du côté de la place Saint-Nicolas.

4. Un magasin, ayant trois portes d'entrée du côté du Bd Paoli, le tout dépendant de la maison Fantauzzi, sise à Bastia, 15, place St-Nicolas.

S'adresser à M. Pierre Zannini, comptable, Maison L. N. Mattei et Cie.

Librairie Ollagnier

SELECTA

Le plus grand Magazine du Monde

avec planches en couleurs

Deux numéros par mois

Prix : 1.50. — Franco : 2.10

Institution

de Jeunes Filles

à Vico

Dirigée par Mlle Rose Leca

Internat, Externat, Classe enfantine. — Education et instruction soignées. — Leçons de piano. — Travaux à l'aiguille. — Soins dévoués et constants. — Conditions d'hygiène irréprochables. — Cour spacieuse, jardin, parc.

La rentrée aura lieu le 2 novembre.

M. CAMPILLI

Horloger-Electricien

Place du Marché

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que tout emplacement et toutes réparations pour sonnerie électrique seront exécutés avec soin et à des prix réduits, défiant toute concurrence.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00566

BOURSE DE PARIS

	18 oct.	19 oct.
[illegible] de 3 00 a. [illegible]	95 95	96 00
— 3 p. 0/0 ancien	6 20	96 05

au comptant.

L'escadre en Corse

Calvi, 19 octobre.

L'escadre active de la Méditerranée, sous le commandement en chef de M. le vice-amiral Touchard, a mouillé cet après-midi, dans notre port.

Elle est composée des cuirassés l'escadre *Suffren*, battant pavillon commandant en chef, *Saint-Louis*, *Charlemagne*, *Iena*, *Gaulois* et du croiseur cuirassé *Lalande*.

Cette force navale mouillera à Bastia, le 24 octobre courant.

Nouvelles Universitaires

Paris, 19 octobre.

Par décision ministérielle en date de ce jour, un nouveau congé est accordé, sur sa demande, à M. Tannery, professeur au collège d'Ajaccio.

M. Puech, professeur de dessin au collège d'Ajaccio, est nommé à titre provisoire professeur au collège de Saint-Gaudens.

M. Houille est nommé à titre provisoire professeur de dessin au collège d'Ajaccio.

M. Salicetti, répétiteur au collège d'Ajaccio, est nommé aux mêmes fonctions au collège de Corte.

M. Champex, délégué aux fonctions de professeur de physique au collège de Manosque, est chargé du même cours au collège de Corte.

La Perte du *LUTIN*

Les travaux de sauvetage

Bizerte, 19 octobre.

Le « Lutin » n'a pu encore être ramené à la surface, malgré l'activité déployée par les scaphandriers et les dragueurs.

Les plongeurs ont constaté que l'arrière du bateau est enfoncé sur une longueur de deux mètres à quatre-vingt centimètres de profondeur.

Il faudra creuser un large trou pour pouvoir dégager le sous-marin.

Le « Lutin » envahi par les eaux

Bizerte, 19 octobre.

Au cours de leur dernière descente, les scaphandriers ont pu constater que le bateau était complètement envahi par les eaux.

Il faut donc supposer qu'une voie d'eau s'est déclarée au moment de l'accident et qu'elle a été la cause du désastre.

Le *Lutin* serait éclairé

Paris, 19 octobre.

La « Patrie » publie une dépêche de Tunis, prétendant que l'équipage du « Korrigan » opérant une plongée pour déterminer l'emplacement exact du sous-marin a aperçu de la lumière à l'intérieur du « Lutin. »

Cette nouvelle, qui n'a reçu aucune confirmation, ne paraît pas vraisemblable et ne peut donner aucun espoir sur le sort de l'équipage.

Les officiers du « Lutin »

Bizerte, 19 octobre.

Le « Lutin » jauge 186 tonneaux et mesure 41 mètres de longueur. Il a été lancé en 1903 à Rochefort.

Le « Lutin » est commandé par le lieutenant de vaisseau Fepoux, né le 15 juillet 1873, et qui est entré dans la marine en 1901.

Le second, l'enseigne de vaisseau Bourdet, né le 22 février 1875, est entré dans la marine en 1903.

L'arrivée de M. THOMSON à Bizerte

Bizerte, 19 octobre.

Le ministre de la marine est arrivée dans la matinée à Bizerte à bord de la « Jeanne d'Arc. »

Il s'est immédiatement rendu sur les lieux du sinistre pour se rendre compte par lui même de l'efficacité des secours employés.

M. Thomson a été reçu par le commandant de la marine en Tunisie.

Etat de santé DE M. CASIMIR PÉRIER

Paris, 19 octobre.

Le « Petit Troyen » annonce que la santé de M. Casimir Périer, ancien président de la République, inspire de graves inquiétudes à son entourage.

M. Casimir Périer serait très faible. Les médecins auraient ordonné le transport du malade de Pont-sur-Seine à Paris.

L'état du malade sans être alarmant est cependant assez sérieux.

Le « Temps » prétend que cette nouvelle est très exagérée ; M. Casimir Périer souffre d'une attaque de grippe qui l'oblige à garder la chambre depuis plusieurs jours, mais qui ne présente pour le moment aucune gravité.

Les SOCIALISTES ALLEMANDS et l'*HUMANITÉ*

Un don de 25.000 francs

Berlin, 19 octobre.

M. Bebel, le leader du parti socialiste allemand, vient d'envoyer à M. Jaurès une lettre, lui annonçant que le comité directeur du parti tenait à sa disposition une somme de 25.000 francs pour assurer la publication de l'*Humanité*, dont la disparition serait un grand malheur, qui n'atteindrait pas seulement le parti français, mais l'Internationale.

M. Jaurès a accepté l'offre des socialistes allemands.

Le CONGRÈS Radical et Radical-Socialiste DE LILLE

Lille, 19 octobre.

Aujourd'hui s'est ouvert à Lille le Congrès annuel du parti radical et radical-socialiste.

Ce Congrès durera trois jours. La plupart des personnalités du parti radical y prendront part. Toutefois M. Combes, toujours souffrant, devra s'abstenir d'y assister.

La question de la Séparation des Eglises et de l'Etat sera exposée par M. Buisson, député de Paris, qui présentera un rapport concluant à l'application intégrale de la loi, tout en assurant la liberté du culte.

Interpellation Colliard

Fermeture de la Chapelle de Fourvières

Paris, 19 octobre.

M. Pierre Colliard, député radical-socialiste de la 7e circonscription de Lyon, vient d'aviser M. Briand, ministre de l'instruction publique et des Cultes, qu'il demanderait, dès la rentrée, au gouvernement la fermeture immédiate de la Chapelle de Notre-Dame de Fourvières.

Les Morts du Jour

Le baron de Morenheim

Saint-Pétersbourg, 19 octobre.

On annonce la mort du baron de Morenheim, ancien ambassadeur de Russie près le gouvernement français.

Madame Veuve Gounod

Paris, 19 octobre.

Madame Charles Gounod, veuve du célèbre compositeur, est décédée subitement aujourd'hui.

La Démission DU CABINET

Conseil de Cabinet

Paris, 19 octobre.

Les ministres se sont réunis ce matin, à 9 heures, au ministère de la justice, sous la présidence de M. Sarrien.

La lettre officielle de démission

Tous les membres du Gouvernement étaient présents, à l'exception de M. Thomson, ministre de la Marine, parti subitement avant-hier pour Bizerte.

Le président du Conseil a donné lecture à ses collègues de la lettre qu'il va adresser au président de la République pour lui remettre sa démission.

Dans cette lettre M. Sarrien donne comme unique motif de sa décision irrévocable, son état de santé, que lui interdit toute fatigue.

Après cette lecture M. Sarrien remercia ses collègues de l'attachement qu'ils lui avaient toujours témoigné depuis la formation du Cabinet.

Démission du Cabinet

Tous les ministres présents remirent ensuite leur démission entre les mains du président du Conseil, en le priant de la transmettre au chef de l'Etat.

A l'issue de la réunion M. Sarrien télégraphiait à M. Thomson, actuellement à Bizerte, pour l'avertir de la décision de ses collègues et l'inviter à se joindre à eux.

La Rentrée de M. Fallières à Paris

Paris, 19 octobre.

Le président de la République quittera demain le château de Rambouillet et rentrera à Paris, pour s'occuper de la crise ministérielle.

Dès son arrivée M. Fallières recevra M. Sarrien et tous les ministres présents à Paris.

Au Palais Bourbon

Paris, 19 octobre.

L'animation a été très grande aujourd'hui, dans les couloirs du Palais Bourbon. Les députés s'entretiennent de la démission du cabinet et se livrent à toutes sortes de pronostics sur la désignation probable des membres du nouveau ministère.

On s'accorde à croire que le choix du président de la République portera sur M. Clémenceau qui aurait été désigné par M. Sarrien comme devant lui succéder.

Il se confirme que MM. Etienne, Poincaré, Thomson et Barthou refuseront de faire partie d'une nouvelle combinaison.

COMBINAISON MINISTÉRIELLE

M. Clémenceau président du Conseil

Paris 19 octobre.

Dans tous les milieux politiques on considère comme certain le choix de M. Clémenceau comme chef du gouvernement.

Il semble d'ailleurs que le ministre de l'intérieur soit la seule personnalité ministérielle susceptible à l'heure actuelle de rallier une majorité stable dans le parlement.

LE NOUVEAU MINISTERE

Paris, 19 octobre.

Vers 8 heures on donnait comme certaine la combinaison ministérielle suivante :

Clémenceau, président du conseil et intérieur ;

Stephan Pichon, affaires étrangères ;

Viviani, justice ;

Millerand, commerce ;

Cruppi ou Dausay, sénateur de la Nièvre, colonies.

Briand, instruction publique et culte ;

Symian, postes et télégraphes ;

Berteaux, finances ;

Maujan, guerre ;

Thomson, marine ;

Jean Dupuy, travaux publics ;

Ruau, agriculture.

L'insurrection de Cuba

Une statue au Président Roosevelt

New York, 19 octobre.

Les libéraux cubains viennent de prendre l'initiative de l'érection d'un monument du Président Roosevelt, pacificateur du pays.

Cette statue sera élevée sur une des places publiques de la Havane.

Le quart de la somme nécessaire a déjà été souscrite.

EN RUSSIE LA RÉVOLUTION

Suicide d'un prince Russe

Saint-Pétersbourg, 19 octobre.

Le prince Metchersky, ami personnel de Sa Majesté l'empereur de Russie, s'est tué ici aujourd'hui dans un train.

Le malheureux prince s'est logé dans la tête une balle de revolver.

Les causes de ce suicide sont inconnues.

Révolte dans une prison

Saint-Pétersbourg, 19 octobre.

De grands désordres se sont produits dans les prisons de Kasan et de Bacheonsut.

Les détenus, après s'être concertés, avaient décidé de s'évader en assassinant leurs gardiens.

Leur plan a avorté au moment où il recevait un commencement d'exécution.

La répression a été très sévère.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront célébrées samedi, 20 octobre, en l'église Saint Jean-Baptiste, seront pour le repos de l'âme de

M. Paul-Toussaint Gozzi

Négociant

Les familles Tomasini, notaire et Toussaint Tenu, prient leurs parents, amis et connaissances, de vouloir bien assister à la messe de sortie de deuil qui sera dite le samedi, 20 octobre, à 9 heures du matin, dans l'oratoire de la Miséricorde, pour le repos de l'âme de la très regrettée

Mme Morotti, née Lacour

Madame BRUNINI-CERESA

Modiste — *Bd Paoli, 27, au 1er*

A l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'à partir du 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles de toutes les créations pour la saison d'hiver, provenant des premières maisons de Paris.

Elle espère que ses clientes voudront l'honorer de leurs visites comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution de ce lui trouvera et en fini soigné du travail

Prix très modérés

Futailles à vendre

neuves et usagées

de toutes contenances, grand choix de bordelaise, bonnes occasions.

A. PADOVANI,

7, Route du Cap Bastia

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)

Le plus Haute Récompense

Agence Maritime de Transports

Après réduits pour toutes destinations

A. PADOVANI, Nouveau Port

Formalités de douanes

Avances sur marchandises

Billets de passage pour l'Amérique

Exportation de bois et de primeurs.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantie absolument pures. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

RICQLÈS DIGESTIF Anhidrotique Poudre des Capucines

RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU

RICQLÈS DENTIFRICE EAU DE TOILETTE Antiseptique

RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE

RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900 2 GRANDS PRIX LIÉGE 1905

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MARBRERIE

Cheminées de tous styles ~~~ **Marbres pour meubles**

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite comoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments

Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur
JOSEPH LUCIANI
Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS
Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

A VENDRE

Fondres, fers neufs et rouges de toutes contenances à des conditions avantageuses.

S'adresser à MM. L.-N. Mattei et Cie.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Ciuli, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti

Le Directeur-Gérant,
L.Cl. OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Entreprises Bleu des Campagnes

ABONNEZ-VOUS A LA GAZETTE DU VILLAGE

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son cabinet de chirurgien-dentiste de la rue Miot au Boulevard Paoli, 18, au 1er étage, maison Benedetti.

ANCIEN CABINET
DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI
4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI
Ancien chef de service
des Docteurs de Dillon, de Marseille, etc.,
travaille, comme opérateur, au cabinet de dentiste spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplômés).

N. B. — Les visites se prendront devant servir à la fabrication des dentiers prothétiques des Docteurs de Paris.

CHOCOLAT MENIER

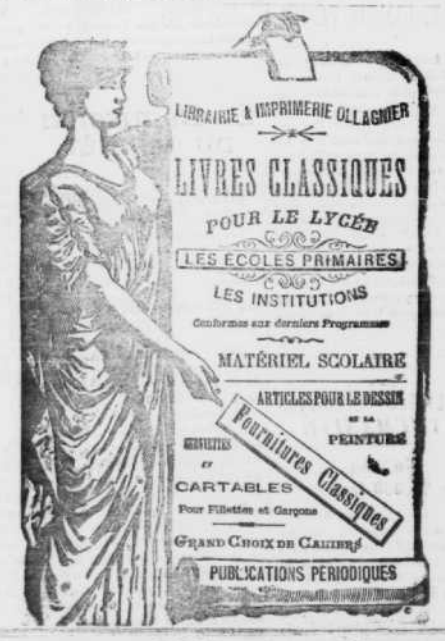

COURS SECONDAIRE
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉ PAR Mlle LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le seul établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours aient subi par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et l'inspecteur.

Exposés au midi, au bord de la mer, en plein soleil sur la colline, sous un ciel, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de succès.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire avec la mention ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 2 ;
26 Succès aux examens de fin d'année ;
Des bourses ont été accordées à plusieurs élèves ;
Plusieurs élèves ont obtenu des succès aux examens de l'Enseignement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et sous la bonne direction de l'Externat assurent un succès supérieur.

AUJOURD'HUI PARAIT

Le Numéro : 25 centimes

ABONNEMENTS : France... 6 fr. — Etranger : 8 fr.

Les Abonnements ont cours SANS FRAIS dans tous les Bureaux de Poste
EN VENTE chez les MARCHANDS DE JOURNAUX
Spécimen gratuit sur demande
25, Rue Centrale, LYON

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
sur papier de Chine, format 40×57 . . . 4
sur papier blanc — — . . . 2

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878)
Sampiero Corso
Pascal Paoli
Napoléon Bonaparte
sur papier de Chine, format 40×30 (Collection) 2

Sa Sainteté Pie X, Patronne de la Corse (Salon de 1870).
sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5
sur papier Chine, format 40×30 (Collection) 2

EN VENTE :
A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. PEDETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire.

Le meilleur des cigares à 0,10 sera contredit le Cigare Mat le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon cigare, On le hume, tellement il est rare.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXIe ANNÉE — N° 287 DIMANCHE 21 OCTOBRE 1906

Le Petit Bastiais

00567

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et payées aux Bureaux du Journal.
Saute décou. 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divorces, 0,20 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	Union Postale, un numéro Paris : le port en sus.
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	
Autres Départ.	32 »	16 »	8 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Par. de la Ste Vierge
Soleil : (Levers successifs)
Lever, 5 h. 46 m. — Coucher, 4 h. 49 s.
Premier quart, le 24 — Pleine Lune, le 31
Fête du Dimanche : Saint Alexandre.

20 OCTOBRE

FEUILLES MORTES

Valsez comme des Soleils,
Pauvres feuilles, valsez.
(Vieille chanson)

L'été s'enfuit. Jusqu'au dernier jour, éblouis d'un lumineux soleil que rien cette année ne devait faire pâlir, nous n'avons pas senti l'adieu des beaux jours. Le ciel était trop pur, l'air trop doux, pour que l'illusion ne fût facile d'un éternel printemps. Mais, peu à peu, à notre insu, le décor a changé. L'autre matin, au réveil, le ciel bas et gris laissait traîner des lambeaux de nuages ; le vent soufflait, un vrai vent d'automne chargé de pluie, et, brusquement, en ouvrant la fenêtre, le tableau nous est apparu, sous les couleurs réelles que nos yeux, grisés de lumière, n'avaient pas su voir. Et c'est l'automne aujourd'hui. Il règne sur tout le paysage dont le vert magnifique s'est teinté d'or roux, sur les jardins qui n'ont plus de fleurs, sur les champs, sur les bois, sur tout ce qui fut la joie d'un radieux été.

C'est l'exquise saison de la mélancolie et du silence. Après l'immense effort qui fit sa végétation luxuriante, la terre s'endort, ayant accompli son œuvre jusqu'au bout. Elle a tout donné : dans son sein son fécond ont germé les semailles du dernier hiver ; les parterres ont débordé de roses, les rameaux des vergers ont ployé sous les fruits de velours ; jamais les bois ne furent plus épais, les blés plus blonds, les raisins plus dorés. Maintenant, ayant rempli les greniers et les caves et gonflé les cailles du germe des bouquets futurs, la terre retombe au sommeil réparateur de l'hiver.

Le vent qui passe en soupirant de plaintives mélopées, la dépouille lentement de sa parure. Septembre a vu tomber les premières feuilles mortes ; elles s'en allaient, détachées de l'arbre, un soir où la brise soufflait plus fort, et on les regardait avec l'étonnement douloureux que l'on a toujours devant un bonheur qui finit. Mais que d'autres ont suivi ! Elles tombent toutes maintenant, les pauvres feuilles que les rameaux secouent comme un fardeau inutile. Elles pleuvent des arbres, silencieusement ; parfois le vent fait dévier leur chute et les entraîne en des vols capricieux, puis elles retombent sur le sol, avec un petit bruit triste, devenu la seule harmonie du bois désert.

Les chemins sont jonchés d'un épais tapis où se mêlent aux lamentables débris des arbres dépouillés. Le vent d'automne a passé sur les bois et les forêts ; il a secoué les arbustes frêles des jardins et les solides branches des chênes ; il a mugi sous les dômes touffus qui moutonnaient aux pentes des montagnes ; il a soufflé sur les pampres jaunis, et partout la terre s'est couverte de feuilles tombées comme d'un manteau de deuil. Le chêne orgueilleux de ses rameaux toujours verts, a pourtant livré au vent quelques feuilles flétries : elles mêlent leurs tons de rouille aux écrans dentelés des fougères sèches, qui craquent sous les pas des promeneurs. Auprès des feuilles de châtaigniers, jadis si vertes, tombe lourdement le fruit épineux d'où s'échappe la châtaigne brune. Et tout cela roule tristement sur le sol humide, tandis que les arbres tendent désespérément leurs branches dépouillées vers le ciel gris. Les herbes folles, les humbles plantes qui se cachent, ont mêlé leurs brindilles sèches aux parures flétries des arbres géants. Toutes les espèces se sont confondues, et l'égalité de la mort règne une fois de plus sur cette mort des feuilles.

Jusqu'au jour très prochain où, réduites en poussière, elles se mêleront à la terre qui les a portées, les feuilles étoilent leur linceul sur tous les lieux qu'avril avait fleuris. Elles ont enseveli sous leur tristesse lourde la splendeur des étés défunts et le souvenir des bonheurs finis. Avec elles s'en vont les mortes de vingt ans qui souriaient à la vie et que novembre arrache aux bras des mères douloureuses.

Est-ce pour cela que les feuilles ont des plaintes si douces, quand le vent les emporte dans un tourbillon de folie, par dessus les bois, par dessus les champs, jusqu'à l'ombre où elles s'entassent, tristes débris de ce qui fut la beauté d'un printemps ?

Feuilles, tombez, jouets du vent d'automne, comme tombent autour de nous les existences trop tôt fauchées, comme tombent au cœur les illusions bénies et les croyances saintes emportées par le souffle mauvais du Doute.

RI-KI-TI.

Bastia, 16 octobre 1906.

Mairie de Bastia

CRÉATION
d'un Bureau d'Hygiène municipal

M. le Maire donne avis aux personnes qui seraient aptes à remplir les fonctions de Directeur du Bureau d'Hygiène (emploi créé par délibération du 9 octobre 1906), qu'elles doivent adresser leur demande, accompagnée de leurs titres, à M. le Ministre de l'Intérieur, conformément à l'article 2, du décret du 3 juillet 1905.

Bastia, le 21 octobre 1906.

A. GAMBIN.

Conférence
sur les « Désenchantées »

M. René Bazy fera, à Nice, incessamment, une conférence sur les « Désenchantées » de Pierre Loti, de l'Académie Française.

Les Services Maritimes Postaux de la Corse
AU CONSEIL GÉNÉRAL

Je dois croire que les membres du Conseil général qui se sont divisés sur la solution à donner à la question des Services maritimes postaux ont tous été de bonne foi.

La divergence qui a surgi entre eux doit avoir dépendu uniquement de la manière dont la question a été posée, et des points de différents vue sous lesquels elle a été envisagée.

Et d'abord, la question a-t-elle été bien posée ?

On peut répondre non, si on se place au point de vue de l'intérêt du pays ; oui, en ce qui concerne les avantages réclamés et obtenus par la Compagnie Fraissinet.

Que ce soit M. Fraissinet ou les délégués du département qui aient demandé à *tirer conversation*, pour employer une expression diplomatique fort en honneur, la question importe peu. Il est certain que des deux côtés on était d'accord pour déchirer un contrat qui ne satisfait aucune des parties.

La Compagnie concessionnaire le trouve trop onéreux et demande, pour alléger ses charges, qu'on supprime des lignes improductives qui grèvent considérablement son exploitation.

Le Département devait réclamer, en échange de certaines concessions, des compensations à peu près équivalentes.

On a donc fort mal posé la question, en demandant au Conseil général s'il préférait le cahier des charges existant aux propositions nouvelles de M. Fraissinet.

Ainsi posée la question était résolue à l'avance.

Celle qui devait être envisagée était de savoir si, en échange des modifications qu'il nous proposait, M. Fraissinet faisait des concessions suffisantes.

La seulement était la question, et tous les sophismes dont on l'a entourée, et qui ont eu pour résultat de faire dévier le débat, ne prévaudront pas contre la raison et la vérité.

Posons en principe et retenons une fois pour toutes, car cela ne saurait être sérieusement contesté, que la Compagnie Fraissinet a tout intérêt à modifier le cahier des charges actuel.

Nous n'irons pas jusqu'à prétendre qu'en exigeant d'elle la stricte exécution de son contrat, nous la mènerions à la faillite ; mais il est permis de dire que, dans les conditions présentes, l'affaire de Corse, qui est une affaire d'or, pourrait donner de très graves mécomptes ; et voilà pourquoi seulement M. Fraissinet a consenti à entrer en pourparlers, faisant en cela preuve de clairvoyance et surtout d'un grand souci des intérêts de ses actionnaires.

Cela établi, que devait faire le Conseil général ?

Concilier les divers intérêts engagés, tout en réclamant pour le Département la plus grande somme d'avantages possible.

Sur ce point, nous ne dirons pas qu'il a sacrifié les intérêts dont il a la garde, mais il nous semble bien qu'il ne les a pas suffisamment défendus en acceptant, dans son ensemble, la loi *sine qua non* que lui dictait la Compagnie concessionnaire.

Car il ne faut pas perdre de vue que la résolution Patti-Ferrandi-Cagninacci, que le Conseil général a acceptée, substituée à la dernière heure, contrairement à toutes les règles, aux amendements qui avaient été présentés, n'est que la consécration intégrale des propositions faites par M. Fraissinet ; à peine y a-t-on ajouté un article en faveur du port de Propriano.

Elle accorde à M. Fraissinet tout ce qu'il a demandé ; il l'autorise même à solliciter une prorogation du délai d'exploitation, bien que MM. Pierangeli et Frassetto aient formellement déclaré que M. Fraissinet aurait renoncé à ce que cette clause figure au nouveau contrat.

En cela le Conseil général aura donc été plus large qu'on ne lui demandait.

Que ne nous permettra de considérer comme inexistants et comme purement platoniques les vœux que nos représentants ont été chargés de présenter à M. Fraissinet, puisqu'on avait pris soin de nous déclarer que le Directeur de la Compagnie concessionnaire était bien résolu à ne pas aller au-delà.

La question des charges nouvelles et des compensations a-t-elle été examinée avec tout le soin qu'elle méritait ?

Nous ne le pensons pas.

Malgré notre réclamation, présentée dès le mardi, on nous a déclaré qu'on ne pouvait pas du jour au lendemain nous fournir des renseignements, que nous avons cependant pu nous procurer d'heure à heure, sur l'importance des milles à parcourir dont la Compagnie concessionnaire demande à être exonérée.

Voici les lignes dont M. Fraissinet demande la suppression :

1. Ajaccio-Calvi, hebdomadaire, distance 58 milles
aller et retour — 106 × 52 semaines = 6032 milles. 6032 milles.
2. Bastia-Ile-Rousse, hebdomadaire, distance 53 milles,
aller et retour — 106 × 52 semaines = 5512 milles. 5512 »
3. Marseille-Toulon-Nice, hebdomadaire, distance 115 milles.
aller et retour — 230 × 52 semaines = 11960 milles. 11960 »
Ce parcours est même plus considérable par suite du crochet sur Toulon.
4. Ajaccio-Portotorres, par quinzaine, distance 68 milles.
aller et retour — 136 × 26 semaines = 3536 milles. 3536 milles.
5. Ajaccio-Propriano-Bonifacio, par quinz. dist. 25 + 31 mil.
aller et retour = 112 × 26 semaines = 2912 milles. 2912 »
6. Bonifacio-Portovecchio, par quinzaine, 31 milles.
aller et retour — 62 × 26 semaines = 1612 milles. 1612 »
Total des économies de parcours, . 31564 milles.

Bien que cette dernière suppression n'apparaisse pas dans les propositions de M. Fraissinet, elle résulte cependant des nouveaux itinéraires qui font de Portovecchio une tête de ligne sur Bastia. (V. la lettre de M. Fraissinet du 18 septembre 1906).

Nous soumettons ainsi bien loin de compte avec les 18.096 milles d'économies de parcours, reproduites au rapport, *sur un travail fait par une personnalité compétente*, y est-il dit.

D'autre part, les services proposés à 14 nœuds seront les suivants :

Nice-Ajaccio,	distance 130 milles.	— Aller et Retour.		260 milles.
Nice-Bastia,	» 123 »	—	»	246 »
Bastia-Livourne, 1er service,	63 »	—	»	126 »
Bastia-Livourne, 2e »	63 »	—	»	126 »
Calvi ou Ile-Rousse-Ajaccio,	60 »	—	»	120 »
			Total. . .	878 milles.

Ce total multiplié par le nombre de semaines donne :
878 × 52 = 45.656 milles.

Nous ne faisons pas état d'un prolongement d'Ajaccio à Propriano porté de 10 nœuds et 1/2 à 13 nœuds, estimant que nous donnons une marge bien plus large dans ce calcul à l'estimation faite du prix de revient du mille compté à 10 nœuds, tandis qu'il aurait dû être compté à 10 nœuds et 1/2 sur les deux lignes de Nice et sur les deux lignes de Livourne.

Les 31.564 milles supprimés à 2 fr. 50 auraient coûté 78.910 fr.

Comptons ce que coûteront les 45.458 à 14 nœuds, substitués au même nombre de milles déjà imposés.

45656 m. à 4 f. coûteront, 182624 f.
45656 id. à 2f.50 aur. coûté, 114140 f.
Charge pour la compagnie. 68484 f.

Le bénéfice étant de 78.910 fr. et la perte de 68.486 fr., la Compagnie, loin d'être en perte de 30.000 fr., comme l'indique le rapport, serait au contraire en bénéfice de 10.424 fr.

C'est là un premier avantage ;

et encore faisons-nous toutes réserves pour le prix de 4 fr. le mille que des hommes du métier nous ont déclaré excessif, parce qu'il porterait la consommation à deux tonnes de charbon par heure.

⁂

La Compagnie trouve aussi de très larges compensations dans la diminution annuelle du nombre des entrées et des sorties des ports ci-dessous énumérées :

	Entrées et sorties
Calvi-Ajaccio,	208
Ile-Rousse-Bastia,	208
Marseille-Toulon-Nice,	416
Propriano-Bonifacio,	208
Ajaccio-Porto-Torres,	104
Bonifacio-Portovecchio,	104
Total,	1 248

Or, il n'est pas une personne, tant soit peu versée dans les questions de ce genre, qui ne sache que chaque entrée et sortie, outre qu'elle constitue un des risques de mer que les commandants de navires appréhendent le plus, entraîne en même temps des dépenses de pilotage, d'amarrage et de démarrage, et une usure de matériel qui se chiffrent par des milliers de francs.

De même, les allumages et les extinctions de feux plus nombreux entraînent une perte considérable de combustible qui doit entrer en ligne de compte.

A côté de ces avantages, il en est d'autres dont la Compagnie ne fait pas état et qu'il convient de mettre en lumière parce qu'ils sont des plus importants.

En premier lieu, la Compagnie s'affranchit de l'escale de Porto-Torres ; elle supprime ainsi les frais toujours coûteux d'une agence ; et ces frais sont élevés même lorsqu'il ne s'y fait, comme dans l'espèce, qu'un trafic de 75 tonnes dans l'espace de cinq mois.

On sait, en effet, que lorsqu'il s'agit d'un port étranger, les opérations de toutes sortes sont assujetties à des droits plus élevés que ceux qui sont perçus dans les ports français ; il s'y ajoute même des droits de quai et d'ancrage.

D'autre part, avec des navires à marche rapide, elle a pu remanier ses itinéraires et ses horaires de telle sorte qu'elle pourra diminuer l'effectif de ses navires en service peut-être de deux paquebots.

La suppression du service commercial hebdomadaire Marseille-Toulon-Nice allégera considérablement aussi son exploitation, et rendra un paquebot disponible.

C'est surtout dans ces nouvelles conditions que la Compagnie trouvera les plus grands avantages, car l'entretien en service d'un paquebot, fût-il du type le plus économique, comporte des dépenses de personnel et une consommation dont l'importance est indiscutable.

⁂

A moins que les chiffres qui ont servi de base à notre discussion ne soient erronés, — nous les avons pourtant recueillis avec le plus grand soin — nous venons d'établir que loin de trouver des charges dans les nouveaux services qu'elle propose, la Compagnie concessionnaire y trouverait des avantages appréciables.

Et d'abord, n'est-elle pas assurée avec des services rapides d'écarter toute concurrence sérieuse, et n'est-on pas là pour elle une précieuse garantie ?

Dès lors, le Département aurait-il été bien exigeant en demandant ce que nous avons résumé dans l'amendement suivant, et a-t-on pu bien sérieusement nous dire que M. Fraissinet n'aurait rien voulu entendre ?

Voici la teneur de notre amendement :

Les soussignés, en présence des propositions de M. Fraissinet et des sérieux avantages que leur adoption constituerait pour lui, demandent qu'en dehors des améliorations proposées, la Compagnie concessionnaire accepte les conditions suivantes :

1. Que les deuxièmes parcours Marseille-Ajaccio, Marseille-Bastia, soient effectués à la vitesse de 12 nœuds au lieu de 10 nœuds et demi.

2. Que le cédier soit maintenu dans son entier, sauf amélioration au point de vue du rattachement à Marseille; les nouveaux itinéraires prévoyant la suppression des relations entre Propriano-Bonifacio et Bastia devant être rejetés.

3. Qu'il soit interdit d'inserer aux connaissements la clause dérogatoire au droit commun, au point de vue de l'attribution de juridiction ;

4. Qu'il soit expressément stipulé que les billets d'aller et retour subiront une réduction de 20 0/0 sur le prix net.

5. Qu'il soit interdit à la Compagnie de grever les bagages et les marchandises d'une taxe accessoire quelconque pour frais d'embarquement et de débarquement dans les ports où il n'en a jamais été perçu ; que dans tous les cas, ces taxes ne puissent être appliquées qu'après avis des chambres de commerce sur leur opportunité et leur quantum, et conformément à un arrêté ministériel qui devra être rendu public.

6° Que le délai de la concession ne soit pas prorogé, et que son point de départ reste fixé au 23 avril 1906.

Ajaccio, 4 octobre 1906.

Signé : A. Gauden. — S. de Casabianca. Ch. Vittoni. — Président Durazzo. (1).

Qu'a-t-on répondu, fort sommairement d'ailleurs, aux quelques raisons que j'ai fait valoir en faveur de cet amendement ?

Sur le premier point : qu'il était inutile d'insister, M. Fraissinet n'ayant pas le matériel nécessaire pour effectuer les parcours demandés à 12 nœuds, et ne voulant pas le créer.

La vérité est que M. Fraissinet étant en pourparlers pour acquérir des paquebots à marche rapide — on dit même que ce serait aujourd'hui chose faite — ne voulait pas que cette condition lui fût imposée, ce qui aurait pu augmenter les exigences de ses vendeurs. Et ainsi le Conseil général aura, sans le vouloir sans doute, facilité son opération.

Il est bien certain, en effet, que, sous peu, M. Fraissinet sera obligé de réléguer au musée des antiques les vieux navires qui ont cessé de faire les délices des Dahoméens.

Pourquoi donc refuser de lui imposer une condition qui est pour les ports de Bastia et d'Ajaccio un véritable besoin, et qui sera pour lui demain une nécessité ?

Sur les autres points, tout le monde semblait d'accord, ce qui a pu faire dire à un des auteurs de la résolution qu'on nous donnait satisfaction.

Autre chose cependant eût été d'imposer cette obligation ; autre chose seront ces vœux que M. Fraissinet a déjà repoussés et qui ne seront certainement pas exaucés.

⁂

Pour s'opposer à la prise en considération du paragraphe 3 de mon amendement, les honorables membres du Parlement qui assistaient à la séance ont d'abord déclaré que M. Fraissinet ne voulait à aucun prix du droit commun en matière de juridiction.

Puis ils ont ajouté que cette précaution était inutile, un projet de loi en préparation soumettant tous les litiges de transport aux règles édictées par l'article 420 du c. p. c.

Or, de deux choses l'une : ou cette loi sera votée, et M. Fraissinet aurait semblé grand prince en nous concédant ce qu'il ne pourra nous refuser demain ; ou bien cette loi ne verra jamais le jour, et nous aurons été l'objet d'une véritable mystification.

Et c'est, paraît-il, à cette dernière hypothèse qu'il faudra s'arrêter ; car il nous revient qu'en présence du résultat de l'enquête à laquelle il a été procédé, le gouvernement aurait résolu de retirer ce projet de loi.

⁂

Dans un précédent article j'ai fait valoir les bénéfices considérables que la Compagnie Fraissinet retirait de l'application de la taxe de 3 francs par tonne d'embarquement et de débarquement des marchandises, et de 0 fr. 40 pour les bagages.

J'ai dit que cette taxe dissimulait une réelle augmentation du prix du frêt et des passages.

Par ce moyen les résultats de l'exploitation sont faussés, et il sera impossible dans l'avenir, comme cela s'est déjà vu dans le passé, de se rendre un compte exact de ce qu'est le trafic de la Corse.

Seul M. Fraissinet sera renseigné et pourra ainsi, en connaissance de cause, évincer les compagnies concurrentes.

J'ai signalé ce fait au Conseil général, et il m'a été répondu que M. Fraissinet pourrait porter au maximum fixé au cahier des charges les prix du transport des marchandises, et que même avec les droits d'embarquement et de débarquement ce maximum n'a pas encore été atteint.

J'ai fait observer à mon tour, que M. Fraissinet a intérêt à ne pas majorer son frêt tant qu'il pourra craindre une concurrence, ce qu'il fera quand il sera maître de la place, mais que le moyen qu'il emploie est illicite, puisqu'il dissimule, quelquefois, dans les proportions de 50 0/0, les bénéfices réalisés.

Un exemple fera clairement comprendre la manière dont il opère et les résultats qu'il obtient.

Les chaux sont transportées à 6 francs la tonne. En réalité, elles paient 9 francs la tonne, puisqu'elles sont grevées de 3 francs pour frais d'embarquement et de débarquement.

Que porteront les comptes de l'exploitation ?

Supposons, en exagérant, un mouvement de 100.00 tonnes.

La recette en fret accusera 600.000 francs ; tandis que 300.000 francs figureront aux frais généraux.

En étendant la proportion sur le même article, il est aisé de se rendre compte que là où les recettes auraient dû être de 2.700.000 francs, par exemple, elles ne figureront, en réalité, que pour 1.800 000 francs.

⁂

Le Conseil général a sans doute cru faire son devoir, en acceptant les propositions de M. Fraissinet ; nous avons la conscience, quelques collègues et moi, d'avoir fait le nôtre, en les repoussant comme insuffisantes, et j'espère pour mon pays, que malgré la décision de l'Assemblée départementale, le dernier mot sur la question n'est pas encore dit.

Auguste Gauden,
Conseiller Général, Maire de Bastia.

(1) M. le Président Durazzo, ayant obtenu satisfaction pour la part de l'Empirage, a retiré son amendement.

LA GRÈVE DE BARCHETTA

Barchetta, 19 octobre 1906.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

En réponse à la lettre du Conseil d'administration que vous avez publiée hier, nous vous demandons l'insertion des lignes suivantes :

Dès qu'il eut connaissance du grave incident qui s'était produit entre Turchi et l'ouvrier syndiqué Gaspari, le Syndicat, pour éviter un malheur, demanda à différentes reprises, mais toujours en vain, le renvoi, même momentané, de l'ouvrier provocateur ou Directeur de l'usine. Ne pouvant pas obtenir satisfaction, les ouvriers décrétèrent la grève, après en avoir avisé le Directeur.

Le Syndicat accepte tous les ouvriers qui demandent à en faire partie dans un but d'union, et pour éviter le retour d'incidents de ce genre. Mais il voudrait que la direction de l'usine n'entrave plus son action syndicale.

Quant au paiement des journées de chômage, le Syndicat, dans un but de conciliation, n'en réclamait plus que la moitié, ce qui fut accepté par les patrons de l'usine sous certaines conditions. L'accord s'était établi sur ce point et il ne fut rompu, en dernier moment, que parce que les patrons refusèrent d'apposer leur signature au bas du contrat de conciliation.

Devant ce refus, le Syndicat a décidé de demander le paiement intégral des journées de grève et une augmentation de salaire de 0 50 par jour.

Pour le Syndicat :
Le Secrétaire,
GUIDONI.

Un Accident évité

Hier soir, en gare de Prunete, au moment où le train de Ghisonaccia effectuait une manœuvre, la fillette de la garde-barrière, âgée de 4 ans, trompant la surveillance de sa mère, s'était engagée sur la voie et aurait été infailliblement écrasée par la machine sans la présence d'esprit du mécanicien Paoli et du chauffeur Dalessio qui la conduisait.

Le train allait prendre la fillette en écharpe, lorsque l'homme d'équipe Baldacci, prévoyant un malheur, leur cria d'arrêter la marche du train, ce qu'ils firent avec une précision et une rapidité dignes d'éloges.

Un grand malheur a pu être ainsi évité, grâce aux employés Paoli, Dalessio et Baldacci que nous recommandons à la bienveillance de M. le Directeur de la Compagnie de chemins de fer.

COURSES DE BASTIA

Les Courses commenceront aujourd'hui, à 1 heure et demie.

Elles promettent d'être très intéressantes ; il y a cinq chevaux engagés pour la première course ; quatre pour la deuxième ; six pour la troisième ; quatre pour la quatrième et quatre également pour la cinquième.

NOS FAVORIS

1. Course au trot
Douteux
2. Course plate
Bayard
3. Steeple-Chase Militaire
Ceylan
4. Course au trot attelé
Coco
5. Course plate
Paladin

⁂

COMPAGNIE DE CHEMINS DE FER
DÉPARTEMENTAUX

Avis.

La Compagnie de chemins de fer départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des Courses qui auront lieu à l'Hippodrome de Furiani, des trains supplémentaires seront mis en marche le dimanche 21 octobre 1906, entre Bastia et Furiani et vice-versa, suivant les besoins, depuis midi 15 minutes jusqu'après la dernière course.

A l'aller ces trains ne s'arrêteront pas à la halte de Lupino.

Les billets pour Furiani seront délivrés au guichet de la salle des pas-perdus à partir de 7 heures du matin.

A partir de 11 heures 30, la distribution se fera comme suit :

Billets de 1re et de 2e classe, au guichet de la salle des pas perdus ;

Billets de 3e classe aux guichets dans le bâtiment des bureaux de l'Exploitation, sur la place, à droite.

MM. les voyageurs sont priés de se munir de monnaie.

Les coupons des billets d'aller et retour n'étant pas retirés à l'arrivée à Furiani, les deux coupons réunis devront être présentés au retour.

⁂

AVIS

MM. les conseillers généraux qui désireraient assister aux Courses, le 21 courant, sont priés de faire retirer leurs cartes chez M. Paul Villa, commissaire de la Société, 17, boulevard Paoli.

⁂

Messieurs les membres de la Société des Courses qui n'auraient pas reçu leur carte de Sociétaire sont priés de la réclamer chez M. Ringelos, notaire, 16, Boulevard Paoli.

⁂

1 Bl. les Officiers en tenue sont admis gratuitement au passage; les sous officiers au pavillon et les hommes de troupe à la pelouse.

⁂

Les cartes d'enfants de sociétaires sont délivrées chez M. Ringelos, notaire à Bastia, Boulevard Paoli, 16, jusqu'à Dimanche à 11 heures du matin.

Brevet supérieur

(Jeunes Filles)

Les examens pour l'obtention du brevet supérieur des jeunes filles, s'ouvrira le lundi 22 octobre.

Les examens auront lieu comme d'habitude au lycée. Les aspirantes sont convoquées pour 7 heures et demie du matin. Entrée par la rue de la Miséricorde.

Les aspirantes trouveront à notre librairie les fournitures qui leur sont nécessaires.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SOLARO. — M. Pietri, instituteur à Nocca, est nommé à Solaro.

⁂

PIETRACORBARA. — Mme veuve Defendini Ursule a été nommé débitante de poudres à feu et de tabacs de la régie, à Pietracorbara.

⁂

SCOLCA. — Lundi dernier la population de Scolca avait tenu à accompagner à la gare de Barchetta, leur jeune institutrice, qui est appelée aux mêmes fonctions à Bastia.

Jamais départ n'a été plus émouvant !...

Mlle Gludicelli, quoique débutante, avait, en effet, pendant 3 ans, su gagner par son zèle, par son dévouement et son affabilité, l'estime et l'affection des enfants et des parents. Tous les ans, elle a présenté des enfants au certificat d'études, jamais ses élèves n'ont échoué. Elle a eu 6 succès et notre classe comptait au moins 5 aspirants cette année encore.

Bastia est, nous le savons, un poste d'avancement. Nous reconnaissons que Mlle Gludicelli est récompensée selon ses mérites, nous ne pouvons pas cependant nous empêcher de regretter son départ.

⁂

OCANA. — M. Muselli Toussaint a été nommé garde-champêtre de la commune d'Ocana, en remplacement de M. Muselli François-Marie, démissionnaire.

Charles de Vincenti, 26, rue Pigale, Paris. Ordres de bourse. Comptant et terme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels.

1 franc pour mille au parquet, et 1.25 pour mille en coulisse.

CHAMPAGNE
COSTE-FOLCHER
ÉPERNAY
Exposition de Liège 1905, Médaille d'Or
Exposition Internationale d'Alimentation Paris 1905, Grand Prix

Le Champagne COSTE-FOLCHER a été le seul admis aux banquets de 30.000 et 50.000 couverts servis les 30 octobre 1904 et 5 novembre 1905, à la Galerie des Machines à Paris pour les Fêtes de la Mutualité.

Agent à Bastia : M. Philippe Poggi

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00568

BOURSE DE PARIS

	19 oct.	20 oct.
Rente 3 p. 0/0 amort.	96,00	95,85
— 3 p. 0/0 ancienne.	96 05	96 05
		ex-coupon.

Baccalauréat

Marseille, 20 octobre.

M. Guitton, élève du Lycée de Bastia, a été déclaré admissible aux épreuves orales du baccalauréat sciences-langues (2e partie) devant la faculté des sciences de Marseille.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Tribunal civil de Corte

Paris, 20 octobre.

M. Henri Pierangeli, député, ancien substitut du procureur de la République à Bastia, est nommé président honoraire du tribunal de première instance de Corte.

Exposition Coloniale
DE MARSEILLE
L'Eau d'Orezza
Marseille, 20 octobre.

L'Eau d'Orezza vient d'être classée *Hors Concours* à l'Exposition Coloniale de Marseille.

C'est la plus haute récompense accordée aux Exposants.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1871

Paris, 20 octobre.

L'obligation portant le numéro 832.975 est sortie remboursable à 400.000 francs.

Les obligations portant les numéros 285 852 et 1.021.195 sont remboursables à 50.000 francs.

Le CONGRÈS Radical et Radical-Socialiste DE LILLE

Les délégués de la Corse

Lille, 20 octobre.

Le Congrès actuel de Lille est une manifestation publique importante, tout autant par la nature des questions qui y sont discutées que par le grand nombre des congressistes qui ont répondu à l'appel du Comité Exécutif.

Les groupes adhérents et les élus se réclamant du Parti radical, radical-socialiste, sénateurs, députés, conseillers généraux et d'arrondissement y prennent tous part.

Le Congrès, on peut d'ores et déjà le proclamer, — car ses travaux ne pendront fin que lundi ou mardi prochain, — sera l'expression fidèle de la puissance et de la vitalité du grand parti radical, radical-socialiste, seul arbitre désormais des destinées républicaines du Pays. Le mot d'ordre est : union pour les réformes et contre Rome.

La Corse est représentée par les quatre délégués de Bastia : MM. J. Ajaccio, avocat, président du Comité républicain ; C. Fabiani, ancien vice-président du Comité Exécutif ; André Augustin, publiciste, rédacteur au *Matin* ; Chevallier, avocat à la Cour d'appel de Paris.

L'état de santé DE M. CASIMIR PÉRIER

Paris, 20 octobre.

L'état de l'ancien président de la République est stationnaire.

M. Casimir Périer est atteint d'une grippe assez sérieuse et souffre, en même temps, de rhumatismes articulaires.

Le bulletin médical, communiqué dans la soirée, signale une légère amélioration, et un état moins douloureux.

MOUVEMENT DIPLOMATIQUE

Paris, 20 octobre.

Le mouvement diplomatique, depuis si longtemps annoncé, est enfin définitivement arrêté. Avant de quitter le ministère des affaires étrangères, M. Bourgeois l'a soumis à ses collègues et à la signature présidentielle.

M. Gérard, ministre plénipotentiaire à Bruxelles, est nommé ambassadeur à Tokio.

M. d'Ormesson, ministre plénipotentiaire à Athènes, est appelé à représenter la France auprès du gouvernement belge.

M. de la Soulinière, consul général de France au Caire, est nommé ministre plénipotentiaire et appelé à Athènes, en remplacement de M. d'Ormesson.

M. Merlou, ancien ministre des Finances, ancien député de l'Yonne, est nommé ministre plénipotentiaire à Lima.

M. de Peraldi, vice-consul à Xiang-Mai, est appelé aux mêmes fonctions à Erzeroum (Turquie d'Asie).

La Perte du *LUTIN*

Suspension des travaux de sauvetage

Biarritz, 20 octobre.

Un fort vent de Nord-Est souffle depuis ce matin ; dans la rade même la mer est très agitée.

Les travaux de sauvetage du *Lutin* ont dû être ainsi suspendus ; ils seront repris dès que le vent aura cessé.

Les condoléances

De toutes parts arrivent au ministère de la Marine et à la Préfecture Maritime de Toulon, des télégrammes de condoléances.

Le Ministre de la Marine d'Italie, le 1er Lord de l'Amirauté anglaise, le Lord-Maire, les officiers russes et de nombreuses personnalités des marines étrangères ont adressé leurs condoléances à M. Thomson.

UN BRUIT

Toulon, 20 octobre.

Depuis hier, un bruit très grave se répand dans Toulon. Il convient de ne l'accueillir qu'avec les plus expresses réserves.

Il paraîtrait que l'inhabileté du lieutenant de vaisseau Fépoux, commandant du « Lutin » était comme de tous ses chefs et de l'équipage.

On prétend même, qu'au cours de la dernière sortie, les matelots, redoutant une catastrophe, ne voulaient pas effectuer de plong'e et qu'il a fallu employer la menace pour les contraindre.

Cette nouvelle cause une très vive émotion.

Un prêtre avocat

Paris, 20 octobre.

L'abbé François Lebrun, du diocèse d'Angers, licencié en droit, vient de demander d'être admis, mardi prochain, à prêter le serment d'avocat.

C'est le premier prêtre qui portera la robe, jusqu'ici les ministres des cultes, reconnus par l'Etat, étaient considérés comme fonctionnaires, et ne pouvaient exercer la profession d'avocat. La loi de séparation fait disparaître, *ipso facto*, cet empêchement.

LA CRISE *ministérielle*

La démission officielle

Paris, 20 octobre.

La crise ministérielle est officiellement ouverte.

Le « Journal Officiel » publie, en effet, aujourd'hui, une note annonçant que tous les ministres ont remis leur démission collective entre les mains du Président de la République qui l'a acceptée.

Le RETOUR DE M. FALLIÈRES

Paris, 20 octobre.

Le Président de la République a quitté définitivement aujourd'hui le château de Rambouillet et rentrera dans la soirée à Paris.

Aussitôt arrivé M. Fallières recevra MM. Brisson et Antonin Dubost, qui ont été convoqués télégraphiquement.

Conformément à l'usage parlementaire, le président de la République demandera aux présidents de la Chambre et du Sénat de lui désigner le personnage ; oblique le plus en vue pouvant se charger de la formation du nouveau Cabinet.

D'autre part, M. Fallières fera, très probablement, appeler M. Clémenceau, dans la matinée de demain.

LE GÉNÉRAL PICQUART *Ministre de la Guerre*

La « Liberté » publie, aujourd'hui, une information sensationnelle. Ce journal prétend que M. Clémenceau a l'intention d'offrir le portefeuille de la guerre à M. le général de division Picquart, le grand défenseur d'Alfred Dreyfus.

Cette nouvelle est corroborée par un télégramme de la « Gazette de Francfort » annonçant que le général Picquart, actuellement en congé à Vienne, a été rappelé précipitamment à Paris.

Dès qu'elle a été connue dans les couloirs du Palais Bourbon, cette information y a provoqué une grande émotion, et était, dans tous les groupes, l'objet de commentaires passionnés.

Le rappel du général et les intentions de M. Clémenceau ont été confirmées, dans la soirée, par les amis de l'ancien ministre de l'intérieur. Il est donc très probable que M. Picquart sera chargé d'administrer le département de la guerre.

LES POURPARLERS

On assure que la crise actuelle durera une huitaine de jours.

M. Clémenceau devra, en effet, s'entourer de collaborateurs compétemment d'accord sur la solution à apporter aux différentes questions de l'heure actuelle et, notamment, sur les dispositions à prendre pour assurer efficacement l'application intégrale de la loi de Séparation.

Dans ces conditions, une semaine sera à peine suffisante pour l'élaboration d'un programme de gouvernement ralliant l'adhésion complète de tous les nouveaux ministres.

Dans la matinée M. Clémenceau a rendu visite à M. Antonin Dubost avec lequel il a eu un très long entretien.

Le président du Sénat aurait approuvé le programme que M. Clémenceau se propose de réaliser, et lui aurait promis tout son concours.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Paris, 20 octobre.

Dans la soirée la liste suivante circulait dans les couloirs du Palais Bourbon et du Luxembourg.

Clémenceau, président du conseil et intérieur ;

Briand, instruction publique et cultes ;

Stephan Pichon, affaires étrangères ;

Général Picquart, guerre ;

Thomson, marine ;

Viviani ou Cruppi, justice ;

Saint-Germain, colonies ;

Doumergue, commerce ;

Ruau, agriculture ;

Jean Dupuy, travaux publics.

L'Intransigeant prétend que M. Sarrault, sous-secrétaire d'état au ministère de l'Intérieur sera pourvu d'un portefeuille, et qu'il sera remplacé par M. Cheron, député du Calvados.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

CRONSTADT

Arrestation d'un soldat terroriste

Saint-Pétersbourg, 20 octobre.

La police de Cronstadt a arrêté un soldat qui portait une bombe. L'engin, d'une force énorme, était destiné à être jeté sur l'édifice où siège la Cour Martiale.

Plusieurs soldats ont été arrêtés comme complices, ainsi qu'une femme.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Joseph Pietri ; M. et Mme Pepito Pietri et leurs enfants (Vasco) ; M. et Mme Philippe Pietri ; Mlles Amélie et Raphaella Pietri ; M. T. Marcenetti et ses enfants ; M. et Mme P. L. Pinelli et leurs enfants ; M. et Mme Maxime de Montigentile et leurs enfants ; Mme veuve Carmen Pietri et ses enfants (Vasco) ; Mme veuve Julie Pietri ; M. P. F. Pietri ; Mlle Virginie Pietri ; M. et Mme Lagomarsini et leurs enfants ;

Les familles Pt. Natali, Rasini, Vecchini, Vve Frattinelli, instituteur, Amadei, Defendini d'Olmeta, Pietri, Matteï de Nonza, Pietri de St-Florent, Tiana, Scutenaire d'Olatta, Orsini, Sentini, Bertoni de Canari, Sollacaro d'Ogliastro, T. Marcantetti de Canari, de Moretti Genilie de St-Florent, Pinelli-Calvelli de Patrimonio, Salvatori de Cateri, Mejan, Mastini, Vivoni de Vasco,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Julie Pietri

leur fille, sœur, belle-sœur, nièce, cousine et alliée, décédée à Olmeta, le 17 courant, dans la 23e année de son âge.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de l'estomac, de l'intestin, de l'œsophage, de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de les guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la bienfaisante d'un vieillard.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. Vincent, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les explications demandées.

MADAME BRUNINI-CERESA
Modiste — Via Paoli, 27, au 1er

A l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'à partir du 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de splendides modèles de toutes les créations pour la saison Hiver, provenant des premières maisons de Paris.

Elle espère que ses clientes voudront l'honorer de leurs visites comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution des ordres lui confiés et au fini soigné du travail.

Prix très modérés

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des
CHEVEUX de Mme
S. A. ALLEN

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle restera en vente, à partir du 2 septembre, les marchandises ci-après, puisqu'elle compte :

Sucre raffiné : en pains ou sans, à l'entrepôt d'octroi, fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers, St-Louis, fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pour les cultures : Sucre de Paris, marque Say, en paquets de 1 k., morceaux réguliers, 0,75 le kilo ; la boîte de 5 kil. 3 fr. 60.

Spécialités de cafés Moka, Ceylan, Porto Rico et Mexique à 2 fr. 50 et 2 fr. 80 le k.

Chocolat Menier, 0,50 et 0,40 la tablette.

Chocolat Poulain : 1re couleur orange, 0,60 ; Canari, 0,35 la tablette ; couleur jaune, 0,45 les deux tablettes.

Sel gras des fins d'Hyères, 11 à 11.50 les 100 kilos.

Sel fin de table de 15 à 16 fr. les 100 k.

Farine de extra blanche, 14.50 les 100 k.

Repasse bonne, 13 50 à 13 50 les 100 k.

Orge du pays, 18.50 les 100 k.

Gruau, 13 50 à 14 fr. les 100 k.

Avoine du pays, 19 à 20 fr. les 100 k.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Pétrole Atlas, 12 fr. la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Asphalte pour motocyclistes et automobilistes, 0 90 le bidon de 5 litres.

Muscat sec à 1.75 la bouteille.

Malaga et Muscat doux de marque 1.50 la bouteille.

Vin rouge de table vieux 0,50 et 0,60 la bouteille.

Facture Coll. Dagnac, Camelin, Giannotti.

M. Elvio Mazzoni
réparateur-mécanicien de cycles, ouvrier ébéniste chez M. Petit frères.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERUCCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et molets fabriqués exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERUCCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Envoi franco sur demande en Prospectus contenant détail et attestations

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre. Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Verdaris-Cesar. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Berge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuiles — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à Solives: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Dépôts aux Magasins Généraux 5 Boulevard de Gardo, 5

RELIGIEUSE Jeune servante pour petite famille soignée présentée par Mlle Ev. Maison Bastia, 4 Novembre.

Accord et réparation de Piano

E. MATHIEU
Rue de l'Opéra, 14 et 16, au premier

A VENDRE

Fonderie, fers neufs et usagés de toutes dimensions à des conditions avantageuses.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de Becs, Manchons et Bitchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien des Appareils. — Travail soigné et garanti

Le Directeur Gérant,
Jean CRAMBERT.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
de Lyon
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
82 Paoli, 82, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison un cercle muni d'un moteur électrique actionnant [illegible]

MESDAMES

Vous économiserez rigoureusement
100 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez suivre nos modes au journal de Modes
« LA SAISON »

Le seul au Monde donnant par numéro environ 400 GRAVURES INÉDITES de Modes, soit : C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Dames* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe se publie sous trois formes, ce qui permet de se laisser entre toutes les mains. Modestes et Tranquilles ou élégantes et mondaines 6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons et un Phénomène en couleurs.

Spécimen fac-similé gratis, 8, 30, rue de Lille, Paris

CHOCOLAT MENIER

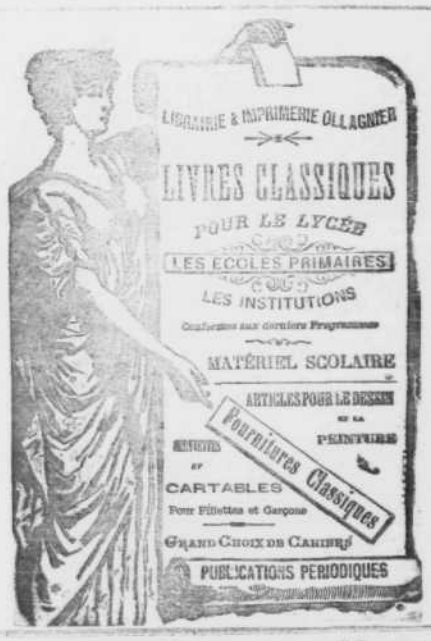

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie
Cours fondés en 1903 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement privé de la ville, le seul aussi où les cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, ou l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Installé au point Nord, au bord de la mer, vue splendide sur la baie, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Enseignement
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS
Succès pour l'année scolaire 1904-1905
4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
4 Admissions à l'Ecole Normale sur 3 ;
10 Parents supérieurs sur 16.
Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Veines, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHORREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXIIe ANNÉE. — N° 288 LUNDI 22 OCTOBRE 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petites Annonces, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Nécrologie, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENTS (Départements et Colonies)
Un an ... 20 fr. — Six mois ... 10 fr. — Trois mois ... 5 fr.
Tous mandats, ou valeurs faites à notre ordre.
Le Journal ne répond pas des manuscrits remis.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

00569

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Alexandre
Saint à Bastia (officiel) :
Lever du Soleil, 6 h. 46 m. — Coucher du Soleil, 4 h. 49 m.
Premier quartier le 24. — Pleine Lune le 31
Fête de Demain : Saint Jean de Cap.

21 OCTOBRE

Les Curiosités de la Semaine

~~~ Il existe à Meissen, en Saxe, un club de nageurs dont le président vient d'avoir une idée abracadabrante.

Il a offert aux membres de son club un banquet dont les convives garderont longtemps le souvenir.

Une table luxueusement servie fut dressée au centre du bassin de natation.

Les invités se jetèrent à l'eau et déjeunèrent en nageant, servis par des garçons qui, du bord, apportaient les plats à la nage.

Des toasts furent échangés, au dessert, entre les nageurs orateurs, aux applaudissements frénétiques d'une centaine de personnes qui avaient été invitées à assister à un spectacle aussi rare que peu banal.

~~~ Le ministère de l'agriculture, trouvant que mesdames les poules en prennent trop à leur aise avec leurs obligations professionnelles, vient de prendre des mesures pour les obliger à pondre.

Selon les prescriptions du département de l'agriculture, il leur faut du mouvement avant tout. Des indications sont encore fournies sur le régime qu'il convient de faire suivre aux habitants des basses cours.

Chaque poule affirment les spécialistes, arrivera ainsi à pondre un œuf au moins par jour, sauf les dimanches, car le repos hebdomadaire est de rigueur.

J'allais oublier de vous dire que ceci ne se passe pas en France, mais en Amérique...

Peut-être vous en doutiez-vous ?

~~~ A propos de pieds.

Il y a une question des pieds en Chine. On rapporte que l'Impératrice douairière est entrée dans une violente colère en apprenant qu'on n'observait pas universellement l'édit par lequel elle invitait les pères et les mères à ne pas comprimer les pieds de leurs filles.

Le grand conseil va promulguer une ordonnance déclarant toutes fonctions publiques fermées à ceux dont les filles auraient les pieds comprimés.

~~~ Après le club des suicidés, le club des dormeurs. Il est aussi original, mais plus sympathique. C'est à Londres qu'il fonctionne, et un confrère anglais nous en donne la description suivante :

« J'entre. Silence complet. On m'introduit dans un premier salon, meublé avec une simplicité toute spartiate. Sur des fauteuils, une douzaine d'individus dorment d'un profond sommeil. Autour de quelques tables, d'autres jouent aux dominos, silencieusement — les tables à jeu sont garnies d'épais coussins. — Ils chuchotent à peine.

» Au premier étage, les salles sont meublées de lits de camp où je rencontre d'inquiétantes dormeuses.

» Au deuxième étage, d'autres dormeurs encore, des dormeurs sérieux ceux-là, car on a fait tout compléter dans les chambres où ils reposent, bien que tous soyons en plein midi.

» Je m'informe. Je suis dans un club de pochards, qui habitent tous dans les faubourgs, et c'est ici qu'ils viennent faire la sieste entre deux distributions. »

Cela vaut mieux que de la faire pendant les heures de travail. Qu'en pense M. Bérard ?

~~~ S'il faut en croire les journaux anglais, la Petit parabra, le 1er décembre, dans un dernier concert, à l'Albert-Hall, puis prendra sa retraite... La célèbre artiste chante depuis quarante-six ans. A son âge, vraiment, on peut enfin renoncer aux joies du théâtre.

Née à Madrid, de parents italiens, le 19 février 1845, transportée, encore au berceau, en Amérique, elle connut, dès l'âge de sept ans, des succès d'enfant prodige ; puis, après huit années de sévères études, des triomphes de cantatrice. Ses débuts dans *Lucie de Lamermoor* datent du 24 octobre 1859. Le 14 mai 1861, dans le rôle d'Amine, de la *Somnambule*, elle enthousiasmait un auditoire londonien. Dès lors, Rossini, Meyerbeer la considéraient comme créée par le ciel au vue de leurs œuvres, et ne se lassèrent pas d'écrire pour elle.

De 1861 à 1884, elle a tiré annuellement de son art 750 à 875 000 francs. En 1888, au tournée dans l'Argentine lui rapporta 1.250.000 francs. Elle a amassé plus de 18 millions durant ses cinquante années de gloire.

Riche, elle eût pu être libre ; or, elle s'est mariée trois fois.

~~~ La Pauvreté des Riches.

Il n'est bruit, en ce moment, en Amérique, que de la pièce de théâtre que M. Henry Clews, fils du multi-millionnaire banquier Clews, de New-York, vient d'écrire, en collaboration avec M. Fernand Bernard, et qui met en scène M. Rockefeller sous le nom de Thomas Tips. *La Pauvreté des Riches* est une satire du célèbre milliardaire.

Les journaux d'Amérique s'occupent longuement de ce petit drame, dont la tendance socialiste a ému la haute société. On prête même au roi du pétrole l'intention de faire interdire les représentations de l'œuvre dans l'Union. Tout cela présage, à New-York, une saison théâtrale des plus mouvementées.

Il n'est pas banal, assurément, de voir des milliomnaires écrire : *La Pauvreté des Riches.*

~~~ Il ne manque pas, chacun le sait, d'appareils avertisseurs spéciaux, tous fort ingénieux, destinés à prévenir les cambriolages. Ce sont généralement des sonneries électriques qui, entrant en branle à la moindre tentative d'effraction, jettent l'alarme à la ronde et permettent de pincer les malfaiteurs en délit.

Mais je doute qu'on ait jamais imaginé, en ce genre, rien de plus original que le « truc » qu'un négociant d'une petite ville vient de concevoir. Il a installé dans son magasin un phonographe minuscule, disposé de telle sorte que si l'on essaie d'ouvrir, sans connaître le secret, une porte ou une fenêtre, l'appareil entre en mouvement. Aussitôt le phonographe se met à hurler, d'une voix de stentor assez forte pour réveiller tout le quartier : Au voleur ! A l'assassin ! Au feu !

Le tout, sans préjudice du fonctionnement d'un fil communiquant avec un timbre placé au-dessus de lit du patron ; votre, le cas échéant, avec le téléphone du poste de police le plus proche.

Les voleurs n'ont pas plus tôt entendu ce tintamarre qu'ils s'empressent de prendre leurs jambes à leur cou, sans demander leur reste.

Causerie Maritime

Emploi de la Turbine dans la marine du commerce

L'application des turbines à vapeur à la propulsion des navires va s'accentuant de plus en plus.

L'Angleterre qui, à ce jour, possède déjà une flotte de plus de 35 bâtiments de commerce munis de turbines Parsons tient la tête du mouvement. Le Gouvernement Belge, en dehors de la « Princesse Elisabeth », va commander prochainement deux autres bateaux semblables.

Le Japon, les Etats-Unis, etc., emploient également ce mode de propulsion.

En France, où l'on avait reproché à tort aux grandes Compagnies de navigation de ne laisser devancer dans la voie du progrès, nous avons inscrit un paquebot mû par turbines. Ce fait est d'autant plus à signaler que l'Allemagne en débute de sa marine militaire, ne possède pas encore de bateau de commerce à turbines.

En effet la Compagnie générale Transatlantique a décidé la construction d'un paquebot destiné à assurer le service entre Marseille et Alger. Ce paquebot commandé aux chantiers de l'Atlantique à Saint Nazaire-Penhoet, sera muni de turbines Parsons qui sont actuellement en construction dans les ateliers de la Compagnie Electro-Mécanique au Bourget.

Ce paquebot aura les dimensions suivantes :

Longueur entre perpendiculaires	115m. 00
Largeur hors bord	12m. 10
Tirant d'eau arrière	6m. 10
Tirant d'eau avant	4m. 60
Déplacement	4.520 tonnes.

La vitesse normale sera de vingt nœuds et les turbines développeront une puissance de 10.000 chevaux environ.

Ces dernières seront au nombre de cinq savoir :

Une turbine principale à haute pression

Deux turbines principales à basse pression renfermant chacune une turbine pour la marche arrière.

L'examen des tableaux comparatifs consommation sur bateau dont l'adoption a été décidée par la Compagnie, montre [illegible]

Les trois hélices auront chacun 1m. 90 de diamètre et tourneront à 160 tours.

Nous espérons que les grandes Compagnies françaises abandonneront de plus en plus le service, en faveur duquel à [illegible] la vapeur, [illegible] les avantages sont actuellement reconnus.

Nous apprenons en outre que la Compagnie Anglaise « Thomson-Houston Cie of New Zealand », qui possède déjà deux bateaux à turbines, vient d'en commander deux autres de [illegible] grandes dimensions.

De même, la « Cyphius Hill steamship Cie » vient de mettre également en chantier 2 navires qui seront munis de turbines Parsons.

Le succès des turbines Parsons [illegible] de plus en plus, à mesure que les résultats obtenus par les paquebots qui les ont adoptées sont connus.

Ces nouveaux moteurs occupent moins de place que les anciennes machines, particulièrement dans le sens de la hauteur, ils exigent moins de personnel mécanicien, de graissage moins de charbon, et, avantage qui est loin d'être à dédaigner, ils ne donnent [illegible] de vibrations.

Nous avons vu [illegible] grande stabilité de la plateforme des vaisseaux, d'où [illegible] qu'il résulte un roulis moins prononcé, un mouvement plus doux, plus naturel [illegible] ressentait autrefois, ainsi qu'un moindre balancement de la mâture, avec [illegible] qu'elle apporte au [illegible] de la route.

Ces avantages ont été confirmés par les essais récents de plus grand et de plus puissant des navires anglais.

Nous lisons en effet dans un journal anglais « Le Petit Marseillais » du 14 octobre [illegible] de cette année :

« A l'heure présente, le qui nous le dit des Anglais, c'est tout simplement le record des mers [illegible] qui vient d'être battu. Il [illegible] le monde a pendant 8 heures à bord de nos [illegible] Avec cela on a pu maintenir la grande stabilité de la plateforme des vaisseaux, d'où [illegible] qu'il résulte un roulis moins prononcé, un mouvement plus doux, plus naturel [illegible] ressentait autrefois, ainsi qu'un moindre balancement de la mâture, avec [illegible] qu'elle apporte au [illegible] de la route.

» C'est donc bien [illegible] les Anglais ont d'autant plus le droit d'être fiers, que le « Dreadnought » n'a pu [illegible] à vaincre, d'une manière [illegible] que leurs navires à turbines, et cette expérience faite depuis plusieurs années à l'étranger, sur des navires de moindre importance, fût [illegible] des doutes dans l'esprit des techniciens. Maintenant tout le [illegible] est levés : « la machine à vapeur de l'avenir, » aussi bien sur les « paquebots rapides » que sur les gros « cuirassés de guerre » sera à marcher à [illegible]

L.

Dans les Airs

M. Gabriel Hanotaux, qui s'intéresse si passionnément à l'évolution de la vie moderne, trace, dans le dernier numéro des Annales, un séduisant tableau des jours que prochainement à l'humanité la première conquête du royaume des airs. Empruntons ces lignes à la curieuse étude du brillant académicien :

L'homme, au comme le gamin, se naissent comme ailes au [illegible] du grand [illegible]
~~~

Ce que disent les Journaux

La Lanterne

Sur le congrès radical :

« Voilà où nous en sommes. Le parti radical, l'adversaire traditionnel de l'Eglise catholique depuis vingt-cinq ans, celui qui a dépensé tant d'efforts pour lutter contre elle, en est arrivé aujourd'hui à baiser dévotement son œuvre, à l'heure où il n'y a plus qu'à faire passer dans les faits les principes qu'il a toujours démentis et qui sont devenus la loi. De quelques guirlandes oratoires qu'on la décore cette politique détestable n'a qu'un nom : elle s'appelle une reculade ».

La Libre Parole

Sur les relations franco-anglaises :

« Il n'en est pas moins évident qu'à force de flirter avec l'Angleterre et recevoir des hordes-navires, nous finirons par signer une convention militaire, et qu'une fois la convention signée, il faudra bien que nous marchions si l'Angleterre juge que les intérêts de son commerce exigent que l'on fasse la guerre. Nous ne pouvons que conjecturer sur ces choses, car, pour deviner ce que nous réserve 1901, il faudrait pouvoir regarder dans la prunelle d'Abdul Hamid, dans la gorge toujours menacée de Guillaume et dans le cerveau de Clémenceau ».

Le Matin

A propos de la catastrophe du « Lutin » :

« Les récriminations ne serviraient à rien. Ce qu'il faut demander, c'est ceci : « Va-t-on désormais installer dans les ports où opèrent ces douteuses machines des appareils de sauvetage permettant de les remonter rapidement à la surface ? » Dans un pays où l'on rêve de cuirassés coûtant entre 40 et 65 millions, lesquels cuirassés, proublement, ne servirent jamais à rien si représentent simplement une prime d'assurance contre les risques de guerre, on pourrait consacrer quelques centaines de mille francs à l'installation de moyens propres à sauver les sous-marins. Autrement, il est par trop cruel d'exiger que de malheureux marins s'enferment, sous prétexte de manœuvres, dans ces cercueils aquatiques ».

Le Petite République

« L'esprit reste désorienté en présence de cette lutte de l'homme contre les éléments, et l'on en vient à se demander si l'art de la guerre comporte de telles nécessités, d'autant plus que l'emploi des sous-marins n'a jusqu'ici été expérimenté qu'à l'occasion de manœuvres n'ayant de la guerre que l'apparence. Que deviendraient dans une lutte réelle entre deux flottes ennemies ces tristes jouets que le moindre accident emporte au fond de l'eau ? Ils seraient probablement condamnés à l'impuissance, et le seul avantage de la nation qui en aurait beaucoup construit, serait une grosse dépense inutile ».

L'Humanité

La politique ministérielle :

« Quoi que puisse dire M. Clémenceau, la voilà en route vers la présidence du Conseil. La campagne de banques qu'il a entreprise à la veille de la rentrée du Parlement le désigne pour le premier rôle. Les uns le pousseront à la présidence du Conseil parcequ'ils attendent le lendemain de ses crises. Lui, il s'aperçoit à mesure qu'il monte qu'il n'y a rien à faire là-haut et comme il ne lui suffit pas de monter, il en dégoûte. Il s'en prend à nous, qui n'en pouvons mais ».

L'Autorité

Sur M. Clémenceau et l'Angleterre :

« Le commandité de Cornélius Herz, le co-empoisonneur de Jacques de Reinach, n'ayant pas été écrasé sous le talon qui, un moment, le tint plat comme une vipère Edouard VII lui a fait la courte échelle. Et le voilà promenant sa revanche triomphale du lounge et du marais vendéen qui l'a vu naître, pour le malheur de son pays, aux golfes de la Côte d'Azur, ainsi puni de ne l'avoir pas jeté aux poissons de la Méditerranée ».

Le Siècle

« D'abord, M. Clémenceau parle de lui à la troisième personne tout le temps, comme les enfants : « Vous savez, bébé est fâché ! Bébé n'est pas content ! On a fait du bobo à bébé ! ». C'est adorable, mais pas plus que certaines phrases du discours de Cognilis : « Quand vous entendrez dire que le citoyen Clémenceau a fait un pas en avant, vous pouvez être certains qu'on ne lui en fera pas faire la moitié d'un en arrière ! ». C'est du bon Cyrano avec son panache, il faut d'ailleurs rendre justice à la politique que préconise M. Clémenceau, qui consiste à laisser les églises ouvertes, qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas d'associations cultuelles. Je crois que la lutte que l'Eglise et l'Etat mènent ensemble sera pleine de coups fourrés et lertile en épisodes semblables à celle-ci, qui fit florès lors de la guerre d'Italie ».

Brevet supérieur

(Jeunes Filles)

Les examens pour l'obtention du brevet supérieur des jeunes filles s'ouvrira le lundi 22 octobre.

Les examens auront lieu comme d'habitude au lycée. Les aspirantes sont convoquées pour 7 heures et demie du matin. Entrée par la rue de la Miséricorde.

Les aspirantes trouveront à notre librairie les fournitures qui leur sont nécessaires.

COURSES DE BASTIA

Résultats du 21 octobre 1906

LES GAGNANTS

Prix de la Cie Fraissinet et de la Cie des Chemins de Fer 250 frs.

dont 150 francs offerts par la Compagnie Fraissinet et 100 francs par la Compagnie de Chemins de Fer Départementaux.

200 francs au premier ; 50 francs au second.

Course au trot attelé ou monté pour tous chevaux, à partir de 4 ans. Poids : 4 ans, 62 kil. ; 5 ans, 65 kilos ; 6 ans, 67 kilos ; 7 ans et au dessus, 70 kilos. Poids libre pour les chevaux attelés. Les chevaux d'origine corse avanceront de 200 mètres. Entrée : 10 francs (au fonds de courses). Distance : 3.480 mètres environ.

1er Prix : *Coco* à M. Chipponi.
2e » *Pauline* à M. Neviani.

Prix du Conseil général, 1.000 fr.

700 francs au premier, 200 francs au second, 100 francs au troisième.

Course plate pour tous chevaux de 3, 4, 5 et 6 ans, nés et élevés en Corse et issus de juments nées et élevées en Corse. 3 ans, 54 kilos ; 4 ans, 62 kilos ; 5 ans, 64 kilos ; 6 ans, 67 kilos.

Les chevaux inscrits sur la liste officielle des chevaux du Demi-Sang, recevront 2 kil. de décharge. Entrée : 25 fr. (au fonds de courses). — Distance : 2.000 mètres environ.

1er Prix : *Bayard* au Comte Forcioli-Conti.
2e » *Paladin* à M. Usciati.

Prix des Dames

Steeple chase militaire de 3e série, un prix d'une valeur de 100 francs au premier, un prix d'une valeur de 75 francs au second, un prix d'une valeur de 50 francs au troisième.

Pour sous-officiers de l'armée active, montant des chevaux de troupe n'ayant jamais gagné de course à obstacles autre que des steeple-chases militaires de 3e série. Poids commun : 77 kilos. — Distance : 2.500 mètres environ.

1er Prix : *Bretagne*, au brigadier-fourrier Corteggiani, du 38e d'artillerie.
2e » *Ceylan*, au maréchal-des logis Devichi, du 38e d'artillerie.

Prix du Demi-Sang, 300 francs

200 francs au premier, 100 francs au second, 50 francs sur les entrées au troisième, le surplus des entrées au premier.

Course au trot monté ou attelé pour tous chevaux de 4, 5 et 6 ans, nés et élevés en France.

Poids : 4 ans, 62 kil. ; 5 et 6 ans, 67 kil. Poids libre pour les chevaux attelés. Les chevaux d'origine Corse avanceront de 200 mètres. Entrée : 10 francs. — Distance : 3.880 mètres environ.

1er Prix : *Douteux*, à M. Bernacchi.
2e » *Chéri*, à M. Fabre.

Prix de Consolation, 300 francs

dont 100 francs offerts par la Société de Champlain, 100 francs par la Société Corse et 100 francs par la Société Livenstein et fils.

200 francs au premier, 100 francs au second.

Course plate pour tous chevaux de 3, 4, 5 et 6 ans ayant couru dans le prix du Conseil général à l'exclusion du gagnant. Poids : 3 ans, 60 kilos ; 4 ans, 62 kilos ; 5 ans, 64 kilos ; 6 ans, 67 kilos. Les chevaux inscrits sur la liste officielle des chevaux de Demi-Sang, recevront 2 kilos de décharge. Entrée : 10 francs (au fonds de courses). — Distance : 1.500 mètres environ.

1er Prix : *Paladin*, à M. Usciati.
2e » *Fiametta*, à M. Zonza.

Mairie de Bastia

CRÉATION
d'un Bureau d'Hygiène municipal

M. le Maire donne avis aux personnes qui seraient aptes à remplir les fonctions de Directeur du Bureau d'Hygiène (emploi créé par délibération du 9 octobre 1906), qu'elles doivent adresser leur demande, accompagnée de leurs titres, à M. le Ministre de l'Intérieur, conformément à l'article 2, du décret du 3 juillet 1905.

Bastia, le 21 octobre 1906.

A. GAMBIS.

Petite Gazette

Variations barométriques du 21 octobre

Thermomètre : 1 heure du matin 16.5 ; 4 midi 20 ; 8 heures du soir 17 ; Maxima 20.6 ; Minima 12.5.

Baromètre : 7 heures du matin, 766 mm. ; midi, 766 mm. ; 8 heures du soir, 766 mm.

Vent. — Dans le matinée, calme. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluie tombée : 2.5 m. de matin ; 6 mm.

Nouvelles judiciaires

M. Fatiemos, président du tribunal de première instance d'Oran, est nommé président du tribunal de première instance du Havre.

Le Paris Mutuel

Soit on a quels chiffres s'élèvent les sommes engagées au pari mutuel sur nos champs de courses ?

Le record vient d'en être fait depuis 1902 jusqu'en 1903 inclusivement. les comptes n'ayant pas été arrêtés depuis cette date par les services de la statistique, et on est arrivé au joli total de 2 milliards 169 millions 498.778 francs !

L'Etat a prélevé là-dessus, pour sa part, 65 millions 100.437 francs 75 centimes.

Ces chiffres sont déjà par eux-mêmes d'une belle éloquence ; mais si l'on compare, année par année, les sommes engagées par les parieurs, on constate qu'elles suivent une progression ascendante telle que la différence est, entre 1902 et 1903, par exemple, de 75 millions.

L'année la plus forte a été, dans cette période, celle qui a précédé l'Exposition : en 1899, en effet, les guichets du pari mutuel n'ont pas reçu moins de 241 millions 699.575 francs.

Postes et Télégraphes

Nous apprenons avec plaisir que MM. Angeli Etienne et Lota Benoit ont été reçus au concours des postes et télégraphes qui a eu lieu dernièrement à Tunis.

Nous adressons à nos jeunes concitoyens toutes nos félicitations.

Télégraphie sans fil

Le docteur Branly, qui est le véritable inventeur de la télégraphie sans fil, vient de faire une nouvelle découverte qui complète la première.

Jusqu'ici, la télégraphie sans fil eût été inutile en cas de guerre, car il était facile, par l'émission de fortes étincelles dans la région des télégrammes, de troubler les ondes hertziennes qui portent les communications et d'en rendre les manifestations incompréhensibles.

Le docteur Branly a trouvé un appareil qui met hors de cause les troubles accidentels et rend la télégraphie sans fil praticable même en pleine bataille.

Si les expériences auxquelles on soumettra sans doute cet appareil donnent gain de cause à l'inventeur, il faudra rendre justice à ses mérites, mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

Marconi, qui a simplement imaginé l'appareil transmetteur et récepteur de la découverte du docteur Branly, a été acclamé en Angleterre et en Italie ; il a fait une fortune considérable et il a eu tous les honneurs.

La différence de traitement est vraiment trop sensible.

Nos torpilleurs

Les contre-torpilleurs *Orage* et *Eclair* ont mouillé samedi au Vieux-Port.

Ils effectueront demain des exercices de pilotage, au large de Bastia, et repartiront jeudi pour Ajaccio, en même temps que l'escadre.

Pochards

Les nommés D. Jacques et M. Jean, après avoir bu force *apéritifs*, se sont pris de querelle sur la place d'Armes, et ont échangé force coups de poings.

La police survenant leur a dressé procès-verbal.

Institution Rinaldi

Les cours préparant au brevet supérieur reprendront à l'Institution Rinaldi, aujourd'hui lundi, 22 octobre

Mari irascible

Le nommé L..., douanier en retraite, vit séparé de sa femme qui, fatiguée de supporter ses mauvais traitements, ne veut pas reprendre la vie commune. L. voudrait la contraindre à revenir au foyer conjugal. Ne pouvant y parvenir par la douceur, il emploie la violence.

C'est ainsi que l'inspecteur Ristori l'a surpris, hier, dans l'après-midi, frappant de forts coups de pieds contre la porte du logis de sa femme, tout en vociférant de sottises cette dernière qui n'était peut-être même pas à la maison.

L..., tenant un couteau à la main, voyant approcher l'inspecteur Ristori, il s'est empressé de prendre la fuite, ce qui lui a évité de coucher au violon municipal, mais non d'être l'objet d'un procès verbal.

On demande

Une bonne, sérieuse, pour ménage, connaissant quelque peu la cuisine. S'adresser au bureau du journal.

A louer

1. Un appartement composé de 10 pièces, au 1er étage, jolie situation, ayant vue du côté de la place Saint-Nicolas.

2. Un appartement composé de 9 pièces, sis au 1er étage, ayant vue du côté du Bd Paoli.

3. Un magasin, du côté de la place Saint-Nicolas.

4. Un magasin, ayant trois portes d'entrée du côté du Bd Paoli, le tout dépendant de la maison Fantazzini, sise à Bastia, 15, place St-Nicolas.

S'adresser à M. Pierre Zannini, comptable, Maison L. N. Matei et Cie.

Avis

A louer une petite propriété avec maisonnette près du couvent Saint-Antoine.

Mots de la fin

Vulgarisateur :

Dialogue surpris dans une plage mondaine entre un baigneur et son médecin :

— Au moins, votre femme prend-elle de l'exercice ?

— De l'exercice ? Je crois bien... Elle change de toilette dix fois par jour.

Dans tous les magasins Parisiens, s'ouvrait, ces jours derniers, l'Exposition des Nouveautés d'hiver.

Le succès a été pour le PRINTEMPS, où la nouvelle direction LAGUIONIE & Cie, avait mis à profit les vacances pour réaliser encore de nouveaux progrès.

Les rayons de Robes, Corsages, Peignoirs, Modes, Fourrures ont été organisés sur le principe suivant : offrir des articles aussi soignés que les meilleures maisons spéciales et à des prix infiniment plus avantageux.

Un rayon de Costumes Tailleurs sur mesure et un atelier de Fourrures ont été créés. On admirait particulièrement les exquis modèles de Robes et Costumes Tailleurs vendus à des prix invraisemblables de bon marché.

Ancien Café du Commerce
Boulevard Paoli

aujourd'hui LUNDI à 8 heures du soir et jours suivants

GRANDES REPRÉSENTATIONS
Cinématographiques
avec Spectacle varié

Prix des Places : 1 fr. 50 et 25 cent.

Institution
de Jeunes Filles
à Vico
Dirigée par Mlle ROSE LECA

Internat, Externat, Classe enfantine. — Education et instruction soignées. — Leçons de piano. — Travaux à l'aiguille. — Soins dévoués et constants. — Conditions d'hygiène irréprochables. — Cour spacieuse, jardin, parc.

La rentrée aura lieu le **2 novembre.**

M. CAMPILLI
Horloger-Electricien
Place du Marché

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que tout emplacement et toutes réparations pour sonnerie électrique seront exécutés avec soin et à des prix réduits, défiant toute concurrence.

CHOCOLAT MENIER

Grande Magasins du
PRINTEMPS
PARIS

La gravure ci-contre est extraite du Catalogue général des **Nouveautés d'Hiver**, qui vient de paraître, et dont l'envoi est fait gratis et franco sur demande affranchie adressée à

MM. LAGUIONIE et Cie
Grands Magasins du Printemps
PARIS

A partir de 25 fr., tous nos envois pour la Corse ont lieu franco de port jusqu'à domicile ou jusqu'à la gare la plus rapprochée.

Sont également envoyés franco, les échantillons de tous les tissus composant les immenses assortiments du *Printemps* : en Soieries, Lainages, Draperies, Indiennes, Toiles, Blanc, etc. ; mais nous prions de bien nous indiquer les genres et prix.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

L'escadre en Corse

Ile-Rousse, 21 octobre.

L'escadre active de la Méditerranée, sous le commandement en chef de M. le vice-amiral Touchard, appareillera demain pour Macinaggio, où elle mouillera.

Cette force navale, qui est composée des cuirassés d'escadre *Suffren*, *Saint-Louis*, *Charlemagne*, *Iena*, *Bouvet*, *Gaulois* et du croiseur cuirassé *Lalande*, ainsi que de plusieurs contre-torpilleurs, exécutera des exercices de tir dans la soirée du 22 et dans la journée du 23.

Le 24, l'escadre mouillera à Bastia.

DOUANES

Paris, 21 octobre.

Par décision ministérielle, parue aujourd'hui au « Journal Officiel », sont nommés préposés des douanes et affectés à la direction de Bastia : MM. Morellini, Romani, Giannessini, Pietri et Agostini.

Nouvelles Maritimes

Paris, 21 octobre.

Le « Journal Officiel » publie un avis annonçant que la démission de M. Castelli, maître de port de Calvi, est acceptée.

LE TRAITÉ COMMERCIAL
Franco-Suisse

Berne, 21 octobre.

La convention commerciale franco-suisse a été signée hier

Les représentants français pour l'échange des signatures étaient : MM. Revoil, ambassadeur de France ; Thiébaut, directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères, et Chapral, directeur au ministère du Commerce.

Inauguration d'un Monument

Paris, 21 octobre.

L'inauguration du monument de Maurice Rollinat a eu lieu ce matin, à 10 heures et demie, à Fresselines, dans la Creuse.

Cette cérémonie était présidée par M. Parsons, chef du Cabinet et délégué du Ministre de l'Instruction publique.

Le sculpteur Rodin, auteur du bas-relief, un certain nombre de notabilités parisiennes et de la région ont assisté à cette inauguration.

Un grand banquet a été offert au délégué du Ministre de l'Instruction publique.

M. Parsons a prononcé un discours qui a été fort applaudi.

L'arrivée de M. THOMSON à Marseille

Marseille, 21 octobre.

Le croiseur « Jeanne d'Arc », ayant à son bord M. Thomson, ministre de la marine, parti de Bizerte hier soir à 4 heures, est arrivé à Marseille aujourd'hui, à 5 heures de l'après-midi.

M. Thomson a pris le premier rapide de Paris.

Le général Picquart A PARIS

Paris, 21 octobre.

M. le général Picquart qui, comme nous l'avons annoncé hier, se trouvait en congé à Vienne, d'où il a été rappelé précipitamment est arrivé dans la matinée à Paris.

Il se confirme que M. Clémenceau veut lui confier le portefeuille de la guerre.

Le général Picquart serait disposé à l'accepter.

Les Morts du Jour

Le comte Gastaldi

Monaco, 21 octobre.

On annonce la mort de M. le comte Gastaldi, maire de Monaco, décédé subitement dans la nuit.

EN DANEMARK
Le départ du Roi de Grèce

Copenhague, 21 octobre.

S. M. Georges Ier a quitté aujourd'hui Copenhague, pour se rendre à Paris, où il rendra visite au président Fallières.

LA CRISE *ministérielle*

M. Clémenceau à l'Elysée

Paris, 21 octobre.

Après avoir conféré dans la soirée d'hier avec M. Dubost et Brisson, le président de la République a fait appeler, ce matin, M. Clémenceau, qu'il a officiellement chargé de constituer le nouveau Cabinet.

M. Clémenceau a accepté la mission qui lui est confiée par le chef de l'Etat.

Les premières démarches DE M. CLÉMENCEAU
Chez M. Bourgeois

Paris, 21 octobre.

Aussitôt après sa sortie de l'Elysée, M. Clémenceau s'est rendu au ministère des Affaires étrangères, où il a eu un long entretien avec M. Bourgeois.

L'ancien ministre de l'intérieur a prié son collègue de conserver le portefeuille des Affaires étrangères, qui demande, à l'heure actuelle, une très grande connaissance de la politique mondiale, et qui ne saurait, sans danger, être confié à des mains inexpérimentées.

M. Bourgeois ne s'est pas laissé convaincre et a refusé de faire partie du nouveau cabinet, objectant que sa santé ébranlée l'obligeait à prendre du repos pendant un assez long temps.

Chez MM. Sarrien et Antonin Dubost

M. Clémenceau s'est ensuite rendu chez M. Sarrien, puis chez M. Antonin Dubost, président du Sénat, avec lesquels il a eu de longs entretiens.

Tous les deux ont approuvé les grandes lignes du programme radical que M. Clémenceau a l'intention de réaliser, en s'entourant de collaborateurs partageant entièrement ses opinions sur tous les points.

M. Clémenceau aura dans la matinée de demain une entrevue avec M. Brisson. Avant d'avoir obtenu l'adhésion du président de la Chambre à son programme, le ministre de l'intérieur ne fera plus aucune démarche auprès de ses amis.

00570

La Perte du *LUTIN*
Les opérations de sauvetage continuent

Bizerte, 21 octobre.

Le vent, ayant un peu cessé, les opérations de sauvetage ont pu être reprises ; mais elles se poursuivent avec une grande lenteur, la mer continuant à être agitée.

D'autre part, les scaphandriers éprouvent de très grandes difficultés pour dégager la poupe du sous-marin, profondément enfoncée dans le sable, et aussi pour amarrer leurs chaînes, le torpilleur n'étant pas muni des boucles nécessaires prescrites pour tous les submersibles.

Le Sous-Marin est un immense cercueil

Bizerte, 21 octobre.

Par l'un des houblots entr'ouverts, les scaphandriers ont aperçu des cadavres flottant dans l'eau qui a envahi l'intérieur du navire.

Ces intrépides sauveteurs ont d'ailleurs renoncé à retirer les cadavres ; travail, excessivement difficile, étant désormais complètement inutile.

EN RUSSIE
LA RÉVOLUTION
WLADIVOSTOK
Terrible Sinistre maritime
300 victimes

Saint-Pétersbourg, 21 octobre.

Un sinistre maritime vient de se produire à Wladivostok.

Le steamer russe « Variag » sortant du port, a touché contre une mine flottante.

Un choc s'est produit qui a déterminé l'explosion du terrible engin. Le navire a été soulevé par une colonne d'eau, puis a immédiatement coulé, sans qu'il ait été possible d'organiser le moindre secours.

Deux cents passagers et les hommes de l'équipage ont péri.

M. Elvio Mazzoni

réparateur-mécanicien de pianos, ouvrier ébéniste chez MM. Petit frères.

MADAME BRUNINI-CERESA
Modiste — *Bd Paoli, 27, au 1er*

A l'honneur de présenter ses nombreuses et fidèle clientèle qu'à partir du 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles de toutes les créations pour la saison Hiver, provenant des premières maisons de Paris.

Elle espère que ses clientes voudront l'honorer de leurs visites comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution des ordres transmis et au fini soigné du travail

Prix très modérés

Grand entrepôt de Vins
CONSUL D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE : Rouge, 0,20 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.
DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.
VIN A DESSERT
provenant des meilleurs crus
0,60 à 1 fr. la bouteille (verre à rendre)
VIN DE CHIANTI (Italie)
1 fr. 25 la flasque de 2 litres (1/2 environ)
Vins mousseux 4 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 4 fr.
Vermouth de Turin à 4 fr. 50.
Vin de Malaga à 1 fr. 20.
Vin Madère, Cadenas, 1 fr. 50.
Apéritif « Le Pal » 1 fr. 25.
Quinquina « Pasquesi, » 1 fr. 20.
HUILE D'OLIVE pure garantie
4 francs le litre.
LIVRAISONS A DOMICILE
Conditions exposées pour la Corse
La Maison prête le matériel à titre gratuit.
Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de Pin laricio de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.
Bois de toutes dimensions sur commande.
Scieries de bois de pin, blanche à fer, le sec

Demander partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)
La plus Haute Récompense

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

N° 26. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA REINE DES GUEUX

par Paul MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

IX

A BON ENTENDEUR, BON REFUSEUR

— Seigneur baron, réplique-t-il, n'espérez pas m'intimider. Vous y perdriez votre peine. A mon âge, croyez-le, on est trop près de la mort pour avoir grand peur des vivants.

L'autre répète :

— Prenez garde ! Nous ne sommes pas ici loin de Florenac... Or, mon premier soin, en arrivant dans cette ville, sera d'aller trouver le bailli et de requérir l'appui de sa justice, pour l'arracher, de gré ou de force, ce que tu ne crains pas de me refuser...

Le doyen des Grands-Scorpions reprit sa place sur la terre qui lui servait de siège. Il était là comme sur un trône, le buste tendu, la tête droite, l'œil grand ouvert. Sa physionomie revêtait une sorte de majesté sauvage.

— C'est bien, fit-il avec défi : amenez contre nous tous les sbires de Florenac... Contre eux, contre le bailli, contre sa prétendue justice, nous avons une fallide sûre, fidèle, invincible : la montagne !... la montagne aux cimes inaccessibles, aux défilés infranchissables, aux gorges dans lesquelles cent hommes déterminés arrêteraient, écraseraient une armée toute entière, aux entrailles assez profondes pour dérober un peuple de fuyards aux recherches d'un monde de limiers !

Il ajouta, tandis qu'un sourire sarcastique creusait ses rides :

— Allez, les puissances supérieures, — quelles qu'elles soient, Dieu ou diable, — ont bien fait ce qu'elles ont fait. Aux forts, aux riches, aux puissants, aux heureux elles ont donné la plaine pour y dîner l'insolence de ses privilèges du hasard. Aux pauvres, aux opprimés, aux proscrits, aux gitanos, pour y abriter leur faiblesse, elles ont donné la montagne.

Christian ne contenait plus sa rage :

— Cette armée que tu braves, je l'aurai, grands-fi, et nous verrons quelle figure feront les bandits que tu commandes en face des soldats de Cosme II.

Pharum se croisa les bras sur la poitrine.

— Les bandits que je commande ne sont pas des soldats, c'est vrai... Ce sont encore moins des héros... Les soldats savent combattre. Mes bandits ne savent que fuir. C'est là leur force et leur triomphe !... Essayez de cuisir la poussière que le vent balaie de son souffle ! Tentez de former le main sur ce souffle lui-même ! Vous n'y réussirez jamais... Il en sera ainsi avec mes compagnons, c'est en vain que vous vous fatiguerez à les poursuivre sur les plateaux où les transportera leur vol d'aigle, à travers les abîmes qu'ils franchiront de leur pied de chamois et dans les retraites souterraines où ils se couleront avec la prudente souplesse du serpent !...

— Oh ! s'écria M. de Sarck, j'intéresserai à ma cause tous les princes de l'Italie !

— Eh bien, nous quitterons l'Italie !...

— Vous !

— Est-ce que quelque chose nous attache à ce sol, nous autres, éternels voyageurs, citoyens de l'immensité, sujets de notre volonté seule ? Est-ce que, pour nous retenir plutôt ici que là, nous avons des biens au soleil, des maisons où dormir, des temples où prier, une tombe où nous coucher à côté des nôtres ?... Non, nous n'avons rien de tout cela, rien qui nous gêne, rien qui nous retarde, rien qui nous lie !... Mais nous avons l'espace, qui est notre domaine, et la rapidité, qui est notre salut... Soit-on soulevé d'où nous venons ? On prétend que n'est de là-bas, dans le Midi, ou de tout là-bas, dans le Nord. Qui nous empêche d'y retourner ?... Oui, j'irai, que de vous livrer la douce et innocente fille, objet de vos convoitises et de vos machinations, par-dessus les pays parcourus d'une haleine et par-dessus les mers enjambées d'un bien, nous nous retrouverons dans les sables du désert ou dans les neiges du pôle, — habitués que nous sommes à respirer cet air embrasé des terres chaudes et cet air glacé des solitudes boréales qui dévoreraient quiconque rêverait de nous atteindre !

— Sbires de Dieu ! gronda le baron, vous n'en n'êtes pas encore là, mes maîtres !

— Et vous, vous êtes encore ici : ne l'oubliez pas, Excellence.

Le Pharaon montra l'espèce de crosse blanche qui était le symbole de son pouvoir :

— Je veux dire que, si je frappais le sol avec ceci, vous seriez englouti sur l'heure.

Le gentilhomme eut un sourd frisson et sa main chercha sous son manteau le poignée de sa rapière.

Pharum continua d'un accent dédaigneux :

— Oui, je sais, vous avez au côté une bonne de capitaine... Mais veillez à ce qu'elle ne quitte pas le fourreau... Autrement, craignez-le contenez sortiraient aussitôt de leur gaine...

Christian pâlit :

— Tu me laisserais assassiner ! s'exclama-t-il.

Un frémissement secoua le corps du vieillard, et une lueur farouche brilla sous la double touffe de sourcils épais et blancs comme ses cheveux, qui formait saillie au-dessus de son nez hardi et coupant comme un sabre :

(A suivre).

Cordonnerie Bastiaise

Eugène PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'honorer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle va vendre une série d'articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets qui elle mis en vente sont marqués au prix soudre et il est fait aucun rabais sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits des articles de toilette, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., brodées ou et soignés les titres

Sa devise est de vendre « bon et pas cher ».

Spécialité de [illegible] *Garantie* [illegible] *ce garanti 18 karats*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et la Forge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Agence des Magasins Généraux 4 Boulevard de Cardo, 4

Accord et réparation de Piano

E. MATHIEU

Rue de l'Opéra, 14 et 16, en premier

A VENDRE

Foudres, fats neufs et usagés de toutes contenances à des conditions exceptionnelles.

S'adresser à MM. L. M. Marbot et Cie.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 12, Boulevard Paoli, 12, Bastia

Vente de brûleurs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti

Le Directeur-Gérant,
L.G. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste
De l'école
MUCCIOLI

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, ainsi que le public en général, qu'il a transféré son cabinet de dentiste de la rue Miot au boulevard Paoli, 18, au 1er étage, maison Benedetti.

MESDAMES

Vous économiserez strictement
500 francs par an
sur la note de vos Tailleurs, et vous serez bien mises en prenant le Journal de Modes
« LA SAISON »
Le seul qui donne chaque année environ 1000 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Dames* y sont traitées d'une façon magistrale.
Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains. *Modestine Tranquillité* reflètent de ses modèles
6 francs par an au lieu de 12 francs, le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Travaux de Dames et un Patron.
Un numéro spécimen contre 30 cent. en timbres-poste. Paris

COURS SECONDAIRES

du Journal Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie

Cours fondés en 1888 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul seul et les Cours sont tenus par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur la ville, sur la mer, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
(Admissions à l'Ecole Normale sur 3 ;
10 Reçues supérieures sur 12.
Des inscriptions peuvent être prises pour les Cours supérieurs aux élèves de l'établissement.
Préparations spéciales au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Préférée à Toute
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

Un très grand nombre de témoignages sont rendus chaque année et ils concernent par l'usage des
PILULES DÉPURATIVES
du Docteur
GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifient le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Ulcères, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.
A la boîte avec la NOTICE DE LA SANTÉ
Exiger le nom du docteur GOLVIN sur l'étiquette
Se trouve à Paris, 19, rue Saint-Denis, 19
Prix : 2 francs

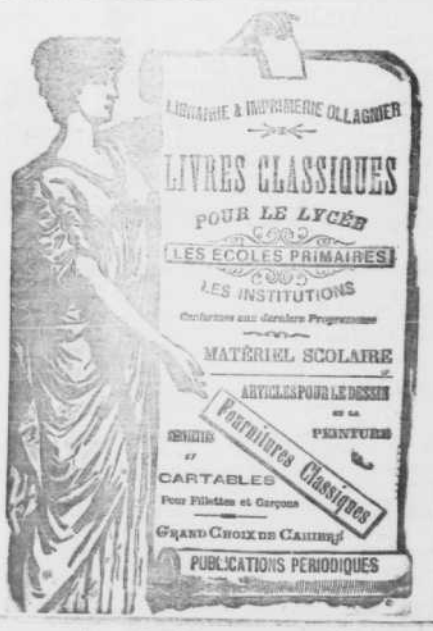

LIBRAIRIE & IMPRIMERIE OLLAGNIER

LIVRES CLASSIQUES
POUR LE LYCÉE
LES ECOLES PRIMAIRES
LES INSTITUTIONS
Conformes aux derniers Programmes

MATÉRIEL SCOLAIRE

ARTICLES POUR LE DESSIN
ET LA PEINTURE

CARTABLES
Pour Fillettes et Garçons

Fournitures Classiques

GRAND CHOIX DE CAHIERS

PUBLICATIONS PERIODIQUES

La Femme
MODES LECTURES
PATRONS GRATUITS

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
232 et 234
Rue Lafayette.
CATALOGUE FRANCO (200 pages)
Dépôt Général des PERLES CAFFARD

Aux tempéraments débiles offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, puis après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE. — N° 289

MARDI 23 OCTOBRE 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard de Paoli, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'urgence et logées aux Bureaux du Journal.
Petite Bastiaise, 1 fr. — Richmond (8 pages), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	16 »	8 »

Verser mandats, au moment même le poste en est.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Jean de Cap.
Soleil : (Heure nationale)
Lever, 5 h. 46 m. — Coucher, 4 h. 49 s.
Premier quar., le 24 — Pleine Lune, le 31
Fête de demain : Saint Gabriel.

22 OCTOBRE

UN AMOUR

Ils s'aiment. Je ne connais pas leur nom : Lui et Elle. Ainsi l'a voulu l'auteur d'un livre curieux, extraordinaire par son style, ses audaces. *Un Amour...*

***

Elle n'est pas une femme comme les autres. Les visites, les thés, les essayages, les flirts se heurtent à son dédain. Sa conviction est que dans son âme exaltée sommeillent de grandes possibilités. Et Lui, lui tout d'abord l'épave à laquelle son instinct s'accrocha.

L'ami n'est pas encore l'aimé. Il le sera bientôt...

***

« Avant de m'endormir, je t'envoie ma pensée tendre. Je baise ton front pour que la nuit soit calme, réparatrice des tristesses quotidiennes, préparatrice d'un beau jour de travail et d'attente. Le travail est joie ; l'attente est douleur, car les jours passés loin l'un de l'autre sont irrémédiablement perdus. Si beau que soit l'avenir, il ne les compensera pas. Dors en paix.

. . . . . .

» Je t'envoie des chardons poussés dans le sable, arrosés par l'écume salée. Il y en a de lourds au cœur sanglant, et de fins, dentelés et aériens, tout azurés. Essaie de retrouver, mêlé à l'odeur sauvage de la mer, le parfum voluptueux de mes doigts habiles qui, pourtant, à cette cueillette rude, se sont gemmés de rubis. Il me plaît de t'offrir ces fleurs, délaissées parce que redoutées. Leur devise m'agrée et je les aime. Elles sont fières, rigides, solitaires et dédaigneuses. Elles ne se laissent pas approcher, elles vivent nobles et pures. Reconnais-le et honore-les. »

***

« Travaille », lui écrit-elle. « Travaille. » Ce mot, dans le livre, tinte comme une cloche. Le dernier succès artistique de l'Aimé a fait lever toute une moisson d'enthousiasmes féminins. Et Elle, écoutant les louanges excessives, constate que la femme se courbe toujours devant ce qu'on lui dit d'adorer, que la femme n'est qu'une poupée désireuse de colifichets matériels et spirituels. Beaucoup, en apparence, se différencient des autres, elles se retrouvent aux résultats. Si quelques-unes aident l'homme, ce n'est que pour le pousser dans l'ambition de l'argent ou des honneurs. Mais elles ne savent pas supporter quelques privations, la douleur ; elles ne savent pas infliger la douleur belle, celle qui, passée au crible et à la fécondation du cerveau de l'homme, s'extériorise en beaux cris rythmés ou lumineux : musique, poésie, peinture, beaux gestes.

Elle, dont les amitiés furent masculines, confesse à l'Aimé sa fierté de se savoir supérieure, et le convie à tenter le surhumain, car c'est en marchant vers l'impossible qu'on arrive au chef-d'œuvre...

***

« Me voici dans ma chambre, seule, c'est-à dire avec toi. Toute chaude de soleil, j'ai l'impression que mes cheveux et ma peau irradient de lumières ; je suis grise de parfums, d'une ivresse mélancolique et profonde.

. . . . . .

» Je me suis penchée sur la chevelure verte de la terre, chevelure plaquée d'yeux multicolores et parfumés ; à la vigne, j'ai vu les gros nœuds de feuilles emmêlées prêts à se dénouer, d'où chaque feuille va s'échapper pour vivre sa courte vie verte et rousse, du cœur desquels jailliront les pampres frisés et les divins fruits de Dionysos.

. . . . . .

» Ivre de soleil, avide de toutes les fleurs, de tous les parfums, juchée au tronc d'un lilas, j'ai connu la joie infinie de la dévastation. Mes mains moites, désireuses, s'étaient accrochées aux hautes branches, les courbaient, les cassaient, avaient coupé toutes les cimes mauves dressées vers le ciel et trop lointaines. Brûlée par le soleil, moite de l'effort des jambes arquées, des reins tordus, des bras tendus, des cheveux accrochés aux branches, emmêlés de feuilles, j'ai moissonné tout l'arbre, toutes ses fleurs, tout son parfum. Des petites corolles pâles, enfouies dans la soie de mes cheveux, ouvraient leurs yeux de lumière, étonnées de ce lit chaud et souple.

. . . . . .

» De tout ce printemps cueilli, volé cruellement, je voudrais t'envoyer une belle part. Sentiras-tu que l'odeur du lilas unie à la moiteur de mes mains fiévreuses, a parfumé mon papier de toute une jeunesse ? »

. . . . . .

***

Les lettres de cette femme unique provoquent les lettres de l'artiste...

« Vous êtes une reine morte. Vous êtes morte à Rome, il y a trois siècles, dans un atelier de Léonard de Vinci. Vous veniez des pays inconnus, des côtés de la sensuelle Ethopie ou des vallées embaumées de l'Arabie voluptueuse. A celui qui fut le dominateur d'un siècle héroïque, vous apportiez l'hommage insigne de votre beauté. Connaissez-vous le *Portrait inconnu* d'Edgar Poë ? C'est votre histoire. Léonard de Vinci vous cacha longtemps. Pour vous, autour de son sanctuaire, il creusa de larges fossés qu'il remplit de feu. Il eut pour vous des soins impériaux. Il reconnut votre essence divine, et Lui, qui ne connut pas la génuflexion, vous fut dévôt. Le portrait qu'il fit de vous, peu à peu s'alluma de la couleur de votre sang, de la lumière de vos yeux, des étincelles de vos deuils forcés, de toute votre vie, et vraiment, lorsqu'il peignait, c'était dans votre substance qu'il trempait ses pinceaux. Car lorsque le portrait, qui ne fut et ne sera jamais surpassé, fut achevé, lorsque reculant devant son œuvre, il s'écria : « Mais c'est la vie ! » vous tombâtes morte ; et le portrait s'obscurcit dans un fond gris et uniforme, le gris étant le deuil de la lumière. Vous revenez maintenant.... »

. . . . . .

***

Pour Lui, nulle joie ne serait comparable à celle de mourir avec Elle ou de vivre avec Elle. Ah ! mourir durant un crépuscule un peu livide, et long comme une longue agonie... L'éclat blanc de leurs derniers sourires se mêlerait, tandis que les ombres du soir se glisseraient le long des murs de la chambre, seraient visibles et douces pour leurs âmes extasiées. L'artiste qu'il est se plaît à évoquer ce tableau qu'il faudrait créer. Et pendant que cette fois la lettre est écrite, dans un délicieux jardin, un orchestre joue une très laide page de Gounod. Il pense qu'ils pourraient être ensemble dans ce jardin par une soirée de printemps moins chaude, avec, autour d'eux, la foule qui les regarderait. Maintenant, l'orchestre joue une phrase passionnée du duo d'amour d'*Aida*, de Verdi. La phrase musicale devient nostalgique, évoque les forêts sombres et les temples d'or de l'Orient. Son âme solitaire et triste s'émeut, exulte avec le premier mouvement de la symphonie en ut mineur de Beethoven, tressaille avec la *Traviata*. Le bateau, demain, l'éloignera d'Elle encore, encore plus. Il voyagera toute la nuit. Il contemplera le ciel clair et la mer. Il lancera ses rêves aux nuages, qui deviendront eux-mêmes des nuées blanches, dans la nuit blanche. Sa puissance évocatrice leur donnera une consistance. Rêves casqués et portant des cuirasses et des armes, livrant un grand combat. Les marins auront peur. Ils arrêteront le bateau. Ils prieront. Les serpents de la mer environneront sur la lune leurs yeux et étincelleront. L'eau sera incendiée d'étincelles. Et la bataille sera formidable entre ses rêves de l'océan, ses rêves qu'aucune âme en délire n'a jamais entrevus, qu'aucune haleine humaine n'a jamais ternis... Puis, l'Artiste s'apaise. Il revient à la réalité des heures et des choses...

***

« J'ai tes fleurs. Toutes ont eu elles la lumière de tes yeux et de ton sang. Et je ne suis plus seul, car tu me regardes avec mille yeux ; autour de moi tu palpites avec mille cœurs, avec tous les pétales de ces fleurs, tous les calices de ces âmes vivantes et aimantes qui éclairent l'atelier, le chauffent de leur vie, le remplissent de leur symphonie. Devant moi, celles sont un chœur immobile et exubérant. Toi, tu le domines. Toi, tu le régis dans son immobilité significative. Toi, tu es le chœur fantastique, le coryphée invisible, et pourtant présent et palpitant. Tu m'as trompé, ces fleurs ne sont que toi-même. En elles je m'enivre de toi. »

***

Elle va être mère. Déjà, il la salue comme la Prêtresse de leur ferveur commune. Déjà, il s'apprête à la servir, humblement, pieusement. Mais la mort abat cet homme qui croyait avoir déchiré devant lui les voiles de l'avenir et, par l'être nouveau, prolongé le sigue de sa perfection. La compagne reste. Vivant uniquement pour l'enfant qu'elle portait, c'est lui qui orienta tous ses gestes et tous ses actes. Son désespoir de veuve fut un thème qu'elle développa à l'infini. Avec Beethoven, Wagner, Chopin, elle vibra de toutes ses fibres aux harmonies de leur grande douleur géniale ajoutée à la sienne. Devant Vinci, Velasquez, Van Dick, les Grecs, elle colora, plasma sa souffrance embellie, l'enivra de Eschyle, Vigny, Beaudelaire, Dante, de tous les rythmes des grands poètes, de tous les rêves des génies de la musique, de la forme, de la couleur, de la pensée. Son fils sera un sensitif, son fils qui est le sceau mis sur l'Amour clos. Toute la possibilité d'art, irréalisée et non épanouie, de son père, attend sur le métier inconnu et divin, ses rêves immenses et ses doigts agiles. Qu'il vive donc ! De belles fées entourent le berceau de ce Génie ou de ce Fou futur.

***

L'auteur de *Un Amour* porte un nom illustre : Valentine de Saint-Point, petite-nièce de Lamartine ! Elle est jeune, elle est belle. Ses œuvres sont éclairées des premiers feux de la gloire. Et c'est justice, car la plume de cette femme a su dessiner, au frontispice du monument littéraire de France, de splendides arabesques qu'aucune main haineuse ne pourra arracher. Quel regret pour moi de ne point livrer dans ce journal toutes les pages du livre fiévreusement lu ! Mais songeant aux jeunes lectrices qu'on ne doit point troubler, Mme Valentine de Saint-Point comprendra mes scrupules.

Et je ferme *Un Amour* avec lenteur, comme pour écouter une dernière fois encore la symphonie violente des spasmes trop longs et des baisers trop forts...

René Sandy.

La Situation Ministérielle

Les règles constitutionnelles ont voulu que la démission de M. Sarrien entraînât celle du cabinet tout entier. Voici donc une nouvelle crise ministérielle. Mais les censeurs qui ont le plus vivement raillé l'instabilité gouvernementale, parfois excessive en effet depuis trente ans, seront bien obligés de reconnaître que nos mœurs parlementaires ne sont pour rien dans la crise présente. La maladie de l'honorable M. Sarrien n'est pas une maladie diplomatique. Et sa retraite est regrettable, mais n'est déterminée par aucun vice dans nos institutions. C'est un fait purement fortuit, qu'il est permis de déplorer, mais devant lequel il n'y a qu'à s'incliner comme devant un cas de force majeure où nulle responsabilité n'est en jeu.

Seulement, puisque cette crise est d'ordre exceptionnel, elle comporte une solution différente de celles qui terminent les crises ordinaires. Habituellement, lorsqu'un ministère se retire, c'est parce qu'il a été formellement ou virtuellement renversé, soit par le vote d'un ordre du jour de défiance, soit par l'évidence d'un désaccord avec l'opinion publique et le vœu des Chambres. C'est dans ces dernières conditions que M. Combes n'ayant plus obtenu dans plusieurs scrutins qu'une majorité dérisoire, a quitté le pouvoir, à la suite du scandale des fiches. La conséquence naturelle et nécessaire de ces crises du type courant ouvertes pour des causes politiques, est donc un changement d'orientation politique et l'avènement d'un ministère qui ne ressemble point politiquement à celui qu'il remplace.

Il en va tout autrement aujourd'hui. Le cabinet Sarrien, composé de représentants, d'ailleurs fort distingués, des diverses nuances républicaines, cabinet de concentration et d'union, avait la confiance du Parlement et du pays. Constitué à la veille d'élections qui s'annonçaient comme difficiles et un peu liquidantes, il a bénéficié du succès remporté par le parti républicain et a remonté pour sa part l'honneur du verdict prononcé par le suffrage universel. Rien de plus légitime. Si le ministère en fonctions pendant la période électorale était impopulaire, les électeurs auraient eu une excellente occasion de faire connaître leur avis en votant contre les candidats de la majorité. Si au contraire ceux ci triomphent il est clair que ce résultat est une manifestation favorable au gouvernement, qui s'en trouve moralement consolidé. Au surplus, depuis les élections, la Chambre n'avait pas ménagé au cabinet Sarrien les marques de sa sympathie.

Il s'ensuit que la vérité parlementaire et constitutionnelle exige le maintien d'une politique approuvée par la majorité, c'est-à-dire en quelque sorte la formation d'un nouveau cabinet Sarrien sans M. Sarrien. S'il existe au Palais Bourbon un petit nombre d'agités qui comptent sur la retraite de M. Sarrien pour nous ramener à une autre politique condamnée par le sentiment public et pour satisfaire, sous ce prétexte, leurs rancunes ou leurs ambitions, ils devront ajourner leurs espérances et essayer d'abord de livrer bataille avant de réclamer les profits d'une victoire. La prochaine ouverture de la session leur permettra, s'ils le jugent à propos de déployer leur stratégie. En attendant, ils n'ont aucun titre à faire valoir et aucun but à revendiquer. Pour l'instant, la situation politique est ce qu'elle était hier, elle impose les mêmes devoirs et les mêmes principes de gouvernement, et pour rappeler un mot célèbre, on a, logiquement, le droit de dire : « La séance continue. »

(*Le Temps*).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 25 octobre à 4 h.

Les Cadets de Russie, p. r.,		Solinick.
Sur le Bosphore, sérénade,		Conrt.
Amour et Printemps, valse,		Waldteufel.
Menuet de Manon,		Maynard.
Le Joueur de flûte, polka,		XXX.

L'Etang de Biguglia

Bastia, le 20 octobre 1906.

M. le *Directeur du Petit Bastiais*,

Permettez-moi de vous demander l'hospitalité de votre estimable journal pour attirer l'attention de M. l'ingénieur des Ponts et Chaussées sur le mauvais état dans lequel se trouvent les berges et fossés de l'étang de Biguglia.

De tout temps, l'étang de Biguglia a été l'objet de la plus grande attention de la part de l'administration des Ponts et Chaussées. En effet, pendant la saison d'hiver, des escouades d'ouvriers étaient occupées à l'entretien des berges et des contre-berges, ainsi qu'aux curages des nombreux fossés.

Ces travaux, d'une utilité incontestable, permettaient l'écoulement des eaux stagnantes et maintenaient en quelque sorte les marais et leurs émanations moins insalubres. Des passerelles avaient été construites sur tous les principaux ruisseaux et fossés. Plusieurs baraques avaient été aménagées le long de l'étang pour y héberger les ouvriers et y remiser les outils. Aujourd'hui, non seulement les baraques et les passerelles ont disparu, mais encore les berges et les contre-berges sont dans un état complet d'abandon ; des fossés ne sont plus curés depuis bon nombre d'années ; et, chose vraiment extraordinaire, des troupeaux de bœufs paissent tranquillement sur les berges, sans crainte d'être dérangés, et sans que leurs propriétaires se soucient des dangers que peuvent courir les chasseurs et les maraîchers qui s'y aventurent.

Nous sommes persuadés qu'il aura suffi de signaler cet état de choses pour que l'administration des Ponts et Chaussées, toujours disposée à accueillir avec *bienveillance les doléances du public*, daignera du public, fasse droit à notre réclamation.

Un groupe de Chasseurs et de Maraîchers.

Ce que disent les Journaux

La Lanterne

Sur la crise ministérielle :

« Le cabinet Sarrien sera démissionnaire aujourd'hui par le fait même de son chef. Le gouvernement de demain, quelle que soit la personnalité politique qui en prendra la direction, devra être plus radical, plus homogène dans la poursuite des réformes que celui qui s'en va. Il devra inscrire à son programme les principales revendications du parti radical et d'abord l'impôt progressif et global sur le revenu. Il devra affirmer sa volonté énergique d'appliquer sans faiblesse la loi de séparation. Il devra enfin se montrer résolu à poursuivre l'œuvre des réformes sociales attendues par la démocratie.

« A ces conditions, mais à ces conditions seulement, le successeur de M. Sarrien sera assuré à la Chambre d'une majorité solide et durable où entreront tous les éléments avancés du parti républicain que les hésitations du ministère précédent avaient parfois inquiétés et rejetés dans une opposition provisoire. Il faut à la majorité une politique de vigueur, il faut au pays des réformes immédiates et profondes. »

Le Libre Parole

Il en sera de Clémenceau homme d'action comme de Clémenceau tireur au pistolet. Sur la foi de ses propres vantardises, tout le monde pendant un temps crut que Clémenceau à 25 pas transperçait une carte de visite. Il se battit avec Déroulède, avec Drumont et la légende s'évanouit. Il ne mit en péril dans ces deux duels que les témoins. Homme d'action, Clémenceau ne paraît de même dangereux surtout pour son parti. En vieant Jaurès il vient d'atteindre Sarrien. Vous verrez que bientôt ses amis eux-mêmes diront qu'en politique comme au tir Clémenceau n'est qu'un drôle de pistolet.

L'Aurore

De M. Hanc :

« M. Sarrien s'en va, personne ne s'en étonnera, pas même ses médecins. Personne sur cette quantité négligeable.

« Il est bien évident que M. Clémenceau est l'homme le plus désigné pour prendre la succession de M. Sarrien. La première question qui va se poser pour le nouveau cabinet c'est la Séparation. Il y avait là une cause de faillite pour le ministère Sarrien.

« Les ministres doivent bien qu'ils avaient pris sur ce sujet grave des résolutions unanimes, mais on ne savait par exactement quelles étaient ces résolutions.

« M. Sarrien ne disait rien, M. Briand attendait l'échéance de décembre et M. Clémenceau ne pouvait pas se substituer à ses collègues. Cela va changer et il faut que cela change. Le nouveau président du Conseil parlera au nom du parti républicain et ayant parlé il pourra agir, il agira. »

Le Soleil

M. Sarrien atteint d'entérite chronique compliquée de cléméncite aiguë, se dispose à prendre un repos qui sera bien gagné. Il se retire n'attendant pas qu'on le chasse.

Qui lui succédera ? La situation parlementaire indique Clémenceau, la logique doctrinale désigne M. Combes. Pour la lutte impitoyable qui va s'engager, M. Clémenceau portera des coups violents, mais inconsidérés. Il est trop impulsif pour être pratique, il sera l'instrument provisoire en attendant la brute féroce qui, froidement et systématiquement, appliquera le programme radical avec toutes ses conséquences.

L'Eclair

De M. Judet :

« Aujourd'hui M. Sarrien est démissionnaire, demain M. Clémenceau sera président du Conseil. Les destins s'accomplissent.

« Le ministre Clémenceau va enfin s'appeler par son nom. Ce n'est pas seulement la paix intérieure qui est livrée au plus implacable démolisseur des temps modernes, c'est aussi, c'est surtout l'avenir de notre patrie. Les combinaisons incxtricables presque sans issue d'une politique savamment embrouillée l'abandonnent à la cl cature d'un seul homme.

« Si le président de la République avait assez de caractère et d'indépendance pour arrêter l'inéluctable, lui seul en se sacrifiant aurait le moyen de s'insurger à temps, mais demander à l'Elysée un peu *de clairvoyance et de courage*, c'est croire qu'un instrument est capable de révolte et le serviteur de commander. Faillères obéira et Clémenceau sera roi. »

SOCIÉTÉS SYNDICATS

SYNDICAT DES BOULANGERS. — Les ouvriers boulangers syndiqués et ceux qui désirent se syndiquer sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce matin, à 9 heures, place Caletta, Vieux Port.

Ordre du jour : Admission de nouveaux membres. Placement des cotisations. Lecture des statuts de la fédération ouvrière.

Baccalauréat

M. Manfredi a été définitivement admis au baccalauréat de l'enseignement secondaire, 1re partie, latin-grec.

Sont admissibles :

Philosophie, 2e partie, nouveau régime, MM. Carlini, Molinari, Albertini, Codaccioni, Salini.

Enseignement classique, 2e partie, lettres-philosophie, ancien régime, M. de Lessart.

Enseignement secondaire, nouveau régime, mathématiques, MM. Giorgi, Mariani, Ottavy.

Enseignement secondaire, nouveau régime, 1re partie, sciences langues vivantes, MM. Aitelli, Thiers.

Réclamation

Luri 20 octobre.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

La commune de Luri a, de tout temps, possédé un facteur télégraphiste payé aux frais des contribuables (200 francs).

Il y a deux mois environ, l'administration des Postes a révoqué pour service défectueux le facteur télégraphiste. Nos édiles ne voyant pas que les intérêts des très dignes habitants de Luri étaient frustrés par suite du manque de facteur, ont refusé le candidat agréé par l'administration des Postes, et maintenu le crédit au facteur révoqué, de sorte que la commune de Luri paye un facteur sans en profiter.

Que nos édiles se mettent donc à la raison, et acceptent le candidat agréé par l'administration ou bien qu'ils *suppriment* tout à fait le crédit ; car nous, contribuables, nous ne devons pas supporter des frais inutiles. Un facteur de télégraphe est nécessaire tous les habitants de Luri, sans distinction de parti, le réclame. Qu'on se décide donc !...

Un Contribuable.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 22 octobre

Thermomètre — 7 heures du matin 17 ; midi : 21° ; à 5 heures du soir : 18 5
Baromètre 21 6 Minima : 13 8.
Baromètre — 7 heures du matin, 770 mm ; midi, 768 mm 6 heures du soir, 768 mm.
Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, quelques nuages
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Au Palais

M. François Stefanini, licencié en droit devant la faculté de Paris, a prêté, serment hier, devant la chambre civile de la Cour d'appel.

Le jeune avocat porte un nom que tout le monde, au palais, honore et respecte. Il est le petit-fils du regretté président de Chambre Stefanini, le fils de M. Pierre-Louis Stefanini, conseiller à notre cour, et le neveu de M. le président Mattei qui a laissé au palais un impérissable souvenir.

Nous sommes très heureux de souhaiter la bienvenue à M. François Stefanini et de lui adresser nos sincères félicitations.

Nouvelles maritimes

M. l'enseigne-commissaire Poli François est promu au grade de commissaire de 3e classe.

Citation

Une citation au Bulletin officiel du ministère de la guerre a été accordée à M. le lieutenant Gaffajoli, secrétaire rapporteur au comité d'études techniques de l'Association des jeunes gens au service militaire, pour le zèle et le dévouement dont il a fait preuve dans l'instruction des sociétés affiliées à la dite association.

Examens de marins

Ont obtenu le brevet de capitaine au long cours, MM. Bianchi (Toulon), Benigni, Francioni, Mattei, Morganti (Marseille) ; et le brevet supérieur du maître au cabotage, MM. Fabiani (Toulon), Orticoni, Padovani, Rossi (Marseille).

Postes et Télégraphes

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Tocsainte Pasqualini, vient d'être nommée Dame employée des postes et des télégraphes, à Draguignan.

Nos meilleures félicitations à cette gracieuse demoiselle.

Institution Rinaldi

Les cours préparant au brevet supérieur reprendront à l'Institution Rinaldi, aujourd'hui lundi, 22 octobre.

Cinématographe

Hier soir plus de 500 pèlerins ont eu de nouveau le bonheur de suivre les épisodes si touchantes du « Pèlerinage National » de Lourdes sans quitter leurs affaires et sans trop délier les cordons de leurs bourses.

La représentation a été suivie par une vingtaine de vues récréatives, et clôturée par l'apothéose : « Napoléon au Pont d'Arcole. »

Tout le monde a quitté la vaste salle de l'ancien Café du Commerce avec le désir d'y retourner le plus tôt possible et avec l'espoir d'être exaucé pour ce soir, mardi, à 8 heures.

A louer

1. Un appartement composé de 10 pièces, au 1er étage, jolie situation, ayant vue du côté de la place Saint-Nicolas.

2. Un appartement composé de 9 pièces, sis au 1er étage, ayant vue du côté du Bd Paoli.

3. Un magasin, du côté de la place Saint-Nicolas.

Mots de la fin

Voyons, Monsieur, pourquoi avez-vous dansé toute la nuit avec des dames âgées ?

— Puisque c'est un bal de bienfaisance !

Ancien Café du Commerce
Boulevard Paoli
aujourd'hui MARDI à 8 heures du soir et jours suivants
GRANDES REPRÉSENTATIONS
Cinématographiques
avec Spectacle varié
Prix des Places : 1 fr. 0,50 et 25 c.

HOTEL DU GOLFE
Restaurant et Pension
Place Miot, Ajaccio
Installation superbe avec tout le confort moderne.
Cet hôtel est exposé au midi ; il possède une vue splendide sur la montagne ; situé sur le bord du golfe.
Salons pour Noces et Soirées
Chambre et Pension
à partir de 7 francs par jour.
Réduction pour séjour prolongé.
Déjeuner à 3 francs
Dîner à 4 francs
Restaurant et Café dans le jardin.
PLATS ET REPAS SUR COMMANDE
Man Spricht Deutsch
English Spoken

MADAME **BRUNINI-CERESA**
Modiste — *Bd Paoli, 27, au 1er*
A l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'à partir du 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles de toutes les créations pour la saison Hiver, provenant des premières maisons de Paris.
Elle espère que ses clientes voudront l'honorer de leurs visites comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution des ordres transmis et au fini soigné du travail
Prix très modérés

Institution
de Jeunes Filles
à Vico
Dirigée par Mlle ROSE LECA
Internat, Externat, Classe enfantine. — Education et instruction soignées. — Leçons de piano. — Travaux à l'aiguille. — Soins dévoués et constants. — Conditions d'hygiène irréprochables. — Cour spacieuse, jardin, parc.
La rentrée aura lieu le **2 novembre**.

M. Elvio Mazzoni
réparateur-mécanicien de pianos, ouvrier ébéniste chez MM. Petit frères.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00572

BOURSE DE PARIS

	20 oct.	22 oct.
Rente 3 0/0 amort.	95.85	95.60
— 3 p. 0/0 ancienne.	96 05	95.80
	ex-coupon.	

TERRIBLE DRAME
à Sorbo-Ocagnano

1 mort. — 1 blessé

Castellare, 22 octobre.

Hier, vers 8 heures du soir, deux individus, pris de boisson, pénétrèrent dans la buvette tenue par le sieur Germani Joseph-François, âgé de 34 ans, et demandèrent à boire.

A un moment donné, ces deux individus cherchèrent dispute au patron de l'établissement et à sa femme, Germani Jéromine, ménagère, âgée de 33 ans.

Voyant que l'état son état, et comprenant que les choses pouvaient tourner au tragique, Mme Germani essaya de faire sortir l'un de ces deux individus, Vincenti Marc, âgé de 27 ans, charretier, à Castellare, qui tenait un revolver dans sa main, et tire un premier coup de feu, sans atteindre personne.

La femme Germani eut assez d'énergie pour pousser Vincenti dehors, mais ne parvint pas à fermer suffisamment vite la porte du cabaret. Vincenti y rentra de nouveau et décharge son arme sur Germani Jéromine, qui tomba frappée d'une balle au sein gauche.

Affolé, Germani Joseph-François, s'arme d'un pistolet Lefaucheux, et fait feu par deux fois sur Vincenti, qui, quoique blessé, le saisit à bras le corps.

Après un instant de lutte, Vincenti tombe à terre, et ne tarda pas à succomber.

L'individu qui était entré dans la buvette avec Vincenti s'était retiré et est allé prévenir les parents de son camarade du malheur qui les frappait.

La blessure de Mme Germani est assez grave. Germani François Joseph a été arrêté par la gendarmerie.

M. le Notaire Jean-Pierre Gavini, juge suppléant à Vescovato, s'est rendu sur les lieux accompagné de M. le docteur Orlanducci, requis par ce magistrat à fins d'autopsie.

BACCALAURÉAT

Série B.
(latin langues vivantes)

Aix, 22 octobre.

Ont été déclarés admissibles aux épreuves orales de la 1re partie du baccalauréat secondaire, section latin-langue.

Mlle Agathe Leca.
MM. Bernardini Joseph ;
Mancini Gabriel ;
Paoli.

Tirages financiers

Ville de Paris, 1892

Paris, 22 octobre.

L'obligation 326.401 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 355.600 est remboursable à 40.000 francs.

Communales 1906

L'obligation 1 009.413 est sortie remboursable à 200.000 francs.

L'obligation 198 478 est remboursable à 25.0 0 francs.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Lot

Figeac, 22 octobre.

Les électeurs de l'arrondissement de Figeac étaient convoqués hier, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Vival, décédé.

M. Decays, seul candidat, a été élu par 14.013 voix.

Aux élections générales du 8 mai 1906, M. Vival, radical, avait été élu par 10.728 voix contre 4.955 à M. Cadilergues, libéral, et 349 à M. Bur, socialiste.

La Perte
du *LUTIN*

Le renflouage du Sous-Marin

Bizerte, 22 octobre.

Les travaux de sauvetage sont poussés très activement ; on espère qu'ils pourront être terminés jeudi soir.

Le sous-marin pourra, si aucun contre-temps fâcheux ne se produit, être soulevé par les treuils, et être transporté dans les bassins de l'arsenal de Sidi-Abdallah.

Un accident

Dans la matinée, pendant les opérations du sauvetage du « Lutin », le quartier-maître mécanicien Pietri eut la cuisse droite broyée par un treuil.

Pietri a été immédiatement transporté à l'hôpital maritime de Sidi-Abdallah. Son état est grave ; l'amputation de la jambe a été jugée nécessaire.

Les Morts du Jour

Paris, 22 octobre.

M. Thorel

M. Jules-Ernest Thorel, sénateur républicain de l'Eure, maire et conseiller général de Louviers, est décédé, dans sa propriété de Louviers.

Il était âgé de 64 ans.

M. le contre-amiral de Penfentenyo

On annonce la mort de M. le contre-amiral de Penfentenyo de Kervéréguin, qui a succombé à une rupture d'anévrisme à l'âge de 69 ans.

Cet officier général faisait partie, depuis plusieurs années du cadre de réserve et était commandeur de la Légion d'honneur.

M. Albert Vizentini

On annonce la mort de M. Albert Vizentini, compositeur de musique, directeur de la scène de l'Opéra Comique.

M. Vizentini était âgé de soixante-cinq ans. Il était officier de la Couronne d'Italie, chevalier de Ste-Anne et de Saint-Stanilas.

M. Léon Gastinel

M. Léon Gastinel, auteur de plusieurs partitions d'opéras, d'oratorios et de messes solennelles, exécutés à Paris et à Rome, est décédé subitement dans la nuit.

M. Léon Gastinel était né le 15 août 1823. Il était le doyen des prix de Rome pour la musique ; il avait, en effet, concouru en 1846. Il était officier de l'Instruction publique.

M. Dumay

On annonce la mort subite de M. Dumay, ancien directeur des cultes sous le ministère Combes. M. Dumay était un anti-séparatiste.

Tentative criminelle

UNE BOMBE chez M. Chion-Ducollet

Grenoble, 22 octobre.

La nuit dernière une formidable explosion retentissait dans la propriété de M. Chion-Ducollet, député radical de la troisième circonscription de Grenoble.

Une bombe venait d'éclater.

Les dégâts matériels sont considérables, mais aucune personne n'a été atteinte par l'explosion de l'engin meurtrier.

On croit qu'il s'agit d'un complot ourdi contre le député par ses ennemis politiques.

L'état de santé DE M. CASIMIR PÉRIER

Paris, 22 octobre.

Le bulletin médical signé par le docteur Landouzy signale une légère amélioration dans l'état de santé de M. Casimir Périer.

L'ancien président de la République souffre, toujours, de sa crise de goutte. Il lui faudra garder encore la chambre pendant plusieurs jours.

LA CRISE *ministérielle*

LES DÉMARCHES DE M. CLÉMENCEAU

Chez M. Brisson

Paris, 22 octobre.

M. Clémenceau a eu ce matin un très long entretien avec M. Brisson.

Le président de la Chambre s'est déclaré partisan d'un ministère, nettement radical, décidé à faire appliquer la loi de Séparation sans faiblesse, et à satisfaire les aspirations du prolétariat.

Au cours de cette conversation, M. Clémenceau a déclaré qu'il ne croyait pas que le Ministère puisse être formé pour la rentrée des Chambres.

Dans ces conditions le Parlement tiendra jeudi une séance de pure forme, et s'ajournera au mardi, 30 octobre.

Chez M. Poincaré

Paris, 22 octobre.

M. Clémenceau s'est rendu aujourd'hui auprès de M. Poincaré, ministre des Finances, pour lui proposer le portefeuille des Affaires étrangères, que M. Bourgeois ne consent pas à conserver et qui, dans les circonstances actuelles, a besoin d'un titulaire des plus expérimentés.

M. Poincaré a décliné l'offre qui lui était faite, prétextant qu'il ne saurait faire partie de la nouvelle combinaison ministérielle, car il serait fatalement en désaccord avec ses nouveaux collègues, notamment en matière de finances.

Chez M. Caillaux

M. Clémenceau s'est rendu ensuite chez M. Caillaux, ancien ministre des Finances et membre de la Commission du budget, *avec lequel il a eu* un très long entretien.

Afin d'arriver à une entente avec la commission du budget, actuellement en conflit avec le gouvernement, et afin d'éviter de grosses difficultés au nouveau cabinet, dès les premiers jours, M. Clémenceau a prié M. Caillaux d'accepter le portefeuille des Finances.

M. Caillaux lui a promis son concours.

Le Ministère du Travail

Paris, 22 octobre.

On annonce, dans les couloirs du Palais Bourbon, que M. Clémenceau a décidé, en principe, de créer un nouveau département ministériel, celui du Travail, qu'il juge nécessaire dans une démocratie bien organisée, dont l'ouvrier est le meilleur artisan.

Au cours de la réunion qu'il a eue, dans la matinée, avec M. René Viviani, M. Clémenceau aurait décidé celui-ci à faire partie de la combinaison ministérielle, comme titulaire de ce nouveau portefeuille.

M. Viviani aurait accepté cette offre.

Le Ministère de la Guerre

Malgré l'émotion produite dans les milieux parlementaires, par la nouvelle que le général Picquart allait être appelé au ministère de la guerre, et malgré les avis de plusieurs membres autorisés du Parlement, M. Clémenceau persiste dans sa résolution.

M. le général de division Picquart a été prié d'accepter le portefeuille de la guerre ; celui-ci n'a pas encore fait connaître sa résolution définitive, mais il est fort probable qu'il consentira à devenir le chef de l'armée.

Un sous-secrétaire d'Etat sera adjoint au général Picquart. Il sera choisi parmi les parlementaires et non pas dans l'armée.

Il est fortement question de M. Maujan, directeur du « Radical. »

Chez M. Millerand

Paris, 22 octobre.

Dans l'après-midi, M. Clémenceau a continué ses démarches en vue de la formation de son Cabinet.

Il s'est rendu auprès de M. Millerand, auquel il a proposé le portefeuille de la justice.

L'ancien membre du Cabinet Waldeck-Rousseau a réservé sa réponse définitive, ne voulant s'engager qu'en complète connaissance de cause. Il a néanmoins assuré M. Clémenceau de son concours, pour l'aider à mener à bien ses démarches.

Chez M. Freycinet

En quittant M. Millerand, M. Clémenceau est allé rendre visite à M. Freycinet, avec lequel il s'est entretenu de la politique intérieure et extérieure.

Aucune participation à la formation du Cabinet n'a été demandée à l'ancien président du Conseil.

M. Clémenceau a simplement voulu, conformément à l'usage, rendre à M. Freycinet une visite de courtoisie.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Paris, 22 octobre.

Les journaux du soir donnent la combinaison ministérielle suivante :

Clémenceau, président du conseil et intérieur ;
Millerand, affaires étrangères ;
Cruppi, justice ;
Général Picquart, guerre ;
Briand, instruction publique et cultes ;
Pichon, marine ;
Viviani, travail ;
Caillaux, finances ;
Saint-Germain, colonies ;
Ruau, commerce ;
Symian, travaux publics et postes ;
Jean Dupuy, agriculture.

EN AUTRICHE

Démission du président du Conseil

Vienne, 22 octobre.

La démission du Comte Golachowski, président du Conseil des ministres d'Autriche, qui était comme depuis plusieurs jours, a été définitivement acceptée par l'empereur François-Joseph.

Etat-Civil

MARIAGES

Moretti Antoine-Joseph, maçon, de Bastia, et Graziani Marie-Antoinette, ménagère, de San Martino di Lota.

Ciavatti Antoine, maréchal des logis d'artillerie, et Giambelli Anne, tailleuse, tous deux de Bastia.

Franceschi Michel, journalier, de Villa Basilica, et Ferrandi Marthe, ménagère, de Bonet (Charente).

NAISSANCES

Mordinoni Jean-Paul. — Morsochini Grâce-Marie. — Bulbi Rénée-Laure. — Pantalucci Jean Baptiste. — Giuppioni Germaine Antoinette — Luciani Jeanne-Félicité. — Giuffici Laurent. — Altieri Léon-Jean-Baptiste.

DÉCÈS

Filippi Anna, 22 mois, de Bastia.
Gino Jules, 2 ans, de Bastia.
Mariani Antoine, cordonnier, célibataire, 82 ans, de Nuro.
Michelangeli Charles-Etienne, retraité, 53 ans, de Luciana.

Futailles à vendre

Bordelaises et demi-muids en chêne et châtaignier sciavage fabriqués mécaniquement par la Maison Armand fils, de Marseille.

Pour tous ordres s'adresser à M. Emmanelli Antoine, industriel, dépositaire pour toute la Corse.

Dépôt à Bastia, ancien hangar de la Compagnie Nantaise.

M. CAMPILLI
Horloger-Electricien
Place du Marché
a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que tout emplacement et toutes réparations pour sonnerie électrique seront exécutées avec soin et à des prix réduits, défiant toute concurrence.

Demander partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

BASTIA-QUINQUINA
AU VIN DE BANYULS
STIMULYE
de la Maison Bourgeois frère
BASTIA (Corse)
Apéritif
Digestif
Fortifiant

AVEC UNE FR. DE PETIT BAMBIN 100.000
on gagnera un BILLET de la
LOTERIE
DES ENFANTS TUBERCULEUX
D'ORMESSON
ET DE L'INSTITUT PASTEUR DE LILLE
autorisée par arrêté Ministériel du 17 Janvier 1906.
SEUL LOTS AYANT UNE VALEUR
500.000 francs
100.000 50.000
TABLEAU COMPLET DES LOTS :
1 à 500.000 500.000 francs
1 à 100.000 100.000 francs
1 à 50.000 50.000 francs
1 à 20.000 20.000 francs
2 à 10.000 20.000 francs
4 à 5.000 20.000 francs
21 à 1.000 21.000 francs
40 à 500 20.000 francs
1040 lots de 100 francs 104.000 francs
1.112 LOTS valant ensemble 955.000 francs
Grand Tirage
15 JANVIER 1907
Le Billet entier (dixième) 10 francs donnant droit à un numéro pour chacun des 10 tirages mensuels, à partir de Janvier 1907, dont le premier aura lieu le 15 Janvier 1907.
Les demandes de billets et d'informations doivent être adressées à M. Léo Claretie, Président, 10, Rue Drouot, Paris.

N° 27 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA REINE DES GUEUX

par Paul MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

IX

— Nasstrot poursuivit-il, voilà bien des années que le sang versé crie vengeance. Bien des années que l'occasion ne s'est présentée, d'immoler un chrétien aux mânes de nos frères égorgés sous les murs de Nancy... Par Pashum, fils d'Egyptus ! ne tentez pas notre patience, ne résultez pas nos souvenirs et ne prolongez pas votre séjour ici !

— Mais, balbutia M. de Sierk, je n'y suis venu qu'en me fiant à votre promesse que j'en sortirais sain et sauf.

Le doyen appuya :

— Si vous ne vous y présentiez pas en ennemi...

Ensuite, d'un ton grave et digne :

— Votre confiance, du reste, ne sera point trompée. La promesse faite sera tenue. Vous pouvez vous retirer en toute sécurité. Ma parole vous protège mieux que la trempe de votre épée.

Puis, après un moment :

— Nous n'avons plus rien à nous dire, n'est ce pas ?

Puis encore, appelant :

— Holà ! Fulgog et Gisgh !

Les deux gitanos s'approchèrent vivement.

Le Pharaon leur intima :

— Reconduisez ce cavalier jusqu'à l'endroit où il a laissé sa monture.

Le jeune homme regarda fixement le bohémien :

— C'est ton dernier mot ? demanda-t-il.

— Je ne reviens jamais sur ce que j'ai décidé, répondit le vieillard.

Il salua de la tête et, avec attention :

— Adieu donc, monsieur le baron.

Ensuite, s'adressant au reste de la tribu, qui formait le cercle à distance :

— Et vous, que l'on fasse place et honneur à notre hôte.

Le cercle obéit, docile, et ce fut entre une double haie d'hommes et de femmes immobiles, muets, inclinés avec déférence que Christian de Sierk s'éloigna à grands pas.

Quelques minutes plus tard, on se mettant en selle :

— Oh ! non, murmura-t-il, tandis qu'une flamme sinistre jaillissait de sa prunelle, non, non, *Isabeau*, non, *Barbasta*, non, engeance maudite qui essayes de me voler le talisman sur lequel je compte pour changer ma détresse présente en un avenir radieux, non, tout n'est pas encore terminé entre nous, et ce n'est pas *adieu* que je vous dis, mais *au revoir*.

. . . . . .

Pharaon avait repris sa pose méditative, et son impassibilité était revenue sur ses traits.

Quelqu'un le toucha à l'épaule.

Le vieillard se retourna avec impatience :

— Qu'est-ce donc ? interrogea-t-il.

— Seigneur doyen, commanda le jovial Gargajal, que va-t-on faire du prisonnier ? On a fini de souper. C'est le moment de rire.

— Quel prisonnier ? questionna dereche f le Pharaon tout entier à ses réflexions.

— Hé ! ce barbouilleur de papier... Notre premier visiteur de cette nuit... Celui qui dort là-bas, sous la garde de votre fils.

— C'est vrai. Je l'avais oublié. Qu'on l'amène.

Gargajal fit un signe.

Une demi-douzaine de zingari se détachèrent de leurs camarades pour exécuter l'ordre du vieillard.

Celui-ci résolut du geste auteur de lui les respectables ascripsante et les vénérables coquines qui composaient le « conseil des anciens. »

— Mes frères, s'informa-t-il, ont-ils eu le temps de décider de quelle façon il convient de traiter ce jeune homme ?

— Nous avons eu ce temps, répondit le docteur, organe de l'aréopage.

— Et à quelle décision vous êtes-vous arrêtés ?

— A celle-ci : que cet étourneau devait être pendu sur le champ.

Le doyen fit un haut-le-corps :

— Pendu !... Vous avez dit pendu ?

— Pendu ! répéta le docteur.

— Cet inconnu sans importance !..... Cet ârlette insignifiant !.. Ce malheureux que le hasard seul a amené pour nous !

— Lui-même, déclara le sanhédrin tout d'une voix.

— Mais que vous a-t-il fait ? s'écria le vieillard. En quoi peut-il vous nuire ? Que craignez vous de lui ?

— Seigneur, reprit le Docteur, il ne s'agit pas de cela.

— De quoi s'agit-il donc, alors ?

— D'une de nos lois fondamentales.

— Laquelle ?

— La loi du talion.

X

LA LOI DU TALION

Pendant ce temps Jacques Callot dormait.

La fatigue avait eu raison de la perplexité, qui n'avait pu s'empêcher de surgir en lui, du sort qui lui était réservé.

A peine s'est-il adossé à la paroi du roc qui lui servait de cellule, que le sommeil s'était appesanti sur ses yeux : un sommeil de plomb. — sondain, irrésistible, invincible !

(A suivre).

Etude de Me FLACH, avoué

près le Tribunal de Première Instance de Calvi

Vente sur saisie-immobilière

Il sera procédé le onze décembre mil neuf cent six, à une heure relevée, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Calvi, séant au palais de justice à Calvi, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés, savoir :

Premier lot.

Le premier lot se compose de la propriété dénommée « Pomontone », située sur le territoire de la commune de Speloncato, close à murs de pierres sèches et exploitée par les conjoints Agostini, comprenant à vignes actuellement détruite, tenant d'un côté à biens des héritiers Arrighi et d'un autre côté à voie publique, section C, numéro 237 de la matrice cadastrale, de la contenance de soixante-dix-sept ares, quarante centiares environ.

Deuxième lot.

Le deuxième lot se compose de la propriété dénommée « Canale », située sur le territoire de la commune de Speloncato, close à murs de pierres sèches et exploitée par les conjoints Agostini, comprenant à oliviers et figuiers avec vigne, tenant à biens des héritiers Pierini d'un côté, à Abraini Antoine de l'autre, et à chemin public, section F numéro 650 de la matrice cadastrale, de la contenance de soixante un ares, vingt-trois centiares environ.

Troisième Lot

Le troisième lot se compose d'une maison d'habitation située dans la commune de Speloncato et habitée par la partie saisie, ayant son accès sur la place publique, composée d'un rez-de-chaussée surmonté d'un étage avec quatre fenêtres dont une porte-fenêtre avec balcon donnant sur la place publique, section D, numéros 175 et 184 de la matrice cadastrale, tenant d'un côté à maison d'Olivieri Charles-Antoine, et de l'autre à place publique.

Quatrième Lot.

Le quatrième lot se compose de la propriété dénommée « Pietra-Piccota, » située sur le territoire de la commune de Speloncato, complantée à jardin potager, tenant d'un côté à propriété du sieur Papi, d'un autre côté aux héritiers Arrighi et d'un troisième côté à biens communaux, section B, numéro 186 de la matrice cadastrale, de la contenance de trois ares, quarante-cinq centiares.

Tous les immeubles ci-dessus énoncés sont imposés au rôle des contributions foncières de la commune de Speloncato, pour l'année courante, sur un revenu de quatre-vingt-quinze francs quarante-un centimes, ainsi que le contate l'extrait de la matrice cadastrale de ladite commune, porté à l'article du sieur Agostini Antoine, folio 769, délivré à la requête de Me Agostini Jean, huissier à Calvi, le six avril mil neuf cent trois, par M. Casanova, adjoint municipal.

Ces immeubles ont été saisis à la requête de la dame Marie-Lucie Pierini veuve Nobili propriétaire, demeurant à Speloncato, admise au bénéfice de l'assistance judiciaire par délibération du bureau de Calvi, en date du premier juin mil neuf cent six, ayant pour avoué Me Flach, sur les sieur et dame Antoine Marie-Catherine conjoints Agostini, propriétaires, demeurant à Speloncato, par procès-verbal d'Alfonsi Jean, huissier à Calvi, en date du six et sept avril mil neuf cent trois, visé le même jour, enregistré à Calvi, le dix avril mil neuf cent trois, et transcrit au bureau des hypothèques de Calvi, le vingt-huit avril mil neuf cent trois, volume 18 numéro 16.

Ladite adjudication aura lieu sur les mises à prix fixées par le créancier poursuivant, ainsi qu'il suit :

Premier lot, dénommé « Pomontane », situé sur le territoire de la commune de Speloncato, sur la mise à prix de deux cents francs, ci . . . . . 200 fr.

Deuxième lot dénommé « Canale, » situé sur le territoire de la commune de Speloncato, sur la mise à prix de deux cents francs, ci . . . . . 200 fr.

Troisième lot, composé d'une maison d'habitation située dans la commune de Speloncato, sur la mise à prix de deux cents cinquante francs, ci . . . . . 250 fr

Quatrième lot dénommé « Pietra-Piccota, » situé sur le territoire de la commune de Speloncato, sur la mise à prix de cinquante francs, ci . . . 50 fr.

Total des mises à prix, sept cent cinquante francs, ci . . . . . 750 fr.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur lesdits immeubles saisis, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi avoué poursuivant, le dix neuf octobre mil neuf cent six.

FLACH,
avoué.

Visé pour timbre et enregistré à Calvi, le dix huit octobre mil neuf cent six, folio 68, case 3, débet trois francs, huit centimes.

Signé : R FERAY.

Bastia, Imp. Ollagnier

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir ses nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, tous articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent à garanti 18 karats.

LE CHAMBORD

la première CONSOMMATION du monde

REPRESENTANT concessionnaire

dans chaque arrondissement. Conditions avantageuses. Ventes facilitées par cadeaux. Ne sera répondu qu'aux demandes indiquant références. Ecrire : *CHAMBORD, 75 bis, Boulevard de Clichy, Paris.*

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

15 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers le plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Dépositaires pour toute la Corse,

L. N. Mattei et Cie

LIQUEUR DE NOIX

par M. SIMONCELLI

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1872). Grand Prix de service et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1906)

Seule de propriété pharmaceutique, examinée par les membres de la Commission qui en ont fait l'analyse et autorisée par M. Combescure, l'un des meilleurs pharmaciens de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux personnes délicates par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac, dérangement d'affaires, longues insomnies, dans les cas d'épuisement et autres valant recourir au suc de noix et les colliques.

La Liqueur se fait en Noix au grand à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'achète par petite verres à liqueur.

En vente à la Ville, chez Cardi et à Bastia chez M. Simoncelli, pharmacien, place des Remparts, et dans tous les meilleurs dépôts d'apéritifs.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements le Vin du Cap Mattei

XXIIe ANNEE. — N° 290 MERCREDI 24 OCTOBRE 1906

00573

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Un an refusé pour des manœuvres déposés.

L'ESCADRE A BASTIA

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Raphaël, arc.
Soleil : (Heure nationale)
Lever, 5 h. 46 m. — Coucher, 4 h. 49 s.
Premier quar., le 24 — Pleine Lune, le 31
Fête de Demain : Saint Crépin.

23 OCTOBRE

A nos Marins

A l'heure où paraîtront ces lignes, l'escadre aura mouillé à Bastia. Le *Suffren*, le *Saint Louis*, le *Charlemagne*, l'*Iéna*, le *Bouvet*, le *Gaulois*, le *Lalande* étaleront déjà leur splendeur imposante et leur force orgueilleuse, tout près de notre port incandescent de soleil automnal... Des canots, des barques, des chaloupes sillonneront la mer, en remous azurés et chanteurs ; les pavillons feront claquer au vent les trois couleurs de France ; la foule sera compacte, empressée et joyeuse... Et la ville, toute la ville, aura mille regards charmés pour les cuirassés immobiles dont la présence est un grand honneur et un exquis réconfort...

L'escadre est arrivée, salut à elle qui passe lente et silencieuse, par les matins calmes ou les nuits agitées, dans les admirations unanimes et les enthousiasmes discrets. Et salut, aussi, aux équipages qui la montent, aux serviteurs muets qui servent sa grandeur, promènent son prestige, font rayonner sa gloire et lui offrent l'avenir...

Il est des coins de terre où les marins sont des hôtes très chers, — des coins de terre sauvages, parfumés et fiers où les hommes, quels qu'ils soient, grands et jeunes, riches et pauvres, se souviennent des aïeux qui n'eurent d'autre amante que la mer immense et obsesseuse... La Corse fut et demeure la patrie des matelots sans peur ! Et nous, que d'autres destinées appellent, nous qui sommes retenus aux rivages, sentons pourtant combien sont forts les liens nous rattachant aux matelots superbes...

C'est avec une émotion heureuse et infinie que le *Petit Bastiais* souhaite la bienvenue aux cuirassés, contre-torpilleurs, torpilleurs sur lesquels s'exerce, paternel et savant, le haut commandement du vice-amiral Touchard. Une pensée d'amertume fraternelle jette, hélas ! un crêpe dans nos cœurs amis : deux officiers, quatorze matelots dorment leur dernier sommeil, loin d'ici, aux flancs étroits du *Iatis*... Deux officiers, quatorze matelots, morts pour le Devoir, ne viendront plus jamais sur les côtes de Corse jouir, une fois de plus, de l'admiration que suscite leur tâche périlleuse et héroïque.. En nous inclinant devant leurs cadavres, nous renouvelons notre salut cordial aux hôtes d'aujourd'hui qu'on ne se lasse jamais d'aimer parce qu'ils incarnent tous les dévouements et tous les courages...

RENÉ SANGY.

LES MANŒUVRES NAVALES en 1906

Rapport de l'amiral Fournier

Le programme des manœuvres de l'armée navale en 1906 avait été conçu en vue de deux objectifs dominants, également importants pour la valeur militaire de notre flotte.

Il s'agissait d'y consacrer, par une expérience approfondie et prolongée sur une grande échelle, d'une part les procédés de rigoureux, d'éclairage, de recherche et de combat de la nouvelle tactique en essai, d'autre part de vérifier dans des exercices combinés, reproduisant les principales opérations d'une guerre de côte, l'utilité de nos flottilles défensives de torpilleurs et sous-marins.

J'ai la satisfaction de constater, comme résultant de preuves nombreuses et variées, que ces deux objectifs ont été atteints d'une façon qui fait grand honneur à la fois à l'œuvre considérable de la commission de réforme de la tactique navale, aux qualités manœuvrières de nos amiraux et de nos commandants qui ont eu à en pratiquer les règles nouvelles, enfin aux méthodes actuelles d'entraînement du personnel de nos flottilles défensives.

Il n'est pas inutile de faire remarquer en outre que l'intérêt très vif avec lequel les officiers de nos escadres ont participé à ces manœuvres d'ensemble, l'émulation qu'elles ont excitée entre eux, enfin le goût qu'ils y ont puisé pour les exercices tactiques, constituent à vrai dire l'art de la guerre navale à notre époque, sont de précieux résultats dont la flotte française ne peut que bénéficier largement.

D'aussi heureuses conséquences suffiraient donc à justifier les sacrifices patriotiquement consentis par le Parlement pour les dépenses de ces grandes manœuvres annuelles. J'ai du moins l'espoir que telle sera votre impression, monsieur le ministre, après la lecture des nombreuses pièces justificatives annexées à ce rapport. Leur ensemble formant le document le plus complet qu'on puisse présenter sur les exercices d'armée navale en 1906, il ne me reste qu'à en détacher ici, pour les mettre plus clairement en lumière dans un court exposé analytique, les leçons de choses et les conclusions principales.

Exposé sommaire analytique des résultats obtenus dans les manœuvres et exercices de l'armée navale.

Nouveau code de signaux

Le nouveau code de signaux a donné satisfaction complète sous tous les points de vue, car il a pu être appliqué sans mécompte dès le premier jour, concurremment avec les manœuvres nouvelles et sur un très grand nombre de bâtiments ; double expérience qui n'était pas sans paraître audacieuse à son début.

Tactique des escadres légères

D'autre part, les méthodes d'éclairage, de barrage, de recherches spéciales et autres, auxquelles se réduit en principe la tactique des escadres légères, ont subi de nouvelles modifications que l'on peut considérer maintenant comme définitives.

Tactique de combat d'une armée navale

Quant aux manœuvres de combat en ligne de bataille de groupes divisionnaires, qui constituent l'innovation importante et caractéristique dans les procédés tactiques usuels de nos escadres, inutile d'ajouter que pour être également applicables à un plus grand nombre de bâtiments, elles ont montré leur raison d'être pour une armée navale nombreuse, ainsi que leur souplesse, leur sûreté de mise en œuvre.

Elles ont confirmé en outre leurs qualités fondamentales, qui sont :

1. D'être praticables encore lorsque les fumées accumulées sur le champ de bataille masquent aux navires la vue des signaux, ou quand ces signaux sont devenus impossibles à la suite d'avaries de combat ;

2. D'éviter à l'armée, manœuvrant dans cette formation d'ensemble de manière à rester bien battante, du sable en aucun point les concentrations naturelles des feux antagonistes ;

3. De lui assurer, d'autre part, l'avantage non moins essentiel d'être toujours en mesure de diriger elle-même des concentrations accablantes de ses gros sur tout adversaire qui la provoquerait par des manœuvres d'approche ou en lisière, exposant inégalement ses bâtiments au tir uniformément nourri et bien déployé de cette ligne de bataille.

Ces exercices ont également mis en évidence la possibilité de maintenir le corps principal de la ligne de bataille hors de portée des feux d'une diversion de l'ennemi, tendant à le prendre en enfilade. Le procédé essayé à cet effet consiste à tenir en respect à bonne distance ou à repousser cette diversion, en lui opposant les feux concentrés des trois divisions extérieures de son côté formées en échelon défensif.

Enfin, ils ont montré la facilité avec laquelle on peut passer, à l'occasion et à volonté, de ce mode de combat méthodique en une seule ligne de bataille, aux manœuvres conjuguées ou indépendantes en deux ou trois lignes distantes, tactique précieuse, qui enlève à cette tactique d'essai tout caractère exclusif et respectif.

Il est donc maintenant manifeste que loin de gêner en rien l'initiative du chef de l'armée, les procédés de la tactique en essai mettent au contraire à sa disposition de nouvelles méthodes de combat, pour le cas où il trouverait plus clair de conserver sous sa direction immédiate toute sa masse de bataille. Ce procédé le dispense, en outre, de tenter des manœuvres combinées, très difficiles à faire exécuter en bon ordre par deux ou trois groupes nombreux sans les exposer à se masquer partiellement leur champ de tir et à provoquer des démonstrations les feux antagonistes sur les plus avancés et les moins bien soutenus.

Aujourd'hui, en effet, sous les explosions foudroyantes des gros projectiles, la moindre imprudence dans les manœuvres d'approche d'une force navale nombreuse peut déterminer la mise hors de combat immédiate de plusieurs unités à la fois, lorsqu'elles s'exposent aux coups concentrés de ces projectiles.

Dans ces conditions, on peut admettre encore à la rigueur qu'un chef d'escadre ayant à diriger seulement, comme habituellement dans nos exercices d'évolution, une demi-douzaine d'unités, se livre à des manœuvres improvisées sur le champ de bataille en se fiant uniquement à son coup d'œil et à ses impressions du moment. Il n'est pas impossible, en effet, qu'il y soit en mesure de réussir et de retirer au besoin ses quelques vaisseaux sans trop de dommages, s'il les voit impromptu engagés contre l'ennemi.

Vice-amiral FOURNIER.

(A suivre).

L'ESCADRE A ILE-ROUSSE

Dès 6 heures du matin, je suis sur les quais pour assister à l'arrivée de l'escadre, annoncée depuis plusieurs jours.

La mer blanc est clémente et douce, et la voûte céleste semble moitre une nonchalance de sultane à sourire par dessus la poussée encore faible de l'aurore...

Là-bas, tout là-bas, presque au ras de la ligne des flots, voici comme des lambeaux de brouillards qui se détachent et se perdent dans l'infini. Quelques points noirs tachent la nappe unie qu'aucun souffle ne ride. Ils prennent forme à mesure qu'ils s'approchent, et lorsque la masse imposante de cinq gros cuirassés, précédés d'une flottille de torpilleurs, vient mouiller dans la rade, c'est un cri de joie et d'admiration qui s'échappe de toutes les poitrines.

L'arrivée de l'escadre est toujours une occasion, pour notre population maritime, de manifester sa sympathie à la Marine, et il m'a semblé que cette sympathie s'était accrue cette fois-ci par le souvenir tout récent de la catastrophe de *Iatis*.

Toute la journée, un va-et-vient s'est établi entre l'Ile-Rousse et l'escadre.

Grâce à l'amabilité des officiers, la population a pu visiter les cuirassés, mais c'est principalement sur le *Suffren*, vaisseau-amiral, que se sont portés nos concitoyens.

A 3 heures, la musique de l'escadre a donné un concert sur la place Paoli. Elle avait été reçue, au débarquement, aux sons de la *Marseillaise*, par la musique Ile Rousienne. Cette phalange de jeunes artistes, groupés autour de leur dévoué chef, M. Arnault, ne manque jamais l'occasion de rehausser, par sa présence, l'éclat de nos fêtes.

Aujourd'hui, les applaudissements sont allés à la musique de l'escadre, et ils étaient bien mérités.

Une foule nombreuse, dans laquelle on remarquait de très belles toilettes portées avec ce goût exquis qui caractérise nos charmantes Ile-Roussiennes, s'était donnée rendez-vous sur la place et prêtait un air de fête à la ville, déjà égayée par la présence de nos braves marins.

Il y avait foule également, le soir, sur les quais, en face des villages environnants qui avaient allumé de grands feux.

Le spectacle était grandiose, et vu d'un de ces villages, il évoquait une description de Loti, une féerie d'Orient...

Mille lueurs embrassaient la rade. Dans le calme de la nuit, nous percevions distinctement les sonneries que tous les bateaux se répétaient l'un à l'autre. Une rumeur s'élevait de la ville, accompagnée du frémissement de la vague. C'était un concert sans pareil.

Et malgré soi, chacun songeait au rôle terrifiant, autre concert, qui se fait entendre dans les eaux de Bizerte...

Dr HÉLÈNA.

Ile-Rousse le 21 octobre 1906.

Ce que disent les Journaux

Le Gaulois

Les choses ne valent que par ceux qui les appliquent. La faveur dont jouit le général Picquart rapprochée du rejet annoncé de la candidature ministérielle de M. Crappi, qui fut le rapporteur de la loi de dessaisissement, donne au ministère Clémenceau cette signification d'une revanche dreyfusarde qui manque aujourd'hui d'à-propos.

Le général Picquart n'a jamais commandé ni une division, ni une brigade, ni même un régiment. Il a montré de la ténacité dans la lutte qu'il engagea il y a quelques années contre ses supérieurs hiérarchiques. Ce n'est pas, on en conviendra, un titre à la haute situation qu'on voudrait lui accorder.

La République Française

Que fera M. Clémenceau ? Qui peut le savoir ? Et le sait-il lui-même ? Nous avons retenu dans ses discours du Var un mot qui à la fois nous séduit et nous inquiète : « Je veux, a-t-il dit, marcher à l'étoile ». L'astrologue de la fable lui aussi marchait à l'étoile. Cela n'a pas empêché qu'il ne laissa choir au fond d'un puits. A vrai dire, quand on marche seul et qu'on n'engage que soi, on n'est qu'une « vague humanité » qui tombe. C'est tout de même un peu plus grave quand on traîne ce qu'on est convenu d'appeler le char de l'Etat et qu'on risque de verser la France au fond du fossé.

Le Soleil

Si nous en croyons des indiscrétions, M. Picquart serait appelé au ministère de la guerre. Dreyfus triomphe de plus en plus. Ne pouvant être ministre de la guerre, c'est Picquart qui le représentera. L'empereur allemand va être content.

Répétons-le : Clémenceau, c'est la guerre civile et la guerre étrangère. Le devoir de l'opposition dans la presse comme au Parlement sera donc de précipiter la chute de M. Clémenceau sinon pour éviter la guerre religieuse, qui nous paraît, hélas ! inévitable, du moins pour retarder le plus possible l'échéance de la guerre étrangère.

L'Eclair

De M. Judet :

« Le chef d'état-major militaire de Clémenceau pourrait-il être un autre que Picquart ? Les deux associés n'ont-ils pas les mêmes souvenirs de guerre civile dans la même campagne sous la drapeau de Dreyfus ? N'est-ce pas le Parlement multisessaire qui a raillé l'avancement exceptionnel, inouï, scandaleux de son favori, de son héros ? Clémenceau tenant l'action extérieure par l'Angleterre et l'armée par Picquart, possédera les deux clefs de la politique qu'il représente et escomptera jusqu'au bout les parlementaires passifs, les dreyfusards repus ; et les braves gens tranquilles n'auront bientôt plus longtemps à jouir de leur repos. Franchement, ils l'ont bien voulu. Et pourtant les avertissements ne leur ont pas manqué ».

L'Humanité

De M. Jaurès :

« On l'avènement de M. Clémenceau au pouvoir n'a aucun sens ou il signifie que l'heure est venue d'un ministère radical-socialiste avec un programme radical-socialiste. M. Clémenceau s'est proclamé dans le Var socialiste indépendant. Cela veut dire au moins qu'il réalisera la par-

tie sociale du programme radical. Hors de là sa tentative n'a pas de sens. Par là seulement, elle peut prendre une valeur historique. M. Clémenceau peut accomplir une œuvre qui pour n'être à nos yeux qu'une œuvre de transition et d'évolution, n'en est pas moins une grande œuvre. Les socialistes n'assumeront pas la responsabilité de l'échec de grandes réformes qui font partie de leur programme minimum ».

La Petite République

La presse allemande part en guerre contre M. Clémenceau. Il se peut que notre futur premier n'ait pas pour l'Allemagne un amour profond, qu'il ne rêve pas d'un rapprochement sympathique entre les deux pays. Mais a qui la faute ? Il y a deux ans, on comptait chez nous beaucoup de gens disposés à ce rapprochement. A qui la faute si l'affaire marcherait à tout prêcher, comme le reconnaît le *Tageblatt* ? Si M. Clémenceau pense ainsi, il est d'accord avec l'immense majorité des Français. Mais on peut affirmer sans crainte que la presque unanimité est opposée à tout conflit violent, à toute guerre. Il n'y a donc en cela qu'une simple manœuvre.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PANCHERACCIA. — Le Conseil général vient de décider la création, à Pancheraccia, d'une foire annuelle qui aura lieu du 7 au 12 septembre. Ce village étant au centre de production très important, tout fait espérer que la foire qui s'y tiendra donnera les meilleurs résultats.

PIEVE. — Le rient village de Pieve était en fête ces jours derniers, à l'occasion du mariage de notre sympathique maire, M. Antoine Pieve, dont l'éloge comme administrateur n'est plus à faire, avec Mlle Constance Vittini, issue d'une des familles les plus anciennes de notre région.

Cette union, si bien assortie, a été bénie par M. l'abbé Pieve, le digne curé de Serio, frère du l'époux, en présence d'un concours imposant de parents et d'amis, accourus pour donner à M. et à Mme Pieve un témoignage éclatant d'amitié.

L'auditoire a été charmé par le remarquable discours de M. le Curé de Serio, en talent à la modestie duquel nous tenons à rendre hommage.

Témoins : MM. Tonssaint Casabianca et Frank Pieve, beau-frère et parent du marié ; MM. J.-V. Taddei et J. Muglioni, ancien conseiller de préfecture, beau-frère et cousin de la mariée.

Dans la soirée, grand bal et concert. Lonnes de suite l'archet toujours si délicatement manié et avec art par Mlle Marie Pieve, sans oublier la voix si douce de Mlle Elise Pieve, sa sœur, et M. Joseph Agostini, baryton des plus agréables.

Nos meilleurs vœux aux époux, et pour nous le souvenir d'une si belle journée.

CORSCIA. — C'est avec un réel plaisir que nous avons appris la nomination de Mlle Albertini Marie, comme institutrice suppléante à Saint-Antoine de Ghisonaccia.

Cette jeune fille, sympathie sous tous les rapports, fera honneur à l'Enseignement et à ses nombreux parents de Corscia.

Tout en lui exprimant nos plus affectueuses félicitations, nous formons les vœux les plus ardents pour que sa carrière soit longue, brillante et féconde en heureux résultats. — J.-F. A.

SCOLCA. — Mme Bogaslawski, institutrice à Ghisonaccia, est nommée à Scolca.

CORTE. — Les chefs cantonniers et cantonniers de service vicinal de l'arrondissement de Corte ont décidé de se grouper en fondant une Association, afin de pouvoir défendre énergiquement leurs intérêts et de faire aboutir leurs légitimes revendications.

L'initiative de ce groupement a été prise par M. Philippe Gabrielli, chef cantonnier à Talloue, qui a déjà reçu l'adhésion de la plupart de ses camarades.

La première réunion se tiendra à Corte.

VOLPAJOLA. — M. Orsini Septimo-Pasquin a été nommé débitant de tabacs de la régie et de poudres à feu à Volpajola.

Brevet supérieur

JEUNES FILLES

Les épreuves écrites des examens du brevet supérieur de jeunes filles ont commencé lundi matin, à huit heures.

32 aspirantes ont répondu à l'appel de leur nom. 7 d'entre elles ont été déclarées admissibles aux épreuves de la 2e série :

Ce sont :

Mlles Paolini Toussainte.
Filippi.
Gaspari Marie-Madeleine.
Leonetti.
Natalini.
Peroni.
Tortoni.

Anciennes admissibles

Mlles Dionisi.
Lepidi.
Mainetti.

L'examen oral commencera ce matin à 8 heures.

Causerie Agricole

Blanquette de Limoux

La blanquette de Limoux est obtenue avec les raisins de mauzac jaunes ou verts auxquels on mélange quelquefois des raisins blancs : picpoul, clairette (blanquette du pays) malvoisie, cépages donnant de la saveur et de la vinosité lorsqu'on les récolte en temps voulu.

Ce vin a la fraîcheur de bien prendre la mousse ; il est fin, léger et très agréable.

Les raisins doivent être cueillis bien mûrs.

On profite d'un temps sec si possible. Les grains gâtés sont éliminés avec soin, à moins qu'on ne procède à l'égrappage.

Au sortir du pressoir on de l'égrappoir, le moût est passé à travers un tamis fin pour séparer les impuretés et les parties solides qu'il entraîne.

On loge ce moût dans des futailles neuves, bien dégorgées, dans lesquelles on passe par bentaînire une solution composée de 250 grammes d'alun dissous dans 5 litres d'eau bouillante.

Aussitôt après, on bouche et on agite dans tous les sens pendant un quart d'heure. Deux heures après, on vide la solution et on rince à l'eau froide.

Les futailles ayant déjà servi peuvent être utilisées à la condition d'être bien propres.

Le moût ne tarde pas à entrer en fermentation, ou bulle fréquemment pour faciliter l'évaporation de l'écume qui se forme abondante. Au bout de 48 heures, on procède au filtrage en faisant passer le moût dans de grandes manches en toile.

Le filtrage a pour résultat d'éliminer le plus grand nombre de ferments et d'entraver la fermentation tumultueuse.

Lorsque le moût coule limpide, il est logé dans une eave fraîche.

Les futailles ne doivent pas être fermées hermétiquement pour permettre au gaz carbonique de se dégager.

Chaque huit jours on soutire avec du vin de même qualité.

Le premier soutirage s'effectue 20 à 25 jours après et ensuite chaque mois, on soutire choisissant que possible un temps sec avec vent du Nord pour procéder à ce travail.

Vers la fin de décembre on colle la blanquette pour précipiter les ferments et autres matières en suspension qui s'opposent à sa parfaite limpidité.

Comme les vins blancs mangent généralement de tanin, on ajoute, 48 heures avant le collage, de 6 à 8 grammes par hecto. dissous dans un verre de bonne eau-de-vie.

On peut coller soit avec deux blancs d'œufs par hectolitre, soit avec 12 à 15 grammes de gélatine.

Une fois la colle prête, on retire 5 à 6 litres de liquide pour faciliter l'opération, on verse la colle, on brasse énergiquement, on fait le plein puis on ferme le fût.

Dès que la colle est tombée, c'est-à-dire 8 à 12 jours après, on soutire. La blanquette est prête à être rendue mousseuse.

La quantité de gaz carbonique nécessaire à la production de la mousse est de 2 litres 25 par bouteille de 80 centilitres, ce qui nécessite un minimum de 18 à 20 grammes de sucre indécomposé.

On se rend compte de la quantité de sucre que renferme le vin et on ajoute la proportion nécessaire comme il a été dit à propos des vins de Champagne.

Une fois en bouteille, la blanquette doit être tenue en cave fraîche et couchée horizontalement pour que le bouchon soit constamment imbibé. On évite ainsi les pertes de gaz carbonique.

J. ARTIGALA.
Diplômé de la Ferme-Ecole de l'Audu.

Syndicat D'INITIATIVE DE LA CORSE

Avant-hier soir sous la présidence de M. Tommasi, notaire, a eu lieu au siège du Syndicat d'Initiative de la Corse, Section de Bastia, la réunion du Conseil d'Administration à l'effet de prendre les dispositions nécessaires pour l'organisation définitive du Syndicat et l'augmentation du nombre de ses adhérents.

Presque tous les membres du Conseil assistaient à la réunion.

Des décisions diverses ont été prises concernant le développement du Syndicat et son action personnelle, afin d'attirer le plus grand nombre possible de touristes en Corse et d'établir en faveur de notre pays une réclame plus directe, plus concentrée sur tous les points du littoral méditerranéen, et dans les grands centres de l'Europe.

Presque tous les touristes qui viennent visiter l'île de Beauté, rentrent sur le continent en passant par l'Italie. C'est vers ce pays que le Syndicat concentrera ses efforts en donnant aux touristes toutes les indications et les références nécessaires qu'ils solliciteront de lui. Le Syndicat aura soin aux départs et aux arrivées des bateaux de Nice et Livourne d'envoyer un guide qui aura pour mission de leur faciliter le débarquement.

Ces décisions seront soumises à l'Assemblée générale qui aura lieu dans une des salles de la Mairie le 2e dimanche de Novembre. A cette date on renouvellera entièrement le bureau.

On arrêtera les comptes du Syndicat et on prendra définitivement toutes les résolutions prévues aux statuts et qui devront être réglées par l'Assemblée générale.

Les membres du bureau ont décidé de se réunir encore une fois avant l'ouverture générale.

La séance est levée à 10 h. 1/2 du soir.

AUX VIOLONISTES

Le « Violon, » journal mensuel de musique classique et moderne pour violon seul, pourrait, avec son 4e numéro qui vient de paraître, la série des années qu'ont obtenu ses précédents numéros.

Le Numéro d'Octobre contient :

C. M. Weber, Obéron, barcarolle.
Schubert, Sérénade.
Dandry, La Pauvre Mie, romance.
Lulli, Marche de Turenne.
Dussek, Matinée, rondo.
V. Delire, A une rose, valse.
Alex. Michel, Marche de nuit.

Le numéro 0,30 centimes est en vente chez tous les marchands de journaux et libraires.

L'abonnement ne coûte rien, étant remboursé par une prime de deux morceaux pour piano et violon, piano seul ou piano et chant, à choisir dans une liste insérée dans le VIOLON.

Pour être abonné pendant 1 an, il suffit d'envoyer 3.50 plus 0.25 pour frais d'envoi de la prime, soit 3.75 en un mandat poste à M. l'Administrateur du « Violon, » 5, rue de la Banque, Paris, (2e).

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 23 octobre

Thermomètre 7 heures du matin 17
— midi + 21° à 5 heures du soir + 18 5
Maxima 22 Minima + 13 8.
Baromètre 7 heures du matin 768 mm.
— midi, 768 mm 6 heures du soir, 768 mm.
Vent — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Le portrait de Mgr d'Ajaccio

Les promeneurs habituels de Notre traverse ne cessent de s'arrêter devant nos vitrines, où sont exposés deux remarquables photographies de Mgr Desanti, œuvre de M. Viscara, le photographe si justement estimé de notre ville.

Chacun tiendra à conserver, en souvenir de sa première visite pastorale, une des photographies de Monseigneur, photographies parfaites non seulement par la reproduction vivante des traits du chef vénéré du diocèse, mais aussi par le fini d'un travail vraiment artistique.

Médaille du Travail

La médaille d'honneur du travail a été accordée à MM. Cristini Augustin, chef de section à la compagnie des chemins de fer de l'Etat algérien, à Batna ; Prosperi Martin, typographe à l'imprimerie du *Républicain*, à Constantine.

Douanes

M. Guglia Jean-Baptiste-Dalmas, adjudant au 61e, est nommé commis des douanes de 2e classe, à Wissembach.

Tournée Borza-Condesnitt

Prochainement arriveront les artistes qui compléteront la troupe Borza-Condesnitt, pour faire une tournée à partir du 1er novembre. Dans cette tournée, M. Condesnitt présentera sa merveilleuse création.

Au Port

— Vap. « Asia, » cap. Sturiese, de Porto-Torres, 22 passagers, div.
— Vap. « Cyrnos, » cap. Merlin, de Marseille, 230 pas., div.
— Vap. « Ville de Bastia », cap. Bollier, de Nice, 44 pass., div.
— Vap. « Bocognano, » cap. Olivieri, de Macinaggio, 6 passag., div.

Institution Rinaldi

Les cours préparant au brevet supérieur reprendront à l'Institution Rinaldi, aujourd'hui lundi, 22 octobre.

A louer

1. Un appartement composé de 9 pièces, sis au 1er étage, ayant vue du côté du Bd Paoli.

2. Un magasin, au côté de la place Saint-Nicolas.

3. Un magasin, ayant trois portes d'entrée du côté du Bd Paoli, le tout dépendant de la maison Fantauzzi, sise à Bastia, 15, place St-Nicolas.

S'adresser à M. Pierre Zannini, comptable, Maison L. N. Mattei et Cie.

— Un appartement à louer rue de l'Opéra, 19.

S'adresser au bureau du journal.

On demande

Une bonne, sérieuse, pour ménage, connaissant quelque peu la cuisine. S'adresser au bureau du journal.

Avis

A louer une petite propriété avec maisonnette près du couvent Saint-Antoine.

Mots de la fin

Madame, en toilette ultra-décolletée, à Monsieur, qui a fermé sa redingote :

— Pourquoi vous boutonnez-vous si hermétiquement ? Il ne fait cependant pas froid !

Monsieur, ragoût :

— C'est pour compléter l'exagération de votre décolleté, ma chère !

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00574

BOURSE DE PARIS

	22 oct.	23 oct.
Rente de 3 00 amort.	95 60	95 75
— 3 p. 0/0 ancien	95 80	95 90

Baccalauréat

Faculté des lettres d'Aix

Aix 23 octobre.

M. Jules Damiani a été définitivement reçu à la première partie du baccalauréat secondaire (latin-langues), et a obtenu la mention « assez bien ».

M. Joseph Suzzoni a subi, avec succès, les mêmes épreuves.

M. Lertora, élève de première B, au lycée de Bastia, a été déclaré admissible aux épreuves orales du baccalauréat secondaire (latin-langues) 1re partie.

Eaux et Forêts

Paris, 23 octobre.

M. Sapanet, est nommé garde communal des eaux et forêts, et attaché à la conservation de la Corse.

Pensions Ecclésiastiques

Paris, 23 octobre.

Par décret ministériel, paru aujourd'hui au « Journal Officiel » huit allocations temporaires sont allouées pour une durée de quatre ans à des vicaires et desservants du diocèse de la Corse.

Deux autres vicaires du même diocèse reçoivent une pension temporaire pour huit ans.

La Perte du *LUTIN*

Le renflouage du Sous-Marin

Brest, 23 octobre.

Depuis le lever du jour, tous les bateaux employés aux travaux de renflouement ont continué leur ouvrage, sous les yeux de l'amiral Bellue et du commandant Cauvy.

Des chaînes ont pu être passées sous la coque du « Lutin », ce qui a permis de soulever le sous-marin et de le transporter sur un fond de moindre profondeur.

On espère pouvoir amener le petit navire à la surface demain ou après-demain au plus tard.

AU VATICAN

L'état de santé du Pape

Rome, 23 octobre.

Le « Corriere d'Italia » prétend que le Pape souffre d'une légère attaque de goutte, qui l'oblige à garder la chambre.

Sa Sainteté n'a pu, aujourd'hui, accorder aucune audience aux pèlerins.

Un prêtre avocat

Paris, 23 octobre.

M. l'abbé Lebrun, licencié ès lettres et licencié en droit, originaire du diocèse d'Angers, mais habitant depuis longtemps Paris, a prêté aujourd'hui, serment d'avocat devant la Cour d'appel de Paris, sans aucune opposition du Procureur général.

L'abbé Lebrun ne se fera pas inscrire comme stagiaire au barreau. Mgr l'évêque d'Angers s'y est opposé, sous le prétexte que la profession d'avocat est incompatible avec les règles du ministère ecclésiastique.

LA CRISE *ministérielle*

Au Palais Bourbon

Paris 23 octobre.

Dans les couloirs du Palais Bourbon régnait aujourd'hui une fièvreuse animation. On y attendait avec impatience l'annonce de la formation définitive du nouveau ministère.

Dès que la nouvelle a été connue, elle a provoqué une grosse émotion bien qu'elle confirmât les pronostics de ces jours derniers.

Le choix du général Picquart comme ministre de la guerre est l'objet de commentaires passionnés.

On craint qu'il ne provoque de nombreux incidents et n'éloigne de la majorité de nombreux parlementaires, qui pourraient ne pas ratifier de leur vote la nomination de M. le général Picquart.

La première séance du Parlement

Paris, 23 octobre.

Le « Temps » prétend que la séance de jeudi sera très courte, malgré la fin de la crise ministérielle.

En raison des fêtes de la Toussaint, les Chambres s'ajourneront au cinq novembre.

Au Ministère de la Guerre

Visite des généraux à M. Etienne

Paris, 23 octobre.

Dès que la nouvelle de la formation définitive du nouveau cabinet a été connue, de nombreux officiers généraux de la garnison de Paris se sont rendus auprès de M. Etienne pour témoigner leurs chaudes sympathies à leur ancien ministre, et lui exprimer les regrets que son départ causera à l'armée tout entière.

Conseil de Cabinet

Paris, 23 octobre.

Avant d'informer officiellement M. Fallières du résultat de ses démarches, M. Clémenceau a réuni les nouveaux ministres en conseil de cabinet au ministère de l'Intérieur.

Au cours de ce conseil, les ministres ont résolu de confier le sous-secrétariat des Postes à M. Symian, député radical-socialiste de la 2e circonscription de Mâcon, et le sous-secrétariat de la Guerre à M. Chéron, député socialiste du Calvados.

M. CLÉMENCEAU *à l'Elysée*

Paris, 23 octobre.

A l'issue de la réunion des nouveaux ministres, M. Clémenceau s'est rendu à l'Elysée, où il a immédiatement été reçu par le président de la République.

M. Clémenceau a fait connaître à M. Fallières la composition de son cabinet, et l'attribution des portefeuilles.

Le président de la République a ratifié ce choix.

LE MINISTÈRE

Paris, 23 octobre.

Le nouveau Ministère est enfin constitué de la manière suivante :

Clémenceau
Président du Conseil et Intérieur

Guyot-Dessaigne
Justice

Pichon
Affaires Etrangères

Général Picquart
Guerre

Thomson
Marine

Briand
Instruction Publique et Cultes

Caillaux
Finances

Viviani
Travail

Milliès-Lacroix
Colonies

Barthou
Travaux publics

Doumergue
Commerce

Ruau
Agriculture

Chéron
Sous-Secrétaire d'Etat à la Guerre

Sarraut
Sous-Secrétaire d'Etat à l'Intérieur

Dujardin-Beaumetz
Sous-Secrét. d'Etat aux Beaux-Arts

Symian
Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et Télégraphes

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

KARBINE

Sédition militaire

Pillage d'un dépôt d'armes

Saint Pétersbourg, 23 octobre.

De troubles très graves ont éclatés à Karbine parmi les troupes de la garnison.

Depuis plusieurs jours, à la suite de l'arrivée des réservistes, une grande indiscipline règne dans les casernes, indiscipline que les officiers sont impuissants à réprimer.

Aujourd'hui, les réservistes ont envahi un dépôt d'armes, et se sont emparés de toutes carabines et les munitions qu'ils y ont trouvé.

La situation est grave ; on craint une révolte générale de l'armée.

VARSOVIE

La grève générale

Saint-Pétersbourg, 23 octobre.

Les autorités de Varsovie ont pris toutes les mesures propres à amener la liberté du travail et la sécurité des rues, en vue de la grève générale de tous les corps de métiers, qui est annoncée pour demain.

Tous les rassemblements seront impitoyablement dispersés par la violence, si le besoin s'en fait sentir.

EN SIBÉRIE

Une révolte dans une prison

Evasion de 17 forçats. — Exécution de huit prisonniers. — Un gardien tué, deux surveillants blessés.

Saint-Pétersbourg, 23 octobre.

Une grosse révolte a éclaté dans le bagne d'Irkoutsk, dans la Sibérie orientale.

Les forçats se sont mutinés contre leurs gardiens et ont essayé de s'évader. Un véritable combat s'est engagé entre détenus et gardiens.

Dix-sept forçats ont réussi à s'évader, mais huit d'entre eux sont tombés sous les balles de leurs gardiens.

Un surveillant a été tué ; deux autres sont gravement blessés.

EN ITALIE

Création d'une nouvelle flottille de sous-marins

Rome, 23 octobre.

Les dernières manœuvres navales italiennes ayant démontré la grande utilité des submersibles, le gouvernement vient de décider la création d'une nouvelle flottille de sous-marins.

Une commission sera constituée à ce sujet, sous la présidence de l'ingénieur Laurenti, qui espère pouvoir créer la plus formidable flottille de sous-marins de toute l'Europe.

HOTEL DU GOLFE
Restaurant et Pension
Place Miot, Ajaccio

Installation superbe avec tout le confort moderne.

Cet hôtel est exposé au midi ; il possède une vue splendide sur la montagne ; situé sur le bord du golfe.

Salons pour Noces et Soirées
Chambre et Pension
à partir de 7 francs par jour.
Réduction pour séjour prolongé.
Déjeuner à 3 francs
Dîner à 4 francs
Restaurant et Café dans le jardin.
PLATS ET REPAS SUR COMMANDE
Man Spricht Deutsch
English Spoken

Ancien Café du Commerce
Boulevard Paoli

Aujourd'hui à 8 heures du soir et jours suivants
GRANDES REPRÉSENTATIONS
Cinématographiques
avec *Spectacle varié*
Prix des Places : 1 fr. 0,50 et 25 c.

Demander partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)
La plus Haute Récompense

Grand entrepôt de Vins
COURS D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia
GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia
VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,25 c. le litre.
Blanc, 0,30 c. le litre.
DU 1 AVS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre.
Blanc à 0,40 c. le litre.
VIN A DESSERT
provenant des meilleurs crus
0,60 l'un la bouteille(verre à rendre)
VIN DE CHIANTI (Italie)
1 fr. 25 la flasco de 2 litres[1,2 environ
Vins mousseux 1 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 1 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 50.
Vin de Malaga à 1 fr. 50.
Vin Madère, Gentiane, 1 fr. 20.
Apéritif « Le Pal » 1 fr. 25.
Quinquina « Ponpont, » 1 fr. 20.
HUILE D'OLIVE pure garantie
1 franc le litre.
LIVRAISONS A DOMICILE
Conditions spéciales pour le Gros
Le Raisin vidé le matériel à titre gracieux.
Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de Vin tarifs de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Charrons, peutres et menuisiers.
Sciage à bois de pin, blanche 1 fr. le mètre
Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de Vin tarifs de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Charrons, peutres et menuisiers.
Sciage à bois de toutes dimensions sur commande
Scierie A. bois de pin, blanche 1 fr. le mètre

Madame BRUNINI-CERESA
Modiste — *Bd Paoli*, 27, *au fer*
A l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'à partir du 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles de toutes les créations pour la saison d'hiver, provenant des premières maisons de Paris.
Elle espère que ses clientes voudront l'honneur de leurs visites comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution de ordres transmis et au fini soigné du travail
Prix très modérés

M. CAMPILLI
Horloger-Electricien
Place du Marché
a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que tout emplacement et toutes réparations pour sonnerie électrique seront exécutés avec soin et à des prix réduits, défiant toute concurrence.

VOUS QUE TORTURE

LA BRONCHITE

LA PREUVE Paris, 5 Janvier 1905.— « Depuis quelques années, ma fillette avait régulièrement chaque hiver bronchite sur bronchite. J'essayai le traitement à l'Emulsion Scott ; immédiatement mon enfant se trouva mieux et fut bientôt rétablie. J'ajouterai que ma fille aime beaucoup l'Emulsion Scott ". — Mme A. Vallot, Sage-Femme, 16, Rue St-Ferdinand.

LE POURQUOI Rien de surprenant à ce que l'Emulsion Scott soit aussi efficace. On a pris une peine infinie et dépensé des sommes considérables à perfectionner un remarquable procédé qui, transformant l'huile de foie de morue en Emulsion Scott, l'a rendue parfaitement savoureuse et digestible pour l'organisme le plus délicat, celui même des bébés. La formule en est parfaite et hautement appréciée des Docteurs. Pour être sûr de guérir, réclamez donc toujours bien le véritable flacon Scott avec sa marque "le Pêcheur et la morue". Prix unique en toutes pharmacies : 4 Fr. 50 le flacon, 2 Fr. 50 le demi. Echantillon franco contre 0.50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie) 256, rue St-Honoré, PARIS.

CHOCOLAT MENIER

N° 25. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA REINE DES GUEUX

par Paul MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

X

LA LOI DU TALION

C'est au plus s'il avait eu le temps de s'étendre de son long sur le sol et de poser — en guise d'oreiller, — son carton à dessins sous sa nuque.

Maintenant il reposait à poings fermés comme dans son lit.

Et, s'il vous eût été donné de vous pencher sur lui, ainsi que l'ange gardien sur un berceau d'enfant, vous auriez vu sa fraîche et honnête figure sourire à un rêve rassurant et enchanteur.

Ah ! c'est que le brave garçon était, pour le moment, bien loin de l'Apennin sauvage et de la triba des Grande-Scorpions !...

Il revoyait, là-bas, là-bas, — par delà les Alpes neigeuses et les Vosges aux noirs sapins, — la Meurthe et la Moselle flottant, comme deux rubans palliétés, sur la robe verte de cultures ou blondes de moissons, des grasses plaines de la Lorraine...

Il revoyait, perdus au milieu des fumées blanches des cheminées qui formaient autour d'eux comme un voile diaphane, les clochers, les murailles, les toits de Nancy, sa ville natale.

Puis, derrière les fossés, larges et profonds, derrière l'enceinte bastionnée, derrière les portes flanquées de tours massives, — sur les marches de la Ville-Vieille et de la Ville-Neuve, — non loin de cet hôtel Marquex qui avait donné l'hospitalité au cadavre de Ténébreuse, — l'antique logis paternel, avec son perche armorié, son pignon en lanterne surmonté à un angle et ses fenêtres qu'une croix de pierre divisait en quatre parties inégales, garnies de petites vitres coupées en losange, remontées en plomb...

Puis encore, dans cette maison même, le *poêle* — comme on appelle la pièce principale en Lorraine, — avec son énorme buffet en noyer noir, lustré à la cire par la brave intelligente de la servante : ce buffet qui s'élevait jusqu'aux solives du plafond, et dont la partie supérieure offrait six rayons étagés...

Six rayons sur lesquels s'alignaient les assiettes d'étain, brillantes comme des miroirs, les pots de grès bien à sujets et à devises, les verreries de Bohême aux facettes piquées d'étincelles, et les hauts gobelets d'argent, aux pieds fleuronnés et aux bords contournés, dont on ne se servait que dans les jours solennels...

Il revoyait, en face du meuble monumental, le vaste cheminée où brûlaient, en hiver, d'épais quartiers de charme, et où, en été, une ramée de feuillage, trempant dans un vase rempli d'eau, masquait la nudité du foyer éteint.

Dans l'embrasure d'une croisée, une bonne grosse dame Elait, sous les courtines à ramages, tandis qu'une chatte au poil mirjolé (mêlé de blanc et roux), ronronnait béatement sur ses genoux ou se frottait amoureusement contre son rouet, une bonne grosse dame vêtue de coutil rayé foncée, avec un bonnet à tuyaux, une fraise empesée, un trousseau de clefs pendu à la ceinture par une chaînette d'argent et une figure qui reflétait le calme profond et inaltérable que donne la santé du corps et de l'âme.

Ensuite, un homme entraît, qui déposait dans un coin sa haute canne à pomme d'ivoire, et qui accrochait à la boiserie son manteau de drap brun passementé de soie et son chapeau dont le large forme s'entourait d'une « chenille » d'or.

Cet homme portait, en outre, des chaussures et un pourpoint de velours noir très étroit, — ce dernier surmonté d'un col de chemise étroit et *godronné* qui ne se déployait pas sur les épaules.

Les cheveux grisonnants rejoignaient une barbe partagée en deux lobes, selon l'habitude des vieillards du temps.

Son air était sérieux et un peu compassé, — et toute sa personne dégageait je ne sais quoi de solennel qui révélait la nature de ses fonctions...

Car ce n'était pas un mince personnage que messire Callot, roi d'armes du duc Charles III, conservateur des titres et registres de la noblesse de Lorraine, et époux de la grosse dame au rouet et à la chatte *mirjolée*, laquelle dame n'était rien moins que René Brunehant, fille de Jacques Brunehant, en son vivant médecin de Christine de Danemarck, duchesse douairière...

Jacques se revoyait lui même arriver, bambin de l'école des *Cordeliers*, ses livres et ses cahiers sous le bras avec ses gaus et justaucorps de drognet et sa tête rose ébouriffée...

La famille s'asseyait alors — pour le dîner ou le souper — devant une table couverte d'une nappe à liteaux rouges sur laquelle la servante plaçait, suivant les jours ou les repas, la soupe fumante au corps de grenouilles, — potage fort usité dans le pays, — et les grillades de porc, saupoudrées de fines herbes, ou les knapfots de pâtes dorés et les poissons cuits au vin rouge avec les oignons et la crème qui donnent à cette sauce de matelotte une si friande couleur lilas.

(*A suivre*)

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnu jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MARBRERIE

Cheminées de tous styles **Marbres pour meubles**

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite coniline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre du Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur

JOSEPH LUCIANI

Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'École des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS

Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE CITTADI
Collège d'Ajaccio

Cours fondés en 1902 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont à 2 kilomètres environ de la ville, le seul tramway qui les dessert part de la place Foch, au bout du Cours Grandval.

Exposés au grand Midi, au bord de la mer, aux effluves de la forêt de pins, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de sécurité.

L'enseignement
Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Élèves reçues au Brevet Élémentaire sur 5 présentées ;
4 Admises à l'École Normale sur 24 ;
16 Reçues supérieures sur 18.

Des institutrices pourvues d'un brevet supérieur sont attachées à l'Établissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'École Normale et pour le brevet de l'Enseignement primaire supérieur.

Accord et réparation de Piano

E. MATHIEU

Rue de l'Opéra, 14 et 16, au premier

A VENDRE

Fondres, fats neufs et usagés de toutes contenances à des conditions avantageuses.

S'adresser à MM. L.-N. Mattei et Cie.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti

Le Directeur-Gérant,
LÉO OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Nécropolis — Sarcophages

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ
AGRANDI
sous la Direction de Mme Alice GUY-BERY

PRIX D'ABONNEMENT :
France, Suisse-et-Clos : 1 an fr. 0 fr.
Départements : 6 mois, 0 fr. 50 c.

56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal
un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravure coloriée sur la 1re page,
envoyé gratis et franco.

Un numéro se trouve en vente chez tous les
Libraires, Gérant, 56, rue Jacob, Paris.
On s'abonne également dans toutes les Librairies et Bureaux de Poste.

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et transmet tous les journaux du monde, en français les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — LE CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

Chez tous les Jeudis
Journal des Voyages
Le plus attrayant des périodiques hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafargue, etc.
Récits d'Explorations, de Randonnées Lointaines
SUPERBES ILLUSTRATIONS
Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adresse, 156, rue Montmartre, Paris.

15 centimes le Numéro.
En vente partout

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans dans embulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent des ouvriers ignorant la vente pour la fabrication de dents artificielles.

ANCIEN CABINET
DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI
4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI
Ancien chef de section
des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplomés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

CHOCOLAT MENIER

Dépositaires pour toute la Corse,
L. N. Mattei et Cie

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI

Diplôme d'honneur, Exposition de Bastia (1907).
Grand diplôme et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1906).

Seule de propriété circonscrite, reconnue par les nombreuses médailles de Bocquillon qui en sont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, comme l'unique hygiénique exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant du manque d'estomac désireuses d'utiliser leurs vendanges, dans les cas d'épidémie et nombreuses contre le mal de mer et les coliques.

La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion, elle stimule par petits verres à liqueur.

Déposée en Ville, porte Genoise et à Bastia chez M. Simoncelli, pharmacien, place des Gymnases, en face l'hôtel des postes et télégraphes.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXIIe ANNÉE. — N° 291 JEUDI 25 OCTOBRE 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite Annonce, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Décès, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	six mois	trois mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	16 »	8 »

Toute réclamation, en cas de retard dans la poste ou autre, doit être adressée dans les trois jours qui suivent la publication du numéro qui n'aura pas été reçu. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera admise. Les manuscrits ne sont pas rendus.

00575

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Crépin.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 00 m. — Coucher, 4 h. 32 s.
Premier quar., le 24 — Pleine Lune, le 31
Fête de Demain : Saint Evariste.

24 OCTOBRE

Les Empiètements DE LA COMMISSION DU BUDGET

Sur la proposition de MM. Henry Chéron et Klotz, la commission du budget a résolu d'introduire dans la loi de finances une disposition additionnelle ayant pour objet de modifier l'article 463 du Code pénal. Elle a été tout à coup frappée de ce fait fréquemment signalé que le jury acquittait souvent, parce que même avec l'admission des circonstances atténuantes, un verdict de culpabilité devait entraîner l'application d'une peine qu'il estimait encore trop forte, en égard à l'infraction poursuivie ou aux conditions spéciales dans lesquelles elle avait pu être commise.

On sait, en effet, que la déclaration de l'existence de circonstances atténuantes a pour conséquence de rendre obligatoire pour la cour l'abaissement de la peine d'un degré et facultatif l'abaissement de deux degrés. Or, il arrive parfois que le jury estime que même si les magistrats usaient de cette faculté d'abaisser la peine de deux degrés, ce minimum légal de peine ne constituerait pas une répression équitable, mesurée à l'importance réelle de la faute. Et alors il aime mieux qu'aucune peine ne soit appliquée. De là des acquittements qui ont fait scandale, car quelque atténuantes que parussent les circonstances de la cause, il semblait moralement impossible que l'accusé pût sortir des débats complètement indemne.

Nous avons nous-mêmes plus d'une fois déploré que le jury ne puisse trouver ainsi dans le cas d'avoir à opter entre une répression qu'il juge à tort ou à raison trop sévère et l'absence totale de répression. Et nous nous sommes demandé si en lui permettant d'accorder des circonstances *très atténuantes*, dont l'admission obligerait la cour à réduire la peine à un simple emprisonnement d'un maximum déterminé, on ne résoudrait pas d'heureuse façon ce délicat problème de justice criminelle.

M. Chanmié, avant qu'il devînt ministre de la justice, avait du reste, s'inspirant des mêmes considérations, déposé sur le bureau du Sénat une proposition de loi dans ce sens. Elle dort depuis dans les cartons de la commission à laquelle elle fut renvoyée. Et c'est sans doute parce que la commission du budget trouve que ce sommeil se prolonge un peu trop qu'elle s'est avisée de tenter un brusque réveil par l'adoption de la disposition additionnelle en question. Cette disposition, en effet, n'a pas d'autre but que celui qu'avait en vue l'honorable M. Chanmié.

Nous avons, en son temps, approuvé l'initiative de M. Chanmié. C'est dire que nous n'avons aucune objection de fond à faire à ce projet de réforme. Mais vraiment était-ce bien à la commission du budget qu'incombait le soin de le rappeler et d'essayer de le faire aboutir ? On aurait cru qu'elle avait assez à faire pour assurer l'équilibre du budget, sans se charger, par surcroît, de besognes qu'elle n'a nullement pour mission d'accomplir. Il y a à la Chambre une commission des réformes judiciaires. C'est à elle qu'il appartient de proposer, dans le domaine de l'administration de la justice, les solutions que paraissent comporter les problèmes soulevés dans cet ordre d'idées. Et si l'on trouve qu'elle n'y met pas un empressement suffisant, il existe plus d'un moyen de secouer sa torpeur. Mais que la commission du budget, dont ce n'est pas l'affaire, s'arroge le droit d'évoquer devant elle de tels problèmes et de les résoudre, avec l'intime conviction qu'elle arrivera à imposer sa solution à elle au Parlement, il y a là de quoi étonner tous ceux qui pensent qu'une bonne division du travail est encore la meilleure méthode à observer pour faire de bon travail. C'est ce que n'eût pas manqué de rappeler M. Sarrien s'il avait été entendu. C'est ce que rappellera vraisemblablement son successeur au ministère de la justice, quel qu'il soit.

Il convient, toutefois, à la décharge de la commission du budget, de ne pas oublier l'excessive indulgence dont la Chambre a maintes fois fait preuve à l'égard des empiètements commis par les précédentes commissions du budget. La suppression des conseils de revision et l'attribution à la Cour de cassation du jugement des recours contre les sentences des conseils de guerre ont été faites, l'an passé, par voie budgétaire.

C'est encore par une addition à la loi de finances, proposée en séance, qu'on a imposé au gouvernement l'élaboration du règlement d'administration publique concernant la nomination et l'avancement des magistrats. Excellentes choses, sans doute, mais qui eussent gagné peut-être à faire l'objet d'une discussion approfondie et spéciale. Il n'est d'ailleurs pas de questions que la commission du budget ne semble considérer comme étant plus ou moins de son ressort, et que la Chambre elle-même, sur de hardies initiatives individuelles, n'ait une tendance marquée à trancher par cette voie. Il suffira de rappeler celle des sous-préfets.

Encore dans ce cas, — et dans quelques autres, — y avait-il une question de dépenses engagée. Par là, jusqu'à un certain point, on pouvait soutenir que ces cas relevaient du budget. Mais de savoir s'il convient de donner au jury le droit de prononcer sur l'existence de circonstances *très atténuantes*, pour éviter de regrettables verdicts d'acquittement, en quoi cela peut-il bien intéresser les finances de l'Etat ? A moins que la commission du budget, en rendant possibles des répressions aujourd'hui difficiles à obtenir, n'ait le souci d'augmenter les dépenses du service pénitentiaire, au lieu de rechercher les économies réalisables !

Au fond, de tels errements, qui tendent de plus en plus à devenir la règle, n'ont rien de bien flatteur pour notre région parlementaire. En effet, pourquoi arrive-t-il qu'on résolve ainsi au pied levé, par voie budgétaire, de graves questions relevant de l'organisation judiciaire ou administrative, et cela au risque de troubler profondément cette organisation ? Tout simplement parce que l'on sent l'impossibilité d'aboutir par la discussion d'une loi spéciale, d'une loi organique ; parce qu'on attend depuis trop longtemps cette loi organique que les commissions compétentes ne parviennent pas à mettre sur pied ou sur laquelle Chambre et Sénat ne réussissent pas à s'accorder. Et alors, un jour, dans une sorte de mouvement d'impatience, on prend une disposition essentielle de la réforme projetée, toujours attendue, jamais réalisée, et on la fait voter en un tour de main avec la loi de finances — au petit bonheur !

On pourrait finir par avoir de sérieux mécomptes, à pratiquer une telle procédure. Mieux vaudrait assurément charger le Conseil d'Etat de la rédaction de la loi, dont on se bornerait à poser les principes.

C'est du reste la voie dans laquelle on s'engage chaque jour plus profondément en laissant aux règlements d'administration publique le soin de clarifier les textes législatifs.

Et la loi sur le repos hebdomadaire montre que ce n'est pas toujours une mince besogne.

(*Le Temps*).

Oiseaux de Passage

On s'occupe beaucoup, depuis le crime d'Interlaken, des étudiantes russes. M. d'Haussonville, de l'Académie française, raconte, dans les *Annales*, la visite que lui fit dernièrement une de ces étranges filles qui viennent achever leur instruction à Paris :

Je cherchai à lui témoigner quelque sympathie. Je lui demandai quelle orientation elle entendait donner à sa vie.

— Je veux, me répondit-elle, me dévouer à la cause de l'humanité.

— Comment ?

— En répandant des idées justes.

Je ne m'aventurai pas à lui demander quelles étaient les idées justes qu'elle voulait répandre, car nous serions probablement entrés en discussion, et c'était, précisément, ce que je voulais éviter. Doucement, j'essayai de lui dire que c'était là un projet bien vague et d'une réalisation bien difficile ; que la vie d'une femme seule, loin de son pays, était bien triste et qu'il serait peut-être plus sage à elle de retourner en Russie, où sa famille était prête à la recevoir, et de chercher à faire modestement un peu de bien dans son milieu natal. Mais ces conseils, un peu terre à terre, je le reconnais, n'eurent aucune prise sur elle.

— Je ne veux pas, me dit-elle, avoir travaillé en vain.

Et je sentis que, sous sa frêle enveloppe et ses manières douces, se cachait une volonté indomptable. Cependant, je poursuivis :

— Est-ce que vous n'avez pas vos heures de tristesse et de découragement ?

— Sans doute, comme tout le monde ; mais, dans ces moments-là, il y a une pensée qui me console toujours.

— Laquelle ?

— Celle de la mort, qui met fin à tout.

A cette fière et douloureuse réponse, je n'essayai pas de répliquer, car je ne voulais pas plus entamer une discussion philosophique qu'une controverse sociale ; mais cette ardeur triste et désintéressée m'inspira un grand respect, et quand le petit oiseau noir, qui s'était un instant posé devant moi, eut repris son essor, j'eus le sentiment qu'il pouvait se tromper de direction, mais qu'il volerait toujours très haut.

Comte D'HAUSSONVILLE,
de l'Académie française.

LES MANŒUVRES NAVALES en 1906

Rapport de l'Amiral Fournier

Tactique de combat d'une armée navale
(Suite)

Mais il n'en serait plus de même pour un chef d'armée ayant à manœuvrer un nombre beaucoup plus considérable de bâtiments couvrant ensemble une grande étendue, et dont une partie pourrait échapper à sa vue sous la fumée et s'y trouver exposée à être accablée par les feux concentrés de l'ennemi, ou dans l'impossibilité de recevoir ou de transmettre aucun ordre par signal.

Ceux qui étudient en principe la victoire d'une armée navale des scules hypothèses de son chef suprême sur le champ de bataille perdent de vue que ce chef pourrait devoir lui-même primer, quel qu'il fût son génie, d'une mauvaise formation, s'il n'était pas en mesure de la rompre ou de la modifier rapidement sous la pression des circonstances, ou bien qu'il y serait peut-être victime, soit de l'impossibilité où trouveraient ses ordres, soit d'un incident fécond de la lutte, inaperçu de lui, dans lequel succomberaient à son insu, faute d'appui suffisant, plusieurs de ses vaisseaux.

Là seulement où il peut chercher une garantie efficace du succès, quand la victoire est possible, c'est dans la simplicité et la sûreté d'une tactique de combat donnant libre cours au coup d'œil, à la présence d'esprit et aux qualités manœuvrières, toujours indispensables, de l'amiral, mais en le préservant des risques de mouvements improvisés qu'il pourrait être empêché de prescrire ou de suspendre, par signal, ou de faire exécuter à propos, avec la précision d'ensemble nécessaire à leur succès.

Avec une tactique rationnelle de cette nature et une préparation constante et méthodique de sa mise en œuvre, notre flotte sera toujours, en combattre, en situation de valoir au moins à forces égales de part et d'autre, pourvu qu'elle soit conduite par un amiral bon manœuvrier, expérimenté et résolu. C'est là pour le pays une garantie plus rassurante que l'attente, si souvent et cruellement déçue, d'on ne sait quel Messie prédestiné de la victoire.

D'après ces considérations, on pourrait dire assez justement que pour une flotte nombreuse, la crainte de s'attirer, sur quelque bâtiment, une démonstration d'une force supérieure qui pour y parvenir, dans le champ clos religieusement choisi et préparé où il l'attendait en embuscade, au milieu d'un ordre approprié à ses desseins, l'amiral japonais ne fut pas aux prises avec les épreuves, les difficultés et les risques d'une rencontre fortuite en haute mer entre deux armées navales supposées de forces nombreuses équivalentes, également astreintes aux manœuvres connues sur ile de combat à toute distance, et ayant à se déployer l'une et l'autre à la vue de l'ennemi. Ses bâtiments, mal soutenus peu de jour mal dirigé dans l'heure, ne s'y trouveront en effet privés d'aucun de leurs moyens habituels de signaux et d'évolutions rapides sur mouvements tout à la fois, si peu leurs avaries ou combat, si par la voie des fumées qu'une brise fraîche empêchait de s'accumuler sur le champ de bataille.

Dans ces conditions, le seul enseignement — mais il est capital — à tirer de la bataille de Tsou-Sima au point de vue tactique est qu'une armée navale nombreuse doit se préoccuper par-dessus tout de régler ses déploiements en bataille, ses manœuvres d'approche et ses évolutions de combat, de façon à éviter à ses bâtiments du provoquer sur aucun d'eux, une concentration prépondérante des feux de la ligne ennemie. Cette préoccupation doit être aujourd'hui un des objectifs dominants de la tactique d'une armée navale, les autres consistant principalement à l'affranchir au besoin de la nécessité de faire usage des signaux et des compas qui lui servent habituellement en cours d'évolution, d'exercices et de navigation.

C'est précisément sous l'empire des nécessités du champ de bataille à notre époque, rendues depuis et manifestes par le désastre de la flotte russe à Tsou-Sima, qu'a été conçue notre nouvelle tactique ; ce qui lui donne le caractère d'une réforme rationnelle et urgente.

J'ai pensé, monsieur le ministre, que ce rappel aux considérations qui ont présidé dans l'élaboration de cette tactique était opportun, au moment où il s'agit d'en décider l'impression définitive après des essais assez prolongés et satisfaisants pour être considérés comme décisifs, et devant l'obligation de remplacer la tactique actuelle, d'ailleurs tout à fait insuffisante aujourd'hui, et dont l'édition est entièrement épuisée.

Cette impression, qui est urgente, ne saurait subir aucun nouveau retard ; car les quelques modifications dont cette dernière épreuve a fait ressortir encore l'uti-

été dans un petit nombre d'articles sensationnel ayant été déjà en grande partie examinées en commission à Toulon, dans une conférence sur le *Brennus*, entre le chef de l'armée, les chefs d'escadre et leur chef d'état major, cette combinaison sera bientôt terminée et l'entente faite au sujet d'une nouvelle rédaction des articles en question.

Vice-amiral FOURNIER.

(*A suivre*).

MUSIQUE MILITAIRE

MUSIQUE DU 173e DE LIGNE

Programme du 25 octobre à 4 h.

Salut tolstain, pas redoublé.	Doring.
Diane, polka pour piston,	Carle.
Pavane Louis XVII,	Moriotti.
Nicolina, mazurka,	Roux.
La Rascolia, quadrille,	Ratez.

Le Chef d'orchestre, LAMY.

L'escadre à Bastia

Comme nous l'avions annoncé, l'escadre active de la Méditerranée, placée sous le commandement en chef de M. le vice-amiral Touchard, a mouillé hier matin, vers 8 heures, devant notre port.

Cette force navale se compose des cuirassés *Suffren*, battant pavillon-amiral, *Charlemagne*, *Iéna*, *Saint-Louis*, *le Gaulois*, *Bouvet* ; du croiseur *Lalande*, et d'une flottille de cinq torpilleurs de haute mer, arrivée la veille vers 9 heures du soir.

Dès que l'escadre a été aperçue à l'horizon, de nombreuses embarcations se sont portées à son devant, tandis que la population bastiaise se massait en foule sur les quais.

Pendant toute la journée, la population a été admise à bord des navires dont les officiers et marins lui ont galamment fait les honneurs.

A 2 heures de l'après-midi, une salve de sept coups de canon, tirés par le *Suffren*, annonçait l'arrivée à bord du vaisseau-amiral, de M. le Général Gouverneur, et de M. le Sous-Préfet. Quelques instants après, arrivaient M. le premier président Collin et M. le maire Gaudin.

A trois heures, l'amiral Touchard, salué par les salves de la batterie Saint-Erasme, descendait à terre, pour rendre les visites reçues.

⁂

L'escadre appareillera ce matin à 9 heures pour Portovecchio.

La Visite de Mgr d'Ajaccio
en Balagne

C'est le 17 octobre, à 7 heures et demie du soir, que Monseigneur Desanti est arrivé à Calvi, en calèche. Toute la population l'attendait à l'entrée de la ville. Dès que la voiture de Sa Grandeur fut aperçue, les cloches des deux paroisses commencèrent leur joyeux carillon, le clocher de la ville basse s'embrasa dans une illumination splendide, les feux de bengale jetèrent une douce et riante clarté sur le boulevard Gery, et un acclamation sortie de toutes les poitrines fit retentir les collines environnantes et le port du cri mille fois répété : « Vive Monseigneur ! » Ce fut un délire de joie et d'enthousiasme. Chacun voulait voir l'Evêque, baiser son anneau, contempler les traits du premier Pasteur, du chef du Diocèse ; et, j'aurai avec raison que le meilleur moyen de lui témoigner les sentiments qui remplissaient toutes les âmes, était de manifester sa foi, des joutes sens, de leur propre initiative, se mirent à chanter le cantique populaire, si chrétien, si catholique : Nous voulons Dieu ! . .

A Saint-Jean-Baptiste d'abord, à Sainte-Marie, le tendresse, et le sentiment, Monseigneur est des paroles heureuses qui disent son émotion et sa joie. Les deux églises se trouvèrent successivement trop petites pour contenir les fidèles avides de jeter dans ses instructions de leur Evêque le courage, l'énergie et la vaillance que les circonstances exigent de tous les enfants irréductibles de l'Eglise catholique.

Le 18, Sa Grandeur se rendait à Calvenzana, où il se proposait de vénérer le corps de Sainte-Restitute, que la tradition dit reposer dans un temple élevé depuis neuf siècles à la gloire de la Vierge martyre. A Zilia, à Cassano, à Lunghignano, à Montemaggiore la foi des populations se traduisit comme à Calenzana par des acclamations enthousiastes. Monseigneur Desanti visita les églises de ces différentes villages et partout il adressa aux fidèles des paroles de remercîment, d'édification et d'espérance.

Ses instructions simples et éloquentes à la fois allaient au cœur aussi bien qu'à l'intelligence de ses auditeurs qui ne se lassaient point de l'écouter et de l'aimer davantage à mesure qu'il leur parlait.

A Muro, où elle arrivait vers une heure de l'après-midi, après avoir traversé la montagne de Calvi, du plateau de laquelle elle put contempler l'un des plus beaux panoramas et des plus pittoresques qu'il soit donné de voir, Sa Grandeur assista à la messe de Requiem que sur son ordre, M. le chanoine Bianconi célébra pour le repos de l'âme du regretté chanoine Peretti, ancien vicaire général et archiprêtre de St-Roch d'Ajaccio, puis elle donna elle même l'absoute, voulant ainsi marquer quelle rare amitié elle avait pour le prêtre éminent que le Diocèse venait de perdre. Cet acte d'une délicatesse exquise honore autant celui qui le fait que celui qui en est jugé digne.

Les habitants de Muro comprirent le sentiment de leur Evêque, et lui en témoignèrent leur reconnaissance par leurs chaleureuses acclamations à la sortie de l'église, et au moment du départ, quoiqu'il eut fait à une heure bien matinale, puisque Monseigneur, obligé de rentrer à Ajaccio, en s'arrêtant quelques heures à Corte, dut se rendre à Reggino, pour y prendre le train qui passe à cette gare, à 6 heures 30 du matin.

Il emporte de la Balagne, nous en sommes convaincus, l'impression la plus douce et la plus consolante, celle que peuvent produire sur l'âme d'un Evêque catholique les sentiments catholiques de ses ouailles.

L'arrondissement de Calvi l'a charmé par la beauté de ses sites et la pittoresque situation de ses riants villages ; l'inébranlable foi de ses habitants a dû remplir son cœur d'un attendrissement paternel qui le portera, nous le demandons sweclinstance, à venir plus souvent se reposer au milieu d'eux des soucis et des fatigues que l'administration d'un grand diocèse, à cette époque troublée, ne manquera pas de lui causer, et nous lui répétons avec la poète :

Omnia romane edent miracula terræ
Natura hic parcit, quidquid negatur fuit.

Pastor CALVINSIS.

Calvi, 23 octobre 1905.

Brevet supérieur

JEUNES FILLES

Sur les 10 aspirantes qui ont été déclarées admissibles aux épreuves orales, 7 ont été définitivement reçues :

Ce sont :

Mlles Filippi.
Gaspari Marie-Madeleine.
Tortoni Marie-Rose.
Natalini Alice.

Anciennes admissibles

Mlles Dionisi.
Lepidi.
Mainetti.

Au « Journal Officiel »

Préfectures

M. Salicdo, adjudant au 1er escadron du train des équipages militaires, précédemment nommé expéditionnaire à la sous préfecture du Havre et non installé, a été nommé expéditionnaire à la préfecture du Nord.

Postes et télégraphes

M. Bolzo, candidat militaire, est nommé facteur local du cadre algérien aux Trembles (Oran).

M. Paoli, gardien de bureau, est nommé facteur rural du cadre algérien à Boukaïeda (Oran).

Douanes

Sont nommés préposés des douanes :

Direction de Lille, MM. Giannesini François, Serra Paul.

Direction de Nancy, M. Morazzani Antoine.

Direction de Marseille, MM. Retali Pierre, Rochasani Jean.

Inspection de Bastia, MM. Morellini Jean-Pierre, Ermini Ange-Marie, Giannesini Victor, Pietri Joseph Antoine, Agostini Antoine François.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 octobre

Thermomètre — 7 heures du matin : 14 ; midi : 22 ; à 6 heures du soir : 19 5 ; maxima : 22-4 Minima + 14-3.

Baromètre — 7 heures du matin, 767 mm. ; midi, 766 mm. 6 heures du soir, 767 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. E. faible. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Baccalauréat

M. Jules Damiani, fils de M. Simon Damiani, connu des Etats-Unis, le négociant bien connu de notre ville, vient de subir avec succès les épreuves de la 1re partie du baccalauréat latin-langues, devant la Faculté des Lettres d'Aix.

Nous sommes particulièrement heureux de féliciter notre jeune compatriote de son brillant succès, rendu plus complet par l'obtention de la mention assez-bien.

M. Joseph Sozzani, fils de l'honorable professeur de musique au lycée, a été également reçu au même examen. Nous adressons au jeune lauréat nos meilleurs compliments.

— Sont admissibles aux épreuves orales du baccalauréat, devant la faculté d'Aix :

Enseignement secondaire, 1re partie, latin, grec, M. Bassini.

Latin, langues vivantes, Mlle Lea Agathe. Mll. Bernardini, Mancini, Panti, Pirus, Lanfiari

Enseignement moderne, 2e partie, ancien régime, M. Ordioni.

Gendarmerie

Le brigadier Gerardi, à la résidence de Bastia, passe dans la garde républicaine ; et le brigadier Pulicani, de la garde républicaine, est nommé à Bastia.

La cure du silence !

On connaît les cures d'eau, les cures d'air, les cures de lait, les cures plus modernes encore, de tuberculose. Voici un nouveau traitement : la cure du silence !

Il est à l'usage de ceux qui, par profession, ont à parler beaucoup et à entendre du bruit autour d'eux.

C'est Mme Jeanne Guenp, maîtresse de écoles maternelles, qui dans une note adressée à ses institutrices, recommande cette médication de vacances :

« On fait trop de bruit, on s'agite trop dans nos écoles maternelles ; c'est l'agitation perpétuelle . . En compensation, dix jours de silence absolu, sans qu'on vous parle, dans un lieu paisible, où la vie se mentpresque automatiquement. »

Ne trouvez-vous pas que la conseil est admirable, venant des femmes, des femmes que la malignité masculine accuse de trop parler ? Mais réellement elles cette cure, dans la pratique ?

Elle nous paraît surtout utile à signaler à bon nombre de membres du Parlement.

Contravention

La police a dressé procès-verbal contre le nommé S., charbonnier, qu'elle a surpris, jetant de l'eau sale dans la rue des Terrasses.

⁂

A louer

1. Un appartement composé de 9 pièces, sis au 1er étage, ayant vue du côté du Bd Paoli.

2. Un magasin, du côté de la place Saint-Nicolas.

3. Un magasin, ayant trois portes d'entrée du côté du Bd Paoli, le tout dépendant de la maison Fantauzzi, sise à Bastia, 15, place St-Nicolas.

S'adresser à M. Pierre Zannini, comptable, Maison L. N. Mattei et Cie.

— Un appartement à louer rue de l'Opéra, 19.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

On demande

Une bonne, sérieuse, pour ménage, connaissant quelque peu la cuisine. S'adresser au bureau du journal.

⁂

Avis

A louer une petite propriété avec maisonnette près du couvent Saint-Antoine.

⁂

Mots de la fin

Entre chômeurs... professionnels :

— Voilà une bonne loi... le repos hebdomadaire !...

— Peuh ! pour nous...

— Comment ! mais le dimanche je suis fatigué d'avoir cherché du travail toute une semaine.

Charles de Vincenti, 26, rue d'Igalz, Paris. Ordres de bourse. Comptant et terme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels.

1 franc pour mille au parquet, et 1.25 pour mille en coulisse.

CHAMPAGNE
COSTE-FOLCHER
EPERNAY

Exposition de Liège 1905, Médaille d'Or
Exposition Internationale d'Alimentation Paris 1905, Grand Prix

Le Champagne COSTE-FOLCHER a été le seul admis aux banquets de 30.000 et 50.000 couverts servis les 30 octobre 1904 et 5 novembre 1905, à la Galerie des Machines à Paris pour les Fêtes de la Mutualité.

Agent à Bastia : M. PIETRI POGGI.

MADAME BRUNINI-CERESA
Modiste — *Bd Paoli, 27, au 1er*

A l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'à partir du 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles de toutes les créations pour la saison Hiver, provenant des premières maisons de Paris.

Elle espère que ses clientes voudront l'honorer de leurs visites comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution des ordres transmis et au fini soigné du travail

Prix très modérés

M. CAMPILLI
Horloger-Electricien
Place du Marché

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que tout emplacement et toutes réparations pour sonnerie électrique seront exécutés avec soin et à des prix réduits, défiant toute concurrence.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	23 oct.	24 oct.
Rente 3 0/0 comptant	97.75	97.70
3 p. 0/0 ancien.	97.90	97.70

et coupon.

Nouvelles Militaires

Service de Santé

Paris, 24 octobre.

M. Reynault, médecin aide-major à l'hôpital militaire d'Ajaccio, passe au 56e régiment d'infanterie.

Génie

M. Lamoy, officier d'administration du génie, à Montpellier, est affecté à la direction de Bastia.

M. Milliau, officier d'administration du génie à Bastia, est affecté à la direction du génie de Montpellier.

M. ETIENNE REFUSE UNE AMBASSADE

Paris, 24 octobre.

On annonçait aujourd'hui, dans les couloirs du Palais Bourbon, que M. Clémenceau avait proposé à M. Etienne la direction d'une des plus importantes ambassades d'Europe, et que l'ancien ministre de la guerre avait décliné cette offre.

La Perte du *LUTIN*

Les opérations de sauvetage

Bizerte, 24 octobre.

Le dock destiné à soulever le *Lutin* a pu être placé.

Le sous-marin a été ainsi progressivement soulevé ; on espère bien l'remmener demain ou vendredi, dans le bassin de l'arsenal de Sidi Abdallah.

Le « Lutin » ne repose plus maintenant que sur un fond de 24 mètres.

LE ROI DE GRÈCE *A PARIS*

Paris, 24 octobre.

S. M. Georges Ier est arrivé dans la soirée, à Paris, où il a été reçu, à la gare du Nord, par le représentant du Ministre des Affaires étrangères et par M. de Selves, ainsi que l'agent diplomatique de la Grèce à Paris.

Le roi de Grèce sera l'hôte de la France pendant une quinzaine de jours.

Les Antimilitaristes en police correctionnelle

Paris, 24 octobre

Aujourd'hui comparaissaient devant le tribunal de simple police de Paris, M. Gustave Hervé et onze autres membres du parti socialiste unifié, sous l'inculpation de tapage injurieux.

Ces poursuites avaient été motivées par l'attitude de M. Hervé et de ses camarades, lors de la fête civique des conscrits, qui eut lieu au Trocadéro, sous la présidence du général Dalstein, et qui fut troublée par les cris séditieux des antimilitaristes.

Le Tribunal, appliquant le maximum de la peine prévue par la loi, a condamné M. Hervé et consorts à 5 francs d'amende.

LE CHEF DE CABINET *du Ministre de la Guerre*

Paris, 24 octobre.

Des amis personnels de M. le général Picquart, annoncent que M. le colonel Toutée, sous-directeur de l'Ecole de guerre, sera choisi, par le Ministre, comme chef de cabinet.

LE MINISTÈRE CLÉMENCEAU

Les décrets de nominations

Paris, 24 octobre.

Les décrets de nominations des nouveaux ministres, paraîtront vendredi au « Journal Officiel »

La Presse française

Paris, 24 octobre.

Le ministère Clémenceau est accueilli avec des transports de joie, par la presse radicale et socialiste.

Les journaux de l'opposition se montrent, au contraire, très durs contre M. Clémenceau et ses collaborateurs. M. le général Picquart est particulièrement pris à partie par les organes réactionnaires.

Dans « L'Humanité, » M. Jean Jaurès salue l'avènement du radicalisme socialiste. Le ministère actuel, par les réformes sociales qu'il entreprendra, ouvrira une période féconde de pour le socialisme intégral, qui s'imposera bientôt à la République.

« Le Siècle» considère l'arrivée au pouvoir du ministère Clémenceau-Briand comme favorable aux vrais intérêts de la France républicaine.

Dans la « Libre Parole » M. Drumont dit que le ministère actuel consacre la déchéance de la France, désormais livrée officiellement aux dreyfusards et aux juifs cosmopolites.

« En confiant le portefeuille de la Guerre au général Picquart, M. Clémenceau jette un véritable défi à l'opinion publique. »

« L'Autorité » soutient la même thèse, et ajoute :

« Avant huit jours, Picquart sera devenu suspect aux antimilitaristes de la majorité.

Le « Soleil » dit que toute la France proteste contre le choix de M. Picquart, qui ne justifie ni par ses services, ni par ses mérites, ni par son passé, la faveur dont il est l'objet.

La Presse étrangère

Paris, 24 octobre.

Les journaux anglais font le plus grand éloge de M. Clémenceau.

Le nouveau ministère saura resserrer les liens amicaux qui unissent déjà la Grande-Bretagne à la France. L'entente cordiale pourra aisément se transformer en une alliance offensive et défensive contre l'ennemi éventuel.

⁂

La presse allemande fait entendre un autre son de cloche. La plupart des journaux de Berlin se montrent mécontents de la composition du ministère Clémenceau, et critiquent surtout le choix de M. Pichon, comme ministre des affaires étrangères.

Seule la « Post » montre moins de méfiance et dit : « M. Clémenceau n'est certainement pas partisan d'une aventureuse politique de revanche, et nous ne doutons pas qu'il ne s'efforce d'entretenir avec l'Allemagne de bonnes relations, ou tout au moins des relations correctes. »

⁂

La « Dèfesa, » organe personnel du pape, croit « qu'un Etat ne peut naviguer longtemps avec un homme de tempérament tyrannique et brutal comme M. Clémenceau. »

Les journaux modérés d'Italie se montrent très réservés à l'encontre du nouveau ministère. Les journaux tels le « Secolo » sont au contraire enthousiastes et célèbrent l'avènement en France de la vraie démocratie.

LE PROGRAMME du Gouvernement

Interview da M. Guyot-Dessaigne

Paris, 24 octobre.

Interviéwé par de nombreux reporters, M. Guyot-Dessaigne, ministre de la Justice, leur a fait d'importantes déclarations qui résument la politique que le nouveau cabinet compte suivre.

« Tous les membres de la nouvelle combinaison ministérielle, a déclaré le ministre de la Justice, sont d'accord sur les grandes lignes d'un programme radical-socialiste, donnant satisfaction aux revendications du peuple.

« La politique intérieure de la France sera donc une politique d'action énergique, orientée « plus à gauche » que celle du précédent cabinet.

« En premier lieu, le Gouvernement prendra toutes les mesures propres à assurer, sans faiblesse, l'application intégrale de la loi de Séparation, afin d'arriver bientôt à une ère de paix intérieure.

« Le Gouvernement soumettra, en outre, au Parlement, une série de projets de réformes concernant l'impôt progressif et global sur le revenu, les retraites ouvrières, le rachat de certaines lignes de chemins de fer, tel celles de l'Ouest et du Midi, le monopole de la rectification de l'alcool et du pétrole.

« Le nouveau cabinet aura pour mot d'ordre, pas de procédure fastidieuse, de l'action, rien que de l'action. »

UN PROJET DE M. CLÉMENCEAU

Paris, 24 octobre.

Certains journaux prêtent à M. Clémenceau l'intention d'élaborer un nouveau projet de loi sur les associations et congrégations religieuses, réformées en France, grâce à la fictive légale de la sécularisation.

AU VATICAN

L'état de santé du Pape

Paris, 24 octobre.

Une dépêche de Rome, adressée à l'*Eclair*, annonce que S. S. Pie X est atteint d'une maladie de cœur, et que son état inspire de vives inquiétudes au docteur Lapponi, médecin particulier du Pape.

Une autre information, parvenue dans la soirée, donne des nouvelles plus rassurantes.

Le Souverain Pontife a pu quitter le lit, mais il est obligé de garder la chambre.

Pie X n'a pu recevoir que quelques intimes, qui n'ont pas prolongé leur visite, afin de ne pas fatiguer l'auguste malade.

00576

EN ITALIE

Propagande antimilitariste

Naples, 24 octobre.

Le départ des recrues a donné lieu à Naples, à de bruyantes manifestations antimilitaristes. Des milliers de placards anarchistes ont été distribués aux soldats, et on pu être introduits jusque dans l'intérieur des casernes.

Une enquête a été ouverte.

Des placards et brochures antimilitaristes ont été saisis dans une imprimerie clandestine.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

EN RUSSIE LA RÉVOLUTION A St-PETERSBOURG

Nombreuses arrestations

Saint-Pétersbourg, 24 octobre.

A la suite des récents incidents qui se sont produits, de nombreuses arrestations de terroristes ont été opérées hier.

Aujourd'hui les troupes sont rigoureusement consignées dans leur casernement ; de nombreuses patrouilles circulent dans les rues de la capitale.

ODESSA

Le massacre des juifs

Saint-Pétersbourg, 24 octobre.

Le groupe de l' « Union du Peuple Russe » prépare pour le 30 octobre de grands massacres d'israélites.

Les autorités prévenues ont pris des mesures énergiques pour que les juifs ne soient pas inquiétés par les fanatiques.

Mise en disponibilité des médecins et des instituteurs de campagne

Saint-Pétersbourg, 24 octobre.

Le gouvernement de la province d'Odessa, conformément aux ordres qu'il a reçus de M. Stolypine, a prévenu plusieurs centaines d'instituteurs et de médecins de campagne salariés, qu'ils seraient immédiatement mis en disponibilité, s'ils s'affiliaient aux partis d'opposition.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph Reglione et ses enfants ; M. François-Louis André, négociant ; ma sœur Virginie Thierry ; M. Georges Thierry, négociant à la Cie des Chemins de fer Départementaux ; Mlle Joséphine Thierry ; M. et Mme François Thierry ; M. et Mme Charles Thierry ; M. et Mme Gouffault, née Thierry, et leurs enfants ; Mme et M. Ferdinand Thierry, typographe à l'Imprimerie Olagnier,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Julie Reglione
Née THIERRY

leur épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Bastia, à l'âge de 36 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures de relevée.

On se réunira à l'Hôpital Civil.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, lui-même toutes les réparations, est à même de lui offrir un travail très soigné et garanti.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 2 septembre, les marchandises ci-après, paiement comptant :

Sucre raffiné : en pains en sacs, à l'entrepôt d'octroi, fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers, St-Louis, fr. les 100 k. ; en caisse de 50 k., Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pour les catéchismes : Sucre de Paris, marque Say, en paquets de 1 k., morceaux réguliers, 0,75 le kilo ; la boîte de 5 kil. 3 fr. 60.

Spécialités de café Moka, Ceylan, Porto Rico et Mexique à 2 fr. 50 et 3 fr. 80 le k.

Chocolat Menier, 0,80 et 0,40 la tablette.

Chocolat Poulain : 1re couleur orange, 0,80 ; Canari, 0,35 la tablette ; couleur jaune, 0,45 les deux tablettes.

Sel gros des îles d'Hyères, 11 à 11.50 les 100 kilos.

Sel fin de table de 15 à 16 fr. les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 les 100 k.

Repasse tendre, 12.50 à 13.50 les 100 k.

Orge du pays, 18.50 les 100 k.

Gros son, 12.50 à 14 fr. les 100 k.

Avoine du pays, 19 à 20 fr. les 100 k.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Pétrole Atlas, 12 fr. la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Huile pour motocyclettes et automobiles 2.90 le bidon de 5 litres.

Muscat sec à 1.75 la bouteille.

Malaga et Muscat doux de marque 1.50 la bouteille.

Vin rougé de table vieux 0,50 et 0,60 la bouteille.

Farines Cott, Dagran, Camoin, Giannotti.

Institution
de Jeunes Filles
à Vico
Dirigée par Mlle ROSE LECA

Internat, Externat, Classe enfantine. — Education et instruction soignées. — Leçons de piano. — Travaux à l'aiguille. — Soins dévoués et constants. — Conditions d'hygiène irréprochables. — Cour spacieuse, jardin, parc.

La rentrée aura lieu le 2 novembre.

Demander partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)
La plus Haute Récompense

№ 29. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA REINE DES GUEUX

par Paul MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

X

LA LOI DU TALION

Et le père, en dépliant sa serviette, disait gravement à l'enfant :

— Réitère la *Bendicite*, monsieur mon fils, afin que le Seigneur nous accorde la grâce de digérer l'excellente cuisine que voici avec autant de facilité que nous allons en mettre à nous l'incorporer.

. . . . . .

— Ça, debout, beau sire du crayon ! On l'attend ici près pour le régler son compte. C'était le fils de Pharam qui parlait ainsi en poussant du pied le dormeur.

Celui-ci se mit sur les jambes machinalement. Le bruit brutal du bohémien ne l'avait réveillé qu'à demi. Il avait encore les yeux pleins de sommeil et brouillés par les hallucinations du songe.

Venus lui fit signe de le suivre, et il le suivit inconscient. Ne croyait-il pas toujours dormir ? Ne croyait-il pas rêver sans cesse !

Seulement le rêve avait changé d'aspect.

La table abondamment servie avait disparu comme sous le coup de baguette de quelque génie malfaisant.

Toute la sauvage horreur d'un paysage bouleversé, — déjà par de fantastiques clartés. — avait succédé à l'intérieur calme et joyeux du logis de la Grand'Rue. . .

Et, au lieu des visages connus tranquilles et doux de son père respecté et de sa mère chérie, c'était un fourmillement de figures grimaçantes et grimaçantes que l'héritier du héraut d'armes de Charles III et de dame Renée Brunchant voyait grouiller dans le brouillard confus de la nuit en donner dans les sous où tremblaient la lueur incertaine de la lune et le rouge reflet des feux.

Comme il arrivait devant Pharam, le Docteur venait de reprendre, en s'adressant à ce dernier :

— Ce chrétien n'a-t-il pas avoué tout à l'heure qu'il était du pays de Lorraine ?

Il avait complètement oublié ce détail.

L'autre poursuivit aigrement :

— As-tu donc perdu la mémoire de ce qui s'est passé autrefois !

— Moi !

— Quand nombre de nos frères ont été mis à mort cruellement et lâchement par les gens de cette province.

— Oui, murmura le Pharaon ; des enfants, des femmes, des vieillards, des hommes sans défiance, sans défense.

— Eh bien ! continua le docteur, ce crime n'a pas été vengé : aucune personne originaire de cette contrée de bourreaux n'étant jusqu'à présent tombée entre nos mains... Or, voici que nous en tenons une, à la fin... Celle-là payera pour les autres !

— Mais, protesta Pharam, ce misérable est innocent de la faute commise par ses pères !...

— Nos frères eux mêmes n'étaient-ils pas innocents des méfaits que leur imputait la populace de Nancy ? On ne les a pas moins massacrés. Donc, la loi doit suivre son cours ; la loi d'Egyptus et de Ptolémée, œil pour œil, dent pour dent, vie pour vie. L'usage des représailles n'est-il pas la première comme la plus ancienne vertu de notre race ?

— D'ailleurs, opina Balese — la mégère en lunettes, qui avait un éclair féroce sous ses paupières éraillées, d'ailleurs, il faut bien que l'on voie du temps en temps une grimace de gai au-dessus du collier de chanvre : cela change les habitudes de celui-ci.

Et Horab, le baron-squelette, opina sentencieusement :

— Une bonne petite exécution est un spectacle salutaire pour la jeunesse ; il lui agacerait les yeux, lui forme le caractère et lui élève les sentiments.

— Sans compter, conclut Gargajal, qu'il aide puissamment aux fonctions de l'estomac... Réordetil, digestif et apéritif à la fois... Moi, j'd'abord, je n'ai jamais pu en sortant de table, voir un de mes semblables se trémousser au bout d'une corde sans éprouver l'envie que dis-je ! le besoin de reprique sur la nourriture.

Jacques Caillot écoutait tout cela sans comprendre.

Pharam le considérait avec compassion.

— Frère, réfléchissez, reprit-il, que cet enfant n'a pas beaucoup plus de vingt ans.

— Aussi, riposta Wierda, la sorcière à la loupe et à la pipe, dont la langue sortait de la bouche édentée comme celle d'une ogresse qui flaire la chair fraîche, — aussi n'est-ce pour lui, doyen, les égards que son âge commande : on pourrait l'embrocher, le rôtir à petit feu et le déchiqueter de façon que chacun en tirât son morceau avec son couteau ou ses ongles, eh bien, on se contente de le pendre...

Le Pharam était sombre :

— Ce que nous voulez faire là, dit-il, est injuste, barbare, inutile...

— C'est la loi, répliqua le docteur.

Puis, posant sur chacun des mots :

— Faut-il rappeler ce qui est édicté dans le code pariâ que nous nous transmettons de génération en génération ?

« Les Chrétiens seront traités chez nous comme ils traitent les nôtres chez eux. »

Encore une fois, c'est la loi !

(*A suivre*).

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, box-calf et autres fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MARBRERIE

Cheminées de tous styles **Marbres pour meubles**

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite confoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur
JOSEPH LUCIANI
Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS
Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villecourse et La Berge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciments. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à T, Fers Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Gardo, 1.

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie
Cours fondés en 1889 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vus agréables sur la ville, sur la mer, sur les montagnes, les malfaisants pernicieux d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
4 Admissibles à l'Ecole Normale sur 24 ;
16 Brevets supérieurs sur 18.

Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'établissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 6 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e N°s
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Editeur, 2, r. du 4-Septembre

Décidément, FAMARO MATTEI est un véritable nectar.
C'est encore le roi des apéritifs.

Accord et réparation de Piano
E. MATHIEU
Rue de l'Opéra, 14 et 16, au premier

A VENDRE

Fondre, fats neufs et usagés de toutes contenances à des conditions avantageuses.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Installation à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de bec, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti

Le Directeur-Gérant,
J.B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet politique, financier, etc.
PARIS. — 14, rue Drouot, — Et
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Kiew.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
SANS douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir fait mettre en service certains chirurgiens-dentistes ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui exploitent le droit d'exercer la profession et qui exploitent des artifices malsains pour le fabrication de leurs prothèses.

ANCIEN CABINET
DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI
4, rue des Terrasses, Bastia
Fabrication et réparations de dentiers artificiels
F.-A. MORATI
Ancien chef de section
des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplomés).
N. B. — Les mêmes premières devront servir à la fabrication des dentiers provisoirement dans une maison de Paris.

CHOCOLAT MENIER

Laissez tous les Jeudis
le
Journal des Voyages
Le plus attrayant des publications hebdomadaires
ROMANS D'AVENTURES
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Jules Lermina, etc.
Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés
SUPERBES ILLUSTRATIONS
Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 156, rue Reaumurtin, Paris.
15 centimes le Numéro. En vente partout.

BEC GAZÉOL

INCANDESCENCE par l'ESSENCE MINÉRALE POUR AUTOMOBILE SE TROUVANT PARTOUT
SÉCURITÉ ABSOLUE
PRODUIT COLLOÏDANT RÉSISTANT DE 4 à 1500 BOUGIES
ENTRETIEN NUL
Cie Gle DES PÉTROLES - MARSEILLE

Dépositaires pour toute la Corse,
L. N. Mattei et Cie

LIQUEUR DE NOIX
PRIMÉE
par M. SIMONCELLI

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1903). Croix de mérite et Médaille d'or, Exposition Internationale de Bastia (1906).

Broie de première classe, composée, mise en bouteilles par les soussignés médecins de Montpellier qui en font l'analyse et notamment par M. Combemale, l'un des médecins les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux personnes délicates par son propriété digestives, stomachales et non volatile.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac, dérèglement d'estomac, leurs soulagements, dans les cas d'épuisement et notamment contre le mal de mer et les coliques.

La Liqueur de Noix se prend à tout moment, depuis chaque repas pour activer la digestion, elle stimule par petits verres à liqueur.

Déposée au Tribunal de Commerce de la Seine, le 15 Juillet 1903.

Déposée au Tribunal de Commerce de Bastia, le 15 Juillet 1903.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L. N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour, car il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements ce Vin des Gens Sobres

XXVIe ANNEE. — N° 292 VENDREDI 26 OCTOBRE 1906

00577

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'urgence et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 2e page, 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	24 »	12 »	6 »

Union postale, un numéro : 10 centimes.
Le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LA RENTRÉE DES CHAMBRES

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Evariste.
Saint : (Sens actuel)
Lever, 6 h. 00 m. — Coucher, 4 h. 32 s.
Premier quar., le 24 — Pleine Lune, le 31
Fête de Demain : Saint Florent.

25 OCTOBRE

L'Université de Napoléon

Nouveau projet de Napoléon

Bien que les résultats de la loi du fer mai 1802 eussent été extraordinaires, surtout si on les compare au passé qui n'était pas encore vieux, Napoléon n'était pas satisfait. Il ne trouvait pas qu'il y eut assez d'unité dans la société — ce n'était pas encore un des grands corps de l'Etat — des membres de l'enseignement.

L'unité existait pourtant dans la direction qui émanait du pouvoir central, et dans les programmes, mais était elle suffisante au lendemain de l'anarchie qui avait eu l'habileté de renverser, mais non de reconstruire? Assurément non. On a beaucoup reproché à Bonaparte cette tendance à la centralisation. Parlant d'une manière générale, on peut dire que les circonstances la lui imposaient.

En ce qui concerne particulièrement l'Université, il avait hérité des idées de la Révolution, et l'on se demande comment les partisans de l'œuvre accomplie par les Assemblées qui se sont succédé depuis 1789, concilient leurs récriminations avec l'histoire.

Quoiqu'il en soit, Napoléon voulut améliorer la loi de 1802.

Les idées de Napoléon

Que disait à cette époque Napoléon? « Je veux un Corps enseignant, parce qu'un Corps ne meurt jamais et qu'il y a transmission d'organisation et d'esprit. Je veux un Corps dont la doctrine soit à l'abri des petites fièvres de la mode, qui marche toujours quand le gouvernement sommeille, dont l'administration et les statuts deviennent tellement nationaux qu'on ne puisse jamais se déterminer légèrement à y porter la main. »

L'Université de France

Par la loi du 20 mai 1806, corroborée par celle du 17 mars 1808, l'Université de France fut créée. Le personnel enseignant fut attiré par la restauration des grades supprimés par la Révolution, et dans cette question l'Empereur n'eut qu'à faire revivre l'ancien état de choses, tel qu'il l'avait connu sous la monarchie des Bourbons.

Les Facultés, divisées en cinq groupes, devaient conférer ces grades : théologie — qu'on a supprimée depuis quelques années sans qu'on ait jamais pu expliquer pourquoi, — droit, médecine, mathématiques et sciences physiques, lettres. Les professeurs de ces Facultés se réunissaient, élisaient comme chef le Recteur placé à la tête d'une Académie, vieux terme un peu démodé dont on se contentait faute de mieux.

L'enseignement secondaire comprenait des lycées, des écoles secondaires communales qu'on appelle aujourd'hui collèges, des écoles secondaires particulières ou institutions, des pensions. Les professeurs n'avaient rien à démêler ni avec les institutions, ni les pensions. Ils ne professaient que dans les lycées et les collèges. Bonaparte qui avait eu l'occasion d'apprécier les services rendus par les maisons d'éducation privée, telles que l'institut on Savouré où il avait placé son frère Jérôme, s'était dit avec raison que tant que l'Université ne serait pas définitivement représentée dans chaque ville par un lycée ou un collège, il valait mieux se servir des institutions qui existaient déjà et répandaient l'instruction à défaut de maisons de l'Etat.

En conséquence, il édicta certains règlements, qui, tout en laissant à ces institutions leur caractère propre, les rapprochaient de l'Université naissante, en faisaient ses auxiliaires, faisaient disparaître tout prétexte à rivalité et leur permettaient de participer aux bienfaits du gouvernement. Ainsi les établissements privés devaient conduire leurs élèves à certains cours du lycée. Les inspecteurs d'Académie y avaient droit de visite et de surveillance. En retour, il est vrai, ils bénéficiaient du prestige qui s'attachait à tout ce qui tenait à l'administration impériale.

Quant aux écoles primaires, les instituteurs laïcs étant en nombre infime, on continua de les confier aux Frères de la Salle. Le Grand Maître de l'Université, car on avait supprimé le titre de Directeur général, avait la haute main sur ces Frères : « Ils seront, dit le décret d'organisation, brevetés et encouragés par le Grand-Maître qui visera leurs statuts intérieurs, les admettra au serment, leur prescrira un habit particulier et fera surveiller leurs écoles. Les supérieurs de cette congrégation pourront être membres de l'Université ». En faisant entrer dans l'Université tout le monde enseignant, et en créant au profit de l'Etat un véritable monopole, Napoléon avait un but politique.

Il avait craint qu'en reconstituant les anciennes Universités, il ne ressuscitât de vieux souvenirs qui déplaisaient à la nation ; il redoutait que ces Universités provinciales ne devinssent des foyers de rébellion où viendraient se réchauffer les vieilles ardeurs légitimistes et vendéennes, à peine calmées ; il avait peur de morceler la France qui ne l'était encore que trop ; il voulait une Université Française unie des théories nouvelles et non tarnoyant mouvement sur le passé ; une par les tendances, une par l'action, une par l'influence.

C'est pour cela qu'il échelonna les titres des administrateurs depuis le sous-principal au recteur, qui, lui-même, appuyé sur son Conseil Académique, correspondait avec le Ministère. Ainsi, cette organisation formait — et elle forme encore — comme un réseau qui comprenait le corps enseignant dans son entier, aboutissait au Grand-Maître qui centralisait les renseignements, et, d'autre part, recevait de ce même Grand-Maître les instructions et les diffusait à travers la France.

Il faut croire que ce système était bon, puisqu'il continue à être employé de nos jours.

Mais le Grand-Maître n'était pas seul. D'ailleurs, il n'aurait pu suffire à la besogne. Le Recteur avait le Conseil Académique. Le Ministre avait le Grand Conseil. Il se composait de dix conseillers à vie nommés par l'Empereur et de vingt autres désignés par le Grand Maître. Ce Grand Conseil élaborait des règlements, avait mission de perfectionner les programmes, s'occupait de discipline, arrêtait les budgets, et le décret du 17 mars 1808 l'investit d'une juridiction absolue sur les membres de l'Université.

Ceux-ci avaient donc déjà de suffisantes garanties contre la partialité des administrateurs, puisqu'ils ne pouvaient être révoqués sans l'assentiment du Grand Conseil et qu'ils avaient le droit d'en appeler à lui de toute mesure qu'ils jugeaient inique.

Napoléon, du reste, n'avait institué un *Corps enseignant* que pour donner à ceux qui en faisaient partie plus de force, plus de stabilité dans leurs fonctions. L'Université était, dans sa pensée, le vis-à-vis de l'armée. On contractait un engagement décennal (1) — en vertu duquel on était dispensé du service militaire, — absolument comme on s'engageait sous les drapeaux. Cela est même tellement vrai que certaines catégories de professeurs s'appelaient *officiers* de l'Université, *officiers* des Académies. Les instituteurs étaient seulement membres de l'Université.

C. V.

(A suivre).

(1) L'engagement décennal disposait de 7 ans de service militaire.

Les Agissements DE LA COMPAGNIE FRAISSINET

Depuis qu'aucune concurrence ne vient gêner son exploitation, la Compagnie Fraissinet multiplie ses vexations à l'égard de notre pays. Elle semble défier le public en n'accueillant aucune de ses légitimes revendications, en lui fournissant quoi l'ennemi l'objet de nouvelles mais inutiles plaintes.

Les commerçants de notre ville attendent vainement depuis de longues semaines la livraison de leurs commandes, qui demeurent sur les quais de Marseille.

C'est ainsi que le *Cyrnos* n'a apporté lundi dernier que *soixante tonnes* de marchandises, alors que M. Fraissinet en faisait annoncer *deux cent soixante-sept*. DEUX CENT SEPT TONNES DE MARCHANDISES SONT DONC RESTÉES EN SOUFFRANCE.

Quand donc le commerce bastiais comprendra-t-il ses véritables intérêts ? Quand consentira-t-il à appuyer sérieusement une concurrence ?

Par deux fois, deux entreprises ont échoué, par notre seule faute, il faut avoir le courage de le proclamer, et ce au grand préjudice des petits négociants et des consommateurs.

Une tentative de concurrence va de nouveau être risquée. Nos commerçants doivent à leurs clients d'unir leurs efforts pour la seconder, pour la parfaire.

On nous prie, en outre, d'annoncer qu'une nouvelle Compagnie est en train de se constituer.

Cette nouvelle Compagnie ferait construire quatre navires en bois de la portée de 400 tonnes pouvant naviguer à la voile et au besoin avec un moteur à pétrole pouvant filer cinq à six milles à l'heure.

Ce service mixte pourra assurer d'une manière certaine le transport, tous les huit jours, de Marseille à Bastia des marchandises destinées pour le commerce de l'arrondissement de Bastia.

Ces mêmes navires pourront aussi charger tous les huit jours dans notre port les marchandises destinées pour Marseille, telles que bois, charbons en sacs, mobilier, etc., etc.

Le fret, quoique assez réduit, que l'on payera, assurera d'après les renseignements fournis aux actionnaires de la dite Compagnie, un dividende de 8 0/0 net.

Cette belle innovation dans notre ville de Bastia, sera un bien immense pour notre commerce local, qui se fera un devoir, nous en sommes convaincu, d'encourager cette entreprise qui rendra de réels services à tous en général.

LE CENTENAIRE D'IÉNA

La Marche à l'Etoile

Le 14 octobre 1906, par un soleil radieux, les amicales et la Jeunesse patriotiques de la Seine ont, par une grandiose manifestation, commémoré cette victoire glorieuse.

Place de la Concorde

Le rendez-vous fixé était le statue de Strasbourg. Dès deux heures de l'après-midi, la foule des patriotes est déjà dense. Elle augmente de minute en minute.

MM. Touny et Orsetti dirigent le service d'ordre. A l'angle du pont de la Concorde, devant la grille des Tuileries, à l'avenue des Champs Elysées, sont massés les agents de M. Lépine.

Dans l'assistance, nous notons : MM. Chaudon, Quentin Bauchart, de Morogiaffert, Meyhon, Octavial, Jacques Marx, Soubrié, Paul Watrin, Patrice Boulesse, comte Biscalli, Calvaires, Charles Faure-Biguet, Tissérand, le comte de Beauregard, des délégations de nombreux groupements patriotiques.

La place de la Concorde présente une grande animation ; les marchandes de violettes de Parme, d'œillets blancs et rouges, de bluets, font des affaires splendides. De camelote voyez-en des insignes tricolores.

Les dames étaient très nombreuses. Beaucoup de soldats également se sont joints à la manifesta tion.

Le cortège

A deux heures et demie, le signal du départ est donné.

En tête du cortège marchent les porteurs de couronne.

Nous en voyons celles des Comités plébiscitaires de la Seine, en violettes artificielles et pâmes vertes, entourées d'un ruban de soie aux trois couleurs, sur lequel est inscrit : « Iéna, 14 octobre 1806 1906 »

Celle de la Jeunesse plébiscitaire de la Seine, en violettes, barrée d'un ruban tricolore, portant en lettres d'or cette mote : « La Jeunesse plébiscitaire de la Seine, 1806 1906. »

Celle du Comité plébiscitaire napoléonien du neuvième arrondissement, en roses et violettes, barrée de rubans de moire blanche et tricolore. Comme inscription : « Au vainqueur d'Iéna ».

Sur le parcours, les passants s'arrêtent. La sympathie est générale. Aucune note discordante. Les couronnes sont saluées.

Dans le cadre magnifique de l'avenue des Champs Elysées, la manifestation se déroule, vraiment imposante. Tous les cœurs battent à l'unisson.

Devant l'Elysée, on échange des réflexions qui ne sont pas à l'avantage de son hôte. Fallières et Napoléon ? Quel contraste, quelle tristesse !

A l'Arc de Triomphe

Quand le cortège arrive place de l'Etoile, une foule compacte, qu'on peut évaluer à plusieurs milliers de personnes, est massée autour de l'Arc de Triomphe.

Des cordons d'agents maintiennent les curieux. MM. Orsetti et Touny s'avancent et prennent la tête du cortège.

A peine les couronnes sont-elles déposées au pied du monument, côté gauche, que la pluie rompt les cordons d'agents qui se laissent faire. Sous leur tunique, un bat-il pas un cœur de soldat ?

Allocution de M. Chaudon

M. Chaudon, président des Comités plébiscitaires, dominant la foule, s'écrie :

« Nous avons le droit et le devoir de célébrer nos gloires nationales. C'est un enseignement pour la France entière.

Souvenez-vous de Napoléon! Vive la France! Vive l'armée! »

La foule répond par un cri profond de « Vive l'Empereur! » L'instant est solennel. L'agitation, en ce moment, est intense.

M. Orsatti, commissaire de police, s'écrie : « Le public doit s'en aller, » mais le public ne bouge pas. On crie de plus fort en plus fort : « Vive l'armée! Vive l'Empereur! »

Quelques pâles apaches tentent alors de provoquer les patriotes en hurlant : « Vive Dreyfus! A bas l'armée! » Une immense acclamation leur répond : « Vive l'armée! A bas Dreyfus! »

Les agents, mais en vain, tentent de disperser les manifestants et, pendant plus d'une heure, toute la place de l'Etoile et toutes les avenues sont le théâtre d'une manifestation.

Le retour

A regret, les patriotes finissent par quitter l'Arc de Triomphe et redescendent l'avenue des Champs-Elysées. Pendant tout le trajet, les manifestants entonnent des chants patriotiques et composent vigoureusement les sans patrie Hervé et Jaurès.

Arrivé à la statue de Strasbourg, M. Paul Watrin, au pied du monument, fait acclamer l'Alsace et la Lorraine.

Le cortège continue sa marche et arrive à la colonne Vendôme.

M. Mayhon, président de la Jeunesse plébiscitaire de la Seine, s'avance et veut prononcer un discours. Coiffé de son écharpe, le commissaire de police du quartier Vendôme s'y oppose.

Allocution de M. Mayhon

La foule crie : « Parlez, parlez! » et M. Mayhon, entouré de ses amis, s'écria :

« Le gouvernement que nous subissons nous interdit de prononcer des discours. Mes amis, séparons nous au cri de : « Vive l'Armée! »

Accrochée à la grille de la colonne Vendôme, nous remarquons deux couronnes et une gerbe de fleurs. L'une déposée avant la manifestation de l'Arc de Triomphe par la Jeunesse plébiscitaire de la Seine, l'autre par le comité républicain patriote du 1er arrondissement.

A la gerbe de fleurs, sur un ruban est écrit :

« Dieu protège la France, 14 octobre 1906. Centenaire d'Iéna. Vive l'armée! Courage! Espoir! Honneur à nos frères d'Alsace-Lorraine, fidèles à la France. »

Après la grandiose manifestation d'hier, on peut penser, en effet, que Dieu ne nous a pas complètement abandonnés.

HENRI BERET.

(*L'Autorité*).

Les Nouveaux Ministres

Voici quelques notes rapides sur les nouveaux membres du cabinet Clémenceau :

M. Guyot-Dessaigne

M. Guyot-Dessaigne, député de Clermont-Ferrand, a été déjà ministre de la justice et des cultes, mais il ne resta place Vendôme que quelques jours à peine, du 6 au 25 février 1889; plus tard il fut ministre des travaux publics dans le cabinet Bourgeois, de novembre 1895 à avril 1896. Il est né à Brioude le 26 décembre 1833. Il est maire de Canilhat et chevalier de la Légion d'honneur. Il fut magistrat sous l'Empire, juge au tribunal de la Seine, démissionnaire en 1879.

A été élu député pour la première fois en 1885, et depuis il n'a jamais perdu la confiance de ses électeurs. Au physique, l'allure d'un très brave homme; très simple de manières et bienveillant. Un des plus assidus aux séances; président de plusieurs commissions parlementaires, notamment de la commission de l'armée.

Le nouveau ministre de la justice est actuellement partie dans un gros procès, engagé devant la cour d'appel de Riom.

En mars 1905, M. Guyot-Dessaigne était condamné par le tribunal civil d'Ambert à payer la somme de 216.000 francs, plus les dépens, et les intérêts du principal, depuis vingt ans, à une dame Mayaux, de Canilhat, chef-lieu de canton, dont le ministre est maire et conseiller général. Cette dette remonte aux débuts de la carrière politique de M. Guyot-Dessaigne.

M. Pichon

M. Stephen Pichon est un ami intime de M. Clémenceau, dont il fut, pendant des années, le collaborateur à la *Justice*. Elu très jeune député, connaissant les dédoires de la vie politique et entré dans la diplomatie. On n'a pas oublié sa conduite pendant la guerre des Boxers, en Chine, quand il était ministre de France à Pékin. Actuellement sénateur du Jura et résident de France en Tunisie.

De taille moyenne, le teint mat, les cheveux légèrement grisonnants, mais très abondants et partagés au milieu de la tête par une raie impeccable, la moustache tombante, un peu bodelonant, vêtu soigneusement à grands traits le portrait du successeur de M. Bourgeois.

M. Viviani

M. Viviani qui a hérité aux dernières élections à Paris, M. Aubery, nationaliste, est ministre pour la première fois. Il aura même le premier ministère du travail. M. Viviani a été à Sidi bel Abbès (Algérie) en 1903, au mois de novembre. Avocat, il collabora à la *Petite République* avec MM. Millerand et Semba, fut l'un des conseil du Syndicat général des ouvriers et employés des chemins de fer.

Fils député de Paris comme radical-socialiste, en 1898, il fut battu en 1902 par M. Aubray, qu'il battra à son tour il y a quelques mois. Orateur de grand talent, d'une précision et d'une clarté remarquables.

M. Millès Lacroix

M. Millès Lacroix est sénateur des Landes. Rapporteur général du budget, fut souvent rapporteur du budgets spéciaux, très compétent en question d'affaires; le teint coloré, la barbe presque blanche, les yeux très vifs, très alerte, M. Millès-Lacroix est un des sénateurs qui travaillent le plus.

M. Chéron

M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, député de Calvados, a été élu, pour la première fois, aux dernières élections. Très sympathique, puisque chauve, la barbe châtain en pointe, le visage avenant et de manière très affables.

Membre de la commission du budget, qui lui avait confié le rapport sur les services pénitentiaires, dans lequel il proposa la création du ticket de libéré en faveur des prisonniers ayant une bonne conduite, secrétaire de l'Alliance démocratique, qui est présidée par le vénéré M. Carnot. M. Chéron a quarante ans environ.

Ce que disent les Journaux

La Lanterne

De M. Maurice Allard, député, sur la constitution d'un cabinet Clémenceau :

« M. Clémenceau, radical, a toute liberté pour constituer son cabinet. Ce cabinet sera donc l'expression même de la pensée radicale. Le navire qui porte la fortune du radicalisme est paré, gréé et armé dans toutes les règles de l'art. Il a à sa barre un pilote expérimenté et mûri au milieu des tempêtes qui remonte l'océan parlementaire. Voyez dans la galère. J'ai cependant comme une vague idée qu'il n'aboutira jamais au port et qu'il se perdra corps et biens en cours de route ».

La République Française

Sur la création d'un ministère du travail :

« Le journal y gagnera un ministère du commerce et de l'industrie pour les patrons et un ministère du travail pour les ouvriers, il est facile de prévoir que des deux intérêts en présence et dont la conciliation est irréprochable, les uns seront toujours sacrifiés aux autres. On continuera à décorer les patrons et les amis du comité Mascuraud, mais on ira dans la maison d'en face les affaires des syndicats révolutionnaires de la Bourse du Travail et des apôtres de l'anarchie. On élaborera des projets de lois tendant à légiférer de plus en plus l'industrie et le commerce, on rendra l'existence de plus en plus difficile à ceux qui vivent de leur travail et qui en font vivre les ouvriers. Il y a mieux à faire à l'heure de crise financière et de crise sociale que nous traversons ».

Le Soleil

Sur l'homogénéité d'un cabinet Clémenceau :

« Le ministère Clémenceau risque ainsi que bien d'autres de manquer d'homogénéité et ne se distinguera pas plus par l'unité de programme que par l'accord des volontés. Il sera composé d'éléments disparates et contradictoires, et s'il naît, il vivra en proie aux convulsions et à l'anémie. Il ne tardera pas à tomber rongé par les rivalités d'ambitions de ses membres, par les intrigues des salons et rivaux qui dresseront les pièges. Il finira plus tôt que tard, croulant sous les huées et les sifflets, avant donné la mesure de sa perversité non moins que de sa stérilité. Il n'aura abouti qu'à prouver une fois de plus l'impuissance du radicalisme ».

Le Gaulois

Sur l'entrée du général Picquart au ministère de la guerre :

Avant tout le général Picquart est politicien et c'est pourquoi son installation au ministère de la guerre est un événement plus important qu'il n'y paraît à premier examen. C'est l'introduction officielle de la politique dans l'armée. C'est la préparation sans doute inconsciente des coups d'Etat vers lesquels nous acheminent par les voies directes la mauvaise gestion de nos finances et l'extrême fragilité de notre paix intérieure. Nous restons dans la tradition du grand Bice, celui de 91, et nous verrons s'ouvrir bientôt l'ère des coups de force militaires. Commençons-nous. Et qui sait? Le général Picquart lui-même — il n'a certainement pas l'envergure d'un Bonaparte — mais c'était d'augereau est peut-être pour le tenter. En tout cas il pourrait en tenter d'autres ».

L'Autorité

De M. Paul de Cassagnac sur les fraudes de régie :

« Les révélations de M. Saint-Aubin sur les fraudes de la compagnie gouvernementale. Lorsqu'un malfaiteur est pris en flagrant délit, convaincu de connivence avec les fraudeurs, alors le garde des sceaux que la publicité du scandale contraint à intervenir, nomme le coupable président de chambre à la Cour d'appel de Paris.

« C'est en vain, paysan, que tu attends la répression des bandits qui t'exploitent et te réduisent à la misère en écoulant leurs poisons tandis que tu gardes dans la cave la récolte invendue de trois années. Va! Epuise-toi donc chez les bouilleurs ».

Le Libre Parole

De M. Drumont, sur nos relations avec le Maroc :

« Une seule chose manquait peut-être à nos protégés marocains pour nous témoigner leur reconnaissance à coups de fusil : l'argent. Or, les protégés de la pénétration pacifique ont donné la solidarité jusqu'à leur faire prêter 50 millions. Il paraît même que nous allons vendre aux Marocains des canons Canet et 10.000 fusils Gras. Que voulez-vous, les affaires sont les affaires ».

Nouvelles Militaires

Mutations

M. Vénard d'Andernay, lieutenant-colonel breveté au 163e rég. d'infanterie, passe au 87e rég. de même arme.

M. Vivier, capitaine breveté au 148e rég. d'infanterie, passe au 163e rég. de même arme.

M. Dispreaux de Saint Sauveur Bougainville, lieutenant au 163e rég. d'infanterie, passe au 141e rég. de même arme.

M. Lartigue, lieutenant au 26e rég. d'infanterie, passe au 163e rég. de même arme.

M. Mingalon, lieutenant au 87e rég. d'infanterie, passe au 163e rég. de même arme.

M. Horn, lieutenant au 163e rég. d'infanterie, passe au 38e rég. de même arme.

M. Roussel, lieutenant au 163e rég. d'infanterie, passe au 151e rég. de même arme.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

OLMETA. — La commune d'Olmeta de Nonza était en deuil ces jours derniers : la cruelle Parque venait d'enlever à l'affection de sa famille, un de ses plus précieux joyaux, Mlle Julie Pietri, âgée à peine de vingt-trois ans. On ne saurait, en effet, avec dire combien cette délicieuse jeune fille était affectionnée de tous par les qualités de cœur et de l'esprit qu'elle possédait à un si haut degré; combien elle était vénérée des pauvres qu'elle secourait avec une discrétion et un empressement au-dessus de tout éloge; combien, enfin, est ange du foyer était idolâtrée par les siens qu'elle entourait de tant de soins et de prévenances.

Ses parents inconsolables ont du moins vu le canton tout entier s'associer à leur douleur et la foule des amis accourus de tous côtés entourer le blanc linceul qui recouvrait les restes inanimés de leur chère disparue et répandre avec eux des larmes de désespoir. Oui, on peut le dire, tout le canton a été plongé dans la douleur par la mort prématurée de Mlle Julie Pietri.

Nous adressons à M. et Mme Joseph Pietri, à leurs enfants et à leur famille l'expression de nos plus sincères condoléances.

VIVARIO. — Hier soir, vers onze heures et demie, un incendie s'est déclaré dans une baraque sise à l'entrée du village et appartenant à M. François Costa, entrepreneur de bois.

En quelques instants, toute la partie supérieure du local servant de magasin à fourrage, était la proie des flammes. Seule la partie inférieure servant d'écurie, a pu être sauvée grâce au dévoué concours d'une population toujours prête en pareil cas.

Les mulets qui s'y trouvaient, quelque à moitié asphyxiés par la fumée et déjà étendus par terre, ont été retirés et ils s'en tirèrent probablement avec quelque jours de repos.

Les pertes, non couvertes par une assurance, s'élèvent à environ quatre mille francs.

Tout le monde a fait son devoir en cette circonstance.

Nous signalons néanmoins les quelques personnes ci-après qui n'ont pas craint de s'exposer sérieusement pour coopérer à l'extinction du feu. Ce sont : MM. Mariani François, Pantalacci Michel, Pantalacci Eugène, Sabiani Barthélemy, Nocchielli Louis, Bianchi Charles. — A. L.

La grève de Barchelta

La grève continue; elle dure depuis 22 jours.

Cependant les grévistes paraissent animés d'un esprit de conciliation; mais bien que la question Turchi soit, pour ainsi dire, réglée à leur avantage, ils n'ont encore pu se mettre d'accord avec les patrons sur les autres points du conflit.

Des démarches sont tentées pour qu'un arrangement intervienne au plus tôt et nous espérons que les personnes qui ont pris en main la cause, si digne d'intérêt des ouvriers grévistes, verront sous peu, leurs efforts couronnés de succès.

Pensions Ecclésiastiques

Par arrêté du 22 octobre 1906, le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes et le ministre des finances, ont approuvé l'attribution d'allocations de quatre ans aux ministres des cultes désignés ci-après :

Canaldi, desservant à Lezi.
Casasi, vicaire à Portovecchio.
Guglielmi, vicaire à Vivario.
Lonzari, desservant à Cavicchia.
Marcantichi, vicaire à Calenzana.
Santoni, desservant à Isolaccio.
Simonpi, desservant à Brando.
Stefani, desservant à Pino.

Allocations de huit ans.

Bonetti, desservant à Luciana.
Martinetti, desservant à Tox.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 25 octobre

Thermomètre — 7 heures du matin : 18 à midi : 21° à 6 heures du soir : 18°
Maxima : 21.3 *Minima* + 14°.
Baromètre — 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 765 mm. 6 heures du soir, 765 mm.
Vent. — Dans la matinée, N. E. faible. Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Le départ de l'Escadre

L'escadre active de la Méditerranée, sous les ordres de M. le vice-amiral Touchard, a appareillé dans la matinée pour Portovecchio.

Au Lycée

M. François Padovani, ancien boursier d'agrégation de l'Université de Grenoble est nommé professeur d'histoire au lycée de Bastia.

Nos meilleurs souhaits de bienvenue à ce jeune fonctionnaire déjà avantageusement connu dans cet établissement et dans notre ville.

Cours de chant

Nous sommes heureux d'apprendre l'ouverture, à Ajaccio, Villa Farnienta, de cours de Chant et de Diction par Mlles Ruby, les anciennes propriétaires de l'hôtel de *France*, si avantageusement connues parmi nous.

Vol audacieux

Dans la nuit du 24 au 25, un vol audacieux a été commis dans les magasins Carboccia. Une grande quantité de tissus ont été bouleversée, tandis qu'une somme de 50 francs disparaissait dans des tiroirs de la caisse, où le caissier avait laissé la clef dans la serrure.

Les auteurs de ce vol sont demeurés inconnus. La police a néanmoins acquis la certitude que les coupables s'étaient cachés dans le magasin avant la fermeture, puisqu'aucune trace d'effraction n'a été constatée, et que les barreaux d'une lucarne n'ont pu être enlevés que de l'intérieur.

Nous osons espérer que la police parviendra à connaître les auteurs de ce vol audacieux.

Lettre de félicitations

Nous apprenons avec plaisir que M. le ministre de l'instruction publique vient d'envoyer une lettre de félicitations à M. Sampiero Cancioni, professeur à l'Association polytechnique de Marseille, pour le concours qu'il a prêté à l'enseignement de la sténographie Prévost-Delaunay.

Nouvelles coloniales

M. Vaini Marius, administrateur de 3e classe des colonies, est promu au grade d'administrateur de 2e classe.

M. Simoni Paul, administrateur de 3e classe en Indo-Chine, est promu administrateur de 1re classe.

M. de Maitre Louis, administrateur de 5e classe, est promu administrateur de 4e classe.

Nous envoyons toutes nos félicitations à nos distingués compatriotes.

Mystérieux agresseur

Hier soir, le matelot Cristofani du *Saint Louis*, descendait tranquillement la rue du Cap, lorsqu'un individu se présenta devant lui, le regarda bien en face puis sortit son revolver et fit feu sur lui. Cristofani fut atteint à la fesse gauche.

Transporté à l'hôpital militaire le blessé n'a pu donner aucune indication à M. le Commissaire Central, sa blessure n'est pas trop grave.

A louer

— Un appartement à louer rue de l'Opéra, 19.

S'adresser au bureau du journal.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES BOULANGERS. — Les ouvriers boulangers syndiqués et non syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, 25 du courant, à 8 heures du matin, place Caltera, Vieux Port.

Ordre du jour : Nomination des membres du conseil d'administration. Décision à prendre pour l'adhésion à la fédération ouvrière. Question du repos hebdomadaire.

Le Comité provisoire.

Etat-Civil

MARIAGES

Tomasi Dominique, chauffeur, de Brando et Cambiaggio Antoinette, ménagère, de Bastia.

Burnand Eugène, ingénieur directeur des mines de Lancone, de Messin-les-Chilly (Jura), et Mundi Marie-Xavière-Romaine, institutrice, de Ghisonaccia.

NAISSANCES

Brunini Rose. — Valenti Jacques-Antoine. — Limarola Marie-Angèle. — Brenni Joseph.

DÉCÈS

Olivari Jean-Baptiste, 14 mois, de Bastia. Rogliano Julie, mariée, 45 ans, de Pietra-di-Verde.

LES HÉMORROIDES

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité sont toujours les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues; mais comme on n'aime pas à parler de ses genres de souffrances, même à son médecin, on souffre beaucoup moins qu'il existe depuis quelques années, un médicament, l'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL, qui les guérit radicalement et sans aucun danger. On n'a qu'à écrire, 7, rue de la Tacherie, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, quand elle n'est pas la plus douloureuse. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Exiger sous l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie NYRDAHL.

CHOCOLAT MENIER

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	24 oct.	25 oct.
Rente 3 p. 100 amort	97.70	95 75
— 3 p. 100 ans rente	95 70	95 70
	ex. coupon	

Pensions Ecclésiastiques

Paris, 25 octobre.

Le « Journal Officiel » publie aujourd'hui une liste de 128 curés, vicaires ou desservants, auxquels sont alloués des pensions.

Monseigneur Desanti à Sartene

Sartene, 25 octobre.

Mgr Desanti est arrivé à Sartene ce matin, à 9 heures. La population tout entière s'était portée à la rencontre de Sa Grandeur, et lui a fait une réception enthousiaste.

Mgr Desanti a traversé la ville, encorsé par tous les prêtres de l'arrondissement, et entouré d'une foule délirante de joie. Des arcs de triomphe très artistiques avaient été dressés de toutes parts; et c'est sous une pluie de fleurs, au milieu des acclamations enthousiastes de toute la population, que notre Evêque est arrivé à l'église paroissiale.

Après le chant du « Benedictus », exécuté par un chœur de jeunes filles, Monseigneur, dans une vibrante allocution, a remercié ses chers et braves Sartenais de leur manifestation « toute de foi, de générosité, de patriotisme ».

Après la célébration de la messe, Monseigneur a présidé la conférence du clergé de l'arrondissement, puis il a reçu les notabilités catholiques de la ville.

Nouvelles Militaires

Gouvernement de la Corse

Paris, 25 octobre.

M. le lieutenant Rogeon, du 33e régiment d'infanterie, sortant de l'Ecole supérieure de guerre, est nommé stagiaire d'état-major au gouvernement militaire de la Corse.

Le Commandant DREYFUS à Saint-Denys

Paris, 25 octobre.

Par décision du ministre de la guerre, le commandant Alfred Dreyfus, attaché à la direction d'artillerie de Vincennes, est désigné pour commander l'artillerie de l'arrondissement de Saint-Denys.

Le commandant Dreyfus devient ainsi chef de service, tandis qu'à Vincennes il était placé sous les ordres du colonel Buisson.

INTERPELLATION BARON

Paris, 25 octobre.

M. Baron, député socialiste des Bouches-du-Rhône, vient d'informer M. Guyot-Dessaigne, ministre de la Justice, qu'il interpellerait, à une des prochaines séances de la Chambre, sur le décret réglant l'avancement de la magistrature, et notamment sur les causes ayant amené la disgrâce de M. de Saint-Aubin, ex-directeur des affaires criminelles et des grâces, nommé président de chambre à la Cour d'appel de Paris.

La démission de M. Lanbeuf

Paris, 25 octobre.

Plusieurs journaux prétendent, malgré un démenti officiel, que M. Lanbeuf, le célèbre inventeur des submersibles, dont aucun n'a encore jusqu'ici d'accidents, vient d'envoyer à M. Thomson, ministre de la marine, sa démission d'ingénieur en chef de la marine.

La Perte du *LUTIN*

Les opérations de sauvetage

Bizerte, 25 octobre.

Le temps continue à favoriser les opérations de sauvetage du « Lutin ».

Le sous-marin a pu être transporté à l'entrée de l'avant-port de Bizerte, et n'est plus qu'à 15 mètres du niveau de la mer.

Les Morts du Jour

M. Albert Reville

On annonce la mort de M. Albert Reville, professeur au Collège de France, qui a succombé à une rupture d'anévrisme.

LES GRÈVES DANS LE JURA

Les ouvriers fabricants de pipes de Saint-Claude

Saint-Claude, 25 octobre.

Trois mille ouvriers appartenant à toutes les usines des fabricants de pipes se sont mis en grève.

Ils réclament une diminution des heures de travail et une augmentation de salaire. Les patrons refusent de causer avec les délégués du syndicat.

Aucune manifestation, revêtant un caractère particulier de gravité, ne s'est encore produite.

Les « Chominots » de Cette

Cette 25 octobre.

Les journaliers du chemin de fer de Cette se sont mis en grève, pour protester contre certaines prétendues vexations.

Un délégué du comité directeur du Syndicat national des chemins de fer, est attendu à Cette, dans la soirée.

Pas d'incidents à signaler.

AU MAROC

Situation très grave

Les Plénipotentiaires européens demandent des instructions à leurs gouvernements.

Tanger 25 octobre.

Les rebelles continuent leurs exploits, sans qu'il soit possible au Maghzen de rétablir l'ordre.

La situation des Européens est particulièrement critique.

Les courriers français continuent à être dévalisés entre Maratech et Mazagran.

Dans la ville d'Arzilla, tombée au pouvoir des Montagnards, un grand rabbin a été roué de coups; des paysans armés sont entrés chez M. Levig, protégé espagnol, et ont pillé un magasin, après avoir maltraité les femmes et les enfants.

Les protégés français ne sont pas mieux traités.

Devant ces excès révolutionnaires, et devant l'impuissance des autorités marocaines à maintenir l'ordre, et à assurer la sécurité des Européens, le corps diplomatique de Tanger s'est réuni et a engagé plusieurs ministres à donner des renseignements par voie télégraphique à leurs gouvernements respectifs et à demander d'urgence des instructions.

Il est certain qu'une expédition militaire deviendra nécessaire, si la situation ne s'améliore pas.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Avant la séance

Pendant toute la matinée et jusqu'à l'heure de la séance, les couloirs du Palais Bourbon ont présenté une très grande animation. La plupart des députés sont venus assister à la séance d'ouverture du parlement, séance qui sera cependant bien courte et bien insignifiante, puisque les bancs des ministres resteront vides et qu'aucune discussion ne sera possible.

Présidence de M. HENRI BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

Aucun membre du Cabinet Sarrien, légalement en exercice jusqu'à la publication à l'« Officiel » des décrets présidentiels nommant les nouveaux ministres n'est assis au banc du gouvernement.

Allocution du Président

Après avoir déclaré ouverte la session extraordinaire, M. Brisson prononce l'allocution traditionnelle. Il invite ses collègues à reprendre leur tâche de législateurs, souhaite la bienvenue aux nouveaux élus.

Députés décédés

Le président prononce l'éloge funèbre des députés décédés depuis la clôture de la session ordinaire.

La catastrophe du *Lutin*

M. le président termine son discours en s'inclinant respectueusement devant les glorieuses et héroïques victimes du « Lutin » auxquelles il envoie le salut ému de la Chambre. (Applaudissements).

Il remercie aussi les marines étrangères, et notamment la marine anglaise, du précieux concours qu'elles ont apporté dans les opérations du sauvetage, ainsi que des témoignages de sympathie qu'elles ont prodigués à la marine française.

Aux familles des malheureux marins, qui dorment encore dans les flancs du « Lutin » au fond de la baie de Bizerte, le président de la Chambre adresse les condoléances des représentants de la nation. (Applaudissements).

Les bureaux

La Chambre procède ensuite au tirage au sort des bureaux.

L'ajournement

La Chambre s'ajourne ensuite au 5 novembre, et la séance est levée.

SÉNAT

Présidence de M. ARMAND FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 heures.

Le gouvernement n'est pas représenté.

Allocution du Président

Le président prononce l'éloge funèbre de MM. Guyot et Tharel, sénateurs décédés au cours des vacances parlementaires.

Il salue ensuite les officiers et marins du « Lutin » morts au service de la Patrie, et envoie à leurs familles l'expression émue des condoléances du Sénat.

(Applaudissements).

Les bureaux

Le Sénat procède ensuite au tirage au sort des bureaux.

Les Interpellations

Le président donne lecture des demandes d'interpellation qui lui sont parvenues depuis la clôture de la session ordinaire.

L'ordre du jour

Le Sénat règle son ordre du jour et fixe sa prochaine séance au 5 novembre.

La séance est ensuite levée.

EN ALLEMAGNE

Entrevue de l'ex-princesse de Saxe et de ses fils

Berlin, 25 octobre.

La comtesse de Montignoso, ancienne princesse de Saxe, a eu, ce matin, une entrevue à la légation de Saxe avec ses deux fils aînés.

L'entrevue de la mère et des deux enfants a été très émouvante, elle n'a duré qu'une vingtaine de minutes.

La princesse a quitté la légation en proie à une très grosse émotion.

EN AUTRICHE

Grève des tramways électriques

Budapest, 25 octobre.

Six mille employés des tramways électriques de Budapest ont abandonné leur travail, et depuis ce matin la circulation des tramways est interrompue.

Les grévistes, qui réclament une augmentation de salaire, sont assez surexcités contre les entrepreneurs. De graves conflits sont à redouter.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION A St-PETERSBOURG

L'anniversaire de la proclamation de la Constitution

Les mesures d'ordre

Saint-Pétersbourg, 25 octobre.

Les autorités Saint-Pétersbourgeoises prennent des mesures extraordinaires pour éviter toute manifestation tumultueuse, les 27 et 30 octobre, dates anniversaires de la proclamation solennelle de la Constitution libérale.

EN POLOGNE

Arrestations de brigands

Saint-Pétersbourg, 25 octobre.

Une bande de brigands, composée de cosaques et d'anciens gardes russes qui mettaient en coupe réglée la province de Bendine, ont été arrêtés par la police polonaise.

00570

AUX ÉTATS-UNIS

Un détournement de dix millions de dollars

Londres, 25 octobre.

Le correspondant du *Daily Telegraph* à New York, annonce que plusieurs hommes politiques appartenant au parti républicain, ont réussi à détourner dix millions de dollars au préjudice de la trésorerie générale de l'Etat de Pensylvanie.

Cette affaire cause une très grosse impression à New York. Des arrestations sont imminentes.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Jacques Olivari, née Rialanti; Mlles Lilly et Edith Olivari; Le Capitaine et Mme Rialanti, née Giraldi; M. Antoine-Philippe Rialanti; Mlles Catherine et Adelaïde Olivari; Mme veuve Sarcinelli, née Rialanti; Mme veuve Santini, née Rialanti; Mme veuve Giraldi, née de Rocca Serra, et ses enfants; Mlle Laure Giraldi; M. Mannium, professeur à la Faculté des lettres à Poitiers; Mme Mannium, née Giraldi, et leur fille; Mme Rialanti, née Jacquier; Le docteur Rialanti et Mme Rialanti, née Barcillet,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Jean Olivari

leur fils, frère, petit-fils, arrière petit-fils et neveu, décédé le 25 octobre, à l'âge de 11 mois, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu samedi, 27 courant, à 10 heures du matin.

On se réunira Boulevard de Cardo, 3.

MADAME BRUNINI-CERESA
Modiste — *Ile Pauli, 27, au 1er*

A l'honneur de prévenir ses nombreuses et fidèle clientèle qu'à partir du 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles de toutes les créations pour la saison d'hiver, provenant des premières maisons de Paris.

Elle espère que ses clientes voudront l'honneur de leurs visites comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution des ordres transmis et au fini soigné du travail

Prix très modérés

Demander partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)
La plus Haute Récompense

Futailles à vendre
neuves et usagées
de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.
A. PADOVANI,
7, Route du Cap, Bastia

AVEC UN FR. DU PORT GAGNEZ 500.000
LOTERIE
DES ENFANTS TUBERCULEUX
D'ORMESSON
ET DE L'INSTITUT PASTEUR DE LILLE
500.000
Lots de 100.000 50.000
955.000
1.112 LOTS
15 JANVIER 1907

ORFÈVRERIE COUVERTS CHRISTOFLE

Envoi franco du Catalogue — EXPOSITION — Réargenture de tous objets

CHRISTOFLE

Notre Représentant à Bastia est M. Ignace VIALE et Fils, 25, Bd Paoli.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

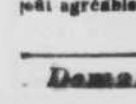

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MARBRERIE

Cheminées de tous styles ~~~ **Marbres pour meubles**

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite confoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux *Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900*
et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur

JOSEPH LUCIANI

Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Devant d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'École des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS

Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 3, rue Feydeau, Paris.

Accord et réparation de Piano

E. MATHIEU

Rue de l'Opéra, 14 et 16, au premier

A VENDRE

Fondres, fats neufs et usagés de toutes contenances à des conditions avantageuses.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Ciuli, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretion de l'éclairage : — Travail soigné et garanti

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LA GRAINE Sᵀ-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé. Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

AUJOURD'HUI PARAIT

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mlle LOUISE OTTAVI
Officier d'Académie
Cours fondés en 1882 par l'Administration.

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours aient été faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'École Normale d'Instituteurs et l'Inspecteur.

Bâtiments en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, On offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'École Normale sur 3 ;
16 Francs supérieures sur 18.

Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Établissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'École Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

„Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit la CIGARE MATTEI

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à sa clientèle en outre toutes personnes désireuses de se faire soigner les dents. Il a fait choix d'un cabinet dentaire, qu'il a fait aménager lui-même, et qui est pourvu de tout le confort nécessaire à l'exercice de la profession et qu'emploieront des matériaux modernes ; le tout pour la satisfaction de tous ses clients.

ANCIEN CABINET
DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI
4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI
Ancien chef de section
des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc.,
travaillant, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplomés).
N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

BEC GAZÉOL

Cie Gle des PÉTROLES - MARSEILLE

Dépositaires pour toute la Corse,
L. N. Mattei et Cie

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Malle du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques [illegible] — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes [illegible] en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

LIQUEUR DE NOIX
par M. SIMONCELLI

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXIe ANNÉE. — N° 293 — SAMEDI 27 OCTOBRE 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Les articles non signés engagent la responsabilité de la rédaction.
Bande seule, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »

Union Postale, un Article Postal ne peut être vendu.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Florent.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 00 m. — Coucher, 4 h. 32 s.
Premier quar., le 24 — Pleine Lune, le 31
Fête de Demain : Saints Simon et Jude.

26 OCTOBRE

Déplacements Ministériels

Quatre ministres des affaires étrangères sont actuellement en déplacement. Deux d'entre eux voyagent : ce sont M. Iswolsky et M. de Tschirschky. Deux d'entre eux démissionnent : ce sont M. Léon Bourgeois et le comte Goluchowski. C'est plus qu'il n'en faut pour provoquer des commentaires excessifs.

De la retraite du comte Goluchowski nous avons dit, au point de vue austro-hongrois ce qui pouvait être dit. Il n'est pas inutile d'ajouter que jamais la politique extérieure ne fut plus étrangère à la chute du ministre chargé de la diriger. Quoi que soit le successeur du comte, il trouvera une Autriche engagée fortement dans les liens de la Triplice, unie à l'Allemagne par des chaînes souvent un peu lourdes, mais supportées en somme allègrement, liée à l'Italie par un mariage de raison que troublent sans cesse des incidents où s'affirme entre les conjoints une remarquable incompatibilité d'humeur, essayant discrètement de chercher en Orient des satisfactions que rendeat malaisées à obtenir l'intimité turco-allemande d'une part, et d'autre part la défiance austro-italienne. Le comte Goluchowski avait de son mieux louvoyé entre ces différents écueils. Il ne dépendait pas de lui de les supprimer. Cela ne dépendra pas davantage de son successeur. Il serait donc absurde de rattacher à son départ des pronostics diplomatiques.

Il ne serait pas moins déraisonnable de supposer que la démir exprimé par M. Léon Bourgeois d'abandonner le pouvoir puisse modifier la politique française. Si M. Bourgeois a été un excellent ministre, — et pour le bien juger il faudrait connaître dans tous ses détails le service éminent qu'il a rendu en réparant, du 14 au 26 mars 1906, le préjudice causé aux intérêts français à Algésiras par la crise ministérielle, — c'est qu'avec autant de promptitude que de netteté il a su, à cette heure difficile, rappeler à nos alliés, à nos amis, à nos adversaires, que la politique de la France était une ; qu'un incident parlementaire était sans action sur elle, et qu'appelé au quai d'Orsay, il y défendrait nos intérêts vitaux et permanents avec autant d'énergie que ses prédécesseurs. Le regret légitime qu'inspirera sa retraite momentanée ne saurait nous faire douter que l'exemple de continuité donné par lui ne doive être suivi par son successeur.

Après trente-six ans de stabilité, le régime républicain a su se créer les traditions et la doctrine diplomatiques nécessaires à un grand peuple : doctrine pacifique, respectueuse des droits de tous, mais fortement résolue à assurer le respect des nôtres. M. Clémenceau, dans un de ses discours du Var, a défini cette politique dans des termes que M. Bourgeois a certainement approuvés, car ils répondaient à sa pensée. Le nouveau ministre des affaires étrangères, quel qu'il soit, s'inspirera du même esprit. Ceux-là seuls qui formeraient contre la France de mauvais desseins pourraient en prendre ombrage. Convaincus que nul en Europe ne nourrit contre nous de projets hostiles, nous n'avons pas lieu de penser que l'on puisse s'inquiéter de changements de personne qui n'impliquent et ne peuvent impliquer aucun changement d'attitude.

C'est en pleine crise ministérielle que M. Iswolsky, ministre des affaires étrangères de Russie, est arrivé à Paris. Il désirait entrer en relations personnelles avec son collègue français : rien de plus naturel. Le hasard des événements fait que ce collègue ne sera pas M. Léon Bourgeois. Mais l'utilité de la rencontre demeure. Si grandes que soient les difficultés de la Russie, nous ne pouvons oublier que le traité qui nous associe à elle garde sa pleine valeur et peut très rapidement recouvrer sa pleine utilité. Tous les peuples ont eu leur révolution. Les uns l'ont derrière eux, les autres en avant. La crise russe, qui d'ailleurs s'apaise dans ses manifestations, n'a pas eu les conséquences extrêmes qui, à de certaines heures, avaient paru possibles. Il faut s'en féliciter. Et il faut aussi s'assurer que, si absorbé qu'il soit par cette crise, le gouvernement impérial n'a pas perdu de vue les devoirs que lui impose la politique extérieure. Pour un temps, la diplomatie russe est évidemment tenue à la réserve. Et elle serait mal inspirée de vouloir en sortir trop vite. Mais même dans cette période d'observation, elle a intérêt, et nous aussi, à ce que l'alliance franco-russe soit mise à l'abri des attaques inconsidérées des uns ou des autres. Ceux qui chez nous la déclarent inutile sont aussi mal inspirés que ceux qui là-bas la dénoncent comme coupable. La Russie est une grande puissance, qui, Bismarck le remarquait autrefois, ne peut pas ne pas être l'alliée de la France. Et la France républicaine, tout en souhaitant l'apaisement des conflits actuels, n'a pas à se laisser influencer par eux dans l'estime qu'elle fait de ses intérêts extérieurs. M. Iswolsky, si discrètement qu'il cache ses sentiments, ne peut pas penser autrement. Et il trouvera au quai d'Orsay, demain comme aujourd'hui, un interlocuteur tout prêt à le confirmer dans cette pensée.

Reste M. de Tschirschky. Celui-là non plus ne s'exagère pas l'importance de ses déplacements et ne demanderait qu'à passer inaperçu. Mais la presse ne le lui permet pas. Il a eu l'autre jour un cri du cœur : « Si j'avais prévu tout ce tapage, croyez bien que je serais resté à Berlin ! » Le mot est d'un homme d'esprit ; et M. de Tschirschky a raison de trouver qu'on fait autour de lui beaucoup de bruit pour rien. On consent — et c'est déjà quelque chose — à admettre qu'il ne s'est pas mis en route pour renouveler la Triple-Alliance. Mais on continue à croire que son voyage a une grande importance politique. Un peu de sens critique suffirait cependant pour reconnaître que M. de Tschirschky ne peut pas modifier des situations acquises. La Triple-Alliance ? Mais la Triple-Alliance est ce qu'elle est, très solide entre Vienne et Berlin, moins appréciée entre Rome et Vienne. La faiblesse qu'elle porte en elle, la haine austro-italienne, survivra à la visite de M. de Tschirschky comme aux visites précédentes. Par contre, la force réelle dont elle dispose, c'est-à-dire la nécessité où est l'Italie d'être l'alliée de l'Allemagne pour se couvrir contre l'Autriche, subsistera, elle aussi, quelles que soient les manifestations nationales en Autriche et en Italie. Alors, pourquoi ce flot de commentaires qui grossissent les contingences, alors que les éléments permanents sont si simples à définir ?

L'Europe politique n'est pas une table rase où une volonté puisse créer à son gré l'amitié ou la guerre. Elle est un composé d'intérêts qui s'enchevêtrent, s'accordent ou se contredisent. Qui nous guérira des fantaisies diplomatiques par lesquelles une certaine presse entretient une nervosité chronique ? Qui donnera au public européen le goût de voir les choses telles qu'elles sont, sans complications vaines et sans inductions arbitraires ?

(*Le Temps*).

EN CORSE

Comment j'y allai

Juin venait de commencer, chaud comme aux plus beaux jours de juillet, et un long congé qui venait de m'être octroyé m'incitait à fuir la ville tropicale pour des altitudes plus élevées.

Alors que, équipé de pied en cap, j'allais m'acheminer vers les Alpes, un mien camarade me fit à brûle pourpoint l'offre tentante d'aller passer avec lui le mois d'août en Corse, dans un petit village situé en plein maquis, aux alentours d'Orezza. Il me vanta la vie reconfortante que l'absence de tentations obligeait à y mener, la nourriture frugale et saine ; il me fit une enthousiaste description du pays pittoresque et sauvage, des châtaigneraies immenses, du maquis profond et mystérieux avec son auréole de légendes.

Que ne me dépeignait-il pas ?

Je dois avouer qu'un bon continental que je suis, ne connaissant l'île où Bonaparte vit le jour qu'à travers « Colomba, » bâtie de préjugés dont je m'accuse aujourd'hui, j'hésitais d'abord ; puis, l'attrait du nouveau l'emporta et nous prîmes jour pour la fin juillet.

Je gagnai ensuite d'un pied léger mon vieux Moulinet où pareille époque me retrouve annuellement ; et, revenu à Nice à la date fixée, alors que, le 30 juillet, cinq heures de l'après midi sonnaient à l'église du Port, la « Ville de Bastia » s'ébranlait vers la cité du même nom, première étape de ce déplacement pour moi encore sans précédent.

Ce n'était pas sans appréhension que j'avais mis le pied sur le pyroscaphe de la Compagnie Fraissinet, dont une gracieuseté me permettait d'effectuer la traversée dans d'excellentes conditions pécuniaires.

Ma crainte se justifiait de ce que c'était la première fois que j'allais voguer aussi longtemps sur les flots salés ; quel sort m'y attendait ?

Je ne compte pas comme traversées celles que je fis, l'une par gros temps et avec plein succès pour mon estomac, de Marseille au Château d'If, ou, une autre, par gros temps aussi, mais avec moins de bonheur, de Nice à Antibes.

O joie ! la mer était d'huile et le bateau glissait sur l'onde amère avec une douceur et une absence de tout mouvement désordonné qui m'inondèrent le cœur d'un plaisir que devinent, sans hélas ! l'éprouver, que ceux tout voyage marin plaie sur les bastingages, comme si tout l'emétique du monde y avait passé.

... Et le soir vint lentement, les grisailles du ciel s'épaissirent peu à peu, les côtes s'estompèrent et se fondirent dans le noir grandissant, de plus en plus lointaines et soudain invisibles.

C'était la nuit, splendidement étoilée, si douce et si prenante que, faisant fuir de la couchette qui m'attendait dans la cabine étroite et étouffante où cinq places sur six étaient occupées, je m'emparais de ma couverture et de mon oreiller et m'assoupis sur un des bancs de la dunette, bercé par le grondement sourd de la machine.

Il était quatre heures et demie du matin lorsque nous arrivâmes à l'entrée du port de Bastia, et peu de temps après, les manœuvres de l'accostage étant terminées, je foulai lentement le sol de la Corse.

Je dois ici interrompre ce récit pour ouvrir une parenthèse.

Mon but, en écrivant la série des articles dont celui-ci est le premier, n'est pas de m'essayer à extraire la quintessence des observations que mon séjour là-bas a pu m'amener à faire sur l'âme et les mœurs corses si dissemblables parfois des nôtres. Il serait prétentieux de ma part de vouloir psychologuer sur elles, et cela pour deux principales raisons dont chacune est suffisante seule.

Je n'en connais d'abord incapable, et je laisse à plus compétent, ou plus téméraire que moi le soin de disserter doctoralement sur ce fort délicat sujet.

Ensuite, n'ayant guère vu qu'un bien petit coin de l'île, et ayant entendu dire que chaque contrée y diffère des autres par quelques particularités assez prononcées, je m'embarquerai dans des considérations générales dont le moindre défaut serait d'être viciées d'erreurs successives.

Ma seule intention est donc de relater, au gré de mes rencontres, quelques-unes des faits les plus saillants qui marqueront ces vingt-cinq jours, sans m'imposer de leur donner, en une forme littéraire trop soignée, un ordre chronologique sévère, ou d'en tirer des conclusions quelconques.

C'est donc au hasard de ma fantaisie que je livrerai celles de mes impressions que j'estimerai les plus intéressantes non seulement pour les vulgaires continentaux comme vous et moi, mais encore pour les insulaires dont plusieurs m'ont témoigné le désir de savoir « ce que j'en pense. »

Si, au cours de ma narration, je démolis certains préjugés des premiers, ou si je blesse bien involontairement la susceptibilité des seconds, je compte sur une touchante unanimité de leur part pour me pardonner en faveur du bon auteur je tente faire aimer un beau pays méconnu et abandonné qui mérite mieux que le sort qui lui est dévolu.

Georges Escande.

(*Phare du Littoral*).

LES CHATAIGNES

Les plus récents relevés de la statistique agricole concernant l'année 1904 font connaître que la récolte des châtaignes s'est élevée à 3.292.435 quintaux métriques représentant une valeur de 26.80c.025 de francs. Les départements qui en produisent le plus, ayant à leur tête la Corse, sont la Corrèze, l'Aveyron, la Dordogne, la Haute-Vienne, l'Ardèche. Quant au département des Bouches-du-Rhône, la statistique agricole est muette sur sa production.

A côté de la consommation considérable des châtaignes qui se fait en France depuis quelques années, l'exportation de ces produits pour l'Algérie, les colonies et l'étranger s'est sensiblement développée. C'est ainsi qu'en 1903 on expédiait pour 1.513.000 francs de châtaignes et qu'il en a été expédié en 1905 pour une valeur de 2.064.000 francs.

On s'accorde à dire que le châtaignier est originaire de Sardes, en Lydie. Il fut introduit de très bonne heure dans les Gaules, et certains anciens chroniqueurs avancent que les charpentes de plusieurs églises romaines étaient construites en bois de châtaignier. C'était une erreur qui a été relevée par nos archéologues modernes ; ils ont constaté que les charpentes de ces vieilles églises étaient en bois de chêne, ces vieux arbres de la Gaule. Un fait curieux à con stater, c'est que malgré la production déjà assez abondante de ce fruit au moyen âge, il était importé à cette époque là, à Paris, des marrons de Lombardie qui étaient fort estimés. Les marrons de Lyon, si renommés, ne se vent pas entièrement du Lyonnais, qui en récolte très peu, mais des Cevennes et même de la Grande-Provence, comme du Var dont les marrons jouissent d'une réputation justifiée, même à Paris. Dans quelques-unes de nos vieilles provinces où les châtaigniers abondent, les châtaignes deviennent presque l'alimentation exclusive des populations, remplaçant le pain et la viande. On connaît ce mot charmant de ce petit paysan des Cévennes à qui Mme de Sévigné demandait quelle était sa nourriture. « Tous les jours nous mangeons des châtaignes. — Et le dimanche ? — Nous en mangeons un peu plus. »

A la fin du premier Empire, les partisans de l'empereur, originaire de la Corse, fécondé en châtaignes, furent désignés par le peuple sous le nom provençal de « Gastagnaire. »

J. M.

(*Petit Marseillais*).

Ce que disent les Journaux

La Lanterne

Sur le nouveau ministère :

Une seule réserve nous paraît nécessaire : M. Clémenceau s'est réservé, dans le ministère, la part du lion. Avec la présidence du Conseil et le ministère de l'intérieur, il s'est adjoint les portefeuilles des Affaires étrangères et de la Guerre, dont les titulaires, MM. Pichon et le général

ral Picquart, qui sont ses amis personnels, seront un peu, sous sa direction. On pourrait donc être porté à craindre que la politique intérieure et extérieure du nouveau ministère ne fut complètement entre les mains de son chef s'il ne se trouvait parmi les collaborateurs de M. Clemenceau des hommes fermes, capables d'apporter dans les conseils du gouvernement le poids de leur volonté et de leur expérience.

L'Echo de Paris

Nous ne voudrions pas employer une expression trop forte, mais c'est ce nomme une véritable tentative de dictature que M. Clemenceau vient de réaliser. Elle est, d'ailleurs, dans son tempérament et dans sa conception du pouvoir. Les hommes qu'il investit de sa confiance doivent être des collaborateurs dociles et les serviteurs dévoués de ses vues. Pour avoir, au ministère de la guerre, un exécuteur zélé de ses pensées, il n'a pas un instant tenu compte de l'impression fâcheuse que, même dans le parti radical, le choix du général Picquart a causée; il n'a pas considéré davantage que ce choix pouvait prendre le caractère d'un défi et réveiller des passions mal assoupies encore.

L'Aurore

M. Basch:

« Nous sommes donc d'un ministère de pure le ministère du travail. Ce ministère sera formé des directions de la mutualité et de l'assistance publiques, prises au ministère de l'intérieur; des directions du travail et de l'assistance sociale, prises au ministère du commerce, et enfin de la direction des mines, détachée du ministère des travaux publics. On est aussi d'accord pour attribuer le nouveau portefeuille à M. Viviani, député socialiste. Cette idée de M. Clémenceau dont il avait déjà fait prévoir la réalisation dans un de ses discours du Var, me semble très habile, je dirais volontiers que c'est un coup de théâtre ».

La Petite République

Il faut maintenant attendre à l'œuvre les nouveaux ministres qui n'ont pas eu le loisir d'arriver les termes de leur déclaration. Tel n'est pas l'avis de certains journaux modérés. Sans plus attendre, le « Journal des Débats » tombe à plume raccourcie sur le gouvernement et surtout sur le ministère du Travail. Vous noterez que les attributions de celui-ci ne sont pas encore nettement déterminées, elles le seront au plus tôt ce matin, puisque la question de savoir si on y rattachera ou non les mines n'est pas résolue. Il n'empêche: le nom seul suffit à irriter notre confrère, et le voilà parti en guerre sans plus tarder.

Le Gaulois

M. Arthur Meyer:

« Si nous ne craignions pas de blesser des hommes de valeur qui n'ont pas cru devoir refuser leur concours à M. Clémenceau, nous dirions que dans le cabinet qu'il préside il n'y a, en dehors de lui, que des comparses. Ils ne feront pas obstacle à sa volonté, et déjà nous pouvons constater qu'ils ne protestent pas contre un choix qui rend très difficile l'apaisement et la reconciliation dans l'armée, si profondément divisée par l'affaire Dreyfus d'abord, et plus tard par les fantaisies du général André. Nous, qui sommes avant tout des hommes d'ordre, je dirais même des hommes de gouvernement, nous craignons de voir M. Clémenceau discréditer l'autorité par l'abus qu'il en va faire. Nous pensons, avec beaucoup d'excellents esprits, que dans l'état où se trouve actuellement la France, un bon dictateur pourrait être souhaitable. M. Clemenceau ne sera pas un dictateur, car il lui manque encore le prestige nécessaire à cet emploi, mais on peut craindre qu'il ne s'efforce d'établir une dictature.

L'Humanité

M. Jaurès:

« Nous n'avons donc qu'à attendre les déclarations et les actes du gouvernement avec le désir sincère que l'avènement officiel du radicalisme socialiste ouvre une période féconde en réformes et continue l'évolution de la République vers la démocratie sociale. Cette nouvelle et importante étape nous conduira sur le seuil même du socialisme intégral. Au parti socialiste et à la classe ouvrière de s'organiser tous les jours plus fortement, afin de donner à l'œuvre immédiate de réformes le plus d'ampleur et de profondeur, et enfin de pouvoir vraiment après l'étape radicale-socialiste ouvrir l'ère de la République sociale. Aider la démocratie à parcourir cette étape du radicalisme socialiste, est donc notre devoir et notre intérêt. C'est un devoir que nous remplirons avec joie si le ministère a vraiment un programme de réformes et l'évidente volonté de l'accomplir».

La République Française

M. Lachapelle:

« Nous ne connaissons encore du nouveau ministère que les noms de ses divers membres, et cela ne suffit pas pour le juger avec impartialité. Il nous reste à attendre son programme, sur lequel nous aurons vraisemblablement à faire des réserves encore plus grandes que sur le choix des collaborateurs de M. Clémenceau. Le chef de ce cabinet prétend avoir sur ce point des idées qui ne sont pas celles de tout le monde et qui, paraît-il, étonneront bien des gens. Ces idées ne sont cependant pas très fermes et très arrêtées, puisque, avant de les exposer aux Chambres, M. Clémenceau donne déjà au Parlement qui va se réunir demain, le conseil officieux de s'ajourner jusqu'au 5 novembre. C'est un bien long délai pour élaborer une déclaration ministérielle, et M. Clémenceau, qui fut un remarquable journaliste, a dû prendre l'habitude de fixer ses idées sur le papier avec beaucoup moins de lenteur ».

Chronique Judiciaire

Le nommé Santini a déjà à son actif 17 condamnations pour coups et blessures, pour bris de clôture, outrage aux agents et surtout pour dévastation de récoltes.

Il promettait à Corse conduisant un troupeau de compagnons du Bienheureux Saint Antoine qui dévastent tout sur leur passage. Ces luttes de cochons l'ont souvent mené en prison. Mais Santini est vraiment incorrigible et dès qu'il a achevé sa peine, il reprend ses pérégrinations au grand désespoir des malheureux propriétaires.

Hier, il répondait devant le Tribunal de divers délits de dévastations de récoltes commis sur les territoires de Silvareccio et de San-Gavino.

Les faits étaient établis. Me Hyacinthe de Montera, junior, a fait appel à l'indulgence du tribunal, en faveur d'un malheureux père de famille et a demandé que, suivant d'ailleurs, le vœu de la loi, toutes les peines qui seraient prononcées contre son client pour les divers délits qui lui sont imputés, se confondent en une seule.

Le Tribunal a prononcé contre Santini 3 condamnations à 4 mois de prison et a ordonné la confusion de ces peines.

M. l'abbé Suzzarini, desservant de Borgo, était hier, poursuivi pour ouverture illégale d'une école.

La loi de 1881 sur l'enseignement primaire interdit d'enseigner à tout citoyen qui n'a pas son brevet et la loi de 1886, toujours sur l'enseignement primaire, oblige tout directeur d'école à faire une déclaration à la mairie avant d'ouvrir un établissement.

Or, M. l'abbé Suzzarini qui n'avait aucun titre universitaire, se permettait de donner des leçons dans son presbytère à cinq ou six enfants sans en avoir au préalable informé M. Moretti, maire de Borgo.

Ce magistrat municipal adressa sans retard, à M. le Sous-Préfet, une dénonciation où il annonçait l'abbé Suzzarini qu'il représentait comme violent et provocateur, d'inculquer à la jeunesse des idées anti libérales et anti-démocratiques. Mais, disait-il hier au Tribunal, je n'ai point ouvert une école. Je donnais tout simplement quelques leçons à des enfants qui sont pour la plupart mes enfants de chœur et dont deux se destinent à la carrière ecclésiastique. Je le faisais gracieusement, sans vouloir accepter aucune rétribution... Quel est celui qui, dans ces conditions, n'a pas commis le délit qu'on me reproche!

Et Me de Carafla, défenseur de l'abbé, invoquait un arrêt de la Cour de Cassation disant que le fait d'instruire les enfants de quelques amis ou quelques voisins, ne constitue pas l'ouverture d'une école.

Le Tribunal a condamné l'abbé Suzzarini à 16 francs d'amende, et a ordonné la fermeture de l'école qu'on lui reprochait d'avoir ouvert au presbytère.

Des commères potinaient, il y a quelques semaines au lavoir de Cardo, quand soudain, Mlle V. apostropha Mlle F. en termes que l'hôtes, à reproduire ici.

« Tu n'as rien à dire, lui dit-elle, toi qui, pour 50 francs a montré ton... Non! le respect que je dois à mes lectrices, m'interdit de répéter entièrement ce propos malséant.

Mlle F., se jugeant diffamée, réclamait, hier, par l'organe de Me de Carafla, son conseil, à Mlle V., une somme assez importante de dommages-intérêts.

Ces propos n'ont pas été tenus, disait Me Daniel, avocat de Mlle V., et en tous cas ce n'est là qu'un langage figuré. Mlle F. avait fait dernièrement condamner à 50 francs de dommages-intérêts pour diffamation, une jeune fille de Cardo qui l'accusait de fort vilaines choses, et Mlle V. voulait simplement lui dire: pour obtenir 50 francs, tu n'as pas hésité à susciter un procès scandaleux et à faire répéter en plein tribunal des propos fort désavantageux pour une jeune fille.

Le Tribunal considérant que les paroles de Mlle V. constituaient un propos injurieux mais non diffamatoire, a acquitté celle-ci.

Le Drame de Sorbo

Le « Petit Bastiais » a relaté, dans tous ses détails, la tragédie sanglante qui s'est déroulée dimanche dans l'établissement Germani, à Sorbo-Ocagnano.

La dame Germani, mortellement frappée par une balle au moment où elle faisait des efforts surhumains pour empêcher son meurtrier de rentrer dans sa buvette, est décédée des suites de ses blessures, laissant six enfants en bas âge.

Ces orphelins n'ont même pas la consolation d'avoir leur père à leurs côtés, pour soutien et pour guide. Il est pourtant reconnu que Germani n'a fait feu sur Vincenti qu'après que sa femme fut mortellement blessée et alors que ses jours étaient en danger.

C'est un cas indéniable de légitime défense et l'on est en droit de s'étonner que la justice n'ait pas encore mis ce malheureux en liberté provisoire.

Au « Journal Officiel »

Justice militaire

M. Canaveggio, sergent au 3e de ligne, est nommé à l'emploi de sergent surveillant au pénitencier militaire de Bossuet.

M. Pieri, sergent-major, comptable à la prison militaire de Montpellier, passe en la même qualité à l'établissement pénitentiaire mixte de Tunisie.

M. Vesi, sergent-major, surveillant au pénitencier militaire d'Albertville, passe en la même qualité à la prison militaire de Châtons-sur-Marne.

Gendarmerie

Sont nommés dans la gendarmerie:

Garde républicaine: Allegrini Benjamin, ancien sergent, proposé par la Compagnie de la Corse; Parsi Guérin, ancien sergent, proposé par le 1er Compagnie de la Corse; Ristucci Antoine-Sébastien, ancien sergent, proposé par la garde républicaine.

19e légion: Gaspari François, sergent surveillant au pénitencier militaire de Tunisie.

AU CIRQUE

Nous n'avons pu encore, faute de place, publier le compte rendu de la belle soirée donnée mardi soir par toute la troupe de notre Cirque, en l'honneur de son sympathique Directeur.

Cette représentation a été une des plus intéressantes de la saison, et M. Forti, le bénéficiaire, s'est réellement surpassé. Les jeunes chevaux au dressage desquels il apporte tous ses soins, ont été merveilleux dans les exercices variés qu'ils ont exécutés, et de frénétiques applaudissements ont salué leur maître, lorsqu'il les a fait travailler trois à la fois, avec une maestria parfaite.

M. Forti est arrivé à des résultats vraiment surprenants, et ses élèves, pour employer un cliché connu, lui obéissent au doigt et à l'œil.

Il Signor Luigi n'est pas seulement en écuyer hors ligne, mais aussi un sauteur vertigineux. Les doubles et triples sauts périlleux « saiti mortali, » qu'il a exécutés avec une grâce et un sang froid remarquables, lui ont valu une véritable ovation de la part du public nombreux qui avait tenu à honorer de sa présence cette soirée absolument unique. Fleurs et bouquets, cadeaux, félicitations, rien n'a manqué, et le jeune et aimable M. Forti aura trouvé dans les nombreuses marques de sympathie qu'on lui a prodiguées, l'expression de la vraie reconnaissance des Bastiais, pour les efforts constants qu'il apporte à rendre moins tristes nos premiers soirs d'automne.

Et maintenant, Bastiais, continuez à vous rendre chaque soir, plus nombreux, au Cirque, et je ne ménagez pas vos applaudissements à M. Louis Forti et à ses infatigables collaborateurs.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES BOULANGERS. — Les ouvriers boulangers syndiqués et non syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu samedi, 21 du courant, à 9 heures du matin, place Caletta, Vieux Port.

Ordre du jour: Nomination des membres du conseil d'administration. Décision à prendre pour l'adhésion à la fédération ouvrière. Question du repos hebdomadaire.

Le Comité provisoire.

ASSISTANCE PUBLIQUE. — Les membres de la dite Société sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu ce soir, à 8 heures et demie.

SOCIÉTÉ SAINTE-DÉVOTE. — Les membres participants de la Société de Secours Mutuels Sainte Dévote sont avisés que dimanche, 28 courant, à 1 heure de relevée, aura lieu, dans la salle du péristyle du Théâtre, l'assemblée générale.

Ordre du jour: Lecture du dernier procès-verbal. — Lecture de la situation financière. — Questions diverses.

Le Président, AIROLA.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 26 octobre

Thermomètre. — 7 heures du matin : 17 ; midi : 21° ; 6 heures du soir : 18 2 ; maxima : 21 ; minima : 13 8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm ; midi, 763 mm ; 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. E. faible. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, couvert.

Observations, à 7 h. du matin : 0 mm

Nos courriers

Le « Lamoune », paquebot postal de la Compagnie Fraissinet, qui est parti jeudi soir vers 5 heures, avec une heure de retard, est arrivé à Marseille, vendredi à 8 heures du matin.

Les Corses à l'étranger

Nous apprenons que M. Raphaël Barthin vient d'être élu président de la Chambre des députés de la République de Bolivie.

M. Raphaël Barthin est d'Ajaccio ; c'est le fils de M. R. T. Barthin et le cousin de notre excellent confrère M. Pierre-Paul Porte ; il est à peine âgé de trente-quatre ans.

Etabli depuis quelques années en Bolivie, il a su s'y créer une situation considérable ainsi qu'une grande popularité ; aussi n'avons-nous pas été surpris d'apprendre que le choix des représentants de cette République s'était porté sur lui pour l'appeler à diriger leurs délibérations. Nous sommes très fiers de voir un de nos compatriotes élevé à une si haute situation, et nous lui envoyons l'expression de nos respectueuses félicitations.

Obsèques

Les obsèques de Mme Jaile Rogliano ont eu lieu hier, à 4 heures de relevée, en présence de nombreux parents et amis.

Atteinte d'un mal qui la minait depuis longtemps, les secours éclairés de la science et les soins empressés de sa chère sœur et de tous les siens, n'ont pu empêcher le terrible dénouement. Bien jeune encore, Mme Rogliano s'est éteinte laissant dans la désolation trois enfants qui la chérissaient.

Nous prenons une large part au deuil qui frappe les familles Rogliano, Thierry et Andrei, et nous leur adressons, particulièrement à notre jeune collaborateur, M. Ferdinand Thierry, nos sincères condoléances.

A louer

— Un appartement à louer rue de l'Opéra, 19.

S'adresser au bureau de journal.

Etat-Civil

MARIAGES

Ghezzi Joseph-Raymond, journalier, de Grosseto (Italie), et Corsini Françoise, ménagère, de Fanano (Italie).

DÉCÈS

Bertrand Sixte-David, cultivateur, 53 ans, de Valle d'Alesani.

M. Elvio Mazzoni

réparateur-mécanicien de pianos, ouvrier ébéniste chez MM. Petit frères.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Jacques Olivari, née Riolacci ; Mlles Letty et Edith Olivari ; Le Capitaine et Mme Riolacci, née Giroleni ; M. Antoine-Philippe Riolacci ; Mlles Catherine et Adelaïde Olivari ; Mme veuve Marchetti, née Riolacci ; Mme veuve Santini, née Riolacci ; Mme veuve Gérolami, née de Rocca Serra, et ses enfants ; Mlle Laure Gérolami ; M. Maunieu, professeur à la Faculté des lettres à Poitiers ; Mme Maunion, née Gérolami, et leur fille ; Mme Riolacci, née Jacquier ; Le docteur Riolacci et Mme Riolacci, née Barailler,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Jean Olivari

leur fils, frère, petit-fils, arrière petit-fils et neveu, décédé le 25 octobre, à l'âge de 14 mois, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu samedi, 27 courant, à 10 heures du matin.

On se réunira Boulevard de Cardo, 3.

Mme veuve Catherine Bertrand ; Mme et M. Jean Pierre Bertrand, brigadier de police à Bastia ; M. Yves Bertrand ; Mlle L. Charlotte Bertrand ; M. P.-François Bertrand et ses enfants ; M. Louis, percepteur en Indo-Chine, et Mme Jeanne Loos, de Toulon ; M. Ange-Etienne Sebastiani et ses enfants ; M. et Mme Dominique Airola et leur fils ; Mme veuve Pasqualini et son enfant ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

M. Sixte-David Bertrand

leur époux, frère, beau-frère, oncle, cousin et allié, décédé à Bastia, le 26 octobre, à l'âge de 63 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 27 du courant, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Bd de Cardo, ancienne Maison des Frères.

MADAME BRUNINI-CERESA

Modiste — *Bd Paoli, 27, au 1er*

A l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'à partir du 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles de toutes les créations pour la saison Hiver, provenant des premières maisons de Paris.

Elle espère que ses clientes voudront l'honorer de leur visite comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution des ordres transmis et au fini soigné du travail

Prix très modérés

M. CAMPILLI

Horloger-Electricien

Place du Marché

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que tout emplacement et toutes réparations pour sonnerie électrique seront exécutés avec soin et à des prix réduits, défiant toute concurrence.

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

Futailles à vendre

Bordelaises et demi-muids en chêne et châtaignier sauvage fabriqués mécaniquement par la Maison Arnaud fils, de Marseille.

Pour tous ordres s'adresser à M. Emanuelli Antoine, industriel, dépositaire pour toute la Corse.

Dépôt à Bastia, ancien hangar de la Compagnie Nantaise.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	25 oct.	26 oct.
Rente 3 0/0	95 75	95 70
Rente 3 0/0 amort.	96 70	96 70

Fermé.

A l' « Officiel »

LE NOUVEAU CABINET

Paris, 26 octobre.

Le « Journal Officiel » publie aujourd'hui les décrets portant nomination de douze ministres et de quatre sous-secrétaires d'Etat.

Le nouveau Cabinet est ainsi composé :

MM.

Clémenceau, présidence du Conseil et Intérieur.

Guyot Dessaigne, Justice.

Pichon, Affaires étrangères.

Picquart, Guerre.

Thomson, Marine.

Briand, Instruction publique et Cultes.

Caillaux, Finances.

Viviani, Travail et Hygiène.

Millies-Lacroix, Colonies.

Barthou, Travaux publics.

Doumergue, Commerce.

Ruau, Agriculture.

Chéron, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre.

Sarraut, id. à l'Intérieur.

Dujardin-Beaumetz, id. aux Beaux Arts.

Symian, id. aux Postes et Télégraphes.

La Perte du *LUTIN*

Les opérations de sauvetage

Bizerte, 26 octobre.

Les opérations de renflouement touchent à leur fin.

A l'heure actuelle, le « Lutin » n'est plus qu'à une dizaine de mètres de fond, et a pu être amené dans l'avant-port.

Le sous-marin sera, si le temps le permet, amené ce soir dans l'arsenal de Sidi-Abdalah.

Les victimes

La sortie des corps des malheureuses victimes aura lieu demain. Les cadavres seront immédiatement placés dans les cercueils déjà préparés à cet effet.

On a reconnu par l'ouverture du capot, le corps de l'enseigne de vaisseau Millot.

Les corps des autres hommes de l'équipage sont, croit-on, groupés au-dessous des trois corps qu'on a distinctement aperçus déjà.

Tout l'équipage se serait précipité vers l'ouverture du capot au moment de l'accident.

La date des funérailles n'est pas encore fixée, le Ministre de la Marine ayant promis d'y assister en personne.

NAUFRAGE de l' « Isaac Pereire »

Marseille, 26 octobre.

Le paquebot français « Isaac Pereire » a fait aujourd'hui naufrage sur la côte nord de l'île Minorque.

Les passagers, l'équipage et la correspondance ont pu être sauvé. Les *marchandises sont considérées* comme perdues.

Les bureaux de la Compagnie Générale Transatlantique qui ont été envahis cet après-midi par les parents et amis de l'équipage et des passagers de l' « Isaac Pereire », n'ont pu donner d'autres renseignements.

Les causes de ce sinistre ne sont pas connues.

LA LIGUE CATHOLIQUE DE M. HENRI DES HOUX

Paris, 26 octobre.

Le secrétaire de l'œuvre des associations cultuelles catholiques, interviewé par un rédacteur du *Petit Parisien*, a déclaré que la « Ligue Catholique » fait de très rapides progrès.

L'Association comprendrait vingt cinq mille adhérents dont trois cents prêtres.

INTERPELLATION CHANAL

Paris, 26 octobre.

M. Eugène Chanal, député radical de l'Ain, vient d'informer M. Barthou, ministre des Travaux Publics, qu'il l'interpellerait sur l'insuffisance du matériel du chemin de fer, nécessaire au transport des marchandises.

Cette interpellation permettra au Ministre des Travaux Publics de faire connaître, au Parlement, les intentions du Gouvernement pour ce qui concerne le rachat, par l'Etat, des chemins de fer français.

AU MAROC

Situation menaçante

Tanger, 26 octobre.

La situation devient très menaçante. La sécurité des israélites et des protégés des puissances européennes est gravement compromise.

La région de Rabat est très agitée. Les montagnards de la tribu des Beni-Arrousses continuent leur pillage à Arzilla.

Les projets de Raissouli

Tanger, 25 octobre.

Le prétendant qui, depuis quelques jours, se montre défiant vis-à-vis du Maghzen, continue à faire prêcher la guerre sainte contre les Européens, et rassemble de nombreuses troupes.

Le « Times » publie aujourd'hui une information, prétendant que Raissouli prépare une surprise contre Tanger.

ATTENTAT contre un négociant allemand

Tanger, 26 octobre.

Un industriel allemand, nommé Heinrich, a été gravement molesté aux environs de Rabat, par des cavaliers marocains, qui ont essayé de l'assassiner, après l'avoir dévalisé.

Heinrich a adressé une réclamation à son gouvernement.

L'attitude de l'Espagne

Envoi de croiseurs

Madrid 26 octobre.

A la suite des nouvelles pessimistes, envoyés par l'agent diplomatique espagnole au Maroc, le gouvernement a donné l'ordre à l'amirauté d'armer immédiatement trois croiseurs, et de les tenir prêts à appareiller pour Tanger, afin d'aller protéger les nationaux espagnols.

EN TURQUIE

Troubles à Tizeroum

Constantinople, 26 octobre.

Des troubles viennent d'éclater à Tizeroum, ville de la Turquie d'Asie. *Les émeutiers pillent tout sur leur* passage; les magasins ont dû être fermés. Le gouverneur s'est enfui.

Une grave collision a eu lieu dans la matinée, entre la police et les insurgés. Le chef de la police a été tué.

La situation est grave.

Les consulats étrangers sont gardés militairement.

00580

AUX ÉTATS-UNIS

L'état de santé de M. Camille Saint-Saëns

New York, 26 octobre.

Une dépêche, reçue aujourd'hui à New-York du paquebot la *Provence*, par voie de la télégraphie sans fil, annonce que M. Camille Saint-Saëns est subitement tombé malade à bord de ce bateau, et que son état inspire de vives craintes à son entourage.

Le célèbre compositeur s'était embarqué, il y a quelques jours, au Havre, se rendant dans la capitale des Etats-Unis pour y donner quelques représentations de ses œuvres dramatiques.

LA TRIPLICE

Prochaine entrevue de l'empereur d'Autriche du Kaiser et de Victor Emmanuel

Rome, 26 octobre.

Il est sérieusement question, dans les sphères officielles, d'une entrevue qui aurait lieu à Venise au printemps prochain entre le roi d'Italie, l'empereur François-Joseph et Guillaume II.

Les deux Empereurs arriveront par mer dans le port italien, où ils seront les hôtes du roi.

On assure qu'un nouvel accord sera signé par les Souverains, renouvellant la Triple Alliance pour une période de six années.

EN ESPAGNE

Le mouvement Carliste

Madrid, 26 octobre.

Un grand meeting carliste a été tenu à Bilbao, à l'insu de la police.

Plusieurs orateurs ont fait le procès de la politique du comte Romanones, président du conseil des ministres.

Le président de la « Jeunesse Carliste » a déclaré que l'heure de la lutte était venue, et qu'il fallait s'y préparer, car on devait s'attendre aux mesures les plus sévères contre le clergé espagnol et les carlistes.

AU VÉNÉZUÉLA

L'état de santé du président Castro

Caracas, 26 octobre.

Le président Castro est complètement remis de sa récente maladie.

Le président pourra reprendre dans quelques jours la direction des affaires de la République.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

ODESSA

La grève générale

Saint-Pétersbourg, 26 octobre.

Les employés des ateliers des chemins de fer de Kathérinoslaw et ceux des usines de Brianek ont déclaré la grève, pour protester contre les exécutions des terroristes. Ils ont invité tous les prolétaires des autres corps de métiers à se solidariser avec leurs camarades.

Plusieurs milliers d'ouvriers chôment.

Le gouvernement a fait donner des instructions très sévères à la police et à la troupe, qui a reçu l'ordre de faire feu à la moindre manifestation tumultueuse.

A St-PETERSBOURG

Les désordres agraires

Saint Pétersbourg, 26 octobre.

De graves désordres agraires ont éclaté dans de nombreuses provinces.

Les propriétaires fonciers sont terrorisés, et abandonnent leurs domaines, mis au pillage.

Les populations font cause commune avec les agraires, et refusent de payer les impôts.

Le rétablissement de l'autocratie

Londres, 26 octobre.

Le « Daily Telegraph » prétend que le gouvernement allemand a envoyé des agents officiels auprès de l'empereur Nicolas, pour l'engager à rétablir le régime de l'autocratie la plus absolue, en retirant au peuple les concessions déjà faites.

L'Allemagne sera prête à soutenir les décisions du Tsar, s'il consent à entrer dans cette voie énergique.

CHOCOLAT MENIER

N° 30 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA REINE DES GUEUX

par Paul MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

X

LA LOI DU TALION

— C'est la loi! répéta le chœur à l'unisson.

La tribu entière fit chorus :

— C'est la loi! c'est la loi!

Le vieillard se courba sous cette manifestation spontanée et générale.

L'arme dont il s'était servi, quelques instants auparavant, pour effrayer Christian de Stark, se retournait dans sa main pour atteindre celui qu'il avait dessein de protéger.

Son regard fit rapidement le tour de l'assistance : vous auriez juré qu'il cherchait un allié qui le secondât dans ses généreuses intentions.

Mais il n'y avait là que des faces sordides, sinistres et hostiles.

Pharam essuya d'un revers de manche la sueur qui perlait dans les rides de son front :

— Ainsi, demanda-t-il lentement, c'est votre volonté qu'il meure?

— C'est notre volonté, déclara l'orfèvre.

Parmi les autres, il y eut une sorte d'explosion :

— Qu'il meure! oui, qu'il meure, le gui!

Les femmes n'étaient pas les moins promptes à crier.

Le Pharaon se leva :

— C'est bien; que votre volonté soit faite!

Il eut le geste de Pilate abandonnant Jésus à la fureur de Caïphe, des Pharisiens et de la plèbe de Jérusalem.

Enoche, s'adressant au Lorrain :

— L'ami, prononça-t-il avec un accent de pitié qui pénétrait malgré lui dans sa voix rude et brève, le ciel m'est témoin que j'ai fait pour te sauver tout ce qui est en mon pouvoir... Ce n'est pas moi qui te condamne. Ce sont ceux de tes compatriotes qui ont assassiné nos frères... Chacun va de vie à trépas selon sa destinée écrite. La tienne m'afflige. Elle est cruelle. Oppose-lui, pourtant, bon visage et sache mourir comme je suis sûr que tu auras vécu, sans peur.

Ayant ainsi parlé, le doyen des Grande-Scorpions se détourna — non sans émotion — et se couvrit la tête d'un pan de la couverture qui lui tenait lieu de manteau pour ne pas assister à ce qui allait se passer.

Jacques Callot avait bien entendu cet arrêt sans appel.

Mais il n'en avait saisi ni le sens ni la portée terribles.

Yanos lui porta la main sur l'épaule :

— Si tu as un Dieu, railla-t-il, on t'accorde une couple de minutes pour lui jeter ton âme à la tête.

En même temps, il poussait le pauvre garçon vers un gros arbre qui se penchait sur une fissure de la montagne et dont la maîtresse branche se balançait au-dessus d'un ravin de près de cent pieds de profondeur.

Un bohémien était déjà à cheval sur cette branche, à laquelle il avait attaché une corde noeuve que terminait un nœud coulant.

Notre artiste se laissa conduire sans résistance vers cet instrument de son supplice :

— C'est la suite du rêve! pensait-il.

Cependant, quand il se vit placé en équilibre au bord extrême de la corniche dont le vide s'ouvrait à quelques lignes de ses talons...

Quand il sentit le lasso fatal, adroitement lancé par le bourreau improvisé, lui enserrer le cou dans son nœud de chanvre...

Quand il entendit le ventriquant Georgjol se constituer l'ordonnateur de la triste cérémonie et en formuler de la sorte le programme succinct, clair et net.

— Je frappe trois coups dans mes mains... Au troisième, n'est-ce pas nous sautons!... Et notre jeunesse gigerte, au bout de son fil, entre le fond du ravin que voici et la branche de l'arbre que voilà... C'est aussi simple que de faire un pas avec un cardinal et une polonaise d'Ecosse romaine.

Quand il entendit passablement le Frère Yanos reprocher :

— C'est bon, je me charge de la poussée.

Quand il s'aperçut, à la fin, qu'on lui avait enlevé son épée.

Et quand il eut examiné le cercle de démons qui l'enveloppait : masques sortant de leur cou de suie ou de tan, pruneaux en escarbuclon, rires stridulaux et diaboliques...

Alors, il commença à trouver que le rêve tournait au cauchemar.

Une chose le rassurait pourtant.

C'est que ce cauchemar ne pouvait pas durer...

Dans tout rêve, quand on s'imagine tomber d'un endroit élevé, on se réveille sur le coup...

Or, ici, la chute était imminente...

Donc, le réveil était proche.

Sous l'empire de cette idée :

— Dépêchons-nous, bon, camarades! dit notre dormeur éveillé : j'ai hâte de me retrouver dans mon lit.

Les assistants se regardèrent avec étonnement.

(*A suivre*).

MAISON
L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.

LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

e méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904

XXIIe ANNEE. — N° 294 — DIMANCHE 28 OCTOBRE 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard du Palais, Bastia
J.-M. GRAZIANI, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petites Annonces, 5 c. la ligne — Réclames (3e page), 0.75 — Réclames, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Un an répond pour des renouvellements différents.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA
00581

Chemin de Fer et Assainissement

A aucune époque de notre histoire on ne s'est si volontiers payé de mots que dans les temps présents. On semble vouloir s'étourdir et s'abuser soi-même au moyen de phrases ou de périodes creuses ou ronflantes. On lit avec plaisir tout ce qui intéresse l'avenir de notre pays, et quand l'article qui s'en occupe est achevé, on se déclare satisfait, même quand il ne conclut à rien.

Ces pensées nous sont suggérées par tout ce qui se dit et s'écrit depuis longtemps sur deux questions vitales, celle de l'achèvement de notre réseau ferré, et celle aussi importante de l'assainissement de nos marais.

Dans un récent article, notre confrère Beppino de Penta a eu le courage de parler de bluff, et sous sa plume, pourtant bien *gouvernementale*, ce mot est une véritable révélation.

En effet, à chaque période électorale, comme à chaque session du Conseil général, ces deux questions reviennent avec une régularité mathématique ; il n'est pas à dire pour cela qu'elles aient fait un pas quelconque.

Nous reculons au contraire chaque fois, et chaque fois aussi nous nous trouvons en présence de nouvelles exigences de la part des ministères intéressés, Travaux publics ou Agriculture.

Que s'est-il passé pour la ligne de Ghisonaccia-Bonifacio ?

A l'origine, ce tronçon figurait parmi les lignes d'intérêt général que l'Etat semblait avoir prises à sa charge.

Il s'était ensuite, par convention particulière, engagé à le rétrocéder à la Compagnie de Chemins de Fer Départementaux qui en aurait assuré l'exécution.

Cette Compagnie, effrayée par les aléas des expropriations et mise en demeure d'exécuter ces travaux, qu'une Compagnie d'entrepreneurs corses aurait pris à sa charge, se retranchait devant des moyens de forme, et il était en fin de compte retenu que la ligne Ghisonaccia-Bonifacio ne serait ouverte que si le département consentait à payer une partie des expropriations, c'est-à-dire la somme qui aurait dépassé un million, je crois.

Et le Département, aussi bon enfant que pauvre, assumait cette dépense évaluée à plus de 500 000 francs, parce qu'on lui déclarait que sans cet engagement rien ne pouvait être fait.

Le sacrifice était grand, mais il n'était pas suffisant, paraît-il, et à l'avant-dernière session du mois d'avril, toujours sous la menace d'un *sine qua non*, le Conseil général ajoutait à sa première libéralité une somme de 100.000 francs.

Pensez-vous qu'on se soit préoccupé un seul instant de la question de savoir si on possédait, ou même si on pouvait créer ces ressources ? Pas le moins du monde.

On se contentait de voter parce que, disait-on, sans ce vote de principe, les études n'auraient pas été poursuivies, ni les travaux commencés. Or, on sait où en est encore la question du chemin de fer Ghisonaccia-Bonifacio...

***

Pour la question d'assainissement, la procédure suivie a encore été plus bizarre et plus fertile en imprévus.

A la suite d'un premier projet de loi, le département avait, par délibération en date du 19 avril 1904, pris l'engagement d'acquérir à ses frais tous les terrains nécessaires à l'exécution des travaux et de les remettre à l'Etat.

Il allait ainsi à l'encontre d'un aléa dont il était difficile de mesurer l'étendue, et qui pouvait grever ses finances d'un poids écrasant.

Ce sacrifice demandé au plus pauvre des départements français, alors qu'il n'avait été réclamé ni pour les travaux de la Sologne, ni pour les Dombes, ni pour la Camargue, n'a pas paru suffisant à la Commission de l'Agriculture saisie de l'examen du projet de loi, laquelle a pensé que l'article 7 du projet devait être modifié en faveur de l'Etat.

Or, que disait ce fameux article 7. Il stipulait qu'après l'achèvement des travaux, les terrains acquis en vue de leur exécution devaient faire retour au Département qui pourrait les aliéner à son profit.

Il paraissait tout naturel que le Département auquel on imposait l'acquisition préalable dût profiter de la revente.

La haute commission en a pensé autrement et le nouvel article 7 porte *que le 1/4 de la plus value résultant de l'assainissement pour les terrains acquis par le département, serait versé par lui à l'Etat.*

Comme on le voit, si l'Etat lâche d'une main, il veut ressaisir de l'autre.

Mais là ne se limite pas son exigence.

Il entend aussi que les travaux d'adduction d'eau potable dans les régions à assainir soient supportés par les communes intéressées.

Et comme il sait, à n'en pas douter, que ces communes ne peuvent faire aucun sacrifice de cette importance, il a soin d'ajouter qu'elles recevront des subventions sur les fonds du pari mutuel.

Nos communes pauvres, surtout celles qui sont au centre des régions à assainir, ne pouvant supporter aucune charge, fût-elle réduite du 50 0/0, autant dire qu'elles ne pourront jamais contribuer, et ainsi cette condition *sine qua non* imposée par le ministre ne pourra jamais être réalisée.

Le Conseil général a été appelé dans sa dernière session à se prononcer sur ces exigences.

Un rapport lui a été présenté à la séance de clôture, dans la soirée du samedi, proposant d'accepter toutes les conditions faites par le ministre, et le Conseil général a tout accepté.

Seuls, mon excellent collègue, M. S. de Carafi, et moi avons voté contre cette proposition ; mon collègue a longuement développé les raisons qui devaient faire repousser des conditions inacceptables parce que inexécutables ; je me suis contenté d'expliquer mon vote en disant que je me refusais à souscrire un billet que j'étais sûr d'avance de ne pouvoir payer.

On nous demandait, en effet, 1.700.000 francs !...

***

Voilà donc le département engagé — pour la forme, je l'espère — dans de fortes dépenses, dans des dépenses qu'il sait ne pas pouvoir solder.

Et cela parce que ses représentants n'ont pas eu le courage d'étaler sa misère et de dire hautement qu'un gouvernement, s'il est réellement pénétré de cet *esprit de justice sociale* dont il est fait parade dans des discours à effet, doit à tous les départements, et surtout aux plus pauvres, les voies de communication, l'air respirable et l'eau potable, ces premiers besoins de l'existence.

Il fallait proclamer cette nécessité et non pas avoir l'air de croire à des promesses sans cesse ajournées, à des projets chaque jour plus onéreux pour notre Département, ce qui en rend l'exécution de plus en plus problématique si non impossible.

***

Nous avons dit que lorsqu'il s'est agi d'assainir la Sologne, les Dombes, la Camargue, on n'avait pas mis à contribution les départements qui devaient bénéficier de ces travaux.

Il s'agissait, on le comprenait ainsi alors, d'œuvres d'intérêt général, et l'Etat fit seul les frais jugés nécessaires.

On n'avait pas encore inventé les *formules*.

Sans aller chercher des exemples ailleurs, rappelons-nous ce qui fut fait en Corse, il y a plus d'un demi-siècle, sur une échelle moins vaste, il est vrai, mais dans des circonstances presque analogues.

De 1853 à 1855 l'Etat a construit le canal de la Casinca. Il en a fait tous les frais, puis il a réuni tous les intéressés en association syndicale.

Pourquoi n'emploierait-on pas le même procédé financier aujourd'hui s'il peut être appliqué ?

Ou l'Etat veut réellement assainir la côte orientale, ou il accumule à dessein les difficultés pour rendre la réalisation des travaux impossible.

Tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour rend vraisemblable cette dernière hypothèse et me fait dire avec Beppino de Penta que nous sommes victimes d'un véritable *bluff*.

Je m'arrête, de crainte d'être accusé de faire de la politique.

AUGUSTE GAUDIN,
Conseiller Général, Maire de Bastia.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saints Simon et Jude
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 00 m. — Coucher, 4 h. 32 s.
Premier quar., le 24 — Pleine Lune, le 31
Fête de Demain : Sainte Eusèbe.

27 OCTOBRE

L'Avenir de la Corse

Notre délégué à Calvi, M. Pierre Capitali, président du Syndicat Agricole, nous communique une intéressante note, qui montre le grand avenir réservé à la Corse le jour où des agriculteurs avisés porteront leurs efforts de ce côté.

Le tourisme aidant, la Corse deviendrait alors une de nos contrées les plus prospères, *et elle y a droit* !

. . . . . .

Une bonne nouvelle pour finir.

L'affaire des *châtaigneraies de la Corse* a fait un premier pas. Comme nous l'avions demandé, et comme il fallait s'y attendre, les fabricants d'acide gallique ont compris la nécessité de remédier à la situation par eux créée. Ils viennent de voter une somme de 9.000 francs pour la création et l'entretien d'une pépinière de plants de châtaigniers dans l'arrondissement de Bastia. C'est un premier fonds de bourse auquel s'ajouteront, il faut l'espérer, d'autres subventions, celle du Conseil général en tête.

Le département possède déjà plusieurs pépinières d'arbres fruitiers. Le Conseil général peut facilement décider qu'on y cultivera des châtaigniers. Donc pour peu que les habitants y mettent de la bonne volonté, la reconstitution des châtaigneraies est en principe assurée.

Il faut, toutefois, compter avec la nonchalance de nos insulaires, et l'Administration départementale fera bien de ne pas s'en tenir à mettre des plants à la disposition des propriétaires de châtaigneraies, mais d'aff cter les crédits nécessaires à leur envoi gratuit et de surveiller leur emploi par les destinataires.

En outre, et pour conserver à *l'Ile de Beauté* le plus beau joyau de sa parure et maintenir dans une certaine mesure la production de la châtaigne indispensable à la consommation de ses habitants, il ne saurait suffire de remplacer les arbres enlevés. Un plant, même de haute tige, ne peut rendre les mêmes services qu'un arbre séculaire. Il faudrait apporter un peu d'ordre et de modération dans les exploitations, ne pas livrer à la hache en même temps une châtaigneraie tout entière, mais procéder par des jardinages rationnels. C'est à ceux qui ont charge d'électeurs aux conseillers municipaux et généraux, aux députés, aux sénateurs, à user de leur influence, pour faire comprendre cette nécessité à des populations généralement pauvres, que tentent des prix rémunérateurs, surtout à leur donner à l'occasion le bon exemple, en résistant eux mêmes les premiers à la tentation. C'est encore aux instituteurs à pénétrer l'esprit de leurs élèves des dangers de ces exploitations abusives, en leur montrant que c'est le pain de leurs enfants que mangent leurs parents, et en créant ainsi dans les familles un frein à la fureur des dévastations. Quant à l'Administration des Forêts, ses agents font ce qu'ils peuvent. Il ne leur est pas permis de s'immiscer dans la gestion des châtaigneraies qui constituent des propriétés privées, pour empêcher les abus ou surveiller les coupes ; mais ils ne manquent jamais d'intervenir dans la mesure où ils le peuvent faire utilement. C'est ainsi que des châtaigneraies ont été créées en 1900-1901, sur les parcelles laissées à la commune de Moltifao par la délimitation de la forêt communale. Le même fait s'est reproduit en 1903, dans la belle vallée du Fango, à la suite de l'aménagement du massif du Filosorma. Des plantations de châtaigniers bordent actuellement la forêt ; en certains endroits, notamment dans la vallée secondaire de Lusa, elles forment des massifs de près de 50 hectares. L'année dernière encore, la ville de Corte a concédé différentes parcelles communales limitrophes de la forêt pour y établir des châtaigneraies. Autant d'efforts dont on est fondé à se réjouir, mais qui ne compensent que bien insuffisamment encore les méfaits des exploitations désastreuses. C'est des particuliers que vient le mal ; c'est par eux qu'il doit y être remédié par le double moyen d'aménagements raisonnables et de replantations consécutives. Le salut des châtaigniers est à ce prix.

HENRI DEVOIR.

(*Revue du Touring-Club*).

Puissent ces sages avis être suivis ! Puisse le patriotique appel du Touring-Club, que nous ne saurions trop remercier de sa sollicitude pour notre Corse, être écouté !..

Ce que disent les Journaux

L'Eclair

Le nouveau cabinet :

Il ne faut once pas croire à l'efficacité des potions d'orange pour nous délivrer du cabinet Clémenceau et, sans dédaigner leur concours, je regretterais, d'ailleurs, que la lutte actuelle, si grave et si menaçante, s'abaissât à ces misères. Entre la France et le Cabinet Clémenceau, il y a un abîme que l'opposition ne doit pas se flatter de combler avec d'infimes chicanes de détail, sans quoi elle sera perpétuellement dégoûtée fera plutôt le jeu de son redoutable adversaire. Il importe de réveiller l'opinion et de soulever l'émotion publique contre les périls profonds que la durature fondée par la complaisance de M. Fallières, fait courir à ce pays ».

L'Humanité

M. Jaurès :

« M. Hanc écrivait, hier, dans « l'Aurore », que M. Clémenceau avait fait un coup de maître en passant au socialiste Viviani, avec le ministère du travail, la responsabilité des retraites ouvrières. C'est à Viviani à prendre acte de ces paroles pour demander une liberté d'action égale à sa responsabilité déclarée. Les journaux assurent qu'il a dit : « Je ne veux pas être le syndic de la faillite des retraites ouvrières ». S'il se tient à ce fermo-propos, il pourra enfin aider à faire du ministère Clémenceau un gouvernement de réformes ».

Le Matin

M. Hardoin :

« Parmi les réformes énumérées on figure une qui porte cette étiquette : « Monopole de l'alcool ». Cela veut dire que le gouvernement entend que l'alcool fournisse de plus fortes recettes à l'Etat, et il y arrivera sans doute par le monopole, mais sans risques toutefois, et à la condition de faire une avance considérable pour la mise en train. Or, il n'a pas le sou. Mais un autre moyen existe qui ne comporte aucun aléa, qui ne nécessite aucune avance : il suffit que l'Etat interdise à une certaine catégorie de cito-

yens de fabriquer de l'alcool sans payer de droits, en d'autres termes, qu'il supprime le privilège des bouilleurs de cru ».

La Lanterne

M. Alfred Mass :

« Une des principales questions qui se poseront pour le nouveau cabinet sera d'indiquer par quel procédé il entend se procurer les ressources indispensables au fonctionnement de cette usine de retraites. La Chambre, avant les élections dernières, a adopté le projet de loi qui les constitue, le texte en est actuellement soumis au Sénat. Mais il ne suffit pas de décréter la constitution des caisses de retraites ouvrières, il faut encore, et ce n'est pas la moins difficile, s'assurer des ressources pour qu'elles puissent fonctionner. Au gouvernement il appartient de saisir le Parlement de propositions dans ce sens ; c'est un devoir auquel ne voudront pas faillir les hommes qui représentent actuellement au pouvoir le parti radical-socialiste ».

Le Figaro

Nous n'avons qu'à attendre l'œuvre de M. Clemenceau, nous disons l'œuvre, et non le programme, car nous n'avons pas à nous inquiéter que son programme pourra nous satisfaire entièrement que par le prestige de ses mots. Mais ce qui nous plaît, quant à nous, dans cet avènement, c'est que M. Combes et ses partenaires sont exclus. Tous les camarades de la « Justice » et de « l'Aurore » sont au gouvernement, à l'exception de M. Camille Pelletan, collaborateur intime et confident de M. Combes ; cela suffit aux sages qui doivent savoir se contenter de peu ».

Le Rappel

M. Hector Depasse :

« Clemenceau a la grande joie de pouvoir constituer de ses mains et de toutes pièces une institution politique et sociale à laquelle il pense bien souvent : c'est l'une des plus heureuses chances et l'une des plus nobles satisfactions qui puissent arriver à un politique philosophe. Qu'il en profite largement et sur l'heure ; son ministère pourra passer comme tous les ministères, je lui souhaite longue vie, mais je n'en sais rien. Ce que je sais, c'est qu'il aura fondé et qu'il aimera après lui une institution indestructible, inhérente à l'organisation même de la République et réclamée depuis plus d'un demi-siècle par les républicains démocrates, depuis 1848 jusqu'à nos jours. On ne dira pas que c'est un fruit hâtif et prématuré de la démocratie ».

Le Radical

Sur la vapeur hebdomadaire :

« Nous l'avons dit, et nous le répétons ; en pareille matière, il serait absurde de vouloir uniformiser les intérêts dans une même corporation, variant de quartier à quartier et même d'établissement à établissement. Nous comprenons comme il convient le repos hebdomadaire au point de vue de la santé du travailleur, et les mesures que nous réclamons n'iront pas à l'encontre de cette thèse, mais nous n'oublierons pas que le petit commerçant, déjà écrasé par les grandes agglomérations industrielles, ne peut vivre que par sa recette majorée du dimanche, et nous devoir est de l'aider, nous n'y faillirons pas ».

Nos Pépinières

Avis administratif

Le Préfet de la Corse fait connaître à ses administrés que les pépinières de Bastia, Calvi et Certe peuvent fournir de 1er an 10 décembre les arbres et arbustes ci-après :

Pépinière de Bastia : Amandiers 1.500, Bigarradiers 200, Caroubiers 300, Châtaigniers 600, Cognassiers 400, Cédratiers 200, Citronniers 200, Grenadiers 300, Jujubiers 200, Muriers 300, Noisetiers 800, Noyers 200, Orangers 300, Pêchers 500, Poiriers 400, Pommiers 200, Rosiers Cisaille 600, Pruniers 400, Riparia-Rupestris 2.700. — Totaux, 10.000.

Pépinière de Calvi : Abricotiers 200, Amandiers 1.000, Châtaigniers 200, Muriers 400, Pommiers 600, Tilleuls de Hollande 600, Riparia-Rupestris 4.000. — Totaux, 7.000.

Pépinière de Corte : Amandiers 1.500, Châtaigniers, 1.250, Cognassiers 200, Muriers 1.500, Noyers 600, Pêchers 400, Poiriers 400, Pommiers 200. Totaux, 6.050.

Pour prendre part à la distribution de ces arbres les propriétaires sont invités à rédiger leurs demandes sur timbre et à les adresser à M. les Sous-Préfets de leur arrondissement avant le 20 novembre prochain, délai de rigueur.

Ajaccio, le 18 octobre 1906

P. le Préfet,
Le Secrétaire général,
Signé : MARINI.

MUSIQUE MILITAIRE

Nice Saint-Sylvain

Programme du 28 octobre à 4 h.

Le Béarnais, pas redoublé,	Gariazzo.
Si tu voulais Blanche,	Turina.
Sourire d'Avril, valse,	Dupuis.
Charmante, mazurka,	Roux.
Recis et Pinson, polka pour 2 pistons,	Reynaud.

Le Chef d'musique, LAET.

Pensions Ecclésiastiques

Par arrêté du 19 octobre 1906, le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes et le ministre des finances, ont approuvé l'allocations de pensions avec jouissance du 1er janvier 1906 aux ministres des cultes désignés ci-après :

Chiavérini, desservant à Talasani, 27 ans de services. 450 fr.
Fieri desservant à Cagnano, 29 ans de services. 500 fr.
Giansili, desservant à Afa, 28 ans de services. 450 fr.
Grisoni-Lomi, desservant à Aleria, 22 ans de services. 450 fr.
Marcelli, desservant à Croce, 21 ans de services. 450 fr.
Ottaviani, desservant à Traiconca, 26 ans de services. 500 fr.
Poli, curé à Bonifacio, 26 ans de service. 600 fr.
Sabrarelli, curé à Castifao, 27 ans de services. 600 fr.
Acquaviva François, desservant à Scolca, 23 ans de services. 825 fr.
Acquaviva Jules-François, curé à Saint-André-de-Bozio, 36 ans de services. 900 fr.
Agostini, desservant à Serra-di-Scopamène, 30 ans de services. 875 fr.
Albertini, desservant à Castellare-di-Casinca, 37 ans de services. 825 fr.
Albertini, desservant à Albertacce, 44 ans de services. 825 fr.
Alessandri, desservant à Moca-Croce, 39 ans de services. 900 fr.
Alfonsi, desservant à Montemaggiore, 29 ans de services. 825 fr.
Amadei, curé à Morato, 46 ans de services. 975 fr.
Angelini, desservant à Calvi, 32 ans de services. 825 fr.
Antonini, vicaire à Soccia, 34 ans de services. 337 fr.
Battesti, desservant à Nocario, 27 ans de services. 975 fr.
Battesti, curé à Ahiani, 31 ans de services. 900 fr.
Beiramelli, desservant à Pieve, 42 ans de services. 825 fr.
Benedetti, curé à Calacuccia, 34 ans de services. 900 fr.
Berotti, desservant à Zarubia, 45 ans de services. 975 fr.
Bianconi, curé à Calenzana, 40 de services. 975 fr.
Casabianca, curé à Petreto-Bicchisano, 50 ans de services. 975 fr.
Cassanova, curé à Ghisoni, 47 ans de services. 675 fr.
Cerati, desservant à Lulia, 42 ans de services. 825 fr.
Chiappini, desservant à Murzo, 34 ans de services. 825 fr.
Ciavaldini, desservant à Tarrano, 31 ans de services. 825 fr.
Colombani, desservant à Pioggiola, 41 ans de services. 825 fr.
Colonna, desservant à Vico, 41 ans de services. 825 fr.
Colonna, desservant à Appricciani, 44 ans de services. 900 fr.
Costa, desservant à Villa-de-Paraso, 35 ans de services. 825 fr.

Les Sangliers à Luri

La jolie vallée de Luri, située au centre du cap Corse, est devenue le refuge de tous les sangliers de cette belle région, constamment ravagée par les incendies.

Ses bois de chênes, préservés par l'humidité de mille sources limpides et fraîches, restent toujours seuls debout, seuls dans un désert, pour le plus grand bonheur des sangliers qui échappent ainsi à une émigration inévitable.

Ces pachydermes dangereux, battus le jour dans leurs fourrés impénétrables, descendent, la nuit venue, dans les cultures, et vignes, champs de maïs, de pommes de terre, sont ravagés, fouillés sans pitié.

La chasse à l'affût étant à peu près impossible avec des animaux au flair subtil, il a fallu multiplier les battues et faire aux sangliers une guerre en règle et sans trêve.

Le conseil municipal, soucieux d'encourager un sport de première utilité, a voté l'allocation d'une prime de neuf francs pour toute bête abattue. Plus de 40 sangliers ont péri en 1905 et 1906. Ne serait-il pas utile et juste que le ministère de l'Agriculture encourageât le zèle des chasseurs de Luri par une petite prime qui viendrait s'ajouter à celle de l'État ? — F.

(Petit Marseillais).

BULLETIN COMMERCIAL

Syndicat Central des Agriculteurs de France
7, rue d'Athènes, Paris

Cours des graines diverses au 15 oct.

Avoine noire Bretagne.	Havre	
Avoine rouge Tuela...	Marseille	18.25
Avoine blanche Russie.	Marseille	
Maïs eaux Plata.....	Le Havre	15.50
Maïs Cinquantini.....	Marseille	18.50
Maïs Plata.....	Marseille	16.00
Orge de Russie.....	Marseille	
Petites fèves lavées et nettoyées.....	Marseille	24.50
Fèves concassées.....		19.50

Les prix ci-dessus s'entendent par 100 kilos nus et pour expéditions de 5.000 kilos.

Pour quantités moindres, ils sont majorés de 0.25 à 0.50 par 100 kilos.

Nécrologie

M. et Mme Jacques Olivari viennent d'être de nouveau cruellement éprouvés : leur cher Jean, âgé de quatorze mois, a été emporté par une méningite. Pendant une vingtaine de jours tous les moyens ont été mis en œuvre pour combattre le mal, mais en vain : l'agonie de ce petit ange a été d'autant plus navrante que l'on se sentait impuissant à conjurer le fatal dénouement.

Ce gentil bébé était vraiment adorable et nous comprenons toute la douleur des siens. Le blanc cercueil de ce chérubin, recouvert de fleurs et de gerbes, a été suivi jusqu'à l'église par les nombreux amis des familles Olivari et Rolacci.

Nous offrons à M. et Mme Olivari, aux familles Rolacci et Olivari notre part de regrets.

Petite Gazette

Variétions atmosphériques du 27 octobre

Thermomètre — 7 heures du matin + 18 5 à midi + 20 2 à 6 heures du soir + 18 3
Maxima + 28 8 Minima + 13 4.
Baromètre — 7 heures du matin, 761 mm à midi, 761 mm 6 heures du soir, 761 mm
Vent. — Dans la matinée, N. E. faible.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, couvert
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Cour d'assises

Par ordonnance de M. le Premier Président, les Assises du département de la Corse, pour le 4e trimestre de 1906, s'ouvriront à Bastia, le lundi 19 novembre 1906, à midi précis, sous la présidence de M. le conseiller Gabrielli, assisté de MM. les conseillers Savelli et Gavini.

Nouvelles militaires

M. Tardi, capitaine à l'état-major particulier du génie, officier d'ordonnance du général commandant la 14e région de 15e région, désigné pour servir, en la même qualité, auprès du général Marcy, inspecteur général permanent des travaux du génie pour l'armement des côtes.

Au Cirque

Un certain nombre de personnes qui ne peuvent assister qu'aux représentations de l'après-midi du dimanche constatent avec regret, que le programme de ces représentations est négligé et qu'il est trop souvent le même.

Pourtant ces matinées ont toujours un public nombreux ; dimanche dernier, le cirque était bondé, et notamment toutes les places des premières étaient occupées au point que l'on y voyait des personnes debout.

Puisque les recettes sont bonnes et que le public se compose non seulement d'enfants mais aussi de grandes personnes, la Direction devrait apporter un peu plus de diversité dans les exercices.

Il y aurait lieu aussi de commencer à 3 heures, pour que la séance ne finisse pas dans une demi-obscurité.

Enfin, il faudrait supprimer la pantomime la « Statue », qui a paru trop souvent dans le programme.

⁂

Marsne

Le paiement des délégations pour le 3me trimestre, aura lieu à Bastia à partir du lundi 29 du courant, de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2 le matin et de 1 h. 1/2 à 3 h. 1/2 du soir.

⁂

Obsèques

Dans l'après-midi, ont eu lieu les obsèques de M. Sixte-David Bertrand, décédé dans sa soixante-troisième année.

Le deuil était conduit par son frère, le brave brigadier de police Bertrand Jean-Pierre, entouré de ses proches et d'une foule d'amis.

L'absoute a été donnée en l'église paroissiale Saint-Jean.

Nous adressons à la famille Bertrand toutes nos condoléances.

⁂

Les confitures

Ménagères de maison, qui faites vos provisions de confitures pour l'hiver, ne dites pas quels fruits vous choisissez de préférence ; ce serait, pour vos amigos, une occasion de connaître quelles sont vos plus précieuses qualités et votre modestie s'en pourrait effaroucher.

Il a été démontré, en effet, par un observateur sagace — et qui la connaît dans les « coings » — que la préférence marquée pour la confiture de fraises et de framboises indiquait une nature artistique, pleine d'imprévu et ayant sur toutes les choses des aperçus lumineux. L'habituelle prise de faire préparer des gelées de groseilles ou d'abricots est le signe certain d'une économie inlassable, comme le goût prononcé pour les gelées de coings et de pommes et les marmelades dénote un jugement sain et une prévoyance toujours sagement mise en pratique.

Qui aurait cru que les confitures pouvaient être aussi aimablement indiscrètes ?

⁂

Les Annales

A l'occasion de la rentrée des classes les *Annales* publient de délicieux souvenirs de collège de M. André Theuriet. Ce même numéro contient un très curieux article du vicomte d'Haussonville sur les étudiantes russes à Paris, un amusant croquis où J.-K. Huysmans retrace la physionomie des boulangers et des boulangeries ; des articles de Marcel Prévost, Jules Bois, Adolphe Brisson ; une visite au Musée du Louvre de J.-F. Raffaëlli, etc. Numéro très amusant et varié.

En vente partout : 25 centimes (abonnement : 10 francs par an).

⁂

Avis

Le magasin de Papiers Peints AZAMBERTI sera transféré, à partir du 1er novembre, du Boulevard du Palais, 6, au Bd du Palais, 9.

⁂

Le repos hebdomadaire

Nos braves sergents de ville ils vont aussi prendre leur jour de repos ou nous sera-t-il donné d'assister à des scènes comiques semblables à celle ci :

Un enfant de douze ans comparaît devant le bureau de police de Liverpool. Il est accusé d'avoir volé une bourse à un honnête bourgeois de la ville ; d'ailleurs, il ne nie pas son crime ; le magistrat va donc le condamner, lorsque son père, qui assistait à l'audience, se lève et dit :

— Mon fils ne peut être condamné, parce qu'il a été arrêté le dimanche par les policemen et que la loi défend positivement à toute personne de faire quoi que ce soit le saint jour du Seigneur.

— Parfait ! riposte le magistrat ; Et s'adressant à l'enfant :

— Quel est votre métier ?

— Je n'en ai pas d'autre que celui de voleur, répond le prévenu.

— Vous serez donc condamné pour vous être permis de vous livrer à vos occupations habituelles le saint jour du Seigneur.

Et l'enfant fut condamné à 5 shillings d'amende pour avoir contrevenu aux règlements.

Etat-Civil

MARIAGES

Confortini, Ernest-Vincent-Bernard, sous-intendant militaire, et Vanni, Emilie, tous deux de Bastia.

Franceschi Jean, cocher, et Grossi Marie-Jeanne, ménagère, tous deux de Patrimonio.

NAISSANCES

Carboni Ernest-Antoine. — Baldacci Gavino.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE-DÉVOTE. — Les membres participants de la Société de Secours Mutuels Sainte-Dévote sont avisés que dimanche, 28 courant, à 1 heure de relevée, aura lieu, dans la salle du péristyle du Théâtre, l'assemblée générale.

Ordre du jour : Lecture du dernier procès-verbal. — Lecture de la situation financière. — Questions diverses.

Le Président, AIROLA.

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu dimanche, 28 octobre, à 9 heures et demie du matin, salle commune place Calatta.

Ordre du jour : Questions diverses.

Le Président, Guernieri.

Charles de Vincenti, 26, rue Pigale, Paris. Ordres de bourse. Comptant et terme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Coupons officiels.

1 franc pour mille au parquet, et 1.25 pour mille en coulisse.

CHAMPAGNE
COSTE-FOLCHER
EPERNAY
Exposition de Liège 1905, Médaille d'Or
Exposition Internationale d'Alimentation Paris 1905, Grand Prix

Le Champagne COSTE-FOLCHER a été le seul admis aux banquets de 30.000 et 50.000 couverts servis les 30 octobre 1904 et 5 novembre 1905, à la Galerie des Machines à Paris pour les Fêtes de la Mutualité.

Agent à Bastia : M. PHILIPPE POGGI.

Ancien Café du Commerce
Boulevard Paoli

Aujourd'hui à 8 heures du soir et jours suivants

GRANDES REPRÉSENTATIONS
Cinématographiques
avec Spectacle varié

Prix des Places : 1 fr. 0,50 et 25 c

HOTEL DU GOLFE
Place Miot, Ajaccio

Restaurant et Pension. — Confort moderne. — Position exceptionnelle au midi et au centre des promenades. — Vue splendide sur le golfe. — Grands salons pour noces, banquets et soirées. — Chambre et pension à partir de 7 francs par jour. — Arrangements pour séjour prolongé.

Déjeuner 3 fr. 50. — Dîner 3 frs. y compris le cru renommé de la maison. — Café-Restaurant dans le jardin d'hiver. — Plat du jour et repas sur commande à domicile. — Coquillages frais tous les jours.

Afternoon tea. — Cold meat
English Spoken
Man Spricht Deutsch

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	26 oct.	27 oct.
Rente 3 0/0 ancien	96,00	96,40
— 3 p. 0/0 nouveau.	95,70	96,85

ex-coupon.

Monseigneur Desanti à Olmeto

Olmeto, 27 octobre.

Monseigneur l'Evêque d'Ajaccio, revenant de Sartene, est arrivé aujourd'hui, à midi, à Olmeto.

La population entière, précédée du clergé, du conseil de fabrique et de l'association paroissiale, s'était rendue au devant du vénéré pasteur et lui a fait une réception enthousiaste.

A l'entrée du village, une fillette, Mlle Vesperini, souhaite la bienvenue à Monseigneur et l'assure du dévouement des Olmetais à la grande cause catholique.

« Nous sortirons, s'écrie-t-elle, vainqueurs de la lutte actuelle. La foi de nos pères n'est point morte chez nous, elle n'est qu'assoupie. Le réveil sera, à la fois, consolant et terrible. »

Très ému, Monseigneur répond par quelques paroles bien senties à ce discours, puis se rend à l'église paroissiale, où Sa Grandeur prononce une remarquable allocution.

Commentant la parole de l'Apôtre : « Aimez-vous, » Monseigneur, en termes élevés, exhorte à une paix fraternelle et durable la catholique population d'Olmeto, dernièrement troublée par une véritable fusillade.

Après un Salut solennel, Mgr Desanti va visiter l'école libre des filles, escorté par la foule qui ne cesse de l'acclamer.

Monseigneur est reparti dans la journée pour Bicchisano.

Baccalauréat

Aix, 27 octobre.

Mlle Leca Agathe a été définitivement reçue au baccalauréat de l'enseignement secondaire (latin-langues) avec félicitations du jury.

MM. Gabriel Mancini et Jean-Pierre Paoli ont été également reçus au même examen.

Nouvelles Universitaires

Paris, 27 octobre.

M. Franchini, répétiteur au collège d'Ajaccio, est nommé répétiteur au collège de Grasse.

A L'OFFICIEL

L'Association cultuelle de Popolasca

Paris, 27 octobre.

Le « Journal Officiel » publie, aujourd'hui, un avis annonçant qu'à la date du 12 septembre 1906, une association cultuelle pour le maintien et l'organisation du culte catholique s'est formée à Popolasca, canton d'Omessa, conformément aux prescriptions de la loi du 5 décembre 1905.

Les Morts du Jour

Le colonel Pralon

Paris, 27 octobre.

On annonce la mort de M. le colonel d'artillerie Augustin Pralon, directeur de la fonderie de canons de Bourges.

M. le colonel Pralon était officier de la Légion d'honneur.

M. Lamanzière

Paris, 27 octobre.

M. Lamanzière, ancien représentant de la Haute-Vienne à l'Assemblée Législative, est décédé subitement dans la mêlée.

Le Cagnant du Gros Lot de 200.000 francs

Paris, 27 octobre.

Le valet de chambre de M. Klotz, député de la Somme, vient de gagner le gros lot de deux cent mille francs au dernier tirage des obligations du Crédit foncier.

Evasion d'un forçat

Paris, 27 octobre.

Lecq, le fameux apache, amant de « Casque d'Or », pour laquelle il poignarda son rival Manda, et condamné à la peine des travaux forcés à perpétuité par la Cour d'assises de la Seine, a réussi à s'évader de la Guyane.

Il est activement recherché.

Le décret sur la dératisation

Protestations des Compagnies étrangères

Marseille, 27 octobre.

Le correspondant marseillais du « Figaro » télégraphie à ce journal que les compagnies de navigation étrangères refusent de se soumettre au décret du gouvernement français sur les moyens imposés pour la destruction des rats, saints propagateurs des maladies contagieuses.

Si le gouvernement ne rapporte pas le décret dit de « dératisation », ces compagnies menacent d'abandonner le port de Marseille au profit de celui de Gênes.

Conseil de Cabinet

Paris, 27 octobre.

Les ministres se sont réunis ce matin, à 9 heures, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Clémenceau.

L'objet principal de cette réunion était l'étude des mesures à prendre pour l'application de la loi de Séparation.

Les édifices du culte

Les ministres se sont spécialement occupés de l'affectation et de l'entretien des édifices du culte.

Le Conseil a décidé de laisser les églises à la disposition des fidèles.

Pour ce qui est des frais de réparations et de l'entretien des édifices, M. Briand propose, lorsque il n'a pas été formé d'association cultuelle, de créer avec les revenus des biens ecclésiastiques placés sous séquestre, des fonds destinés à fournir les ressources nécessaires.

Le conseil s'occupera dans une prochaine séance de la résistance des ecclésiastiques à la loi de séparation, et prendra les mesures nécessaires pour forcer leur soumission.

Affaires courantes

Le Conseil s'est enfin occupé de l'expédition des affaires courantes.

Une réforme DU GÉNÉRAL PICQUART

Paris, 27 octobre.

Le général Picquart, ministre de la guerre, a décidé que tous les militaires, employés au ministère de la guerre pour des services personnels non prévus par les règlements, rentreront dans leurs régiments.

A L'ÉLYSÉE

Réception du Roi de Grèce

Paris, 27 octobre.

Le président de la République a reçu aujourd'hui, avec le cérémonial accoutumé, S. M. Georges Ier, roi de Grèce.

CONVENTION MILITAIRE franco-anglo-italienne

New York, 27 octobre.

Le journal « Le Sun » affirme qu'une convention militaire, ressemblant à une alliance défensive, a été conclue entre la France, l'Angleterre et l'Italie.

Cette convention, tenue rigoureusement secrète, n'entrera en vigueur que lorsque le traité instituant la Triplice sera expiré.

LES GRÈVES

Les Dockers de Port-Vendres

Port-Vendres, 27 octobre.

Les ouvriers syndiqués du port de Port-Vendres se sont mis en grève.

Ils réclament une augmentation de salaire et une plus forte rétribution pour le travail de nuit.

Jusqu'ici, les grévistes ne se sont livrés à aucune manifestation tapageuse.

AU MAROC

Entre impériaux et insurgés

Tanger, 27 octobre.

Une rencontre a eu lieu entre les troupes régulières du Maghzen et les paysans révoltés de Melilla.

Après une vive fusillade, les impériaux ont eu l'avantage sur les pillards, qui se sont dispersés.

La situation des Européens

Tanger, 27 octobre.

La situation est intenable pour les Européens dans toute la région de Maratech à Mazagran. Les courriers français sont quotidiennement attaqués par des bandes de pillards armés.

Les nationaux italiens, anglais et allemands, habitant Maratech ont prévenu leurs légations respectives de ne plus rien confier à la poste française.

Sur la frontière Marocaine

Tanger, 27 octobre.

Jusqu'ici le gouvernement français n'a donné aucun nouvel ordre au général Liantey.

Les quatre compagnies de la légion étrangère, qui continuent à se tenir sur une stricte défensive, sont jugées suffisantes, pour tenir en respect nos adversaires de la région du Tafilalet, et empêcher une agression.

Démonstration navale DE LA FRANCE

Paris, 27 octobre.

Le « Petit Journal » mentionne le bruit d'après lequel, en raison de la grave tournure que prennent les événements du Maroc, le gouvernement français aurait résolu d'envoyer plusieurs navires de guerre dans les eaux marocaines.

LE GOUVERNEMENT ET L'ÉGLISE

Les mesures d'exception contre le Clergé

Paris, 27 octobre.

« L'Echo de Paris » annonce que le nouveau ministère est décidé à triompher de la résistance du clergé catholique français pour ce qui est de la reconnaissance et de l'application de la loi de séparation.

Si d'ici le 11 décembre, l'épiscopat et les prêtres refusent d'observer les prescriptions édictées par la loi, et notamment s'ils s'obstinent à ne pas créer des associations cultuelles, le gouvernement les considérera comme des fonctionnaires de nationalité française au service d'un souverain étranger. La loi relative à la condition des étrangers leur sera appliquée avec toutes ses rigueurs.

Rappel des ecclésiastiques sous les drapeaux

D'autre part, plus de six mille prêtres, anciens dispensés, article 23 de la loi militaire de 1889, qui n'ont accompli qu'une année de service, seront rappelés sous les drapeaux pour une période de deux ans.

Suppression des allocations

Toutes les allocations et pensions allouées aux curés, vicaires et desservants seront supprimées.

Le Programme Naval

Interpellation d'Estournelles de Constant

Paris, 27 octobre.

M. d'Estournelles de Constant, député républicain de la Sarthe, vient d'informer M. Thomson, qu'il lui adresserait une interpellation sur la nécessité de construire de nouvelles unités navales ; nécessité qui, selon l'apôtre du pacifisme, ne se fait nullement sentir à l'heure actuelle.

Cette interpellation sera jointe à celle sur le même sujet de M. Michel, député radical-socialiste des Bouches-du-Rhône, rapporteur du budget de la Marine.

AUX ÉTATS-UNIS

Manifestations anti-japonaises à San-Francisco

Washington, 27 octobre.

L'agitation anti-japonaise prend des proportions considérables. De grandes manifestations sont organisées, où l'on conspue vigoureusement le Mikado et son représentant consulaire.

Le gouvernement estime que la situation est grave et prend toutes les mesures pour calmer les esprits très surexcités, afin d'éviter des incidents fâcheux qui pourraient amener des complications diplomatiques et même une rupture entre les deux États.

00582

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

A St-PETERSBOURG

Attaque d'un convoi

Saint-Pétersbourg, 27 octobre.

Une voiture, transportant 600 000 roubles, appartenant au trésor, a été attaquée par les révolutionnaires.

Les criminels réussirent à enlever 86.000 roubles, malgré les efforts héroïques de l'escorte.

Un des pillards a été tué, un second gravement blessé ; un troisième a pu être arrêté. Deux gendarmes ont aussi été atteints par des projectiles.

Explosion de 3 bombes

Nombreux morts et blessés

Saint-Pétersbourg, 27 octobre.

Trois bombes ont été lancées rue Touarny sur une voiture transportant de l'argent, de la Trésorerie à la Banque d'Etat.

Les dégâts matériels sont considérables. Toutes les devantures des magasins environnants ont volé en éclats ; dans la plupart des appartements les vitres ont été brisées.

Plusieurs personnes ont été aussi atteintes par les fragments de projectiles. On compte quelques morts et de nombreux blessés.

AVIS DE DÉCÈS

M. Dominique Giovannelli et sa fille ; Mme veuve Sébastienne Deglovanni ; MM. Jean et François Giovannelli ; M. et Mme André Lovi ; M. Mariano Piova et sa famille ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Antoinette Giovannelli

leur fille, petite fille, sœur, nièce et cousine, décédée à Bastia, à l'âge de 18 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 2 heures de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Miot, 2.

Bijouterie-Horlogerie DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

M. Elvio Mazzoni
réparateur-mécanicien de pianos, ouvrier ébéniste chez MM. Petit frères.

MADAME BRUNINI-CERESA
Modiste — Bd Paoli, 27, au 1er
A l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'à partir de 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles de toutes les créations pour la saison d'hiver, provenant des premières maisons de Paris.

Elle espère que ses clientes voudront l'honorer de leurs visites comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution des ordres transmis et au fini soigné du travail.

Prix très modérés

AU BON MARCHE

PRIX FIXE | **BARBISINO** | PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9 — BASTIA

Grande Vente Réclame avec Prime

Finette pour pantalons et jupons, largeur 80 cm, fond rose, bleu ciel et mauve, le mètre 0,50
Caleçons pour hommes, mailles anglaises, bords côtes, le caleçon 1.15
Fanchons laine mohair, toutes nuances, grandeur 1 mètre 30, le fanchon 0,75
Vichy dispositions nouvelles, largeur 1 mètre, le mètre . . 0,50
Camisoles de Dames, nuances assorties, la camisole . . 0,95
Chemises pour hommes flanelle coton, façon soignée, la chemise 1.50
Mouchoirs de poche pour hommes, fond couleur, le mouchoir 0,15
Parapluies en très beau satin, manches bijouterie, le parapluie 2.25
Parapluies Argentine, tringle acier, manches nouveauté ou bois naturel, le parapluie 2.45
Bérets pour enfants, motifs brodés, le béret 0,90
« Inusables » pantoufles en velours noir ou bleu marine, forme baby, semelles feutre extra, pour femme 1 fr. 45, pour fillette 1 fr. 25, pour enfant 0,95

Grand choix de chaussures
pour Hommes, Femmes, Fillettes et Enfants
à des prix incomparables de bon marché

Confections pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

Complets pour Hommes en cheviotte noire ou nuances, le complet de 12 fr. 50 jusqu'à 25 francs.

Complets pour Hommes drap fantaisie, le complet de 11 fr. 75 jusqu'à 39 francs.

Pardessus drap uni ou fantaisie, col velours, façon tailleur, le pardessus 15.50
Pantalons pour Hommes cheviotte ou drap fantaisie, le pantalon à partir de 2.95

UNE PRIME sera offerte à tout acheteur pour un achat au-dessus de 5 francs.

XXXIe ANNEE. — N° 295 LUNDI 29 OCTOBRE 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 7, Boulevard de Paoli, Bastia
J.-M. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite chronique, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Un an ... 20 fr. | Six mois ... 10 fr. | Trois mois ... 5 fr.
Union Postale, un an ... 24 fr.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE BASTIA
00583

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Eusèbie.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 00 m — Coucher, 4 h. 32 s.
Premier quar., le 24 — Pleine Lune, le 31
Fête de Demain : Saint Lucain.

28 OCTOBRE

Les Curiosités de la Semaine

〰 Le moyen de se faire des rentes en élevant des carpes.

La réouverture des conférences pratiques de pisciculture aura lieu lundi prochain, à l'aquarium municipal du Trocadéro, et, cette année, abandonnant momentanément l'étude des salmonidés, le savant conférencier traitera de la culture industrielle des carpes.

Et il prouvera qu'avec des soins minutieux, d'intelligentes précautions, une carpe peut, seule, vous rapporter, bon an mal an, le joli bénéfice de 1.250 francs !

Le calcul est simple ; une carpe femelle peut fournir, déduction faite des pertes, 25.000 alevins qui naissent en avril. A la fin de l'année, les alevins ont atteint dix centimètres environ et, pour le réempoissonnement des rivières et des étangs, on les vend de 5 à 10 centimes. 25.000 alevins à 5 centimes pièce, total : 1.250 francs.

Ajoutons, puisque nous parlons de l'aquarium du Trocadéro, que cet établissement a fait jeter récemment, dans la boucle de la Marne, 150.000 alevins de truites de différentes espèces et environ 20.000 alevins de carpes. Dans le canal de l'Ourcq, ont été mis à l'eau un assez grand nombre d'alevins d'une espèce assez rare, qu'on essaie, non sans succès, d'acclimater : l'ombre des fontaines, qui est un poisson de la famille des salmonidés.

Enfin, malgré le vol de truites dont il a été l'objet au mois d'août, la mortalité causée par la chaleur et les 10.000 alevins que dévorent en moyenne les martins-pêcheurs et les bergeronnettes, l'aquarium du Trocadéro a obtenu, cette année encore, des résultats tout à fait satisfaisants, qui réjouiront les pêcheurs au bord de nos rivières dépeuplées.

〰 Au pays des écraseurs.

D'une statistique publiée par le gouvernement américain, il ressort qu'en l'espace de douze mois, 9.703 personnes ont été tuées dans des accidents de chemin de fer aux Etats-Unis ; les personnes blessées ont été au nombre de 86.008, ce qui représente l'effrayante moyenne de 26 morts et de 238 blessés par jour.

Voilà qui prouve la négligence des compagnies américaines et surtout le danger d'être toujours trop pressé, car la plupart des victimes, soit, 4.835 morts et 5.251 blessées, sont tombées sous les roues des trains en voulant traverser la voie.

〰 Une ville d'or.

Il existe, au Mexique, une ville dont les murailles sont d'or et d'argent.

Sa banlieue est formée de milliers de petites collines, pareillement farcies de métaux précieux. Les maisons ne sont pas d'un appareil moins riche. L'histoire de cette ville singulière, qui se nomme Guanato, est d'ailleurs très simple. C'est la première que les Espagnols aient élevée au Mexique, au milieu des exploitations aurifères.

Les instruments des conquistadors étaient si imparfaits ou leur hâte si grande, qu'ils n'extrayaient que 65 0/0 du minerai. La gangue contenant donc encore 35 0/0 d'or, était rejetée et accumulée, comme on voit dans l'est, les résidus des hauts-fourneaux former peu à peu des collines.

Ces résidus, chargés d'or, servirent à bâtir les murailles de la ville et fournirent des matériaux aux murs des maisons. On imaginera le prodigieux capital que représente Guanato, en considérant que la contenance en métal précieux d'un seul des monticules qui l'environnent, — et il y en a des milliers — a été estimée à plus de 30 millions.

〰 Comment on écrit l'histoire.

La presse du monde entier a reproduit un entrefilet du *Nouvel Vrémia*, qui racontait ces jours-ci la « grande trahison » de M. Chaliapine, le célèbre chanteur russe. Chaliapine avait refusé, disait le *Nouvel Vrémia*, de chanter le rôle de Soussanine, dans la *Vie pour le Czar*, de Glinka. Or, ce rôle de Soussanine est celui d'un bon serviteur, qui incarne le dévouement au souverain, à l'Opéra de Saint-Pétersbourg.

Donc, Chaliapine est un révolutionnaire dangereux. Et la direction des théâtres impériaux lui a infligé une amende magistrale (plus de douze cents francs), pour avoir ainsi manifesté ses opinions subversives.

Lentement, mais sûrement, la vérité s'est mise en marche à la suite de ce canard. Chaliapine proteste, et la direction des théâtres impériaux fait comme lui. Chaliapine n'a pu chanter, tous ces jours-ci le rôle de Soussanine dans la *Vie pour le Czar*, parce qu'il a mal au nez, tout simplement. Ce qui ne l'empêche peut-être pas d'avoir aussi le czar dans le nez ?

〰 Nous avons parlé dans le temps de l'invasion des lapins en Australie : il paraît que la situation est pire que jamais.

Cette plaie, que l'on pourrait égaler à une des sept plaies de l'Egypte, a pris un tel développement que, dans les contrées de l'ouest de cet énorme territoire, aucune parcelle ne pourra être utilement occupée, même durant la bonne saison, si on ne parvient pas à détruire les lapins qui se comptent par millions.

Pendant dix mois on s'est épuisé en vains efforts : on a essayé tous les moyens de destruction connus, mais après les divers traitements les lapins étaient encore plus nombreux qu'auparavant.

Il n'y a qu'une épidémie qui puisse en venir à bout, si l'on trouve le moyen d'inoculer aux rongeurs une maladie inexorable.

Jamais, depuis que le monde existe, pareille chose n'a existé dans la nature et malheureusement la faute en revient à l'homme qui a introduit le lapin en Australie. Si la nature seule avait créé le lapin dans cette immense île, il se serait développé normalement sans doute ; mais cet herbivore n'est pas un produit indigène, il a été importé et l'homme se trouve aujourd'hui impuissant à arrêter le mal qu'il a semé !

Encore une faillite de la science !

〰 Avis aux Martin !

Nous avons parlé, naguère, d'un héritage de cent millions, resté en souffrance dans le Nouveau-Monde et dont une famille Martin, de France, devait bénéficier.

Des agents véreux, flairant une bonne aubaine, se sont mis en quête de tous les Martin qu'ils pouvaient découvrir et se faisaient remettre des fonds par eux, afin de leur faire toucher l'héritage.

Jeudi, à Blacquefort, un de ces agrefins, qui avait déjà fait pas mal de dupes parmi les Martin du pays, était appréhendé par la gendarmerie. Il a déclaré se nommer don Miguel Santa Rosa del Pilar et habiter Paris.

Les Martin n'ont qu'à se méfier. Et Dieu sait s'il y a des Martin !

PIPELET.

Causerie Maritime

Etablissement d'une ligne de vapeurs entre le Japon et le Chili — Relations commerciales entre les deux pays.

D'un rapport de M. Desprez ministre de France à Santiago, nous extrayons les passages suivants :

Des relations commerciales directes viennent de s'établir entre le Chili et le Japon au moyen d'une ligne de vapeurs frétés par la Compagnie « Toyo Kisen Kaisa ». Un premier navire, le « Glenfarg, » commandé par des officiers anglais, avec un équipage japonais, après s'être arrêté au Callao, est venu à Arica et Iquique ; il avait effectué le voyage en 30 jours.

Au mois de janvier, le ministre du Japon au Brésil et en Argentine, M. Sugihimura, accompagné d'un secrétaire, s'est rendu à Santiago par la Cordillère. La mission avait pour objet d'étudier le commerce chilien et d'établir la ligne de vapeurs en question d'une façon régulière.

Enfin, au mois de mars, un autre japonais, M. Yorkiharu Imamura, conseiller de la Légation du Japon, au Pérou et à Mexico, est venu au Chili pour se rendre compte de l'état du commerce et de l'industrie, il a étudié les statistiques relatives aux importations et aux exportations, visité les principaux établissements agricoles et d'enseignement. Lui aussi, s'est occupé du développement des relations commerciales, dernièrement inaugurées entre les deux pays ; il a surtout examiné la possibilité de prolonger la ligne de vapeurs jusqu'à Valparaiso.

On fait remarquer que le Japon a besoin de nitrate pour la culture du blé, du tabac et du maïs ; les premières expériences ont, paraît-il, donné de bons résultats, aussi, l'agronome Reiji Koike, arrivé sur le « Glenfarg, » se propose-t-il de rapporter une certaine quantité de cet engrais pour continuer les essais.

En dehors du nitrate, M. Imamura estime que le Japon qui, jusqu'à présent se servait de vins de France et d'Italie, pourrait acheter des vins chiliens dont les droits d'entrée seraient diminués. Enfin les fruits secs, les bois de construction et d'ébénisterie, les cuirs, le lait condensé, et en petite quantité le miel et la cire, préparés dans le sud du Chili, pourraient faire l'objet d'un commerce assez actif. En revanche, le Japon enverrait au Chili du maïs, du thé, des tissus de coton, des articles de porcelaine de laque, des conserves de poissons telles que sardines, du jambon, des tresses de paille pour les chapeaux, de la paille de riz pour la fabrication des brosses et des balais qui pourrait remplacer avanta-

---

N° 31. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA REINE DES GUEUX

par Paul MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

X

LA LOI DU TALION

— Mort de mes os ! le drôle nous brave ! murmura le fils de Pharam.

— Heureusement, c'est nous qui rirons les derniers, fit paisiblement Gargejal.

Puis, saluant notre Lorrain avec une soumission ironique :

— A vos ordres, mon prince !

Puis encore écartant les mains :

— Attention !... Je commence... Un... Deux !...

Il allait ajouter :

— Trois.

Un coup de sifflet strident et prolongé lui coupa le mot sur les lèvres.

XI

LE FOURT A MANCHE D'ÉBÈNE ET LE RIFFLET D'ARGENT

Ces choses arrivent dans les féeries.

A un moment suprême, quand on s'y attend le moins, une divinité — bienfaisante ou malfaisante — monte des dessous, descend du cintre, jaillit d'une machine, étend le bras, lève sa baguette...

Et tout ce qui était mouvement et bruit sur le théâtre s'arrête, se tait, se fige, se pétrifie à ce geste de commandement.

Il en fut à peu près de même dans la scène qui allait avoir un si funèbre dénouement.

A cette modulation subite et impérieuse, Gargejal, ordonnateur de la tragique cérémonie, demeura là, la bouche bée, et les deux mains, qu'il s'apprêtait à rapprocher pour frapper le troisième coup, restèrent comme ankylosées par une soudaine et foudroyante paralysie.

YEUZE, de son côté, s'était métamorphosé en statue.

Son père regardait et écoutait sans bouger.

Quant aux autres bohémiens, après un léger frémissement, ils se tenaient cois et silencieux.

La personne qui intervenait de la sorte n'était point, cependant, d'aspect si imposant qu'elle dût frapper de respect ou d'effroi la tribu tout entière, des enfants aux vieillards.

C'était la jeune fille que nous avons vue danser, devant la foule éblouie, sur la place du San-Pagolo.

Celle que nous avons entendue plus tard faire à Christian de Sirck et à Charles de Vaudemont de si bizarres et de si numérenses prédictions.

Celle qui, son énergie et son poignard aidant, avait échappé à l'étreinte de Son Altesse.

Celle enfin, qui, au début de notre récit, semblait dormir sous l'œil ardent et jaloux du fils de Pharam.

Elle était grande, presque longue, et il fallait le riche témoignage de sa poitrine aux merveilleux contours pour ne pas faire douter de la faiblesse qui voulait mettre dans l'esprit.

Tout d'abord, au milieu de ces femmes aux cheveux pleins bas sur un crâne bombé, et aux lèvres, au teint, aux yeux africains, l'admiration se doublait d'une bizarrerie à la triomphante séduction.

Les fatigues de la vie au grand air, sous la pluie et sous le soleil, n'avaient point étendu leur hâle sur sa peau, qui avait la blancheur et l'éclat d'un marbre modelé.

L'oreiller par de son visage s'élargissait au-dessous des tempes et donnait à son front une majestueuse ampleur, et les spirales d'une abondante chevelure aux fauves nuances d'or se déroulaient jusqu'au dessous de ses hanches.

Toutefois, sous les boucles molles de cette chevelure si légère et si claire, il y avait deux fines sourcils brunes, dessinés nettement, et des prunelles d'un bleu d'acier dont le froid étincelle commandait.

Ce regard, dont l'audace inattendue s'allumait parmi tant de douceur, avait d'irrésistibles charmes.

Parce que, bien souvent, sa hardiesse s'éteignait en des langueurs qui prêtaient à cette créature deux beautés distinctes, — celles de l'ange et de la femme — et lui livraient ainsi les deux parties du cœur.

Un ouvrage de velours cerise empiemontait en taille : une jupe de satin d'un vert tendre bouillonnait autour de ses reins, que coiffait une écharpe mauresque ; une sorte de petit diadème se penchait coquettement sur le côté gauche de sa tête.

En outre, ses jambes et ses bras étaient ornés de bracelets aux poignets et aux chevilles.

Il est vrai pareillement que le velours du corsage s'élimait par endroits, que le satin de la jupe se tachetait par places, et que les babouches de Cendrillon, dans lesquelles dansaient ses pieds andalous, avaient quelque peu déteint leur marquin aux ronces, aux pierres des sentiers, et par la lave vive couleur rouge sur la poussière des grands chemins.

N'importe : elle était belle à tourner toutes les têtes !

En la voyant marcher vers lui :

— Pardieu ! se dit Jacques Collot, voici mon rêve qui se décide à redescendre après-là !

(A suivre)

CHOCOLAT MENIER

grossement le crin végétal employé jusqu'ici. Le délégué japonais a demandé des échantillons des différents articles chiliens pour le musée commercial du ministère de l'Agriculture.

La presse chilienne s'est montrée très favorable à toutes ces démarches.

Enfin, le traité conclu, il y a quelque temps, à Washington, entre le Chili et le Japon, qui contient la clause de la nation la plus favorisée, a été approuvé par le Congrès Chilien au mois de février, et il est sérieusement question aujourd'hui de consacrer ce rapprochement par la création de Légations à Tokio et à Santiago.

L.

Causerie Agricole

La Galéruque de l'Orme

Dans nos jardins publics et nos promenades, dans les parcs particuliers, l'orme ce ormeau était, autrefois, l'essence la plus recherchée pour son ornementation. Aujourd'hui, bien que cet arbre, incontestablement un des plus beaux, des plus vigoureux et des plus rustiques, peuple encore nos parcs et nos avenues, il est de plus en plus remplacé par des essences exotiques. Cela tient à ce que l'orme est sujet aux attaques de divers insectes, notamment de la galéruque, que tout le monde connaît avec sa livrée jaune verdâtre et sa tête jaune avec une tache frontale noire.

Les dégâts causés par la galéruque ne sont pas, chaque année, d'égale importance. Il y a des bas et des hauts. Cette année, elle a causé beaucoup de mal, principalement à Montpellier, sur les ormes de la célèbre promenade du Peyrou. On aurait dit que les ormes avaient été ravagés par le feu. Dans le Var, un de nos lecteurs a eu également à se plaindre de cet insecte.

Les larves de la galéruque, de couleur jaunâtre, issues en avril et mai de l'insecte parfait qui a hiverné dans les creux des arbres, sous les écorces, les fissures des murailles, sous les toiles des tolis ou même dans l'intérieur des maisons de campagne, se cramponnent au printemps aux feuilles, broutent leur enticule et enfin les font dessécher. De juillet à septembre, une autre génération va recommencer le même travail de dépérissement, et causer des dégâts bien plus importants que la précédente, d'autant plus importants que les ormes se trouvent dans un terrain sec, désherbé et biné.

Toutes les années, fort heureusement, ne se ressemblent pas ; il en est où il est difficile de trouver sur cet arbre un seul insecte. Cela tient à ce que les années de forte invasion, les feuilles d'orme ayant été mangées, les larves de la seconde génération, qui tourmentent les hibernantes, et ne vivent exclusivement que de ces feuilles, ont péri de faim.

Mais la famine n'est pas la seule cause naturelle de la disparition de la galéruque, car celui ci a des ennemis qui ne lui pardonnent pas. C'est ainsi que, dans les années à mois de juin pluvieux, les nymphes de la première génération qui, à ce moment-là, vont s'enterrer dans le sol, se couvrent de champignons (moisissures), du genre *entomophtora* et sont détruites rapidement par eux. D'après les observations de M. Marchal, la galéruque peut être également dévorée dans l'œuf par un hyménoptère (mouche à quatre ailes), le *Tetrastichus xanthomelæus* Rondani, de la famille des Chalcidiens.

Il est à souhaiter que les champignons et ce chalcidien débarrassent le plus possible les plantations d'ormeaux de cet hôte peu commode, et que l'homme, par la végétation des terrains plantés de cette essence, contraire les métamorphoses de cet insecte. Mais en attendant que ces souhaits se réalisent, il faut chercher à s'en débarrasser soi-même. La lutte ne sera pas facile, quand cet insecte pullule ; peut-être même sera-t-elle impossible. Mais, dans les années où il se montre en petit nombre, on peut arriver à atténuer les dégâts qu'il commet. Pour cela, au mois de juin, quand les larves de la première génération descendent le long du tronc de l'arbre pour aller procéder à leur nymphose dans le sol, on n'a qu'à rouler la terre autour de l'orme envahi et placer sur la terre ainsi remuée des pierres plus à côté de l'autre ; les larves iront alors se métamorphoser sous ces abris artificiels, et, en retirant sur eux et à l'intérieur, de l'eau bouillante, on tuera les larves ou les nymphes.

On peut également essayer, quand les arbres sont de faibles dimensions, la pulvérisation des feuilles en arrivant-juin avec une émulsion de pétrole-savon, soit :

Savon mou noir,	500 grammes
Pétrole,	5 litres
Eau,	100 litres

ou mieux, avec une solution d'arséniate de plomb : mais l'emploi de ce dernier produit demande une grande prudence de la part de l'opérateur, car on sait, comme tous les sels d'arsenic, dangereux à manipuler.

En tout cas, voici comment on peut préparer l'arséniate de plomb, qui ne brûle pas les feuilles : on prend 300 grammes d'arséniate de soude ; on le fait dissoudre, et on verse la solution dans une solution de 500 à 600 grammes d'acétate de plomb. On a un précipité blanc, très léger, auquel on ajoute un kilo de glucose, pour donner de l'adhérence ; le tout est porté à 100 litres d'eau. La solution préparée, on la projette sur les feuilles au moyen d'un pulvérisateur, et on répète ce traitement tous les 10 à 15 jours. On est certain de se débarrasser ainsi des larves, et, par suite, d'éviter les dégâts qu'elles produisent.

J.-B. CASTELLI.

Pensions Ecclésiastiques

Par arrêté du 19 octobre 1906, le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes et le ministre des finances, ont approuvé l'allocations de pensions avec jouissance du 1er janvier 1906 aux ministres des cultes désignés ci-après :

Danesi, desservant à Alando, 41 ans de services.	825 fr.
Delfin, curé à Saint-Laurent, 39 ans de services.	975 fr.
Drimarsesi, desservant à Piano, 42 ans de services.	950 fr.
Emanuelli, desservant à Val e d'Alesani 42 ans de services.	900 fr.
Ficoni, desservant à Pietricaggio, 36 ans de services.	825 fr.
Filippini, curé à Bocognano, 39 ans de services.	975 fr.
Franceschi, curé à Olmi-Cappella, 41 ans de services.	1 125 fr.
Frate, desservant à Lunghignano, 45 ans de services.	975 fr.
Geronimi, curé à Bigorno, 41 ans de de services.	900 fr.
Giacomotti, curé à Galti di Vivario, 37 ans de services.	900 fr.
Giannecchi, desservant à Vescovato, 32 ans de services.	825 fr.
Lanzalavi, desservant à Costa, 45 ans de services.	975 fr.
Leca, curé à Salice, 35 ans de services.	900 fr.
Lucchini, desservant à Forciolo, 34 ans ans de services.	825 fr.
Lucchini, curé à Zinzeo, 34 ans de de services.	900 fr.
Luciani, desservant à Galeria, 35 ans de services.	825 fr.
Mannoni, curé à San Nicolao, 51 ans de services.	975 fr.
Mannoni, desservant à Felce, 48 ans de services.	975 fr.
Mariani, desservant à Antiesati, 35 ans de services.	825 fr.
Matteï, desservant à Ghigliani, 36 ans de services.	825 fr.
Matteï, curé à Venzolasca, 39 ans de services.	900 fr.
Morazzani, desservant à Olmeta di Capocorso, 31 ans de services.	825 fr.
Nicolai, curé à Olmeto, 37 ans de services.	900 fr.
Orsolini, desservant à Occhiatana, 42 ans de services.	825 fr.
Paoli, desservant à Cargese, 21 ans de services.	975 fr.
Paoli, desservant à Caggio, 23 ans de services.	825 fr.
Paoli, desservant à Erbajolo, 41 ans de services.	900 fr.
Quilichini, curé à Ciamannacce, 46 ans de services.	975 fr.

Nouvelles Militaires

Le Recrutement de la Gendarmerie

La mise en vigueur de la nouvelle loi sur le recrutement de l'armée a nécessité d'apporter de modifications au recrutement de la gendarmerie. Jusqu'ici, tous les militaires ou anciens militaires ayant accompli la durée légale du service militaire pouvaient être admis dans ce corps. La durée du service étant réduite à deux ans par la nouvelle loi, un décret vient de spécifier que tous les emplois de gendarme seront réservés, à l'avenir, aux seuls militaires ayant accompli au moins quatre ans de service.

Toutefois, en attendant que la loi puisse recevoir sa pleine application, c'est-à-dire pendant quatre ans encore, on continuera à admettre, à défaut de candidats comptant quatre ans de service, des candidats ayant accompli une durée de service inférieure, et ces dispositions transitoires resteront en vigueur jusqu'au 1er janvier 1910.

Un décret abaisse de 1 m. 66 à 1 m. 64 la taille requise pour l'admission dans la gendarmerie départementale à cheval.

Divers médicaments ne lui avaient rien fait les pilules Pink l'ont guérie

Mlle Jeanne Charnay, une charmante couturière qui habite Lyon, 4, rue Mercière, en redevable de sa guérison aux pilules Pink. Elles l'ont guérie et cependant elle désespérait de la guérison. De nombreux médicaments qu'elle avait pris, étaient restés impuissants et ne l'avaient même pas soulagée.

Mlle Jeanne Charnay.
Cl. E. Bron

« Depuis deux ans, écrit-elle, je souffrais. Mon mal avait débuté par une faiblesse progressive, accompagnée de maux de tête et de maux d'estomac. Je ne mangeais presque plus et cependant ce que je prenais comme nourriture, bien que chaude, légère, était très difficile à digérer. Après mon repas j'avais des tiraillements d'estomac. Je ne dormais que très peu la nuit. Le jour, des migraines persistantes me gênaient beaucoup. J'ai eu quelquefois aussi des névralgies. J'ai pris beaucoup de remèdes mais n'ai pas pu parvenir à améliorer mon état de santé. Je n'ai commencé à de nouveau me bien porter que du jour où j'ai pris les pilules Pink. Elles ont fait disparaître tous mes malaises. Depuis que j'ai suivi ce traitement je suis en parfaite santé. »

Toutes les femmes jeunes ou d'un âge avancé se trouveront bien de l'usage des pilules Pink. Les pilules Pink semblent avoir été créées spécialement pour les femmes, tellement leur action est bien appropriée pour combattre la faiblesse de leur tempérament. Elles donnent du sang et les femmes ont généralement le sang pauvre et sont sujettes à de grandes pertes de sang, à des hémorragies. Elles leur donnent de l'appétit, or il n'y a rien de capricieux comme l'appétit d'une femme. Le moindre malaise a immédiatement une influence sur l'appétit de la femme. Elle ne se nourrit plus normalement et ses malaises augmentent. Les pilules Pink font bien digérer et l'estomac de la femme ne refuse bien souvent à digérer la nourriture. Elles tonifient le système nerveux, et le système nerveux de la femme est comme une sensitive, tout l'impressionne.

Les pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, rhumatismes, douleur nerveuse, irrégularités.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : pharmacie Galtier, 23, rue Bailu, Paris, trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les 6 boîtes franco.

Société
DE SECOURS MUTUELS *des Corses à Paris*

Comme les années précédentes, la « Société de Secours Mutuels et de Retraites des Corses à Paris » organise un Banquet, suivi d'un Grand bal, qui aura lieu le samedi 3 Novembre prochain, à 7 heures et demie du soir, dans les Grands Salons Vantier, Avenue de Clichy (17e Arr.).

La souscription aux Banquet et Bal est fixée à 5 francs par personne.

Le Bal commencera à 10 heures 1/2 ; le prix est de 1 franc par personne, donnant droit à 4 billets de la Tombola gratuite.

Cette Fête, à laquelle ont été invités le Ministre de l'Intérieur et tous les Représentants de la Corse, promet d'être des plus brillantes.

Le bureau est ainsi composé : Président, J. B. Forcioli ; Vice Président, J. Arrighi ; Trésorier, P. Emily ; Secrétaire, G. Capecchi

Nota. — Les demandes de Cartes doivent être adressées, à Monsieur le Président, au Siège de la Société, 23, Rue Lécluse, Paris, 17e.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 28 octobre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 18.3 à midi : 16° 1/2 à 6 heures du soir : 17° Maxima : 18 Minima : 13.4 [illegible]

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 761 mm. à 6 heures du soir, 761 mm. Vent. — Dans la matinée, N. E. faible. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, couvert.

Pluie, 7 h. du matin : 0 m/m

*

Nouvelles militaires

M. Giuliani, lieutenant, détaché à l'école supérieure de guerre, vient d'obtenir le brevet d'état-major et a été affecté à l'état-major du commandement supérieur de la défense du groupe de Toul.

*

Baccalauréat

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Agathe Leca a été définitivement reçue aux examens du baccalauréat de l'enseignement secondaire latin-langues, devant la faculté d'Aix et qu'elle a mérité les félicitations du jury.

Ce beau succès ne surprendra guère les personnes qui connaissent Mlle Leca et qui ont pu apprécier sa vive intelligence et sa facilité de travail.

Mlle Leca est la sœur de M. Pierre Leca, professeur au lycée de Nice, et la nièce de Madame et M. Ubertin, avocat.

Nous nous réjouissons avec eux de ce brillant résultat avec d'autant plus de plaisir que la jeune bachelière a commencé plus d'une fois ses loisirs à écrire des chroniques pour ce journal.

Toute la rédaction lui adresse ses cordiales félicitations.

— Nos chaudes félicitations vont aussi à M. Gabriel Mancini, qui, non encore âgé de 16 ans, a subi brillamment les épreuves du baccalauréat secondaire latin-langue.

Le jeune lauréat est le fils de M. le capitaine Jacques Mancini auquel nous offrons nos meilleurs compliments pour le bon succès de son enfant, dont il a droit d'être fier.

*

Innovation originale

Une innovation originale et charmante vient d'être introduite dans le programme de l'enseignement primaire supérieur des jeunes filles, à Anvers, dont nous pourrions faire notre profit.

Les élèves sont exercées à la cueillette des fleurs, à l'assemblage des gerbes et à la confection de gracieux bouquets, ainsi qu'à l'art d'en garnir des vases. Elles analysent les plantes, dont elles forment des herbiers, qu'elles agrémentent de croquis faits d'après nature. Ces aimables leçons de choses sont complétées par des démonstrations pratiques au jardin botanique. Les jeunes filles puisent le goût des belles fleurs, dont elles éprouvent, par la suite, le besoin d'apprendre la culture, afin de les introduire dans le *home*.

L'exemple est à retenir. Car il faut reconnaître que ce côté artistique de l'éducation féminine est, généralement, assez négligé chez nous.

*

Cinématographe-lumières

Ce soir lundi, à 8 heures précises, dernière représentation du « Pèlerinage de Lourdes » avec spectacle varié.

Dans le but d'agrandir le local, la direction se voit obligée de suspendre ses séances qui seront reprises dans quelques jours par la pièce historique de « Jeanne d'Arc » avec nouvelles vues recréatives.

*

Le Miroir des Modes

Votre bonnet novembre ; il est d'usage d'inaugurer pour la Toussaint les toilettes d'hiver. Les beaux jours sont passés, les chaleurs disparues, et il faut songer aux vêtements chauds et légers à la fois, devant nous préserver des rigueurs et des intempéries de la saison qui commence.

A cet effet nous donnons dans le « Miroir » de novembre de jolis modèles de vêtements, de robes simples et élégantes à la fois que toute personne soucieuse de sa toilette et de son bien-être sera heureuse de confectionner. Vous y trouverez, Mesdames, des toilettes de tout aller, avec jupes trotteuses, appropriées aux lainages et aux tissus d'hiver. Nous pensons également aux sorties du soir, aux toilettes habillées, aux robes et matinées de maison.

Nos bébés aussi ont une large part dans notre journal. De coquettes petites robes, des paletots de saison, des tabliers, des costumes, y abondent en grande mesure. En outre, nous avons une causerie sur la layette, une nouvelle originale et charmante, un traité sur la dentelle moderne et quelques conseils relatifs aux usages mondains, qui viendront compléter ce numéro que l'on pourra se procurer chez tous les libraires au prix de un franc l'exemplaire. Patrons gratuits : une jaquette de dame de la dernière mode et un pardessus de garçonnet.

Prix : 1 franc, en vente chez tous les libraires.

*

Avis

Le magasin de Papiers Peints AZAMBERTI sera transféré, à partir du 1er novembre, du Boulevard du Palais, 6, au Bd du Palais, 9.

*

Marine

Le paiement des délégations pour le 3me trimestre, aura lieu à Bastia à partir du lundi, 29 du courant, de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2 le matin et de 1 h. 1/2 à 3 h. 1/2 du soir.

*

A louer

1. Un appartement composé de 9 pièces, sis au 1er étage, ayant vue du côté du Bd Paoli.

2. Un magasin, du côté de la place Saint-Nicolas.

3. Un magasin, ayant trois portes d'entrée du côté du Bd Paoli, le tout dépendant de la maison Fantauzzi, sise à Bastia, 15, place St-Nicolas.

S'adresser à M. Pierre Zannini, comptable, Maison L. N. Matteï et Cie.

*

On demande

Une bonne, sérieuse, pour ménage, connaissant quelque peu la cuisine. S'adresser au bureau du journal.

*

Avis

A louer une petite propriété avec maisonnette près du couvent Saint-Antoine.

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)

Le plus Haute Récompense

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Pensions Ecclésiastiques

Paris, 28 octobre.

Le « Journal Officiel » publie une liste de quatre desservants corses, auxquels sont accordées des pensions temporaires.

MOUVEMENT DIPLOMATIQUE

Paris, 28 octobre.

M. de Peretti della Rocca, secrétaire d'ambassade de deuxième classe à la légation de Santiago du Chili, est chargé du bureau d'Ancône à la direction du Consulat.

Complot anarchiste *contre* M. CLÉMENCEAU

Paris, 28 octobre.

« L'Echo de Paris » prétend que la police a découvert un complot anarchiste, qui se préparait contre la vie du président du Conseil.

Douze mandats d'amener seraient sur le point d'être décernés contre les conspirateurs.

Une note officielle du ministère de l'Intérieur dément catégoriquement cette information fantaisiste.

UNE FÊTE franco-japonaise

Paris, 28 octobre.

La Société franco-japonaise de Paris offrira demain, au Cercle Militaire, un grand dîner en l'honneur du prince Nashimoto, cousin de l'empereur du Japon.

Le prince, qui habitait Paris avant la guerre russo-japonaise, et qui a pris part à la campagne de Mandchourie, est de retour en France depuis quelques jours.

La Perte du *LUTIN*

Le retrait des cadavres

Fuveville, 28 octobre.

Par suite de circonstances imprévues, le retrait des cadavres du « Latin » n'a pu être opéré que ce matin.

Etant donné la difficulté que présentait cette opération, un détachement des sapeurs-pompiers de Paris, munis d'appareils spéciaux, avait été envoyé à Bizerte pour retirer les cadavres des flancs du sous-marin. Ce travail très pénible a duré plusieurs heures. Les cadavres ont été immédiatement placés dans des cercueils préparés à l'avance, et recouverts du drapeau tricolore.

Plusieurs parents des victimes assistaient à cette douloureuse cérémonie, qui a donné lieu à des scènes poignantes de désespoir.

EN ANGLETERRE

Arrivée d'une escadre russe à Barrow

Londres, 28 octobre.

Une escadre russe, composée du croiseur *Slava*, du cuirassé *Czaré-vitch* et du croiseur *Bogatyr*, sous le commandement de l'amiral Bostrœm, ancien attaché naval à Londres, est arrivée à Barrow-on-Furness.

Cette escadre a à bord cent cadets qui font une croisière d'instruction, et le gouvernement russe, ayant pensé que la visite à Barrow, où sont installés d'importants chantiers de constructions navales, serait pour eux un enseignement précieux, avait demandé au gouvernement britannique l'autorisation de faire visiter ces chantiers.

L'Angleterre s'est empressée d'accorder cette autorisation.

Les cadets russes, après avoir visité les chantiers de constructions navales, inspecteront le croiseur cuirassé *Natal* en voie d'achèvement.

Ils assisteront, en outre, à des exercices de tir effectués au moyen de canons de gros calibre.

Les cadets se rendront également à Sheffield pour visiter la manufacture de plaques de blindage, puis de là, à Londres, où ils visiteront d'autres chantiers.

EN ITALIE

LES GRÈVES à Naples

Ouvriers des ports et Jardiniers

Naples, 28 octobre.

Après la grève des ouvriers des ports qui se continue toujours, aucune entente n'ayant pu se faire jusqu'ici, la grève des jardiniers vient d'éclater.

Les grévistes jardiniers sont au nombre de 4.000.

Cette grève ne durera pas longtemps ; c'est en effet, à la suite d'une ordonnance de police mal interprétée, que les jardiniers ont imité l'exemple des dokers.

AU MAROC

Exploits des brigands marocains

Capture d'un Espagnol et d'un Anglais

Tanger, 28 octobre.

L'anarchie règne en maîtresse sur toute l'étendue du territoire marocain, et le Maghzen qui déclare ignorer beaucoup des faits signalés par le corps diplomatique, est impuissant à rétablir l'ordre troublé, et à réprimer les actes de brigandage des montagnards insurgés et notamment des Kabyles de Beni-Aras, installés à Arzila.

Dans cette dernière localité, deux européens, un espagnol et un anglais, ont été arrêtés par les pillards et dévalisés. Ils sont gardés comme otages.

Le combat d'Arzila

Tanger, 28 octobre.

Cédant aux représentations écrites qui lui ont été adressées par le corps diplomatique européen, Mahomed-el-Torrès a décidé l'envoi immédiat à Arzila de deux corps de troupes, placés sous les ordres de Raissouli.

Une rencontre a eu lieu entre les Kabyles de Beni-Aras, établis à Arzila et les troupes régulières.

Après un très vif combat, les Kabyles ont été repoussés, et Raissouli s'est emparé de la ville.

Intervention de l'Espagne

Madrid, 28 octobre.

A la suite des nouvelles pessimistes expédiées par le représentant espagnol de Tanger, le gouvernement royal a longuement délibéré sur les événements qui se déroulent au Maroc.

Le roi a décidé l'envoi de croiseurs dans les ports de la côte de l'Atlantique, et en prendre l'initiative d'une intervention immédiate des plus énergiques, afin de rétablir l'ordre et d'assurer la sécurité des nationaux espagnols.

Le départ du croiseur *Jeanne d'Arc*

Toulon, 28 octobre.

Le bruit d'une démonstration navale de la France au Maroc, bruit que nous avons relaté dans nos télégrammes d'hier, est confirmé.

Le Ministre de la Marine a, en effet, donné, dans la soirée d'hier, l'ordre au préfet maritime de Toulon, d'armer immédiatement le croiseur « Jeanne d'Arc » et de le faire appareiller pour Tanger.

L'équipage du navire a immédiatement été augmenté de deux cents hommes de l'équipage de réserve. Deux canons de campagne ont été ajoutés aux batteries du croiseur.

La « Jeanne d'Arc » a quitté Toulon dans la matinée.

AU JAPON

Nouveaux traités

Tokio, 28 octobre.

Le Japon travaille activement à développer ses relations avec l'Amérique du Sud.

Un traité avec le Chili sera signé demain, et dans le courant du mois de novembre le Japon signera deux autres traités : l'un avec l'Argentine, et l'autre avec le Brésil.

Des légations seront établies ; l'émigration et la navigation seront encouragées vers le Sud de l'Amérique.

Nombreux cas de peste

Tokio, 28 octobre.

Plusieurs cas de peste se sont produits à Osaka, à Kioto et à Wakayama.

On compte près de 150 cas, dont une soixantaine de décès.

EN AUTRICHE

Le nouveau Ministre de la guerre

Vienne, 28 octobre.

Le nouveau ministre de la guerre, le général Schœnaich, a déclaré qu'il n'a nullement l'intention d'entraver le développement national naturel des questions hongroises dans les cadres de l'armée commune, à condition qu'il ne soit pas contraire aux intérêts de l'autre partie de la monarchie.

EN ALLEMAGNE

Réunions socialistes

Berlin, 28 octobre.

Les socialistes berlinois ont organisé un nouveau moyen de propagande. Ils convoquent des réunions simultanées dans un grand nombre de locaux, où ne sont admis que des ouvriers qui peuvent justifier à la fois du payement régulier de leurs contributions syndicales et de leur cotisation au parti, ainsi que d'un abonnement à un organe socialiste.

Hier soir a eu lieu, à Berlin, une deuxième réunion pour laquelle deux cents locaux avaient été désignés. Près de 10 000 socialistes y ont assisté.

00584

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

SÉBASTOPOL

Assassinat du Chef de la police

Saint-Pétersbourg, 28 octobre.

Le chef de la police de Sébastopol a été victime d'un assassinat. Plusieurs coups de revolver ont été tirés sur sa voiture, pendant qu'il traversait une des principales rues de la ville. L'assassin a immédiatement été arrêté. Il a déclaré être anarchiste, et avoir fait le sacrifice de sa vie pour débarrasser ses camarades d'un de leurs pires ennemis politiques.

A St-PETERSBOURG

Les élections à la Douma

Saint-Pétersbourg, 28 octobre.

Le gouvernement vient d'adresser aux gouverneurs de toutes les provinces des instructions pressantes pour l'établissement des listes électorales.

On a conclu, dans les milieux politiques, que M. Stolypine voudrait anticiper les élections générales, afin d'empêcher l'opposition de s'organiser.

AU CAUCASE

Attaque de trains

Saint-Pétersbourg, 28 octobre.

Des désordres très graves se produisent dans tout le Caucase, notamment à Vladicaucase et dans d'autres villes.

Plusieurs trains ont été attaqués par les terroristes, qui les ont pillés.

RIGA

Les exécutions capitales

Saint-Pétersbourg, 28 octobre.

La Cour martiale continue à fonctionner très activement.

Dans l'espace d'une vingtaine de jours, 39 personnes ont été fusillées en Livonie, pour actes révolutionnaires.

AVIS DE DÉCÈS

Mlles Jeanne et Clotilde Benedetti, Ont le douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

M. Ange-Mathieu Benedetti

leur père, décédé le 28 octobre, à l'âge de 60 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 29 du courant, à 9 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue des Jardins, 6.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

MADAME BRUNINI-CERESA

Rédacteur — *Bl Paoli, 27, au 1er*

A l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'à partir du 8 novembre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles de toutes les créations pour la saison d'hiver, provenant des premières maisons de Paris.

Elle espère que ses clientes voudront l'honorer de leurs visites comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution des ordres transmis et au fini soigné du travail

Prix très modérés

Institution
de Jeunes Filles

à Vico

Dirigée par Mlle ROSE LECA

Internat, Externat. Classe enfantine. — Education et instruction soignées. — Leçons de piano. — Travaux à l'aiguille. — Soins dévoués et constants. — Conditions d'hygiène irréprochables. — Cour spacieuse, jardin, parc.

La rentrée aura lieu le 2 novembre.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsion d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Entièrement reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Grand entrepôt de Vins

CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE

D'ALGÉRIE : Rouge, 0,20 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.

DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT

provenant des meilleurs crus

0,60 à 4 fr. la bouteille (verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Italie)

4 fr. 50 le flacon de 2 litres 1/2 environ

Vins mousseux 1 fr. 25.

Muscat de Frontignan à 4 fr.

Vermouth de Turin à 1 fr. 50.

Vin de Malaga 1 fr. 25.

Vin Rancio, Gaetano, 1 fr. 50.

Apéritif « Le Tuf » 1 fr. 25.

Quinquina « Perpetuel » 1 fr. 25.

HUILE D'OLIVE pure garantie

1 franc le litre.

LIVRAISONS A DOMICILE

Conditions spéciales pour la Gros

Le Gérant prie le numéro 4 être exact.

Dépositaire de la Société Hollandaise. — Pianos de Vie fabrication de toutes dimensions. Lattes à pioches et Limons pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.

Bois de toutes dimensions sur commande.

Soliges de bois de pin, blanche 1 fr. le cent

Futailles à vendre

neuves et usagées

de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.

A. PADOVANI,

7, Route du Cap, Bastia

BASTIA-QUINQUINA

AU VIN DE BANYULS

SPÉCIALITÉ

de la Maison Bourgeois frères

BASTIA (Corse)

Apéritif

Digestif

Fortifiant

M. CAMPILLI

Horloger-Electricien

Place du Marché

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que tout emplacement et toutes réparations pour sonnerie électrique seront exécutés avec soin et à des prix réduits, défiant toute concurrence.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux en fait repousser les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux reconnu Absolument Inoffensif. Toute imitation dangereuse.

Exigez bien les Noms Royal Windsor. On trouve aussi Cheveux-Perfection en Blond et demi-Blond.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix soumis et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent fer titre.

Se charge de vendre à bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent en garantit 18 karats.

Accord et réparation de Piano

E. MATHIEU

Rue de l'Opéra, 14 et 16, en premier

A VENDRE

Foudres, fats neufs et usagés de toutes contenances à des conditions avantageuses.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti!

Le Directeur-Gérant,
L.H. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

MESDAMES

Vous économiserez rûrement
500 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez bien lire le journal de Modes
« LA SAISON »
le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains. *Modes et Travaux* reflètent dans ses modèles

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons en un Panorama en couleurs, numéro Spécimen gratuit, 20, rue de Lille, Paris

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE RENSEIGNEMENTS ET D'AVIS DE PRESSE. Découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — LE CORRESPONDANTS DE L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Delhi, Berne, Milan.

ANCIEN CABINET
DE M. LE DOCTEUR PASQUARIELLO
4, rue des Terreaux, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section
des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplômés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à ne mettre en garde contre certains charlatans-dentistes — ex-élèves chirurgiens-dentistes — qui n'ont eu le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nocives à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

RELIGIEUSE donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ec. Maison Barot, à Nantes.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIELS
MACHINES, Fournitures... DÉCOUPAGE
Brochure illustrée, TOURS, Pyrographie, etc.
Supplément Catal. gratuit et franco 0,60 cent.
LE MELLE, 5, rue Lafayette, Paris.

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie
Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où ses Cours aient été faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'École Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vus splendide sur la golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905
4 Élèves reçues au brevet élémentaire en 2 primaires ;
1 Admission à l'École Normale sur 2 ;
16 Brevets supérieurs sur 18.
Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont sortantes de l'établissement.
Préparations spéciales aux examens d'admission à l'École Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

BEC GAZÉOL

Cie Gle DES PÉTROLES — MARSEILLE

Dépositaires pour toute la Corse,
L. N. Mattei et Cie

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ordinaires. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, T'll de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepositaux Magasins Généraux 4 Boulevard de Cardo, 1.

LIQUEUR DE NOIX

PRÉPARÉE
par M. SIMONCELLI

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1907). Croix de mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Nantes (1903)

Boisson de propriétés stomachiques, recommandée par les sommités médicales de Montpellier qui en font l'analyse et notamment par M. Combemale, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac, désireux d'utiliser leur confiserie, dans les cas d'épidémie et convalescence contre le mal de mer et les coliques.

La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en Ville pour Corse et le Bastia chez M. Simoncelli, épicier, place des Portanelle. *En vente chez tous les épiciers.*

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURNEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Exiger sur les Emballages : Exigez la véritable produit

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à Ile-Rousse, Scaglione, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

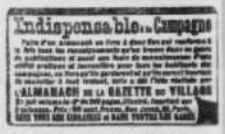

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXIe ANNÉE. — N° 206 — MARDI 30 OCTOBRE 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
L.-H. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite Gazette, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Un Mois 1 fr. — Trois Mois 3 fr. — Six Mois 6 fr. — Un An 12 fr.
Autres Départ. 1 fr. — 3 fr. — 6 fr. — 12 fr.
Pour changer de adresse, ou adresse Paris: 50 cent. de plus.
On ne répond pas aux communications signées.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Lucano.
Soleil : (Heure nationale)
Lever, 6 h. 09 m. — Coucher, 4 h. 32 s.
Premier quar., le 24 — Pleine Lune, le 31
Fête de Demain : Sainte Lucille.

29 OCTOBRE

Réflexions éparses

LE COUVENT DE TALLANO

A mes amis.

J'ai sous les yeux une superbe carte postale que j'ai reçue l'autre jour de Sainte-Lucie-de-Tallano. Une personne bien chère me l'a envoyée. Celle-ci, je pense, a dû la choisir dans la collection de M. Guittard, éditeur à Ajaccio, afin d'évoquer en moi de bien doux souvenirs, car en la recevant des mains du facteur tout un monde a surgi devant mes yeux enthousiasmés.

Mon émotion a été si forte que je ne peux résister au désir de consacrer, dans le *Petit Bastiais*, à l'image représentée par cette carte, un modeste article.

Au premier plan, dans sa majesté imposante, se présente à moi le vieux couvent de Tallano. Même en photographie, ce vieux monument datant du 15e siècle a quelque chose de vénérable. Malheureusement, le public a trop peu souvent entendu parler de lui. Peut-être même en Corse beaucoup ignorent son existence.

Aussi, aurais-je été bien aise de voir mon excellent confrère et ami M. Sinoncelli se charger de la besogne si délicate qui consisterait à présenter aux lecteurs de ce journal le magnifique couvent de Tallano. Nul doute, avec ce talent que chacun lui reconnaît, qu'il ne s'en acquittât avec plus de succès que moi. Mais je tiens à le rassurer d'avance. Je ne ferai qu'une exquisse rapide. Ce sont plutôt des impressions personnelles que je désire exprimer. Et mes lecteurs m'excuseront volontiers à l'idée que bientôt mon article leur fournira l'occasion de lire sur le couvent de Tallano quelques lignes bien senties et supérieurement documentées, signées par lui. Je compte bien un peu là-dessus.

***

Donc, au premier plan, sur ma carte postale, se dresse le vaste couvent de Tallano. Son clocher carré, d'une architecture très simple, est terminé en coupole. Je l'aperçois tout entier, ce campanile enchâssé en partie à sa base dans la façade tournée vers le sud. Le photographe a dû, en effet, pour opérer, se placer au midi, sur l'étroit sentier qui dégringole au bas de cette falaise communément appelée par les Tallanais : *Valde di a chiesa*.

De là, il a pu fixer dans le plan de son objectif les trois quarts de la coquette ville de Sainte-Lucie et les façades sud et sud-est du couvent. Celle-là montre une des portes d'entrée de l'église, espèce de narthex, indépendant, précédant la nef latérale et sur le toit duquel repose une série de contreforts soutenant la partie supérieure de la façade. L'autre laisse voir des murs crevassés et percés irrégulièrement de trous difformes en guise de fenêtres. C'est là une première partie de l'ancien monastère (appartenant actuellement, presque tout entier, à M. Jacques de Giacomoni) dont le rez-de-chaussée a été transformé en écuries, et dont le premier étage, retapé par endroits, est aujourd'hui, en partie, habité.

J'ai vainement fouillé du regard, j'ai inutilement scruté avec ma loupe, je n'ai pu découvrir autre chose du vieux couvent hormis un coin de la petite place qui l'entoure et sur laquelle, si souvent, j'ai eu occasion de promener.

En revanche, que de souvenirs vinrent se presser dans mon cerveau. Ma pensée, malgré moi, s'est reportée vers le passé, vers ce passé qui ne saurait plus revenir et qui est toujours là, à nos côtés, preuve cruelle de notre course vertigineuse vers le néant et vers la tombe.

O vanités de cette terre, trop souvent l'homme vous oublie, préoccupé aveuglément par les contingences mesquines d'ici-bas. Dans notre vie actuelle, si bizarre et si fiévreuse, absorbés par les questions matérielles et terrestres, nous n'avons guère le temps de nous livrer à la sentimentalité sereine et réconfortante.

Il a fallu pour moi une surprise comme la réception banale d'une carte postale, pour que ma sensibilité native parvient à triompher un instant. Ce souffle lyrique qui pénètre en nous, à la naissance, avec le bon soleil et l'air vivifiant de l'île parfumée, m'a agité soudainement. Mon cœur s'est gonflé ; mes yeux se sont voilés, j'ai surpris à mes paupières une larme furtive et brûlante.

Vous riez, peut-être, de mon aveu, chers lecteurs. Pourtant, n'avez-vous vraiment jamais éprouvé d'impressions semblables en revoyant brusquement des coins affectionnés, où vos premières amies ont goûté les charmes de la vie insouciante et capricieuse ? Faites un tour, je vous prie, sur vos printemps disparus ? Interrompez votre lecture, déposez un instant ce journal et rêvez. Vous serez vite grisés vous-mêmes par le parfum que dégage le souvenir flottant de l'âge qui n'est plus.

Et puis, tenez, devriez-vous rire jusqu'au bout, à mes dépens, j'en suis bien aise. C'est déjà, en effet, pour moi un succès que de vous dérider, ne fût-ce que durant quelques minutes.

***

Mais j'ai hâte de revenir à ma carte, au couvent, à ce cher Tallano.

Plus je fixe cette photographie placée là, devant moi, sur ma table, et plus se précisent dans ma pensée certaines heures autrefois vécues d'une façon si intense. Je crois assister dans le couvent, à ces messes solennelles du dimanche de Pâques, au haut de la tribune placée au-dessus du chœur, derrière ce précieux maître-autel en marbre de Carrare, j'entends descendre dans l'église immense les voix harmonieuses des chantres-amateurs parmi lesquelles, une entre toutes, marqua jadis d'une empreinte ineffaçable mes tympans de gamin. Pourquoi le taire, c'est celle de ce brave et si spirituel Noë Comiti, lorsqu'il consentait à entonner sa délicieuse chanson en italien. Qu'il veuille me pardonner mon indiscrétion ; elle est venue naturellement, sincèrement.

Je revois aussi ces « missions » éloquentes, organisées dans le vieux couvent aux frais des fabriques paroissiales du canton. Durant une vingtaine de jours, un moine, venu de loin, faisait tous les soirs, vers quatre heures, un sermon auquel accourait des villages voisins une foule nombreuse.

La jeunesse des deux sexes n'avait garde d'en manquer aucun. Les demoiselles auriout s'empressaient de répondre à l'appel argentin des cloches. Dès trois heures, le défilé commençait. De St André, d'Altagene, d'Olmiccia, de Mela, de Poggio, de Zoza, de Ste-Lucie, des groupes nombreux s'acheminaient vers le couvent ; on causait, on riait, on plaisantait, chemin faisant, c'était une fête quotidienne. Il y avait quelque chose de gai et de solennel à la fois dans ce mouvement inaccoutumé. Hommes, femmes, enfants de tout âge, c'était la population tout entière en un mot qui se remuait, qui se déplaçait.

Faut-il parler de ces cérémonies impressionnantes bercées par le concert troublant de la musique, du carillon et des chants. Pour ma part, j'ai toujours suivi avec attendrissement ces fêtes religieuses. Comme j'étais heureux, lorsqu'en rentrant du collège, j'apprenais que dans le courant des vacances il y aurait eu une *mission*. C'était une distraction assurée au sein de la monotonie, pourtant supportable, de la coquette cité talianaise.

Chaque fois que j'ai pénétré dans le chœur du vieux couvent, (car c'est là, en général, que se glissait la jeunesse turbulente), j'ai été, je l'avoue, fortement impressionné à la vue de ces *sedie* antiques où tant de générations avaient pris place pour chanter vêpres et matines. Il m'a toujours semblé être transporté à des époques bien reculées et voir autour de moi des religieux, le front courbé sur ce bois usé, psalmodiant des *oremus*. Sous la voûte, par l'imagination, j'entendais résonner les chants pieux de nos pères. Car tout parle, tout a une vie dans ce couvent. Chaque objet cache des secrets et dissimule bien des souvenirs...

***

Certes, si le monastère avait été encore habité par une congrégation, nous aurions eu, à Tallano, à l'occasion de l'application de la loi de 1901, un spectacle analogue à celui qui nous a été offert à Sartene et ailleurs. Cela se comprend très bien. On reste, chez nous, attachés aux traditions, bien que les croyances absurdes et les superstitions s'évanouissent peu à peu. Ce n'est même pas un défaut impardonnable, lorsqu'il est empreint de sincérité et de réflexion. Cela dénote alors une sensibilité un peu vive, mais en somme plutôt louable.

Conserver un culte respectueux pour ce qui fut la consolation de nos aïeux et même de nos génitteurs n'est vraiment pas un crime à mes yeux, et je partage profondément, par exemple, l'attachement que professent mes compatriotes pour ces restes vénérables du glorieux passé de la pieve de Tallano.

ANTOINE-JEAN.

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE

Lettre de M. le Président du Comité des Intérêts Corses de Nice, à M. le Président du Syndicat d'Initiative de Calvi.

Nice, le 25 octobre 1906.

Cher Monsieur,

On vient de mettre sous mes yeux votre note au « Petit Bastiais, » relativement au remaniement des horaires proposés par M. Fraissinet au Conseil général de la Corse.

Il y a déclaré n'avoir jamais, comme M. Fraissinet vous le fait dire en sa compagnie, émis le vœu d'un départ « à 6 heures du matin » pour le rapide de Nice à Calvi.

Pas plus que vous, je n'ai jamais eu l'occasion de demander à M. Fraissinet que le départ actuellement fixé à midi soit reporté à 6 heures du matin.

Il suffit pour s'en convaincre de lire le rapport que le Comité des Intérêts Corses de Nice, dont j'étais le porte-parole au congrès de Marseille, a adressé à ce sujet au Ministre des postes, transmis aux chambres de commerce de Nice, de Bastia et d'Ajaccio et déposé aux mains de M. Fraissinet.

Il y est expliqué que le départ à midi présente divers inconvénients qui disparaîtraient en le reportant « à 8 heures du matin ; » que le départ à 8 heures permettrait aux voyageurs arrivés de Marseille par l'express entrant en gare de Nice à 6 heures 30, de prendre utilement le bateau pour la Corse. Or, le départ à 6 heures nous prive précisément de cet avantage que nous considérons comme essentiel !

Je ferai d'autre part cette remarque d'ordre général : c'est qu'à aucun moment il n'a été question à Marseille des horaires des « services à voile, » de ceux à exploiter sur les bases du « cahier des charges modifié. »

Craignant une confusion, j'ai à maintes reprises appelé l'attention des congressistes et de M. Fraissinet lui-même sur ce point, que notre discussion ne pouvait porter que sur les horaires « fonctionnant à ce moment » sur les bases du cahier des charges non modifié, ce qui était très naturel, la situation déplorable faite au Commerce et au Tourisme semblant s'éterniser indéfiniment depuis le Congrès de Corte, sans qu'il fut possible de prévoir à quelle date interviendrait l'accord définitif entre l'Administration et le Conseil général. Vais il serait illogique de reporter les vœux émis en vue d'une exploitation spéciale, celle du cahier des charges actuel, aux services qui auront à fonctionner sous l'empire du cahier des charges remanié.

A une situation nouvelle, doit correspondre une solution nouvelle.

Quand le cahier des charges sera modifié, nous espérons être, cette fois, consultés en temps utile, et donner à ce moment des avis dont M. Fraissinet voudra bien s'inspirer, puisqu'en poursuivant la réalisation de notre idéal, le développement économique de la Corse, nous travaillons à l'accroissement du trafic des lignes qu'il exploite, ce dont il ne saurait se plaindre.

Veuillez agréer, etc.

J. SANTIAGO,
Président du Comité des Intérêts Corses de Nice.

Les Associations Cultuelles

On sait que le conseil d'Etat fut appelé à se prononcer sur la validité de la dévolution des biens cultuels faite à la demi-douzaine d'associations cultuelles formées en France. Le « Journal » croit savoir que le conseil d'Etat, après une longue et laborieuse délibération, donne une décision fort mal motivée en droit, où il divise les associations en deux groupes :

Doivent recevoir des biens cultuels celles formées sous l'assentiment de l'ancien conseil de fabrique et du curé du lieu ; doivent être considérées comme irrégulières celles formées par des tiers étrangers à l'ancien conseil de fabrique et celles formées sans la participation du curé.

Cette décision réduirait au nombre de deux les associations actuellement formées, car dans deux paroisses seulement le conseil de fabrique et le curé (en rupture avec l'évêque) sont d'accord pour la formation des cultuelles. Partout ailleurs, les associations ont été formées soit par le curé seul, soit par le conseil de fabrique seul, soit par des tiers étrangers.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 30 octobre à 4 h.

Vive l'Armée, marche,	A. Louis.
Le Baiser, baiser,	Bru.
Sambogne, valse,	Corbin.
La Pergola, polka,	Marie.
Morceau pour clarinette,	Brue.

Le Chef demusique, LAUT.

Ce que disent les Journaux

Le Gaulois

Les Chambres se sont réunies et ajournées. Cet ajournement à quinzaine ressemble fort à un crédit accordé à un débiteur que l'on sait embarrassé. On est assez empressé pour prorroger l'échéance, on sera d'autant plus exigeant quand il faudra régler les comptes. On accorde à M. Clémenceau un sursis pour se préparer, mais on ne lui pardonnera rien si à l'heure où il se présentera il ne répond pas aux espérances qu'il a fait naître et aux promesses. Il a tant émis de prétentions et assumé tant de responsabilités qu'il ne peut compter sur aucune excuse s'il faillit et sur aucune indulgence s'il se trompe.

L'Humanité

De M. Allard :

« Ainsi donc, si l'on en croit M. Rano, M. Viviani n'aurait eu chu ni que dans le seul but de faire entonner au parti socialiste sa part de responsabilité dans la faillite possible et probable du cabinet Clémenceau. Machiavélisme enfantin ! L'entrée de M. Viviani n'engage, ni de près,

...le fait, le parti socialiste. Il n'y a là que l'acte individuel d'un homme qui peut se dire encore socialiste, mais qui n'a plus sa place dans un parti dont il s'est séparé lui-même en faisant claquer les portes ».

L'Autorité

De M. de Cassagnac, sur le général Pierrart :

« Et dans l'âme de ce ministre créé par les hasards de la politique, comme les mépris de ses camarades d'hier qui sont son infériorité d'aujourd'hui, comme le souvenir des poignées de main refusées, des regards se détournant du sien, des salutations quémandés vainement, comme toutes ces amertumes doivent s'aviver aujourd'hui. Quelle tentation pour l'homme habitué sur la quarantaine, d'user de son pouvoir discrétionnaire, pour satisfaire sa vengeance et ses rancunes, maintenant que le sort l'a hissé au faîte de la hiérarchie ! »

Le Soleil

Ne n'aimes plus l'argent. M. Poincaré le déclarait courageusement et, le plus honnêtement du monde, il s'efforçait d'établir un budget sincère, en mettant à la charge de l'exercice en cours les dépenses qu'il ne se croyait pas autorisé à reporter sur l'exercice suivant. M. Caillaux montre un moindre souci de l'avenir. Il est ministre aujourd'hui. Le sera-t-il l'an prochain ? Dans le doute, il alège le budget dont il est responsable et grève d'autant le budget qu'un autre que lui aura peut-être la difficile mission de défendre devant les Chambres.

La République Française

Il n'y avait aucune nécessité pour le gouvernement à reculer l'heure de la reprise des travaux parlementaires, la manière très personnelle dont M. Clémenceau a conduit et fait aboutir les négociations qui ont précédé la constitution de son ministère ne permettant pas de supposer qu'il aura beaucoup de peine à s'entendre avec ses collaborateurs. Le président du Conseil a pris soin d'ailleurs, dès mardi soir, d'informer officieusement l'opinion que son ministère mènerait à bien, en dehors de l'application de la séparation des Eglises et de l'Etat, ce programme très précis : impôt global et progressif sur le revenu, rachat de l'Ouest et du Midi, retraites ouvrières, monopole des pétroles, etc.

Que veut donc de plus le président du Conseil et quelle est la nouvelle surprise que le Parlement doit attendre jusqu'au 5 novembre, à moins que ce ne soit une simple surprise de rédaction ?

Conseil Municipal

Séance extraordinaire du 27 octobre

Le Conseil municipal s'est réuni samedi dernier, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Gaudin, maire.

Le Cours secondaire de jeunes filles

M. le docteur Benoît donne lecture du rapport dont il a été chargé par la commission.

Ce rapport conclut au refus de toute subvention. Le Conseil municipal ne saurait faciliter l'ouverture d'un cours secondaire de jeunes filles ayant pour unique but, de préparer les aspirantes au brevet supérieur. Les établissements d'enseignement libres fonctionnant depuis de longues années dans notre ville, à la satisfaction générale, sont amplement suffisants pour l'émulation et l'instruction des jeunes filles. Les résultats obtenus sont très probants à cet égard.

Après une vive discussion à laquelle prennent part MM. Ducori et Hamelli pour le rejet des conclusions du rapport, MM. Benelli, de Routers et Gaudin pour leur adoption ; le Conseil décide de refuser toute subvention inutile et onéreuse pour les finances municipales.

L'éclairage de la ville

Le Conseil s'est ensuite occupé de la question de l'éclairage de nos principales rues, jugé complètement insuffisant. Il a décidé de demander à M. le Directeur de la Compagnie du gaz, l'installation de becs d'une intensité lumineuse plus forte sur le Traverso et la place Saint-Nicolas, à partir du 1er novembre.

Les Ecoles laïques

M. le Sous-Préfet a invité, par lettre, M. le Maire à créer de nouveaux locaux scolaires et à faire voter par le Conseil les fonds nécessaires pour la nomination de nouveaux instituteurs.

Après une longue discussion, le Conseil a résolu de procéder à une enquête ayant pour but de constater si l'augmentation de la population scolaire a été telle que les locaux actuels soient insuffisants pour la loger, et aussi de se rendre compte du nombre exagéré d'élèves suivant la même cours.

Le résultat de cette enquête une fois acquis, le Conseil verra, s'il y a lieu, de voter des fonds et d'adjoindre aux écoles laïques des locaux plus spacieux.

Bourses

Une somme de 2.000 francs est ensuite répartie entre les boursiers déjà existants et quelques nouveaux postulants.

La question du Théâtre

M. le Sous-Préfet fait connaître au Conseil qu'il n'a pas encore eu de réponse définitive des impresarii.

La séance est levée.

Pensions Ecclésiastiques

Par arrêté du 19 octobre 1906, le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes et le ministre des finances, ont approuvé l'allocations de pensions avec jouissance du 1er janvier 1906 aux ministres des cultes désignés ci-après :

Quilici, curé à Speloncato, 27 ans de service. 900 fr.
Rocca Serra, desservant à Zonza, 30 ans de service. 825 fr.
Rossi, curé à Peuta-Acquatella, 37 ans de service. 900 fr.
Semidei, desservant à Propriano, 38 ans de service. 825 fr.
Barocchi, curé à la Porta, 30 ans de service. 1,125 fr.
Simoni, desservant à Fedigrigio, 35 ans de service. 825 fr.
Simoni, desservant à Castiria, 36 ans de service. 900 fr.
Tadini, desservant à Socoria 41 ans de service. 825 fr.
Tavera, desservant à Uccani, 44 ans de service. 975 fr.
Zelioli, desservant à Ventiseri, 25 ans de service. 450 fr.
Acquaviva, desservant à Canavagia, 23 ans de service. 450 fr.
Agostini, desservant à Meria, 26 ans de service. 500 fr.
Andreuli, desservant à Muzzo, 20 ans de service. 850 fr.
Angeli, desservant à Palneca, 20 ans de service. 450 fr.
Antonetti, desservant à Erna, 38 ans de service. 450 fr.
Battini, desservant à Curzo, 25 ans de service. 550 fr.
Battisti, desservant à Canari, 27 ans de service. 450 fr.
Casabianca, desservant à Querciello, 26 ans de services. 450 fr.
Casanova, desservant à Ecica-Suarelli, 30 ans de service. 450 fr.
Casta, curé à Oletta, 27 ans de service. 600 fr.
Costi-Curati, desservant à Coti-Chiavari, 26 ans de service. 450 fr.
Chiarelli, desservant à Azilone, 21 ans de service. 500 fr.
Clémenti, desservant à Quenza, 23 ans de service. 450 fr.
Codecasali, desservant à Belvedère Campomoro, 29 ans de serv. 500 fr.
Costa, desservant à Tolla, 28 ans de service. 450 fr.
Costantini, desservant à Grunaco, 24 ans de service. 450 fr.
Demartini, curé à Sari-d'Orcino, 28 ans de service. 600 fr.
Domarchi, desservant à Pieuricaggio, 23 ans de service. 500 fr.
Fabiani, desservant à Campi, 29 ans de service. 450 fr.
Filippi, desservant à Calteri, 36 ans de service. 450 fr.
Filippi, desservant à Bicchisano, 30 ans de service. 450 fr.
Filippi, desservant à Cargiaca, 24 ans de service. 450 fr.
Fonta, curé à Pila-Canale, 23 ans de service. 600 fr.
Franchi, desservant à Talione, 22 ans de service. 450 fr.
Giacomelli, desservant à Palasca, 29 ans de service. 550 fr.
Giannitelli, desservant à Chiatra, 23 ans de service. 450 fr.
Graziani, desservant à Morsiglia, 30 ans de service. 500 fr.
Grimaldi, desservant à Sainte-Lucie de-Mercurio, 27 ans de service. 450 fr.
Giudicelli, desservant à Rapaggio, 26 ans de service. 500 fr.
Leca, desservant à Lopigna, 21 ans de service. 450 fr.
Leca, desservant à Cuttoli-Corticchiato, 26 ans de service. 450 fr.
Leca, desservant à Carbuccia, 27 ans de service. 500 fr.
Locchini, desservant à Cozzano, 23 ans de service. 450 fr.
Loriani, desservant à Albitreccia, 26 ans de service. 500 fr.
Loriani, desservant à Arginsta Moriccio, 28 ans de service. 450 fr.
Mancini, desservant à Mezzavia, 24 ans de service. 500 fr.
Muselli, desservant à Murzicciole, 19 ans de service. 500 fr.
Muzzoli, desservant à Viggianello, 27 ans de service. 500 fr.
Ornano, desservant à Zevaco, 27 ans de service. 450 fr.
Ornani, desservant à Celle, 28 ans de service. 550 fr.
Ortini, curé à Piedicr, 29 ans de service. 600 fr.
Padovani, desservant Saint-Martin-de-Lota, 25 ans de service 600 fr.

Gazette Ajacienne

Croix-Rouge française

Le Président de Cnlié des Dames d'Ajaccio a l'honneur de prévenir les Membres du Comité que les réunions de travail reprendront le mardi 5 novembre 1906, et qu'elles auront lieu comme par le passé à l'Ancien Etablissement des Filles de Marie, *le premier et troisième lundi de chaque mois à deux heures de l'après-midi.*

Toutes les dames de comité, sans exception, sont invitées *bien* se rendre à ces réunions et à prendre part aux ouvrages que l'on y fera.

Il ne sera plus adressé désormais de convocations personnelle, *Le présent avis* y tiendra lieu.

Cours de chant

Nous sommes heureux d'annoncer l'ouverture, à Ajaccio, Vile Fesquene, du cours de Chant et de lection par Miles Ruby, les aimables propriétaires de l'hôtel de France, si avantageusement connues parmi nous.

LE

Congrès d'Hygiène alimentaire

La Fabrication du Pain

M. J. Roussel a communiqué au Congrès un rapport sur la « survivance des bacilles pathogènes dans le pain après cuisson, » c'est-à-dire de la présence des microbes contagieux que la cuisson n'aurait pas tués. Nous donnons ici impartialement un résumé des avis du savant chimiste, que nos lecteurs apprécieront.

Etant donné les conditions actuelles de la fabrication du pain, dit M. Roussel, qui s'opère encore par les bras du geindre dans la presque totalité des boulangeries, la contamination de la pâte par les germes pathogènes n'est que trop certaine.

Mais il y a lieu de ne demander et cette contamination peut résister aux températures nécessaires à la cuisson des couches superficielles et des parties profondes. Et M. Roussel a expérimenté la température de la cuisson du pain, et a constaté qu'elle atteint 101 à 103 degrés pour la mie et 125 à 150 pour la croûte. Or, à cette température, les microbes pathogènes sont détruits, puisqu'ils ne résistent pas à 72 degrés, mais leurs spores, c'est-à-dire leurs « œufs, » si l'on peut ainsi s'exprimer, seulement, pour être tués, une température supérieure à 110 et 115 degrés. Donc, si par le fait de la cuisson, les « bacilles » sont détruits dans toutes les parties du pain, les « spores » ne doivent perdre de la vitalité que dans la croûte, et continuent à vivre dans la mie.

Cette observation est lourde de conséquences et l'on peut, à juste titre, s'en trouver effrayé, si l'on considère l'état physiologique de la plupart des ouvriers boulangers ; elle paraît présenter une telle importance que M. Roussel a voulu l'étayer par des constatations matérielles.

Il a fait l'expérience suivante : Il a introduit dans les pâtons les bacilles de Koch (tuberculose), puis, après cuisson normale, il les a fait prendre à des cochons d'Inde dans des conditions calculées. Les animaux on sont morts, et furent à l'autopsie reconnus tuberculeux. Ce qui prouve donc qu'une partie des microbes résistent à la température de la cuisson, et si la pâte est trassée par un ouvrier tuberculeux, le consommateur du pain peut en être atteint.

Et M. Roussel conclut ainsi :

1. La température de cuisson du pain atteint 101° à 103° pour la mie et de 125° à 150° pour la croûte.

2. Ces températures sont suffisantes pour tuer les bacilles pathogènes, mais les spores ne sont détruites en général que dans la croûte.

3. Le bacille tuberculeux conserve sa virulence après avoir subi la température de cuisson du pain.

Donc, toute pâte contaminée donne un pain contaminé et, le seul remède est l'application exclusive des procédés mécaniques à la manutention du pain.

Il appartient aux conseils officiels de l'hygiène et de la médecine de contrôler ces recherches et de signaler aux pouvoirs publics les mesures à prendre pour combattre efficacement cette cause de contamination dans l'intérêt de la santé publique.

(*Le Bulletin*).

CIRQUE ÉQUESTRE INTERNATIONAL

Ce soir

GRANDE SOIRÉE COMIQUE

en l'honneur

de tous les Clowns de la Troupe

Nouvelles Entrées comiques

Tous les artistes y prendront part avec leurs exercices variés.

Prochainement

NOUVEAUX DÉBUTS

Petite Gazette

Température atmosphérique — 29 octobre

Thermomètre — 7 heures du matin + 17 8 à midi : 18 5 à l'ombre au nord 16 5
Maxima — 18 8 Minima + 13 2.
Baromètre — 7 heures du matin, 761 mm à midi, 761 mm 6 heures du soir, 760 mm.
Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, couvert
Thermomètre, à 9 h. du matin 115 cm

⁂

Les Corses aux Colonies

On lit dans la « Dépêche de Madagascar » :

La direction des douanes va être incessamment transférée à Tananarive. M. l'Inspecteur chef de ce service, accompagné de son premier commis, M. Thuiller, et du personnel de ses bureaux, rejoindra la Capitale vers les premiers jours du mois d'août.

Les Tananariviens regretteront beaucoup le départ de M. de Rocca-Serra, dont ils apprécient depuis longtemps l'amabilité et l'esprit de justice. Ils comptent cependant le revoir, de temps à autre, au cours des nombreuses tournées qu'il effectuera sur la côte.

M. Camille de Rocca-Serra est à Tananarive depuis fin septembre.

⁂

Dans les Consulats

M. Marinacce-Cavallacci Jean-Baptiste-Charles-Félix-Egisto Honorine, consul de 2e classe, chargé du vice-consulat de France à Tarragone, est chargé du vice-consulat de France à Cadix.

⁂

Les cédrats

Nous apprenons que le prix des cédrats s'élève actuellement à 60 fr. les 100 kilos ; le petit fruit et les jeunes se vendent moitié prix. Ce n'est, d'ailleurs, pas les dernières prix et nous espérons que la hausse s'accentuera sous peu.

Heureux les propriétaires de cédrats de notre île qui pourront écouler, cette année, leurs produits dans de si avantageuses conditions.

⁂

Faculté des sciences

M. Gouiton, élève du lycée de Bastia, a été définitivement reçu aux examens du baccalauréat, deuxième partie, mathématiques, devant la Faculté des sciences de Marseille.

Toutes nos félicitations.

⁂

Nécrologie

Mme Antoinette Giovannoli vient d'être emportée, à peine âgée de dix-huit ans, par une de ces cruelles maladies qui ne pardonnent pas. C'était la fille de notre concitoyen M. Dominique Giovannoli. Depuis longtemps elle luttait ; samedi, une crise subite a arraché ce qui lui restait de vie.

Elle sera bien regrettée de tous ceux qui la connaissaient, car la douceur de son caractère la rendait sympathique à tous.

Ses obsèques ont eu lieu au milieu d'un grand concours d'amis. Nous nous joignons à eux pour exprimer à M. Dominique Giovannoli et à sa famille toutes nos condoléances.

— Lundi matin, ont eu lieu les obsèques de M. Ange-Mathieu Benedetti, agent des douanes en retraite, décédé dans sa cinquante-neuvième année.

M. Benedetti avait quitté le service il y a un an environ, après une longue carrière, au cours de laquelle il avait constamment donné des preuves de son dévouement et de son activité. Il espérait jouir du fruit de son travail, entouré de deux bien aimées filles, aussi affectueuses que prévenantes et s'était fixé dans notre ville. En peu de jours il leur a été ravi.

Nous prenons une vive part à leur douleur et leur offrons l'expression de nos très vifs regrets.

⁂

Baccalauréat

Ont été reçus bacheliers devant la Faculté d'Aix : latin-langues, MM. Baibi, mention assez bien, Biasini ; 2e partie, philosophie, MM. Albertini, mention assez bien, Cerlini, Colaccioni, Maurioni, Calendini, Molinari ; Philosophie, ancien régime, MM. de Lessart, Orenga, Lusciani.

1re partie, latin-langues, Mlle Loca, MM. Mancini, Paoli, Lertora.

Ont été admis devant la Faculté des sciences de Marseille : Enseignement secondaire, 1re partie, sciences, langues vivantes, MM. Castelli, Gambini, Pasicchi, Alfelli ; — 2e partie, Mathématiques, Mlle. Mariani, Ottavy, Giorgi.

Médecine, 2e partie, ancien régime, M. Marioli.

⁂

Police du roulage

La police du roulage laisse depuis quelque temps à désirer. Il serait nécessaire que conformément à la loi de 31 mai 1851, tout véhicule rentrant en ville pendant la nuit fut muni d'une lanterne allumée, de même qu'on ne devrait pas tolérer l'abandon des charrettes sur la voie publique.

⁂

Avis

Le magasin de Papiers Peints AZAMBERTI sera transféré, à partir du 1er novembre, du Boulevard du Palais, 6, au Bd du Palais, 9.

⁂

Au Port

— Vap. « Cyrnos, » cap. Merlin, de Livourne, 64 pass., div.
— Vap. « Golo, » cap. Carrias, de Marseille, 107 passagers, div.
— Vap. « Adriatico, » cap. Dini, de Porto-Torres, 10 passag. div.

Etat-Civil

NAISSANCES

Canessa Augustin, boulangor, et Calisti Claire-Marie-Lucie, tailleuse, tous deux de Bastia.

MARIAGES

Giordani Armand-Emile-Victor. — Luciani Fanny-Rose Benigne. — Luciani Mario-Antoinette. — Micheli Mathée-Thérèse. — Martinelli Estelle-Madeleine.

Service de voitures entre Bastia et Barrettali

M. Eugène Nannici vient d'établir un service de voitures de Bastia à Barrettali et vice-versa.

Les départs ont lieu le matin à 9 heures, devant les magasins Lizza.

FOUR à VAPEUR

et Petrin mécanique

X. CAMPANA

Boulangerie de Corte

Bastia, rue Miot, 3

Spécialité de Pains

VIENNOIS, DE PARIS ET D'AIX

Madame BRUNINI-CERESA

Modiste — *Bd Paoli, 27, au 1er*

A l'honneur de prévenir ses nombreuses et fidèle clientèle qu'à partir du 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles de toutes les créations pour la saison Hiver, provenant des premières maisons de Paris.

Elle espère que ses clientes voudront l'honorer de leurs visites comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution des ordres transmis et au fini soigné du travail

Prix très modérés

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	27 oct.	29 oct.
Rente de 3 0/0 ancien	96 40	96 90
— 3 p. 0/0 nouveau	95 85	95 95

ex coupon.

Mouvement Administratif

Le nouveau Préfet de la Corse

Paris, 29 octobre.

« L'Intransigeant » annonce aujourd'hui que M. Chaleil, ancien député de la Balagne, préfet honoraire, va être nommé préfet de la Corse, en remplacement de M. Pluliat, qui serait nommé préfet de l'Ain.

AU MAROC

Départ de renforts

Les torpilleurs de la Corse

Paris 29 octobre.

« L'Echo de Paris » annonce qu'un cuirassé et un croiseur, appartenant à l'escadre active de la Méditerranée, sont rentrés à Toulon hier, afin d'appareiller sans retard pour Tanger.

Ce même journal ajoute que plusieurs torpilleurs de la défense mobile de la Corse sont rentrés également à Toulon, et qu'ils ont reçu l'ordre d'appareiller pour la même destination.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Côte d'Or

Paris, 29 octobre.

Les électeurs de l'arrondissement de Semur étaient convoqués hier, pour le second tour de scrutin, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Debussy, radical, décédé.

Trois candidats étaient de nouveau en présence :

MM. Gérard-Varet, radical ;
Benoist, socialiste unifié ;
Lebel, progressiste.

Cette élection a donné les résultats suivants :

Inscrits, 47.844.

Ont obtenu :

MM. Gérard-Varet, 5,016 voix :
Benoist, 4,073 ;
Lebel, 4,028.

Au premier tour de scrutin les voix s'étaient ainsi réparties :

MM. Gérard-Varet, rad., 4,586 voix ;
Benoist, soc. unifié, 3 770 ;
Barberet, radical, 2,372 ;
Volquin, progressiste, 597.

Aux élections générales du 8 mai dernier M. Debussy, avait été réélu par 9,695 voix contre 4.196 à M. Maurice Conrod, libéral.

La Perte du *LUTIN*

Obsèques des victimes

Perrysville, 29 octobre.

Les funérailles nationales des glorieuses victimes du « Lutin » seront célébrées demain matin.

Les honneurs militaires seront rendus par toutes les troupes de la garnison de Bizerte.

Les corps des malheureux marins, dont les familles habitent la France continentale, seront transportés dans leur pays natal aux frais de l'Etat.

CONSEIL DE GUERRE DE NANTES

CONDAMNATION DU LIEUTENANT LACROIX

Nantes, 29 octobre.

Aujourd'hui comparaissait devant le Conseil de guerre de Nantes le lieutenant Lacroix, accusé d'absence illégale.

Le lieutenant Lacroix parti en permission à Clermont-Ferrand, n'avait pas rejoint son corps à Fontenay-le-Comte à la date du 3 septembre, jour de l'expiration de son congé.

Pendant plus d'un mois cet officier demeura introuvable.

Finalement il se présentait lui-même à son colonel à la date du 4 octobre et était, séance tenante, envoyé en prison.

Devant le Conseil de guerre le lieutenant Lacroix a fait connaître qu'ayant contracté des dettes d'honneur, il s'était trouvé dans l'impossibilité de les solder, et avait quitté le régiment pour ne pas être l'objet du mépris de ses camarades.

Après un réquisitoire très modéré du commissaire du gouvernement, et une émouvante plaidoirie de son avocat, le lieutenant Lacroix a été condamné à deux mois de prison, avec application de la loi de sursis.

00586

LE CONGRÈS de la Fédération Nationale

DES SYNDICATS

Paris, 29 octobre.

Aujourd'hui s'est ouvert le grand congrès de la Fédération nationale des syndicats de France. La plupart des syndicats de tous les corps de métiers avaient envoyé des délégués.

Parmi les représentants des ouvriers du port de Marseille se trouvait M. Rivelli, secrétaire du syndicat.

L'assemblée a procédé immédiatement à la constitution de son bureau.

Le citoyen Rivelli a été acclamé président.

Tentative de DÉRAILLEMENT *de Chemin de Fer*

Suicide du coupable

Montpellier, 29 octobre.

Une tentative criminelle a été dirigée, dans la matinée, contre le rapide Bordeaux-Cette.

La voie avait été endommagée, et c'est un miracle que le train ait pu passer sans que l'accident soit survenu.

Par contre, un train de marchandises, qui a passé quelques instants après, a déraillé.

Il n'y a pas eu à déplorer d'accident de personne.

L'auteur de cette tentative, ayant été découvert et se voyant sur le point d'être arrêté, a mis fin à ses jours en se tirant un coup de revolver au cœur.

AUX ÉTATS-UNIS

TROIS WAGONS DANS L'EAU

Quatre-vingt dix victimes

New-York, 29 octobre.

Trois wagons du train électrique sont tombés dans l'eau, près de Pleasantville.

On compte quatre-vingt-dix victimes environ.

Cet accident aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus graves, car ce train comprenait de nombreux wagons.

Le pont sur lequel cet accident s'est produit est à une hauteur assez considérable.

Dès que la nouvelle a été connue, une foule immense a accouru sur les lieux du sinistre, afin de porter secours aux malheureuses victimes.

Les secours ont été promptement organisés par le personnel de la compagnie et le corps des pompiers

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

SEBASTOPOL

Condamnation à mort du meurtrier du chef de la police

Saint-Pétersbourg, 29 octobre.

La Cour martiale a jugé aujourd'hui l'individu, qui, avant-hier, dans les rues de Sébastopol, assassinait le chef de la police impériale.

L'auteur de ce lâche attentat a été condamné à la peine de mort.

L'exécution a eu lieu immédiatement après le prononcé de l'arrêt.

A St-PETERSBOURG

300.000 détenus pour faits politiques

Saint-Pétersbourg, 29 octobre.

Le journal, le « Tovarystisch » annonce que plus de trois cent mille personnes sont détenues actuellement dans toutes les prisons de Russie, pour des délits politiques.

HOTEL DU GOLFE

Place Miot, Ajaccio

Restaurant et Pension. — Confort moderne. — Position exceptionnelle au midi et au centre des promenades. — Vue splendide sur le golfe. — Grands salons pour noces, banquets et soirées. — Chambre et pension à partir de 7 francs par jour. — Arrangements pour séjour prolongé.

Déjeuner 3 fr. 50. — Dîner 3 frs. y compris le café renommé de la maison. — Café-Restaurant dans le jardin d'hiver. — Plat du jour et rien pas sur commande à domicile. — Coquillages frais tous les jours.

Afternoon tea. — Cold meat

English Spoken

Man Spricht Deutsch

M. CAMPILLI

Horloger-Electricien

Place du Marché

a l'honneur d'informer sa nombreuse et fidèle clientèle que tout récemment il vient de recevoir de Paris un outillage complet pour toutes réparations pour montres électriques parfaitement exécutées avec soin et à des prix réduits, défiant toute concurrence.

Futailles à vendre

neuves et rasées

de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.

S'adresser à

A. PADOVANI,

7, Route du Cap, Bastia

Demander partout

« **UN MORELLI** »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)

La plus Haute Récompense

HOTEL

STÉFANI MATHIEU

VIVARIO (Corse)

Jolies Chambres. — Mobilier neuf

Cuisine abondante et soignée

Prix Modérés

Marque recommandée

COGNAC — FINE CHAMPAGNE

BOULESTIN & Cie

COGNAC

Futailles à vendre

Bordelaises et demi-muids en chêne et châtaignier sauvage fabriqués mécaniquement par la Maison Arnaud fils, de Marseille.

Pour tous ordres s'adresser à M. Emanuelli Antoine, industriel, dépositaire pour toute la Corse.

Dépôt à Bastia, ancien hangar de la Compagnie Nantaise.

AVEC UN FR. ON PEUT GAGNER 500.000

en prenant un Billet de la

LOTERIE

DES ENFANTS TUBERCULEUX

D'ORMESSON

ET DE L'INSTITUT PASTEUR DE LILLE

autorisée par arrêté Ministériel du 17 Janvier 1901

SEPT GROS LOTS dont UN de

500.000 fr.

100.000 50.000

TABLEAU COMPLET DES LOTS :

1 à 500.000	500 000	2 à 100.000	200.000
1 - 50.000	50 000	1 - 20.000	20.000
2 - 10.000	20.000	4 - 5.000	20.000
23 - 1.000	23.000	40 - 500	20.000
1000 lots de 100 fr.			100.000
1.112 LOTS d'une valeur			955.000 fr.

Grand Tirage

15 JANVIER 1907

Le Billet VINGT francs en tout ou en quarts, donnant droit à un numéro pour chaque tirage, participe à la totalité des lots gagnés à la Loterie, dans le tirage auquel il donne droit. Le remboursement de ce Billet a lieu à partir du 15 Janvier 1907, à Paris, 25, rue Réaumur.

N° 32 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA REINE DES GUEUX

par Paul MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

XI

LE FOURET A MANCHE D'ÉBÈNE ET LE SIFFLET D'ARGENT

Un petit fouet à manche d'ébène était passé dans la ceinture de la servante, et un petit sifflet d'argent pendait à son cou par une chaînette du même métal, le sifflet qui venait de jouer sa note aiguë et impérative.

La jeune fille s'avança jusqu'au centre de l'arc que les rangs pressés des ringari décrivaient autour du patient.

Elle examina attentivement celui-ci et sourit.

Puis, elle demanda d'une voix brève :

— Que se passe-t-il donc, mes frères ?

Et comme personne ne répondait :

— Vous vous taisez, poursuivit-elle. Alors je vais parler pour vous... Car voici près d'une heure que j'ai cessé de dormir, et je suis au courant de ce qui se prépare... Vous allez faire ripaille de sang et tuer une créature humaine pour le régal des yeux, pour le plaisir, pour rien...

Il y eut un grognement de révolte.

Encouragé par cette attitude des masses :

— Diamants, dédaire le docteur, ne l'occupe pas de nos affaires.

— D'abord, répliqua-t-elle vivement, quand j'ai à me colaterre le fouet à manche d'ébène et à mon cou le sifflet d'argent, lorsque de mon autorité, j'entends qu'on me parle comme celle qui a succédé à Maul et qui a le droit d'être consultée sur toutes les mesures débattues en conseil...

— Eh bien, rap-li l'autre, cet homme a mérité son sort... Son pays le place sous le coup de la loi du talion... Que la reine laisse donc passer notre justice, et si le spectacle de nos représailles lui répugne, qu'elle s'en retourne achever son sommeil interrompu.

La jeune fille battit le sol de son pied mignon :

— Et toi, fit-elle avec colère, retourne-t-en à tes grimoires et à tes filles, fabricant de mauvaises chicanes, avocat des méchantes causes, Esculape des chiens galeux, ange exterminateur des mulots et des taupes !...

— Bon ! grommela le rubicon Gargejal, si l'on ne peut plus prendre un moment de bon temps !...

Diamants l'apostropha :

— Vous, monsieur le Grand-Roumain, j'engage Votre Gourmandise à ne prendre désormais de bon temps que dans la fréquentation des pots et le commerce des marmites !

Hirch, Wurda et Italien s'étant avisés, de leur côté, de cracher quelque chose qui ressemblait à une protestation, elle les interrompit rudement :

— Le peix, coupar de bourreau ! La paix, vo-nes d'enfants ! La paix, marchande de mort subite !

Cellot la dévorait des yeux.

— Le preuve que je dors, pensait-il, c'est que voilà une enchanteresse comme on n'en rencontre qu'en rêve.

L'enchanteresse étendit le bras vers lui :

— Que l'on enlève, ordonna-t-elle, la corde qui menace d'étrangler ce brave garçon.

— Quoi, s'écria Yanox, tu veux...

Elle le regarda avec une indéfinissable expression :

— Silence, hyène enragée, reprit-elle. Nous agissons chacun selon notre volonté : Moi, pour le bien ; toi, pour le mal...

Le bohémien insista avec une exaspération croissante :

— Tu n'as pas la maîtresse de la vie de cet homme... Non, tu n'es pas le maître... Demande plutôt à notre père.

Ainsi mis en cause, le vieillard intervint :

— Yanox a raison, ma fille... Moi aussi, tout à l'heure, j'ai eu l'intention de sauver ce malheureux étranger... Mais je n'en avais pas le pouvoir... pas plus que tu ne l'as toi même.

Diamants haussa les épaules avec impatience :

— Oui, oui, je sais, j'ai entendu... La nécessité des représailles, la loi du talion, la cote d'Egyptes et de Prol. fin... Tu as choisi abandon et oublies ...

La figure de Pharaon devint sévère.

— Enfant, prononça-t-il avec solennité, cette fois on sont les chrétiens eux-mêmes qui l'on faite en nous traitant comme des bêtes lauves... Ce sont eux qui nous ont contraints de placer dans le faisceau de celles que nos pères nous ont légues pour nous régir, et, au besoin, pour nous défendre... L'en arracher, c'est rompre ce faisceau, c'est en éparpiller la force : c'est détruire l'unité d'une race, qui, en butte à toutes les oppressions, à tous les déuis de justice, à toutes les persécutions, n'existe qu'en se sirrant dans le respect de ses aînés, dans l'observation de nos coutumes et dans la pratique de nos vertus. Oui, de nos vertus, dont on n'est pas l'une des moindres que conserver la mémoire des ouvrages comme des bienfaits. C'est parce que tu es le première de cette tribu que tu dois l'exemple de la soumission aux principes qui forment la base de notre code...

— Hé ! mon père, qui songe à les méconnaître, ces principes ? Qui pense à les violer, ces lois ? Qui cherche à les fouler aux pieds ou à les ?...

(*A suivre*)

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MARBRERIE

Cheminées de tous styles ~~~ **Marbres pour meubles**

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite confoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur
JOSEPH LUCIANI
Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS
Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Sauge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux 8, Boulevard de Cardo, 1.

Accord et réparation de Piano

E. MATHIEU

Rue de l'Opéra, 14 et 16, au premier

A VENDRE

Fondrin, fete noels et nagés de toutes contenances à des conditions avantageuses.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Ciuli, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

Le Directeur-Gérant,
L.B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

MESDAMES

Vous économiserez sûrement
500 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
le seul au Monde donnant par année environ 600 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains. *Modestie et Tranquillité* reflètent de ses modèles

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche ou Patrons ou un Panorama en couleurs.

Numéro Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

Lit, étudie et transmet tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — 14

CORRESPONDANTE de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Sofia, Berne, Rome.

ANCIEN CABINET
DU Dr DOCTEUR PASCHALINI
4, rue des Terreaux, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI
Ancien chef de section
des Hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc.,
travaille comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplômés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison un garçon sachant servir les malades ambulants — se tenant alternativement dans les deux établissements — qui n'est pas le droit d'exercer la profession et sont nuisibles aux matières premières à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Recommandons secret pour guérir enfants urinant au lit. Ec. Maison Burot, à Nantes.

OUTILS pour AMATEURS INDUSTRIELS et DÉCOUPAGE
Machines, Tournevis, Toupies, Scies, Perceuses, Burettes, Compas, etc. TOURS, Pyrographie, etc. CATALOGUE 1906 GRATIS et FRANCO
LE SOUILLE, 44, Rue Lafayette, Paris.

COURS SECONDAIRE
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie
Cours fondés en 1887 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et l'Institutrice.

Rivage de plein air, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz. Ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS
Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire ont 5 admissibles ;
6 Admises à l'Ecole Normale sur 8 ;
16 Envois supérieurs sur 18.
Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'établissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Dépositaires pour toute la Corse,
L. N. Mattei et Cie

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

Ce A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Leigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scaglioli, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE
Indispensable aux Campagnes

Aux tempéraments débiles offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXIVe ANNÉE. — N° 297 — MERCREDI 31 OCTOBRE 1906

00587

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 f. — Réclames (3e page), 0.75 — Réclames, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Un an ... 10 f. — Six mois ... 5 f. — Trois mois, en dehors Bastia le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Sainte Lucille.
Soleil : (Heure nationale)
Lever, 6 h. 00 m. — Coucher, 4 h. 38 s.
Premier quart, le 24 — Pleine Lune, le 31
Fête de Demain : TOUSSAINT.

30 OCTOBRE

LE PROGRAMME

Le nouveau cabinet s'est réservé les vacances de la Toussaint pour délibérer sur son programme et préparer la Déclaration. Il est fort naturel qu'il se soit accordé ce répit pour arrêter les solutions qu'il proposera dans les diverses questions soumises au Parlement. Rien que ce temps de réflexion suffirait à marquer la différence très nette entre ce cabinet et le précédent. Si le remaniement ministériel auquel nous venons d'assister n'avait eu d'autre portée qu'une substitution de personnes, M. Clémenceau et ses collaborateurs n'auraient pas besoin de se concerter avec tant d'application.

C'est donc bien une politique nouvelle que nous voyons apparaître ; c'est l'avènement du radicalisme socialiste après le gouvernement du radicalisme pur. M. Jaurès l'entend bien ainsi dans le « premier article » de la *Dépêche* de Toulouse, — « premier article » non pas seulement à cause de la mise en page, mais parce que l'auteur en promet un « second », — M. Jaurès souhaite une cordiale bienvenue au ministère Clémenceau. Il écarte le souvenir de polémiques personnelles et demande au gouvernement nouveau de ne pas faire faillite aux promesses du parti radical socialiste, dont M. Clémenceau fut toujours le véritable chef. L'exigence n'est pas mince, car le parti radical socialiste inventa naguère ces programmes interminables qu'il faudrait plusieurs siècles pour traduire en projets de loi. Ce fut même une des faiblesses de l'ancienne extrême gauche. A trop vouloir embrasser elle se condamnait à l'impuissance et se confinait dans un rôle stérile et négatif dont M. Jaurès nous a donné, plusieurs fois, la critique la plus juste et la plus cruelle. En voyant alors la tactique de l'extrême gauche intransigeante, on ne pouvait supposer qu'elle deviendrait jamais un parti de gouvernement.

C'est le parti socialiste qui, par MM. Jaurès, Millerand, Briand et Viviani, reprit la « méthode opportuniste, » dédaignée et décriée par M. Clémenceau et ses amis. A cette méthode, qui n'est pas seulement la meilleure mais la seule, les socialistes ont rendu le prestige et refait une virginité. Le parti radical ou radical socialiste fut bientôt, et à son tour, contraint de se plier à cette loi de bon sens et de raison. Nous avons eu sur ce point quelques déclarations excellentes de M. Clémenceau dans ses discours du Var, déclarations qui étaient tout ensemble des aveux et des promesses.

M. Clémenceau est invité par M. Jaurès à mettre en action le programme radical socialiste ; mais, d'autre part, l'heure est venue pour lui d'apercevoir toutes les difficultés qui séparent son idéal du possible immédiat. Si l'on en croit les comptes rendus des réunions de ministres, M. Clémenceau et ses collègues sont pleins d'ardeur à la tâche. Et M. Fallières lui-même — dont on redit les propos plus ou moins authentiques, mais répétés par les ministres — encourage le cabinet de la voix et du geste. On aime à constater ce beau zèle, et l'on ne peut que souhaiter le meilleur succès à tous ces brillants espoirs de réformes. Le parti qui arrive au pouvoir se doit à lui-même de ne pas oublier ses origines et nous applaudirons de tout cœur à ses efforts s'ils ne compromettent pas les grands intérêts du pays. C'est dans le détail seulement qu'on pourra juger le programme de M. Clémenceau.

(Le Temps).

Les Dernières Volontés DE M. FRAISSINET

M. Fraissinet aurait écrit à M. Frasseto, président du Syndicat d'Initiative d'Ajaccio, une longue lettre où très nettement il fait connaître ses *dernières volontés*.

Il refuse toute concession. Après sa lettre insolente qui constituait pour la Corse tout entière un ultimatum outrageant, l'attitude de notre Conseil général ne méritait pas une autre réponse.

Si quelqu'un était intéressé à entrer dans la voie des arrangements, c'était M. Fraissinet. Quant à nous, partisans d'une *concurrence sérieusement* organisée, nous ne pouvons que nous réjouir d'un pareil résultat.

Avec ses lignes onéreuses et improductives, il compte nous amener à composition en exploitant la ligne commerciale de Bastia-Marseille. C'est sur ce terrain que nous entreprendrons la lutte. Nous relevons son défi avec une réelle satisfaction ; car nous entrons dans une phase nouvelle qui se terminera par la délivrance d'un département depuis trop longtemps assujetti aux exigences d'un concessionnaire omnipotent.

Avec l'avènement de M. Symian, le nouveau sous-secrétaire d'Etat des Postes et Télégraphes, nous avons lieu d'espérer que toutes les clauses imposées par le cahier des charges seront scrupuleusement observées.

Rira bien alors, qui rira le dernier.

J. A.

Salubrité publique

Lettre ouverte à M. le Maire de Calvi

Monsieur le Maire,

Je suis vraiment fâché que vous n'habitiez pas notre ville en ce moment, car votre flair aurait tôt fait de vous dire que le dépôt de fourrage qui, depuis plusieurs semaines, se trouve sur le quai, dégage des odeurs n'ayant rien de semblable au parfum suave de vos orangers en fleurs.

Si — vous arrachant pour un instant aux délices de la campagne, — vous vouliez vous rendre compte du bien fondé de ma réclamation, vous n'avez qu'à faire un petit tour par là et vous serez entièrement convaincu.

De l'avis de tous, il y a là un danger et une question de salubrité au *premier chef* que je signale à la commission d'hygiène, si tant est qu'elle existe encore. (?)

L'opinion publique, justement alarmée, réclame l'enlèvement immédiat de ce foyer d'infection !..

Vous êtes trop soucieux de la salubrité de Calvi, pour ne pas lui donner prompte satisfaction.

Dans cet espoir, veuillez agréer, etc.

Un Contribuable.

Le Congrès de Lille

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

MM. Fabiani et Ajaccio, délégués de la Corse au Congrès de Lille, ont été nommés membres du Comité exécutif du Parti Radical et Radical Socialiste pour l'année 1906-1907.

Sur la proposition de M. Joseph Ajaccio, le vœu suivant relatif aux Services maritimes postaux de la Corse a été adopté à l'unanimité à la séance du 20 octobre :

« Le Congrès de Lille appelle toute la sollicitude du Gouvernement sur la question des Services maritimes postaux de la Corse et exprime le vœu que toutes modifications au cahier des charges soient impitoyablement refusées par le Parlement à la Compagnie adjudicataire si satisfaction n'est pas donnée au commerce insulaire, dont le programme minimum de revendications comporte :

» 1. Suppression sur les connaissements de la clause restrictive de compétence du tribunal consulaire de Marseille ;

» 2. Rétablissement des billets aller et retour avec réduction du 20 0/0 ;

» 3. Vitesse de 12 nœuds pour le deuxième service Marseille-Bastia et Marseille-Ajaccio et vice-versa. »

M. Fabiani a été chargé de présenter un rapport sur cette question au Comité Exécutif qui sera l'interprète du Congrès auprès des Pouvoirs publics.

OLMETO

Un Chef-lieu de canton sans Ecole communale

Regrettable Conflit. — La Solution

L'école communale des filles qui était dirigée, depuis trente ans déjà, par les Religieuses Filles de Marie, vient d'être laïcisée par arrêté préfectoral.

La direction en a été confiée à Mme Natalelli, précédemment chargée du cours élémentaire à l'école des garçons. Mme Santarelli, institutrice à Borivoli, a été nommée comme adjointe.

La nomination de Mme Natalelli a été fort mal accueillie par la municipalité. Le maire a refusé de procéder à son installation. Le Conseil municipal, à l'unanimité, a confirmé sa décision et l'a vivement engagé à ne pas fournir de local scolaire. Il a ensuite pris une énergique délibération dans nous extrayons le passage suivant :

« ... Le Conseil municipal d'Olmeto prie l'administration préfectorale de mettre fin à cet état de choses, et de ne pas s'obstiner à vouloir imposer à la commune une directrice dont la nomination a soulevé l'indignation générale. »

En attendant, le village se trouve sans école de filles. M. le Vice Recteur ne pourrait-il pas mettre fin à ce regrettable conflit en nommant une autre directrice ? Deux institutrices sont, en outre, installées pour Olmeto. La création d'un troisième poste d'adjointe s'impose.

Subvention de l'Etat AUX RÉSERVISTES ET TERRITORIAUX

Depuis quelques années l'Etat accorde au département de la Corse une somme de 12.800 francs qui doit être distribuée en subventions aux communes pour venir en aide aux familles pauvres des réservistes et territoriaux.

La ville de Bastia a reçu sur ce fond les allocations suivantes :

En 1900	300 francs.
1901	750
1902	»
1903	500
1904	500
1905	»
1906	500

Soit une moyenne pour les sept années de 365 francs.

De l'examen de ces chiffres il résulte que cette répartition est faite d'une manière inégale et irrégulière, puisque les allocations ont souvent varié, et que même pendant deux années la ville de Bastia n'a rien eu.

C'est ce que M. Gandin, conseiller général, maire de Bastia, a fait ressortir lors de la discussion de cet article du budget.

Il a demandé que la répartition soit faite entre les communes au prorata du contingent militaire de chaque année.

Un de ses collègues lui a répondu que c'était ainsi qu'il était procédé ; ce qui paraît en contradiction avec les chiffres donnés.

Quoi qu'il en soit, il a été déclaré qu'à l'avenir la répartition se ferait suivant l'importance du contingent militaire de chaque commune.

Acte a été pris.

Il en résultera que la somme à accorder à la ville de Bastia sera de beaucoup plus forte que celle qu'elle a reçue jusqu'à ce jour ; car le contingent étant proportionné à l'importance de la population, et Bastia représentant une agglomération de plus de 27.000 habitants sur 291.000 que compte le département, la part qui lui reviendra sur le fond de l'Etat dépassera 1200 francs :

Les familles pauvres des militaires appelés à faire une période d'instruction pourront ainsi être plus largement secourues.

Ce que disent les Journaux

L'Humanité

De M. Jaurès, à propos du ministère :

« Toute la question en est de savoir si la démocratie bourgeoise, même radicale, ne faillira pas à l'heure décisive, et si la classe ouvrière sera assez fortement organisée pour donner aux événements leur plein effet. Notre œuvre n'est point de prophétiser mais de travailler à choisir, si l'on peut dire, des combinaisons qui se prêtent le rendement maximum ».

L'Eclair

De M. Judet, sur le général Picquart :

« Le passé de Picquart n'est pas de ceux que le succès efface, et malgré tous ses efforts pour le faire oublier, il restera l'homme de sa campagne américaine. Elle est à sa discrétion sans qu'il ait la plus combattue. Il arrive sur des ruines dont il est l'auteur.

Pourtant ne croyons pas que son avènement n'ait qu'un but, celui de faire triompher par un défi suprême le parti de la rébellion militaire. Son choix est peut-être plus grave et plus inquiétant par les raisons mêmes qui l'ont déterminé au prix du scandale dont le défi soulèvera également ses amis et ses adversaires.

Clémenceau qui l'a pratiqué dans les débuts de l'affaire de trahison, n'a pas fait seulement un pacte avec l'officier indiscipliné et révolté, mais avec le collaborateur indispensable de sa politique extérieure. A ses yeux, Picquart est plus habile des chefs qu'il ait rencontrés pour commander la nation armée ».

Le Libre Parole

De M. Drumont :

« La France peut devenir plus indifférente encore en matière de religion qu'elle ne l'est aujourd'hui. La France peut même devenir tout à fait libre-penseuse et complètement athée. La France ne deviendra jamais schismatique. Si changée qu'elle soit, si différente qu'elle nous apparaisse de la France d'autrefois, elle est trop demandée par le besoin d'unité et de clarté, elle a trop le sens du ridicule pour se livrer aux fondateurs ou aux confectionneurs de religions. Je n'homme qu'un journaliste très obscur depuis des années à vivre le pouls de l'opinion n'ait pas compris cela tout de suite. Jusqu'à présent, à part les cultuelles du Père Houx, nous avons trois petites schismes en expectative, mais si petits, tellement minuscules que c'est à peine si on les aperçoit ».

Le Soleil

A propos de la proposition Guieysse, tendant à donner aux associations libres les mêmes droits qu'aux associations dites conformes aux règles générales du culte :

« Si la proposition Guieysse est votée, n'importe quels francs-maçons, Combes ou Lafferre, pourront renoncer, s'ils tiendront des cultuelles les biens ecclésiastiques. Ce point matériel étant acquis, ils déchaîneront la guerre religieuse tout simplement. Quel que soit le point de vue où l'on se place, ce qui se dégage de la situation légale ou illégale, peut importe, c'est que nous allons tout droit à la guerre religieuse si le gouvernement ne se décide pas à réformer la loi de séparation comme la demande le pape ».

Le Gaulois

Sur l'application de la loi de séparation :

« On sait que la loi Briand est exécutable le 10 décembre prochain. Cette échéance impose le gouvernement certainement plus qu'elle ne tenaille le clergé. Fermer cinquante mille églises est une entreprise redoutable, et l'on songeait que le gouvernement réunira au journal la *Lanterne* et à ses amis trop zélés, qui fort imprudemment s'efforcent de l'y engager. Il s'est donc résigné à ne pas fermer les églises ; il n'ouvrira même aucun obstacle à l'exercice du culte. Je crois bien que ce n'est pas l'envie qui lui en manque, mais il n'est pas assez assuré de sa popularité pour jouer contre les catholiques une aussi grosse partie ».

Au « Journal Officiel »

Ministère de la Guerre

M. Paolantonacci, capitaine au 40e, d'infanterie, passe au 6e, maintenu en congé en attendant la liquidation de sa retraite.

M. Falconetti, capitaine au 70e, passe au 34e.

M. Fabiani, capitaine au 11e, passe au 105e.

M. Martinaggi, lieutenant au 151e, passe au 80e, maintenu à l'école de guerre.

M. Ordioni, lieutenant au 142e, passe au 1er rég. de tirailleurs algériens.

M. le chef armurier de 2e classe Orsini, du 14e rég. de hussards, en partance pour la 2e Cie de la 15e légion ter de gendarmerie, est classé au 30e rég. de dragons.

M. le capitaine du génie Frelon, officier d'ordonnance de M. le général de division Berthier, a été désigné pour être employé à la section technique du génie.

M. le capitaine Nattel, du bataillon des Antilles, passe au 3e rég. d'inf. coloniale.

M. le capitaine Angeli, du 2e rég. de tirailleurs sénégalais, passe au 6e rég. d'infanterie coloniale.

MM. les lieutenants Ferrandi, en service au Tonkin, et Fraselli, du 1er rég. de tirailleurs annamites, passent au 8e rég. d'infanterie coloniale.

M. le capitaine Colonna d'Istria, du 3e rég. de tirailleurs sénégalais, passe au 22e rég. d'infanterie coloniale.

M. le capitaine Calisti, du 3e rég. de tirailleurs sénégalais, passe au 24e rég. d'inf. coloniale.

M. le médecin-major de 2e classe Ferrandini, revenant de Madagascar, est affecté au 6e rég. d'inf. coloniale, à Brest.

La Lutte contre la Maladie du Sommeil

Le gouvernement de l'Etat du Congo a pris, au cours du mois écoulé, de nouvelles et importantes mesures pour réaliser son plan de campagne contre la maladie du sommeil. Son premier but est qu'il n'y ait plus aucune région de l'Etat dépourvue de station d'observation médicale de lazarets et d'hôpital. Les travaux d'installation de ces établissements avancent rapidement.

Outre de nombreux postes médicaux déjà existants et les lazarets spécialement établis pour traiter les malades atteints de trypanosomase, le gouvernement vient de créer trois nouveaux postes de surveillance, avec lazarets complètement outillés et ayant pour but exclusif d'empêcher l'extension de la maladie aux régions jusqu'ici indemnes. Deux de ces postes, l'un à Ibembo, dans Stumbiri, l'autre à Stanleyville, auront pour mission d'arrêter l'expansion de la maladie vers les régions Nord Est. Un troisième poste d'observation à Paulis-Mahombo est destiné à arrêter la maladie dans sa marche vers les régions du Sud Est.

Une école de médecine tropicale a été instituée à Bruxelles. Tous les médecins entrant au service de l'Etat du Congo y feront un stage obligatoire de 2 mois et demi. Ils y suivront les cours du Dr Van Campenhout qui a fait de si savants travaux au laboratoire de Léopoldville. Des instructions détaillées ont été en outre envoyées à tous les chefs de poste, directeurs de missions, chefs de factoreries commerciales, etc., permettant de reconnaître la maladie du sommeil à la première période.

Cette recherche est essentiellement basée sur l'existence de ganglions engorgés (de glandes) dans le cou, glandes qui se retrouvent très aisément en faisant la palpitation du cou. Tout individu atteint d'engorgement ganglionnaire « sera suspect de maladie du sommeil » et sera immédiatement envoyé près du médecin le plus proche. Celui-ci établira le diagnostic définitif et dirigera les malades sur un lazaret toujours situé en pays déjà contaminé.

Les chefs indigènes mêmes seront mis au courant de cette recherche très simple. Quand on les aura convaincu du danger qu'il y a à conserver dans les villages les personnes atteintes de la maladie du sommeil et de la possibilité d'obtenir la guérison en les soumettant à un traitement médical approprié, un grand pas aura été fait pour enrayer le progrès du fléau et pour diminuer dans beaucoup de régions sa désastreuse extension.

Quelques cas de guérison se sont produits tout récemment : Deux Européens revenant d'Afrique, atteints de la maladie du sommeil arrivée à la période la plus grave, ont été guéris à la Villa Coloniale de Watermael. Après quelques semaines de soins, leur état s'est graduellement amélioré et ils se sont enfin débarrassés du mal qui ne les pardonnait pas.

De Léopoldville sont également signalés des résultats probants. Voici ce qu'écrit au sujet dernier de cette station, le Dr Hollebeke : « Nous possédons actuellement « un médicament qui paraît donner de « très bons résultats, sur les deux cas de « trypanosomiase signalés, l'un des malades est considéré comme guéri et a « repris ses occupations, tout en continuant à se faire traiter, l'autre est encore « en traitement à la Croix Rouge avec « une amélioration très notable ».

Pensions Ecclésiastiques

Par arrêté du 19 octobre 1906, le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes et le ministre des finances, ont approuvé l'allocations de pensions avec jouissance du 1er janvier 1906 aux ministres des cultes désignés ci-après :

Pasquinaggi, desservant à Tavaco, 23 ans de services. 500 fr.
Pergola, desservant à Figarella, 30 ans de services. 450 fr.
Peretti, desservant à Porto-Vecchio, 28 ans de services. 450 fr.
Pinelli, desservant à Bonifacio, 30 ans de services. 450 fr.
Quilichini, desservant à Forciano, 21 ans de services. 450 fr.
Rocchiccioli, desservant à Ajaccio, 25 ans de services. 450 fr.
Salvani, desservant à Lama, 22 ans de services. 450 fr.
Salvetti, desservant à Taglio-Isolaccio, 27 ans de services. 450 fr.
Santini, desservant à Tomino, 32 ans de services. 500 fr.
Saracchi, desservant à Zicavo, 28 ans de services. 450 fr.
Stefani, curé à Sainte-Marie-Siconce, 23 ans de services. 750 fr.
Susini, desservant à Sainte-Marie-Figaniella, 19 ans de services. 500 fr.
Susini, desservant à Guargnale, 22 ans de services. 450 fr.
Tavera, desservant à Vero, 29 ans de services. 500 fr.
Trojani, desservant à Asco, 24 ans de services. 450 fr.
Fattaccioli, desservant à Bastelica, 27 ans de services. 550 fr.
Gabrielli, desservant à Costa-Rossa-Canavaggia, 30 ans de services. 500 fr.
Lucchini, desservant à Guallaroccia, hameau de San-Giovino-di-Cortinsi, 23 ans de services. 500 fr.
Martini, desservant à Castineta, 26 ans de services. 500 fr.

Carnet Mondain

Samedi, la coquette ville de Saint Florent était en fête. On y célébrait le mariage de M. Robert Feydel, capitaine au long cours, pilote à Saïgon, avec Mlle Félicité Sanguinetti, la gracieuse fille de M. Joseph Sanguinetti, le sympathique et très estimé sous-ingénieur des ponts-et-chaussées.

Les sympathies qui entourent la famille Feydel, l'une des plus considérables de l'arrondissement, se sont données à cette occasion un libre cours. De bonne heure, toute la population était sur pied, se pressant sur le passage des nombreux invités qui arrivaient à chaque instant des environs et, spécialement, de Bastia. Beaucoup de drapeaux aux fenêtres et à l'église, comme aux abords des maisons de l'époux et de l'épouse, magnifiquement décorées de longues guirlandes de verdure et de fleurs, rejaillissant les cours et les yeux.

C'est à 10 heures que le brillant cortège s'est rendu à la mairie et, de là, à l'église. Remarqué dans l'assistance un essaim de charmantes jeunes filles dont les toilettes, portées avec une grâce exquise et un goût parfait, rehaussaient l'éclat de la fête.

Le service d'honneur était brillamment fait par M. le docteur Feydel conseiller général, et Mlle Henriette Thiers, et par M. Jean Sanguinetti, étudiant en médecine, et Mlle Marie Canavaggia.

C'est dans l'église Sainte Anne, que la bénédiction nuptiale a été donnée. M. le chanoine Paganacci officiait.

Dans un discours d'une rare élévation d'esprit, après avoir loué, comme il convenait, la constance des jeunes époux qui, depuis longtemps, s'étaient juré l'un à l'autre amour et fidélité, et dont il bénissait, enfin, l'heureuse union, le très distingué curé de Saint-Florent a admirablement indiqué aux nouveaux mariés leurs devoirs réciproques.

A l'élévation, une superbe voix a chanté « les Rameaux » de Faure. Après la cérémonie religieuse, Mme Marcel Feydel et M. Toussaint Feydel, mère et oncle bien aimés de M. Robert Feydel, réunissaient les invités dans leurs vastes et somptueux salons où ils dégustaient avec délices le menu suivant, arrosé des meilleurs crus :

Hors d'œuvre
Huîtres d'Ostende
Galantine de volaille
Jambon d'York glacé
Civet de lièvre
Dauté crème d'Estragon
Cœur de veau à la Bordelaise
Salmis de perdreaux aux truffes
Artichauts à la Reine
Poulet de Essex rôti
Filet de sanglier
Macédoine de légumes
Dessorts variés
Vins fins. — Champagne.

La population entière défila toute la journée dans les salons Feydel.

Les danses se succédèrent avec entrain et ne prirent fin qu'à une heure très avancée de la nuit.

Pendant que les invités organisaient un pique-nique pour le lendemain matin, les époux s'en allaient cacher leur bonheur sur l'autre rive du golfe, au *Chiavi Longu*, l'une des plus belles propriétés de la famille Feydel, d'où ils sont partis lundi pour l'Italie.

C'est là que les accompagnent nos meilleurs vœux de bonheur.

X.

Minée depuis un an. L'anémie avait fait son œuvre, L'usage des pilules Pink a tout réparé.

Mademoiselle Louise Badin est une jeune fleuriste qui habite Lyon, Grande Rue de la Guillotière N° 206. Elle nous fait part de la belle guérison qu'elle a obtenue grâce aux pilules Pink.

« Depuis un an, écrit-elle, j'étais minée par l'anémie : la maladie débuta à la suite d'un excès de travail, par une sensation de faiblesse et une perte complète de l'appétit, auxquelles je ne pris malheureusement pas garde.

Mademoiselle Louise Badin
(Cl. E. Bron, Lyon)

« De nombreux malaises vinrent s'ajouter à mon indisposition première, si bien que tout le monde à la maison s'alarma. J'étais devenue en quelques jours, en effet, « pâle à faire peur » comme on dit, mes digestions étaient excessivement lentes et pénibles, bien simples occupations de jeune fille à la maison, m'occasionnaient une fatigue trop grande pour mes faibles forces. J'avais des points de côté au moindre effort, des bourdonnements dans les oreilles, des troubles de la vue. Ma faiblesse augmentait sans cesse, et je ne me reposais même plus le soir.

« Pendant un an, je suis restée dans cet état, et je peux dire que j'ai senti chaque jour la maladie faire en moi des progrès. Il n'est pas douteux que si le mal n'avait pas été enrayé énergiquement, je n'en aurais pas eu pour longtemps à vivre.

« J'ai été pendant un an en traitement avec différents remèdes. Ils ne firent rien. On m'a enfin conseillé les pilules Pink. Ces pilules m'ont sauvée. Alors qu'avec les autres remèdes je ne ressentais rien, avec les pilules Pink, dès la première dose, je me suis sentie beaucoup mieux, plus forte. Je sentais que les pilules Pink me rendaient tout ce que l'anémie m'avait pris. Les pilules Pink m'ont donné une bien belle guérison. »

Les pilules Pink sont le refuge des anémiques. Elles ont été faites pour les guérir et ne manquent jamais leur but, parce que, pourvivement, elles donnent du sang avec chaque dose, du sang riche et pur et que les pauvres anémiques s'étiolent et meurent justement par pauvreté, manque de sang.

Les pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, rhumatismes. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gabin, 23, Rue Ballu, Paris, trois francs cinquante la boîte, et sept francs cinquante les six boîtes, franco.

Exigez les véritables pilules Pink, celles qui portent sur les boîtes, imprimés en bleu sur papier rose, les cinq mots « Pilules Pink pour personnes pâles. »

Les Agissements DE LA COMPAGNIE FRAISSINET

Courriers en retard

Le paquebot *postal* de la Compagnie Fraissinet est parti dimanche pour Marseille avec *une heure dix minutes de retard.*

⁂

Le paquebot *postal* de la Compagnie Fraissinet est arrivé hier matin de Nice avec un retard d'*une heure* environ.

EMPLOIS réservés aux sous-officiers

Les sous-officiers dont les noms suivent ont été classés pour les emplois ci-après :

Ministère de l'Agriculture

Garde des eaux et forêts, M. Cesaïta, adjudant au 4e rég. d'inf. colonial.

Ministère des Colonies

Expéditionnaire à l'administration centrale, M. Giocanti, adjudant au 21e rég. d'inf. coloniale.

Garde principal de 3e classe de la garde indigène en Indo-Chine, M. Pagani, ex-adjudant au 23e rég. d'inf. coloniale, à Ajaccio.

Commis à l'administration centrale, M. Ferracci, adjudant au 2e bataillon d'inf. légère d'Afrique.

Préposé des manufactures de l'Etat, M. Segreni, ex-adjudant au 4e rég. de Spahis.

Ministère de la Guerre

Concierge au ministère, M. Campi, adjudant au 57e.

Ministère de l'Instruction publique.

Appariteur de faculté, M. Angeletti, ex-adjudant au 87e.

Surveillant militaire des palais nationaux, M. Giustiniani, sergent au 2e rég. de tirailleurs malgaches.

Postes et Télégraphes

Commis d'exploitation, MM. Sergentini, adjudant au 87e ; Vannetti, adjudant au 6e bat. de chasseurs à pied ; Franceschi, adjudant au 24e rég. d'inf. coloniale ; Colonna, sergent au 22e rég. d'inf. coloniale.

Expéditionnaire dans les directions départementales, MM. Mignucci, ex-adjudant au 8e rég. d'inf. coloniale ; Astolfi, sergent surveillant à la prison militaire de Montpellier ; Filippini, adjudant au 73e.

Gouvernement général de l'Algérie

Surveillant des télégraphes, M. Versini, ex-adjudant au 141e.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 octobre

Thermomètre — 7 heures du matin + 15 à midi + 18° à 5 heures du soir + 17
Maxima + 18-5 Minima + 11 6.
Baromètre — 7 heures du matin, 758 mm. à midi, 756 mm. 6 heures du soir, 754 mm.
Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, N.E. faible
Etat du ciel, couvert.
Pluviomètre, 5 7 h. du matin : 2 mm

⁂

Nos cédrats

La vente des cédrats continue dans d'excellentes conditions. Hier matin a eu lieu, à l'adjudication, la vente de 400 quintaux de cédrats (tout fruits) appartenant au syndicat de San-Nicolao-di-Morisani.

M. Tornilli, de Livourne, a été déclaré adjudicataire pour le prix de 61 fr. 50 les 100 kilos.

Comme nous le faisions prévoir, la hausse s'accentue.

⁂

Baccalauréat

M. Jobin Paul a été reçu définitivement au baccalauréat de l'enseignement classique, lettres-philosophie, devant la Faculté des lettres d'Aix.

Toutes nos félicitations.

⁂

Le jeu de dames

Les jouants sont dans la joie. Le noble jeu de dames — le *ludus latrunculorum* des Latins, le jeu des tables du moyen-âge — est en passe de conquérir la faveur publique. On annonce pour 1907 la réunion d'un congrès à Lyon, où plus de cent sociétés françaises et étrangères seront convoquées.

Les Lyonnais paraissent doués admirablement pour cet exercice. Dans leurs cafés, on compte autant de joueurs de dames que de joueurs de cartes. Mais, fait plus curieux, sur les quais même du Rhône, sont installés un grand nombre de marchands qui, sous prétexte de débiter des boissons glacées, constituent de véritables tenancières de jeux de dames.

Chaque boutique est pourvue d'un ou plusieurs damiers polonais à cent cases, du modèle de celui dont l'origine remonte à 1723, où il fit son apparition à l'hôtel de Soissons, lorsque le Régent y jouait avec un mystérieux personnage surnommé le « polonais ». Elles lancent l'objet cinq à six sous l'heure. Deux chaises, une table portative, et les partenaires s'installent derrière la petite boutique.

Au-dessus de leur tête, la brise fait osciller les platanes en nappes d'ombre.

⁂

Nomination

M. Camille Marie-Eugène-François a été nommé sous-inspecteur de 6e classe du service des eaux de Marly et de Versailles.

⁂

Nouvelles maritimes

M. Roux François-Paul-Marie-Théophile, commis de 1re classe du commissariat au ministère des colonies, est promu au grade de sous-agent et maintenu à son poste.

⁂

A vendre

Etagères, vitrines, etc. S'adresser rue Neuve.

⁂

Avis

Le magasin de Papiers Peints AZAMBERTI sera transféré, à partir du 1er novembre, du Boulevard du Palais, 6, au Bd du Palais, 9.

⁂

A louer

1. Un magasin, du côté de la place Saint-Nicolas.

2. Un magasin, ayant trois portes d'entrée du côté du Bd Paoli, la tout dépendant de la maison Fantauzzi, sise à Bastia, 15, place St-Nicolas.

S'adresser à M. Pierre Zannini, comptable, Maison L. N. Mattei et Cie.

⁂

On demande

Une bonne, sérieuse, pour ménage, connaissant quelque peu la cuisine. S'adresser au bureau du journal.

⁂

Avis

A louer une petite propriété avec maisonnette près du couvent Saint-Antoine.

⁂

Mots de la fin

On sait qu'à la cour de Louis XV les calembours étaient très en honneur, et les lambris de Versailles entendaient les plus extravagants jeux de mots. Le Roi, dit-on, voulut faire le sien.

— Savez vous à quelle secte appartiennent les puces ? demanda-t-il, un soir, à un courtisan.

Celui-ci resta interloqué.

— Eh parbleu ! à la secte d'Epicure, répartit le Roi en riant.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES CHEMINS DE FER. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion ordinaire qui aura lieu mercredi, 31 courant, à 8 heures du soir, dans la salle commune, place Cetlette.

Prière d'être porteur du livret.

FOUR à VAPEUR
et Petrin mécanique
X. CAMPANA
Boulangerie de Corte
Bastia, rue Miot, 3
Spécialité de Pains
VIENNOIS, DE PARIS ET D'AIX

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	29 oct.	30 oct.
Rente 3 p. 100 amort.	95 90	95 70
— 3 p. 0/0 comptant.	95 95	95 95

Nouvelles Militaires

Le renvoi des Réservistes

Paris, 30 octobre.

Le général Picquart, ministre de la Guerre a télégraphié aux commandants de corps d'armée, de faire renvoyer, dès demain, dans leurs foyers, les réservistes et territoriaux, qui devaient terminer leur période d'instruction entre le 1er et le 4 novembre.

AU MAROC

Entrevue DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE avec MM. Clémenceau et Pichon

Paris, 30 octobre.

MM. Clémenceau, président du Conseil, et Pichon, ministre des Affaires Etrangères, ont été reçus, ce matin, par le président de la République. L'entretien s'est prolongé pendant plusieurs heures.

Les journaux prétendent que le Chef de l'Etat s'est entretenu avec MM. Clémenceau et Pichon des incidents du Maroc et a examiné avec eux la solution qu'il convient d'apporter à l'agitation révolutionnaire, funeste à nos nationaux et à nos intérêts.

Le croiseur *Jeanne d'Arc* à Tanger

Tanger 30 octobre.

Le croiseur « Jeanne d'Arc » battant pavillon du contre-amiral Campion, commandant de la division légère, est arrivé dans la matinée en rade de Tanger.

Les compagnies de débarquement n'ayant pas reçu d'ordres, n'ont pas quitté le bord, mais elles se tiennent prêtes à débarquer au premier signal.

Envois de troupes

Alger, 30 octobre.

Des détachements d'artillerie de montagne et du train des équipages, ainsi qu'une section du génie provenant des garnisons de Constantine et de Philippeville, sont arrivés à Alger par train spécial.

Ces détachements seront dirigés sur Figuig, afin d'y renforcer les postes d'extrême sud-oranais.

La Perte du *LUTIN*

Obsèques des Victimes

Biarritz, 30 octobre.

Ce matin ont eu lieu les obsèques nationales des victimes du « Lutin. »

Toutes les autorités civiles et militaires ayant à leur tête M. le vice-amiral Boyle, représentant le ministre de la marine, y assistaient, entourées d'une foule énorme.

Dans une des salles de l'arsenal une chapelle ardente, avec un petit autel, avait été dressée.

Les 17 cercueils, recouverts du drapeau tricolore, ont été placés les uns à côté des autres. Successivement Mgr l'Archevêque de Carthage, et le pasteur protestant ont donné l'absoute.

Mgr l'Archevêque et le Pasteur protestant ont prononcé d'eux remarquables discours, puis, le convoi funèbre s'est dirigé vers le cimetière, où de nombreux discours ont été prononcés.

Toutes les troupes de la garnison de Biarritz formaient la haie sur le parcours et rendaient les honneurs, tandis que les navires de guerre tiraient des coups de canon de minute en minute.

Les corps des victimes, qui ont été réclamés par les familles habitant la France continentale, ont été déposés dans une des salles de l'arsenal transformée en chapelle ardente, en attendant d'être dirigés sur Marseille aux frais de l'Etat.

L'enquête médicale

Biarritz, 30 octobre.

D'après le rapport des médecins de la marine, il résulterait que les victimes du « Lutin » seraient mortes par l'a phyxie causée par la trop grande pression qu'elles subirent à la profondeur, où le sous-marin s'échoua, cas relevé souvent chez les scaphandriers qui plongent trop bas.

Cette circonstance porte à croire que l'équipage mourut immédiatement.

Les médecins ont, en outre, déclaré que la décomposition des cadavres du « Lutin » a été moins rapide que celle de ceux du « Farfadet. »

00588

M. ETIENNE *à Constantinople*

Paris, 30 octobre.

M. Etienne, ancien ministre de la guerre, qui a besoin de prendre quelques jours de repos, quittera Paris la semaine prochaine.

M. Etienne se rendra à Constantinople, où il sera l'hôte de notre ambassadeur, M. Constans, avec lequel il entretient de vieilles relations d'amitié.

L'ancien ministre de la guerre sera accompagné de Mme Etienne.

Le Mariage du Prince Georges de Saxe

Cannes, 30 octobre.

Le mariage religieux du prince Jean-Georges, duc de Saxe, avec la princesse Marie-Immaculée de Bourbon-Sicile, a été célébré ce matin, à 11 heures, à l'église Notre-Dame.

Les témoins étaient, pour la mariée : le duc de Calabre et le prince Reynier ; pour le marié : le prince Georges de Bourbon et le prince Charles de Hohenzollern.

Le roi de Saxe, frère du prince Jean-Georges, assistait à cette cérémonie.

Un grand banquet, auquel assistaient également les principales autorités de Cannes, a eu lieu à la villa Marie-Thérèse.

EN ITALIE

EN SICILE

Violentes Secousses de tremblement de terre

Palerme, 30 octobre.

De nouvelles et très violentes secousses de tremblement de terre ont été ressenties à Palerme et dans de nombreuses localités environnantes.

Les populations sont effrayées par la fréquence des secousses, qui semblent augmenter d'intensité, et qui se prolongent pendant plusieurs minutes.

A Termini, les habitants ont quitté les maisons et se sont réfugiés dans les campagnes environnantes.

EN ESPAGNE

Les Grèves de la Corogne

Assassinat du directeur d'une fabrique

Madrid, 29 octobre.

La ville de la Corogne est troublée par la grève des ouvriers des bâtiments. Les grévistes parcourent la ville en se livrant à de très bruyantes manifestations, qui amènent des conflits avec la force armée.

Aujourd'hui les émeutiers ont attaqué le directeur d'une fabrique et l'ont roué de coups. Ce malheureux a succombé quelques heures après des suites de ses blessures.

Le Gouvernement est décidé à réprimer énergiquement tout nouveau désordre.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

A St-PETERSBOURG

Condamnation à mort de pillards

Saint-Pétersbourg, 29 octobre.

La Cour martiale, dans son audience d'hier, a condamné à mort huit malfaiteurs accusés d'avoir participé au pillage du trésor de la douane.

L'exécution de ces huit individus a eu lieu immédiatement après le prononcé de l'arrêt.

Grandes manifestations

Saint Pétersbourg, 30 octobre.

De grandes manifestations doivent avoir lieu dans la soirée.

Les organisations ouvrières de Moscou ont décidé de s'abstenir de toute manifestation publique.

Les autorités de l'université de Saint-Pétersbourg ont suspendu les études aujourd'hui, afin d'éviter tout prétexte à incidents.

M. CAMPILLI
Horloger-Electricien
Place du Marché

L'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que tout emplacement et toutes réparations pour sonnerie électrique seront exécutés avec soin et à des prix réduits, défiant toute concurrence.

Service de voitures entre Bastia et Barrettali

M. Eugène Nanni vient d'établir un service de voitures de Bastia à Barrettali et vice-versa.

Les départs ont lieu le matin à 9 heures, devant les magasins Lizza.

MADAME BRUNINI-CERESA
Modiste — *Bd Paoli, 27, au 1er*

A l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'à perdu du 8 octobre prochain, elle continuera à recevoir un grand assortiment de chapeaux modèles de toutes les créations pour la saison Hiver, provenant des premières maisons de Paris.

Elle espère que ses clientes voudront l'honorer de leur visite comme par le passé, les assurant que tous ses soins seront apportés à la prompte exécution des ordres transmis et au fini soigné du travail.

Prix très modérés

Grand entrepôt de Vins
CONSUL D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE : Rouge, 0,20 et 0,25 c. le litre
Blanc, 0,30 c. le litre.
DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre.
Blanc à 0,40 c. le litre.
VIN A DESSERT
provenant des meilleurs crus
0,60 à 4 fr. la bouteille (verre à rendre)
VIN DE CHIANTI (Italie)
4 fr. 25 le flacon de 2 litres 1/2 environ
Vins mousseux 4 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 4 fr.
Vermouth de Turin à 4 fr. 20.
Vin de Malaga à 4 fr. 20.
Vin Madère, Goutlure, 4 fr. 20.
Apéritif « Le Pof » 4 fr. 25.
Quinquina « Pinpinel » 4 fr. 20.
HUILE D'OLIVE pure garantie
4 francs le litre.
LIVRAISONS A DOMICILE
Goudrons extra-fins pour le Gras
Le Maison prête la matière à titre gratuit
Dépositaire de la Salsèze Hollandaise. — Plombs de 1re fonte de toutes dimensions. Laiton à plomb et Liteau pour toitures, Chevrons, poutres et madriers.
Bois de toute dimensions sur commande.
Scierie de bois de pin, blanche à fr. le mètre

65 ANNÉES de SUCCÈS
HORS CONCOURS PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
POUR MAUX DE CŒUR, DE TÊTE, D'ESTOMAC
et les INDIGESTIONS
EXIGER LE NOM RICQLÈS

N° 33. — Feuilleton du Petit Bastiais

LA REINE DES GUEUX

par Paul MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

XI

LE JOUET À MANCHE D'ÉBÈNE ET LE SIFFLET D'ARGENT

Pendant que le vieillard parlait, le jeune Elie avait pu réfléchir.

Maintenant, il y avait une singulière malice dans ses yeux et dans son sourire.

— Seulement, continua-t-elle, si vous les invoquez pour punir, ces lois, ce code, que je neipas, il n'est bien permis, à mon tour, de les invoquer pour faire grâce...

— Comment ?

— N'est ce pas une tradition chez nous que le chrétien qui demande à entrer dans la grande famille des *Hanses*, venants, par ce fait, à tous les avantages dont il pouvait jouir dans le monde des profanes : à son nom, à sa fortune, à ses liens de parenté et de parité ?

Plusieurs voix questionnèrent :

— Eh bien !

— Eh bien ! la tradition, qui dit : « Renonce à tous les avantages, » nous entend naturellement : « Mais pard, en même temps tous les inconvénients... » Interrogez là-dessus cet excellent docteur... il est trop dévotement légiste pour n'en pas convenir avec moi.

— Après ? s'informe t-on à la ronde.

Et Pharsou, intrigué, s'enquit :

— Où veux tu en venir, ma fille ?

— A ceci, père : c'est que, si ce jeune homme sollicite, s'il obtient son admission dans la tribu des Grande-Sourpiene, il dépouille inconsciemment la nationalité lorraine ; partant, qu'aucun recours ne saurait être exercé contre lui à l'endroit de son crime et vous voriez, — admis par ses compatriotes.

— Notre compagnon !... Lui !... Jamais !

C'était Yaouc qui éclatait.

Diamante le mena froidement :

— Pourquoi non ?... S'il le demande et si j'y consens... Car vos législateurs ont prévu le cas : c'est à la reine qu'ils laissent le soin de statuer sur une requête de cette nature.

— Pardon, ajouta le docteur : encore faut il, avant toute chose, que la poétalurt justifie de qualités, d'aptitudes ou de ressources dont puisse profiter la communauté à laquelle il sollicite d'appartenir.

Le sourire devint railleur sur les lèvres de la fillette, qui étaient comme une fleur.

— Bon Dieu, réplique-t-elle gaiement, je ne prétends pas qu'il ait la science du médicamenter des malades à quatre pattes comme votre érudite seigneurie ; si le génie de la cuisine, comme le vertueux Gerguil ; si ce don de fascination, particulier à l'honnête Horab, qui fait, rien qu'en le regardant, passer le contenu d'une poche de bourgeois dans la sienne... Je ne suis même pas certaine qu'à l'instar de la généreuse Warda ou de la bénigne Baissa, il ait le cœur assez bien placé pour adopter les chérubins que leurs mères laissent trôner, ou pour soutenir la cause des dames contre des maris vétilleux... Mais soyez tranquilles, nous trouverons à utiliser ses talents. C'est un artiste, à ce qu'il paraît. Eh bien, il peindra nos enseignes, il dessinera pour le public, il nous brossera nos portraits...

— C'est cela, les nôtres d'abord, s'écria étourdiment quelque jeune femme.

— Et le mien aussi, appuya un gitano d'une laideur remarquable : un nouveau pour mon épouse et mes marmots, lorsque l'aurai été pendu.

La reine lui frappa amicalement sur l'épaule :

— Bravo, Gorbas... Excellent père de famille ! J'y verrai que tu aurez ressemblant à faire pour...

— D'accord, insiste bourgeoisement Gergeul, mais qui nous dit que ce jeune cadet ait envie de s'enrôler dans l'armée de Bohême ?

— C'est ce que je vais lui demander, répartit péremptoirement Diamante.

Puis, se tournant vers le Lorrain :

— Ça, maître peintre, esprit-elle, vous plaît-il de devenir des nôtres ?

XII

L'AVENTURE DU HAVIN ET DE L'ENFANT

Pendant toute cette discussion, qui n'avait rien moins que sa vie pour objet, Jacques Callot n'avait rien dit, n'avait vu que cette bizarre et véritable créature.

Il l'avait entendue sans comprendre les paroles qu'elle prononçait, — l'oreille rivée par la musique du cette voix qui lui semblait mêler des roucoulements de tourterelle caressante à des grondements de lionne irritée.

Il l'avait vue sans se rendre compte de l'énergie qu'elle déployait pour la sauver, — l'eut pris par cette beauté pâtrie de contrastes, par ces allures faites d'oppositions, comme le costume aux vives couleurs sous lequel le mignonne apprécialt la sauvagerie de la bohémienne par l'élégance de la grande dame.

Ajoutez que, chez lui, l'admiration de l'homme pour la femme se doublait de celle de l'artiste pour l'originalité de cette physionomie, de ces accentuations et de cette dévoiture...

A suivre.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
UN AN : 16 francs — SIX MOIS : 8 francs — UN AN : 26 francs
ADRESSE : LOUBAUD, Éditeur, 8, r. de 4-Septembre

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
CATALOGUE FRANCO (sur papier)
TÉLÉPHONE — UNION 4-01-DENIS
Dépôt Général du PEAU GAZÉIFIÉE
232 et 234 Rue Lafayette.

Un très grand nombre de personnes ont rétabli et leur santé et la conservent par l'usage des
PILULES DÉPURATIVES du docteur GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vices Scrofuleux, Scrofulides, Engorgements, Les Glandes, Glaires, Maux de Tête, Perte d'appétit, Affaiblissement, Faiblesse, Anémie, Mauvaise Estomac, Infections purulentes, etc. Il ne laisse jamais de mauvaises suites, même si on en fait un usage prolongé.
Se vend 4 francs le flacon dans toutes les bonnes Pharmacies.
Se méfier des contrefaçons et exiger le véritable nom
DR GOLVIN
16, rue Saint-Louis, 16
PARIS

ANCIEN CABINET DE M. LE DOCTEUR PASQUALIS
1, rue des Terrasses, 1, Bastia
Fabrication et réparations de dentiers artificiels
F.-A. MORATI
Ancien chef de section des laboratoires de Dijon, de Marseille, et travaille, comme opérateur, au laboratoire dentaire, spécialement pour MM. les dentistes et chirurgiens-dentistes diplômés.
N. B. — Les matières premières deviennent à la fabrication des dentiers prothétiques des plus modernes de Paris.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
Ex-Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir 1 se mettre en garde contre certains charlatans dans embûches — se disant chirurgiens-dentistes — qui prétendent avoir le droit d'exercer la profession de dentiste (en matière aussi [illegible] sous la dénomination de dents artificielles.

Accord et réparation de Piano
E. MATHIEU
Rue de l'Opéra, 14 et 16, au premier

A VENDRE
Fondrer, fute neuf et usagés en toutes contenances à des conditions avantageuses.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Installation à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti

Le Directeur Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
La Famille
500 000 LECTEURS
FAÇONS GRATUITES
Un an Cadeau
PARIS

Orfèvrerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Automne-Hiver 1906 1907
Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles
Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.
La Maison se charge des réparations

MARBRERIE
Cheminées de tous styles — Marbres pour meubles
Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.
Exploitation de la pierre de Sisco (dite comoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour Bâtiments.
Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.
Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur
JOSEPH LUCIANI
Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)
Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).
Dessins et Devis sur commande
PLATRE DE PARIS
Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco
PRIX TRÈS MODÉRÉS

BEC GAZÉOL
INCANDESCENCE par l'ESSENCE MINÉRALE POUR AUTOMOBILE
POUVOIR ÉCLAIRANT NÉCESSAIRE 60 à 150 BOUGIES
SÉCURITÉ ABSOLUE — ENTRETIEN NUL
Cie Gle DES PÉTROLES — MARSEILLE
Dépositaires pour toute la Corse,
L. N. Mattei et Cie

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Ciments hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve [illegible] forge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques, Ciments. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuiles — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Salivation de Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHORREY, Pien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — Dans toutes les Pharmacies

Indispensable en Campagne
ALMANACH DE LA GAZETTE DE VILLAGE

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
A. FOURCAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Leigi à Bastia, Raffalli à Corte, Pudovani à l'Ile-Rousse, Semidei, 2, cours Napoléon, à Ajaccio,

ALAMBICS BERBEY
pour Distilleries de Cru
BERBEY Fils Aîné
Constructeur à Pujaut (Gard)

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1903), Grand diplôme et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1906)
Dosée du pourcentage alcoométrique, autorisée par les commissions exhibitions de Montpellier, qui en ont fait l'analyse et autorisent par M. Combemorel, l'un des meilleurs les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux connaisseurs délicats par son propriété digestives, ses arômes et son velouté.
Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac, désirant l'utiliser leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et parmi mêler contre le mal de mer et les coliques.
La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.
Dépôt en Ville, pour Corse et à Bastia chez L. Simoncelli, pharmacien, place des Remparts, le meilleur des emballages.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Corse

XXIIe ANNÉE. — N° 298 JEUDI 1er NOVEMBRE 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 1, Boulevard de Paoli, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues chez nos agents aux Bureaux du Journal.
Petite ligne, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Décès, 0,50 — Mariages, 0,25
ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... 20 fr. 10 fr. 5 fr. | Tarif postal, se trouve dans le petit au mur.
Etranger.... 32 fr. 16 fr. 8 fr.
Un an n'est pas des numéros dépareillés.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE CORSE
00589

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : TOUSSAINT.
Soleil (Heure nationale)
Lever, 6 h. 00 m. — Coucher, 4 h. 32 s.
Premier quart, le 24 — Pleine lune, le 31
Fête de Demain : TRÉPASSÉS.

31 OCTOBRE

La Toussaint

Une vieille fête. — Nous la devons à Dioclétien, le persécuteur. — L'influence du pain cher sur une date. — La valeur d'une sainte intercession. — Quantité ou qualité ? — La piété s'en va ! — La fête des marchands de marrons. — La Toussaint en famille. — Une anecdote. — Pedriat, marchand de châtaignes, fournisseur de Mme Sarah Bernhardt.

C'est la Toussaint !

Une bien vieille fête, direz vous, si vous songez que son origine remonte pour la France en l'an 825, sous Louis-le-Débonnaire, fils de Charlemagne.

Mais bien avant qu'elle fut ainsi instituée officiellement dans notre pays par ce monarque qui enjoignit d'avoir à fêter tous les saints le 1er novembre, la primitive Eglise l'avait admise dans son rituel.

Il n'y avait tout d'abord point de fête des Saints, les premiers chrétiens n'accordant un culte officiel qu'aux martyrs. Chaque martyr était honoré individuellement ; mais les persécutions de l'empereur Dioclétien augmentèrent à tel point le nombre de ceux qu'il convenait d'honorer que, sans parler des risques d'oubli qui pouvaient se commettre, il devenait impossible de les énumérer tous.

La création d'une fête spéciale pour tous les martyrs devint urgente.

Il fut décidé qu'elle aurait lieu le 13 mai.

Comment fut-elle transférée de cette date au *1er novembre* ?

Dans la basilique de Saint-Pierre, il existait un oratoire dédié à tous les saints. Il jouissait d'une renommée supérieure, si l'on peut ainsi dire, à celle du pèlerinage actuel de Notre-Dame de Lourdes.

Aussi, chaque année, le 13 mai, pour la fête votive, une telle affluence de pèlerins s'y rendait que les vivres insuffisants au printemps pour nourrir les habitants et les pieux voyageurs renchérissaient par trop.

Le pape Grégoire IV (827-844) eut une lumineuse idée : par raison économique, il transféra la fête à la date où elle tombe encore actuellement, au 1er novembre.

Si donc indirectement nous devons la Toussaint à l'empereur romain Dioclétien, le pain cher nous valut de la fêter en cette partie de la saison où les châtaignes sont à point.

Est-ce parce que la piété s'en va ou est-ce parce que les croyants, en ces matières, ne tiennent pas tant à la quantité mais à la qualité de l'intercesseur auprès de Dieu, mais la fête de tous les les Saints n'obtient plus le même engouement que la fête de certains saints particuliers ou locaux que l'on commémore avec une autre ferveur et une toute autre pompe.

Aussi notre Toussaint ne se caractérise plus ou presque plus par la consommation énorme de toute la France des châtaignes et des marrons.

Dans les familles, dans les sociétés, dans les cercles, entre intimes, on se réunit ce jour-là autour des tables où les lumières font scintiller le topaze des bouteilles de vin blanc et où l'odeur embaumée des fruits des châtaigniers dorés et craquant sous leur écorce noircie par la poêle s'est répandue.

Les saints sont détrônés, leur auréole a pâli, le 1er novembre, n'en déplaise au pape Grégoire, ne sera bientôt plus que la fête des marchands de marrons.

Aussi, faut-il les voir, ce jour de grande vente, hâter la cuisson de leurs odorantes châtaignes, nos braves Savoyards, nos bons Auvergnats.

Leur baraque ouverte à tous les vents est assiégée par les acheteurs pressés, qui, le chaud cornet en main, s'en vont hâtifs à travers la bise glaciale qui souffle dans les rues.

Actives ! actives ! profitez de l'aubaine, marchands aux doigts et au visage noircis, et c'est pour vous que nous rappelons ici l'histoire mélancolique de Pedriat, le marchand de marrons de Sarah Bernhardt.

La grande artiste, un soir de la Toussaint, revenant de nous ne savons plus quel théâtre, accompagnée d'amies et d'amis fort en joie, avait eu l'idée en passant par la rue de la Chaussée d'Antin, de réchauffer ses mains au poêle de Pedriat.

Celui-ci, fier de la visite, avait offert ses marrons à la grande artiste avec un empressement inaccoutumé et galant.

Très amusée, Sarah Bernhardt avait vidé la poêle et royalement payé son emplette en promettant de revenir.

Elle revint chaque fois avec de nouveaux amis. Et une clientèle aussi généreuse que bienveillante se forma autour du marchand ébloui. Au bout de l'année, il avait réalisé une dizaine de mille francs de bénéfices et il revint à Saint-Flour, son pays natal, avec des allures de nabab rêvant de subjuguer le monde.

Hélas ! l'an d'après, Sarah Bernhardt avait oublié Pedriat. La clientèle amenée par la tragédienne déserta le fourneau du marchand ce marrons. Celui-ci avait fait des frais pour recevoir dignement des acheteurs aussi chics. Il ne put les couvrir et ce fut alors une vie de soucis et de larmes.

Que la prochaine Toussaint ne soit pas pour vous une Toussaint de Pedriat !

C'est notre souhait de fête !

Armand GERBE.

A l'occasion de la fête de la *Toussaint*, le *Petit Bastiais* ne paraîtra pas demain Vendredi.

MA PREMIÈRE SOIRÉE
AU
Théâtre-Français

Coquelin Cadet continue de publier ses souvenirs dans les *Annales*. Nous en détachons cet amusant épisode :

Pas de monde encore. Quel beau théâtre ! Je peux regarder à mon aise les loges, les avant-scènes, les fauteuils d'orchestre. Que cet architecte Louis a trouvé là des proportions harmonieuses ! Et ce grand cadre ogival avec son rideau pourpre, quel chef-d'œuvre ! Je vais voir l'*Avare* et le *Malade imaginaire*. Coquelin joue La Flèche dans l'*Avare* et Purgon dans le *Malade*. Je vais contempler mon cher Boulonnais de frère sur ces illustres planches. Je vais applaudir M. Provost dans Argan, M. Regnier, le professeur de Coquelin, dans Thomas Diafoirus, Augustine Brohan — s'il vous plaît ! — dans Toinette, Mlle Emilie Dubois dans Marianne de l'*Avare*, Mlle Pousin dans Elise, Got si pittoresque dans M. Jacques, Delaunay dans Cléante, où il est divin. Talbot joue Harpagon. Splendide distribution.

La toile se lève. Mon cœur bat. Je les vois, ces fameux ! Ils sont hautement supérieurs. Quelle troupe ! Ah ! je comprends qu'on mette sur l'affiche : *Les comédiens ordinaires de l'empereur donneront*... C'est bien pour des empereurs et des rois de pareils artistes !

La soirée se passe trop rapidement. J'écoute, je regarde de toutes mes forces, je suis abruti par cette perfection ; et moi, petit ciron rien du tout, « bout de-derrière », comme on dit à Boulogne, j'ai la prétention de vouloir devenir l'égère d'un de ces maîtres, d'entrer au Conservatoire pour oser y travailler avec eux et — qui sait ! — peut être un jour, de jouer à la Comédie Française !!! Allons, allons, c'est de la folie ! Je suis un malheureux, un aliéné d'orgueil et de grandeur. Jamais ! Jamais !

Ce qui se passe dans ma cervelle, en écoutant ces beautés classiques, est inouï, et, dans l'entr'acte, pendant que je la savoure !... Mais je suis enthousiasmé, je ris aux éclats j'applaudis à tout rompre ; j'oublie que je suis claqueur, car je bats des mains de toutes mes forces avec une sincérité non de claqueur, mais de jeune fanatique de théâtre. M. Provost est un Argan idéal, M. Regnier un étourdissant Thomas Diafoirus. Augustine Brohan me semble à moi, petit provincial, la perfection de la soubrette : la voix, le rire, le jeu, c'est un ébouissement ! Et Coquelin, dans La Flèche et dans M. Purgon, marche sur les traces de ses aînés. Il a du sang de sociétaire dans les veines. Excellent organe, bien timbré dans le bas, articulation nette, souple, masque de vrai premier comique. Je passe une soirée inoubliable. Et cette première impression, rien, rien au monde — à peine la mort ! — ne l'effacera. C'est certainement le spectacle qui m'a le plus ému le plus transporté de toute ma jeunesse — ma première soirée à la Comédie-Française !

COQUELIN CADET,
Sociétaire de la Comédie-Française.

LES OURS EN CORSE

On s'est souvent demandé si la présence des ours en Corse était une pure légende ou si réellement ces carnassiers avaient vécu dans notre île. Le fait donné comme exact par certains écrivains qui se sont occupés de la Corse est théoriquement démenti par d'autres, qui nullement que de pareils animaux n'avaient pu s'acclimater sous notre latitude. Il n'en reste pas moins, en différents points de l'île et particulièrement dans le Fiumorbo, la région d'Orezza et celle de Galeria des grottes connues sous le nom de *tana dell'orso*, ce qui semblerait indiquer qu'elles ont servi de repaire à ces quadrupèdes.

M. le docteur Forsyth major, du British Museum, qui explore notre île depuis une trentaine d'années et qui a fait déjà de très importantes découvertes pour la science, a voulu savoir la vérité et a commencé ses investigations par la *tana dell'orso* de Montestremo, située à 400 mètres au dessus de ce hameau de la commune de Manso, et dans un endroit presque inaccessible. Ce n'est que par le plus grand des hasards que quelques habitants de la région sont arrivés jusqu'à cette altitude. M. le Maire de Manso, qui y était passé une fois, a pu fournir quelques indications à M. le docteur Forsyth et lui a trouvé pour guide un garçonnet qui une fois aussi avait escaladé la montagne.

En partant de Montestremo, on peut suivre pendant une centaine de mètres un sentier de chèvres, mais pour continuer à monter, il faut grimper. Cette ascension aussi difficile que fatigante et périlleuse n'a pas rebuté l'ardeur de M. le docteur Forsyth, qui a atteint la *tana dell'orso* non sans danger.

Pour pénétrer dans la grotte, il a fallu élargir l'ouverture, et l'intaligable savant est ainsi parvenu à se glisser à l'intérieur. Ses recherches furent vaines. Il sortit de la grotte désespéré presque découragé. Il s'était assis, et contemplait, en guise de consolation, le magnifique panorama qui s'étendait devant ses yeux, lorsque le guide lui dit qu'il y avait là, tout près, une autre grotte. A tout hasard, le Docteur suivit son guide et arriva quelques instants après devant une nouvelle grotte. Il fallut détacher un rocher pour y pénétrer, mais après quelques pas dans cette excavation, le chercheur aperçut un crâne dont l'examen le surprit, puis un humerus, et plus loin un crâne. Ce crâne était celui d'un ours, il n'y avait pas de doute possible ; plus loin encore, se trouvaient les dents et d'autres os, quelques-uns un peu rongés par les remards, enfin, à peu de choses près de quoi constituer le squelette d'un ours, dont la mort doit remonter au moins à trois cents ans.

M. le docteur Forsyth ne se tient pas pour satisfait ; il veut visiter toutes les régions où se trouve une *tana dell'orso* et va continuer ses recherches dans la vallée d'Orezza et dans le Fiumorbo, d'après les indications qu'il a recueillies.

Nous reproduirons plus tard la communication que M. le docteur Forsyth adressera au British Museum, sur le résultat de ses découvertes.

Avant de clore cette note, il convient de rappeler que M. le docteur Forsyth est l'auteur de travaux très intéressants sur notre île. Ainsi, dans une étude publiée par le « Kosmos, » il a établi que « presque toute la mer tyrrhénienne aurait autrefois été occupée par un continent dont la plus grande partie a disparu. Il resterait de cette terre entre la Sardaigne et la Corse, les petites îles situées entre ces dernières et l'Italie, et une suite de cap, sur la côte ouest italienne ; il en resterait aussi un certain nombre de collines formées de roches anciennes dans les Maremmes, la *catena metallifera* et peut être aussi les Alpes Apuanes. Tous ces terrains diffèrent nettement du tertiaire italien et sont formés de roches primitives ; leur faune et leur flore sont bien caractéristiques. » (Rapporté dans l'introduction du savant ouvrage de M. le commandant Caziot : *Etude sur la faune des Mollusques vivants terrestres et fluviatiles de l'île de Corse*. — Bulletin de la Société des sciences historiques de la Corse. — (Janvier-Avril 1903).

Le mois dernier, M. le docteur Forsyth a fait don à notre Musée d'une collection d'ossements fossiles de petits mammifères, trouvés dans la caverne de Pristanodu près Barbaggio.

En voici l'énumération :

Rongeurs : Prolagus Corsicanus (Wagn.) Le Lagomys corsicanus des auteurs : 4 crâne, 5 mâchoires supérieures, 4 branches de mâchoires inférieures, 8 incisives supérieures et 8 inférieures, 4 dernières prémolaires supérieures, 7 molaires supérieures, 5 prémolaires antérieures inférieures, 4 molaires inférieures, 2 omoplates, 2 humerus, 2 cubitus, 3 radius, 3 os coxaux, 2 fémur, 2 tibia, 16 métacarpiens II-IV, 2 métatarsiens II, III, IV, V, 3 calcaneus, 9 phalanges, 7 côtes, 1 atlas, 4 axis, 5 autres vertèbres cervicales, 5 vertèbres dorsales, 4 vertèbres lombaires, 1 sacrum.

Arvicola (Tyrrhenicola) Henseli maj. : 6 mâchoires supérieures, 5 crânes, 5 branches de mâchoires inférieures, 4 humerus.

Rhagomys orthodon (Hens.) : 4 mâchoires supérieures, 6 branches de mâchoires inférieures, 3 humerus.

Insectivore : Lucicuius similis (Hens.) : 2 branches de mâchoires inférieures.

Dans sa lettre d'envoi à M. le Maire, M. Forsyth major fait remarquer « que la plupart des exemplaires envoyés ne sont pas rares dans les brèches ossifères et dans les tavernes de la Corse, mais que leur préparation et détermination exigent particulièrement de soins, ce qui explique pourquoi ils sont fort mal représentés dans les musées du Continent ; le Museum d'histoire naturelle de Paris ne possède rien de pareil pour le moment. »

Nous sommes très reconnaissants à M. le docteur Forsyth de ce don gracieux et lui adressons tous nos remerciements.

Les personnes qui pourraient fournir quelques renseignements sur la présence des ours en Corse peuvent les adresser au bureau du journal ; nous nous empresserons de les faire parvenir à M. le docteur Forsyth.

Ce qué-disent les Journaux

L'Aurore

Sur le nouveau Cabinet :

« L'hostil le plus dangereux pour lui, sans qu'il y paraisse, c'est un budget interminable. On ne sait pas combien les discussions budgétaires sont mauvaises conseillères, sans doute parce que personne n'y assiste et que tout le monde passe son temps à potiner dans les couloirs. Or, les petites économies inévitablement en méfiances, et les méfiances